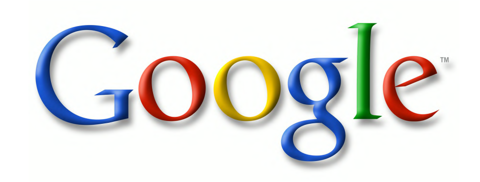
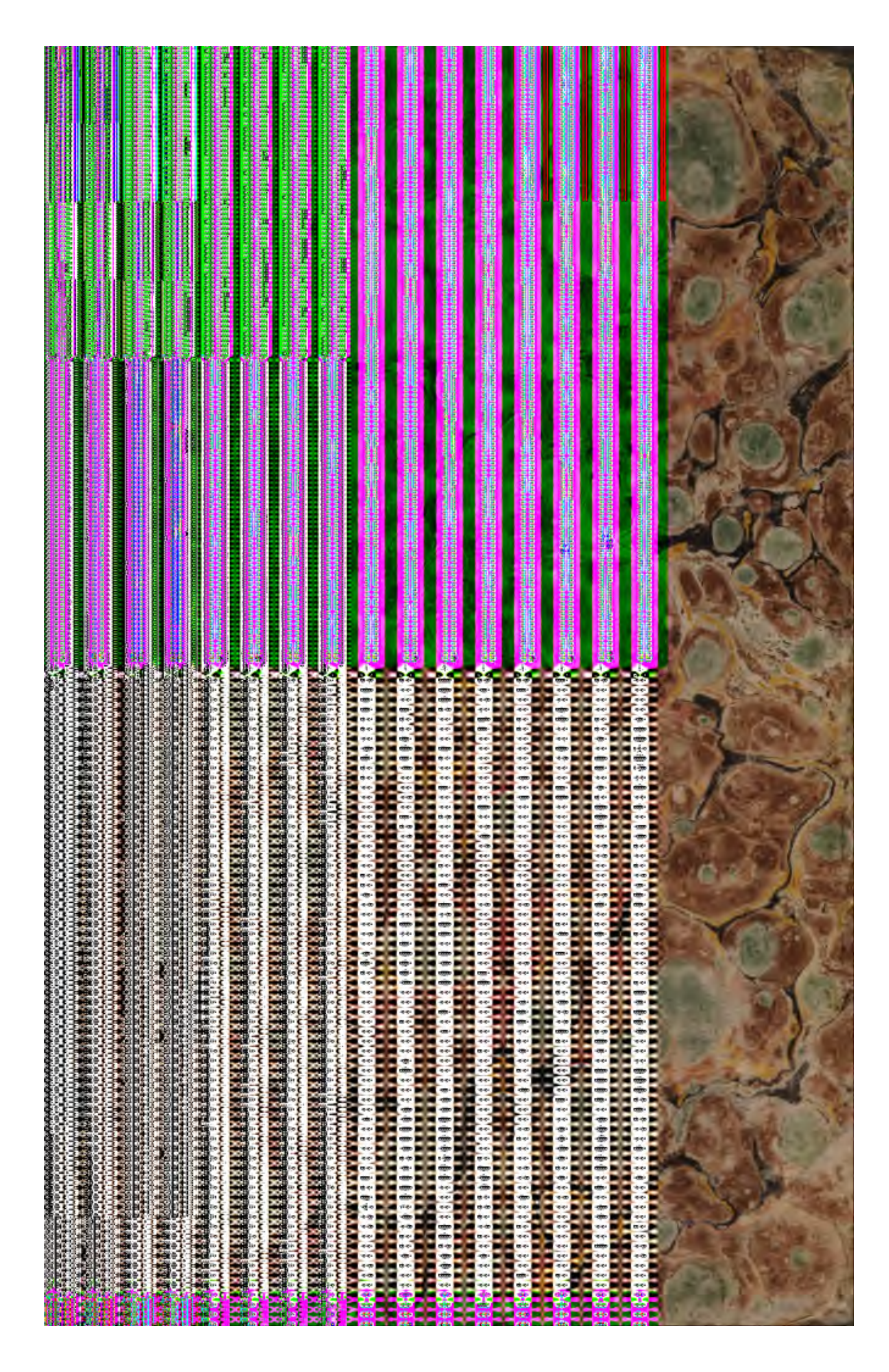
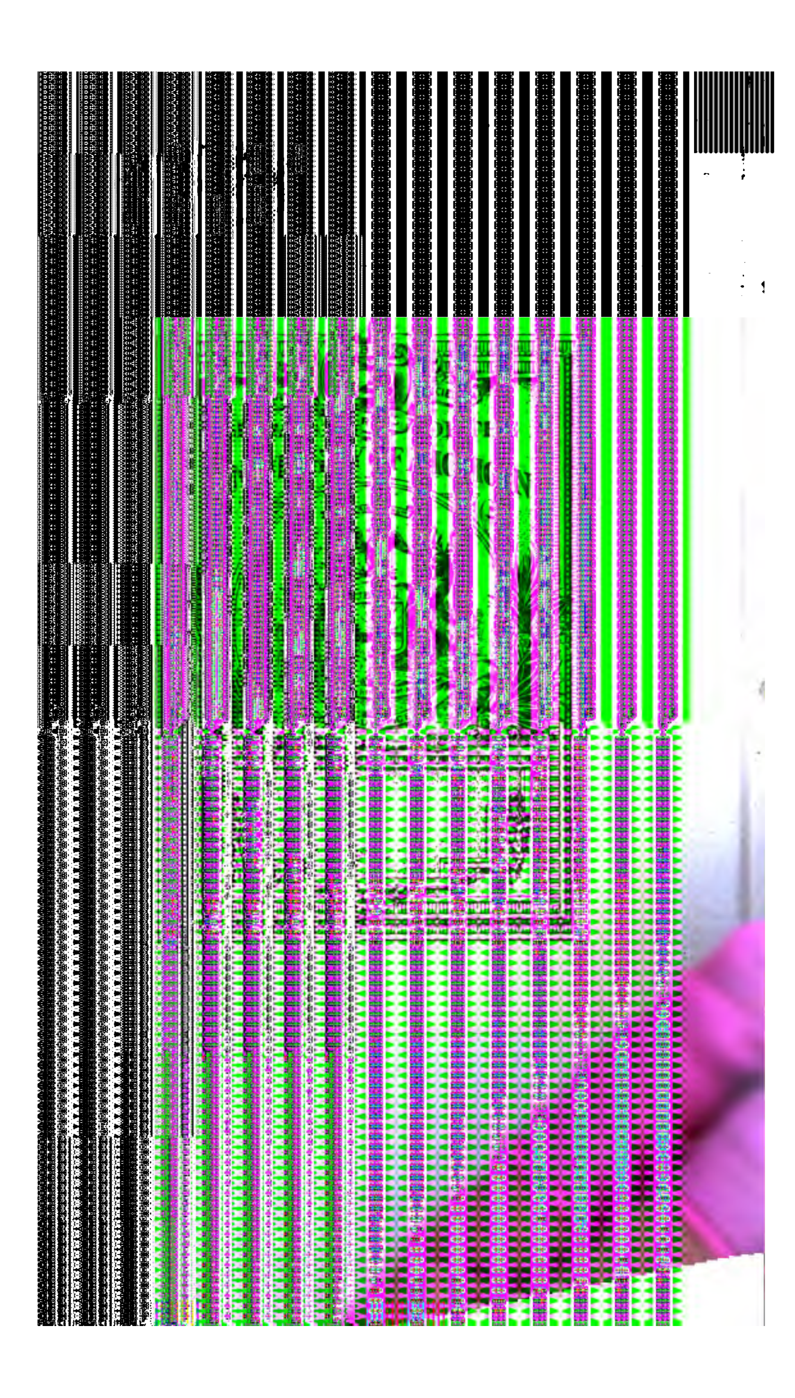
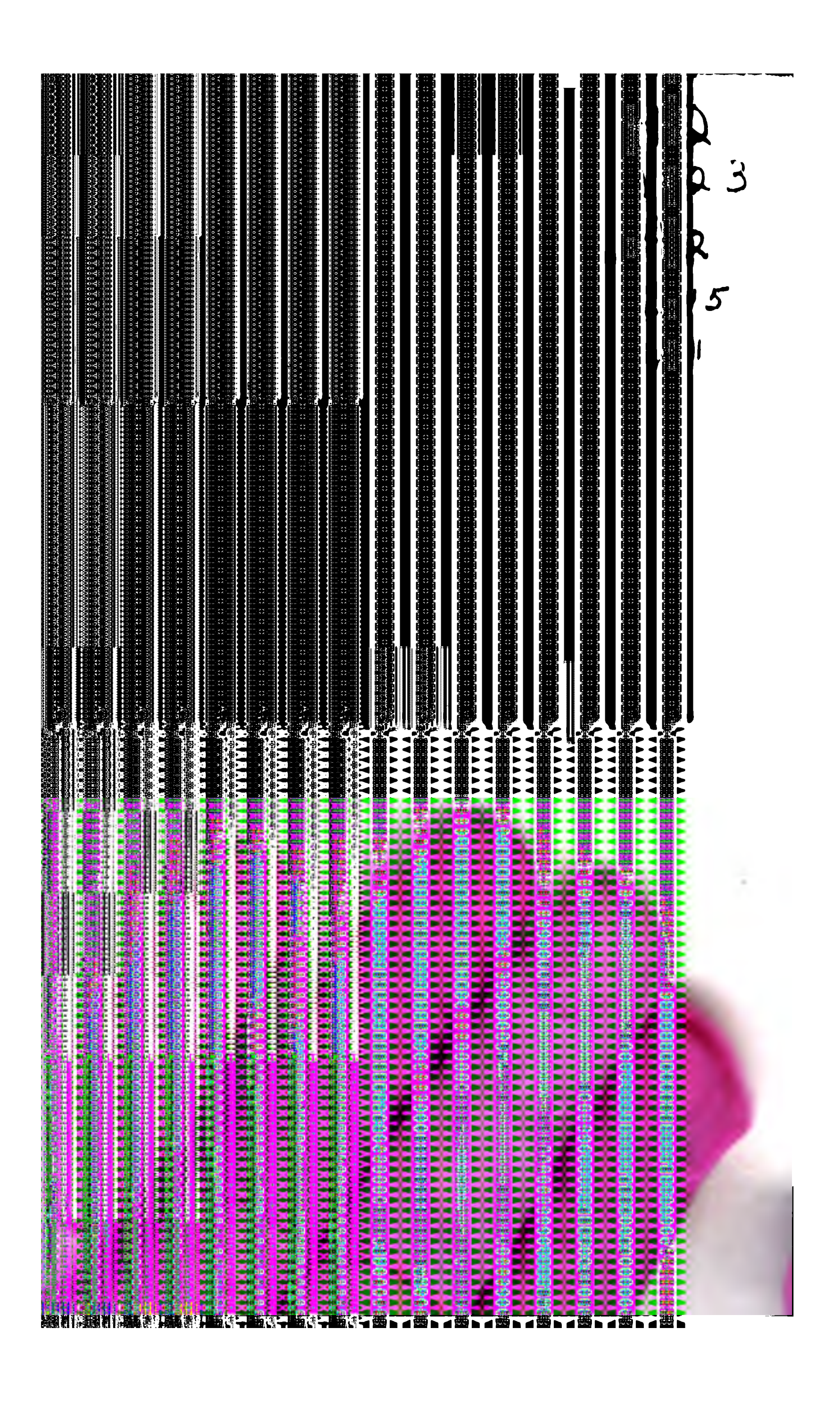
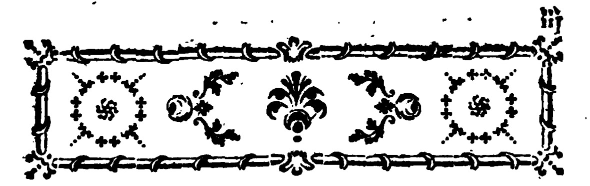

Google





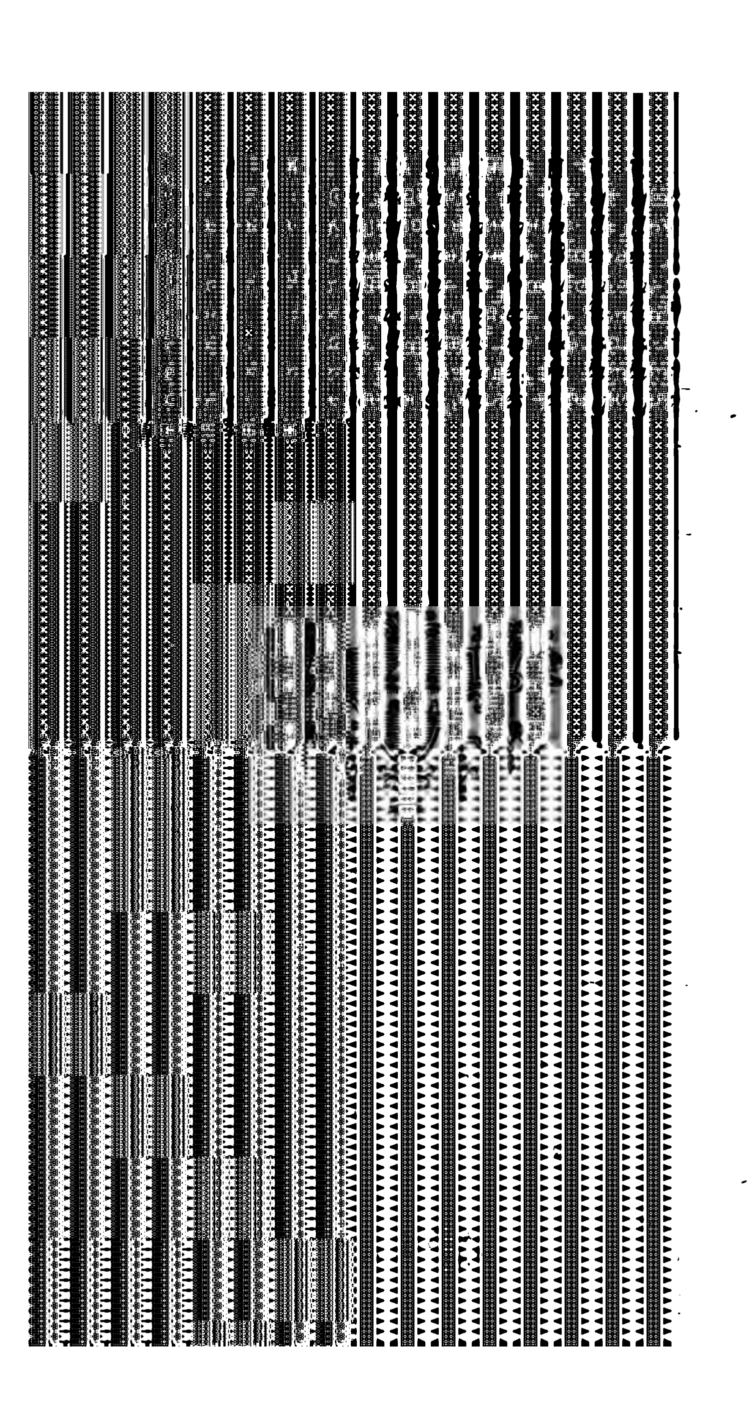


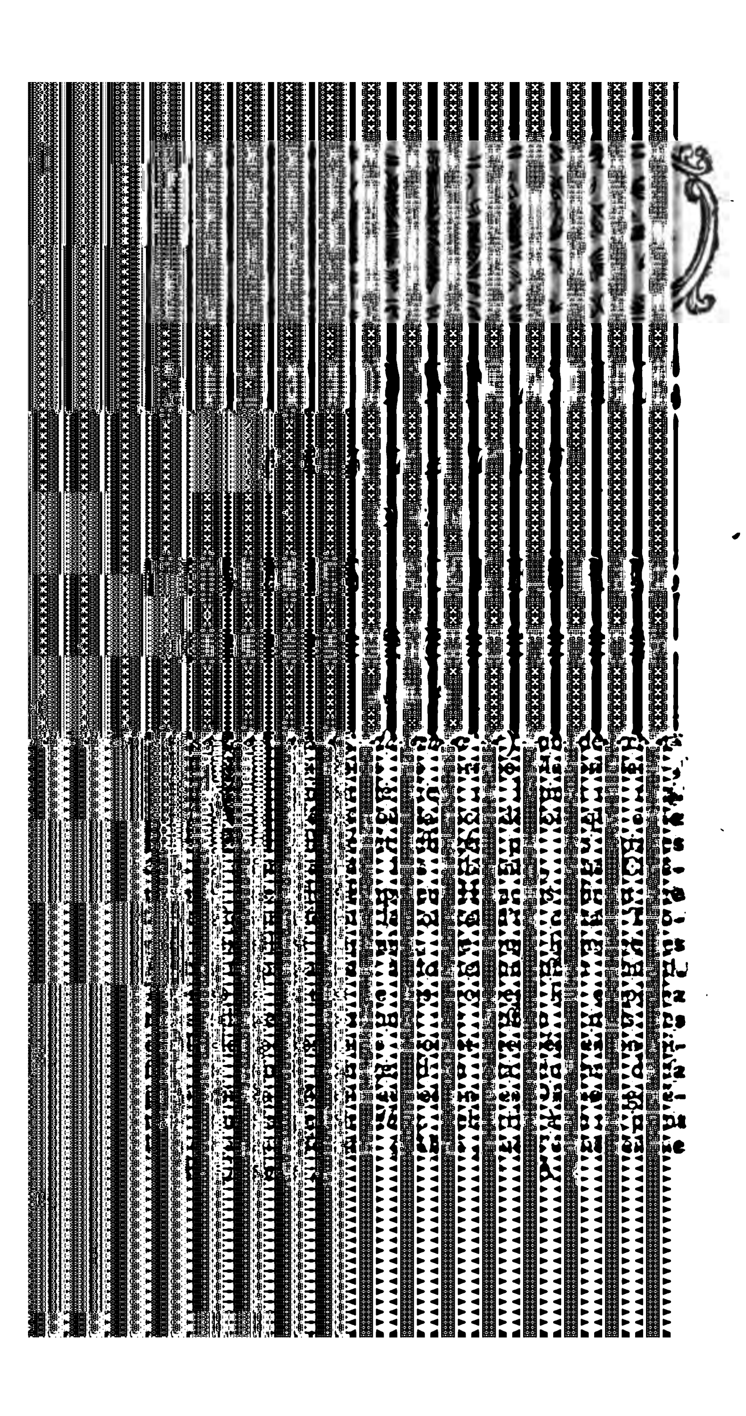
[illegible]



AVERTISSEMENT.

LA célébrité s'entend non-seulement de la valeur & des actions d'éclat, mais encore de la naissance, des talents naturels, du mérite acquis, des vertus, des vices, des passions. Le Lecteur n'a rien à désirer ici dans tous ces genres. Plus de trois mille articles lui donneront la facilité de suivre son goût & ses idées. Il y verra des femmes guerrieres & courageuses, avec les traits curieux qui les caractérisent; des Reines & des Princesses qui, par leur rang ou par leur mérite, ont joué quelque rôle dans le monde; des Savantes, dont les talents ont honoré tout à la fois leur sexe & leur siecle; des meres tendres ou barbares; des épouses fidelles ou volages; mille autres femmes enfin, illustres par une piété rare & solide, à qui l'Eglise ou l'estime publique rend de justes honneurs. On a tâché de donner à cet ouvrage tout l'agrément & toute la variété dont il étoit capable. On a puisé dans presque tous les panégyristes connus du beau sexe, dans nos grandes collections, dans nos Journaux, & dans quantité d'histoires & d'ouvrages de littérature. Plusieurs articles de ce Dictionnaire pourront paroître un peu trop étendus; l'intérêt dont ils étoient susceptibles a souvent fait passer les





à l'endroit où son mari avoit été tué, elle blessa le porte-enseigne à la main; ce qui donna occasion aux Mahométans de saisir l'étendard & de l'emporter. Thomas fit des efforts inutiles pour le reprendre : quoiqu'il attaquât comme un lion l'Officier entre les mains duquel il l'apperçut, & quoique les machines qui jouoient de dessus les murailles le favorisassent, il fut obligé de se retirer dans la ville, ayant perdu un œil, que la veuve d'Aban lui creva d'un coup de fleche.

ABBASSA, sœur d'Aaron, ou Haroun-al-Raschid, cinquieme Calife de la race des Abbassides. Son frere lui fit épouser un certain Giafar, à condition qu'ils ne coucheroient pas ensemble; mais l'amour fit oublier aux deux époux l'ordre qu'il avoient reçu; & ils eurent bientôt un fils qu'ils envoyerent secrettement élever à la Mecque. Le Calife en ayant eu connoissance, Giafar perdit la faveur de son maître, & peu après la vie; & Abbassa, chassée du palais, fut réduite à l'état le plus misérable. Plusieurs années après une dame qui la connoissoit, touchée de son malheur, lui demanda ce qui le lui avoit attiré. Elle répondit qu'elle avoit eu autrefois quatre cens esclaves, & qu'elle se trouvoit dans un état où deux peaux de mouton lui servoient, l'une de chemise, & l'autre de robe; qu'elle attribuoit sa disgrace à son peu de reconnoissance pour les bienfaits qu'elle avoit reçus de Dieu; qu'elle reconnoissoit sa faute, en faisoit pénitence, & vivoit contente. La dame lui donna alors cinq cens dragmes d'argent, qui la rendirent aussi joyeuse que si elle eût été rétablie dans son premier état.

Abbassa avoit beaucoup d'esprit, dit-on, & faisoit fort bien des vers. Ben Abou-hagelah en a donné pour preuve ceux qu'elle écrivit à Giafar, son époux, avant que d'avoir violé l'ordre rigoureux de son frere. Elle exprime ainsi sa passion pour lui dans ce sixain.

J'avois résolu de tenir mon amour caché dans mon cœur;
Mais il échappe & se déclare malgré moi :
Si vous ne vous rendez pas à cette déclaration,
Ma pudeur se perdra avec mon secret;
Mais si vous le rejettez, vous me sauverez la vie par votre refus.
Quoi qu'il arrive, au moins je ne mourrai pas sans être vengée;
Car ma mort déclarera assez qui a été mon assassin.

ABÉ (*Louise l'*) Voyez LABÉ.

ABÉLA, (*femme de la ville d'*) de la tribu de Nephtali. David ayant remporté la victoire sur son fils Absalon, & taillé ses troupes en pieces, avoit repris tranquillement le chemin de sa capitale, persuadé qu'après une si grande défaite & la mort de leur chef, aucun des rebelles n'oseroit tenir la campagne. Cependant un nommé *Séba*, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, fit encore révolter toutes les tribus, à l'exception de celle de Juda. Il sonna de la trompette; ce qui, chez les Israëlites, étoit le signal d'une guerre ouverte & déclarée; mais, comme il n'avoit pas eu le temps de rassembler les troupes des tribus confédérées, il prit le parti de s'enfermer dans Abéla, ne doutant point que l'armée royale ne se ruinât bientôt par d'inutiles efforts devant les murailles de cette place. David n'eut pas plutôt appris les desseins pernicieux de Séba, que, sans lui donner le loisir de se fortifier, il fit marcher contre lui toutes ses troupes, sous les ordres de Joab, son Général. Le siege fut mis devant Abéla, & les habitants, sommés d'ouvrir les portes de leur ville, & de livrer les rebelles, ayant refusé l'un & l'autre, Joab, transporté de colere, jura qu'il feroit tout passer au fil de l'épée, & qu'il détruiroit la ville de fond en comble, s'ils s'opiniâtroient à la défendre; & joignant les effets aux menaces, il commença par faire faire un dégât affreux dans la campagne. Un grand nombre de bourgs & de villages des environs de-

vinrent bientôt la proie des flammes, après l'avoir été de l'avarice des soldats. Les maisons de plaisance n'étoient pas plus épargnées. Témoins de ces ravages, les habitants d'Abéla étoient dans la derniere consternation, & ne savoient quel parti prendre. Ils eussent infailliblement été les victimes de leur imprudence, si une de leurs concitoyennes, femme de grand esprit, n'eût pris une résolution hardie, lorsque les plus sages paroissoient en manquer. Animée par l'amour de la patrie, elle se leve au milieu du peuple, & traverse la ville en silence; sa vue seule fait renaître l'espoir dans les cœurs les plus abattus. On la regarde comme une autre Judith, inspirée par le Tout-puissant; & tous, en formant des vœux pour le succès de son entreprise, la suivent de loin & sans tumulte. Elle monte sur la muraille, fait signe à la garde la plus avancée des assiégeants, & dit qu'elle veut parler au Général. Joab arrive aussi-tôt: elle lui demande pourquoi le Roi son maître employoit une puissante armée pour détruire ses propres sujets, lui qui ne devoit porter les armes que pour les défendre. Joab, étonné de cette hardiesse, répond que David ne regardoit les habitants d'Abéla comme ses ennemis que parce qu'ils avoient donné retraite au rebelle Séba; & que, pour preuve de ce qu'il avançoit, il étoit encore prêt à lever le siege, si on vouloit lui remettre ce traître entre les mains. Cette femme le prie de se souvenir de sa parole, & de patienter un moment. Aussi-tôt elle retourne dans la place publique; & s'adressant à ses concitoyens, elle leur représente avec tant de force & d'éloquence la grandeur du danger auquel ils s'exposoient, qu'elle les détermine sur le champ à se saisir du rebelle Séba, & à lui couper la tête, qui fut jettée dans le camp de Joab. Ce Général, agréablement surpris, ne balança pas à décamper suivant sa promesse, & la ville d'Abéla dut sa conservation au courage d'une femme.

ABIGAIL. Par sa prudence & sa douceur elle sut gagner le cœur de David, & devint son épouse. Nabal, son premier mari, homme avare & farouche, demeuroit dans le désert de Maon, & possédoit plusieurs terres situées sur le Carmel. David, poursuivi par Saül, quoique souvent pressé par les plus grands besoins, avoit toujours respecté ce qui appartenoit à Nabal. Dans une extrême nécessité, ce Prince lui envoya demander quelques rafraîchissements pour lui & pour sa suite. Nabal les refusa, & ajouta l'insulte à son refus.

David, justement irrité, se met en marche, dans la résolution d'exterminer Nabal & toute sa maison. Cet homme brutal alloit porter la peine de sa dureté, si la prudence d'Abigaïl n'eût détourné l'orage; elle fit charger sur un chameau une grande quantité de vivres de toute espece, & s'avança vers David. Elle s'inclina profondément devant lui, & lui offrit ses présents avec une grace touchante, le priant d'excuser la brutalité de son époux. David, charmé de la douceur d'Abigaïl, oublia son ressentiment. Dix jours après, Nabal mourut. David, à qui les graces d'Abigaïl étoient toujours présentes, lui manda qu'il vouloit l'épouser. Abigaïl reçut cette proposition avec une humble reconnoissance, témoignant qu'elle se croyoit indigne de cet honneur; elle vint trouver David, qui l'épousa la même année de la mort du Prophete Samuël, l'an du monde 2975, & 1060 avant J. C.

L'Histoire Sainte fait aussi mention d'une autre Abigaïl, fille de Naab, sœur de Servia, & mere de Joab.

ABISAG, jeune fille Sunamite, d'une grande beauté. Elle fut choisie pour servir & pour échauffer David en sa vieillesse. Elle dormoit auprès du Roi, qui ne donna aucune atteinte à la chasteté de cette jeune Sunamite. Depuis, Adonias, un des fils de David, demanda permission de l'épouser, comme étant encore Vierge; mais Salomon, qui savoit qu'Adonias ne demandoit Abisag en mariage que

tôt clorre le jardin, & achever les bâtimens. Elle ne sortit de cette charge qu'en 1631. En 1644 il se forma une cabale pour la faire sortir de cette maison, & l'envoyer en province, sous prétexte que ses prétendues révélations n'étoient que des illusions, & que ses actions les plus éclatantes ne tendoient qu'à des intérêts humains. En 1650 elle fut encore élue Prieure du même Couvent; & dix ans après, elle fut attaquée d'une hydropisie, accompagnée de fievre, dont elle mourut le 24 mai 1660, âgée de soixante-dix ans, dix mois, vingt jours, dont elle avoit passé plus de cinquante-six ans dans la religion.

Sa vie a été écrite par M. Tronson de Chenevière, homme de naissance, employé autrefois pour le service du Roi de France en des négociations importantes avec les Couronnes du Nord. Cette vie fut imprimée à Paris, *in*-8°, en 1690. L'Auteur entre dans un grand détail des actions de cette Religieuse. Il décrit fort au long ses jeûnes & ses veilles, son assiduité à la priere, son soin infatigable pour l'avancement des filles qui étoient sous sa conduite; la lumiere qu'elle avoit, dit-on, pour découvrir les plus secrettes pensées, & sa pénétration dans l'avenir. Il rapporte des témoignages qu'elle prédit à M. de Gondi, Général des galeres, qu'il entreroit un jour dans la congrégation de l'Oratoire, & y recevroit les ordres; & au Cardinal de Richelieu, que si Louis XIII assiégeoit la Rochelle, il la prendroit infailliblement. On prétend encore qu'elle guérissoit des maladies par son attouchement & par sa parole; mais son Auteur la loue principalement dans l'exacte observation de tous ses devoirs.

ACARNANIENNES: (*les*) femmes de l'Acarnanie, province de l'Epire en Grece. Cette contrée s'appelle aujourd'hui *la Carnia*, dans l'Albanie, & fait partie de la Turquie Européenne.

Après une longue guerre entre les Etoliens & les Acarnaniens, des traîtres livrerent la ville de

ces derniers à leurs ennemis. Les hommes se battirent avec courage; les femmes, montées sur les maisons, tuerent un grand nombre des ennemis en lançant sur eux des pierres & des tuiles. Quand les hommes avoient du dessous, elles les ranimoient par leurs prieres & leurs reproches ; mais quand, après une résistance renouvellée plusieurs fois avec vigueur, ils succomberent enfin à la fatigue, & furent tous tués ou blessés, les femmes embrasserent si étroitement les corps de leurs peres, de leurs maris, de leurs freres, de leurs enfans, que les Etoliens, ne les en pouvant détacher, les tuerent avec eux.

ACCA LAURENTIA, femme de Faustus ou Faustulus, Intendant des troupeaux de Numitor, Roi d'Albe.

Elle fut la nourrice de Remus & de Romulus, qu'on avoit exposés sur le Tibre, vers l'an du monde 3241, & avant J. C. 794. La tradition des Romains portoit que ce fut une louve qui les allaita ; mais il est plus vraisemblable que la prostitution d'Acca Laurentia donna lieu à cette fable, parce qu'on appelloit alors, comme on le fait encore aujourd'hui, les femmes débauchées du nom de *louve*. Les Romains célébroient au mois d'avril la fête qu'ils appelloient *Laurentale*, en l'honneur de cette Acca Laurentia. Plutarque prétend que cette fête se faisoit en l'honneur d'une autre Acca Laurentia, fameuse courtisane, & depuis épouse de Taruntius, Noble Toscan, qui amassa de grands biens par ses prostitutions, & qui, en mourant, institua le peuple Romain son héritier. Le Sénat, par reconnoissance, dit cet Auteur, institua des jeux & une fête en l'honneur d'Acca Laurentia. *Voyez* l'article suivant.

ACCA LAURENTIA, *ou* TARUNTIA, courtisane Romaine.

Il ne la faut pas confondre avec Acca Larentia ou Laurentia, surnommée *Tabula*, nourrice de

Romulus ; en l'honneur de laquelle on faisoit une fête au mois d'avril. On rendoit ce même honneur à celle dont il s'agit au mois de décembre, où l'on alloit solemnellement faire sur son tombeau des libations de lait & de vin ; & voici comme on en raconte la cause.

Un garde du temple d'Hercule, n'ayant le plus souvent rien à faire, passoit son temps à jouer. Un jour qu'aucun de ceux qui jouoient avec lui ne l'étoit venu voir, ne sachant à quoi s'amuser, il s'avisa de prier son Dieu de jouer. Les conditions furent que, si le jeu favorisoit Hercule, il lui procureroit quelque heureuse aventure, & que si lui-même perdoit, il serviroit au Dieu un grand souper, avec une jolie fille pour passer la nuit. Il jetta les dés pour tous deux, & perdit. Il fit donc préparer un excellent souper, & fit venir Acca Laurentia, courtisane que sa beauté rendoit célebre. Il soupa très-gaiement avec elle, & la fit coucher seule dans le temple, dont il ferma les portes. Hercule, dit-on, la vint trouver pendant la nuit, & se conduisit en Dieu très-honnête. Il ne lui toucha point, & lui dit seulement d'aller le lendemain, de grand matin, sur la place voisine ; d'accoster le premier homme qu'elle y rencontreroit, & d'en faire son ami. Le premier qu'elle rencontra fut Taruntius, homme très-riche, qui n'avoit pas encore pris de femme, quoiqu'il eut passé la fleur de sa jeunesse. Elle fit ses arrangements avec lui ; & tant qu'il vécut il la laissa maîtresse dans sa maison, & l'institua, par son testament, héritiere de tous ses biens. Elle-même ensuite, en mourant, laissa toutes ses richesses au peuple Romain, qui, par reconnoissance, institua la fête dont on a parlé. L'on n'a pas beaucoup de peine à deviner que le garde du temple d'Hercule & Taruntius étoient d'intelligence, & que le ministre du Dieu ne se faisoit pas de peine, quand on le payoit bien, d'un métier qui n'étoit alors que trop commun.

ACCIAIUOLI, (*Madeleine Salvetti*) femme de Zanobi.

Elle étoit de Florence, ainsi que son mari, qui fut Chevalier de l'ordre de S. Etienne. Elle ne fut pas moins vertueuse que belle ; & supérieure aux autres femmes par les qualités de l'esprit, elle égala les hommes les mieux partagés à cet égard. Elle donna, durant toute sa vie, plus de temps à l'étude des sciences & des belles-lettres qu'aux occupations de son sexe. Elle cultiva beaucoup la poésie italienne, & ne s'écarta jamais du bon goût des excellents Poëtes du seizieme siecle. Les brillantes extravagances du cavalier Marin & de ses imitateurs ne purent pas la séduire. Ses Poésies diverses, imprimées à Florence en 1590, en deux volumes, *in-4°*, par François Zosi, sont presque toutes à la louange de la Grande-Duchesse Christine de Lorraine, & du Grand-Duc Ferdinand II, & fournissent la preuve de ce qu'on vient de dire. Elle mourut en 1610, n'ayant pas achevé son poëme épique de *David persécuté*. Ce qu'elle en avoit fait parut digne d'être mis au jour ; & l'on ne douta pas, après l'avoir lu, que cet ouvrage, s'il eût été fini, n'eût fait marcher son Auteur sur la même ligne que les plus grands Poëtes de son siecle.

ACCO, femme de l'ancienne Grece. On ignore le temps où elle vivoit.

Cette femme étant devenue vieille, & se regardant un jour dans un miroir, se trouva, dit-on, si défigurée & si laide qu'elle en devint folle. Sa folie consistoit à se regarder continuellement dans un miroir, & à s'entretenir avec son image, comme si elle eût parlé à une autre femme. Elle lui faisoit des signes, des promesses, des menaces, des souris, & tout ce qui se pratique dans un entretien. On dit aussi qu'elle s'efforçoit quelquefois d'enfoncer un clou à coups d'éponge, comme si elle eût tenu un marteau.

ACCURSIA (*N.*) étoit fille du célebre Accurse,

ce glossateur du droit Romain, auquel on accorda long-temps une très-grande autorité dans les Tribunaux. Elle naquit apparemment à Bologne, où son pere enseignoit le droit. Elle devint très-savantes, & sans doute dans la science que son pere professoit, puisqu'on a dit qu'elle fit des leçons publiques de droit à Bologne; mais Panziroli, qui rapporte ce fait, n'en parle que par *on dit*; ce qui montre que le fait est douteux. De ce qu'on s'est imaginé qu'elle avoit enseigné le droit publiquement, il résulte du moins que son pere l'avoit instruite avec soin de cette science, & l'avoit mise en état de pouvoir en donner des leçons.

ACÉRAUNIA. Lorsque l'Empereur Néron, l'an 60 de J. C., essaya de faire périr sa mere Agrippine, par le moyen d'une galere qui devoit s'entr'ouvrir sous cette Princesse, Acéraunia, l'une des femmes d'Agrippine, donna, dans cette occasion, une grande marque d'attachement & de fidélité. Le projet de l'Empereur ayant manqué, la galere ne s'ouvrit point; mais Agrippine tomba dans la mer. Acéraunia se jette aussi-tôt après elle, & crie qu'on sauve l'Impératrice. Il étoit nuit. Dans le tumulte de cette exécution on prit pour la voix d'Agrippine celle de sa suivante, & les ministres de Néron assommerent à coups de rames la fidelle Acéraunia. *Voyez* AGRIPPINE.

ACESTIUM, femme Athénienne. Elle descendoit du fameux Thémistocle; son grand âge & sa naissance font toute sa célébrité. On assure qu'elle vit dans sa vie six personnes de sa famille Prêtres d'un temple de Cérès à Athenes; savoir Léonce son bisaïeul; Sophocle son aïeul, Xénocle son pere, Thémistocle son mari, Théophraste son fils, & un autre Sophocle son frere.

ACHINOAM, femme de David, de la ville d'Israël, dans la tribu de Juda.

Elle fut mere d'Amnon, qu'Absalon, autre fils de David, fit assassiner pour venger l'honneur de

fa sœur Thamar. Les Amalécites la firent prisonniere, & David la délivra l'an du monde 1980.

L'histoire parle aussi d'une autre Achinoam, fille d'Achimaas, & femme de Saül.

ACMÉ, fille Juive, d'une illustre origine.

Etant à Rome, elle s'attira l'estime de l'Impératrice Livie, femme d'Auguste, qui la retint à son service, & lui accorda toute sa confiance. Voulant rendre service à Antipater, fils du grand Hérode, qui étoit persécuté par Salomé, sœur de son pere, elle écrivit une lettre à Hérode, comme venant de la part de l'Impératrice Livie, dont elle avoit contrefait l'écriture. Cette lettre tendoit à détruire Salomé dans l'esprit d'Hérode; mais la fourberie fut malheureusement découverte, & Acmé fut punie de mort l'an du monde 4000, le premier de la naissance de J. C.

ACMÉ, jeune Romaine. Catulle nous apprend qu'elle fut la maîtresse d'un Romain nommé *Septimius*. Il en parle dans l'épigramme qui commence par ces vers:

Acmen, Septimius, suos amores,
Tenens in gremio: Mea, inquit, Acme.

» Septimius tenant entre ses bras sa maîtresse Acmé,
» lui dit: ma chere Acmé, &c.

ACTÉ, affranchie de Néron. Ce Prince, dans sa jeunesse, l'aima beaucoup, & fut sur le point de l'épouser. Comme elle étoit d'Asie, Néron, qui vouloit ennoblir l'objet de ses amours, prit de-là occasion d'assurer qu'elle descendoit d'Attale, Roi de Pergame.

ACTIA, dame Romaine, fille d'Actius Balbus, & de Julie, sœur de César.

Le pere d'Actia n'étoit pas aussi illustre que sa mere. Quoiqu'Actius Balbus eût été décoré de la préture, son nom n'étoit pas sans tache, & on lui reprochoit d'avoir exercé d'autres emplois peu honorables; mais Actia est assez illustre par le titre

de mere d'Auguſte. Elle fut la ſeconde femme de Caïus Octavius, & c'eſt de ce mariage que nâquit Auguſte.

Les anciens Hiſtoriens ont peut-être cru ajouter quelque choſe à la gloire des grands hommes en racontant des prodiges arrivés à leur naiſſance. Ils rapportent qu'Actia s'étant endormie dans le temple d'Apollon, ſongea qu'elle avoit commerce avec un dragon. Lorſqu'elle fut arrivée au terme de ſon accouchement, elle eut un autre ſonge, pendant lequel il lui ſembloit que ſes entrailles étoient enlevées au Ciel, & répandues ſur toute la terre : préſages aſſurés, diſent ces graves Auteurs, de la ſuprême puiſſance dont Auguſte devoit jouir un jour. Après la mort d'Octavius, Actia ſe remaria à M. Philippus. Elle en eut un fils nommé *L. Philippus*, qui fut depuis mis à mort par l'ordre de Caligula. Actia ne goûta point le plaiſir de voir ſon fils dans tout l'éclat de ſa gloire. Elle mourut pendant ſon premier conſulat, l'an de Rome 711.

ACUTIA, femme de Publius Vitellius. Elle fut accuſée de crime de leze-majeſté par Lelius Balbus, & condamnée ſous le conſulat de Cneïus Acerronius, & de Caïus Pontius.

ADA, fille d'Elon, Prince Héthéen. Eſaü, alors âgé de quarante ans, l'épouſa l'an du monde 2239, avant J. C. 1796, & en eut un fils nommé *Eliphas*. L'écriture nous apprend qu'Iſaac & Rébecca n'approuverent point ce mariage d'Eſaü avec une fille étrangere & réprouvée par leur loi.

ADA, Reine de Carie. Suivant la coutume des Cariens elle épouſa ſon frere Hidricé, & gouverna avec lui pendant ſept ans. Hidricé étant mort, Ada régna ſeule l'eſpace de quatre ans, au bout deſquels la couronne lui fut ravie par ſon jeune frere Pexadore. Pour ſoutenir ſon uſurpation, Pexadore rechercha l'alliance d'Orondaobate, Satrape du Roi de Perſe, & lui donna en mariage ſa fille Ada. Après la mort de ſon beau-pere, le Satrape s'em-

para du Trône de Carie ; mais il n'en jouit pas long-temps.

Alexandre, dans le cours de ses conquêtes, étant entré dans la Carie, Ada vint implorer son secours. Alexandre prit & rasa la ville d'Halicarnasse, après en avoir chassé Orondaobate ; il soumit ensuite toute la Carie, & en laissa le gouvernement à la Reine Ada, avec un secours de deux cens hommes de cavalerie, & cinq cens d'infanterie, la quatrieme année de la CXI[e] olympiade, 333 ans avant J. C.

ADA, Comtesse de Hollande. En 1203, elle succéda à son pere Thierry VII. Elle épousa un Comte de Looz ; mais ni ses sujets ni les Princes voisins n'approuverent ce mariage. Guillaume I, frere de Thierry, profita du mécontentement général pour se rendre maître de la Hollande vers l'an 1204.

ADALINDE *ou* ADÉLAÏDE, *ou* ADELVIDE. On donne ce nom à une concubine de Charlemagne, qui fut mere de Thierry. C'est tout ce qu'on sait de cette dame.

ADÉLAIDE, Reine de France, seconde femme de Louis II, dit *le Begue*, & sœur de Wilfrid ou Wilfied, Abbé de Flavigni en Bourgogne. On croit que ce Prince l'épousa plus par obéissance que par inclination, & que Charles le Chauve, son pere, à l'insu duquel il avoit contracté un premier mariage avec Ansgarde, le força de prendre Adélaïde. Quoi qu'il en soit, après la mort de Charles, Louis le Begue, affranchi de l'autorité paternelle, voulut renvoyer sa seconde femme. Il la garda cependant ; mais il ne la fit point couronner.

Il est à présumer qu'Adélaïde auroit joui de tous les droits de Reine si le Roi son époux eût vécu plus long-temps. Elle avoit su déjà rendre Louis sensible ; & lorsque ce Prince mourut en 879, après dix-huit mois de regne, elle étoit grosse de quatre mois. Elle fut mere de Charles III, dit *le Simple*, qui ne monta sur le Trône qu'en 898. On ignore le temps de la mort d'Adélaïde.

ADÉLAIDE, ADÉLAÏS *ou* ALIX, Reine de France. Elle étoit femme de Hugues-Capet, Roi de France en 987, & mere de Robert.

On ne connoît ni sa famille ni le temps de sa mort. Un fragment de l'histoire de France marque qu'elle étoit fille d'un Comte de Poitou. Les Historiens modernes croient qu'elle étoit fille de Guillaume III, dit *Tête d'Etoupe*, Duc de Guienne, probablement le même que ce Comte de Poitou. Helgaud dit qu'elle étoit Italienne ou venue d'Italie; &, suivant cet Auteur, elle fit bâtir le monastere de S. Frambault à Senlis; mais ce qu'on ne révoque point en doute, & ce qui doit la rendre chere à tout Français, c'est qu'elle est la tige maternelle de la maison régnante. Adélaïde vivoit encore en 987, après le couronnement de Hugues-Capet.

ADÉLAIDE *ou* ADÉLAÏS de Maurienne ou de Savoye, Reine de France.

Elle étoit fille ainée de Humbert II du nom, Comte de Maurienne & de Savoie. Sa mere, nommée *Gisle* ou *Gizele* de Bourgogne-Comté, étoit niece du Pape Calixte II. Elle épousa en 1115 Louis VI, dit *le Gros*, Roi de France; & ce mariage fut conclu en partie à la sollicitation d'Yves, Evêque de Chartres, comme on l'apprend par une de ses lettres. C'est la 239e : le Prélat y remontre à Louis, que les intérêts de la Religion & ceux de l'Etat exigent qu'il épouse Adélaïde.

» Elle est, dit-il dans cette lettre, d'un âge con-
» venable, d'une naissance illustre, & passe pour
» avoir beaucoup de vertu & de mérite : on res-
» pecte ses sentiments, on estime ses mœurs. C'est
» enfin une alliance que le Ciel approuvera, & à
» laquelle applaudiront tous ceux qui prennent sin-
» cérement vos intérêts. Ce mariage, ajoute-t-il,
» est d'autant plus nécessaire que vous êtes sans
» enfants, & que, si vous mouriez sans laisser de
» successeur, il seroit à craindre qu'on ne vît naî-
» tre des désordres & des factions qui déchireroient

» cruellement la France : au contraire, par la naif-
» fance d'un Prince, la paix de l'Etat & celle de
» l'églife font affurées. «

Adélaïde eut peu de part au gouvernement. Elle fit bâtir à Montmartre un monaftere pour les Religieux de l'ordre de S. Benoît, avec l'églife & la chapelle des Martyrs.

ADÉLAIDE DE CHAMPAGNE, Reine de France. *Voyez* ALIX.

ADÉLAIDE, femme de Robert le Fort, Duc & Marquis de France, & mere d'Eudes & de Robert qui furent couronnés Rois de France. On ne fait pas bien quelle étoit fa famille. Quelques-uns la font fille de l'Empereur Louis le Débonnaire. Il eft fûr qu'elle étoit veuve de Conrad, Comte en Allemagne. On dit qu'elle avoit eu de ce mariage Conrad le jeune, Comte de Paris; Welf, Abbé de Sainte Colombe de Sens, Duc de Bourgogne; & une fille nommée *Pétronille*, femme de Tertulle, premier Comte d'Anjou.

ADÉLAIDE *ou* ADELE de Normandie, furnommée *Gerloc* ou *Guibord*. Elle étoit fille de Rollon, Duc de Normandie, & de Poppé, & fœur de Guillaume, dit *Longue-Epée*, qui lui fit époufer, l'an 927, Guillaume, furnommé *Tête-d'Etoupes*, Comte de Poitiers, & depuis Duc de Guienne. On prétend qu'elle eft mere d'Adélaïde, femme de Hugues Capet.

ADÉLAIDE, ADÉLEÏDE, *ou* ALIX, fille de Raoul ou Rodolphe, Roi de Bourgogne, née l'an 931. C'étoit une des plus belles perfonnes de fon temps. A l'âge de feize ans elle époufa Lothaire, dit *le Jeune*, Roi d'Italie. Ce Prince ayant été empoifonné, Adélaïde refta veuve à dix-neuf ans. Trois femaines après la mort de fon mari, Bérenger fe fit couronner Roi d'Italie, & voulant la forcer d'époufer fon fils, l'affiégea dans Pavie, prit cette ville, viola cette Princeffe, & l'enferma enfuite dans le château de Garde, ne lui laiffant qu'une de fes femmes pour la fervir, & un Prêtre pour lui

dire la messe. Elle trouva le moyen de s'échapper de sa prison. L'Archevêque de Reggio lui avoit offert une retraite ; elle ne marchoit que de nuit, à pied, se cachant le jour dans les bleds, tandis que son Aumônier alloit quêter des vivres dans les villages. Un détachement de l'armée d'Othon, Roi d'Allemagne, l'ayant rencontrée, la conduisit à Canose, où ce Prince l'épousa, & en eut Othon II, qui fut appellé à Rome à l'âge de douze ans, & couronné par le Pape Jean XIII l'an 667.

Adélaïde, après la mort de son mari, gouverna quelque temps en Allemagne ; mais Théophanie, femme d'Othon II, jalouse de l'autorité, la força de se retirer auprès de son frere Conrad, Roi de Bourgogne. Après la mort d'Othon II & de Théophanie, Adélaïde fut rappellée par Othon III, son petit-fils, qui lui confia toute l'autorité. Quelques troubles qui s'éleverent en Bourgogne l'obligerent à y faire un voyage sur la fin de ses jours. Après avoir rétabli le calme dans ce royaume, elle se retira au monastere de Payerne, qu'elle avoit fait bâtir au-delà du mont Jou. Elle acheva de le doter, & reprit ensuite la route d'Allemagne; mais elle fut obligée de s'arrêter au monastere de Seltz sur le Rhin, où elle mourut âgée d'environ soixante-neuf ans, le 16 de décembre 999. Cette Princesse a été mise au nombre des Saintes.

ADÉLAIDE *ou* ALIX DE FLANDRE, fille de Robert I, dit *le Frison*, & de Gertrude de Saxe. Elle fut d'abord mariée à S. Canut, Roi de Dannemarck, & en eut Charles le Bon, Comte de Flandre. Elle contracta depuis une seconde alliance avec Roger, Duc de Calabre en Italie.

ADÉLAIDE, femme de Frédéric, Prince de Saxe. Cette Princesse, célebre par sa beauté, conçut un amour criminel pour Louis, Marquis de Thuringe ; &, n'écoutant que sa passion, elle résolut d'immoler son époux à son amant.

Un jour le Marquis, accompagné d'une troupe

de cavaliers, fit appeller Adélaïde pour lui parler. Après s'être entretenu quelque temps avec elle, il commença à chasser dans le bois du château de Frédéric. Adélaïde courut aussi-tôt vers son époux, qui étoit alors au bain ; &, comme elle en étoit convenue avec son amant, feignant une grande colere, elle dit à Frédéric qu'il falloit qu'il fût bien lâche pour souffrir que le Marquis vînt chasser si près de lui sur ses terres. Frédéric, confus & animé par les reproches de sa femme, poursuivit imprudemment le Marquis, n'étant suivi que d'un très-petit nombre de ses gens. La querelle s'engage ; & Frédéric, qui avoit beaucoup moins de monde que son adversaire, y fut tué l'an 1065. Après sa mort Adélaïde combla sa perfidie en épousant le meurtrier de son époux.

ADÉLAIDE, nommée aussi *Praxede*, fille du Roi des Russes, veuve d'Othon, Margrave de Brandebourg. Elle épousa l'Empereur Henri IV. Ce Prince conçut pour elle la haine la plus violente, & lui fit les outrages les plus sanglants. Il l'enferma dans une étroite prison. Là, il abandonna son honneur à la brutalité de plusieurs hommes, & poussa la rage jusqu'à exhorter son propre fils à la violer. Adélaïde fut assez heureuse pour se sauver. Elle se refugia auprès de la Comtesse Mathilde, dont elle fut très-bien reçue. Elle se rendit avec elle au Concile de Plaisance, au mois de mars 1095. Elle exposa devant les Peres assemblés les outrages & les infamies qu'elle avoit essuyés de la part de son époux. Elle alla ensuite cacher sa douleur & sa honte dans un monastere, où elle mourut saintement.

ADÉLAIDE, Religieuse de Bingen, vers l'an 1140. Un sujet bien léger en apparence lui inspira le désir d'embrasser la vie religieuse. Elle alloit un jour à l'église, parée magnifiquement. En chemin elle heurta du pied contre la racine d'un arbre, & tomba. Ses suivantes la releverent ; Adélaïde, changée tout-à-coup, s'écria : » mon corps a heurté & est » tombé. Que cette chûte procure le salut & la ré-

» surrection de mon ame ! « Elle renonça dès-lors à toutes les parures mondaines, & se retira dans une petite maison qui joignoit les murailles de l'église, où elle passa le reste de sa vie. On lui attribue le don de prophétie. On assure qu'elle eut, en dormant, diverses inspirations, & qu'elle apprit par infusion plusieurs sciences, & même la langue latine.

ADELE. *Voyez* ALIX, Comtesse de Crépi. ADÉLAÏDE *ou* ALIX de Champagne est aussi nommée *ADELE*.

ADELINDE, ADALINDE, ADÉLAÏDE *ou* ADELVIDE, l'une des concubines de Charlemagne, laquelle fut mere de Thierry.

ADORNI (*la bienheureuse Catherine Fieschi.*) Elle naquit à Genes, en 1447, de Jacques Fieschi, qui descendoit de Robert frere de Sinibald, qui fut le Pape Innocent IV. Elle parut, dès l'âge le plus tendre, dans l'intention de se consacrer à Dieu; mais Dieu la voulut conduire à lui par la voie du monde, & permit que ses parents la mariassent à Julien Adorni, Noble Génois, d'une famille illustre, mais homme de moeurs extravagantes & d'une humeur fâcheuse. Elle n'opposa, durant plusieurs années, que de la douceur & de la patience aux travers de son mari, qu'elle sut enfin résoudre à vivre avec elle dans la continence, & même à s'engager dans le tiers-ordre de S. François.

Dès qu'il fut mort elle se retira dans un hôpital de Geneve, pour y servir les pauvres. Elle y mourut le 14 de septembre 1510, après environ neuf ans d'une maladie extraordinaire, que les dévots regarderent comme surnaturelle, & comme l'effet d'un excès d'amour de Dieu. Quoi qu'il en soit, ses vertus la rendirent très-digne d'être proclamée bienheureuse par la voix publique, & même par de très-saints personnages.

Elle n'avoit fait aucune sorte d'étude; &, n'ayant eu pour maître que l'Esprit-Saint, elle composa deux ouvrages que S. François de Sales loue beau-

coup dans la Préface de son *Traité de l'amour de Dieu*; l'un est sur le Purgatoire, & l'autre est un *Dialogue de l'ame & du corps*. Ils ont été l'un & l'autre imprimés, & l'on est étonné de l'y voir traiter d'une maniere satisfaisante des questions théologiques très-difficiles.

Elle avoit souvent des extases, & communément ce qu'elle disoit alors étoit en vers; mais elle n'a rien composé de sang-froid en ce genre. Elle aimoit la poésie, & faisoit ses délices de la lecture des Poëtes qui s'étoient consacrés à chanter le divin amour, dont elle étoit elle-même enflammée. Elle gravoit profondément dans sa mémoire les plus beaux endroits de leurs ouvrages, & les répétoit souvent avec plaisir. Vraisemblablement ces morceaux de poésie lui fournissoient les vers qu'on entendoit sortir de sa bouche durant ses extases. On a pour le moins sept éditions de sa vie écrite en Italien par Cattaneo Marbatto. L'on y voit à la fin une longue liste de tous les Ecrivains qui parlent d'elle avec éloge.

ADRIA & AUSTRIA, filles naturelles de Pierre Arétin. Elles serviront de matiere à cet article, qui, par occasion, fera connoître les maîtresses de cet homme si célebre, qui ne mérita de l'être que par ses défauts, par ses vices, & par l'abus qu'il fit presque toujours de l'esprit qu'il avoit reçu de la nature, & que la pauvreté dans laquelle il passa son enfance & sa jeunesse, l'avoit empêché de cultiver par aucune sorte d'étude.

Tout ce que l'on dira sera pris des pages 86, 99 & 171 de sa vie par le Comte Mazzuchelli, la seule à laquelle on puisse s'en rapporter, parce que l'Auteur n'avance rien dont il ne donne ou n'indique les preuves. Elle parut à Padoue en 1741, *in-8°*, chez Joseph Comino, sous ce titre: *Vita di Pietro Aretino scritta dal conte Giammaria Mazzuchelli Bresciano*. L'on ne fera que traduire, mais très-librement, en faisant rentrer des notes dans le texte, & supprimant

la plupart des citations, que l'on peut voir, l'ouvrage même étant suffisamment connu dans ce pays-ci.

La dissolution des mœurs étoit assez commune dans le XVIe siecle ; mais il paroît qu'à cet égard l'Arétin se distingua beaucoup plus que les autres, puisque l'on voit des médailles qu'il fit frapper en l'honneur de ses concubines, & des filles qu'il en eut. Il ne voulut jamais se marier, & rien n'est plus ridiculement orgueilleux que la raison qu'il en donne dans une lettre de son sixieme Livre.

» Si je n'ai pas voulu prendre femme dans ma » jeunesse, dit-il, c'est uniquement parce que le jour » que je naquis le Ciel me donna pour compagne » la vertu, qui, par son union avec moi, m'a fait » pere des enfants que tout le monde sait. «

Ses amours cependant avec un grand nombre de femmes l'ont fait connoître pour un homme très-lascif ; mais il seroit trop long & trop difficile de donner la liste complette de ses maîtresses.

Il fait mention, dans le premier volume de ses Lettres, d'une Paule & d'une Laure, qu'il aima lorsqu'il étoit à Reggio. Dans le second volume il dit » qu'il devint amoureux de la derniere, pour faire » compagnie à l'amour généreux de Jean de Mé- » dicis, aussi facile que difficile. « Il s'agit-là de Jean de Médicis, grand homme de guerre, & pere du Duc Côme I, lequel mourut le 30 de décembre 1526, à Mantoue, entre les bras de l'Arétin, qu'il aimoit beaucoup, d'une blessure qu'il avoit reçue au siege de Governolo.

L'Arétin eut ensuite pour maîtresse une Angele Zaffetta, courtisane publique ; une autre qu'il appelle *Contessa Madrina* ; une *Catherine Sandella* ; une *Angele Sarra* ; une *Franceschina* ; une *Madonna Paolina*, qui peut-être ne differe pas de Paule nommée ci-dessus. La femme de Jean-Antoine Sirena, laquelle s'appelloit *Angele*, & dont il est beaucoup parlé dans le premier volume de ses Lettres, fut aussi l'objet de son amour. Il composa quelques

stances à sa louange ; &, comme il affectoit de dire que ses liaisons avec la Sirena, qu'il qualifioit jeune femme très-chaste, étoient honnêtes, il voulut dédier ces stances à l'Impératrice, en disant qu'il les avoit composées très-chastement. Cela n'empêcha pas que les parents de cette femme ne trouvassent que tout l'honneur qu'il lui faisoit par la chasteté de son intention ne lui fit du déshonneur.

Mais les amours de l'Arétin ne se bornerent pas là. La plupart des femmes qu'il eut à son service satisfirent son incontinence. Le Sansovin, son ami, ne put s'empêcher de le reprendre dans une Lettre, de ce qu'il ouvroit trop facilement sa maison aux femmes de joie. Entre celles qui le servirent, il fait mention lui-même d'une Marietta dall' Oro, d'une Claire, & d'une Marguerite Pocofila, lesquelles étoient surnommées *Arétine*.

Marietta dall' Oro pourroit bien être celle dont il fit la femme d'Ambroise Eusebi, son éleve ; ce qui semble résulter d'une de ses lettres du second tome, & d'une d'Eusebi qui se trouve dans le même volume.

Il n'est pas tout-à-fait hors de propos, à l'occasion de cet Eusebi, de rapporter quelque chose qui concerne l'Arétin dans la premiere scene du troisieme acte de la *Cognata*, (la belle-sœur) comédie de Nicolas Zani. Les Acteurs de la scene sont *Pindare*, valet, & *Lurconio*, parasite.

PINDARE.

» Puisque je me suis ressouvenu de l'Arétin, je » veux te dire ce qui lui est arrivé. «

LURCONIO.

» Que lui est-il donc arrivé ? «

PINDARE.

» Je te le dirai. «

» Pierre, plus âpre après les jeunes garçons que » ne le sont les précepteurs, & qui dépenseroit à

» cet égard plus que les Siennois ne font à la taverne;
» avoit dans sa maison un jeune homme de vingt
» ans ou plus ; & comme ce jeune homme étoit
» honteux d'être en cet état, & le vouloit quitter,
» il lui donna, pour le retenir, une femme ; &,
» l'ayant lié de cette chaîne, il se servoit de l'un
» & de l'autre. Ensuite il envoya ce jeune homme
» en France pour quelque affaire ; & suivant sa
» coutume, il alla dans les auberges à la chasse des
» jennes gens, n'en logeant plus chez lui. Cela fut
» cause qu'un jour la femme du jeune homme s'étant
» levée de très-grand matin, lui vola tout ce qu'il
» avoit, & s'étant embarquée, s'en alla, Dieu
» sait où. «

LURCONIO.

» Ne lui laissa-t-elle rien ? «

PINDARE.

» Rien, si ce n'est la médisance, & les hardes
» qu'il avoit sur son corps, ou hors de chez lui. Cela
» fit que dans tout Venise on le montroit au doigt,
» & que chacun disoit : *le voilà ! le voilà !* «

LURCONIO.

» Eh quoi ! n'en rougit-il point ? «

PINDARE.

» Pourquoi veux-tu qu'il en rougisse ? Ne vois-tu
» pas qu'il aime moins son honneur que nos Sei-
» gneurs modernes n'aiment la justice ? «

LURCONIO.

» Ne m'en dis pas davantage, & crois qu'elle le
» traita comme il le méritoit. «

Ce ne fut pas là tout ce que l'Arétin eut à souffrir du mari de la femme. Il avoit envoyé le premier en France, pour recevoir six cens écus d'or,

promis par le Roi François I. Eusebi les reçut, & les perdit au jeu. L'Arétin se mit dans la tête que c'avoit été chez le Cardinal de' Gaddi, dont il parle en divers endroits de ses ouvrages comme d'un homme généralement méprisé. Il se vengea par une lettre prodigieusement insolente, qu'il écrivit à ce Cardinal, & par divers traits de satyre qu'il sema dans d'autres ouvrages.

Il apprit dans la suite que la perte de son argent s'étoit faite dans la maison de Pierre Strozzi, fameux Capitaine de ce temps-là, qu'il voulut, par des lettres fort hautes, forcer de lui rendre la somme; mais Strozzi rejetta sa demande & méprisa ses menaces: il lui fut même imposer silence de maniere à le faire trembler. Eusebi, qui précédemment avoit donné des marques de son zele pour son maître, en donnant des coups de bâton à Niccolò Franco, d'abord ami, puis ennemi mortel de l'Arétin, ayant perdu l'argent de son maître & sa femme, s'enfuit à Lisbonne.

La maîtresse que l'Arétin aima le plus, & le plus long-temps, fut Pernice Riccia, femme mariée qu'il garda quelque temps dans sa maison. Il en eut un soin prodigieux, ne la quitta point durant une maladie de treize mois, & ne cessa point de l'aimer, lorsqu'elle l'eut trahi cruellement en s'enfuyant avec un autre galant. Il la pleura même pendant plusieurs années après sa mort, arrivée en 1545. Il parle d'elle dans plusieurs lettres de son premier & de son second volume.

Il eut de ces diverses concubines plusieurs filles, dont une, qui peut-être fut la premiere, & dont la mere fut Catherine Sandella, nommée ci-dessus, vint au monde dans le mois de juin 1537. Il paroît qu'elle fut tenue sur les fonts par le célebre Peintre Frà Bastiano del Piombo, & par le Libraire François Marcolino. Le lieu de sa naissance la lui fit nommer Adria. La tendresse qu'il eut pour cette fille, dont il parle souvent comme d'une jeune personne

de beaucoup d'esprit & de bonne humeur, fut si grande, qu'il en donne de fortes preuves dans beaucoup de ses lettres, & qu'il en voulut immortaliser la mémoire par une médaille, où d'un côté l'on voit la tête de la mere, avec cette inscription : CATERINA MATER (*Catherine mere ;*) & de l'autre la tête de la fille, avec ces mots autour : HADRIA DIVI PETRI ARETINI FILIA, (*Adria, fille du divin Pierre Arétin.*)

Son amour pour cette fille lui fit désirer vivement de la marier. Il paroît qu'en conséquence il la fit élever dans un couvent, & prit de bonne heure ses mesures pour lui faire une dot de mille ducats, somme alors très-considérable. Côme I. Duc de Toscane, le Cardinal de Ravenne, & Don Juan de Mendoza, Ambassadeur de Charles-Quint à Venise, concoururent à former cette dot. Le premier donna trois cens ducats, pour n'être remis au mari qu'après la consommation du mariage. Le second donna deux cens ducats, faisant partie de cinq cens qu'il avoit promis à l'Arétin ; & le troisieme en donna cent. Des sûretés furent données au futur mari pour les quatre cens ducats de surplus. Le mari fut Diotallevi Rota, citoyen d'Urbin, mais originaire de Bergame, lequel avoit vingt-neuf ans. Le mariage, qui se conclut en 1548, à Venise, se fit l'année d'après ; & le mari ne conduisit sa femme à Urbin qu'au mois de juin 1550, après avoir reçu toute la dot. Le Duc & la Duchesse d'Urbin firent des honneurs singuliers à la jeune femme, en considération de son pere, qu'ils estimoient beaucoup l'un & l'autre.

» Je ne méritois pas, dit l'Arétin au Duc dans une » lettre de son cinquieme volume, qu'une si grande » foule de cavaliers allât, par ordre de votre bé- » nigne politesse, au-devant de ma fille jusqu'à huit » milles d'Urbin. Vous me faites, non paroître, mais » être réellement quelque chose dans le monde. «

Il parle un peu plus bas du concours du peuple, » des fenêtres illuminées, lorsque la chaste jouvent

» elle fit, à trois heures de nuit, son entrée dans » la ville, « & de l'honneur que le Duc & la Duchesse lui firent de l'envoyer complimenter de leur part aussi-tôt qu'elle fut arrivée.

Mais le plaisir qu'il eut de ce mariage & de l'accueil fait à sa fille, fut suivi, quelques années après, d'un violent chagrin, parce que les parents de son gendre en agissoient mal avec sa fille. Il fut obligé de l'aller chercher pour la ramener à Venise, & de la garder chez lui. Depuis, il consentit, après mille promesses du mari, qu'il la ramenât à Urbin; mais différents dégoûts domestiques occasionnerent une nouvelle brouillerie; ce qui l'obligea de recourir, par une lettre très-pressante, à la Duchesse d'Urbin, pour la supplier de se faire rendre compte de ces querelles domestiques, & d'interposer son autorité pour rendre le sort d'Adria plus heureux.

Il lui naquit, au mois de septembre 1547, une autre fille, dont il parle dans plusieurs des lettres des tomes V & VI. Il lui donna le nom d'*Austria*, tant à cause de son extrême vénération pour la maison d'Autriche, que pour avoir dans ce nom un puissant motif de la marier. En effet, comme il n'eut pas pour elle moins de tendresse que pour Adria, il ne désira pas moins fortement de la voir mariée; mais il n'en eut pas la satisfaction. Elle n'avoit qu'environ dix ans lorsqu'il mourut. Il n'avoit pas oublié cependant de penser à faire la dot de cette fille. Les Juntes avoient à lui sept cens écus. Il pria le Duc d'Urbin de vouloir bien recevoir cette somme, & d'assigner un bien qui fût pour la dot d'Austria.

L'on apprend d'une lettre de Marcolino, compere de l'Arétin, que ce dernier eut une troisieme fille, qui mourut très-jeune, & peut-être au maillot. Elle avoit eu pour parrein ce même Marcolino, qui l'avoit été d'Adria. Cette fille dut être la troisieme, & être née après Austria, puisqu'en parlant de celle-ci, son pere dit quelque part, que Dieu lui avoit donné une seconde fille.

Malgré tous les vices de l'Arétin, il faut lui rendre justice, & le louer d'avoir été bon pere. On vient d'en voir des preuves ; on y peut ajouter quelque chose que le Doni rapporte : voici ce que c'est.

» Etant allé, dit-il, un matin chez le Seigneur » Pierre Arétin, avec un de mes amis, qui désiroit de voir un si grand homme ; dès l'entrée de » sa chambre je le vis qui s'amusoit avec une petite fille qu'il avoit, à quelques-uns de ces petits » jeux qui plaisent ordinairement à des peres très » tendres pour leurs enfants. Dès que j'eus vu » cela, je posai mes mains à plat sur la poitrine de » celui qui m'accompagnoit, en lui disant : attendez un peu, vous ne pouvez pas entrer ici. « L'Arétin cependant me dit : » Laissez-le entrer » aussi..... Non, lui repliquai-je, il n'a point encore » eu d'enfants. «

L'Arétin, né bâtard, & n'ayant point été légitimé, ne pensa jamais, quelque tendresse qu'il eut pour ses filles, à les faire légitimer. Sa réponse aux reproches qu'on lui faisoit à ce sujet est si singuliere, & si bien dans son goût, qu'elle mérite d'être rapportée. On la trouve dans le cinquieme volume de ses Lettres, page 165. » Quant à ce qu'ils me » blâment, dit-il, de ce que je ne fais point légitimer mes filles, je n'importune pour cette grace, » ni la sainteté du Pape, ni la majesté de l'Empereur, parce que mon esprit, qui les tient dans » mon cœur, les a légitimées de maniere qu'elles » n'ont pas besoin à cet égard d'autre cérémonie. «

ADRICHOMIA, (*Cornélie*) Religieuse de l'ordre de S. Augustin, au XVIe siecle, fille d'un Gentilhomme Hollandois. Elle se distingua par son talent pour la poésie, & elle ne l'employa jamais que pour l'honneur de la Religion. Elle mit en vers les pseaumes de David, & composa quelques autres poëmes sacrés.

ÆLIA PETINA, dame Romaine, de la famille des Tubéron. L'Empereur Claude l'épousa, & eurent un

fils nommé *Antoine*. Il la répudia ensuite pour faire place à Messaline, dont il étoit devenu amoureux.

AFRANIE, femme de Lucinius Buccio, Sénateur Romain. Elle vivoit encore sous le premier consulat de J. César, l'an de Rome 696. Cette femme étoit possédée du démon de la chicane, & plaidoit elle-même ses procès devant le Préteur, avec une hardiesse qui alloit jusqu'à l'effronterie. C'est pourquoi les femmes hardies & effrontées étoient appellées de son temps *Afranies*.

AFRANIE, fille de L. Menenius Agrippa, qui fut Consul 502 ans avant J. C. Ebusse, veuve de Menenius Agrippa, possédant un bien très-considérable, institua sa fille Pétronille son héritiere, & ne laissa que vingt mille écus aux fils d'Afranie, son autre fille, quoique les deux sœurs fussent également dignes, par leur mérite, de la tendresse de leur mere. Afranie ne voulut point se servir, contre sa sœur, de la ressource que la loi lui fournissoit, qui étoit de jurer devant les Centurions qu'elle avoit été déshéritée sans aucune cause; elle aima mieux se soumettre aux dernieres volontés de sa mere, que de les faire déclarer nulles par les Juges, & se montra d'autant moins digne du tort qu'elle souffroit qu'elle le supporta plus patiemment.

AFRE, (*sainte*) martyre en Crete. Elle avoit été formée au métier de courtisanne par Hilarie, sa mere. Elles étoient payennes. Afre & ses trois servantes, Euprepie, Euménie & Digne, se prostituoient à tous ceux qui se présentoient, lorsque Narcisse, Evêque de Jerusalem, vint se cacher en Crete pendant la persécution de Dioclétien & de Maximien. Afre l'entendit annoncer l'Evangile, & sa vie passée lui fit horreur. Elle en avoua toute l'infamie au saint Evêque, qui, l'ayant suffisamment instruite, la baptisa. Sa mere Hilarie & ses trois servantes reçurent aussi le baptême.

Ceux qu'Afre avoit coutume de recevoir chez elle, voyant que sa porte étoit fermée, & que l'on refu

soit de la leur ouvrir, l'allerent dénoncer comme Chrétienne. Elle confessa Jesus-Christ avec beaucoup de fermeté devant le juge, qui, ne pouvant l'engager à revenir au culte des faux Dieux, la fit brûler vive. Huit jours après, sa mere Hilarie, & ses trois servantes Euprepie, Euménie & Digne, qui ne cessoient pas de veiller à son tombeau, furent arrêtées, & souffrirent le même supplice, avec plusieurs autres martyrs.

AGALIS ou ANAGALIS, femme de l'isle de Corfou. Les Auteurs anciens parlent avec éloge de son savoir. Elle possédoit principalement la rhétorique, & donnoit aussi des leçons de grammaire. On assure même qu'elle en avoit composé quelques traités. Meursius, en son ouvrage *des Jeux des Grecs*, lui attribue l'invention d'une sorte de jeu de paume qui consistoit à prendre la balle avant qu'elle eût touché la muraille.

AGAMEDE, magicienne. *Voyez* PÉRIMEDE.

AGANICE, Thessalienne, fille d'Hégétor. Elle est la premiere femme connue pour s'être adonnée à l'étude de l'astronomie. Ses observations l'ayant mise en état de prévoir les temps des éclipses de lune, elle les annonçoit d'avance; &, comme les autres femmes Thessaliennes se livroient presque toutes aux cérémonies magiques, elles la crurent bien plus habile qu'elles dans leur science. Elle leur fit accroire que, par ses enchantements, elle pouvoit faire descendre la lune du ciel sur la terre.

AGAPE, Dame Espagnole de grande maison, qui donna dans les erreurs des Gnostiques avec le Rhéteur Elpidius, du temps de l'Empereur Théodose.

AGAR, Egyptienne, servante d'Abraham. Sara, femme d'Abraham, se voyant sans enfants, pria elle-même son mari d'essayer si Agar ne seroit pas plus heureuse qu'elle. Abraham se rendit aux volontés de son épouse, & il eut bientôt la joie de voir Agar enceinte. Agar, fiere de donner un héritier à la maison d'Abraham, commença à mépri-

ser sa maîtresse. Sara en porta ses plaintes à Abraham, qui lui permit de châtier l'insolence de son esclave. Sara usa de la permission avec tant de rigueur que la malheureuse Agar s'enfuit dans le désert, & s'arrêta proche d'une fontaine qui étoit sur le chemin de Sur. Là elle vit un Ange qui lui commanda de retourner dans la maison d'Abraham, & d'appaiser sa maîtresse par ses soumissions, lui annonçant que sa postérité seroit un jour très-nombreuse, & qu'elle auroit un fils à qui il ordonna de donner le nom d'*Ismaël*. Agar retourna dans la maison d'Abraham, & y mit au monde un fils qu'elle appella *Ismaël*, selon l'ordre de l'Ange. Ce fils tant désiré déplut à Sara, qui força son mari de le chasser avec sa mere. Abraham donna à Agar du pain & de l'eau, & la renvoya avec le jeune Ismaël, alors âgé de dix-huit ans. Agar s'enfonça dans le désert de Bersabée; l'eau lui manqua bientôt; & la chaleur étant excessive, elle vit son fils prêt à mourir de soif: elle le laissa sous un arbre, & s'éloigna, pour ne pas être témoin de sa mort. Un Ange vint la consoler, lui recommanda d'avoir soin de son fils, qui devoit être un jour chef d'un grand peuple. Il lui montra un puits plein d'eau, dont elle donna à boire à son fils. L'historien Josephe, sans avoir recours au merveilleux, raconte que des bergers secoururent Agar dans cette extrémité.

AGARISTE *ou* AGARISTIE, fille d'Hippocrate. Elle épousa Xantippe, & eut de ce mariage le fameux Périclès. On rapporte que, quelque temps avant son accouchement, elle s'imagina en songe enfanter un lion.

AGARISTE, jeune Athénienne. Elle étoit d'une beauté si rare, que les jeunes gens de la Grece les mieux faits, qui en étoient épris, célébroient à l'envi des jeux publics pour mériter sa tendresse. Elle étoit fille de Clisthenes qui chassa d'Athenes le tyran Hippias, fils de Pisistrate, la troisieme année de la LXVIIe Olympiade, & avant J. C. 510. Clisthenes étoit aïeul de Périclès.

AGASIE, fille d'un Roi des Bretons, épousa Dursthon, Roi d'Ecosse, &, bientôt après, fut répudiée sur de faux soupçons.

AGATHE. (*sainte*) Elle naquit à Palerme, capitale de la Sicile, d'une famille distinguée par sa noblesse, dans le troisieme siecle. Sa beauté inspira le plus violent amour à Quintien, Gouverneur de Sicile pour l'Empereur Dece, qui résidoit à Catane. Agathe, vertueuse & chrétienne, résista aux promesses & aux menaces du Gouverneur. Quintien, irrité de sa résistance, ne songea plus qu'à la vengeance, & n'eut point d'horreur de faire déchirer cruellement ce corps qui avoit été l'objet de ses désirs. Sous prétexte qu'Agathe n'adoroit pas les Dieux de l'Empire, ce barbare lui fit couper les mamelles, & ordonna qu'on la roulât toute nue sur des charbons ardents, & sur des pointes de pots cassés. Après cette exécution sanglante, on la ramena en prison, où elle mourut le 5 de fevrier l'an 251, sous le troisieme consulat de l'Empereur Dece. Lorsque les habitants de Catane voient s'élever du sein du mont Etna, aujourd'hui le mont Gibel, des feux qui menacent d'embraser leur ville, ils courent vers le tombeau d'Agathe, & se servent, pour repousser la flamme, du voile qui couvre son corps.

AGATHOCLÉE ou AGATHOCLIE, courtisanne & joueuse d'instruments, célebre par sa beauté. Ptolémée-Philopator, Roi d'Egypte, en devint amoureux au point que, pour l'épouser, il fit mourir la Reine Eurydice, sa femme, qui étoit aussi sa sœur, & dont il avoit eu Ptolémée Epiphane. Cette Princesse infortunée, qui est nommée *Arsinoë* par Polybe, & *Cléopâtre* par Josephe & Tite-Live, périt la deuxieme année de la CXLIII^e^ olympiade, 207 ans avant J. C. Agathoclée, secondée d'Agathocle son frere, & d'Œnanthe sa mere, gouvernoit absolument le royaume. Ils cacherent la mort du Roi, pillerent ses trésors, & voulurent même faire mourir le jeune Ptolémée, qui n'étoit âgé que de

quatre ou cinq ans ; mais le peuple d'Alexandrie le délivra de ce danger, & Agathoclée fut mise en pieces, avec sa mere & son frere, la même année que mourut Philopator, 204 ans avant J. C.

AGESISTRATE, mere d'Agis IV, Roi de Lacédémone, Princesse célebre par son courage & sa vertu. Dans un temps où les Lacédémoniens avoient dégénéré de la vertu de leurs ancêtres, Agis, leur Roi, s'efforçoit, en faisant du bien à tout le monde, de rétablir l'ancienne sévérité des mœurs. Les Ephores, aussi corrompus que le reste des citoyens, le mirent en prison, & le firent mourir. Sa mere Agésistrate, le voyant mort, se jetta sur son corps, & dit en l'embrassant : » tu t'es perdu, mon fils, & » tu nous a perdu par l'excès de ta douceur & de » ton humanité. «

AGLAIDE, fille de Mégacle. On eût peut-être ignoré jusqu'à son nom, si elle n'eût été fille de bon appétit ; on peut dire qu'elle s'est immortalisée en mangeant. Les Historiens ont jugé à propos de transmettre à la postérité, qu'elle mangeoit à un seul repas dix livres de viande, autant de pain, & buvoit à proportion.

AGLAONICE, fille d'Hégétor, Seigneur Thessalien. Elle se rendit habile dans l'astronomie. Elle étoit fort orgueilleuse de son savoir ; & lorsqu'elle prévoyoit quelque éclipse, elle se vantoit qu'elle feroit descendre la lune du Ciel. Cette ridicule vanité a pu donner lieu au proverbe grec : » Vous attirez la lune à votre confusion. «

AGLASIE, dame Gauloise, que S. Jerôme met au nombre des femmes savantes en théologie. Il la compare à la Reine de Saba.

AGNA fut une courtisanne célebre à Rome. Horace en parle, mais uniquement pour lui reprocher qu'elle avoit un polype dans le nez.

AGNÈS. (*sainte*) On ne peut presque faire aucun fond sur son histoire, & ce qui suit est ce qui paroît de plus certain. A l'âge de douze ans elle

fut recherchée en mariage par un homme violemment épris de ses charmes. Agnès lui ayant répondu qu'elle ne vouloit avoir d'autre époux que J. C., cet amant furieux la dénonça au Juge comme Chrétienne. La jeune Agnès confessa généreusement sa foi, & souffrit les plus cruels tourments, avec une constance héroïque. Le juge, voyant qu'elle bravoit les supplices, l'attaqua par un endroit plus sensible : il la fit exposer dans un lieu public; mais le Ciel prit soin de conserver son honneur; le premier qui osa jetter sur elle un regard criminel, perdit aussi-tôt la vue, & tomba demi-mort. Ce fait est attesté par Prudence. On ignore le temps du martyre de cette Sainte.

AGNÈS, (*sainte*) de Monte-Pulciano en Toscane. Elle prit naissance dans cette ville l'an 1274, & fut mise, à l'âge de quatorze ans, dans le Monastere des Sœurs qu'on appelloit *Sachines*, à cause d'un scapulaire de grosse toile qu'elles portoient. Ses talents & ses vertus l'éleverent bientôt aux premieres charges, & la firent nommer d'abord Céleriere de ce Monastere à Monte-Pulciano, ensuite Abbesse d'une autre maison du même ordre à Poceno, ville du Comté d'Orviette. Elle-même établit ensuite un Monastere à Monte-Pulciano suivant la regle de saint Augustin, & l'institut de S. Dominique; & ce fut là qu'elle mourut le 20 avril de l'an 1313. Ce Monastere étant déchu depuis par la misere des temps, ce qui y restoit de Religieuses fut transféré au Couvent de S. Paul d'Orviette, qui fut donné, l'an 1435, à des Religieux de S. Dominique, où le corps d'Agnès fut transporté. Le Pape Clément VII permit aux habitants de Monte-Pulciano de faire la fête d'Agnès, même avant la canonisation. Clément VIII approuva l'office particulier de cette Sainte, & permit d'en faire la fête, & la fit insérer dans le martyrologe Romain au 20 d'avril. Elle a été canonisée en 1727.

AGNÈS, fondatrice des Hospitalieres de S. Jean

de Jerusalem. Dans le temps que le célebre Gérard, Français-Provençal, se consacroit, dans l'Hôpital de S. Jean de Jerusalem, au service des Pélerins, une dame Romaine, nommée *Agnès*, d'un mérite distingué, gouvernoit la maison destinée à recevoir les personnes de son sexe. Leur charité s'étendoit non-seulement à tous les Pélerins, mais aux infideles mêmes, qui y recevoient l'aumône. Gérard ayant eu le soin & la direction de l'Hôpital, sous le titre d'Administrateur, & voyant le nombre des Hospitaliers & des Hospitalieres augmenter de jour en jour; il proposa, de concert avec Agnès, aux Freres & aux Sœurs de renoncer au siecle, & de prendre un habit régulier. Son projet ayant été applaudi, il donna quelques regles. Le Pape Pascal II confirma dans la suite (en 1113) & approuva ce nouvel institut; il prit les Hospitaliers sous sa protection, leur accorda divers privileges, & déclara Gérard Administrateur de l'Hôpital pour toute sa vie. Telle est l'origine de l'ordre de Malte. Agnès fut établie supérieure des Hospitalieres. Elle & Gérard, avec l'approbation du Pape & du Patriarche de Jerusalem, furent reçus dans l'ordre de S. Augustin, & firent les mêmes vœux.

AGNÈS, Impératrice, fille de Guillaume V, dit *le Grand*, Duc de Guienne, Comte de Poitou, & d'Agnès de Bourgogne-Comté. Elle épousa l'Empereur Henri III, surnommé *le Noir*. Elle eut de ce mariage Henri IV & Conrad Duc de Baviere. Son époux étant mort en 1056, Agnès fut tutrice de l'Empereur Henri IV son fils. Quelques Seigneurs enleverent l'Empereur à sa mere, de concert avec Conrad, gouverneur du jeune Prince, & le conduisirent dans la Saxe. Agnès en conçut tant de chagrin qu'elle quitta le monde, & se fit Religieuse à Frutelle en Lombardie. Le Pape Grégoire VII lui fit faire un voyage en Allemagne, pour tâcher de disposer plus favorablement l'esprit de l'Empereur son fils, qu'il savoit mal-intentionné pour le Saint Siege.

Elle ne put y réussir, & mourut saintement à Rome l'an 1097.

AGNÈS de France, Impératrice de Constantinople, fille de Louis dit *le Jeune*, & d'Alix de Champagne, & sœur de Philippe surnommé *Auguste*. En 1179, Alexis, comme fils de l'Empereur Manuel, la demanda en mariage. Elle lui fut accordée. Agnès n'avoit encore que huit ans, lorsqu'on l'envoya à Constantinople, où le mariage fut célébré avec la plus grande pompe, le 2 mars 1180. Agnès changea bientôt d'époux. Andronic-Comnene, ayant fait mourir Alexis & usurpé l'empire, épousa cette Princesse; mais elle étoit encore si jeune, qu'Andronic n'en eut point d'enfants. Agnès resta veuve d'Andronic en 1185; elle conçut de l'amour pour Théodore Branas, homme de qualité, Seigneur d'Andrinople & de Didymotique, & en fit son troisieme époux.

AGNÈS, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, puis Impératrice de Constantinople, fille de Gui I de ce nom, Comte de Nevers & d'Auxerre, & de Mahaud de Bourgogne. Le Roi Philippe-Auguste lui fit épouser, en 1184, Pierre II, Seigneur de Courtenai, Empereur de Constantinople, à qui elle porta les comtés de Nevers & d'Auxerre, dont elle avoit hérité en 1181, par la mort de Guillaume V son frere. Elle succéda aussi, pour le comté de Tonnere, à Renaud de Nevers, son oncle, qui mourut sans enfants, au siege d'Acre, l'an 1191.

AGNÈS DE MÉRANIE, aussi appellée *Marie* & *Marie-Agnès*, Reine de France, fille de Berthold IV, Duc de Méranie, dans la haute Saxe. Le Roi Philippe-Auguste en fit sa troisieme femme en 1196, après avoir répudié Ingelburge de Dannemarck, & il en eut Philippe de Hurepel ou Rude-peau, Comte de Clermont en Beauvoisis, & Marie, qui fut mariée en dernieres noces à Henri IV, Duc de Brabant & de Lothier. Il falloit qu'Agnès eût autant d'esprit que de beauté pour s'être attachée pendant cinq

ans le trop volage Philippe-Auguste. Les censures de l'église obligèrent ce Prince de répudier Agnès, qui fut obligée de quitter la cour, & de se retirer à Senlis en 1201. Elle en conçut tant de chagrin qu'elle en mourut, la même année, au château de Poissy.

AGNÈS de Poitiers, Reine d'Aragon, fille de Guillaume IX, Duc de Guienne, Comte de Poitiers, & de Philippe ou Mahaud de Toulouse, sa seconde femme. Cette Princesse eut deux maris; un Vicomte de Thouars, & Dom Ramire II, Roi d'Aragon, surnommé *le Moine*, parce qu'on le tira du cloître pour l'élever sur le trône. Elle eut de ce dernier mariage une fille unique nommée *Perrenelle* ou *Urraque*, qui épousa Raimond VI, Comte de Barcelone, & Roi d'Aragon.

AGNÈS, fille d'Albert I, Empereur, femme d'André, Roi de Hongrie. Cette Princesse se distingua par sa politique & par son adresse à manier les esprits. Son pere étant mort, elle fixa son séjour dans les cantons Suisses, où ses talents furent d'un grand secours à son frere Albert. Elle savoit à propos ménager la paix entre son frere & les Suisses. Lorsqu'elle voyoit Albert trop foible, elle engageoit les Suisses à faire la paix, ou du moins une treve. Albert profitoit du temps, ramassoit des troupes, & attaquoit les Suisses, lorsqu'ils s'y attendoient le moins. Agnès savoit couvrir son manege du plus beau prétexte. Elle n'avoit en vue, disoit-elle, que le bien de la paix; & la compassion des maux que la guerre causoit aux Suisses étoit le seul motif qui la faisoit agir.

AGNÈS de France, épouse de Robert II, Duc de Bourgogne, auquel elle fut mariée en 1279. Cette Princesse se montra digne, par ses vertus, du Roi S. Louis son pere. Elle mourut en 1327, & fut enterrée à Cîteaux, près du Duc son mari.

AGNÈS de Bourgogne, Duchesse de Bourbon, fille de Jean *Sans-peur*, Duc de Bourgogne, & de

Marguerite de Baviere. Elle épousa à Autun Charles I du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, le 17 de septembre 1425. Sa vertu & sa piété la rendirent recommandable. Elle mourut, dans une extrême vieillesse, à Moulins en Bourbonnois, le premier de décembre 1476.

AGNÈS de Vermandois, Duchesse de Lorraine, fille d'Herbert de Vermandois, Comte de Troyes, & de la Reine Ogine ou Ogive. Elle épousa Charles de France, premier de ce nom, Duc de Lorraine. Elle fut faite prisonniere à Laon avec son mari, & souffrit avec lui les incommodités de la prison.

AGNÉS de Bourbon, Comtesse d'Artois, fille d'Archambaud IX, dit *le Jeune*, Sire de Bourbon, & d'Yolande de Châtillon, épousa Jean de Bourgogne, Seigneur de Charolois. Après la mort de ce Prince elle se remaria, en 1277, à Robert II, Comte d'Artois, petit-fils de Louis VIII, Roi de France. Elle eut de son premier mariage Béatrix de Bourgogne, dame de Bourbon & de Charolois, mariée à Robert de France, Comte de Clermont, duquel sont descendus les Ducs de Bourbon.

AGNÈS de Navarre, Comtesse de Foix, fille de Philippe III, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, & de Jeanne de France, Reine de Navarre, fille unique de Louis X, dit *Hutin*, Roi de France. Elle fut mariée, en 1348, à Gaston Phébus, troisieme du nom, Comte de Foix, & Vicomte de Béarn. L'illustre Gaston de Foix naquit de ce mariage.

AGNÈS de Savoie, fille puînée de Louis Duc de Savoie, & d'Anne de Chypre, morte le 16 de mars 1508. Son corps fut porté à Notre-Dame de Cléri, & ses entrailles à Sainte Genevieve de Paris. Cette Princesse épousa à Montargis, en 1466, François d'Orléans, premier du nom, Comte de Dunois & de Longueville.

AGNÈS SOREL, dame de Beauté. La belle Agnès naquit au village de Fromenteau, près de Loches en Touraine; mais l'éclat de sa beauté la

dédommagea bientôt de l'obscurité de sa naissance. Charles VII, Roi de France, entendit parler de ses charmes, & voulut décider par lui-même de leur valeur. Ce Prince, qui fut pendant quelque temps plus occupé à apprécier les attraits d'une belle, que le mérite d'un sujet, ne put voir Agnès sans émotion. Il parla de son amour. Agnès, pour résister, avoit trop d'ennemis à vaincre; sa jeunesse, son cœur, le désir trop naturel aux femmes de plaire & d'être aimées, l'ambition peut-être. Elle voyoit un Roi dans un amant. Charles fut heureux; il oublia dans les bras de sa maîtresse la perte de son royaume.

Cette foiblesse n'est point excusable; mais la beauté d'Agnès eût fait plus d'un infidele à la gloire. Elle joignoit aux graces les plus séduisantes, beaucoup d'esprit & de grandeur d'ame. La gaieté brilloit dans ses regards, & sa présence l'inspiroit aux autres. Son visage étoit coloré d'une aimable rougeur, sa démarche noble & aisée, sa conversation amusante & toujours soutenue par l'enjouement le plus naturel & le plus réservé. L'histoire, qui ne tait point sa foiblesse, lui rend cette justice; & la Reine, malgré tous les reproches qu'elle étoit en droit de lui faire, ne pouvoit lui refuser son amitié & même son estime. Les pauvres & les malheureux trouvoient en elle une mere compatissante: les églises ont senti les effets de sa libéralité; mais ce qui met le comble à sa gloire, c'est le noble usage qu'elle fit de son ascendant sur l'esprit du Roi. Agnès étoit pour ce Prince un ami intime, qui lui rappelloit sans cesse ce qu'il devoit à son peuple, & ce qu'il se devoit à lui-même. Elle ne voulut jamais souffrir qu'il abandonnât le siege d'Orléans: » Oubliez-moi, lui » dit-elle, jusqu'à ce que vous ayez vaincu vos en» nemis. « Cette parole admirable nous a été conservée par le Poëte qui, sous François I, fit son panégyrique; & ce Prince même, au rapport de S. Gelais, la célébra dans le quatrain suivant;

Plus de louange & d'honneur tu mérites,
Ta cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close Nonain ou bien dévot Hermite.

Tous les Poëtes, à l'exemple de ce Prince, jetterent des fleurs sur le tombeau d'Agnès; & son nom fut aussi fameux dans la France, mais moins fatal que celui d'Helene l'avoit été dans la Grece: on l'appelloit communément *la Belle des Belles*; & ce fut pour lui conserver cet éloge jusques dans son nom que Charles lui donna le château de Beauté, près de Vincennes.

M. de Fontenelle parle du stratagême dont elle se servit pour inspirer au Roi, son amant, le désir de recouvrer le trône de ses ancêtres.

Dialogue. » Le Roi, dont j'étois aimée, vouloit » abandonner son royaume à des usurpateurs étran» gers, & s'aller cacher dans un pays de monta» gnes, où je n'eusse pas été trop aise de le suivre. » Je m'avisai d'un stratagême pour le détourner de » ce dessein. Je fis venir un astrologue, avec qui » je m'entendois secrettement: il me dit un jour, » en présence de Charles, que tous les astres étoient » trompeurs, ou que j'inspirerois une longue pas» sion à un grand Roi. Aussi-tôt je dis à Charles: » Vous ne trouverez donc pas mauvais, Sire, que » je passe à la Cour d'Angleterre; car vous ne vou» lez pas être Roi, & il n'y a pas assez de temps que » vous m'aimez pour avoir rempli ma destinée. La » crainte qu'il eut de me perdre lui fit prendre la » résolution d'être Roi de France, & il commença » dès-lors à se rétablir. «

C'est à ce sujet, que l'on ne donne pas comme un trait historique, que M. de Fontenelle fait cette réflexion ingénieuse: » voyez combien la France est » obligée à l'amour, & combien ce royaume doit être » galant, quand ce ne seroit que par reconnoissance. «

Les charmes & la vertu d'Agnès ne purent la sau-

ver des malheurs attachés à la condition humaine ; elle fut attaquée de la dyssenterie dans un voyage qu'elle fit pour aller joindre le Roi qui étoit en Normandie. Elle s'arrêta en l'Abbaye de Jumieges, à quatre lieues de Rouen, où le Roi étoit, & mourut, dans des sentiments très-chrétiens, le 9 de fevrier 1449, à l'âge de quarante ans. Elle fut enterrée dans l'église collégiale de Loches. On y voit, dans le chœur, son tombeau de marbre noir, surmonté de son effigie en marbre blanc ; deux Anges tiennent l'oreiller sur lequel repose sa tête, & à ses pieds sont deux béliers. Autour on lit cette épitaphe :

Ci gist Noble demoiselle Agnès Sorelle, en son vivant, Dame de Beauté, Rocherie, d'Issoudun, de Vernon-sur-Seine, pitieuse envers toutes gens, & qui largement donnoit de son bien aux églises & aux pauvres, laquelle trépassa le neuvieme jour de fevrier 1449. Priez Dieu pour le repos de l'ame d'elle. *Amen.*

L'église de Loches lui accorda volontiers cet honneur en faveur de deux mille écus d'or qu'elle lui donna pour acheter les terres de Fromenteau & de Bigorre, pour la fondation d'une messe perpétuelle & de quatre anniversaires solemnels. Elle lui fit encore présent d'une magnifique tapisserie, de plusieurs joyaux & tableaux, & d'une statue d'argent de sainte Madeleine, avec une de ses côtes. Après toutes ces obligations les Chanoines pousserent l'ingratitude envers leur bienfaictrice jusqu'à prier Louis XI, par un motif de lâche adulation, de faire enlever du milieu de leur chœur un objet si mondain. Le Roi, malgré l'aversion qu'il avoit toujours témoignée pour tous ceux que son pere avoit chéris, répondit aux Chanoines : » je consens à ce » que vous désirez ; mais avant il faut me rendre » tout ce que vous avez reçu d'elle. « Cette réponse les rassura sur les vertus de leur état, qu'ils se disoient en danger de perdre.

Louis XI, étant Dauphin, fut accusé d'avoir em-

poisonné Agnès ; d'autres Ecrivains rapportent que, sous le spécieux prétexte de venger la Reine sa mere, il poussa une fois l'emportement jusqu'à lui donner un soufflet en présence du Roi ; mais ce fait est aussi peu certain que l'accusation que l'on intenta à Jacques Cœur est imprudente. On le soupçonna coupable de la mort d'Agnès : la confiance qu'elle témoigna pour ce Sur-Intendant des finances, en le nommant son exécuteur testamentaire, & plus encore sa conduite irréprochable, le justifierent assez de cette imposture.

M. Bonami a prétendu qu'Agnès étoit morte en couches, & que l'enfant vécut six mois ; mais est-il probable qu'elle ait choisi une Abbaye de Moines pour accoucher, & qu'elle ait suivi l'armée dans un tel état ? Les panégyristes contemporains pensent bien autrement ; ils disent que le Roi n'eut que de l'estime pour elle. Voici ce que dit Jean Chartier. » Si aucune chose elle avoit commis avec le Roi, » cela avoit été fait très-cauteleusement & en ca- » chette. Bien est-il vrai que cette Agnès eut une » fille, laquelle ne véquit guere, & qu'elle disoit » être & appartenir au Roi ; mais le Roi s'en est tou- » jours fort excusé, & n'y réclama oncques rien. «

Ce qu'il y a de certain, c'est que Charles VII la pleura beaucoup, & répéta souvent, dans les premiers accès de sa douleur, qu'il n'en aimeroit jamais d'autre ; mais les charmes d'une nouvelle maîtresse firent bientôt sécher ses larmes, & son premier amour disparut avec l'objet qui l'avoit fait naître.

AGNÈS ARNAULD, fille d'Antoine Arnauld. *Voyez* ARNAULD.

AGNÈS, fille d'Othocar, Roi de Bohême. L'Empereur Frédéric lui offrit sa couronne & sa main ; mais Agnès préféra à la pourpre l'habit des Religieuses de Sainte Claire, qu'elle prit en 1254.

AGNODICE, jeune fille Athénienne. On ignore dans quel temps elle vivoit. L'Aréopage, ou Sénat d'Athenes, défendit aux femmes la médecine,

& par conséquent la fonction d'accoucheuses, qui en étoit une dépendance. Plusieurs Dames Athéniennes, blessées d'une loi qui ne paroissoit pas s'accorder avec leur pudeur, aimerent mieux mourir que de consentir à être secourues par des hommes. Une jeune fille nommée *Agnodice*, touchée du malheur de ses concitoyennes, prit le parti de se déguiser, & alla, sous l'habit d'un homme, dans la fameuse école d'Hiérophile, s'instruire de la médecine, & sur-tout de l'art d'accoucher. Ensuite elle fit confidence de son sexe aux Dames d'Athenes, & eut par-là toute la pratique. Les Médecins, jaloux de son bonheur, dont ils ignoroient la vraie cause, l'accuserent de chercher à corrompre les femmes, sous prétexte de les secourir. Agnodice, citée devant le Sénat, découvrit son innocence par son sexe; mais les accusateurs, profitant de cet aveu contr'elle-même, alléguerent la loi qui lui interdisoit la médecine; &, sur ce fondement, elle fut condamnée. A cette nouvelle les femmes d'Athenes accourent au Sénat, crient à l'injustice, & se plaignant de la dureté des hommes, leur reprochent que ce sont moins des maris qu'elles trouvent en eux que des meurtriers, puisqu'ils condamnoient dans Agnodice la seule personne qui pouvoit leur épargner une mort cruelle, à laquelle elles s'exposoient plutôt qu'aux mains & aux yeux des hommes. Le Sénat comprit l'injustice de la loi, & permit aux femmes de rentrer dans leurs droits sur la médecine & les accouchements.

AGONNA, (*Reine d'*) sur la côte occidentale d'Afrique. Vers la fin du siecle dernier, ce pays étoit gouverné par une Reine, & il y avoit déjà long-temps qu'il l'étoit par des femmes. Cette Princesse, dit Bosman, avoit l'ame noble & grande, beaucoup de courage & de conduite. Elle ne vouloit point se marier, afin de ne pas partager son autorité. Cependant, au rapport de ce voyageur, elle n'étoit pas entiérement privée des douceurs de l'amour.

AGRÉDA (*Marie d'*) prit naissance dans la ville d'Agréda en Espagne, qui lui a donné son nom. Elle étoit fille de François Coronel & de Catherine d'Arena. Toute la famille de Marie se consacra au service de Dieu. Sa mere, s'imaginant avoir reçu une révélation qui lui ordonnoit de fonder un couvent de Religieuses de l'Immaculée Conception, en jetta les fondements dans sa propre maison, du consentement de son mari, & s'y renferma avec Marie & une autre fille qu'elle avoit, le 13 de janvier 1619: le pere suivit cet exemple, & alla joindre ses deux fils qui étoient Religieux dans un couvent de l'ordre de S. François. En 1627 Marie fut jugée digne de la charge de Supérieure, quoiqu'elle n'eût encore que vingt-cinq ans: on obtint pour elle une dispense d'âge; & par obéissance elle se soumit au choix qu'on avoit fait d'elle. En 1637 elle commença à écrire la vie de la Sainte Vierge, pour obéir aux ordres réitérés qu'elle dit avoir reçus du Ciel. Un Confesseur éclairé, qui dirigeoit alors sa conscience, pendant l'absence de son Directeur ordinaire, l'engagea à brûler ce livre. Mais son Directeur ordinaire étant de retour, lui commanda de travailler de nouveau à cet ouvrage. Marie obéit; mais, malgré les nouvelles lumieres qu'elle assure avoit reçues du Ciel sur cet ouvrage, il est plein de fables & de rêveries, qu'elle prend pour des révélations. Elle mourut au mois de mai 1665, à l'âge de 63 ans. Elle fit beaucoup plus de bruit après sa mort que pendant sa vie. Quelques ouvrages obscurs & mystiques, qu'on trouva écrits de sa main, troublerent l'Espagne, la France & l'Italie. Marie avant de mourir avoit attesté par écrit que tout ce qui étoit contenu dans ces livres lui avoit été révélé. Sur cette attestation l'Evêque de Tarragone, ordinaire du lieu où étoit situé le monastere de cette Religieuse, en permit l'impression. Ils parurent à Madrid en 1680, sous ce titre: *Mystica ciudad de Dios, milagro de su omnipotencia, y*

abysse

abysso de la gracia. Historia divina, &c. C'est-à-dire Mystique cité de Dieu, miracle de sa toute-puissance, & abyme de sa grace. Histoire divine de la sainte Vierge, &c. Ces livres essuyerent beaucoup de contradictions; on les regarda comme les visions d'un cerveau échauffé. Mais l'Inquisition les approuva après un mur examen, & permit l'édition de Madrid. Ceux qui s'étoient déclarés contre ces livres eurent recours à l'Inquisition de Rome, dont le jugement ne fut pas favorable à Marie d'Agréda : il en défendit la lecture par un décret du jeudi 26 de juin 1681, sous le Pape Innocent XI. Ce conflit de jurisdiction entre ces deux tribunaux fut la source de mille débats. Le Roi d'Espagne ne dédaigna pas d'entrer dans cette querelle, qui n'avoit rien de frivole que le sujet. Mais sa médiation n'eût pas réussi à calmer les esprits, si les erreurs d'un visionnaire encore plus célebre n'eussent fait oublier Marie d'Agréda. On abandonna son affaire pour penser à celle du Quiétiste Molinos. Des tribunaux d'Espagne & d'Italie Marie fut transférée à celui de la Sorbonne, qui censura ses ouvrages, malgré les cabales de Tirse Gonzales, Général des Jésuites, & l'opposition de tout l'ordre des Cordeliers, grands partisans de cette religieuse.

AGRIA, (*femmes d'*) ville de Hongrie. En 1552, les Turcs faisant le siege de cette importante place, les femmes des assiégés se distinguerent par leur courage & par leur intrépidité. Elles se trouvoient dans les endroits les plus périlleux, & portoient à leurs maris des eaux bouillantes & de grosses pierres, pour les jetter sur les Mahométans. Deux actions, entr'autres, furent fort remarquables dans ce siege.

Pendant un assaut des plus furieux, une femme, qui portoit une grosse pierre sur sa tête pour la jetter du haut de la muraille, fut frappée d'un coup de canon, qui lui emporta la tête, & tomba morte aux pieds de sa fille. Cette généreuse Amazone, pé-

nétrée d'une juste douleur à ce spectacle, crut qu'elle ne seroit pas digne de vivre si elle n'avoit point le courage de venger sa mere. Au même instant elle se saisit de la pierre arrosée du sang maternel; & furieuse, elle vole sur la muraille, & lance sa pierre à l'endroit où les ennemis étoient en plus grand nombre. Elle en tua deux, & en blessa plusieurs autres.

La seconde action est encore plus remarquable: une dame de cette ville étoit proche de son gendre au moment qu'il fut tué en combattant généreusement sur la muraille. Le voyant étendu mort, elle se tourna vers sa fille qui l'accompagnoit, & lui dit, sans faire paroître la moindre émotion: » ma chere » fille, allez rendre les derniers devoirs à votre mari; « mais cette jeune dame, qui n'étoit pas moins courageuse que sa mere, lui répondit, sans verser aucune larme: » madame, il n'est pas temps de pleu» rer & de faire des pompes funebres; nous ne devons » songer qu'à la vengeance. « Aussi-tôt elle prit l'épée de son mari, & courut s'en servir contre les assiégeants, avec tant d'adresse & d'ardeur qu'on eût dit qu'elle n'avoit jamais fait autre chose. Elle ne voulut point quitter la breche qu'elle n'eût fait tomber trois Turcs sous ses coups. A la fin, sa foiblesse & la délicatesse de son sexe ne lui permettant pas de faire de plus longs efforts, elle se retira pour aller rendre les honneurs de la sépulture à son époux.

François Serdonati, dans ses Eloges des dames illustres, & les Historiens de Hongrie, remarquent qu'à ce siege les femmes Chrétiennes combattirent contre les Musulmans sans se donner aucun relâche; de sorte que les Gouverneurs de la place ne purent s'empêcher de s'écrier, dans la harangue qu'ils firent aux soldats: » nous n'avons pas besoin, » braves guerriers, de vous exhorter à bien faire, » puisque les femmes mêmes, sans avoir égard à » la foiblesse de leur âge & de leur sexe, ont eu déjà » la hardiesse & le courage de repousser les enne-

» mis, & font cause que nous avons obtenu la
» victoire. «

AGRIPPINE Vipsania, fille de M. Vipsanius Agrippa, & de Cecilia Attica, sa premiere femme. Tibere, qui en étoit amoureux, l'épousa, & en eut Drusus; mais il fut forcé de l'abandonner pour faire place à Julie, fille d'Auguste, veuve du même Agrippa. Agrippine contracta alors une nouvelle alliance avec Asinius Gallus, fils d'Asinius Pollion. On remarque que de tous les enfants d'Agrippa elle fut la seule qui mourut de mort naturelle.

AGRIPPINE, fille de M. Vipsanius Agrippa, & de Julie, petite-fille d'Auguste. Elle est célebre par sa fierté, son ambition, son courage, & sur-tout par sa fidélité & son amour pour Germanicus, son époux: au-dessus des foiblesses de son sexe, elle l'accompagna en Allemagne, en Syrie, partageant avec lui les travaux & les dangers. On la vit souvent à la tête des armées appaiser les séditions, encourager les soldats, & remplir les fonctions du plus habile Général. C'étoit au milieu des camps que la digne épouse de Germanicus mettoit au monde des enfants destinés à être des héros. Germanicus étant mort en Syrie, Agrippine, après avoir signalé sa tendresse par ses larmes, songea à le venger. Elle attaqua Pison, soupçonné d'avoir empoisonné son époux, & le contraignit à se donner la mort. Tibere, qui avoit été jaloux de la gloire de Germanicus, fut blessé de l'éclat des vertus d'Agrippine; il la relégua dans l'isle Pandataire. Agrippine, toujours fiere, même dans le sein du malheur, osa reprocher en face à Tibere ses violences & ses cruautés. Ce lâche tyran fit frapper la petite-fille d'Auguste par un centurion, avec tant de violence qu'elle en perdit un œil. Cet outrage la réduisit au déséspoir; & elle se laissa mourir de faim, l'an 33 de J. C. & le cinquieme de son exil. La rage de Tibere ne fut pas assouvie par la mort d'Agrippine; il la persécuta

jusques dans ses enfants, & il ordonna même que le jour de sa naissance fût mis au nombre des jours malheureux.

AGRIPPINE, fille de Germanicus & de Julie Agrippine. Elle eut toute la fierté & l'ambition de sa mere, sans en avoir les vertus, & principalement la chasteté. Elle prit naissance dans une ville des Ubiens, appellée alors *Colonia Agrippina*, & qu'on nomme aujourd'hui *Cologne*. Elle épousa d'abord Domitius Ahenobarbus, dont elle eut Néron, depuis Empereur. Elle se remaria ensuite avec Crispus Passienus, Orateur, qui avoit été deux fois Consul.

Après la mort de son second époux, son ambition lui fit porter ses vues sur l'Empereur Claude, quoiqu'il fût son oncle. Agrippine étoit très-belle, & encore plus artificieuse; elle alloit souvent le voir: ces visites étoient des tête-à-tête, où elle employoit les caresses les plus séduisantes pour enflammer l'Empereur. Claude ne résista point à ces attaques, & épousa sa niece.

Dès qu'elle se vit élevée à l'empire, Agrippine songea à exécuter son principal dessein, qui étoit de placer sur le trône son fils Néron. La chose n'étoit pas aisée; Claude avoit un fils à qui l'empire appartenoit. Le lecteur entendra avec plaisir Agrippine elle-même expliquer par quels moyens elle parvint à son but. Les vers de Racine ne contiennent rien qui ne soit attesté par l'histoire. Voici donc comment Agrippine rappelle à Néron les services qu'elle lui a rendus, dans la seconde scene du quatrieme acte de Britannicus.

. . . . Une loi * moins sévere
Mit Claude dans mon lit & Rome à mes genoux;
C'étoit beaucoup pour moi, ce n'étoit rien pour vous.

---

* Le Sénat porta une loi qui permettoit à Claude d'épouser sa niece.

Je vous fis sur mes pas entrer dans sa famille,
Je vous nommai son gendre, & vous donnai sa fille.
Silanus, qui l'aimoit, s'en vit abandonné,
Et marqua de son sang ce jour infortuné.
Ce n'étoit rien encore; eussiez-vous pu prétendre
Qu'un jour Claude à son fils dût préférer son gendre?
De l'affranchi Pallas j'implorai le secours;
Claude vous adopta, vaincu par ses discours,
Vous appella, Néron, & du pouvoir suprême
Voulut, avant le temps, vous faire part lui-même.
C'est alors que chacun, rappellant le passé,
Découvrit mon dessein déjà trop avancé;
Que de Britannicus la disgrace future
Des amis de mon pere excita le murmure:
Mes promesses aux uns éblouirent les yeux;
L'exil me délivra des plus séditieux.
Claude même, lassé de ma plainte éternelle,
Eloigna de son fils tous ceux de qui le zèle,
Engagé dès long-temps à suivre son destin,
Pouvoit du trône encor lui rouvrir le chemin.
Je fis plus; je choisis moi-même dans sa suite
Ceux à qui je voulois qu'on livrât sa conduite.
J'eus soin de vous nommer, par un contraire choix,
Des gouverneurs que Rome honoroit de sa voix.
Je fus sourde à la brigue, & crus la renommée;
J'appellai de l'exil, je tirai de l'armée,
Et ce même Séneque, & ce même Burrhus....
. . . .
De Claude en même temps épuisant les richesses,
Ma main sous votre nom répandoit ses largesses:
Les spectacles, les dons, invisibles appas,
Vous attiroient les cœurs du peuple & des soldats,
Qui d'ailleurs, réveillant leur tendresse premiere,
Favorisoient en vous Germanicus mon pere.
Cependant Claudius penchoit vers son déclin;
Ses yeux, long-temps fermés, s'ouvrirent à la fin;
Il connut son erreur. Occupé de sa crainte,
Il laissa pour son fils échapper quelque plainte,

Et voulut, mais trop tard, assembler ses amis;
Ses gardes, son palais, son lit m'étoient soumis.
Je lui laissai sans fruit consumer sa tendresse,
De ses derniers soupirs je me rendis maîtresse.
Mes soins, en apparence, épargnant ses douleurs,
De son fils en mourant lui cacherent les pleurs.
Il mourut. Mille bruits en courent à ma honte,
J'arrêtai de sa mort la nouvelle trop prompte;
Et tandis que Burrhus alloit secrettement
De l'armée en vos mains exiger le serment,
Que vous marchiez au camp, conduit sous mes auspices,
Dans Rome les autels fumoient de sacrifices.
Par mes ordres trompeurs tout le peuple excité,
Du Prince déjà mort demandoit la santé.
Enfin des légions l'entiere obéissance
Ayant de votre empire affermi la puissance,
On vit Claude; & le peuple, étonné de son sort,
Apprit en même temps votre regne & sa mort.

On peut ajouter à ce récit qu'Agrippine, pour s'acquérir plus sûrement la protection de Pallas qui étoit tout-puissant auprès de Claude, n'eut point de honte de se prostituer à ce vil affranchi. Il est aussi presque certain qu'elle empoisonna elle-même l'Empereur Claude : tous ces crimes ne lui coûterent rien pour satisfaire son ambition & sa tendresse pour son fils. Ayant consulté les devins sur sa destinée, ils lui répondirent que son fils la feroit mourir : » Qu'il me » fasse mourir, répondit elle, pourvu qu'il regne. «

Néron, dans les commencements de son regne, conserva beaucoup de respect pour sa mere. Agrippine régnoit sous son nom, & c'étoit bien ce qu'elle avoit prétendu ; mais lorsqu'elle entreprit de gêner ses désirs, Néron lui fit alors sentir qu'il étoit son maître. Agrippine avoit soin de fournir à son fils les plus belles esclaves de l'Asie, de peur qu'il ne portât ses vœux à quelque Romaine distinguée, dont le

crédit eût pu l'emporter sur le sien ; mais Néron, dégoûté de ces maîtresses obscures, devint amoureux de Poppée, femme d'Othon ; il résolut même de l'épouser, & de répudier Octavie, pour laquelle il n'avoit jamais eu que de l'indifférence. Agrippine prévit que si Poppée devenoit jamais Impératrice, elle régneroit dans Rome comme sur le cœur de Néron ; elle fit donc tout son possible pour écarter du trône cette dangereuse rivale ; mais Néron, indigné de l'obstacle que sa mere apportoit à ses désirs, résolut de s'en défaire, & communiqua son dessein à Tigellin, lâche flatteur, qui avoit toute sa confiance.

Tigellin approuva la résolution de son maître, & il lui présenta Anicet, chef d'escadre, homme aussi corrompu que lui, qui s'offrit d'exécuter ce parricide. Il proposa d'ajuster une galere, dont la pouppe seroit liée au reste du corps ; de maniere qu'en faisant agir des ressorts préparés, la chambre de pouppe s'écrouleroit tout-à-coup, & enseveliroit sous les ruines l'Impératrice ; qu'en même temps la pouppe, se déboîtant du reste du bâtiment, seroit précipitée dans la mer, & entraîneroit avec elle le corps d'Agrippine ; de sorte qu'on ne pourroit attribuer qu'au hazard une aventure si extraordinaire.

Néron goûta ce projet, & les ordres furent donnés pour qu'on travaillât promptement à cette galere. Cependant il dissimula avec Agrippine, & sut tellement l'éblouir par des caresses étudiées, qu'elle n'eut aucun soupçon de ce qui se tramoit ; la machine fut achevée, & la galere disposée suivant le projet. On la rendit aussi magnifique qu'elle devoit l'être pour le service particulier de l'Empereur, & on la conduisit vis-à-vis de Baules, maison de plaisance de Néron, sur le bord de la mer. Ce Prince s'y étant rendu, pour y passer les fêtes des cinq jours dédiés à la mere des Dieux, il écrivit des lettres fort pressantes à sa mere, & l'invita à venir prendre part aux divertissements qui s'y préparoient.

Agrippine, trompée par les caresses de son fils & par le penchant de la nature, partit pour Baules. Néron l'y reçut avec des marques excessives de respect & de tendresse, lui parla avec des épanchements de cœur adroitement concertés, & lui fit les plus grands honneurs, jusqu'à la placer à table au-dessus de lui. Le repas fut poussé jusqu'à la nuit. Si-tôt que les tables furent levées, Agrippine voulut se retirer pour aller coucher à sa maison de Bayes, qui n'étoit qu'à deux milles de Baules. La lune étoit dans son plein, la nuit fort claire; ce qui fit qu'elle accepta la proposition d'aller par mer. Néron l'accompagna jusqu'à la porte de son palais; & en la quittant l'embrassa plus tendrement qu'il n'avoit jamais fait. Elle monta sur la fatale galere, & se coucha sur le lit de la chambre de pouppe.

Lorsqu'on se fut éloigné du rivage, au signal donné, Anicet fit jouer les ressorts préparés, & en même temps la chambre de pouppe, dont le toît avoit été chargé de plomb, s'écroula tout d'un coup; mais l'Impératrice & sa suivante Acéraunie n'eurent aucun mal; elles furent garanties par des bois qui se croiserent, & qui, en se soutenant les uns les autres, firent une espece de réduit. Cependant on travailloit à détacher la pouppe du corps de la galere; mais la machine ne pouvant se rompre avec autant de justesse qu'on l'avoit prémédité, la confusion se mit dans l'équipage, qui ignoroit le secret, les uns empêchant ce que les autres s'efforçoient d'exécuter. Tout manqua, & le bâtiment vint échouer doucement assez près de terre.

Agrippine & Acéraunie, forcées de se jetter dans l'eau, y sauterent légérement; & cette suivante, s'imaginant trouver un prompt secours sous le nom de l'Impératrice, s'écria qu'elle l'étoit, & qu'on la sauvât; mais elle fut aussi-tôt assommée à coups de crocs & de rames, tandis qu'Agrippine, dans la défiance, ne dit mot; cette Princesse, se déroban

en silence, & n'ayant reçu qu'une légere blessure à l'épaule, gagna terre vis-à-vis du lac Lucrin, d'où, secourue par une barque de pêcheurs, elle se rendit dans sa maison de Bayes, fit mettre un appareil sur sa plaie, & se mit au lit. Là elle s'abandonna aux plus tristes réflexions.

Cependant Néron ayant appris le mauvais succès de sa perfidie, fut saisi d'une frayeur mortelle. Il ne douta point que sa mere n'eût aisément pénétré que le coup venoit de sa main, & qu'elle ne fût résolue d'en tirer une juste vengeance. Dans cet état, il écouta les conseils violents de Tigellin; & jugeant sa perte inévitable, s'il ne prévenoit le ressentiment d'Agrippine, il chargea Anicet d'aller la faire mourir, & lui en donna l'ordre par écrit. Cette Princesse infortunée rouloit dans son esprit mille projets qui se détruisoient les uns les autres, lorsqu'Anicet investit sa maison, en fit enfoncer les portes, & monta droit à son appartement. Un bruit confus, qui s'éleva dans le palais, étonna l'Impératrice qui étoit dans son lit, avec peu de lumiere dans sa chambre; mais lorsqu'elle vit que ses femmes prenoient la fuite & la laissoient seule, elle ne douta plus qu'elle ne fût arrivée au dernier moment de sa vie; & se tenant assise sur son lit, elle regarda, sans s'émouvoir, Anicet qui entra, suivi de Proculus & d'un autre; & jettant sur lui un regard assuré: » si vous » venez, dit-elle, pour apprendre l'état de ma » santé, vous pouvez dire à mon fils qu'elle est fort » bonne; mais si c'est pour m'assassiner, je ne croi» rai jamais qu'il ait commandé ce parricide. «

Dès qu'elle eut achevé ces paroles, les trois assassins environnerent le lit; Proculus lui donna un coup de canne sur la tête, & Anicet tira son épée. Agrippine le regarda fiérement, & lui dit: » Frappe » ce sein, & punis-le d'avoir porté ton maître; « à ce mot, elle fut percée de plusieurs coups, & mourut dans son sang.

AIGREMONT. (*Marguerite de Cambis, Baronne d'*) Voyez CAMBIS.

AIUTAMICRISTO, (*Elizabeth*) Baronne de Cellaro & de Carcassi, sortie de la maison des Seigneurs de Musilmero & de Calatasimo, étoit de Palerme, capitale de la Sicile. Elle y mourut vers 1580, & fut enterrée chez les Dominicains de cette ville, dans la chapelle de S. Hyacinthe. On trouve quelques poésies d'elle dans un recueil de pieces à la louange de donna Giovanna Castriota.

AKATA, femme du Major Lamberth, & maîtresse de Cromwel, protecteur d'Angleterre. La femme de Cromwel, non moins adroite ni moins ambitieuse que son mari, employoit toute la subtilité & tous les agréments de son esprit à mettre les premiers Officiers de l'armée, & les membres du Parlement les plus accrédités, dans les intérêts de Cromwel, en s'entretenant avec leurs femmes, qu'elle visitoit continuellement, ou dont elle recevoit les visites, & ne perdant aucune occasion de leur parler du grand zele que son mari avoit pour le bien public. Entr'autres connoissances qu'elle fit, elle lia sur-tout amitié avec la femme du Major Jean Lamberth, homme d'une humeur mélancolique, assez bien fait de sa personne, mais peu enclin à prendre la peine de se faire aimer de sa femme. Celle-ci, au contraire, plus jeune que lui de treize ans, pleine d'attraits dans toute sa personne, ne respiroit que l'amour, aimoit la compagnie, & se plaisoit à aller magnifiquement vêtue. La femme de Cromwel voulut faire de cette Dame son amie particuliere, & toutes deux entrerent en commerce dans des vues différentes : la premiere ne songeoit qu'à mettre par-là le Major Lamberth dans les intérêts de son mari ; l'autre, de son côté, qui avoit été touchée de la bonne mine & de la conversation engageante de Cromwel, presque aussi-tôt qu'elle s'entretint avec lui, espéroit

de s'en faire aimer, en liant une étroite amitié avec sa femme. Ces Dames vinrent toutes deux à bout de leur dessein ; car Lamberth eut un si grand attachement pour Cromwel qu'il ne voulut plus vivre que pour lui, & ne prendre aucune charge dans l'armée que par son avis & par son crédit. Voilà comment la femme de Cromwel réussit dans le dessein qu'elle s'étoit proposé. Celle de Lamberth ne fut pas moins heureuse ; car par les visites fréquentes qu'elle rendit à son amie, elle eut l'adresse de se faire aimer de Cromwel lui-même, & de dompter ce cœur, quelque dur qu'il fût naturellement.

La femme de Cromwel ne tarda pas à s'appercevoir de ce commerce amoureux ; mais elle feignit de ne pas le voir, se servant de la maxime commune : » Faites & laissez faire ; « c'est-à-dire qu'elle fermoit les yeux à tous les déportements de son mari, afin que son mari ne songeât point à examiner sa conduite. Ainsi Cromwel jouissoit de son amante avec cette liberté qu'on peut souhaiter dans de telles conjonctures. Il porta le Parlement à donner au Major Lamberth le commandement des milices qui devoient servir à garder les frontieres d'Ecosse, afin de le tenir loin de sa femme.

Quelques Auteurs ajoutent que peu de mois après le départ du Major Lamberth, sa femme se trouva grosse, & tira de la gloire de cet accident, ou du moins ne prit aucun soin de le cacher, comme si son dessein étoit que tout le monde sût qu'elle n'étoit pas grosse de son mari, mais de son galant. Cependant Lamberth, ayant appris cette nouvelle, prit la poste & vint à Londres ; & convaincu de la vérité du fait, il voulut faire du bruit ; mais on lui ferma la bouche par un article assez clair des loix d'Angleterre, qui porte positivement : » que,
» quand une femme devient grosse en l'absence de
» son mari, quoiqu'il fût absent depuis plusieurs an-
» nées, si, pendant ce temps-là, il a vécu dans le
» royaume, il faut qu'il reconnoisse l'enfant comme

» étant de lui, & que si c'est un premier fils, il » héritera de tout son bien. « Lamberth fut fort surpris de voir cette loi ; & s'étant adressé à des Jurisconsultes pour trouver au moins quelque interprétation favorable sur cette loi, on lui répondit, qu'elle étoit trop formelle contre lui pour pouvoir être éludée ; & Cromwel ayant, outre cela, travaillé adroitement à cette affaire, le pauvre pere putatif se rendit, après qu'on lui eut représenté que ce seroit un grand scandale à tout le royaume, si lui, qui étoit un des Officiers du Parlement les plus zélés pour l'observation des loix, étoit le premier à les violer, dans le temps qu'on faisoit la guerre contre le Roi pour les maintenir. Persuadé par ces raisons il prit patience.

Cependant le commerce de Cromwel avec la femme de Lamberth ne fut pas de longue durée. Celle-ci, naturellement inconstante, prêta l'oreille à la passion de Henri Rich, Comte de Hollande. Dès que Cromwel apprit cette nouvelle intrigue, il força son naturel & oublia toute sa prudence pour empêcher son rival de venir à bout de son dessein. Il reconnoissoit lui-même qu'il avoit quelque chose de rude & de farouche jusques dans sa tendresse ; c'est pourquoi il craignoit que, si sa maîtresse venoit à goûter les caresses d'un homme aussi aimable qu'étoit le Comte, elle ne se donnât toute entiere à ce dernier & ne se dégoûtât bientôt de lui. Pour éviter cet inconvénient il eut une complaisance aveugle pour elle ; & afin de lui donner de plus fortes preuves de son amour, il lui fit souvent confidence de ses desseins les plus secrets ; mais on peut dire que la politique de Cromwel l'abandonna pour cette fois. La volage Akata se refroidit de plus en plus pour lui, & trahit bientôt après son amour & sa confiance. Depuis ce temps Cromwel ne voulut plus entretenir de commerce avec cette femme, ni avec aucune autre, & eut grand soin de cacher toute cette aventure avec son adresse ordinaire.

..ALAÏS *ou* ADÉLAÏDE, fille d'Ebhrard *ou* Ebherard, Duc de Frioul, & de Gisele de France. *Voyez* FRIOUL. (GISELE DE FRANCE, *Duchesse de.*)

ALANKAVA *ou* ALANCOVA, fille de Gioubiné, & petite-fille de Bolduz, Roi des Mogols de la dynastie ou famille de Kiat, la seconde qui a régné parmi eux dans l'Asie septentrionale, après le rétablissement de cette nation. Cette Princesse avoit épousé son cousin-germain, nommé *Doujoun*, Roi pour lors des Mogols, duquel elle eut deux enfants nommés *Belghédi* & *Bekgiédi*. Après la mort de Doujoun, Alankava gouverna ses Etats, & éleva ses enfants avec beaucoup de sagesse.

Les Orientaux font, au sujet de cette Princesse, un conte inventé sans doute pour faire honneur à l'origine de ces grandes familles de Turcs, de Mogols & de Tartares qui ont gouverné tour-à-tour en Asie. Mirkond, qui le rapporte d'après les traditions des peuples de la Scythie, dit que cette Princesse étant éveillée dans sa chambre pendant la nuit, une grande lumiere l'investit tout d'un coup, lui entra dans le corps par la bouche, descendit dans ses entrailles, & sortit enfin par les voies ordinaires de la génération.

Le phénomene ayant peu après disparu, Alankava se trouva fort surprise de cette apparition ; mais elle le fut encore beaucoup plus lorsqu'elle se trouva grosse, sans qu'elle eût connu aucun homme. Le trouble que lui causa cet événement lui fit aussitôt convoquer une assemblée de ses sujets, qui étoient tous très-persuadés de sa sagesse : cependant comme elle les trouva fort étonnés de la nouveauté de ce fait, & qu'ils en parloient diversement entr'eux, Alankava, pour dissiper tous les soupçons que l'on pouvoit former contre sa vertu ; fit venir les principaux d'entr'eux, &, les enfermant dans sa chambre, les rendit témoins oculaires de ce qui s'y passoit toutes les nuits : ces Seigneurs virent donc cette lumiere qui l'investissoit de la maniere que nous avons déjà dit ; de sorte que, parce

moyen, ils la justifierent pleinement de tous les mauvais bruits qui commençoient déjà à se répandre contr'elle parmi le peuple.

Enfin le terme de cette grossesse étant arrivé, elle accoucha de trois enfants : le premier fut nommé *Boukoun-Cabaki*, duquel les Tartares nommés *Cabakin* & *Capgiak*, sont descendus : le second eut pour nom *Bouskisalegi*, tige des Selgiucides ; & le troisieme fut appellé *Bouzangir* : c'est celui qu'on reconnoît pour un des aïeuls de Genghizkhan & de Tamerlan.

Mirkond ajoute à cette narration, que la merveille qui arriva dans la grossesse d'Alankava, est la même qui s'est rencontrée dans celle de Miriam, mere d'Issa, c'est-à-dire de Marie, mere de Jesus ; ce qui pourroit faire croire que cette tradition des Mogols est une marque du Christianisme que ces nations du septentrion ont autrefois professé, & qu'ils ont beaucoup corrompu dans la suite.

ALBAINES, (*les*) ou les femmes d'Albe-Royale, ville de Hongrie fameuse par le couronnement & la sépulture des Rois de Hongrie. Lorsqu'en 1543 cette ville fut prise pour la premiere fois par les Turcs, on vit plusieurs Dames repousser souvent elles-mêmes les Infideles, avec un courage & une résolution héroïques, & paroître plus zélées & plus ardentes que les hommes mêmes à la défense de leur patrie. Ceux qui ont lu les Annales de Hongrie savent que les fortifications de cette place furent, lors de l'assaut général, fort généreusement défendues & gardées par l'infanterie Italienne, à l'aide des femmes. Une, entr'autres, est louée pour être montée sur la breche avec les Capitaines & les soldats ; là, tenant une faulx de ses deux mains, elle coupa d'un seul coup la tête à deux Turcs qui s'efforçoient à l'envi de gagner la muraille.

ALBANI-AVOGADRI. (*Lucia*) Voyez AVOGADRI.

ALBERINI, (*Rodiana degli*) Parmesane, de

qui l'on vante la conduite & les vertus, se fit, vers 1530, de la réputation par ses poésies italiennes & latines.

ALBIA TERENTIA, dame Romaine, d'une naissance très-illustre, épousa L. Salvius Othon. L'Empereur Othon naquit de ce mariage le 28 d'avril l'an 34 de l'ere commune.

ALBINE, fille de Rufius-Céionius-Albius. Elle épousa, vers l'an 387 de J. C., Publicola, fils de sainte Mélanie l'ancienne, & en eut une fille nommée aussi *Mélanie*. Albine est une de ces femmes distinguées qui, dans les premiers siecles de l'église, furent la gloire du Christianisme & de leur sexe par leur vertu, leur charité, leurs aumônes, & leur application à la lecture des livres saints.

ALBINE, illustre Romaine, mere de Marcelle. S. Jérôme eut avec elle des liaisons de piété, & lui expliquoit souvent les passages difficiles de l'Ecriture. Albine, qui avoit beaucoup d'esprit & de pénétration, ne recevoit pas aveuglément les explications qu'on lui donnoit ; elle les pesoit au poids du bon sens & de la saine raison ; & S. Jérôme nous apprend qu'il regardoit Albine plutôt comme son juge, que comme son écoliere.

ALBISINDE *ou* AUBISINDE, fut fille d'Alboin ou d'Auboin, premier Roi des Lombards, & de Clodosrinde, fille de Clotaire, premier du nom.

ALBOFLEDE, dite *Blanche-Fleur*, sœur du Roi Clovis I, fut baptisée avec ce Prince le jour de Noël 496. Elle fit ensuite à Dieu le sacrifice de sa virginité, & mourut, quelque temps après, fort regrettée de Clovis, qui l'aimoit tendrement.

ALBRET, (*Jeanne d'*) Reine de Navarre. *Voyez* JEANNE D'ALBRET.

ALBRET, (*Charlotte d'*) Duchesse de Valentinois. *Voyez* VALENTINOIS.

ALCATHÉE, femme de Cléombrote, Roi de Sparte, & mere de Pausanias, son successeur, qui fut soupçonnée d'entretenir en Perse quelque intel-

ligence contre sa patrie. Il en est fait mention dans le scholiaste d'Aristophane.

ALCÉ, célebre courtisane, & vraisemblablement femme de mérite. On lit dans le quatrieme livre d'*Aulugelle* : » *Pithagore* disoit qu'il avoit été d'abord » *Euphorbe*, ensuite *Pirandre*, puis *Callidene*, enfin » une courtisane très-belle qui s'appelloit *Alcé*. «

ALCESTES *ou* ALCESTIS, fille de Pélias, femme d'Admete, Roi de Thessalie. Cette Princesse est une des héroïnes de l'amour conjugal. Admete, son époux, étoit attaqué d'une maladie dangereuse. Alcestes alarmée consulta l'Oracle pour savoir quel en seroit l'événement. L'Oracle répondit qu'Admete devoit mourir, à moins que quelqu'un de ses amis ne voulût mourir pour lui. Il ne s'en trouva point d'assez généreux pour lui faire ce sacrifice. Alcestes, pour sauver les jours de son époux, se dévoua courageusement, & se donna la mort. Euripide, qui nous a laissé une tragédie d'Alcestes, rapporte que le jour même où Alcestes s'étoit sacrifiée, Hercule arriva chez Admete, son ancien ami : malgré la douleur dont il étoit accablé, Admete s'efforça de bien recevoir son hôte; &, pour lui épargner le triste aspect du deuil dans lequel son palais étoit plongé, il le logea dans un appartement séparé. Sa générosité fut bien récompensée. Hercule alla, dit-on, attaquer la Mort qui conduisoit l'ame d'Alcestes aux enfers; il fut vainqueur, & ramena Alcestes à son époux.

Cette histoire, que les Poëtes ont défigurée par des fables, est racontée d'une maniere plus naturelle & plus vraisemblable par la Princesse Eudocia Macrembolitissa, dans un ouvrage dont on n'a que le manuscrit. Alcestes, fille de Pélias, accusée d'avoir ôté la vie à son pere avec ses autres sœurs, prit la fuite; Admete, Roi de Thessalie, lui offrit un asyle à Phérès, sa capitale, & bientôt après l'épousa; mais leur union fut traversée par Acaste, fils de Pélias. Ce Prince, pour venger la mort de son pere, vint as-

siéger Phérès. Admete fit une sortie vigoureuse contre les assiégeants, pendant la nuit ; mais s'étant avancé témérairement, il fut fait prisonnier. Acaste offrit à Admete la liberté, s'il vouloit livrer Alcestes à sa vengeance ; mais ce Prince généreux ne voulut point l'accepter à ce prix. Alcestes, instruite du danger où son époux s'exposoit pour elle, alla se livrer elle-même. Hercule, peu après, arriva à Phérès ; on lui raconta le trait généreux de l'amour d'Alcestes. Touché d'un si rare exemple, il redemanda Alcestes à Acaste ; sur son refus, il lui déclara la guerre, le vainquit, & rendit Alcestes à son époux.

ALCIATI. (*Laura Gabrielli Degli*) Voyez GABRIELLI.

ALCINOE, fille de Polybe le Corinthien, & femme d'Amphilochus. On dit qu'elle devint folle d'amour pour un certain Xantus de l'isle de Samos, qui étoit logé chez elle. Elle abandonna sa maison & ses enfants, & s'embarqua avec lui : mais pendant le voyage elle fit des réflexions sur sa conduite. Le souvenir de son époux & de ses enfants se présenta à son esprit. En vain Xantus s'efforça de la consoler en lui promettant de l'épouser, rien ne put calmer son désespoir, & elle se précipita dans la mer.

ALCIPPE. Pline rapporte qu'elle enfanta un éléphant.

ALCISTHENE, femme Grecque, distinguée par son talent pour la peinture.

ALDOBRANDINA, (*Donna Olimpia*) Princesse de Rossane. *Voyez* ROSSANE.

ALDROVANDI, (*Lavinie*) d'une famille illustre de Bologne : on a d'elle quelques poésies Italiennes dans un recueil de vers à la louange de Donna Lucrece Gonzague. Son nom ne s'y voit qu'en abrégé de cette maniere : *Lavinia Ald. Bol.* c'est-à-dire *Lavinia Aldrovandi Bolognese.*

ALDRUDE, Comtesse de Bertinoro dans la Romagne, « étoit, dit un Historien de son temps,

» qu'on nommera plus bas, d'une très-illustre naif-
» sance, originaire de Rome, & de la noble maison
» des Frangipani. On louoit sa politesse; elle étoit
» distinguée d'ailleurs entre toutes les dames par sa
» beauté & sa libéralité. Véritablement elle étoit
» libérale pour tout le monde, & se plaisoit à raf-
» sembler les plaisirs dans sa Cour. Elle brilloit
» de ses traits & l'élégance de sa taille, de même
» qu'à l'approche de l'aurore, l'étoile du matin
» brille entre toutes les autres. Devenue veuve,
» elle parut comparable par son courage, tant à
» celle qui mit Holoferne à mort, qu'à celle qui
» délivra le peuple d'Israël « (*Debora.*) Dans cette derniere phrase, l'écrivain fait allusion à ce qu'Aldrude, conjointement avec Guillaume Degli Adelardi, l'un des plus puissants & des plus nobles citoyens de Ferrare, força les troupes de l'Empereur Frédéric I, & les Vénitiens de se retirer de devant Ancone, qu'ils assiégeoient depuis environt sept mois; & dans les expressions dont il se sert on reconnoît qu'il n'étoit pas du parti de cet Empereur. Au reste, c'est à cause de la levée de ce siege d'Ancone que l'histoire d'Italie a consacré la mémoire de la Comtesse Aldrude à l'immortalité.

Cette ville située sur la mer Adriatique, ayant fait anciennement partie du Duché de Spolete, avoit été depuis, tantôt du domaine de l'Eglise, tantôt de celui des royaumes d'Italie. Vers la moitié du XIIe siecle, on la trouve, sans que l'on sache comment, indépendante de l'un & de l'autre, former une espece de république libre, sous la protection des Empereurs Grecs, dont un Commissaire, & sans doute quelques troupes y résidoient. C'étoit pour eux une médiocre possession; mais c'étoit pour eux une place maritime, qui, leur donnant entrée en Italie, les mettoit à portée de veiller, par leurs Ministres, à ce qui se passoit dans la Lombardie, dont les peuples, pour la plupart, étoient toujours prêts à se révolter contre les Empereurs

Allemands, leurs Souverains, & d'épier les occasions de faire valoir les prétentions qu'ils conservoient sur l'Italie, que les malheurs des temps & l'extravagance de quelques Empereurs avoient laissé démembrer de leur empire, dont Rome étoit l'ancien & véritable siege. Les habitants d'Ancone, très-bons hommes de mer, couroient la mer Adriatique, & gênoient beaucoup le commerce des Vénitiens, qui les en avoient fait repentir plus d'une fois. L'Empereur Frédéric I, qui voyoit avec d'autant plus de chagrin les Grecs tout-puissants dans Ancone, qu'il n'ignoroit pas que l'Empereur Manuel Comnene avoit fait des tentatives auprès d'Alexandre III pour se faire reconnoître, par le moyen de ce Pape, Roi des Romains, & qu'il fournissoit en secret des secours d'argent aux Lombards révoltés contre lui, entreprit, au mois de juillet 1167, le siege de cette ville. Les habitants animés par les Grecs, ayant la mer libre, & secondés par la bonté de leurs fortifications, se défendirent avec tant de courage, que Frédéric perdit beaucoup de monde dans les différentes attaques, sans espérance de se rendre maître de la place. Il prit donc, au bout de quelques jours, la résolution de lever le siege; mais il eut l'adresse de sauver son honneur, en faisant insinuer aux assiégés de traiter avec lui. Les assiégés s'engagerent à lui payer une somme dont il fut content; & l'intérêt de ses affaires l'appellant à Rome, il s'y rendit avec toute son armée le 24 du même mois de juillet.

Les Grecs, qui résidoient dans Ancone, continuerent, après cet accommodement, à fournir à l'Empereur Frédéric des sujets de mécontentement; & les habitants ne cesserent pas d'offenser les Vénitiens par leurs pirateries. C'est ce qui fut cause qu'en 1172 ils convinrent d'unir leurs forces navales à celles de terre que commandoit Christian, Archevêque de Mayence, archi-Chancelier de l'Em-

péreur Frédéric, & son Vicaire ou Lieutenant-Général dans toute l'Italie; & d'assiéger Ancone par terre & par mer. Les Vénitiens, avec un gros galion & quarante galeres, fermerent si bien le port, que rien n'y pouvoit entrer, & que rien n'en pouvoit sortir. L'Archevêque, avec les troupes Allemandes que l'Empereur avoit en Italie, & celles qu'il avoit pu rassembler dans la Toscane, dans la Romagne, & dans le Duché de Spolete, bloqua la ville de très-près.

Maître Buoncompagno, Florentin, de qui l'on est en droit en quelque sorte de faire descendre la maison des Buoncompagni, qui subsiste en Italie, illustrée depuis long-temps par la tiare, par le chapeau de Cardinal, & par de grandes dignités séculieres, vivoit du temps de ce siege, dont il a fait une relation latine assez bien détaillée, & qui peut passer pour n'être pas absolument mal écrite. Il fleurissoit principalement vers 1220, & pour lors il enseignoit, depuis plusieurs années, à Bologne, les belles-lettres & l'éloquence latine. Sa relation est imprimée dans le T. VI. du vaste recueil des *Historiens d'Italie*, & l'on en tirera tout ce qu'on va lire, à l'exception des dates du commencement & de la fin de ce siege, qu'on apprend des *Annales de Pise* avoir commencé le 1[er] d'avril, & n'avoir été levé que vers le 15 d'octobre.

On voit dans la relation de Buoncompagno, que, durant ce siege, les habitants se défendirent avec tant de courage, qu'ils souffrirent, avec le temps, beaucoup plus de la disette des vivres, que des attaques des ennemis. Ils furent obligés de recourir aux aliments les plus dégoûtants & les plus mal sains: quiconque pouvoit avoir sur sa table de la chair de chiens ou de chats, ou des cuirs de bêtes fraîchement tuées, s'estimoit heureux. Réduits à ce triste état, les assiégés députerent un de leurs plus sages citoyens à l'Archevêque de Mayence, » pour lui » promettre, dit la relation, une somme immense,

» s'il vouloit lever le siege. Le Chancelier, ayant
» entendu cette proposition, répondit en sourirant :
» les Anconitains m'offrent l'argent que nous
» avons, & qui ne peut pas n'être point à nous ;
» mais nous vous disons que l'on auroit juste rai-
» son de mettre au rang des fous quiconque, pos-
» sédant le tout, demanderoit une partie. Ap-
» prenez un apologue qui doit être expliqué par
» un sage : un certain chasseur, avec beaucoup
» de chiens, entra dans une vaste forêt ; une lionne
» y régnoit sur une multitude d'animaux : après
» l'avoir poursuivie long-temps, en perdant plu-
» sieurs de ses chiens, & déchirant ses propres
» habits, il la rencontra dans une caverne, où la
» faim la pressa tellement qu'elle ne pouvoit pas
» éviter de tomber entre les mains du chasseur.
» Enfin, en rugissant, elle voulut composer avec
» lui pour la perte d'une de ses griffes. Conseillerez-
» vous donc au chasseur d'accepter la griffe, &
» de laisser aller la lionne ? Le député pense un
» instant, & répond : si le chasseur, entré dans la
» forêt, s'en tenoit à mon conseil, il ne laisseroit
» pas aller la lionne pour avoir une griffe ; mais
» si la lionne consentoit de donner avec sa griffe
» l'extrêmité de ses oreilles, je conseillerois au chas-
» seur de conclure le marché, parce qu'il auroit
» bientôt tout le corps ; car il arrive souvent que,
» qui veut avoir le tout perd une partie, & se trouve
» ainsi privé du fruit d'un long travail. Un certain
» oiseleur ayant tendu son filet dans un champ,
» pour prendre des pigeons, jetta devant, selon
» la coutume, de la graine ; & sept pigeons vin-
» rent pour la manger. Il ne voulut pas les couvrir
» du filet, dans l'espérance de prendre avec eux
» ceux qu'il voyoit sur les arbres. Lorsqu'il eut at-
» tendu long-temps, parurent des faucons qui vo-
» loient en l'air ; & les sept pigeons par qui la
» graine avoit été mangée s'enfuirent. Il eût donc
» été mieux au chasseur d'avoir pris ces sept pi-

» geons que de s'en retourner enfin harassé de
» fatigue. Le Chancelier en colere jura, par lui-
» même, que les Anconitains ne se pourroient ja-
» mais accommoder avec lui qu'en se livrant eux &
» leur ville, sans faire aucune condition. «

Cette derniere réponse de l'Archevêque jetta les assiégés dans une grande consternation. L'assemblée générale se tint, où les uns furent d'avis de se rendre, les autres d'aller tous combattre les ennemis, pour mourir les armes à la main, plutôt que d'être les spectateurs de la destruction de leur ville. Un vieillard de près de cent ans, qui, dans un corps usé, conservoit un esprit sain & beaucoup d'éloquence, ranima leur courage, en leur proposant d'employer leurs trésors à se procurer des secours étrangers, & de choisir des députés capables de s'acquitter de cette commission, sinon de jetter toutes leurs richesses dans la mer, & d'aller tous vendre leur vie très-cher aux assiégeants. Trois Nobles, dont on fit choix, se jetterent dans un esquif avec beaucoup d'argent, passerent, comme par miracle, au milieu de la flotte Vénitienne, & se rendirent à Ferrare chez Guillaume, fils de Marchesello degli Adelardi, qui leur conseilla de s'adresser à la Comtesse de Bertinoro. Les députés ne l'eurent pas plutôt priée de secourir leur ville qu'elle ordonna que tout ce que son Etat avoit d'infanterie & de cavalerie prît les armes.

De son côté, Guillaume, sans perdre de temps, se rendit en Lombardie, pour y rassembler une armée. Il engagea, pour cet effet, tous ses biens; & comme l'argent qu'il avoit eu ne lui suffisoit pas, il prit les fils de ses amis & de ses vassaux, en promettant de les avancer à la guerre, & les mit en gage pour d'autre argent qu'il emprunta. Lorsqu'il étoit en marche pour Ancone, il rencontra, près de Ravenne, Pierre de Traversari, le plus noble des citoyens de cette ville, & son cousin, lequel, étant ami de l'Archevêque de Mayence, étoit

à la tête des troupes qu'il avoit levées pour empêcher Guillaume d'aller secourir Ancone. Celui-ci, qui ne pouvoit pas prendre une autre route, parce que toutes les villes de ces cantons, à la reserve de Rimini, tenoient pour l'Empereur, propose à Pierre de renvoyer chacun leur armée, & d'aller ensemble à Ancone, pour y travailler à faire un accommodement. Pierre y consent, & licentie sur le champ ses troupes. Guillaume feint d'en faire autant, & prend le chemin d'Ancone avec Pierre; mais au commencement de la nuit, son armée se remet en marche, en passant le long des murs de Ravenne; ensorte que, le lendemain, Pierre & Guillaume étant à Rimini, le premier voit l'armée du second, & se retire très-confus de s'être laissé tromper, en reprochant à Guillaume sa supercherie. Celui-ci ne répond rien, & va très-content se remettre à la tête de son armée, avec laquelle il attend l'arrivée de la Comtesse Aldrude.

Cependant l'Archevêque de Mayence, étonné de la constance des assiégés, & craignant l'arrivée du secours qu'il étoit bien informé qu'on leur préparoit, leur fit remettre par un prétendu courrier une lettre supposée de leurs députés, dans laquelle ils disoient » qu'ils avoient perdu tout l'or dont » on les avoit chargés; que la Comtesse de Ber» tinoro manquoit à la parole qu'elle avoit don» née, parce qu'elle craignoit l'armée que l'Em» pereur venoit d'envoyer au Chancelier, & que, » dans la crainte d'attirer sur eux les armes impé» riales, les Lombards n'osoient rien faire pour les » secourir. Qu'ils leur conseilloient donc très-sé» rieusement de ne pas attendre que le Chance» lier fût instruit de tout, & de se hâter d'en tirer » une capitulation la moins désavantageuse qu'il » seroit possible. « Cette lettre fit peu d'effet dans la ville, parce que les principaux assurerent avec serment qu'elle ne contenoit rien que de faux.

Quelques jours après on vit paroître les troupes

de la Comtesse Aldrude, & celles de Guillaume Adelardi, lesquelles avoient à leur tête un étendard d'étoffe d'or. Elles étoient composées de douze escadrons de deux cens hommes d'armes chacun, tous gens d'élite, & d'une multitude innombrable, tant de troupes reglées d'infanterie, que d'autres armées à la légere. Comme le jour commençoit à baisser quand elles arriverent, elles camperent sur une hauteur non loin du camp de l'Archevêque; & lorsqu'il fut tout-à-fait nuit, Guillaume ordonna que tous les fantassins & les Ecuyers allumassent promptement deux chandelles ou davantage, & qu'ils les missent au haut de leurs piques & de leurs lances. Les batteurs d'estrade du Chancelier, voyant des hauteurs voisines cette multitude de lumieres, coururent lui dire que l'armée qui venoit d'arriver étoit immense. Le Prélat décampa sur le champ, &, s'éloignant un peu de la ville, s'alla poster sur une hauteur que la nature rendoit très-forte.

Guillaume fit assembler ses soldats pour les haranguer. Il exposa tout ce qu'il avoit fait pour être en état de secourir Ancone, dont il dépeignit la misere. Il leur représenta » qu'ils n'avoient à com» battre qu'une foule de brigands commandés par » un Prêtre, qui n'étoient pas moins détestés de » ceux en faveur desquels ils portoient les armes, » que de ceux contre lesquels ils combattoient; & » que, comme ils le voyoient, ces gens accoutu» més à vivre de rapines n'osoient pas les attendre, » & fuyoient devant eux, comme les milans fuient » lorsque l'aquilon souffle: qu'au reste, s'ils osoient » tenir ferme, ils n'auroient que la peine d'éten» dre leurs cadavres à terre, pour être la pâture » des oiseaux du ciel, & de faire un exemple qui » rempliroit de terreur les brigands & les malfaic» teurs de tout l'univers. « L'armée répondit à ce discours par des acclamations de joie & d'approbation, qui, répétées & multipliées par les échos des environs, firent trembler toute l'armée de l'Archevêque.

La

La Comtesse Aldrude se levant ensuite, harangua l'armée ; & voici la traduction un peu libre de ce que Buoncompagno lui fait dire. » Encouragée » & fortifiée par la faveur & la grace du Ciel, » j'ai résolu, contre l'usage général des femmes, » de vous parler ici, parce que ce que je vous » dirai vous sera de quelque utilité, quoique dé» nué de l'agrément des figures de l'éloquence, & » de la force des raisonnements de la philosophie. » Il arrive souvent qu'un discours tout simple for» tifie l'esprit des auditeurs, au lieu que des dis» cours bien travaillés ne flattent que les oreilles. » Ce n'est point l'envie de dominer, la cupidité de » quelques avantages temporels, ni le désir de » m'emparer du bien des autres qui m'ont con» duite ici. Depuis la mort de mon mari je regne, » plongée dans la tristesse, sur tout son Comté, sans » éprouver aucune contradiction. J'ai tant de châ» teaux, de petites villes, de bourgs & de terres, » que j'ai peine à conserver ce que je possede. » C'est ordinairement ceux dont le bien est mé» diocre, & qui se voient à peine de quoi vivre, » qui veulent s'emparer du bien des autres. Ce » qui m'anime, c'est le misérable état où les ci» toyens d'Ancone languissent ; ce sont les larmes » & les prieres des dames de cette ville : elles » craignent plus qu'on ne peut dire de tomber entre » les mains des assiégeants, qui feroient de leurs » corps un objet d'opprobre éternel ; car cette dé» testable troupe de brigands se laisse conduire » par un instinct aveugle, & n'épargne personne, » tant qu'elle est dans la possibilité de mal faire. » Vous savez tout ce dont il s'agit, & je n'ai » pas besoin d'entrer dans aucun détail. C'est donc » pour secourir des gens consumés par la faim, » accablés par les fatigues de longs combats, ex» posés continuellement à de nouvelles fatigues, à » de nouveaux dangers, que je viens avec mon fils » unique, qui, bien qu'encore enfant, se rappelle

» la grandeur d'ame de son pere, & montre le
» même courage & le même zele pour la défense
» & la protection de ses amis. Et vous, guerriers
» de la Lombardie & de la Romagne, qui ne
» brillez pas moins par votre fidélité sincere à vos
» engagements, que par votre valeur dans les
» combats, c'est la même raison qui vous amene.
» Vous obéissez aux ordres, & vous imitez l'exemple de Guillaume Adelardi, qui, n'écoutant que
» sa générosité naturelle & son amour pour la liberté, n'a pas fait difficulté d'engager ses biens
» & ceux de ses amis & de ses vassaux pour la
» délivrance d'Ancone : je ne sais comment je
» pourrois à ce sujet assez dignement le louer,
» parce que la langue ne suffit pas à l'expression
» des volontés & des pensées de l'homme. Il convenoit qu'il fit ce qu'il a fait, parce que l'on
» devient véritablement vertueux quand on estime plus la vertu que les richesses & les honneurs. Au reste, cette entreprise glorieuse vous
» a réussi jusqu'à présent, puisque vous êtes parvenus ici par les pays & les défilés occupés par
» vos ennemis. Mais il est temps à présent que la
» semence produise son fruit. Il est temps de faire
» l'essai de vos forces, puisque vous avez occasion
» d'exercer votre courage. Loin donc tout délai,
» qui ne fait le plus souvent qu'émousser la valeur
» de beaucoup de gens. Soyez sous les armes à
» la premiere pointe du jour, afin que le soleil,
» en se levant, éclaire la victoire que le Très-Haut
» promet à votre charité pour le malheureux peuple d'Ancone. Que mes prieres puissent donc
» quelque chose sur vous, & que la vue de ces
» belles personnes qui m'accompagnent anime
» votre courage. Si les gens de guerre ont coutume de faire, suivant leur bon plaisir, des tournois, où, déployant leur force & leur courage
» dans de cruels combats, ils exposent leur vie
» en l'honneur, non-seulement des belles qu'ils ont

» devant les yeux, mais aussi de celles qu'un léger
» souvenir rappelle à leur esprit ; combien plus
» devez-vous faire vos efforts pour obtenir la vic-
» toire, vous qui, par le seul motif de votre en-
» treprise, augmentez la gloire de votre nom, &
» vous acquérez l'estime de l'univers ? Que vos
» mains donc n'épargnent point les rebelles ; que
» vos épées se baignent dans le sang de qui vous
» résistera. L'indulgence ne doit point avoir lieu
» pour ceux qui, lorsque l'occasion de faire du mal
» se présente, ne savent point user du pardon. «
Si ce ne fut pas véritablement ce que la Comtesse dit à l'armée assemblée, c'est du moins un essai du goût d'éloquence qui régnoit à la fin du XII[e] siecle & au commencement du XIII[e] ; & cet essai pourra faire plaisir à quelques lecteurs. Le discours d'Aldrude » fit, dit l'Historien, refleurir comme
» un lys les bataillons de soldats. Ils éclaterent
» unanimement par des cris de plaisir & de joie,
» & formerent de très-agréables danses au bruit des
» trompettes & des tambours. Les femmes per-
» suadent les hommes sans peine, parce que cette
» espece de persuasion est, dès l'origine du monde,
» l'ouvrage de la nature. «

L'Archevêque se voyant hors d'état de tenir tête à cette armée nombreuse, si prête à bien faire, emprunta des armes aux Vénitiens, sous prétexte de la bataille, & s'enfuit pendant la nuit, sans les en avertir. Les Vénitiens, ainsi trompés, se retirerent. Ce fut de cette maniere qu'Aldrude & Guillaume délivrerent Ancone.

Ils resterent avec leurs troupes près d'Ancone jusqu'à ce que les autres villes de la Marche, qui portoit le nom de cette ville, & dont elle étoit alliée, l'eussent abondamment pourvue de grains & de toute autre sorte de vivres. Toute la ville ensuite, hommes & femmes, jeunes & vieux, vinrent remercier Aldrude & Guillaume, & leur offrirent un grand nombre de magnifiques présents.

La Comtesse reprit le chemin de ses Etats avec son armée, & rencontra plusieurs fois dans sa marche les troupes des ennemis, dont elle triompha toujours. Les premiers qui l'attaquerent furent repoussés avec perte de beaucoup de morts & de prisonniers, & forcés, pour échapper à sa poursuite, de s'enfermer dans Sinigaglia.

Guillaume, après avoir licentié ses troupes, s'embarqua pour Constantinople. Il y fut reçu comme un Prince puissant. L'Empereur le fit asseoir à sa droite, & le logea dans le palais impérial. Les Seigneurs & les dames de la Cour, dont l'exemple fut imité par tout le peuple, lui firent des honneurs extraordinaires. Lorsqu'il repartit, l'Empereur lui fit présent d'habits impériaux, tout brodés d'or & de pierres précieuses; de chevaux, d'une tente, d'une enseigne d'or, & de tout le bagage d'un Chevalier; de vases d'or & d'argent, & d'une si grande quantité de perperes, espece de monnoie d'or, qu'il eut suffisamment de quoi retirer tout ce qu'il avoit engagé pour secourir Ancone.

ALENÇON. (*Anne d'*) Voyez MONTFERRAT.

ALERAC. (*Mademoiselle d'*) Voyez CHARCE.

ALESSANDRI, (*Marie Buonaccorsi*) de Florence, appellée parmi les Arcades de Rome, *Leucride Ionide*, s'est fait en ce siecle de la réputation par ses poésies Italiennes, & par son savoir. Crescimbeni parle d'elle fort au long dans son Histoire de l'Arcadie, & rapporte plusieurs pieces de sa composition. Elle vivoit encore en 1730.

ALETHE *ou* ALIX DE MONTBARD, fille de *Bernard*, Seigneur de ce lieu, fut femme de Tescelin, Seigneur de Fontaines près de Dijon, & mere de *S. Bernard*, Abbé de Clairvaux, qu'elle mit au monde en 1091. Soumise à son époux, elle faisoit son occupation du gouvernement de sa maison, de l'étude, son pere l'ayant fait instruire dans les lettres, & des œuvres de charité. Une fille & six fils, dont elle fut mere, furent, aussi-tôt après leur naiss-

ſance, offerts à Dieu de ſes propres mains. Elle les allaita tous elle-même ; & tant qu'elle les eut ſous les yeux, non-ſeulement elle ne ſouffroit pas qu'ils s'accoutumaſſent aux viandes délicates, mais encore elle leur donna les premiers principes d'éducation en tout genre, en dirigeant tout vers le ſervice de Dieu. » Elle ſembloit dès-lors, dit l'Abbé » *Fleuri* dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, les » préparer de loin à la vie monaſtique, qu'ils em» braſſerent en effet tous ſept dans la ſuite. « Six prirent le parti du cloître, à la perſuaſion de leur frere *Bernard*, qui fut le troiſieme des enfants d'Alethe.

On raconte que cette dame, étant enceinte de S. Bernard, ſongea qu'elle l'étoit d'un petit chien blanc, qui ne faiſoit qu'aboyer dans ſon ſein. Un homme de piété, qu'elle conſulta ſur ce ſonge, dont elle étoit effrayée, lui dit, » qu'elle n'avoit rien » à craindre ; que l'enfant qu'elle portoit ſeroit » un fidele gardien de la maiſon du Seigneur ; » que ce ſeroit un Prédicateur qui, par la dou» ceur de ſa langue, guériroit les ames malades, » & qui, par la véhémence de ſes diſcours, ter» raſſeroit les ennemis de la foi. « La vertueuſe Alethe fut conſolée, dit-on, par ces prédictions, que l'on peut très-bien, ſans pécher contre la foi, croire imaginées après coup pour les faire ſervir d'une eſpece d'annonce à tout le merveilleux dont on vouloit remplir la vie de S. Bernard. Quoi qu'il en ſoit, Alethe offrit cet enfant à Dieu, comme elle avoit fait de ſes deux ainés ; &, ſoit par l'effet d'une inſpiration particuliere, ſoit par la ſuite d'un arrangement de famille, elle le deſtina dès-lors entiérement au ſervice de l'égliſe de Dieu. Ce fut pour cela qu'elle le mit, le plutôt qu'elle put, aux études chez des Eccléſiaſtiques ſéculiers de Châtillon-ſur-Seine.

Elle eut la conſolation de jouir de la rapidité des

progrès de ce fils bien aimé. Bernard avoit environ quatorze ans, lorsqu'en 1105 ou 1106 elle mourut en odeur de sainteté. Dès qu'elle fut morte, Jarenton, Abbé de S. Bénigne de Dijon, alla lui-même, avec tous ses Moines, enlever le corps, l'inhuma dans son église, & lui fit faire un mausolée, autour duquel il voulut que l'on représentât les six fils d'Alethe.

ALEXANDRA, surnommée *Salomé*, Reine des Juifs. Elle étoit femme d'Aristobule, fils ainé d'Hyrcan. Ce Prince s'étant fait proclamer Roi des Juifs, consentit de partager le trône avec son frere Antigone qu'il aimoit; mais il fit garder étroitement ses trois autres freres, aussi-bien que sa mere, qu'il laissa mourir de faim dans l'appartement qu'il lui avoit donné pour prison. Sa cruauté ne s'en tint pas là: quelque temps après, il eut ou feignit d'avoir quelques soupçons contre Antigone; &, sur un prétexte vrai ou faux, il le fit mourir. Depuis qu'il eut commis ce crime il ne cessa d'être en proie aux remords les plus cuisants; & la douleur le conduisit au tombeau. Il n'eut pas plutôt fermé les yeux, qu'Alexandra mit en liberté les freres d'Aristobule, & posa la couronne sur la tête d'Alexandre Jannéus, qui étoit l'ainé, & dont le caractere doux & modéré le rendoit plus agréable aux Juifs. Il monta donc sur le trône l'an du monde 3929, & avant Jesus-Christ 106.

ALEXANDRA, Reine des Juifs, femme du Roi Alexandre Jannéus, dont il vient d'être fait mention. Cette Princesse fut mere d'Hyrcan & d'Aristobule; & sa conduite pleine de prudence conserva le royaume à ses enfants. Le regne d'Alexandre Jannéus avoit fort indisposé, contre le Prince & toute la famille Royale, les esprits du peuple & des Pharisiens. Ceux-ci sur-tout ne pouvoient lui pardonner la hauteur avec laquelle il les avoit traités: leurs richesses & leur crédit les mettoient en état

de tout entreprendre, & la mort d'Alexandre paroissoit devoir être le signal d'une grande révolution. Le Roi sentit trop tard le tort qu'il avoit eu de ménager si peu les grands, ou de ne les avoir pas totalement opprimés. Son âge & ses infirmités lui laissoient peu les moyens de corriger les défauts de son gouvernement. Il se contenta de recommander en mourant à la Reine sa femme de ménager davantage ses Sujets, & de ne rien faire sans l'avis des Pharisiens : après qu'il eut instruit cette Princesse de ses dernieres volontés, il la laissa régente du royaume, avec la liberté de disposer de la couronne en faveur de celui de ses fils qu'elle jugeroit le plus digne de la porter.

Alexandra suivit les conseils de son époux, & tout lui réussit au gré de ses désirs. Hyrcan, l'aîné de ses fils, étoit peu capable de gouverner. Né lâche & indolent, il ne cherchoit qu'à vivre dans les plaisirs & dans l'oisiveté. Aristobule, son cadet, avoit au contraire beaucoup d'esprit : il étoit actif, laborieux, plein de hardiesse & de courage. Celui-ci n'étoit pas moins à craindre que l'autre étoit méprisable. La Reine qui, pendant la vie du feu Roi, s'étoit concilié l'affection du peuple, par la protection constante qu'elle avoit accordée aux malheureux, & par les récompenses ou les bienfaits qu'elle avoit su distribuer à propos à l'insu de son mari, ne trouva dans ses sujets aucune opposition au projet qu'elle avoit conçu ; ce fut de se conserver à elle-même l'autorité souveraine. Dans cette vue elle fit établir Hyrcan grand Sacrificateur & Roi des Juifs : elle eut moins égard en cela au droit d'aînesse qu'à l'incapacité du Prince ; car n'ayant d'autre dessein que d'en faire une ombre de Roi, elle ne lui laissa que l'exercice de la grande sacrificature, & les marques de la royauté ; deux dignités souvent réunies chez les Juifs dans la même personne. Elle confia cependant aux Pharisiens l'administration & le soin de toutes les affaires, & voulut même que

le peuple leur obéît. Les Pharisiens, par reconnoissance pour la Régente, ne faisoient rien que de l'avis de cette Princesse, qui régna réellement jusqu'à sa mort arrivée peu de temps après, l'an du monde 3965, & avant J. C. 70.

On ne sauroit refuser à cette Princesse les plus grands éloges, puisque non-seulement elle fut, par ses vertus, l'ornement & le soutien du trône pendant le regne d'Alexandre, mais qu'elle sut encore prévenir les troubles & les désordres que sa mort devoit occasionner, & régner elle-même glorieusement, aimée & respectée de tous les ordres de l'Etat. L'Historien Josephe dit d'Alexandra, qu'elle ne tenoit rien de la foiblesse de son sexe, & qu'elle fit voir par ses actions qu'elle étoit très-capable de commander.

ALEXANDRA, fille d'Hyrcan, femme d'Alexandre, fils d'Aristobule, second Roi des Juifs, & mere d'un autre Aristobule, grand Sacrificateur, & de Mariamne, femme d'Hérode surnommé *le Grand*. L'ambition excessive & la vanité de cette Princesse furent la cause de sa perte & de la ruine de sa famille. Elle eut recours à la fameuse Cléopâtre, Reine d'Egypte, & la pria de demander à Antoine la grande sacrificature pour son fils. Hérode n'eut pas plutôt appris ces menées secrettes, que, feignant de se réconcilier avec elle, il donna cette dignité à Aristobule. La mere & le fils ne furent point les dupes de cette générosité. Le caractere d'Hérode leur étoit trop bien connu pour ne pas craindre que ces dons ne fussent empoisonnés. Ils dissimulerent cependant; mais résolus de se soustraire au ressentiment du Monarque, ils imaginerent de faire construire des coffres en forme de bieres, de s'y cacher, & de se faire transporter secrettement auprès de Cléopâtre leur protectrice. Hérode, informé de ce projet, en empêcha l'exécution, & fit noyer le grand Sacrificateur. Alexandra, plus animée que jamais contre le tyran, rouloit dans son esprit mille

projets de vengeance ; la crainte d'être découverte l'empêchoit de les exécuter. Elle envoya solliciter Hyrcan, son pere, de fomenter quelque révolution, & lui persuada de se retirer chez les Arabes, dont les secours pourroient l'aider à monter sur le trône. Le bon vieillard, moins par ambition que par amitié pour sa fille, se disposoit à suivre ses conseils ; mais Hérode le prevint, & le fit mourir. Le même Roi se défit encore de Mariamne, qu'il avoit aimée avec une passion extrême. Alexandra fit voir, dans cette occasion, combien la crainte est capable d'abattre & de déprimer l'ame le plus généreuse. Par une bassesse indigne de son grand cœur, elle approuva la cruauté d'Hérode, & poussa même la flatterie jusqu'à s'emporter contre sa fille, qui n'avoit que trop mérité, selon elle, la mort qu'elle venoit de subir ; mais cette lâche dissimulation ne servit qu'à la rendre méprisable aux yeux d'Hérode, & ne la mit pas à couvert de la fureur de ce tyran ; car, ayant su qu'elle continuoit ses intrigues, & qu'elle tâchoit de se rendre maîtresse de deux forteresses de Jerusalem, il la fit mourir l'an vingt-huitieme avant Jesus-Christ.

ALEXANDRA, fille d'Aristobule, & femme de Philippion, fils de Ptolémée Mennéus, Roi de Calcide, province située sur le Mont-Liban. Elle étoit d'une beauté si extraordinaire qu'elle inspira une passion criminelle à son beau-pere, lequel, pour en jouir, fit massacrer son fils, & l'épousa.

ALEXANDRA, fille de Phazaël, fils de ce Phazaël qui se tua quand il se vit pris par les Parthes, avec Hyrcan & Mariamne, fille du grand Hérode. Elle épousa Limius, un des plus illustres Seigneurs de l'isle de Chypre, qui mourut sans enfants.

ALEXANDRA DE L'ESCALE. *Voyez* ESCALE.

ALEXANDRÉE, femme de Carpocrate, chef de l'hérésie des Carpocratiens, dans le second siecle de l'église, native de Céphalonie, isle de Grece. Le nom de son mari fait toute sa célébrité : elle vi-

voit vers l'an 130, & eut de Carpocrate un fils nommé *Epiphane*, qui fut élevé dans les maximes de la philosophie de Platon : ce jeune homme ajouta quelques nouveaux dogmes à ceux de son pere, & mourut âgé de dix-sept ans.

ALEXIOWNA, (*Catherine*) Impératrice de Russie. *Voyez* CATHERINE ALEXIOWNA.

ALIÉNOR DE GUIENNE. *Voyez* ÉLÉONOR DE GUIENNE.

ALIX de CHAMPAGNE, Reine de France, troisieme femme de Louis VII, dit *le Jeune* & *le Pieux*, étoit la cinquieme fille de Thibaud IV, dit le *Grand*, Comte-Palatin de Champagne, & de Mahaud ou Mathilde de Carinthie. Suivant le continuateur d'Aymoin, elle n'étoit pas moins recommandable par les dons précieux qu'elle avoit reçus de la nature, que par les rares qualités qu'une excellente éducation avoit pris soin de perfectionner en elle. Aux charmes d'un esprit vif & brillant elle réunissoit ceux d'une beauté parfaite & de la vertu la plus pure. Dans une cour aussi galante & aussi magnifique qu'étoit celle du Comte, Alix l'emportoit sans peine sur toutes les Princesses de Champagne & des états voisins. Sa douceur & sa générosité la rendoient infiniment chere à son pere : son goût pour la poésie l'avoit rendue l'objet des éloges & des hommages de tous les beaux esprits du temps. Une réputation si bien méritée avoit fait rechercher son alliance par les plus grands Princes.

Louis VII, Roi de France, venoit de perdre (en 1160) Constance de Castille, sa seconde femme ; il ne balança pas un moment sur le choix qu'il avoit à faire ; & pour la premiere fois peut-être la politique autorisa son inclination. En effet Louis le Jeune espéroit, avec raison, tirer de ce mariage de grands avantages pour sa couronne : non-seulement il s'unissoit d'intérêt avec l'une des plus puissantes maisons du royaume ; il rompoit

encore ses liaisons avec les Anglois, qui n'étoient déjà que trop redoutables à la France, par les vastes domaines qu'ils y possédoient.

Déterminé par tant de motifs, Louis envoya demander au Comte Thibaud sa fille, qui se rendit sur-le champ à la cour de France, suivi de toute sa famille & d'une foule de noblesse. Le mariage fut célébré peu de temps après, avec la plus grande magnificence ; &, pour resserrer les nœuds de cette union, le Roi fit épouser deux filles qu'il avoit eues de son premier lit aux deux fils ainés du Comte de Champagne.

Il ne manquoit au bonheur de Louis que d'avoir des enfants de la belle Alix. Cependant, quoiqu'il l'aimât avec toute la tendresse dont elle étoit digne, elle fut quatre années entieres stérile ; ce qui affligea sensiblement le Roi & toute la France. De tout temps les Français se sont distingués des autres nations par leur tendre attachement pour leurs Rois : ils le témoignerent d'une maniere bien éclatante dans cette circonstance, où la crainte de ne point voir d'héritier à leur Souverain leur tenoit presque lieu d'une calamité publique. De l'avis de Louis & de son épouse, le Clergé n'eut pas plutôt ordonné des jeûnes & des prieres pour obtenir du Ciel un successeur à la couronne, qu'on vit de toutes parts une multitude prodigieuse de peuple courir se prosterner dans les temples, & par les prieres le plus ferventes implorer la miséricorde du Tout-Puissant. Ce ne furent, pendant plusieurs jours, que processions & que pélerinages dans la capitale & dans toutes les provinces : l'artisan avoit oublié son travail, le marchand son commerce, le riche ses plaisirs ; & tous se réunissoient pour souhaiter, pour demander à Dieu la même chose. Tant de vœux furent enfin exaucés ; &, le 22 du mois d'août 1165, la Reine accoucha d'un fils qui fut appellé *Philippe*, & surnommé *Dieu-donné*, parce que le Ciel l'avoit accordé aux prieres de toute la

France. » Louis son pere, dit l'Auteur des anec-
» dotes des Reines & Régentes de France, n'é-
» toit alors âgé que de quarante-cinq ans, & non
» pas de soixante & dix-neuf, comme l'ont écrit
» quelques Auteurs ; mais les infirmités qui l'ac-
» cablerent de bonne heure le firent regarder com-
» me fort vieux dans un âge où les autres sont
» encore dans toute leur vigueur. «

Alix, devenue mere, ne songea plus qu'à remplir fidelement les nouveaux devoirs que cette qualité venoit de lui imposer : elle se livra toute entiere à l'éducation de son fils ; & la France est doublement redevable à cette illustre Princesse d'un de ses plus grands Monarques. Mais ce n'étoit pas seulement dans l'éducation de Philippe-Auguste qu'Alix devoit faire briller les rares talents que nous avons dit qu'elle avoit reçus de la nature ; la santé languissante du Roi son époux exigeoit encore qu'elle aidât ce Prince à supporter le poids des affaires. Elle le fit avec autant de courage que d'habileté. Louis, étant allé en Angleterre visiter le tombeau de saint Thomas de Cantorbery, & y demander le rétablissement de sa santé & de celle du Prince Philippe, tomba dans une paralysie complette ; & perdit ensuite l'usage de la moitié du corps, dans un voyage qu'il fit à saint Denis en 1179. Il ne put se trouver au sacre de Philippe, qui se fit le lendemain de cet accident, jour de la Toussaint, & il mourut le 18 de septembre de l'année suivante.

La régence appartenoit de droit à la Reine, & Louis la lui avoit assurée avant de mourir ; mais il avoit voulu voir célébrer le mariage de son fils Philippe avec la niece du Comte de Flandres, Isabelle de Haynaut, ce qui n'étoit point du goût d'Alix, dont l'autorité ne pouvoit manquer d'être contre-balancée par celle de Philippe Comte de Flandres, beau-pere & ci-devant gouverneur & parrein du jeune Monarque. En effet, soit ambi-

tion de la part du Comte, soit jalousie de la part de la Reine, l'un & l'autre ne tarderent pas à se brouiller, du vivant même de Louis VII. Le jeune Prince s'étant rangé du parti du Comte, Alix fut obligée de se retirer de la cour avec ses freres. Elle eut recours au Roi d'Angleterre pour faire la paix avec son fils. » Après un entretien entre Philippe » & Henri II, dit Roger de Hoveden, historien » du temps, où les deux Rois prirent tour-à-tour le » ton de la douceur & celui de la menace, Henri » obtint enfin du Roi de France, malgré l'avis du » Comte de Flandres & de Robert Clément, qu'il » oublieroit ses mécontentements contre sa mere » & ses oncles, & qu'il y auroit entr'eux une » réconciliation. Il fut même arrêté que Philippe » paieroit chaque jour à sa mere sept livres pa-» risis pour son entretien ; que sa dot lui seroit » rendue, après le décès de Louis, en totalité, » à l'exception des places fortifiées & des munitions. «

La bonne intelligence se rétablit entre le fils & la mere : on ne sauroit dire en quelle année, mais ce ne dut être que quelque temps après la mort de Louis le Jeune. Quoi qu'il en soit, on voit par des lettres d'Etienne de Tournai, que Guillaume de Champagne, frere de la Reine, étoit à la tête des affaires, & premier Ministre de Philippe-Auguste en 1185, & que le Comte de Flandres étoit en guerre avec le Roi pour le Comté de Vermandois. Alix continua donc d'avoir une grande part au gouvernement ; & Philippe en fut si satisfait qu'en 1190, ayant formé le dessein de passer à la terre sainte, il confia, de l'avis des Barons du Royaume, la tutelle du jeune Louis son fils, & la régence de l'Etat à sa mere, conjointement avec Guillaume frere de la Reine, Cardinal Archevêque de Rheims.

Pendant l'absence du Monarque il survint une affaire où la Régente se comporta avec toute la prudence & la fermeté qu'on attendoit de son caractere. L'Evêque de Dole, mal conseillé, préten-

doit non-seulement ne pas dépendre de l'archevêché de Tours, mais même être son Métropolitain. Il porta sa cause à Rome ; mais Philippe-Auguste, sur la nouvelle qu'il reçut de ce différent, écrivit au Pape pour lui représenter que lui seul avoit droit dans son Royaume de régler de pareilles contestations, & se déclara pour l'Archevêque de Tours. La Reine mere, de son côté, écrivit aussi à Rome ; & ses lettres à ce sujet sont pleines de force & de grandeur d'ame : » Abuser, disoit-elle, » de l'absence d'un Prince auquel la piété a fait » abandonner ses Etats, y jetter du trouble, ou » le permettre, c'est pécher contre le Fils de Dieu, » contre le Saint-Esprit. Chargée du soin du Royau» me, je dois, ajoutoit-elle, pourvoir à sa tran» quillité, & faire ensorte qu'il n'y ait point d'inno» vations qui puissent ou l'indigner ou le chagriner. « Elle finit par demander au Pape qu'il laisse les choses dans le même état jusqu'au retour de son fils ; qu'autrement ce Prince sauroit maintenir ses droits & ceux des Eglises de France dont il étoit le protecteur. Par cette fermeté, la plus forte barriere qu'on puisse opposer aux entreprises de la Cour de Rome, Alix obtint ce qu'elle demandoit.

Philippe-Auguste étant tombé dangereusement malade en Asie, fut contraint de revenir en France en 1192. Depuis cette époque l'histoire ne fait plus mention d'Alix de Champagne, que pour rapporter quelques fondations pieuses de cette Princesse. Elle mourut à Paris le 4 de juin 1206, & fut inhumée à l'abbaye de Pontigny, fondée par Thibaud le Grand, son pere.

ALIX, Reine de Chypre, fille de Henri, surnommé *le Jeune*, Comte de Champagne, & d'Isabelle de Jerusalem. Cette Princesse & les suivantes du même nom ne sont guere illustres que par le rang qu'elles ont tenu dans le monde. Plus voisines de notre temps, leurs vertus ou leurs belles qualités nous auroient été plus connues. Celle dont il

s'agit ici, fut femme de Hugues de Lusignan, premier de ce nom, Roi de Chypre, dont elle eut Henri, Roi de Chypre ; & deux filles, Marie & Isabelle. Hugues étant mort en 1218, Alix se remaria avec Boëmond IV, Prince d'Antioche : elle en fut séparée sous prétexte de parenté, & s'unit à un troisieme époux qui fut Raoul de Soissons : elle mourut vers l'an 1246.

ALIX, dite aussi *Adele*, Comtesse de Crépi & de Valois, fille de Raoul II, Comte de Crépi & de Valois, & d'Alix, Comtesse de Bar-sur-Aube. Elle épousa successivement Herbert IV du nom, Comte de Vermandois, Thibaud III, Comte de Champagne & de Brie, & enfin Renaud II, Comte de Clermont en Beauvoisis. On ignore précisément le temps où elle mourut : on sait qu'elle vivoit encore l'an 1118, comme le témoigne une chartre du Prieuré de Crépi. Elle est enterrée auprès de son mari à saint Arnould de Crépi.

ALIX de France, fille du Roi Louis VII & d'Eléonore, Duchesse de Guienne, sa premiere femme, nâquit au retour du voyage que son pere avoit fait en Orient. Elle épousa en 1164 Thibauld I, dit le *Bon*, Comte de Blois, Sénéchal de France, dont elle eut sept enfants.

ALIX de France, fille de Louis VII, dit *le Jeune*, & d'Alix de Champagne, sa troisieme femme, fût fiancée à Richard d'Angleterre, Comte de Poitou ; mais elle fut mariée le 20 d'août 1195 avec Guillaume II, Comte de Ponthieu.

ALIX, Comtesse de Toulouse, dite aussi *Hele*, *Hélene* ou *Helute*, fille d'Eudes I, surnommé *Borel*, Duc de Bourgogne, & de Mathilde de Bourgogne-Comté. Elle fut mariée d'abord à Bertrand Comte de Toulouse & de Tripoli. Après la mort de ce Seigneur elle contracta une nouvelle alliance avec Guillaume III de ce nom, surnommé *Talvas*, Comte d'Alençon & de Ponthieu. Alix mourut le dernier de février 1191, & fut enterrée dans l'abbaye

de Perseigne en Sonnois, diocese du Mans, fondée par son second mari.

ALIX, Comtesse de Bretagne, fille de Gui de Thouars, & de Constance, héritiere de Bretagne, fut mariée en 1213 avec Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*; elle mourut en 1221, & fut enterrée dans l'abbaye de Villeneuve-lès-Nantes.

ALIX, fille de Jean I, Duc de Bretagne, née le 6 de juin 1243, épousa en 1254 Jean de Châtillon I du nom, Comte de Blois. Elle alla à la Terre sainte en 1287, & mourut à son retour le 2 d'août 1288; son corps fut mis près de celui de son mari, dans l'abbaye de la Guiche, près de Blois, dont elle étoit fondatrice.

ALIX DE VERGI, Duchesse de Bourgogne, fille de Hugues, Seigneur de Vergi. Elle épousa en 1199 Eudes III, Duc de Bourgogne, & en eut un fils & deux filles. Cette Princesse a fait passer à la postérité la renommée de ses vertus. Pieuse, libérale & charitable, elle fit de grands biens aux Eglises, enrichit des monasteres, & fut pendant toute sa vie la ressource des pauvres, & la protectrice des affligés. Les Dominicains de Dijon la reconnoissent pour leur fondatrice. Elle mourut dans un âge très-avancé, le 3 de mai 1251.

ALIX, (*la bienheureuse*) mere de S. Bernard. *Voyez* ALETHE.

ALMODIS, Béarnoise. On ignore quelle étoit sa famille. Un Historien la croit fille de Bernard, Comte de la Marche. Elle vivoit vers l'an 1055. Elle n'est presque connue que par ses crimes. Guillaume de Malmesbury dit qu'elle eut trois maris en même temps; le Comte d'Arles, qu'elle quitta par caprice, & sans autre formalité; le Comte de Toulouse, Pons II, de qui elle eut deux enfants, & qu'elle abandonna sous prétexte de parenté, pour épouser Raimond Béranger, Comte de Barcelone. Elle empoisonna Pierre & Raimond, troisieme fils d'Isabelle, premiere femme de Raimond Béranger,

ALMUCS, (*domna*) dite Nalmucs, doit avoir rang parmi les Poëtes Provençaux. Elle étoit née à Château-Neuf, & fut amie d'Isée de Capion, autre Poëtesse Provençale. Qu'il nous soit permis de faire ici de ce mot Poëtesse, le pendant de celui de poëte, à l'exemple des Italiens, qui, plus avisés que nous, disent *Poëta* d'un homme, & *Poëtessa* d'une femme.

La Poëtesse Almucs aima beaucoup un Gion de Tornen, comme on l'apprend d'une réponse en vers qu'elle fit à son amie Isée. Cette piece, & ce qui fait connoître son auteur, se trouvent au quarante-sixieme feuillet d'un manuscrit provençal du Vatican, cotté 3207.

ALOARA, Princesse d'un grand mérite, étoit fille d'un Comte appellé Pierre, que l'histoire ne fait pas connoître autrement. Elle fut mariée à Pandulf ou Paldulf, surnommé Tête-de-Fer, qui se qualifioit quelquefois dans ses diplômes Prince, Duc & Marquis. Il étoit en effet, Prince de Capoue & de Bénevent, comme successeur du Prince Pandulf IV son pere; & l'Empereur Othon I, dont il s'étoit reconnu vassal, en 963, l'avoit créé Duc de Spolete & Marquis de Camérino; ce qui l'avoit rendu le Prince le plus puissant qu'il y eut alors en Italie. Il mourut à Capoue en 981, ayant eu d'Aloara six fils, qui furent Landulf VI & IV, Prince de Capoue & de Bénevent; Pandulf, Prince de Salerne; Aténulf, qualifié Comte, qui fut aussi Marquis, peut-être de Camérino; Landénulf, qui fut Prince de Capoue; & Laidulf, qui lui succéda.

Landulf IV comme Prince de Bénévent, & VI comme Prince de Capoue, périt dans une bataille que l'Empereur Othon II perdit, le 11 de juillet 982, contre les Grecs & les Sarasins unis ensemble. Son frere Landénulf lui succéda; mais il étoit encore fort jeune; & le même Empereur, en lui promettant l'investiture de la principauté de Capoue, voulut qu'Aloara fût reconnue Souveraine,

& qu'elle gouvernât toute sa vie, conjointement avec son fils. Ce ne fut que par l'acte d'investiture que l'Impératrice Théophanie fit expédier en 984, au nom de son fils Othon III, encore mineur, que la disposition qu'Othon II, mort en décembre 983, avoit faite en faveur d'Aloara, fut confirmée; mais cette Princesse avoit commencé de régner en son nom dès la fin de juillet 982. On trouve depuis ce temps-là tous les diplômes que l'on a de Capoue, donnés par elle & par son fils; & l'on voit de même le nom de l'un & de l'autre à la tête des chartres qui concernent les affaires des particuliers. Aloara mourut vers la fin de décembre 992. Sigonius, en marquant sa mort en 991, s'est trompé.

L'histoire, qui ne nous apprend aucune des actions particulieres de cette Princesse, nous dit seulement qu'elle gouverna ses états avec beaucoup de sagesse & de courage.

Landénulf fut assassiné par un complot de ses parents même, en 993; & son frere Laidulf, qui le remplaça, fut destitué par Othon III en 999, parce qu'il fut convaincu d'avoir eu part au meurtre de Landénulf.

Le Cardinal Baronius rapporte, d'après la vie de S. Nil, Abbé, qui vivoit dans ce temps-là, qu'Aloara fit tuer un Comte, son neveu, dans la crainte qu'il n'usurpât la Principauté sur ses fils, & que S. Nil lui prédit que sa postérité ne subsisteroit pas. On lit aussi, dans la même vie, que S. Nil avoit prédit que Laidulf seroit le dernier du sang d'Aloara qui régneroit à Capoue. L'événement a justifié la prédiction, supposé qu'elle n'ait point été faite après coup.

ALODIE, (*sainte*) sœur de sainte Nunillon. *Voyez* NUNILLON.

ALPAIDE, femme ou maîtresse de Pepin le Gros ou d'Héristel, qui l'épousa après avoir répudié Prectrude son épouse. Il falloit que cette Princesse fût douée d'une rare beauté, puisqu'on la trouve nommée, dans nos premiers Historiens, *la*

belle Alpaïde. Le divorce de Pepin avec Preſtrude empêcha qu'on ne regardât Alpaïde comme ſa légitime femme ; & pluſieurs modernes ne la comptent pas au nombre de nos Reines, fondés ſans doute ſur le trait ſuivant. Lambert, Evêque de Liege, oſa condamner, avec une fermeté héroïque, les amours criminelles de Pepin : il refuſa même de donner la bénédiction qu'on demandoit à table pour le verre d'Alpaïde. Indignée de la liberté de ce ſaint Prélat, elle forma le deſſein de lui ôter la vie, & fit conſentir Pepin à cette indigne vengeance. Dodon, frere d'Alpaïde, ſe chargea de l'exécution de ce meurtre; mais il fut attaqué bientôt après d'une maladie terrible, qui fit naître une infinité de vers ſur ſon corps, & qui l'obligea de ſe jetter dans la Meuſe. Si l'on conſidere pourtant que, dans ces ſiecles éloignés & demi-barbares, les divorces étoient fort communs, & en quelque ſorte autoriſés dans les Princes, on ne fera pas difficulté de donner à notre Alpaïde un titre qu'elle méritoit par ſa naiſſance illuſtre, & par le choix de Pepin, qui la traita & l'honora comme ſa femme juſqu'à ſa mort. Alpaïde, ſur la fin de ſes jours, ſe retira dans un Monaſtere de religieuſes qu'elle avoit fondé au dioceſe de Namur, & y mourut, on ignore en quelle année. Alpaïde fut mere de l'illuſtre Charles-Martel, & biſaïeule de Charlemagne.

ALPAIDE, fille du Roi Louis le Débonnaire, & d'Ermengarde, ſa premiere femme, épouſa Bégon Comte de Paris, & fut mere de l'Etard & d'Etard.

ALPAIDE, (*ſainte*) vierge, rempliſſoit avec tant de zele tous les devoirs de la religion, qu'elle mérita de recevoir du Ciel la grace de pénétrer le ſens des ſaintes écritures.

ALPHEIDE. *Voyez* ALPAÏDE.

ALPIS, ALPAÏDE *ou* ALPAÏS DE CUDOT, eſt une pieuſe fille, qui fleuriſſoit à la fin du douzieme ſiecle, dans le dioceſe de Sens. Il ſuffira de copier ici l'ar-

ticle CCIII de l'*Etat des Lettres en France dans le cours du douzieme ſiecle*, lequel eſt à la tête du neuvieme Tome de l'Hiſtoire littéraire de la France. On y parle d'Alpis d'après ce que Robert, Moine de S. Marien d'Auxerre, en dit.

» Les anciens s'étant repréſenté la terre comme » une ſuperficie plate, n'avoient garde d'imaginer » des antipodes, ou un autre hémiſphere ſous le » nôtre. Cependant la bienheureuſe vierge Alpis ou » Alpaïs de Cudot, au diocese de Sens, ſur la fin » de ce ſiecle, en eut, dans un de ſes raviſſements, » une idée ſemblable (c'eſt trop dire) à celle que » nous en donnent nos derniers géographes. Elle » vit le monde entier comme un globe d'une forme » unie de toutes parts. Le ſoleil lui parut plus grand » que la terre, & la terre comme un œuf ſuſpendu » au milieu des airs, & environné d'eau de tous » les côtés; repréſentation qui favoriſe en plein » (c'eſt encore trop dire) l'opinion de nos ſavants » modernes, qui, après de longues & périlleuſes » obſervations, donnent à la terre la figure d'un » ſphéroïde applati vers ſes pôles; au lieu qu'on la » croyoit ronde avant leurs ſavantes découvertes. » Mais on prit apparemment ce qu'en diſoit la bien- » heureuſe Alpaïs pour une viſion de dévote, puiſ- » qu'on n'en profita point pour rectifier la fauſſe idée » qu'on avoit de la terre. On auroit dû au moins » donner quelque attention à ce qu'en avoit publié, » quatre cens ans auparavant, S. Virgile, Evê- » que de Saltzbourg. Ce Prélat découvrit effective- » ment les antipodes, c'eſt-à-dire un autre monde, » qui avoit ſon ſoleil, ſa lune & ſes ſaiſons comme » le nôtre. Il eſt pourtant vrai qu'au temps de Ro- » bert de Saint-Marien, ſur la fin de ce douzieme » ſiecle, on croyoit qu'il y avoit au-delà de l'O- » céan, au midi, une quatrieme partie du monde, » inconnue toutefois à cauſe de la trop grande ar- » deur du ſoleil, & qu'elle avoit ſes habitants; mais » on regardoit cela comme une fable. «

Le but de l'Auteur, dans cette partie de son Etat des lettres, est de faire voir qu'au douzieme siecle on étoit en France, comme par-tout ailleurs, très-dépourvu de connoissances cosmographiques & géographiques.

ALTHAIDE. La même qu'ALPHEÏDE.

ALTOVITI, (*Marseille d'*) Demoiselle Provençale, s'est rendue célebre par son esprit & par ses poésies dans le seizieme siecle. Elle étoit originaire de Florence, comme le nom d'Altoviti le fait assez connoître, & naquit à Marseille, dont elle prit le nom, parce que cette ville l'avoit tenue sur les fonts de baptême.

AMAGE, Reine des Sarmates. Médosac, Roi des Sarmates établis le long des côtes du Pont, étoit continuellement plongé dans la débauche. Amage son épouse se mit à la tête du gouvernement : elle donnoit les audiences publiques ; elle alloit elle-même garnir de troupes les postes qui défendoient l'entrée du royaume, repoussoit les incursions des ennemis, & voloit au secours de ses voisins, quand ils étoient trop pressés.

La réputation d'Amage se répandit dans toute la Scythie ; & ceux de la Chersonnese Taurique, souffrant beaucoup de la part d'un Roi Scythe de leur voisinage, firent alliance avec elle. Elle écrivit d'abord à ce Roi, pour lui commander de laisser la Chersonnese en repos : ce Prince ne fit aucun cas d'un pareil ordre. Amage choisit cent vingt hommes des plus braves & des plus forts, leur donna trois chevaux à chacun, & fit, dans l'espace d'un jour, un chemin de douze cens stades, qui font environ cinquante de nos lieues : elle arrive à la ville royale, & tue les gardes des postes. Les Scythes, qui ne s'attendoient pas à pareille visite, crurent les ennemis en bien plus grand nombre. Amage pousse jusqu'au palais, en force les portes, tue le Roi, ses parents & ses amis, & fait présent du pays aux Scythes de la Chersonnese ; mais elle en nomme Roi le fils

de celui qu'elle venoit de tuer, & lui recommande de gouverner avec justice, de ne point perdre de vue le sort de son pere, & de respecter les Barbares & les Grecs de son voisinage.

AMALABERGUE, fille de Théodoric, Roi des Goths en Italie. Elle épousa Hermanfroi, Roi d'une partie de la Thuringe. Baudri & Berthier, freres d'Hermanfroi, en possédoient chacun une partie. Amalabergue conseilla à son époux de faire assassiner Baudri, & de s'emparer de ses états. Son ambition n'étant pas encore assouvie, elle voulut régner seule & se défaire de Berthier. Voici le stratagême dont elle usa pour porter Hermanfroi à ce second parricide. Elle ordonna un jour à dîner qu'on ne couvrît la table qu'à demi. Le Roi surpris de cette nouveauté, en demanda la raison : » Vous n'avez que la » moitié d'une couronne, lui répondit froidement » Amalabergue ; votre table ne doit être servie » qu'à demi. « Ces paroles piquerent Hermanfroi ; il se ligua avec Thierri, Roi de Metz, & fit la guerre à Berthier, qui fut tué dans un combat. Le crime d'Hermanfroi ne fut pas long-temps impuni. Thierri le fit précipiter du haut des murailles de Tolbiac, l'an 531. L'ambitieuse Amalabergue fut forcée de se retirer auprès d'Athalaric, Roi des Ostrogoths, & passa sa vie dans une obscurité plus cruelle pour elle que la mort.

AMALAFREDE *ou* AMALAFRIDE, fille de Valamer, & sœur de Théodoric, Roi des Ostrogoths, fut mariée d'abord avec un Seigneur de sa nation, dont elle eut Théodat ou Théodahade & Amalabergue, femme d'Hermanfroi, Roi de Thuringe. Théodoric la remaria depuis avec Trasimond, Roi des Vandales en Afrique. Ce Prince étant mort sans enfants l'an 523, Hilderic, fils d'Hunneric, qui lui succéda, fit arrêter Amalafride, qui finit ses jours en prison, vers l'an 526.

AMALASONTE *ou* AMALASUNTE, fille de Théodoric, Roi des Ostrogoths en Italie, & d'Au-

Aeflede, sœur du Roi Clovis. Cette Princesse fut célebre par son esprit & par sa science : elle possédoit parfaitement les langues grecque & latine ; elle parloit même les différentes langues des peuples qui composoient l'empire Romain, & ne se servit jamais d'interprete pour leur répondre. Elle fut mariée à Eutharic, petit-neveu de Trasimond, & en eut Athalaric. Ce Prince ayant succédé aux états de son aïeul ; mais étant trop jeune encore pour gouverner par lui-même, Amalasonte se chargea de l'administration des affaires, & fit admirer sa prudence. Athalaric étant mort, cette Princesse, privée de son fils & de son mari, fit monter sur le trône Théodat, son cousin-germain, fils d'Amalafride, sœur du Roi Théodoric : elle croyoit trouver en lui un appui ; elle ne trouva qu'un tyran. Le cruel Théodat paya ses bienfaits de la plus noire ingratitude : il l'enferma dans un château bâti au milieu d'une petite isle du lac de Bolsene en Toscane, & la fit mourir sur la fin de l'an 544 ; on dit que lui-même l'étrangla dans le bain. La mort d'Amalasonte fut vengée. L'Empereur Justinien, plein d'estime pour cette Princesse, envoya contre les Goths le Général Bélisaire, qui ruina leur état en Italie.

AMALBERGUE, fille de Théodoric, Roi des Goths. *Voyez* AMALABERGUE.

AMALFI. (*donna* CONSTANCE *d'*AVALOS, *Duchesse d'*) Napolitaine, de la même maison que les deux célebres Généraux d'armées, François-Ferdinand d'Avalos, mari de la très-illustre Victoire Colonne, & Alphonse d'Avalos, mari de Marie d'Aragon, fut célébrée par tous les Poëtes de son temps. Ces deux Avalos furent l'un après l'autre Marquis de Pescaire. La Duchesse Amalfi, qui fleurissoit vers 1550, joignit de telle maniere à la grandeur de sa naissance celle de l'esprit, qu'elle fit douter si la noblesse de sa maison l'illustra davantage qu'elle-même n'illustra sa maison. La poésie lyrique italienne fut un de ses amusements.

Il reste peu de ses ouvrages en ce genre ; mais ce peu la place honorablement entre les Poëtes Italiens du premier ordre : on y trouve tout ce qui fait les bons vers ; & ces bons vers, qui ne traitent que de sujets sérieux, sont remplis de pensées graves & solides, quoique très-ingénieuses, & des sentiments de la piété la plus chrétienne. Les poésies de cette dame que l'on a pu recouvrer, sont telles que des critiques très-judicieux les ont jugées dignes d'aller presque de pair avec celles de Victoire Colonne. C'est en faire le plus grand éloge ; car Victoire Colonne, Marquise de Pescaire, est généralement reconnue pour le meilleur Poëte dont son sexe ait honoré l'Italie. Les poésies de la Duchesse d'Amalfi sont imprimées à la suite de celles de cette Marquise. On s'étonne avec raison que le Zoppi l'ait oubliée dans sa Bibliotheque Napolitaine. Paul Jove, dans la vie de Consalva, parle d'elle, comme d'une dame d'un très-grand mérite, & d'une vie très-exemplaire.

AMALTHÉE, Démophile ou Hiérophile. C'est ainsi qu'on nomme la Sybille de Cumes, si célebre dans l'antiquité. L'an 219 de la fondation de Rome, elle vint, dit-on, présenter à Tarquin le Superbe, Roi de Rome, neuf livres de prédictions qui concernoient l'empire Romain, & lui demanda 300 écus d'or de la monnoie de Philippe. Tarquin ne témoigna que du mépris pour ses livres. La Sybille indignée en brûla trois devant lui. Quelques jours après elle revint lui présenter les six qui restoient, & lui demanda la même somme ; elle essuya le même refus, & s'en vengea de la même maniere, en brûlant trois autres livres. Le Roi fut surpris de l'action de cette femme, & voulut savoir combien elle demandoit pour les trois derniers livres. La Sybille ne diminua rien de la somme qu'elle avoit d'abord demandée. Tarquin consulta les Pontifes, qui lui conseillerent de payer à cette femme les 300 écus d'or. Ces livres furent l'objet de la vénération

nération des Romains ; ils croyoient que les destinées de leur Empire y étoient contenues. Il y avoit toujours deux Magistrats dont l'unique fonction étoit de les garder & de les consulter dans l'occasion. Dans les calamités publiques, dans les nécessités pressantes, on ouvroit ces livres sacrés, & l'on y trouvoit la maniere d'expier les prodiges & d'appaiser le courroux des Dieux.

AMASTRIS, fille d'Oxathrés, frere du dernier Darius, étoit cousine-germaine de Statira, fille de ce Darius & femme d'Alexandre le Grand. Elles avoient été élevées ensemble, & s'aimoient beaucoup : lorsqu'Alexandre épousa Statira, il donna Amastris à Cratere, un de ses plus chers favoris. Cratere vécut avec son épouse dans une étroite union jusqu'à la mort d'Alexandre. Alors ses intérêts, ou peut-être son inclination, le porterent à épouser Phila, fille d'Antipater. Amastris, du consentement même de Cratere, épousa Denis, tyran d'Héraclée : elle eut de ce Prince trois enfants, deux fils & une fille ; la fille s'appelloit comme sa mere, l'un des fils s'appelloit *Clearque*, l'autre *Oxathrés*. Denis, en mourant, laissa Amastris tutrice de ses enfants, & Régente de l'Etat. Lisimaque, Roi de Macédoine, épousa la veuve de Denis, & se déclara protecteur de ses enfants ; mais ce Prince étant devenu amoureux d'Arsinoë, fille de Ptolemée Philadelphe, se sépara d'Amastris, & la laissa commander seule dans Héraclée. Cette Princesse périt par la cruauté de ses fils Cléarque & Oxathrés, qui la firent noyer lorsqu'elle étoit sur mer. C'est elle qui a fait bâtir la ville d'Amastris, & lui a donné son nom.

AMATA ou AIMÉE, fut la premiere fille consacrée au culte de la Déesse *Vesta*. On donna depuis le nom d'*Amata* à la Supérieure des Vestales.

AMATA, femme de Latinus, Roi des Latins en Italie. Virgile nous apprend que cette Reine désiroit de faire épouser sa fille Lavinie à Turnus,

son neveu, Roi des Rutules, quoique le Roi Latinus l'eut promise à Enée, chef des Troyens échappés des flammes de leur patrie. Elle fit tous ses efforts pour venir à bout de son entreprise, & porta même le Roi son époux à joindre ses troupes à celles de Turnus, pour chasser les Troyens d'Italie. Mais la valeur du Prince Rutule n'ayant pu le garantir de la mort, Amata, qui vit tous ses projets échoués, se pendit de désespoir vers l'an du monde 2859, & 1174 avant J. C.

AMAZONES, est le nom de peuples de femmes guerrieres, que nous distinguerons en anciennes & modernes.

Les Amazones anciennes ont réellement existé, quoique Strabon, Arrien, Paléphate, & quelques modernes aient regardé tout ce que l'on en a dit comme de pures fables. Leur existence est si bien prouvée par le témoignage des Historiens de l'antiquité les plus dignes de foi, par des monuments dont plusieurs d'entr'eux ont parlé, par des médailles, dont nous avons encore quelques-unes, qu'elle ne sauroit donner prise au pyrrhonisme historique.

On rapporte diverses étymologies de leur nom. La seule qui paroisse devoir satisfaire, le forme de deux mots grecs, dont le premier est une préposition (ἅμα) qui signifie *avec*, & le second (ζώνη) un nom qui veut dire *ceinture*; & ce nom leur fut donné par les Grecs, parce qu'elles portoient toujours une ceinture, symbole, dans la Grece, dans tout l'Orient, & dans d'autres pays, de la pudeur, de la modestie, de la continence des femmes. En effet, une grande partie des Amazones gardoit une virginité perpétuelle, & les autres ne quittoient leur ceinture que durant le temps que la nécessité de donner des sujets à leur République les obligeoit d'avoir commerce avec des hommes. Gronovius, dans son *Trésor de l'antiquité grecque*, a rejetté toutes les anciennes étymologies du mot *Amazones*, qu'il a prétendu même être corrompu. Le véritable nom de

ces femmes guerrieres étoit, à son avis, *Amizôques*, c'est-à-dire *Viriles*. Ce n'étoit pas la peine d'être aussi savant que Gronovius l'étoit, pour démentir ainsi toute l'antiquité, sans autre fondement qu'un pur caprice. Comme les Amazones étoient originaires de Scythie, le nom d'*Eorpates*, qu'Hérodote dit que les Scythes leur donnoient, & qui veut dire *avides du sang des hommes*, servoit à les caractériser.

Les Scythes ont eu sous leur domination une grande partie de l'Asie durant près de quatre siecles, c'est-à-dire depuis environ l'an 2180 avant J. C. jusques vers 2720, que Ninus, fondateur de l'Empire des Assyriens, conquit tous les pays soumis aux Scythes. Après la mort de Ninus, de Sémiramis, & de leur fils Ninias, on ne sait pas en quel temps précis Ilinus & Scolopite, Princes du sang royal de Scythie, furent chassés de leur pays par d'autres Princes qui, comme eux, aspiroient à la couronne. Ils partirent avec leurs femmes, leurs enfants & leurs amis; &, suivis d'une nombreuse jeunesse de l'un & de l'autre sexe, ils passerent dans la Sarmatie Asiatique, au-dessus du mont Caucase. Ils se firent un établissement les armes à la main, & suppléerent aux richesses qui leur manquoient en faisant des courses continuelles dans les contrées qui bordent le Pont-Euxin. Les peuples de ces pays, fatigués des incursions de ces nouveaux venus, s'unirent, prirent leur temps, les surprirent, & les massacrerent tous, ou presque tous.

Leurs femmes, résolues d'en venger la mort, en pourvoyant à leur sûreté, conçurent le projet hardi d'une nouvelle sorte de République, c'est-à-dire de demeurer unies, de se donner des loix, de se choisir des Reines, & de se maintenir, sans le secours des hommes, contre les hommes mêmes. Ce dessein courageux n'est pas aussi surprenant qu'il le paroît. Le plus grand nombre des filles étoient élevées, chez les Scythes, aux mêmes exercices que les garçons, à tirer de l'arc, à lancer le javelot,

au maniement des autres armes, à la courſe, à la chaſſe, & même à quelques travaux pénibles qui paroiſſent réſervés aux hommes. Chez eux, de même que chez les Sarmates, Scythes d'origine, qui donnoient au ſexe la même éducation, beaucoup de femmes accompagnoient à la guerre les hommes, dont elles avoient le courage & la férocité. Qu'on ne s'étonne point de voir celles dont il s'agit ici prendre l'étrange réſolution de former un peuple de femmes. Elles ne l'eurent pas plutôt priſe qu'elles ſe préparerent à l'exécution, en s'exerçant à toutes les opérations militaires. Bientôt elles s'aſſurerent la poſſeſſion du pays qu'elles occupoient; &, non contentes d'apprendre à leurs voiſins qu'ils feroient des efforts inutiles pour les en chaſſer, ou pour les aſſujettir, elles porterent la guerre chez eux, & reculerent leurs frontieres.

Elles avoient eu beſoin juſques-là des inſtructions & du ſecours des hommes reſtés dans leur pays; mais, voyant qu'en état déſormais de ſe paſſer d'eux, elles pouvoient ſe maintenir & s'agrandir par elles-mêmes, elles tuerent tous ceux qu'un heureux hazard ou la fuite avoit ſouſtraits à la fureur des Sarmates, & renoncerent pour toujours au mariage, qui ne leur paroiſſoit plus qu'un eſclavage inſupportable. Mais, comme elles ne pouvoient aſſurer la durée de leur nouveau royaume que par une propagation qui ne devoit pas ſe faire ſans elles, elles ſe firent une loi d'aller tous les ans ſur leurs frontieres; d'inviter les hommes de leur voiſinage à les venir trouver; de ſe livrer à leurs embraſſements, ſans choix de leur part, ſans prédilection, ſans attachement, & de s'en ſéparer dès qu'elles ſe ſentiroient ou ſe croiroient enceintes. Ce n'étoit que pour habiter avec les hommes qu'elles quittoient leur ceinture, & la reprenoient dès qu'elles étoient retournées chez elles. Toutes celles que leur âge rendoit propres à la génération, & qui vouloient rendre à l'Etat le ſervice de lui donner des

filles, n'alloient pas en même-temps chercher la compagnie des hommes. Il n'y en avoit qu'un certain nombre ; &, pour avoir droit de travailler à la multiplication de l'espece, il falloit avoir travaillé d'abord à sa destruction. On n'étoit digne de donner naissance à des enfants qu'après avoir tué trois hommes.

Si de leur commerce de brutalité, comme Cédrénus l'appelle, il venoit des filles, elles les gardoient pour les élever. A l'égard des garçons qu'elles mettoient au monde, si l'on en croit Justin, elles les étouffoient au moment de leur naissance ; &, selon Diodore de Sicile, elles leur tordoient les jambes & les bras, pour les rendre inhabiles aux exercices militaires ; mais Quinte-Curce, Philostrate & Jornandes, ou plutôt Jordanus, disent que les moins féroces les envoyoient à leurs peres. Les contradictions ne sont-là qu'apparentes. Distinguons les temps. Quand les Amazones eurent tué ce qui restoit chez elles d'hommes de leur nation, elles eurent recours à leurs voisins pour devenir meres. Il est vraisemblable que leur fureur contre les hommes étant alors dans sa plus grande force, leur barbarie & leur cruauté naturelles les engagerent à donner la mort, presqu'à l'instant de la naissance, aux enfants mâles dont elles accouchoient. Leur haine pour ce sexe regardoit comme un véritable supplice le soin de les élever. Lorsqu'ensuite leur fureur se fut un peu ralentie, & que, chez le plus grand nombre, les entrailles de mere se furent émues, elles eurent horreur d'ôter à ces petites créatures la vie qu'elles venoient de leur donner. Elles remplirent à leur égard les premiers devoirs de mere ; pourvurent en même-temps à ce qu'ils ne pussent pas causer de révolution dans l'Etat, en les estropiant de maniere à les rendre incapables de manier les armes, & les dresserent à quelques ministeres vils, que des femmes guerrieres trouvoient trop au-dessous d'elles. Enfin, lorsque leurs conquêtes

eurent affermi leur puissance, & que, sans aucune altération de leur courage, leur férocité se fut adoucie par des liaisons que des intérêts politiques les obligerent d'avoir avec des peuples voisins, & même d'autres plus éloignés; alors, soit d'elles-mêmes, parce que le nombre d'enfants mâles qu'elles conservoient s'étoit multiplié jusqu'à leur être à charge, soit à la priere de ceux qui les rendoient fécondes, elles convinrent avec eux qu'ils se chargeroient des garçons, & qu'elles continueroient de garder les filles. Ce qu'on a dit jusqu'ici suppléera, réformera même, si l'on veut, quelque chose dans un assez long passage cité plus bas.

Des femmes, continuellement occupées de la guerre, n'avoient pas le temps d'administrer à leurs enfants l'aliment que la nature formoit pour eux dans leur sein. Peut-être leur donnoient-elles de leur lait pendant les premiers jours; mais il est certain qu'elles y substituoient du lait de jument, auquel elles joignoient une espece de manne qu'elles recueilloient le matin sur les fleurs & les feuilles des plantes, & de quelques arbres qui naissoient dans les contrées voisines du Pont-Euxin, & la moëlle de certains roseaux ou cannes à sucre que la terre produisoit sur le bord du Thermodon. Elles ne leur continuoient que le moins qu'elles pouvoient cette nourriture, qui leur paroissoit trop foible. Elles se hâtoient de les accoutumer par degrés aux aliments solides dont elles usoient elles-mêmes; & ces aliments étoient la chair des oiseaux & des bêtes fauves qu'elles tuoient à la chasse, & des différentes especes de serpents. Elles mangeoient cette chair à demi-cuite, & souvent crue; & les mets de leurs enfants n'étoient jamais plus délicats que les leurs. Dès que l'âge des jeunes filles le permettoit, elles songeoient à les débarrasser de la mamelle droite, afin de les mettre en état de tirer de l'arc avec plus de roideur. L'opinion commune est qu'elles leur brûloient cette mamelle, en y appliquant, dès

l'âge de huit ans, des fers chauds qui desséchoient insensiblement les fibres & les glandes de cette partie. Quelques-uns semblent dire qu'on n'y faisoit pas tant de cérémonies, & que, quand cette partie étoit formée, on la faisoit disparoître par l'amputation. Enfin, & c'est peut-être la vérité, quelques autres prétendent qu'on n'employoit aucun moyen violent, mais que, dès l'enfance, on serroit aux filles la partie droite du sein, & que, par une compression continue, on empêchoit la mamelle de se former, ou de croître du moins au-delà d'un certain point, qui ne leur pouvoit pas être incommode.

Les habillements des Amazones nous sont peu connus. Les Ecrivains n'en disent pas assez pour nous en instruire; & les médailles offrent à ce sujet des variétés qui ne permettent pas de se décider. Il suffit de savoir qu'ils étoient ordinairement faits de peaux des bêtes qu'elles tuoient à la chasse. Noués sur l'épaule gauche, ils laissoient le côté droit à découvert, & tomboient sur les genoux. Il paroît qu'en guerre, les Reines & les autres chefs au moins, portoient un corcelet ou corps de cuirasse légere, terminé par une ceinture, au-dessous de laquelle pendoit la cotte d'armes jusqu'au genou. L'armement de tête étoit le casque, garni de panache. Le reste de leurs armes étoit la fleche, la lance, le javelot, la hache d'armes, d'abord simple, ensuite à deux tranchants, & le bouclier. Cette derniere arme défensive, que l'on nomma *pelta*, ne ressembloit point aux boucliers ordinaires. On voit dans les médailles, que la pelte des Amazones avoit à-peu-près la forme du croissant de la lune, & pouvoit, dans sa plus grande largeur, avoir un pied & demi de diametre. Les deux pointes du croissant étoient en haut, se recourbant un peu en dedans; & du fond du croissant s'élevoit, à la hauteur des pointes, & peut-être au-dessus, une piece bombée se terminant en angle, laquelle, sans doute, étoit renforcée pour parer le coup de sabre, & servoit d'ailleurs à ren-

dre l'anse plus sûre & plus commode. Ce petit bouclier, différent de ceux des autres nations, lesquels étoient ovales ou quarrés, & couvroient chez la plupart la plus grande partie du corps, annonçoit l'adresse de celles qui s'en servoient. Isidore, dans ses *Origines*, leur donne pour instrument guerrier, au lieu de la trompette, le sistre des Egyptiens, qui le croyoient de l'invention d'Isis. On ne devine pas de quel Auteur Isidore avoit pris cette particularité, qui ne se trouve dans aucun de ceux que nous avons. Mais le reste d'un monument de la plus grande ancienneté, dans lequel on voit une Amazone en attitude de tristesse, avec une petite fille nue sur ses genoux, & derriere elle un cornet & une trompette, fait connoître qu'elles se servoient à la guerre de ces deux instruments.

Scythes d'origine, elles ne furent d'abord combattre que de loin; delà vint leur science à tirer de l'arc. Elles lançoient par derriere, en fuyant, des fleches à ceux qui les poursuivoient, avec cette adresse que les Romains furent depuis si surpris de trouver aux Parthes; mais les Parthes étoient sortis de la Scythie; & cette maniere de combattre en fuyant avoit toujours été d'usage chez les Scythes. Les Amazones, ne tardant pas à reconnoître que ceux contre qui elles faisoient la guerre ne pouvoient pas manquer d'avoir à la longue, par leur maniere de combattre de pied ferme, de grands avantages sur elles, armerent de lances une partie de leurs troupes, & s'accoutumerent à tenir ferme devant l'ennemi; ce qui contribua beaucoup à leurs grandes conquêtes. La lance leur plut tellement, & elles s'appliquerent à la manier avec tant de grace, qu'elles s'en servirent comme d'une espece d'ornement, lorsqu'il ne s'agissoit pas de combattre. Thalestris parut devant Alexandre le Grand avec deux lances dans la main, quoiqu'elle ne vînt que pour lui faire une requête galante. Celles qui l'accompagnoient portoient, au lieu de lances, des

haches d'armes à deux tranchants, dont la hampe étoit aussi longue que le bois d'un javelot.

Les Amazones n'affermirent leur trône qu'en soumettant les habitants des environs du Caucase & des rives méridionales du Tanaïs ; c'est-à-dire les Cimbriens ou Cimmériens, les Colches, les Sarmates ou Sauromates, les Laziens, les Ibériens & les Albaniens. Ces peuples occupoient la Crimée & la Circassie, c'est-à-dire une partie de la petite Tartarie. Tous étoient extrêmement barbares & courageux ; & ces derniers, c'est-à-dire les Ibériens & les Albaniens, se vantoient, du temps de Pompée, de n'avoir jamais subi le joug des Medes, des Perses, ni des Macédoniens.

» Quelque danger qu'il y eût, dit M. l'Abbé Guyon » dans son Histoire des Aamazones anciennes & mo» dernes, part. 2, chap. 4, art. 1, d'entrer en guerre » avec ces peuples agrestes & belliqueux, qui étoient » tous enfermés entre le Tanaïs, le Pont-Euxin, » les environs du Caucase, & la mer Caspienne, » les Amazones n'en furent point effrayées. C'est » contr'eux qu'elles firent leurs premieres armes. » Après le massacre de leurs maris, elles montre» rent qu'elles avoient hérité de leur esprit & de » leur cœur. D'abord elles s'assurerent la possession » de la contrée qu'elles occupoient, & l'heureux » succès de cette entreprise les encouragea à por» ter leurs vues plus loin. Ce fut de jetter les fon» dements d'une monarchie qui établît la gloire de » leur sexe, en faisant voir que des femmes étoient » capables d'honorer le sceptre & la couronne par » la maniere dont elles sauroient les porter. Mar» pésie & Lampéto furent celles qu'on en jugea les » plus dignes, & dès lors on leur donna le titre » de *Reines*. Elles choisirent celles que l'âge, la » force & la bravoure rendoient propres à porter » les armes. Le caractere, la vengeance & l'ému» lation les eurent bientôt formées aux exercices » militaires. Les exploits par lesquels elles s'an-

» noncerent les rendirent formidables ; & ces pre-
» mieres prospérités donnerent occasion aux loix
» simples qui soutinrent & firent briller l'Etat des
» Amazones : *renoncer pour jamais au mariage ;*
» *n'avoir de commerce avec les hommes que pour*
» *se procurer des survivantes ; n'élever aucun enfant*
» *mâle ; ne garder que les filles, qu'elles préparoient*
» *à la guerre dès l'enfance ; vivre du fruit de leur*
» *arc ; craindre par-dessus tout la domination des*
» *hommes ; enfin ne recevoir d'autres ordres que de*
» *celles que le choix ou la naissance auroient placées*
» *sur le trône :* ce furent les seules maximes par les-
» quelles les Amazones résolurent de se gouverner.
» Tandis qu'une de leurs Reines demeuroit à la cour
» pour veiller au-dedans, l'autre étoit à la tête de
» l'armée, qui observoit la disposition & les mou-
» vements des peuples voisins de la frontiere. Au
» bruit des plus légeres hostilités, elle en tiroit un
» prétexte de déclarer la guerre. Elle entroit dans
» le pays ennemi ; elle y jettoit l'effroi par ses ra-
» vages ; elle renversoit tout ce qui se présentoit
» pour faire résistance ; &, profitant du droit de
» conquête, elle assujettissoit à sa puissance le pays
» & les peuples qu'elle avoit vaincus. Les Ama-
» zones s'étendirent au loin ; elles subjuguerent ces
» nations qui faisoient la terreur de l'Asie méri-
» dionale. Elles les forcerent de les reconnoître
» pour leurs Souveraines, & de leur obéir, quoique
» la plupart eussent des Rois redoutables à tout au-
» tre ennemi, mais qui devinrent vassaux des Ama-
» zones. Elles subjuguerent ainsi les environs du
» Bosphore Cimmérien, & une grande partie de
» la Sarmatie, d'où leur vint le nom de *Sauroma-*
» *tides*, parce qu'elles avoient conquis ce royaume,
» dont les habitants, d'ailleurs guerriers formida-
» bles, étoient tombés sous la domination des fem-
» mes........ Plus cet empire étoit flatteur, plus il
» excitoit l'émulation de celles qui l'avoient acquis.
» Transportées de l'esprit de conquête, elles vou-

» lurent continuer la noble carriere qu'elles s'étoient » ouverte. « Marpésie, sous la conduite de qui ces premieres conquêtes s'étoient faites, choisie par le sort, continua de commander l'armée des Amazones, & subjugua les habitants du Caucase; ce qu'aucun conquérant n'avoit jamais tenté de faire. Après avoir soumis ces peuples, elles passerent dans l'Ibérie, qu'elles soumirent du moins à leur payer tribut, & parcoururent la Colchide & l'Albanie, qu'elles rendirent aussi tributaires.

» On ne sauroit douter, dit l'Historien qu'on » vient de citer, que, dans le cours de cette ex» pédition, elles ne se soient associé d'autres fem» mes, qui, par caractere, par mécontentement de » leurs maris, ou par d'autres motifs, demande» rent à être reçues dans leur armée. Il paroît en» core qu'elles prenoient des hommes pour leur » servir de troupes auxiliaires, & pour renforcer » leurs milices. La puissance qu'elles avoient ac» quise sur eux, l'espérance certaine de la victoire, » l'appas du butin faisoient marcher les Scythes à » la suite des Amazones, & ils obéissoient volon» tiers à des guerrieres plus habiles qu'eux dans la » science des combats. « On peut croire, avec ce savant Ecrivain, que les Amazones avoient des troupes auxiliaires, parce qu'il est contre la vraisemblance qu'elles aient pu faire sans être aidées un si grand nombre de conquêtes; mais il est permis de douter qu'elles empruntassent des secours aux Scythes, si ce n'est à ceux qu'elles avoient assujettis. Les autres étoient à craindre pour elles. En se prêtant à les servir ils auroient pu, s'ils l'avoient entrepris, les assujettir elles-mêmes. Elles obligeoient plutôt chacune des nations qu'elles avoient rendues tributaires, de leur fournir un certain nombre de troupes, quand elles les demanderoient; & vraisemblablement les nations qui les reconnoissoient pour Souveraines, n'étant pas fort unies entr'elles, les Amazones n'en avoient rien à craindre. Quoi qu'il en puisse être,

ſecourues de qui que ce fût, elles ſe jetterent dans l'Aſie mineure, le long du Pont-Euxin ; s'emparerent des vaſtes plaines que le Thermodon & l'Iris baignent de leurs eaux, & s'y formerent le plus conſidérable de leurs établiſſements. Elles y bâtirent Thémiſcire, cette ville ſi célebre, qui fut le ſiege de leur empire. Après cette conquête elles s'étendirent juſques ſur les côtes de la mer Egée, & s'y maintinrent aſſez long-temps pour y fonder pluſieurs villes très-conſidérables, qui furent des monuments éternels de leurs victoires. » Soit indolence, dit » leur Hiſtorien, ſoit terreur bien fondée, on ne » voit pas que les Rois d'Aſſyrie ſucceſſeurs de Ni- » nias ſe ſoient oppoſés à des progrès auſſi éten- » dus que rapides. La molleſſe dans laquelle ces » Princes vivoient ne leur permettoit pas de ſe » préſenter en campagne devant des guerrieres » telles que les Amazones. Ils aimerent mieux » abandonner une partie de leur royaume que de » ſortir de leurs palais, le ſein des délices & des » plus honteuſes voluptés. «

Les Amazones, parvenues par degrés à ſe faire un empire de plus de cinq cens lieues d'étendue, ne crurent pas qu'il fût poſſible qu'une ſeule Reine le gouvernât. Elles en formerent trois royaumes, qui eurent chacun leurs Reines indépendantes, dit-on, l'une de l'autre, mais tellement unies enſemble qu'elles furent toujours en état de partager les projets l'une de l'autre, & de ſe défendre mutuellement. Quoi que l'on diſe de l'égalité de ces Reines, on a peine à croire qu'elles fuſſent abſolument égales. L'une d'elles avoit la Sarmatie pour principale province de ſon royaume. Une autre régnoit aux environs d'Ephèſe. Enfin la troiſieme tenoit ſa cour à Thémiſcire. Comme toute l'antiquité paroît s'accorder à reconnoître cette ville pour le véritable ſiege de l'empire des Amazones, on peut s'imaginer, avec aſſez de fondement, que la Reine qui réſidoit à Thémiſcire étoit l'unique Souveraine abſolue des

Amazones, & que les deux autres n'étoient, pour ainsi dire, que ses Lieutenantes-Générales, qui tenoient, en souveraineté subordonnée, les provinces qu'elles étoient chargées de gouverner. Ce qui fonde cette opinion, est que nous voyons une pareille forme de gouvernement subsister très-long-tems en Asie. Les Gouverneurs Généraux de l'empire de Perse gouvernerent souverainement leurs provinces sous le nom de *Satrapes*, aux conditions que le grand Roi leur imposoit; & de ces Gouverneurs mêmes, quelques-uns porterent le titre de Roi, sans doute parce qu'ils avoient quelques degrés de souveraineté de plus que les autres. Les Grecs, mal informés de l'intérieur de l'état des Amazones, voyant agir presque despotiquement la Gouvernante générale de la portion de cet Etat dont Ephèse étoit la capitale, & sachant confusément qu'une autre Gouvernante, qui résidoit en Sarmatie, jouissoit d'un pouvoir égal, ne balancerent pas à les nommer Reines l'une & l'autre. Sans vouloir donner cette opinion pour autre chose que pour une conjecture, il suffira de faire observer que les Amazones, en partageant leur vaste empire en trois grandes portions, ne manquerent pas de pourvoir à ce qu'elles pussent aisément se donner l'une à l'autre des secours contre leurs ennemis communs.

L'Hercule Thébain leur fit la guerre. Quel en fut le sujet? Nous l'ignorons. L'antiquité fabuleuse débite qu'Euristhée, Roi de Mycènes, son frere, qui cherchoit à le faire périr dans des expéditions qui paroissoient impossibles, & qui tournerent toujours à la gloire d'Hercule, le chargea d'aller enlever la ceinture de la Reine des Amazones, pour la donner à la Princesse Adméta, sa fille. Cette expédition est comptée parmi les douze fameux travaux d'Hercule. Ce héros choisit, pour l'accompagner, les plus jeunes & les plus braves guerriers de la Grece, dont le principal, suivant Plutarque, fut Théfée, Roi d'Athenes. D'autres Ecrivains cependant ont dit que ce Prince alla de lui-même, & sans Hercule, faire la

guerre aux Amazones ; c'est ce qu'il n'est pas nécessaire ici de discuter. Ce feroit même en vain qu'on l'entreprendroit dans un ouvrage d'une autre espece. Les secours manquent. Neuf galeres conduisirent Hercule & ses compagnons à l'embouchure du Thermodon, qu'ils remonterent jusqu'à Thémiscire. Antiope & sa sœur Orithrie régnoient alors ; mais Antiope seule étoit dans la ville, avec peu de guerrieres. Orithrie, à la tête des principales forces de l'Etat, veilloit à la sûreté des frontieres. Un hérault alla faire la demande indécente d'Euristhée. Elle fut rejettée avec indignation. La ville fut assiégée vigoureusement, & défendue de même. De brusques sorties firent connoître la bravoure & l'habileté des Amazones ; mais elles étoient en trop petit nombre, & risquoient trop à continuer de perdre autant qu'elles perdoient ; ce qui fut cause qu'Antiope, désespérant que l'on tînt assez long-temps pour que sa sœur pût accourir au secours de la capitale ; après s'être exposée dans une sortie avec tant de témérité qu'elle tomba dans les mains des Grecs avec Hyppolite & Ménalippe, deux de ses sœurs, prit le parti, pour se racheter & sauver la gloire de sa nation, qui ne pouvoit pas manquer de succomber sous les efforts d'Hercule, de détacher sa ceinture, & de la remettre à ce héros. Hercule la rendit à son trône, & remit Ménalippe en liberté ; mais Hyppolite n'obtint pas la même grace de Thésée, qui l'emmena. Thésée est connu pour avoir eu le talent de séduire les femmes ; & l'on peut croire qu'Hyppolite ne se laissa pas faire beaucoup de violence pour le suivre. Les Grecs, la confondant avec la Reine sa sœur, l'appellerent *Antiope*. Il y avoit, suivant Diodore de Sicile, plusieurs siecles que l'empire des Amazones étoit florissant quand Hercule alla leur faire la guerre ; mais la chronologie force de réduire ces plusieurs siecles à moins de trois cens ans.

Les Amazones ne tarderent à vouloir tirer vengeance des affronts qu'elles avoient reçus, qu'au-

tant de temps qu'il leur en fallut pour rassembler des forces suffisantes de toutes les parties de leur empire, & prendre à leur solde un corps de Scythes. Orithrie se mit à la tête de cette armée, passa la mer, & vint dans l'Attique par la Thessalie, en laissant par-tout de tristes marques de sa vengeance & de sa fureur. Campée dans l'ancienne ville d'Athenes, elle envoya demander Hyppolite à Théfée. Le dessein de ce héros n'étoit pas de la rendre. Après différentes escarmouches on livra bataille. Les Amazones repousserent l'aile droite des Athéniens ; mais elles-mêmes, enfoncées ensuite par leur aile gauche, furent obligées de s'enfuir, & perdirent beaucoup de monde. Cette guerre finit par un traité, dont Hyppolite fut la médiatrice. Elles dûrent peut-être leur défaite à leur brouillerie avec les Scythes, de laquelle on ignore le sujet. Les auxiliaires les quitterent avant la bataille ; mais ils ne les abandonnerent pas tout-à-fait. Ils les reçurent dans leur camp après leur déroute, & forcerent les vainqueurs de les respecter. Hyppolite fit prendre soin, à Chalcis, des blessées. Les Chalcidiens enterrerent honorablement celles qui moururent, & nommerent *Amazonien* l'endroit de leur sépulture. Il en mourut à Mégare, où l'on voyoit dans la suite leurs tombeaux : on en voyoit de pareils près d'une petite riviere voisine de Chéronée dans la Béotie ; & ce fut, dit-on, pourquoi cette riviere porta depuis le nom de *Thermodon*.

Quelques siecles après cette bataille, en fouillant la terre près de la même ville de Chéronée, on trouva la statue d'un soldat, tenant entre ses bras une Amazone blessée. Il y avoit encore en Thessalie, auprès de Scotyse & des Monts-Cynocéphales, des tombeaux d'Amazones tuées dans le cours du ravage qu'elles avoient fait en venant dans l'Attique. Ajoutons à cela que la veille des fêtes instituées en l'honneur de Théfée, les Athéniens offroient tous les ans un sacrifice aux Amazones ;

pour appaiser leurs manes ; & l'on ne doutera point de la réalité de l'existence de ces femmes guerrieres, & de la vérité d'une partie au moins de leur histoire ; on dit une partie, parce qu'il n'est pas douteux que les Grecs, n'en rapportant le plus souvent quelque chose que d'après des traditions ou des bruits populaires, nous l'ont transmise altérée dans les circonstances à-peu-près autant que dans les noms de ces guerrieres, qu'ils ont tous grécisés. Les Amazones qui ne périrent pas à la malheureuse bataille d'Athenes, eurent tant de honte de leur défaite qu'elles n'oserent s'aller faire voir à Thémiscire & qu'elles se retirerent dans la Scythie Européenne, au-dessus de la Thrace ; ce qui les fit surnommer *Thraciennes*. Elles y formerent un établissement qui dura peu, parce que n'étant pas assez fortes pour s'y soutenir conformément à leurs loix, elles rentrerent sans doute dans l'ordre commun des femmes.

On place quelques années après une guerre des Amazones contre les Phrygiens, à qui Priam, Roi de Troye, donna du secours ; mais on n'a nul détail de cette guerre ; l'on ne sait pas même pour qui se déclara la victoire ; & l'on trouve seulement que Myrine, leur Reine, y périt.

Comme le Roi Priam n'avoit été qu'auxiliaire de leurs ennemis, elles se réconcilierent avec lui, d'autant plus aisément qu'il se présentoit une occasion de satisfaire leur haine contre les Grecs. Ils assiégeoient Troye, & la Reine Penthésilée crut devoir aller signaler sa bravoure en faveur des Troyens. Elle se rendit à Troye, avec quelques guerrieres, peu de temps après que le seul honnête homme qui soit parmi les héros de l'Iliade, le brave Hector, eut été tué par Achille. Nous n'avons le détail de ce qu'elle fit que dans le premier des poëmes que Quintus Calaber, ou Smyrneus, sans avoir les talents d'Homere, osa composer pour en continuer l'Iliade. Il suffira donc ici de dire que cette Reine pé-

rit de la main d'Achille, & que celles qui l'accompagnoient tomberent sous les coups d'Ajax, fils de Télamon, & d'autres chefs des Grecs. On en verra davantage dans l'article de Penthésilée, qu'il ne faut pas oublier d'annoncer ici pour l'inventrice de la bipenne, ou hache à deux tranchants.

La colere des Amazones contre Hercule fit place à celle dont le regret de la perte de Penthésilée les anima contre Achille & sa mémoire; mais elle n'éclata que long-temps après la mort de ce héros, devenu pour elles un objet d'horreur & de vengeance. Les Grecs & d'autres peuples avoient élevé des temples & consacré des autels aux vainqueurs d'Hector. Une isle que le Danube formoit à son embouchure dans le Pont-Euxin, & que divers Auteurs placent en pleine mer du côté du Boristhene, avoit été consacrée à la mémoire d'Achille, sous le nom d'*Achillæa.* Celui de *Penxu*, que quelques Auteurs lui donnent, est peut-être son premier nom. » On en disoit des choses merveilleuses, dit » M. l'Abbé Guyon dans le chapitre cité plus haut, » article 5, à l'occasion du séjour qu'Achille y avoit » fait dans le cours d'une navigation. La crédulité » des anciens avoit établi, comme faits publics & » constants, que Thétis & Neptune lui donnerent » cette isle quand il y eut célébré les jeux de course » avec ses compagnons; qu'il y habitoit même après » sa mort, avec son épouse Hélene ou Iphigénie, » que Diane y avoit transportée; qu'il y étoit ac» compagné des héros Grecs qui avoient combattu » avec lui devant Troye, tels que les deux Ajax, » Patrocle son ami, Antilochus & plusieurs autres; » que les étrangers qui y abordoient ne pouvoient » faire voile le jour même, mais qu'ils étoient obli» gés de passer la nuit dans leurs vaisseaux, où » Achille & Hélene les venoient voir, buvoient avec » eux, & chantoient, non-seulement leurs amours, » mais aussi les vers d'Homere; que les héros Grecs » y apparoissoient en même-temps aux voyageurs;

» que certains oiseaux de mer venoient, tous les ma-
» tins, arroser l'isle & le temple, & les balayer
» par le mouvement de leurs ailes; que ce temple
» étoit dédié à Achille, & que, quand il agréoit la
» victime, elle se présentoit d'elle-même au pied
» de l'autel, & ne s'enfuyoit plus; qu'il y avoit un
» oracle célebre, que l'on alloit consulter de fort
» loin, & où l'on trouvoit la guérison de ses ma-
» ladies, comme il arriva à Léonime Crotoniate;
» que ceux qui passoient près de ce rivage en-
» tendoient une musique mêlée d'horreur, un bruit
» de chevaux, un cliquetis d'armes & de cris de
» guerre: enfin c'étoit le siege de la gloire d'Achille,
» & le lieu de son apothéose. « Ce tas de fables a
fait imaginer sans doute le détail des malheurs arrivés aux Amazones dans cette isle. Elles y firent vraisemblablement une perte considérable, & ne purent réussir au dessein de détruire ou de piller le temple d'Achille; ce qui devoit les y avoir conduites. C'est sur ce fond, brodé par quelque imagination oisive, qu'est fondé le récit que l'on va voir dans ce qui suit chez M. l'Abbé Guyon, qui le tire de Philostrate. » Plus les choses que l'on disoit
» de cette isle étoient surprenantes, plus elles ex-
» citoient la jalousie & la colere des Amazones.
» Le hazard leur présenta une occasion de faire
» éclater les sentiments qu'elles avoient dans le cœur.
» Des marchands de quelque ville maritime du Pont-
» Euxin, ayant été jettés par une tempête à l'em-
» bouchure du Thermodon, lorsqu'ils alloient du
» côté de l'Hellespont pour leur commerce, furent
» arrêtés par les Amazones. Elles se saisirent de
» leurs personnes, & résolurent de les envoyer
» vendre en Scythie comme esclaves; mais un jeune
» homme de l'équipage obtint grace pour eux, par
» la sœur de la Reine, dont il avoit gagné l'amitié
» pendant leur détention à Thémiscire: ils parle-
» rent de l'isle d'Achillée, dont ils avoient souvent
» rangé les côtes: ils raconterent tout ce que l'on en

» disoit ; & ils firent un grand récit des trésors im-
» menses que la renommée assuroit être dans le
» temple d'Achille. L'usage ordinaire des Amazones
» n'étoit pas de faire des courses pour s'enrichir,
» encore moins d'exercer des pirateries, n'ayant au-
» cune expérience sur mer. La haine qu'elles con-
» servoient contre Achille les fit sortir de leur tran-
» quillité à cet égard. Elles obligerent les matelots
» qui conduisoient la flotte marchande, à leur bâtir
» cinquante galeres propres à embarquer de la ca-
» valerie, pour aller déclarer la guerre à Achille,
» que les Dieux soutenoient dans toute la fleur de
» l'âge, même depuis sa mort; car son tombeau
» étoit existant : à mesure que l'on fabriquoit les na-
» vires, elles apprenoient à manier la rame, dont
» elles ne s'étoient jamais servies pour des voyages
» de long cours ; & aussi-tôt que leurs préparatifs
» furent finis, elles s'embarquerent en grand nom-
» bre, avec les marchands qui leur avoient don-
» né l'avis. Elles leur commanderent, en entrant
» dans l'isle, d'abattre le bois qui environnoit le
» temple d'Achille (ce qui, chez les anciens, étoit
» un horrible sacrilege ;) mais à peine eurent-ils com-
» mencé à exécuter cet ordre, continue Philostrate,
» que le fer de leurs coignées se détacha, les frappa
» à la tête, & les renversa morts sur la place. Plus
» outrées que surprises de cet événement, les Ama-
» zones coururent au temple avec fureur ; mais
» lorsqu'elles approcherent de la statue du héros qui
» étoit à l'entrée, on ne sait quel objet effrayant
» frappa leurs chevaux de telle maniere, qu'ayant
» pris l'épouvante, ils se cabrerent horriblement,
» renverserent celles qui les montoient, les foule-
» rent aux pieds, & les mirent en pieces, comme
» s'ils eussent été des lions furieux. Après cet affreux
» désordre ils s'échapperent dans l'isle : ils brise-
» rent les plants & les bosquets : ils la ravagerent
» entiere, & allerent enfin se précipiter dans la mer.
» Une violente tempête s'éleva en même-temps sur

» les vaisseaux des Amazones : elle en brisa une » partie ; elle en coula une autre à fond ; & il n'en » resta qu'un fort petit nombre, qui servirent à » porter sur le Thermodon la nouvelle du mauvais » succès de cette fatale entreprise. «

A s'en tenir à ce que l'antiquité nous apprend des Amazones, il semble que leur expédition dans la Grece, & celle dans l'isle d'Achillée, aient occasionné la ruine de leur empire. Depuis cette derniere du moins, les Historiens ne disent plus rien de leur puissance & de leurs exploits ; c'est-à-dire que depuis onze à douze cens ans avant Jesus-Christ elles ne font plus aucune figure dans l'histoire. Deux entreprises malheureuses, où le plus grand nombre d'elles périrent avec leurs Reines, découragerent sans doute les autres, & les réduisirent dans un état de foiblesse qui permit à leurs vassaux de secouer le joug, & de les chasser d'une partie des vastes Etats qu'elles occupoient. Elles resterent cependant dans la Cappadoce & s'y maintinrent en suivant leurs anciennes loix ; mais vraisemblablement trop foibles pour entreprendre de recouvrer ce qu'elles avoient perdu, tout ce qu'elles purent faire fut de se soutenir dans ce petit royaume. C'est-là que régnoit Thalestris, qui nous est connue par l'histoire d'Alexandre le Grand. Resserrées comme elles étoient dans un Etat d'une étendue médiocre, elles n'attirerent plus sur elles, par l'éclat de leurs exploits, les yeux de l'univers ; mais il faut convenir qu'elles ne renoncerent point à la profession de la guerre, puisque nous apprenons de Plutarque & d'Appien, qu'il y avoit des Amazones dans cette armée des Albaniens qui fut défaite par le grand Pompée, dans une grande bataille où leur Roi fut tué. C'est la derniere chose que l'on trouve d'elles dans l'histoire. On verra cependant, dans la seconde partie de cet article, qu'il y a lieu de penser qu'il en a subsisté quelques restes jusqu'à ces derniers temps.

On a dit qu'elles fonderent plusieurs grandes villes ;

mais il ne faut pas mettre Thémiscire de ce nombre; elle existoit long-temps avant la conquête de la Cappadoce par la Reine Marpésie. La beauté de sa situation la fit choisir par cette Reine pour la ville royale des Amazones. Elle y bâtit un palais ; &, sous son regne & ceux de celles qui lui succéderent, la ville fut considérablement augmentée & embellie.

Ephèse n'étoit qu'une bourgade, dont un Grec qui s'appelloit *Ephesus* avoit jetté les fondements; & les Amazones, conduites par leurs conquêtes jusqu'à cette extrêmité de la côte de l'Ionie, n'y trouverent qu'un petit amas confus de maisons bâties à quelque distance l'une de l'autre. La situation avantageuse de ce bourg plut à la Reine Otrine : elle y fixa sa résidence ; elle y fit élever un palais, & jetta les fondements de la plus illustre cité qu'il y ait eu dans l'Asie mineure. Le commerce que les Amazones eurent avec les Grecs établis dans ce pays leur fit connoître les Divinités de la Grece. Diane, dont la chasse étoit l'occupation, & qui faisoit observer à ses compagnes une exacte continence, qu'elle observoit elle-même, leur parut digne d'un culte particulier. Elles se hâterent de lui sacrifier des victimes. Elles lui firent élever une statue, qui fut posée d'abord dans un tronc d'arbre, & puis dans le temple qu'elles lui bâtirent, & qui fut remplacé dans la suite par ce magnifique temple d'Ephèse, si célebre dans l'histoire. La dédicace du premier temple » se fit, dit M. l'Abbé Guyon, » part. 2, chap. 5, art. 2, au milieu des chants » de joie & des divertissements des Amazones, qui » dansoient au son de la flûte, (à plusieurs tuyaux) » & de certaine harmonie en cadence, qui se fai» soit par le choc des lances & des boucliers...... » Le bruit de cette fête se fit entendre jusqu'à Sar» des, capitale de la Lydie. « Une chose très-remarquable, c'est que, dans le temple d'Ephèse, qui fut rebâti sept fois, il n'y eut jamais d'autre statue de la Déesse que celle que les Amazones

avoient fait faire, laquelle, bien que de bois, se conserva par les précautions que l'on prit, jusqu'à l'extinction de l'idolâtrie par Constantin le Grand. Les Amazones d'Ephèse firent passer le culte de Diane dans les contrées maritimes du Pont-Euxin, qui les reconnoissoient pour Souveraines. Ce fut dans la Tauride, ou Chersonèse Taurique, que le culte en fut le plus solemnellement établi. Le temple de Diane dans la ville d'Héraclée avoit, comme celui d'Éphèse, des prêtresses qui vivoient dans la même continence, & dont les mœurs étoient aussi régulieres. On offroit dans le temple d'Ephèse des fruits de la chasse & de la pêche, des bœufs, des gâteaux de fleur de farine, & les prémices des productions de la campagne. Dans le temple d'Héraclée on immoloit des hommes étrangers, & par préférence des Grecs. Les Amazones, irritées contr'eux depuis l'attentat d'Hercule, avoient imaginé que la Déesse qu'elles avoient choisie pour protectrice prendroit plaisir à voir le pied de ses autels arrosé de sang grec.

La ville de Smyrne, plus célebre encore aujourd'hui qu'elle ne le fut dans l'antiquité, laquelle étoit dans l'Ionie, à dix-huit lieues au-dessus d'Ephèse, dut sa fondation à Smyrna, Reine des Amazones. Un excellent port, formé par l'embouchure du fleuve Hermus, ou Mélès, fit paroître ce lieu propre à construire une ville. Elle reconnut toujours les Amazones pour ses fondatrices, après même qu'Alexandre le Grand l'eut rebâtie. L'Hermus, qu'on appelloit aussi *Thermodon*, atteste son origine.

Ce qu'on a dit de la fondation d'Ephèse & de Smyrne s'établit invinciblement sur des médailles qui nous restent. Ce sont aussi des médailles qui nous apprennent que les Amazones bâtirent encore dans l'Ionie la ville de Thiatire; ce dont les géographes & les historiens n'ont rien dit.

Mirine & Cumes, dans l'Eolide, furent aussi des ouvrages des Amazones. La premiere dut sa naissance

à Mirine, qui fit la guerre aux Phrygiens, & dont il est parlé plus haut. Une transposition & suppression de lettres, jointe à la ressemblance des noms, a fait confondre cette ville avec Smyrne. Les premiers fondements de Cumes furent jettés par Pélops; mais l'Amazone Cumée, ou Cimée, acheva de la bâtir & l'agrandit. Le poëte Hésiode, comme il le dit lui-même, étoit originaire de cette ville, d'où partirent dans la suite les Eoliens, qui fonderent Cumes en Italie.

Strabon attribue aux Amazones la fondation d'une ville du nom de *Paphos*, sur laquelle il ne donne aucune lumiere; & nul autre Ecrivain n'en parle. Nous ne connoissons que la Paphos de l'isle de Cypre, sur laquelle ces guerrieres n'ont rien à prétendre.

Amasie, Amastris, Amise, Cinne, Clete, Hiérapolis, Mirtilée, Mitylene, Pithopolis, Priné, Sinope, & beaucoup d'autres villes & de lieux que l'on pourroit nommer, avoient été, soit agrandis, soit embellis par les Amazones; en conservoient des monuments glorieux, ou portoient le nom de quelques-unes. Mais on n'a sur tout cela que des connoissances très-bornées; & l'on ne pourroit en parler qu'en se livrant à des conjectures assez souvent frivoles.

Voyez MARPÉSIE, LAMPÉTO, ANTIOPE, ORITHRIE, MIRINE, PENTHÉSILÉE, OTRINE, SMIRNA, THALESTRIS, toutes Reines des Amazones; HYPPOLITE, sœur de la Reine Antiope; & HYPPOLITE, sœur de la Reine Penthésilée.

On ne dira rien des Amazones d'Afrique. M. l'Abbé Guyon paroît avoir eu droit de traiter de fables ce qu'on en trouve dans le prétendu troisieme livre de Diodore de Sicile. On peut à ce sujet voir son Histoire, part. 2, chap. 4, art. 5, pages 89-94.

II. L'existence des Amazones modernes n'est pas plus sujette à contestation que celle des anciennes. L'inclination guerriere de celles-ci s'est perpétuée

chez les personnes de leur sexe dans les pays qu'elles soumirent d'abord à leurs armes. Parmi les nations du Caucase, beaucoup de femmes accompagnent les hommes à la guerre; & l'on voit dans la Relation du P. Archange Lamberti, que des peuples sortis de ces montagnes, se partageant en trois corps, attaquerent les Russes, les Suanes & les Curatcholi; qu'ils furent repoussés, & que l'on trouva parmi leurs morts un grand nombre de femmes. On apporta des armures de ces femmes à Dadian, Prince de Mingrélie; & ce voyageur, qui les avoit vues, en fait la description qu'on va rapporter dans les termes de M. l'Abbé Guyon, part. 2, ch. 9, pag. 181. » Ces armes étoient belles à voir, & or-
» nées avec une curiosité de femmes. C'étoient des
» casques, des cuirasses, des brassarts faits de plu-
» sieurs petites lastres ou lames de fer, couchées
» les unes sur les autres. Celles de la cuirasse &
» des brassarts se couvroient comme nos ressorts en
» feuilles, & obéissoient aussi aisément aux mouve-
» ments du corps. A la cuirasse étoit attachée une
» espece de cotte, qui leur descendoit au milieu de
» la jambe, d'une étoffe de laine semblable à notre
» serge, mais d'un rouge si vif qu'on l'eût prise
» pour de très-belle écarlatte. Leurs brodequins ou
» bottines étoient couvertes de petites papillottes
» ou paillettes de laiton, percées par dedans, &
» enfilées ensemble avec des cordons de poil de
» chevre fort déliés, & tissus avec un artifice ad-
» mirable. Leurs fleches étoient de quatre palmes
» de longueur, toutes dorées, & armées d'acier
» très-fin. Elles n'étoient pas absolument pointues,
» mais larges par le bout de trois ou quatre lignes,
» comme le taillant d'un ciseau. « Le voyageur ajoute que ces Amazones sont continuellement en guerre avec les Tartares Calmouks; mais nous ne voyons-là que des peuples chez qui des femmes s'adonnent à la guerre, & nous n'y voyons point une nation toute composée de femmes guerrieres.

Le Chevalier Chardin, par qui les mêmes pays avoient été parcourus, compte, dans son Voyage de Perse, la nation des Amazones parmi les peuples du Caucase, & dit qu'elles touchent par le nord au royaume de Caket; qu'il en avoit entendu parler à beaucoup de gens; qu'on lui fit voir, chez un Prince, un grand habit de femme d'une grosse étoffe de laine, & d'une forme particuliere, qu'on lui dit être celui d'une Amazone tuée en guerre près de Caket; mais qu'il n'avoit vu personne qui dît avoir été dans le pays que cette nation des Amazones habite. Il ne nous apprend donc rien de plus que le P. Lamberti; peut-être même nous en apprend-il moins. Il dit que, dans un long entretien qu'il eut avec le fils du Prince de Georgie, au sujet de cette nation des Amazones, il dit à ce jeune Prince ce qui se trouve, touchant les Amazones, dans les historiens Grecs & Latins; & qu'après avoir raisonné là-dessus quelque temps, le Prince fut d'avis que ce qu'on appelloit la nation des Amazones, devoit être un peuple de Scythes errants, qui, comme les Achinois, se donnoient des Reines au lieu de Rois, & que ces Reines se faisoient toujours accompagner & servir par des femmes. On voit-là que ces Reines d'un peuple errant & belliqueux doivent être guerrieres elles-mêmes, & que les femmes, qui composent leur maison, le doivent être aussi; mais ce n'est point ce qu'on cherche ici. Si l'on nous envoie au Monomotapa, qu'y trouverons-nous? un corps de femmes armées, qui font partie de la garde de l'Empereur, & que nous nous garderons bien de compter pour une nation d'Amazones.

Albert Krantz & Enéa Silvio Piccolomini, qui fut depuis le Pape Pie II, tous deux compilateurs sans jugement, ne nous offriront point, comme à M. l'Abbé Guyon, des Amazones modernes en Bohême dans la personne de la Duchesse Libissa ou Libussa, & dans celle d'Ulasta, qu'il nomme *Valasca*, sur la foi de ses guides. Elle furent guerrieres

l'une & l'autre, Libussa, par nécessité, comme Souveraine d'un peuple guerrier; Ulasta, par un étrange caprice qui ne fait voir en elle qu'un monstre d'ambition & de cruauté. On renvoie les lecteurs à leurs articles. Celui d'Ulasta ne leur présentera, sans doute, que des fables qu'ils réduiront à leur juste valeur.

Mais voici véritablement un peuple d'Amazones, trouvé depuis trois cens ans en Afrique. Le P. Jean des Saints, Dominicain Portugais, dans sa Description de l'Ethiopie orientale, » rapporte, dit M. l'Abbé » Guyon, pag. 189, que, dans le Royaume de Dal- » mut en Ethiopie, il a vu une société nombreuse de » femmes, qui avoient conservé les mœurs & les » coutumes des Amazones du Pont-Euxin. L'exer- » cice des armes, soit à la chasse, soit à la guerre, » faisoit leur occupation principale. On leur brûloit » la mamelle droite, dès qu'elles étoient en âge » de pouvoir soutenir l'opération. Pour l'ordinaire, » elles vivoient dans le célibat; mais celles qui pre- » noient le parti du mariage n'élevoient que leurs » filles; &, dès qu'elles avoient sevré les garçons, » elles les remettoient à leurs peres, pour qu'ils en » prissent soin. Le trône ne pouvoit être occupé » que par une Reine, qui donnoit l'exemple d'une » continence rigide, & que sa vertu rendoit res- » pectable, non-seulement à ses sujets, mais aux » Princes étrangers. Ils traitoient avec elle, comme » ils auroient fait entr'eux : ils s'estimoient heureux » d'être du nombre de ses alliés; &, loin de chercher » la ruine de sa puissance, ils lui envoyoient du se- » cours pour se défendre contre les ennemis qui l'at- » taquoient. Elle ne relevoit que des successeurs du » Prête-Jean, dont la domination s'étendoit sur tous » les Princes de l'Ethiopie. Une isle, qui étoit vers » la côte orientale de ce pays, n'étoit habitée que » par des femmes, qui avoient embrassé le même » genre de vie. La découverte de ces Amazones donne quelque crédit à ce que les premiers livres de Diodore de Sicile, qui sont manifestement interpo-

les, comme on l'a fait remarquer plus haut, disent des grandes conquêtes que les Amazones du Pont-Euxin firent en Afrique, c'est-à-dire qu'il se peut qu'originairement Diodore eût parlé d'Amazones qui, de son temps, existoient en Afrique, & qu'il eût dit comment elles s'y étoient établies. La conformité des usages, & sur-tout la circonstance de la suppression de la mamelle droite, supposé que la relation du voyageur Portugais soit bien exacte, semblent obliger à croire que les Amazones Africaines tirent leur origine des Amazones Asiatiques.

C'est ce qu'on ne peut pas croire de celles qu'on a trouvées dans l'Amérique. Elles nous sont principalement connues par deux ouvrages, que nous avons en notre langue, sous le même titre de *Relation de la riviere des Amazones*, l'un traduit de l'espagnol du P. Christophe d'Acugna, Missionnaire Jésuite, par Marin le Roi de Gomberville, de l'Académie Françaife, & l'autre est composé par le Comte de Pagan, d'après les meilleures relations du Nouveau-Monde. On ne fera, comme M. l'Abbé Guyon a déjà fait, pages 192-203, que copier dans ces deux livres ce qui peut convenir ici. „ Les preuves que nous „ avons, dit le P. d'Acugna, pour assurer qu'il y a „ une Province d'Amazones sur les bords de cette „ riviere, (la riviere des Amazones) sont si grandes „ & si fortes, qu'on ne peut s'y refuser. Je ne par- „ lerai pas des recherches qui ont été faites par les „ ordres de la Cour de Quito, (capitale de Pérou) „ par lesquelles on apprit de différents témoins, na- „ tifs des lieux mêmes, qu'une de ces Provinces „ voisines de la grande riviere, est peuplée de „ femmes belliqueuses, qui vivent & se gouvernent „ seules sans hommes; qu'en certain temps de l'an- „ née, elles se donnent à des hommes du voisi- „ nage pour en avoir des enfants; & que, tout le „ reste de l'année, elles vivent dans leurs bourgs, „ ne s'occupant qu'à cultiver la terre, & à se pro- „ curer, par le travail, les choses nécessaires à la

» vie. Je n'insisterai pas non plus sur les informations
» du Gouvernement de Pasto, dans le nouveau
» royaume de Grenade, où l'on entendit plusieurs
» Indiens, & particuliérement une Indienne, qui
» assurerent avoir été dans le pays où ces femmes
» courageuses sont établies, & qui n'avancerent rien
» qui ne fût conforme à tout ce qu'on en savoit déjà
» par les anciennes relations. Je n'avancerai que ce
» que j'ai entendu moi-même, & ce que j'ai vé-
» rifié pendant tout le temps que j'ai été sur la ri-
» viere des Amazones. Ceux qui en habitent les
» bords m'ont attesté qu'il y avoit dans leur pays
» des femmes telles que je les leur dépeignois;
» & chacun en particulier m'en donnoit des preu-
» ves si constantes, que, si la chose n'est pas, il
» faut que le plus grand des mensonges passe par
» tout le Nouveau-Monde pour la plus constante
» des vérités historiques. Mais nous eûmes de plus
» grandes lumieres de la Province que ces femmes
» habitent, de leurs coutumes singulieres, des In-
» diens qui communiquent avec elles, des chemins
» par lesquels on va dans leurs contrées, & de ceux
» du pays avec lesquels elles ont commerce dans le
» dernier village qui leur sert de confins & aux
» Topinambous. Elles ont leurs habitations sur de
» hautes & prodigieuses montagnes, dont une s'é-
» leve extraordinairement au-dessus de toutes les
» autres; & elle est si fort battue des vents, & brûlée
» par les ardeurs de la ligne, qu'elle ne peut pro-
» duire aucune sorte d'herbe ni de plante. Ces fem-
» mes se sont conservées toujours dans leur répu-
» blique, sans le secours des hommes. Lorsque leurs
» voisins viennent sur leurs terres au temps dont on
» est convenu, elles les reçoivent, armées de leurs
» arcs & de leurs fleches, jusqu'à ce qu'elles se soient
» assurées qu'ils n'ont aucun dessein de les surpren-
» dre. Alors elles quittent leurs armes, & accou-
» rent aux canots, ou autres petits bateaux de leurs
» voisins. Chacune prend celui qui lui convient; elle

» le mene dans sa maison ; elle lui offre son
» amuça, (*Hamaq*) qui est un lit de coton, sus-
» pendu avec des cordes ; & elle le traite de son
» mieux pendant tout le temps de ce séjour. Elles
» dressent au travail & à l'exercice des armes,
» les filles qui naissent de cette visite ; & elles ne
» négligent rien pour leur inspirer, dès l'enfance,
» la valeur & l'amour de l'indépendance des hom-
» mes ; mais on ne sait pas au juste ce qu'elles font
» des mâles. Un Indien me dit que, dans sa jeu-
» nesse, il avoit accompagné son pere à cette en-
» trevue ; & il m'assura qu'elles les rendoient, l'an-
» née suivante, aux hommes dont elles les avoient
» eus, & que ceux-ci les recevoient avec plaisir.
» D'autres tiennent qu'elles les font mourir dès qu'ils
» sont nés, & c'est ce qui passe pour le plus cons-
» tant. L'un & l'autre peuvent être vrais, selon la
» différence des contrées & des coutumes. On est
» persuadé qu'elles possedent des trésors capables
» d'enrichir plusieurs royaumes ; mais on n'a pas
» encore entrepris de les leur enlever. On craint,
» avec raison, d'attaquer une nation entiere de fem-
» mes belliqueuses, à qui la liberté est plus chere
» que toutes les richesses du monde, & qui ne
» la défendent qu'avec des fleches trempées dans
» un poison qui porte la mort en même temps que
» le coup. « Voyons présentement ce que le Comte
de Pagan dit de ces mêmes Amazones. » Les mon-
» tagnes de la Guyane, fécondes en mines d'or &
» d'argent, sont leurs limites du côté du nord ; &
» le mont Iacamabe, plus élevé que tous les autres,
» est au milieu de leurs belles & fertiles vallées. La
» premiere connoissance qu'en eurent les Espagnols,
» leur vint du Prince Aparia, en 1541 ; & le con-
» sentement de toutes les nations du grand fleuve
» des Amazones, en faveur de cette vérité, en a
» donné le nom à cette grande riviere. Quoique
» le détail de leur gouvernement intérieur ne soit
» pas encore bien assuré, les belles actions qu'elles

„ firent pendant les guerres de cette conquête ;
„ confirment tout ce qu'on a appris par leurs voi-
„ sins. Les histoires d'Acosta & d'Herrera rap-
„ portent que souvent on les a vues, armées à la
„ tête des bataillons, soutenir tout l'effort des en-
„ nemis, & exciter les Indiens à imiter leur cou-
„ rage. La valeur d'une jeune fille de la Province
„ de Bogore, qui ne succomba qu'après avoir per-
„ cé cinq Espagnols de ses fleches empoisonnées,
„ sera à jamais mémorable ; & celles qui se pré-
„ senterent à la tête des Américains, sur le bord
„ du fleuve, frapperent les Européens d'une frayeur
„ qui les empêcha d'aller attaquer les autres. L'Au-
„ dience de Quito se fit un devoir d'en prendre con-
„ noissance ; & elle apprit par ceux qu'elle avoit
„ envoyés sur la frontiere, que, dans les vastes
„ campagnes de cette partie de l'Amérique, il y
„ avoit une région de femmes guerrieres, qui n'a-
„ voient de communication avec les hommes qu'en
„ certains jours de l'année. L'audience de Pasto fit de
„ pareilles informations, & les témoignages se trou-
„ verent conformes à ce qu'on en avoit appris par
„ la renommée. Enfin, la nation entiere des To-
„ pinambous en parloit comme d'un fait incon-
„ testable ; & elle disoit de leur politique & de leur
„ valeur les mêmes choses que les Grecs nous ont
„ transmises des Amazones de l'Asie. " Celles de l'Amérique en different en ce qu'elles conservent leur mamelle droite. Se sont-elles formées d'elles-mêmes dans le pays ? ou viennent-elles d'une colonie partie des bords du Thermodon ? C'est un problême difficile à résoudre. On n'a sur ce sujet que des conjectures à produire. M. l'Abbé Guyon, p. 201-215, donne les siennes, qui, dès qu'on admet une supposition très-gratuite, sur laquelle il lui plaît de les appuyer, paroissent fort vraisemblables. Sans les adopter, ni les rejetter, on se dispensera d'en faire de nouvelles, faute de faits historiques qui puissent leur servir de fondement.

AMBOISE, (*Françoise d'*) fille de Louis d'Amboise, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, & de Marie de Rieu, fut élevée à la Cour du Duc de Bretagne, & mariée à Pierre II du nom, qui la mena à Guingamp. La jalousie de son époux fit éclater sa vertu. Elle n'opposa qu'une douceur & qu'une patience héroïques à tous les mauvais traitements d'un mari furieux : bientôt lui-même, honteux de ses excès, en demanda pardon à sa vertueuse épouse, & vécut avec elle dans une union parfaite.

Quelque temps après leur réconciliation le Duc de Bretagne mourut : Pierre II son frere, lui succéda, & se fit couronner à Rennes avec sa femme. Françoise signala son autorité par des réglements utiles. La réforme du luxe, dans les habits, fut un des premiers objets de son attention. Du consentement de son époux, elle commença à s'habiller elle-même avec la plus grande simplicité. Son exemple fut suivi des Dames de la Cour, & la réforme passa insensiblement de la Cour à la Ville. Le Duc voulut profiter de l'argent qu'une telle réforme devoit nécessairement épargner à ses sujets, & il se disposoit à les charger d'un nouvel impôt ; mais la Duchesse le détourna de ce dessein. Elle ne voulut employer la puissance & le crédit de son époux, que pour l'honneur & les progrès de la religion. Elle l'engagea à solliciter auprès du Pape la canonisation de saint Vincent Ferrier, Apôtre de la Bretagne. Elle le pria ensuite de donner un établissement dans ses états aux filles de sainte Claire. Le Duc leur fit bâtir une maison dans la ville de Nantes.

Pendant qu'on travailloit à cet édifice ce Prince tomba dangereusement malade. Les Médecins ne purent découvrir ni la nature ni la cause de sa maladie ; l'ignorance où l'on étoit alors fit qu'on s'imagina que quelque magicien, gagné par les ennemis du Prince, l'avoit réduit en cet état. La plû-

part des courtisans disoient qu'il falloit chercher quelqu'autre sorcier plus habile, dont le charme plus puissant détruisît l'effet du premier ; mais la vertueuse Duchesse ne voulut jamais consentir qu'on eût recours à cet expédient criminel. Son époux expira entre ses bras au mois d'octobre 1457, après un regne de sept ans. Artur, son successeur, voulut la dépouiller de ses biens, & lui fit essuyer plusieurs désagréments. M. d'Amboise, pere de la Duchesse, voulut l'engager dans un second mariage : il proposa à la Reine de France d'unir Françoise avec le Prince de Savoie. La Reine approuva beaucoup son projet. Le Roi Louis XI se disposa à le faire exécuter. On fit savoir à la Duchesse les volontés du Roi & de son pere ; mais elle demeura toujours ferme dans sa résolution de rester veuve. Louis XI lui écrivit même une lettre tendre & pressante, qui ne fut pas capable de l'ébranler. M. d'Amboise alla la trouver à Rochefort, où elle s'étoit retirée : la veille du jour qu'il arriva, la Duchesse s'étoit liée par un vœu simple de chasteté perpétuelle. Les sollicitations de M. d'Amboise furent inutiles. Les conseils & les prieres ne faisoient rien auprès de Françoise : on employa la violence. Louis XI, ayant appris qu'elle étoit allée à Nantes, envoya ordre à quelques parents de la Duchesse de la faire enlever sur des bateaux disposés pour ce dessein sur la Loire. Mais ce projet ne put être exécuté ; la riviere se trouva glacée. Quelques Historiens, amateurs du merveilleux, placent cet événement au mois de juillet ; mais il n'arriva qu'en novembre. Enfin la Duchesse, pour se mettre à l'abri de cette espece de persécution, se retira dans le monastere des Trois-Maries, près de Vannes, où elle prit l'habit de Carmélite, & y mourut saintement le 4 octobre 1485.

AMBRA, (*Elizabeth Girolami*) de Florence, vers le commencement de ce siecle, fut aggrégée, à cause de ses poésies, à l'Académie des Arcades de Rome, sous le nom d'*Idalba Corinetea*.

AMELOT, (*madame la Présidente*) contemporaine de M. de Vertron, qui dit, en parlant de cette Dame, qu'on ne peut mieux juger des ouvrages d'esprit qu'elle.

AMENA, femme d'Abdallah, & mere du faux Prophete Mahomet. Les Mahométans la représentent comme la plus belle, la plus sage & la plus vertueuse femme de sa tribu. Si ce n'est point à ces titres que nous lui donnons place dans cet ouvrage, c'est du moins pour avoir donné la naissance au fameux imposteur dont une grande partie de l'Asie & de l'Afrique suit aujourd'hui la loi.

AMESSIS, sœur d'Aménophis I, gouverna l'Egypte après la mort de son frere, l'an du monde 2239, & avant J. C. 1765. Elle régna pendant vingt & un ans.

AMESTRIS, femme de Xerxès, Roi de Perse. Voyant que ce Prince étoit devenu amoureux d'Artaynte, femme de son fils & fille de son frere Masistès, elle en conçut une si furieuse jalousie qu'elle résolut de s'en venger sur la mere de cette Princesse, qui elle-même avoit autrefois possédé le cœur du Roi, & qui, pour se conserver quelque considération, favorisoit les caprices de son ancien amant. Xerxès devoit bientôt donner un festin solemnel, que les Persans nomment *tyeta*, c'est-à-dire parfait & accompli. Amestris choisit ce temps de joie & d'ivresse pour demander au Roi son ennemie : lorsqu'elle l'eut en sa puissance elle lui fit couper les mamelles, les oreilles, le nez, la langue & les levres, & la renvoya ainsi mutilée à son époux, la quatrieme année de la LXXV[e] Olympiade, & avant J. C. 477. Masistès, furieux de cet outrage, résolut de se retirer dans la Bactriane, dont il étoit gouverneur, dans le dessein d'y exciter une révolte ; mais Xerxès le fit tuer en chemin avec ses enfants.

AMICIE DE COURTENAI, Comtesse d'Artois, Dame de Conches, &c. étoit fille unique & héri-

tiere de Pierre de Courtenai, Seigneur de Conches, &c. & de Pernelle de Joigni. Elle fut promise en mariage à Pierre II, fils de Thibaût VI, Comte de Champagne & Roi de Navarre ; mais la mort de ce Prince, qui arriva peu de temps après, empêcha l'accompliſſement de ce mariage. Amicie fut accordée en 1259 à Robert II, Comte d'Artois, petit-fils de Louis VIII, Roi de France : on obtint une diſpenſe du Pape Urbain IV, & le mariage fut célébré l'an 1262. Amicie mourut à Rome en 1275, & on lui fit des obſeques magnifiques dans l'égliſe de S. Pierre.

AMMANNATI, (*Laure Battiferri*) née à Urbin en 1589, mourut à Florence au mois de novembre 1513, dans ſa ſoixante & ſeizieme année, & fut enterrée dans l'égliſe de San-Giovannino de cette ville. Elle étoit fille de Jean-Antoine Battiferri, & femme du célebre Architecte & Sculpteur Barthelemi Ammannati. Elle s'appliqua toute ſa vie à l'étude de la philoſophie & des belles-lettres, & cultiva la poéſie Italienne avec tant de ſuccès qu'on la compte pour un des meilleurs Poëtes du ſeizieme ſiecle. On eſtime ſur-tout ſes traductions, en odes, des pſeaumes pénitentiaux, en rimes tierces, c'eſt-à-dite en ſtances de trois vers ; de la priere de Jérémie, en vers blancs, c'eſt-à-dire non-rimés ; de l'hymne de la gloire du Paradis, laquelle eſt de ſaint Pierre de Damien, & qu'on a mal-à-propos attribuée à ſaint Auguſtin. Ces trois ouvrages furent généralement approuvés de tous les beaux eſprits & de tous les gens de lettres du temps, & ſpécialement d'Annibal Caro, dont elle prenoit les conſeils, & de Bernard Taſſo, pere du Taſſe, qui parle très-avantageuſement d'elle dans ſon Amadis, chant 100, ſtance 19. Ce qui fait le principal mérite de ſes poéſies, qui ſont pleines de nobleſſe & d'élévation, c'eſt qu'elles offrent par-tout une excellente morale, & qu'elles reſpirent la piété. Sa mort fut ſuivie des regrets

de tous les amateurs des beaux arts, & de ceux de la Cour de Toſcane, où l'on avoit pour elle infiniment d'eſtime. L'Academie des *Intronati* de Sienne avoit cru s'honorer en l'admettant au nombre de ſes membres. Le fameux peintre Allemand Ans-d'Aken ſe pria lui-même d'en faire le portrait, & voulut en emporter une copie à Cologne ſa patrie, pour y faire connoître une femme illuſtre dont on célébroit les louanges dans toute l'Italie. Ses poéſies furent imprimées réunies, d'abord à Florence, & puis *in*-12 à Naples, chez Bulifon, en 1694.

AMPHILIE, fille d'Ariſton & femme du fils d'Iamblique, fit profeſſion de la philoſophie Platonicienne. Porphire, qui fut le maître d'Iamblique, fait l'éloge de la ſcience de cette femme.

AMRA, l'une des quatorze femmes légitimes du faux Prophete Mahomet. Elle avoit été convertie à la loi de cet impoſteur, mais étant retombée dans l'idolâtrie, ſon mari conçut tant d'averſion pour elle qu'il ne put gagner ſur lui d'en approcher.

AMYTIS, fille d'Aſtyage, dernier Roi des Medes, épouſa Spitamas, & en eut deux fils, Spitacès & Megabernes. Aſtyage, ſon pere, ayant été vaincu par Cyrus, vint ſe retirer à Ecbatane, & ſe cacha dans l'endroit le plus ſecret de ſon palais. Cyrus, ne le pouvant trouver, devint furieux, & fit donner la torture à Amytis, à ſon mari & à ſes enfants, pour leur arracher le ſecret de la retraite d'Aſtyage. Ce généreux vieillard, ne pouvant laiſſer ſouffrir ſes enfants pour ſa propre cauſe, ſortit lui-même du lieu où il s'étoit caché, & ſe découvrit à Cyrus, qui le traita avec humanité ; mais ſon gendre Spitamas fut mis à mort pour avoir feint d'ignorer l'endroit où il s'étoit caché. Cyrus, pour s'en défaire, ſe ſervit de ce prétexte ; mais en effet la beauté de ſa femme fut la cauſe de ſa mort.

Cyrus, épris des charmes d'Amytis, s'offrit à la

consoler de la perte de son époux. Amytis eut de ce mariage Cambyse & Tanyoxarces, qui succéderent à Cyrus. Cambyse ayant fait empoisonner Tanyoxarces son frere, Amytis ne découvrit sa mort que cinq ans après. Elle pressa alors Cambyse de livrer à sa vengeance le traître qui lui avoit conseillé un tel parricide. Cambyse le refusa. Amytis désespérée s'empoisonna elle-même.

AMYTIS, fille de Xercès I & d'Amestris, épousa Megabyse, Seigneur Persan d'une naissance très-illustre, & en eut deux fils, Zopire & Artiphie, dignes par leur vertu d'avoir une autre mere. Amytis aimoit son époux; elle lui sauva même la vie dans une occasion pressante. Mais le penchant qu'elle avoit à la galanterie lui fit négliger les devoirs de l'union conjugale, & avança la mort de son époux. Lorsqu'elle se vit délivrée d'un maître incommode, elle se livra toute entiere à ses passions déréglées. Apollonide, son Médecin, homme flatteur & complaisant, lui fit accroire que ses débauches étoient même utiles pour sa santé. Les conseils d'Apollonide étoient intéressés; le Médecin administroit lui-même à sa malade ces remedes d'une espece nouvelle. Amytis suivit si bien ses avis que ses excès lui causerent bientôt une maladie réelle. Apollonide craignit que s'il continuoit son commerce avec Amytis, il ne contractât le même mal, & s'éloigna prudemment. Amytis, outrée de cette lâcheté, en porta ses plaintes à la Reine sa mere. Apollonide fut arrêté du consentement d'Artaxerxès; deux mois après, il fut enterré tout vif, & alla rejoindre sa maîtresse, qui mourut le même jour.

ANACOANA, Reine de Maguana, dans l'Isle Espagnole, plus connue sous le nom de *Saint Domingue*. Elle étoit femme de Carnabo, le plus puissant Monarque de l'Isle, & celui qui soutenoit avec le plus de dignité le rang de Souverain. Cette Princesse, dont le génie étoit beaucoup au-dessus

de son sexe & de sa nation, étoit pleine d'estime pour les Espagnols, & cherchoit toutes les occasions de pouvoir traiter avec eux. Après la mort de son époux elle s'étoit retirée chez son frere Béchéchio, Roi de Xiragua. Dom Barthelemi Colomb, frere du célebre Christophe Colomb, connoissant l'inclination de cette Princesse pour sa nation, résolut d'en profiter, & s'avança vers Xiragua. Béchéchio n'aimoit pas les Espagnols; mais, pressé par les sollicitations de sa sœur, il consentit à se soumettre à eux & à leur payer tribut. Il leur fit donc un très-bon accueil. Dom Barthelemi de son côté témoigna au Prince beaucoup d'estime & d'amitié. Les terres de Béchéchio ne produisant point d'or, il fut arrêté qu'il fourniroit une certaine quantité de vivres & de coton; cette premiere visite se passa avec beaucoup de tranquillité.

Quelque temps après, lorsque Béchéchio eut recueilli de quoi payer le tribut, il en fit donner avis à Dom-Barthelemi, qui fit aussi-tôt partir un bâtiment pour Xiragua, & s'y rendit lui-même par terre: il reçut de la part du frere & de la sœur les honneurs les plus marqués. Le vaisseau, qui étoit le premier qu'on eût vu sur ces côtes, piqua la curiosité d'Anacoana & du Cacique; ils l'examinerent avec beaucoup d'empressement, & le firent charger de coton & de cassave en abondance, & même au-delà de ce dont on étoit convenu. Le vaisseau Espagnol en partant les salua d'une décharge d'artillerie: ils furent d'abord épouvantés; mais voyant que leur crainte faisoit rire les Espagnols, ils se rassurerent.

Béchéchio étant mort en 1503, & n'ayant point laissé d'enfants, Anacoana lui succéda. Lorsque cette Princesse monta sur le trône, elle avoit bien changé de sentiments à l'égard des Espagnols. L'ingratitude dont ils avoient payé ses bienfaits avoit fait succéder la haine à l'amitié qu'elle avoit eue pour eux. Les Espagnols résolurent de s'en défaire

Pour y réussir ils la firent passer pour une rebelle ; & l'accuserent auprès d'Ovando, Gouverneur général, de méditer quelque trahison. Ovando, craignant d'être prévenu, ne perd point de temps : il accourt de Saint-Domingue à Xiragua, à la tête de trois cens hommes de pied, & de soixante-dix chevaux. Anacoana, qui ne se défioit de rien, crut qu'Ovando venoit la voir comme un ami ; & pour le recevoir avec plus d'honneur, elle assembla tous ses vassaux, & marcha à leur tête au-devant du Général Espagnol. Une foule de peuple, qui la suivoit, formoit des danses à la maniere du pays, & poussoit des cris de joie. La Reine fit un compliment gracieux à Ovando, & le conduisit dans son palais, au milieu des acclamations de toute la ville. On avoit préparé un festin magnifique dans une salle très-spacieuse ; le repas fut suivi de jeux & de danses qui durerent plusieurs jours.

Ce fut pendant les plaisirs de cette fête, que le Général Espagnol trama la plus noire perfidie. Il pria la Reine de vouloir assister à une fête qu'il vouloit lui donner dans le goût Espagnol. Anacoana, accompagnée de toute sa Noblesse, s'y rendit le dimanche suivant ; on l'introduisit, avec toute sa suite, dans une salle qui donnoit sur la place où la fête devoit se célébrer. Les Espagnols se firent attendre quelque temps : ils parurent enfin, mais en ordre de bataille ; l'infanterie, qui marchoit la premiere, commença par occuper toutes les avenues de la place. Ovando s'avança ensuite, à la tête de la cavalerie, & investit la maison où étoit la Reine. Alors tous les cavaliers tirerent leurs sabres, & les fantassins firent main-basse sur une multitude d'Indiens que la curiosité avoit attirés à la suite de leur Reine, & qui s'étoient assemblés sur la place. Après cette exécution, les cavaliers mirent pied à terre, & entrerent dans la salle où étoit la Reine. Ovando fit attacher à des poteaux les Caciques & les autres illustres vassaux qui ac-

compagnoient cette Princesse. Il ordonna ensuite qu'on mît le feu à la maison, & tous ces malheureux furent dévorés par les flammes. Anacoana fut chargée de chaînes & menée à Saint-Domingue : son procès fut bientôt fait ; on la déclara rebelle ; & elle fut pendue publiquement.

ANAGALIS, femme savante. *Voyez* AGALIS.

ANASTASIE, (*sainte*) dont les martyrologes parlent au 25 de décembre, souffrit le martyre à Rome sous le regne de Dioclétien. Elle étoit née dans cette ville d'un pere payen, qui s'appelloit *Prétextat*, & d'une mere chrétienne, nommée *Fausta*, qui l'éleva dans le Christianisme. Après la mort de sa mere elle fut mariée par son pere à Publius Patricius, Chevalier Romain, qui devint très-riche en l'épousant ; & qui, s'étant apperçu qu'elle étoit Chrétienne, en usa mal avec elle, la tint renfermée dans une espece de prison, l'y laissant, dit-on, manquer presque du nécessaire, & prodigua les richesses qu'il avoit reçues d'elle. Il mourut au bout de quelques années, sans laisser d'enfants de sa pieuse femme.

Devenue veuve, Anastasie se livra plus librement à l'étude de l'Ecriture Sainte, dont elle avoit toujours fait ses délices, & pratiqua les œuvres de charité, comme elle avoit toujours désiré de faire. Ses richesses, quoique très-grandes, lui suffirent à peine au soulagement des pauvres, & des confesseurs de Jesus-Christ qui gémissoient dans les prisons.

Sa vie retirée & l'usage qu'elle faisoit de ses biens, firent soupçonner sa religion ; & les Officiers de l'Empereur l'ayant fait arrêter, avec trois sœurs Chrétiennes qui la servoient, les voulurent obliger toutes quatre à sacrifier aux idoles. Elles le refuserent constamment ; & , les trois sœurs ayant été sur le champ mises à mort, Anastasie fut conduite en prison. Elle fut, quelque temps après, exilée dans l'isle de Palmaria ; mais on ne l'y laissa pas long-temps. Elle fut ramenée à Rome & brûlée vive. Ses restes furent enterrés dans son jardin, par une Chrétienne

appellée *Apollonie* ; & l'on a depuis bâti, dans cet endroit, l'église de Sainte Anastasie. C'est une des Saintes martyres nommées dans le canon de la messe.

ANASTASIE, fille de Constance Chlore, & sœur du grand Constantin. Elle épousa Bassien, après la mort duquel on croit qu'elle se remaria à Lucius Ranius Aconcius Optatus, qui fut créé Patrice par Constance, revêtu de la dignité de Consul en 334, & mis à mort par l'ordre du même Empereur. Anastasie fit construire à Constantinople des bains publics, qui de son nom furent appellés *Anastasiens*.

ANASTASIE, sœur des Empereurs Valens & Valentinien.

ANASTASIE, femme de l'Empereur Tibere, morte en 594. Tibere n'étoit encore que particulier lorsqu'il l'épousa, & il tint son mariage secret jusqu'à ce qu'il fût monté sur le trône : c'est même à cette feinte qu'il dut la couronne. L'Impératrice Sophie, qui avoit des prétentions secrettes sur lui, ignorant que sa foi fût engagée, le fit nommer *César* par Justin, & ne fut désabusée que lorsqu'elle n'eut plus le pouvoir de lui nuire. Anastasie laissa deux filles, dont l'une fut mariée à l'Empereur Maurice, & eut la douleur de voir tous ses enfants impitoyablement massacrés par l'ordre du tyran Phocas.

ANASTASIE, femme de Constantin Pogonat, & mere de Justinien Rhinotmet. La vie de cette Princesse, depuis la mort de son époux, ne fut qu'une suite de malheurs. Son fils, oubliant les sentiments de la nature, la traita avec la derniere indignité. Quelque temps après elle vit ce même fils banni & mis à mort ; spectacle qui lui eût paru doux, après les outrages qu'elle en avoit reçus, si elle eût pu oublier qu'elle étoit sa mere. Elle se réfugia, avec son petit-fils Tibere, dans la fameuse église de Notre-Dame, au fauxbourg des Blaquernes ; mais la fureur du soldat ne respecta point cet asyle. Elle vit son fils arraché de ses bras pour être égorgé. On ignore quelle fut ensuite sa destinée.

ANAXARETE, Princesse du sang royal de Teucer. Elle traita avec tant de rigueur Iphis, qui l'aimoit avec une passion extrême, que ce malheureux amant se pendit de désespoir à la porte même d'Anaxarete. Selon la fable, Vénus, irritée contre cette cruelle, la métamorphosa en rocher. La vérité est que, touchée subitement & attendrie à la vue du cadavre d'Iphis, elle se donna volontairement la mort.

ANCHITÉE, femme de Cléombrote, Roi de Sparte. L'amour de la patrie l'emporta dans son cœur sur les sentiments de la nature. Son fils Pausanias, condamné à mort par les Ephores, pour avoir voulu livrer sa patrie à Xerxès, Roi de Perse, se refugia dans le temple de Minerve, qui étoit un asyle inviolable. Anchitée, ne reconnoissant plus son fils dans un traître, boucha elle-même une des portes du temple par où il pouvoit s'échapper, pour qu'il y mourût de faim. Pausanias y périt en effet la troisieme année de la LXXVI[e] olympiade, 474 ans avant J. C.

ANCRE. (*Eléonor Doti*, *Maréchale d'*) *Voyez* GALIGAI.

ANDRÉ. (*madame de Saint*) *Voyez* SAINT-ANDRÉ.

ANDRÉ MILANTIA, femme du célebre Canoniste Jean, nous est connue par ce que son mari dit, en différents endroits de ses ouvrages, qu'il avoit appris d'elle beaucoup de choses. Nous voyons par-là qu'elle étoit femme d'esprit, & qu'elle n'étoit pas ignorante. Elle disoit, entr'autres choses, „ que si „ les noms étoient en vente, les peres & meres en „ devroient acheter de beaux pour leurs enfants. " Cette idée, qui ne paroît qu'une niaiserie, est de fort bon sens. Il n'est pas rare qu'un nom ridicule empêche que celui qui le porte, n'arrive où son mérite le pourroit conduire.

Jean André, fils d'un Prêtre appellé *Baniconti*, & d'une concubine nommée *Novella*, mourut de

peste à Bologne en 1348, après avoir été quarante-cinq ans Professeur en droit canonique. Il le fut à Pise. Il l'étoit, en 1330, à Padoue, & finit par l'être à Bologne. C'est où sa réputation fut dans son plus grand éclat. Il eut un fils illégitime appellé *Banicontius*, qui fut homme de mérite, dont on a quelques traités de droit, & qui mourut avant lui.

ANDRÉ-CALDERINI (*Novella*), fille de Jean André, & de Milantia, joignit à beaucoup de beauté beaucoup de science. Son pere la fit instruire des belles-lettres avec soin, & la mit ensuite à l'étude du droit. Elle y fit de si grands progrès qu'elle fut en état d'enseigner, & que son pere, quand quelque affaire ou quelqu'incommodité l'empêchoit d'aller faire leçon, l'envoyoit en sa place. Comme cependant il craignoit que sa jeunesse & sa beauté ne fussent matiere à distraction pour les auditeurs, il avoit soin qu'elle fût cachée d'un rideau. C'est ce que Christine de Pise, qui vivoit en France à la Cour de Charles VI, environ soixante ans après la mort d'André, rapporte dans la Cité des Dames, ouvrage qui fut depuis imprimé à Paris en 1536. Aucun autre Auteur n'a parlé de ce fait, que le Panziroli n'a point connu; mais Christine étant Italienne, comme son surnom l'annonce, & de plus presque contemporaine, devoit être bien informée.

Ce fut pour faire honneur au nom de sa fille & de sa mere, qu'André publia, sous le titre de *Novelles*, son Commentaire sur les décrétales de Grégoire IX.

Novella fut mariée par son pere à Jean Calderini, savant Canoniste; & sa sœur Bétina, c'est-à-dire Elizabeth, épousa Jean de Saint-George, célebre Professeur de droit canonique à Padoue & à Bologne.

On ne dit pas que Bétina fût aussi savante que Novella.

ANDREINI, (*Isabelle*) excellente Comédienne Italienne, associée à l'Académie des *Intenti* de Pa-

doue, sous le nom d'*Accesa*, naquit en cette ville en 1562, & fut femme de François Andreini, Comédien & Poëte Italien, qui fit d'abord le rôle d'amoureux, & le quitta pour celui de Capitan, dans lequel il se fit appeller *il Capitan Spavento*. Elle fit un voyage en France, où tous les Seigneurs de la Cour lui firent beaucoup d'accueil, & mourut à Lyon en 1604.

Son mari témoigna son regret de l'avoir perdue, par des poésies dans lesquelles il en célebre les talents, les bonnes qualités & la conduite réguliere; louanges que celles de sa profession n'ont guere coutume de mériter, & par cette épitaphe qu'il fit mettre sur sa tombe.

Isabella Andreina Patavina, mulier magnâ virtute prædita, honestatis ornamentum, maritalisque pudicitiæ decus, ore facunda, mente fœcunda, religiosa, pia, Musis amica, & artis scenicæ caput, hîc resurrectionem expectat.

Ob abortum obiit IV Idus junii 1604, annum agens 42. Franciscus Andreinus mæstissimus posuit.

C'est-à-dire :

Isabelle Andreini de Padoue, femme douée d'une grande vertu, l'ornement de l'honnêteté, & l'honneur de la chasteté conjugale, éloquente dans ses discours, féconde par son esprit, religieuse, pieuse, amie des Muses, & la premiere dans l'art du théatre, attend ici la résurrection.

Elle mourut d'une fausse couche le IV des Ides (le 10) de juin, dans sa quarante-deuxieme année. François Andreini, fort triste, lui a dressé ce monument.

Elle est Auteur de *la Mirtilla*, pastorale imprimée à Vérone en 1588, chez Sébastien delle Donne, & Camille Franceschini. Les Libraires Jerôme Bordone & Pierre-Martir Locarni donnerent d'elle à Milan, en 1601, un *Canzonnière*, c'est-à-dire un Recueil de poésies diverses. Tous ses ouvrages portent le nom d'*Isabella Andreini Comica Gelosa*. C'est elle que Gherardo Bologni loue sous le nom de *Filli*, dans des vers qui sont à la suite du *Caporali*, im-

primé à Milan en 1585, & l'on voit, dans la préface de son *Canzonniere*, son éloge de la façon d'Ericius Puteanus.

ANDROCLÉE, célebre par son amour pour la patrie, étoit de Thebes en Béotie. Les Thébains étoient en guerre avec les Orchoméniens. On consulta l'oracle, qui répondit que les Thébains seroient vainqueurs, si le plus noble d'entr'eux vouloit se dévouer pour le salut de sa patrie. Antipene, pere d'Androclée, étoit le plus illustre d'entre les Thébains ; mais sa générosité ne répondoit pas à sa naissance : il refusa de se sacrifier pour le salut commun. Androclée & sa sœur Alcis, plus courageuses que leur pere, se donnerent volontairement la mort. Les Thébains, pour honorer leur vertu, leur firent dresser, dans le temple de Diane-Euclie, la figure d'un lion.

ANDROMAQUE, (*femme d'Hector*) étoit fille d'Eétion, Roi de Thebes en Cilicie, lequel, avec sept fils qu'il avoit, périt de la main d'Achille dans un même jour, comme il est dit dans le quatorzieme livre de l'Iliade.

Darès le Phrygien représente Andromaque comme » ayant les yeux brillants, la peau blanche, » la taille haute ; il ajoute qu'elle étoit belle, mo» deste, sage, affable & chaste. « Elle aima tendrement son mari & ses enfants ; & l'on a dit » qu'Hec» tor en avoit usé si bien à son égard qu'il ne l'avoit » jamais exposée au déplaisir à quoi les femmes » des grands héros sont si sujettes. « Ces paroles sont de Bayle ; mais cet Ecrivain, accoutumé de regarder à tout, avertit qu'Euripide n'en est pas convenu.

Ce Poëte en effet, dans sa tragédie d'Andromaque, fait dire à cette Princesse : „ que sa tendresse „ pour Hector s'étoit étendue jusqu'à ses maîtresses, „ & qu'elle avoit nourri de son lait les enfants qu'il „ avoit eu d'elles. " Le scholiaste d'Euripide avoue qu'un Historien, qui se nommoit *Anaxicrate*, avoit

dit qu'Hector avoit laissé deux fils légitimes, nommés *Amphineus* & *Scamandrius*, qui trouverent le moyen d'échapper aux Grecs, & de plus un fils naturel qui s'appelloit *Palétère*, & qui fut pris dans Troye; mais, en même temps, il accuse son Auteur d'avoir falsifié l'histoire, & soutient qu'Hector n'eut jamais aucun bâtard. Quoi qu'il en soit, si ce qu'Euripide a fait dire à son héroïne avoit quelque fondement, il faudroit convenir qu'Andromaque étoit une femme d'humeur fâcheuse pour un mari. Sa complexion, qu'on n'a point accusée d'être amoureuse, devoit la rendre telle. Ovide, dans le troisieme livre de son Art d'aimer, déclare nettement „ qu'il ne l'auroit „ pas priée d'être son amie, & que même, en la „ voyant mere, il avoit peine à croire qu'elle eût „ jamais joui des embrassements d'Hector. "

La mort de son mari la plongea dans l'affliction. Elle eut cependant le courage, si l'on en croit Dictys de Crete, dans son troisieme livre, d'aller avec Priam à la tente d'Achille, pour redemander le corps d'Hector, & d'y paroître, pour émouvoir la pitié du vainqueur, en menant devant elle ses deux fils, Astyanax, nommé par quelques-uns Scamandrius, & Laodamus. Quelle que fût cependant la douleur qu'elle eut de la mort d'Hector & de celle d'Astyanax, que l'on croit communément avoir été précipité du haut d'une tour par les Grecs, après qu'ils eurent saccagé Troye; quel que fût le surcroît de chagrin que sa propre captivité lui dut causer, elle y survécut.

Elle échut en partage à Néoptoleme, autrement Pyrrhus, fils d'Achille. Moins délicat ou moins voluptueux qu'Ovide, ce Prince trouva des charmes à la froide veuve d'Hector, & la douleur de cette veuve ne l'empêcha pas d'obéir aux ordres d'un maître qui voulut qu'elle partageât son lit. Elle en eut trois fils, que Pausanias, liv. 1, nomme Molossus, Piélus & Pergamus. Le scholiaste d'Euripide appelle l'ainé Pyrrhus; le second, Molossus; le troisieme, Eacide. Servius ne parle que de Molossus, que

connu sous le nom de *l'Abbé d'Usperg*, qui s'étend beaucoup, dans sa Chronique, sur la maison Welf, descendue de ce Duc de Souabe, ne fait nulle mention d'Angilberge, qu'assurément, comme femme d'un Empereur, il ne devoit pas oublier. Le Campi, dans son Histoire Ecclésiastique de Plaisance, & d'autres, disent Angilberge, fille de Louis le Germanique, ainsi nommé parce qu'il étoit Roi de Germanie ; mais on ne trouve point son nom parmi les enfants légitimes de ce Roi, que les anciens nous ont fait connoître ; & l'on supposeroit témérairement qu'elle en étoit fille naturelle. Le Roi Louis le Germanique étant frere germain de l'Empereur Lothaire I, Angilberge & Louis II étoient cousins germains ; & l'on sait qu'au IXe siecle l'usage des dispenses, dans un degré si proche, ne s'étoit pas encore introduit. Mais, sans recourir à cette raison, le Campi se trouve pleinement réfuté par Louis le Germanique lui-même. Muratori, dans les dissertations 11 & 13 de ses Antiquités d'Italie, rapporte un diplôme de ce Prince, qui, parlant de cette Princesse, la qualifie, notre chere & spirituelle fille Engilpirge ; ce qui veut dire uniquement qu'elle étoit sa filleule ; & c'est ce qui donne en même temps lieu de la croire Allemande & d'illustre naissance, puisqu'elle avoit été levée des fonts de baptême par le Roi de Germanie.

Angilberge fut une Princesse habile & courageuse ; mais haute, dure & trop avide de richesses : peu s'en fallut que ses défauts ne fissent, comme on verra plus bas, perdre à l'Empereur son mari, le trône & la vie. On apprend d'un document historique, rapporté dans la dissertation 22 des Antiquités d'Italie, qu'en 864 ou 65, Gualbert ou Walbert, Evêque de Modene, Commissaire de l'Empereur Louis, mit Angelberge en possession de la *Court* de Wardistalla, laquelle est aujourd'hui la ville de Guastalla.

Cette Princesse, en 866, alla visiter, avec l'Empereur,

pereur ; le Mont-Cassin, où l'Abbé Bethaire les reçut avec la plus grande magnificence, & Louis confirma tous les privileges de ce monastere, qu'on ne dit pas qu'Angilberge ait enrichi de ses dons.

Adrien II, qui monta sur la chaire de S. Pierre à la fin d'avril 867, eut, comme on l'apprend des annales de S. Bertin, un horrible sujet d'affliction, dans lequel Angilberge trouva de quoi satisfaire son avarice. Il avoit été marié dans sa jeunesse ; & depuis, du consentement de sa femme Stéphanie, il avoit embrassé l'état ecclésiastique. Quand il fut élu Pape, Stéphanie vivoit encore avec une fille nubile, dont il étoit le pere, & qui fut fiancée quelque temps après avec un jeune homme d'une des nobles maisons de Rome. Anastase, Noble Romain, & Cardinal du titre de Saint Marcel, que Léon IV avoit déposé, parce que ses mœurs étoient scandaleuses, & qu'Adrien II, au commencement de son pontificat, eut la facilité de rétablir, avoit un frere nommé *Eleuthere*, qui devint amoureux de la fille d'Adrien & de Stéphanie. Il sut lui plaire, la dégoûta de l'amant qu'elle devoit épouser, l'enleva, de son consentement, & l'épousa. Le Pape eut sans doute le bonheur de retirer sa fille des mains de ce ravisseur, qui, désespéré d'avoir perdu l'objet de sa tendresse, s'introduisit dans la maison de Stéphanie, & tua la mere & la fille. Les Officiers de la Justice le saisirent & le mirent en prison. Arsene, pere d'Anastase & d'Eleuthere, n'avoit pas attendu ce second forfait de son fils pour aller à Bénevent implorer la clémence de Louis. S'il ne réussit pas d'abord auprès de l'Empereur, il s'assura, par de très-riches présents, la protection de l'Impératrice, que sa mort survenue bientôt après, laissa jouir tranquillement de tout ce qu'elle s'étoit fait donner, & » dispensa, » dit l'abrégé chronologique de l'Histoire d'Italie, » des injustices auxquelles elle devoit se prêter. Elle » en fit une cependant, en ce qu'ayant prévenu » l'Empereur, ce ne fut qu'à force de sollicitations

» qu'Adrien obtint des Commissaires, qui jugerent
» Eleuthere suivant les loix Romaines, & le con-
» damnerent à mort. «

L'affaire que Lothaire, Roi de Lorraine, eut avec le Saint Siege, parce qu'il avoit renvoyé la Reine sa femme, sans cause & sans procédure légitime, pour épouser une concubine qui s'appelloit *Waldrade*, fut pour l'Impératrice de quelque utilité, comme on le verra dans l'article de cette Waldrade.

Angilberge avoit aussi tiré bon parti, l'on ne sait pas bien en quelle année, de la nomination qu'elle avoit fait faire de l'Archevêque d'Arles à la riche abbaye de Saint-Césaire, située dans son diocese. Les annales de Saint-Bertin disent expressément que ce ne fut pas la main vuide que l'Impératrice fit donner cette abbaye à ce Prélat.

Le Roi Lothaire étant mort à Plaisance en Italie, le 10 d'août 869, sans laisser de fils légitime, la nouvelle de sa mort n'eut pas plutôt passé les Monts, que Charles le Chauve, Roi de France, son oncle paternel, prit possession du royaume de Lorraine & s'en fit donner la couronne à Metz. Louis le Germanique étoit alors malade; mais il ne fut pas plutôt rétabli qu'il voulut avoir sa part de ce royaume; &, pour cet effet, il déclara la guerre, l'année suivante, au Roi Charles le Chauve, son frere de pere. Mais ils s'accorderent au mois d'août, c'est-à-dire un an après la mort de Lothaire, & partagerent entr'eux ses Etats, sans que ni l'un ni l'autre fit aucune attention aux droits de l'Empereur Louis, alors unique & légitime héritier de Lothaire, Charles, Roi de Provence, étant mort dès 862. Quand Lothaire mourut, Louis étoit occupé, dans le fond de l'Italie, à faire la guerre aux Sarasins, & par conséquent très-loin de la Lorraine; & comme les circonstances ne lui permettoient pas de se rapprocher de ce pays, ou de s'y transporter, pour y veiller à ses intérêts, il eut recours au Pape Adrien, qui, sur le champ, dépêcha deux Evêques en France,

avec des lettres pour les Evêques & les Barons de ce royaume, dans lesquelles il défendoit que qui que ce fût osât envahir & troubler le royaume de Lothaire, dévolu par droit héréditaire à l'Empereur Louis; menaçoit de l'excommunication ceux qui ne déféreroient point à sa défense, & d'autres peines, les Evêques qui consentiroient ou ne s'opposeroient pas à l'usurpation. Boderad, l'un des principaux Ministres de Louis, accompagna les Nonces d'Adrien, pour exposer les droits de son maître, & faire les protestations & les autres actes requis en pareille occasion. Tout cela n'empêcha pas Charles le Chauve de s'emparer d'un royaume qu'il trouvoit à sa bienséance, ni Louis le Germanique de s'en faire ensuite céder la moitié.

La guerre que Louis faisoit au fond de l'Italie l'y retint jusqu'en 871 ; année que l'orgueil & la rapacité d'Angilberge rendirent funeste à l'Empereur son mari. » Pendant qu'une partie de son armée » faisoit le siege de Tarente, (dont les Sarasins » étoient en possession) dit l'Abrégé chronologique de l'Histoire d'Italie, vol. II, p. 542, ce » Prince étoit à Bénevent avec sa cour. Les troupes » qu'il avoit dans la ville & dans le voisinage ménageoient peu le bien & l'honneur de leurs hôtes. » L'Impératrice Angilberge, aussi haute qu'avare, » traitoit les dames de Bénevent avec mépris, & » donnoit lieu de craindre qu'elle n'eût dessein de » destituer (le Prince) Adelgise (II) pour vendre à quelque autre la principauté. Celui-ci, renfermant en lui-même ses secrets mécontentements, » & cherchant à soulager ses peuples des vexations » qu'ils éprouvoient de la part de ceux qu'ils avoient » appellés à leur secours, prête volontiers l'oreille » au conseil d'un Commandant (Sarasin) de Bari, » son prisonnier, dont il avoit fait son ami le plus » intime, & se laisse séduire par les insinuations & » les offres des Grecs, jaloux de la gloire des Français, charmés des succès de leurs armes, & résolus

» de souffrir plutôt les Sarasins en Italie que de
» permettre qu'ils en fussent chassés par les Fran-
» çais, qui leur paroissoient des hôtes & des voisins
» beaucoup plus dangereux. D'ailleurs, les Lom-
» bards de ces cantons, qui se regardoient, non
» comme sujets, mais comme vassaux du Roi d'Ita-
» lie, étoient fâchés de voir entre les mains de l'Em-
» pereur plusieurs places fortes de l'ancien Duché
» de Bénevent, avec lesquelles il eût aisément
» pu les réduire à la condition de simples sujets.
» Adelgise fait entrer dans ses vues Waifre, Prince
» de Salerne, & Landulf, Evêque-Comte de
» Capoue. Ils font de concert révolter plusieurs
» villes de la Campanie, du Samnium, & de la
» Lucanie; & ces villes se donnent ou feignent de
» se donner aux Grecs, dont elles reçoivent même
» quelques troupes dans leur enceinte. La défection
» éclate pendant que Louis étoit hors de Bénevent.
» Il rassemble aussi-tôt ses troupes & marche vers
» cette ville. Adelgise vient au-devant de lui, l'as-
» sure de son obéissance & de sa fidélité; proteste
» qu'il n'a point de part à la révolte; lui fait des
» présents; dissipe ses soupçons, & recouvre sa bien-
» veillance. Louis marche contre les villes rebelles,
» & les fait rentrer la plupart dans le devoir. Ca-
» poue se fioit à la force de ses murailles. Il l'as-
» siege & ravage les environs. Les habitants qui
» voient leurs terres ruinées, & qui, par l'exem-
» ple d'un siege précédent, sont convaincus qu'ils
» seront obligés de se rendre à discrétion, prient
» l'Evêque-Comte de faire leur paix. Ils sortent de
» leur ville en procession avec le corps de S. Ger-
» main, se jettent aux pieds de l'Empereur, & lui
» demandent miséricorde. Ce spectacle le touche,
» & le discours de Landulf acheve de l'ébranler. Il
» leur fait grace, & retourne à Bénevent. Adelgise
» lui persuade de permettre à celles de ses troupes
» dont la patrie n'est pas trop éloignée, d'aller chez
» elles, & de distribuer les autres dans les villes,

» les bourgs & les villages, afin qu'elles soient plus » à leur aise, & que la ville de Bénevent soit moins » foulée. Louis ne réserve que sa garde, & le 25 » d'août, lorsqu'il reposoit après midi dans le pa- » lais, Adelgise y court avec une foule de conju- » rés : la garde ferme les portes, & prend les ar- » mes ; l'Empereur s'éveille & se met en défense. » Adelgise fait appliquer aux portes des torches » allumées. L'Empereur, l'Impératrice, leur fille » Hermengarde, & quelques-uns de leurs domes- » tiques s'enferment dans une tour très-haute & » très-bien fortifiée, & s'y défendent pendant trois » jours. Le manque de vivres oblige l'Empereur de » se rendre, & les conjurés le mettent en prison. » Une flotte Sarasine, venant d'Afrique, paroît » alors à la hauteur de Salerne ; & les troupes fran- » çaises se rassemblent de toutes parts. Adelgise, » enrichi des dépouilles des Officiers français qui » s'étoient trouvés à Bénevent, & prévoyant que » les Lombards, avec le foible secours des Grecs, » pourroient difficilement se défendre contre tant » d'ennemis, remet l'Empereur en liberté le 17 » de septembre ; mais en exigeant de lui, de l'Im- » pératrice, de la Princesse Hermengarde, & de » ceux qui les accompagnoient, qu'ils jurent sur les » saintes Reliques de ne tirer jamais, par eux-mê- » mes ou par d'autres, aucune vengeance de ce qui » s'étoit fait, & de n'entrer jamais en armes dans la » principauté de Bénevent. «

Après être sorti de Bénevent le 18 de septembre, l'Empereur envoya l'Impératrice tenir une diete à Ravenne ; on commença d'y prendre des mesures pour se venger d'Adelgise. Elle n'avoit pas, sur l'obligation d'observer un serment forcé, les mêmes scrupules que son mari. L'Empereur & le Pape Adrien II. tinrent à Rome, dans les fêtes de la Pentecôte de l'année suivante 864, un Concile mixte, qui déclara la guerre au Prince de Bénevent, en le qualifiant de tyran & d'ennemi de la République, du Sénat

Romain ; & le Pape délia l'Empereur de son serment, comme étant nul en lui-même, parce qu'il l'avoit fait pour sauver sa vie, & parce qu'il étoit préjudiciable au bien public. Mais Louis, dont la conscience étoit délicate, & qui craignoit qu'on ne l'accusât de parjure, ne voulut pas lui-même aller porter la guerre dans la Principauté de Bénevent, & se reposa du soin de sa vengeance sur Angilberge, qui rassembla promptement une armée. Elle ne servit point à sa vengeance. Les Sarasins ayant assiégé Salerne la même année 872, Louis ne put se dispenser de secourir cette ville, & ce fut une occasion au Prince Adelgise, qui la secourut aussi, de se raccommoder avec lui; mais il ne compta pas si fort sur la réconciliation qu'il ne craignit quelque retour de la part des Français ; ce qui fit qu'il se lia plus étroitement qu'il n'avoit jamais fait avec les Grecs, & se rendit vassal de leur Empereur.

Comme Louis, avec raison, avoit extrêmement à cœur l'affaire de la succession de Lorraine, il envoya cette même année 872 Angilberge traiter à ce sujet avec les deux Rois ses oncles. Charles le Chauve se rendit après Pâques à saint Maurice en Valois, comme on en étoit convenu, pour s'aboucher avec l'Impératrice ; mais ayant appris qu'elle iroit d'abord à Trente, où Louis le Germanique se devoit trouver, il s'en retourna. Le Roi de Germanie se rendit en effet à Trente ; & son entrevue avec Angilberge, sa filleule, ne fut point infructueuse pour l'Empereur. Elle tourna si bien l'esprit du Roi Louis, qui dans le fond étoit assez honnête homme, que, sans en avertir ses nouveaux sujets de Lorraine, il rendit à son neveu la part qu'il venoit d'avoir de ce royaume. Angilberge fit ensuite avertir Charles qu'elle alloit se rendre à saint Maurice ; mais Charles, instruit vraisemblablement de ce qu'elle avoit obtenu du Roi Louis, quoique l'on tînt la chose secrette, refusa de se trouver au lieu de

la conférence projetée. Elle envoya depuis Wibod, Evêque de Parme, sous prétexte de complimenter Charles de sa part; mais en effet, pour traiter de la restitution de l'autre partie du royaume de Lorraine. Mais ou Charles évita la présence de Wibod, ou s'il consentit à le voir, il le renvoya sans lui rien accorder.

Pendant qu'Angilberge s'employoit, & l'on ne peut pas dire inutilement, pour les intérêts de l'Empereur, les grands Seigneurs d'Italie, qui la haïssoient à cause de sa hauteur, profitant du chagrin que Louis avoit contre elle, à cause de la triste aventure de Bénevent, produisirent auprès de ce Prince, pour lui servir de concubine, une personne que les Annales de Saint-Bertin disent fille de Winigise, & firent si bien qu'ils obtinrent de l'Empereur qu'il envoyât un courrier dire à l'Impératrice de l'attendre dans la Lombardie, où lui-même avoit dessein d'aller incessamment. Soit qu'Angilberge fût instruite des intrigues de la cour de son mari, soit qu'un pareil ordre lui parût suspect, elle se hâta de joindre l'Empereur, & déconcerta les projets de ses ennemis. Le Comte Campelli, dans son Histoire de Spolete, a pris occasion de ce fait pour imaginer qu'Angilberge, répudiée par Louis II, se fit Religieuse, & que Louis épousa la fille de Winigise, Duc de Spolete; mais il est faux que le mariage de Louis & d'Angilberge ait jamais été dissous. D'ailleurs Winigise, Duc de Spolete, étant mort en 822, sa fille en 872 devoit avoir plus de cinquante ans, & ne pouvoit plus être la concubine, encore moins la femme d'un Empereur qui n'avoit point de fils pour lui succéder.

Après un séjour de près d'un an à Capoue, l'Empereur quitta cette ville en 874, pour passer en Lombardie, où des affaires importantes l'appelloient. Il laissa l'Impératrice & leur fille Hermengarde à Capoue. L'Evêque-Comte Landulf, qui, par ses flatteries, avoit si bien gagné la confiance de l'Empe-

reur, qu'il en étoit devenu comme le premier Ministre, profita de son absence pour obtenir de l'Impératrice, auprès de laquelle il avoit tout crédit, qu'elle fit mettre en prison Waifre, Prince de Salerne, auquel il avoit depuis prêté serment de fidélité, comme son vassal pour le Comté de Capoue, qu'il avoit usurpé sur ses neveux. On ignore le sujet ou le prétexte de l'emprisonnement de Waifre; mais il fut bientôt remis en liberté par l'Impératrice, qui lui fit apparemment bien payer sa délivrance; & qui, pour donner quelque couleur de justice à ce qui s'étoit fait, exigea de lui des ôtages. Elle se mit peu de temps après en chemin pour aller trouver l'Empereur.

Ce fut en 874, comme on l'apprend d'un diplôme de l'Empereur Louis II, donné le 13 d'octobre à la Cour d'Olonna, près de Pavie, qu'Angilberge fit bâtir à Plaisance un monastere de Religieuses, en l'honneur de la Résurrection de Notre-Seigneur & des saints Martyrs Sixte, Fabien, &c. Par ce diplôme rapporté par Muratori dans la dissertation 7 des Antiquités d'Italie, Louis II confirme toutes les donations faites par Angilberge à ce nouveau monastere, qui devint un des plus illustres d'Italie, auquel on a donné depuis le nom de *Saint Pierre*, & que les Bénédictins possedent aujourd'hui. Le Locati, le Ripalta, le Campi, tous Historiens de Plaisance, se sont trompés en plaçant la fondation de ce monastere, les deux premiers en 822, le troisieme en 852.

L'Empereur Louis mourut à Brescia le 14 d'août 875; & son successeur, comme Empereur, & comme Roi d'Italie, fut notre Roi Charles le Chauve, qui prévint son frere ainé Louis le Germanique, & se rendit en Italie sans y être invité par personne. Le procédé des Italiens, après la mort de Louis II, doit paroître assez étrange. Les Ducs, les Marquis, les Comtes & les Evêques tinrent au commencement de septembre, à Pavie, une grande Diete,

où l'Impératrice Angilberge assista. La résolution qu'ils prirent, & que blâme l'Historien comtemporain qui la rapporte, fut d'offrir en même temps la couronne d'Italie aux deux Rois, Louis le Germanique & Charles le Chauve, sans que l'un sût l'offre faite à l'autre. On peut croire qu'Angilberge, qui n'avoit pas lieu d'être contente de Charles, n'eut aucune part à cette résolution. Louis le Germanique, informé que son frere étoit en Italie, y fit passer promptement son fils Charles, qui fut depuis l'Empereur Charles le Gros, auquel se joignit Bérenger, Duc de Frioul, qui dans la suite devint Roi d'Italie, & puis Empereur. Les troupes de ces deux Princes ravagerent, en commettant toutes sortes d'excès, les territoires de Bergame & de Brescia. Charles entra même dans cette derniere ville, & s'empara des richesses qu'il trouva dans le monastere de sainte Julie, desquelles la plus grande partie, appartenante à l'Impératrice Angilberge, étoit le fruit de toutes ses extorsions. Elle avoit obtenu de l'Empereur, son mari, ce monastere en commande; & comme c'étoit un lieu fortifié, son trésor, à son avis, y devoit être en sûreté. Quand les hostilités furent cessées dans cette portion de la Lombardie, elle se retira dans ce même monastere; & l'on voit dans une lettre écrite l'année suivante par le Pape Jean VIII, que le bruit courut qu'elle s'y étoit fait religieuse; mais rien n'est moins certain. Quoiqu'elle eut perdu le trésor qu'elle avoit déposé dans cet endroit, elle resta cependant encore très-riche par le grand nombre de terres & d'autres biens-fonds qu'elle s'étoit fait donner par son mari. Ce fut pour s'en assurer la possession qu'elle se la fit confirmer par un diplôme du Roi Louis le Germanique, du 20 de juillet 876. C'est celui dans lequel ce Prince la qualifie sa filleule. Il ne paroît pas qu'elle se soit mise en devoir d'en obtenir un pareil de l'Empereur Charles le Chauve, auprès de qui sans doute elle avoit peu de crédit.

Au mois de mars 877 elle fit à sainte Julie de

Brescia son testament, que le Campi a fait imprimer. Elle y donne à son monastere de saint Sixte de Plaisance, une très-grande quantité de *courts*, dont les principales sont celles de Campo Migliaccio, dans le Modenès; de Corté-Nuova, de Pigagnaga, de Felina, de Wardestalla, aujourd'hui Guastalla; de Cabroï & de Masino, dans le comté de Staziona, présentement Anghiera sur le Lac majeur; de Brunago & de Trécate, dans le comté de Burgarie, aujourd'hui du territoire de Milan. Elle y donne aussi d'autres biens à l'hôpital bâti pour les malades & les voyageurs, selon l'usage de ce temps-là, près de ce monastere. Le tout est fait » pour le remede & le rachat de l'ame du très» clément Empereur, son maître & seigneur, & » de la sienne. « Elle s'y réserve, sa vie durant, le patronat & le gouvernement du monastere & de l'hôpital: » mais après ma mort, ajoute-t-elle, je » veux & j'ordonne que, si ma fille unique Hermen» garde s'est revêtue de l'habit religieux, elle prenne » en ma place le gouvernement du même lieu... Que » si, lorsque je sortirai de cette vie, elle ne s'est pas » revêtue de l'habit de religion, je veux & statue » qu'elle ne diminue en rien ce monastere & cet » hôpital. " Elle fit confirmer ce testament par le Pape Jean VIII, dont la bulle est du premier d'août de la même année.

Hermengarde, du consentement de l'Impératrice sa mere, vivoit alors à la Cour de Bérenger, Duc de Frioul, son oncle à la mode de Bretagne, comme étant fils de Gisele ou Gisla, sœur germaine de Charles le Chauve; & cette même année 877, le Duc Bérenger y donnant les mains en secret, elle consentit d'être enlevée comme par force, par Boson, frere de Richilde, femme de Charles le Chauve, qui l'épousa. Boson, que l'Empereur son beau-frere avoit fait Duc de Provence, s'en fit, à l'instigation de sa femme, couronner Roi à Montale, près de Vienne en 879, lorsque les Rois de France

Louis & Carloman, fils du Roi Louis le Begue, & petits-fils de l'Empereur Charles le Chauve, étoient dans l'embarras de la guerre que Louis II, Roi de Saxe, fils de Louis de Germanique, venoit de leur déclarer. Dès qu'ils furent débarrassés de cette guerre, ils la firent à Boson, qui, par son courage & son habileté, sut conserver la couronne qu'il avoit usurpée en 881. Charles le Gros étant en Italie, où, cette année même, il fut couronné Empereur; & voulant favoriser les Rois Louis & Carloman, fit enlever de saint Sixte de Plaisance, ou plutôt de sainte Julie de Brescia, l'Impératrice Angilberge, à laquelle il avoit confirmé tous ses biens, par un diplôme daté de Plaisance le 23 d'avril de l'année précédente, & la fit conduire prisonniere en Allemagne. On craignoit qu'elle ne secourût de ses richesses & de ses intrigues son gendre & sa fille. Elle étoit alors dans une étroite liaison avec Jean VIII; & lorsque Charles le Gros fut arrivé à Rome pour recevoir la couronne Impériale, ce Pape lui demanda la liberté d'Angilberge. Charles la promit, pourvu que Louis & Carloman y consentissent. Jean leur écrivit donc le 12 de mars, & les pressa vivement à ce sujet, en leur représentant „ que cette Princesse étoit sous „ la protection du Siege Apostolique, auquel l'Em- „ pereur Louis II l'avoit recommandée; & les pria „ de consentir qu'on la renvoyât à Rome, où lui- „ même la feroit si bien garder, qu'elle ne pourroit „ pas même aider de ses conseils son gendre & sa „ fille. " Il écrivit encore à ce sujet une lettre circulaire à tous les Archevêques, Evêques & Comtes d'Italie, pour qu'ils concourussent à la délivrance d'Angilberge. Enfin l'année suivante, en écrivant à l'Impératrice Richarde, femme de Charles le Gros, il la pria de s'entremettre auprès de l'Empereur, pour qu'il remît sa prisonniere en liberté. Mais malgré toutes ses instances, il n'obtint ce qu'il demandoit avec tant de chaleur, qu'après que les Rois Louis & Carloman eurent pris Vienne, qu'ils assiégeoient

depuis près de deux ans, & qu'Hermengarde elle-même avoit jusques-là courageusement défendue. Alors, c'est-à-dire en 882, Charles tira de prison Angilberge, qu'il chargea Luitward, Evêque de Verceil, son Archichancelier & son premier Ministre, de conduire à Rome, & de la remettre au Pape, comme il l'avoit demandé.

Depuis ce temps-là, tout ce qu'on trouve d'Angilberge, c'est que, par une bulle du 15 de mai 885, le Pape Adrien III, à la priere de cette Princesse, confirma les privileges de son monastere de saint Sixte, & les augmenta; que le 18 de mai 888, elle obtint de Bérenger, créé Roi d'Italie en janvier ou en fevrier de cette année, un diplôme de confirmation pour ses biens, daté de Pavie; & qu'en 889, sa fille Hermengarde étant en Allemagne, obtint pour elle à Forcheim de l'Empereur Arnould, un pareil diplôme, en date du 12 de juin.

On ignore en quelle année elle mourut. Elle n'avoit eu de son mariage que des filles, dont nous ne connoissons qu'Hermengarde & Gisele ou Gisla, qui fut Abbesse de sainte Julie de Brescia, & qui certainement ne vivoit plus lorsqu'Angilberge fit son testament en 877, puisqu'elle y nomme la premiere, sa fille unique. On peut assurer que Gisele mourut avant son pere, puisque, ainsi que nous l'avons vu, ce Prince donna l'abbaye de sainte Julie en commande à sa femme; ce qu'il n'auroit pas fait sans doute du vivant de sa fille.

ANGITIE, sœur de Circé, demeuroit dans le voisinage du Lac Fucin en Italie. Elle fit son étude de la médecine, & se rendit célebre dans l'exercice de cet art.

ANGLETERRE, (*Cécile d'*) Abbesse de la Trinité de Caën. *Voyez* CÉCILE.

ANGLETERRE, (*Mathilde d'*) Impératrice, &c. *Voyez* MATHILDE.

ANGLETERRE, (*Agude d'*) épouse par procureur d'Alphonse VIII, Roi de Léon. *Voyez* LÉON.

ANGOSCIOLA, (*Hyppolite Borromée*, Comtesse d') de qui l'on trouve quelques vers à la suite des Madrigaux de Louis Cassole, imprimés à Venise en 1544, vivoit alors. Elle étoit de la même maison que S. Charles Borromée, & fut mariée au Comte Jérôme Angosciola. Ce fut une femme de beaucoup d'esprit, d'un grand sens, & très-vertueuse.

ANGOULÊME, (*Marguerite d'*) Reine de Navarre. *Voyez* MARGUERITE D'ANGOULÊME.

ANGOULÊME, (*Elizabeth* ou *Isabeau d'*) Reine d'Angleterre. *Voyez* ELIZABETH D'ANGOULÊME.

ANICIA, surnom de *Proba Falconia*, femme d'Anicius Probus, qui fut Consul Romain en 371, avec l'Empereur Gratien. Elle est aussi surnommée *Valeria*. Cette femme se rendit illustre par son esprit & sa piété. Saint Augustin, S. Chrysostome, saint Jerôme lui ont donné les plus grands éloges. Elle composa la vie de J. C. de divers fragments de Virgile qu'elle assembla, & dont elle fit ce que les Latins appellent des *Centons*. Elle eut trois fils qui furent honorés de la dignité de Consul.

ANITE, femme Grecque, est comptée parmi les poëtes de sa nation.

ANJOU. (*Marguerite d'*) Voyez MARGUERITE D'ANJOU.

ANJOU, (*Bertrade de Montfort*, Comtesse d') Voyez MONTFORT.

ANJOU, (*Mathilde d'*) Abbesse de Fontevrault. *Voyez* MATHILDE.

ANJOU, (*Hermengarde d'*) Duchesse de Bretagne. *Voyez* BRETAGNE.

ANNE, sœur de Pigmalion & de Didon. Sa tendresse pour Didon sa sœur, veuve de Sichée, lui fit abandonner le séjour de Tyr sa patrie, où régnoit Pigmalion, que son avarice & ses cruautés en avoient rendu le tyran. Elle avoit eu soin d'embarquer avec elle les riches trésors qu'elle avoit hérité de son époux, & dont Pigmalion avoit tenté de la dépouiller. Suivie de la fleur de la jeunesse Tyrien-

ne, elle aborda sur les côtes d'Afrique, où elle fonda, & selon d'autres rétablit la ville de Carthage, l'an du monde 3147, & 888 ans avant J. C.

Les Poëtes ont défiguré ce fait historique par un grand nombre de fables que des Ecrivains peu éclairés ont adoptées grossiérement. Fondés sur ce que Virgile raconte des amours d'Enée & de Didon, de la passion & de la jalousie d'Iarbas, Roi des Nomades, de la fuite du Prince Troyen, & du désespoir de la Reine de Carthage, ils prétendent qu'Iarbas alla mettre le siege devant la nouvelle ville des Tyriens, & s'en rendit maître; que pour ne pas tomber entre les mains de ce Prince, Anne, sœur de Didon, s'enfuit à la Cour de Batrus, Roi de l'isle de Malte, d'où Pigmalion son frere essaya de la faire enlever; que cette Princesse, informée du danger qui la menaçoit, s'enfuit en Italie, où, après diverses aventures, elle se noya dans le fleuve Numicius. Ovide, qui renchérit toujours sur les fables les plus absurdes, dit qu'Anne se jetta dans les bras de ce fleuve, pour éviter la colere de Lavinie, femme d'Enée; qu'Enée cherchant la malheureuse sœur de son amante, la vit au milieu des eaux du Numicius, & apprit de cette Princesse qu'elle avoit pris le nom d'*Anna Perennis*. Le pieux fondateur de Rome ne dut pas manquer de consacrer ce nom à la superstition de ses peuples; sans doute qu'il en fit l'objet d'une fête particuliere, puisqu'on la retrouve chez les premiers Romains, qui la transmirent à leurs descendants. C'étoit une fête de débauches qui se célébroit aux ides de mars, & l'on a cru qu'ils s'imaginoient que la nymphe ajoutoit autant d'années à leur vie qu'ils y buvoient de coups en son honneur.

ANNE, femme Juive, épouse d'Elcana, Lévite, qui s'étoit établi dans la tribu d'Ephraïm. Après plusieurs années de mariage, voyant qu'elle n'avoit pas d'enfants, elle s'abandonnoit à la plus vive douleur : elle alloit dans le tabernacle pleurer devant

le Seigneur la honte de sa stérilité. Un jour, priant avec une ferveur extraordinaire, elle fit vœu, si Dieu lui donnoit un fils, de le consacrer à son service. Sa priere fut exaucée; l'année suivante, avant J. C. 1124, elle mit au monde un fils qui fut nommé *Samuël*, c'est-à-dire, *demandé à Dieu*. Anne, fidelle à son vœu, consacra au Seigneur cet enfant chéri, & le mit entre les mains du Grand-Prêtre Héli. Samuël devint dans la suite un des plus illustres Prophetes d'Israël.

ANNE, femme Juive, de la tribu de Nepthali, épouse de Tobie. Son mari, après avoir dépensé en aumônes presque tout son bien, étoit devenu aveugle. Anne n'eut plus de ressources pour l'e tretien de sa famille, que dans le travail de ses mains. Elle s'occupoit tous les jours à faire de la toile; & le produit de son ouvrage suffisoit pour soutenir sa maison. Elle acheta un jour un chevreau, & l'apporta chez elle: Tobie l'entendant bêler, dit à sa femme: » ce chevreau a peut-être été dérobé à quelqu'un, » ma femme, prenons garde que le bien d'autrui entre » dans notre maison. « Cette remontrance mal placée mit Anne dans une furieuse colere: elle s'emporta contre son époux, & lui fit les reproches les plus amers: » vous voilà, dit-elle, avec vos scru» pules; aussi vous en avez une belle récompense; » à quoi vous servent aujourd'hui votre justice & » vos bonnes œuvres? Sans moi vous mourriez de » faim avec toute votre vertu. « C'est le seul chagrin qu'Anne ait jamais causé à son vertueux époux, elle vécut depuis avec lui dans une union parfaite; & elle eut la joie de voir avant de mourir, l'heureux mariage du jeune Tobie son fils.

ANNE, femme de Raguel, de la tribu de Nephtali, qui fut menée à Ninive en captivité par Salmanazar, Roi d'Assyrie. Elle étoit cousine du vieux Tobie, qui habitoit à Ragès, ville des Medes.

ANNE, (*sainte*) mere de la sainte Vierge. Elle étoit fille de Mathan, Prêtre de Bethléem, de la

famille d'Aaron. Elle fut mariée à saint Joachim ; & après vingt ou vingt-deux ans de stérilité, elle eut sainte Marie, mere de Jesus-Christ. Les savants ont beaucoup écrit sur cette sainte ; & plusieurs, fondés sur un passage de saint Jean l'Evangéliste, l'ont fait femme de trois maris, & mere de plusieurs enfants. Ce passage parle des freres & des sœurs de Jesus-Christ ; mais en observant qu'on employoit autrefois les noms de frere & de sœur pour désigner en général les plus proches parents, on ne trouvera point de matiere à contestation dans les termes de l'Apôtre. Les circonstances de la vie de sainte Anne & le temps même de sa mort sont absolument ignorés.

ANNE, Prophétesse Juive, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Après sept ans de mariage, & la mort de son époux, elle se rendit le modele de toutes les veuves, par sa continence & sa piété. Elle passa le reste de sa vie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans les jeûnes & dans la priere, demeurant tout le jour au temple. Lorsque le Sauveur du monde y fut présenté, elle annonça ses grandeurs, & joignit un témoignage public à celui que le vieillard Siméon lui avoit déjà rendu. Cette sainte veuve mourut peu de temps après avoir eu la consolation de voir le Sauveur que Dieu avoit envoyé au monde : ce fut l'année même de la naissance de Jesus-Christ.

ANNE de Savoie, Impératrice de Constantinople, fille d'Amédée V, Comte de Savoie, & de Marie de Brabant, sa seconde femme, morte en 1345. Elle épousa Andronic III, dit *le Jeune*, fils de Michel Paléologue, Empereur d'Orient. Elle fit son entrée dans Constantinople avec une magnificence extraordinaire, en 1337. Le regne de son époux ne fut qu'une suite de malheurs, dont elle partagea toute l'amertume ; & avant de mourir, elle eut la douleur de voir ses enfants dépouillés de l'héritage paternel par Jean Cantacuzene, qu'Andronic leur avoit laissé pour tuteur.

ANNE DE RUSSIE *ou* DE ROUCY, dite aussi *Agnès*, fille de Jaroslas ou Ladislas, Roi de Russie, épousa, en 1044, Henri I, Roi de France, second fils de Robert le Pieux, & eut de ce mariage Philippe I, Roi de France, Robert, mort jeune, & Hugues, surnommé *le Grand*, tige de la seconde branche des Comtes de Vermandois. Le Roi son époux étant mort en 1060, elle se retira dans l'Abbaye de S. Vincent de Senlis, qu'elle avoit fondée. Elle se remaria, en 1062, à Raoul II, dit *le Grand*, Comte de Crépi en Valois; mais ce second mariage s'étant fait malgré la parenté qui se trouvoit entre Raoul & Henri I, & sans le consentement des Evêques, les deux époux furent excommuniés, & vécurent cependant ensemble jusqu'en 1066, qu'ils se séparerent. Anne, n'ayant plus rien qui l'attachât à la France, retourna dans sa patrie, & y finit ses jours. Un Savant a prétendu que son tombeau se trouvoit dans l'Abbaye de Villiers, ordre de Cîteaux, près la Ferté-Alais, en Gâtinois, & qu'elle s'appelloit *Agnès*, comme le témoigne l'inscription qu'on lit sur la tombe: *Cy gît Agnès, autrefois épouse du Roi Henri.*

ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, & Duchesse de Bretagne, eut pour pere François II, Duc de Bretagne, un des plus généreux & magnanimes Princes de l'Europe; & pour mere, Marguerite de Foix, qui mourut avec la réputation d'être une des plus belles & des plus vertueuses Princesses de l'Univers. Elle naquit à Nantes le 26 de janvier 1476; & suivant l'usage des Maisons souveraines, qui concluent les alliances des Princes & Princesses dès le berceau, la jeune Anne n'ayant encore que cinq ans fut promise à Edouard, Prince de Galles, fils aîné d'Edouard IV, Roi d'Angleterre; mais la mort violente de ce jeune Prince, arrivée deux ans après, rompit ce mariage.

François II, pere d'Anne, se voyant sans enfants mâles, tourna toute sa tendresse du côté de sa fille

aînée. Il en confia l'éducation à Françoise de Dinant, Dame de Laval, qui l'éleva comme une Princesse destinée à partager un jour un des premiers Trônes de l'Europe. Anne répondoit aux soins de sa Gouvernante par une grande pénétration d'esprit & beaucoup de facilité. Ces qualités, jointes à une grande beauté, la firent rechercher à treize ans, par tout ce que l'Europe avoit de Princes dignes d'elle. Alain, Sire d'Albret, Louis XII, alors Duc d'Orléans, & Maximilien d'Autriche, Roi des Romains, depuis Empereur, firent jouer auprès du Duc François tous les ressorts de la politique, pour obtenir sa fille. Charles VIII, Roi de France, la demandoit aussi pour lui-même. La mort de François, pere d'Anne, & l'embarras où se trouverent les Etats de Bretagne, les déterminerent à préférer Maximilien, en 1490, & le mariage fut célébré par procureur. Il fut rompu la même année, par la crainte qu'eurent les Bretons des armes du Roi de France ; & leur Princesse fut enfin mariée, le 16 de décembre 1491, à Charles VIII, qui renvoya Marguerite d'Autriche qu'il avoit déjà fiancée. Marguerite étoit fille de Maximilien d'Autriche, qui, dans cette occasion, reçut un double affront.

L'Auteur des Anecdotes de nos Reines fait d'Anne de Bretagne le portrait qu'on va voir. » C'étoit une » blancheur de teint admirable, animée par les » plus belles couleurs ; un front grand & élevé, où » la modestie tempéroit la majesté ; le tour du visage » un peu long, le nez bien pris, la bouche dans » une belle proportion. Sa taille étoit moyenne & » noble, & elle n'avoit d'autre défaut que d'être un » peu boîteuse ; mais à peine s'en appercevoit-on, » par le soin qu'elle avoit pris de le corriger par » une attention d'habitude dans sa démarche, ou » par sa chaussure. Les qualités de son esprit répon- » doient parfaitement à celles du corps. Elle étoit » naturellement éloquente, s'exprimoit avec beau- » coup de dignité ; judicieuse, sensée, agréable,

» malgré la grossiéreté de son siecle, où les graces » étoient aussi inconnues que les lumieres du sa» voir. Pour son cœur, il étoit généreux, rempli » de bonté pour ceux qu'elle aimoit, franc, & vrai» ment pénétré des devoirs d'une Reine ; mais sa » fierté l'avoit rendue vindicative : elle ne pardon» noit guere à ceux dont elle croyoit avoir droit de » se plaindre. Cependant Anne étoit d'une piété » vive & sincere ; mais la dévotion l'avoit conduite » à des scrupules mal entendus, & d'autant plus opi» niâtres qu'ils étoient aveugles & destitués de lumie» res..... Un autre défaut de cette Princesse étoit » d'être tellement attachée à ses sentiments que rien » ne pouvoit la vaincre lorsqu'une fois elle avoit pris » son parti. Ces défauts, je veux dire son caractere » vindicatif, sa piété mal entendue & son opiniâ» treté furent cause de quelques fautes qu'on a de » la peine à excuser ; mais on est pourtant obligé » d'avouer que les bonnes qualités l'emportoient. «

Charles VIII, étant allé en Italie pour la conquête du royaume de Naples, laissa entre les mains de son épouse l'administration des affaires. Anne, quoiqu'à peine âgée de dix-huit ans, gouverna avec une sagesse admirable. Après la mort de Charles VIII, en 1498, Louis XII, son successeur, épousa, l'année suivante, la Reine Anne, & fit casser son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI. Ce Prince, n'étant encore que Duc d'Orléans, avoit été amoureux d'Anne de Bretagne avant que Charles VIII songeât à l'épouser : le Duc François avoit même été sur le point de la lui accorder. Ce ne fut pas sans douleur qu'il la vit passer dans les bras d'un autre ; mais il conserva toujours pour elle beaucoup de respect & d'amour ; & dès qu'il se vit sur le trône, son premier soin fut de le partager avec elle. Anne étoit digne d'un amour si tendre & si constant ; sa beauté, sa piété, sa générosité, sa grandeur d'ame étoient bien sûres de plaire à un Prince tel que Louis XII, le plus généreux & le plus humain de tous les Rois.

Anne avoit un cabinet & une galerie remplis de diamants, de perles, de rubis & de toutes sortes de pierres précieuses, dont elle faisoit des présents aux femmes des Généraux Français qui avoient acquis de la gloire dans les combats & bien servi l'Etat. Louis XII donnoit peu; il craignoit de fouler son peuple, dont il étoit le pere : Anne se chargeoit de distribuer les graces & les récompenses, & les prix du courage & du mérite étoient donnés par les mains de la beauté. » Elle aimoit les Savants, dit l'Auteur cité ci-dessus, » & se les attachoit par ses bienfaits. Jean Marot, » pere de Clément, prenoit la qualité de *Poëte de* » *la magnifique Reine Anne de Bretagne*. André » de la Vigne, Auteur de l'Histoire de Charles VIII, » publiée par Théodore Godefroi, étoit à ses ga- » ges, & son Secrétaire. Elle se piquoit elle-même de » répondre savamment à ceux qui la haranguoient. » On en rapporte une preuve singuliere. Pour se » faire estimer elle mêloit, dans son discours aux » étrangers, quelques phrases, quelques mots de » leur langue, comme si elle l'eût entendue; & » pour s'en tirer avec distinction, elle se servoit de » Grignaux, son Chevalier d'honneur, qui savoit » une partie des langues vivantes, les ayant appri- » ses à la guerre & dans ses voyages. La Reine lui » ayant demandé quelques mots espagnols pour ré- » pondre à l'Ambassadeur d'Espagne, Grignaux lui » en apprit quelques-uns d'une signification obscene. » Elle devoit s'en parer le lendemain; mais Gri- » gnaux en avertit le Roi, qui en rit avec lui, & » en fit avertir la Reine. Elle en fut dans une grande » colere, & il fallut que le Roi joignît ses sollicita- » tions aux excuses de Grignaux pour obtenir son » pardon. «

Elle est la premiere qui fit élever à la cour des filles de qualité que l'on a appellées depuis *filles de la Reine*. Persuadée de cette maxime, que l'oisiveté est la mere de tous les vices, elle faisoit travailler ces demoiselles à différents ouvrages de broderie &

de tapisserie, dont elle enrichissoit ensuite les églises. Toujours attachée à ses sujets naturels, elle avoit sa garde de Bretons, qui se rendoit ordinairement sur une terrasse du château de Blois, qu'on appella *le Porche aux Bretons*, où elle prenoit plaisir à les voir. A l'imitation des Princes qui ont institué des ordres de Chevalerie, elle institua l'ordre de la Cordeliere, en l'honneur des cordes dont Notre-Seigneur fut lié dans sa passion, & le donna aux principales dames de sa cour, » les admonestant, dit un » Historien, de vivre chastement, & d'avoir toujours » en mémoire les cordes & les liens de J. C. « Elle fut la premiere de nos Reines qui porta le deuil noir à la mort de Charles VIII. Les autres Reines, avant elle, avoient toujours porté le deuil en blanc; aussi Louis XII, après sa mort, porta le dueil noir contre la coutume de nos Rois.

Anne fit plusieurs fondations. Elle donna son ancien hôtel de Bretagne, qu'on appelloit *le château de Nigeon*, près de Chaillot, à François de Paule, qui y établit une maison de son ordre. Comme on donnoit communément, depuis Louis XI, le nom de *Bon-homme à François*, les religieux dont il est le pere ont conservé le nom de *Bons-hommes*. Son estime pour ce même François de Paule le lui fit choisir pour nommer au baptême son fils ainé le Dauphin, qui fut appellé *Charles Orland* ou *Roland*, mort à trois ans.

» Quelque chose de plus remarquable & de bien » plus glorieux pour elle, c'est que son exemple » avoit rendu la sagesse & la modestie si estimables » à la cour, que les femmes du plus haut rang n'osoient y paroître sans ces deux qualités; & qu'en » y introduisant ce grand nombre de dames dont » elle étoit accompagnée, bien loin d'y introduire » la galanterie & le désordre, *elle planta l'honneur » & la pudicité* au cœur des dames Francaises, dit » Pierre de Saint-Julien. Ajoutons ici que nos Reines » lui doivent plusieurs des prérogatives dont elles

» jouissent, telles que celles d'avoir leurs gardes ;
» les cent Gentilshommes ; de donner audience aux
» Ambassadeurs, & quelques autres droits qu'elle
» prit du consentement du Roi, comme Duchesse
» de Bretagne, & dont les Reines qui ont été après
» elles ont joui à son exemple. «

Cette Princesse mourut au château de Blois le 9 de janvier 1514 ; elle fut portée avec pompe à Saint Denis. Le Roi François I lui fit construire un magnifique tombeau de marbre, sous lequel elle repose auprès de Louis XII.

ANNE-MAURICE D'AUTRICHE, Reine de France, fille de Philippe III, Roi d'Espagne, & de Marguerite d'Autriche, naquit à Valladolid le 22 de septembre 1601, cinq jours avant Louis XIII, Roi de France, destiné à être son époux, & qu'elle épousa à Bordeaux le 9 de novembre 1615. Cette Princesse étoit belle, à en juger par le portrait que madame de Motteville nous en a laissé.

» Elle me parut, dit cette dame, lorsque je vins
» la saluer en 1639, aussi belle qu'aucune de celles
» qui composoient son cercle. Elle se coëffoit, selon
» la mode, d'une coëffure ronde, frisée clair, &
» beaucoup de poudre. Ses cheveux étoient de-
» venus d'une couleur un peu brune, & elle en
» avoit une grande quantité. Elle n'avoit pas le
» teint délicat, ayant même le défaut d'avoir le nez
» gros, & de mettre, à la mode d'Espagne, trop
» de rouge ; mais elle étoit blanche, & jamais il
» n'y a eu si belle peau que la sienne. Ses yeux
» étoient parfaitement beaux ; la douceur & la ma-
» jesté s'y rencontroient ensemble ; leur couleur,
» mêlée de verd, rendoit leurs regards plus vifs &
» remplis de tous les agréments que la nature leur
» avoit pu donner. Sa bouche étoit petite, vermeille ;
» les sourires en étoient admirables. Elle avoit le tour
» du visage beau, & le front bien fait. Ses mains
» & ses bras avoient une beauté surprenante, &
» toute l'Europe en a oui publier les louanges ; leur

» blancheur, sans exagération, avoit celle de la neige.
» Elle avoit la gorge belle, sans être parfaite. Elle
» étoit grande, & avoit la mine haute, sans être fiere.
» Elle avoit dans l'air de son visage de grands char-
» mes; & sa beauté imprimoit, dans le cœur de ceux
» qui la voyoient, une tendresse toujours accom-
» pagnée de vénération & de respect. Avec tous
» ces agréments, elle ne se fit point aimer du Roi
» son époux; elle fut toujours liée avec les mécon-
» tents, & rendit suspecte son affection pour le Roi
» d'Espagne, son frere, en ne lui écrivant qu'en
» cachette, & par l'entremise de gens souvent en-
» nemis secrets de l'Etat. «

Elle étoit portée à la galanterie; & persuadée que les femmes sont faites pour être adorées & servies des hommes, elle ne rebuta point ceux qui oserent se déclarer ses amants. Toute Reine qu'elle étoit, elle fut flattée des hommages du Duc de Montmorenci; & elle fut si piquée lorsqu'elle apprit son changement qu'elle ne voulut plus le voir; elle regarda son inconstance comme une injustice qu'il lui faisoit. On sait jusqu'à quel point le Duc de Buckingham poussa la folie pour prouver sa passion à la Reine, qui ne fit jamais un mystere de cette conquête. Prêt de s'embarquer à Calais, pour y conduire à son Roi madame Henriette de France, il y laissa la future Reine, & revint à la cour de France, sous un frivole prétexte, pour avoir encore l'occasion de voir la Reine. A peine fut-il arrivé en Angleterre qu'il chercha les moyens de repasser en France; mais Louis XIII n'y voulut pas consentir. Ce favori fit tant qu'il brouilla les deux couronnes, pour avoir occasion d'y revenir traiter de paix. Cette intrigue fut connue de toute la cour.

La Reine étant à Ruel, (elle étoit alors Régente) apperçut Voiture qui se promenoit seul: elle lui demanda à quoi il rêvoit; il lui répondit par trois couplets, dont en voici un.

Je pensois ; car nous autres Poëtes
Nous pensons extravagamment,
Ce que dans l'humeur où vous êtes
Vous feriez si dans ce moment
Vous avisiez en cette place
Venir le Duc de Buckingham,
Et lequel seroit en disgrace
De lui ou du pere Vincent. (*Confesseur de la Reine.*)

On a dit même que le Cardinal de Richelieu avoit été du nombre des amants de la Reine : cela peut être ; mais il est certain qu'il conçut depuis beaucoup de haine contr'elle. La Reine devint dans la suite plus sérieuse & plus grave, & ne voulut plus entendre parler d'amants.

Le Marquis de Gerze étoit aussi devenu amoureux de cette Princesse ; il lui écrivit même plusieurs lettres, qu'il lui faisoit remettre par madame de Beauvais, premiere femme de chambre de Sa Majesté. Mazarin, qui étoit jaloux de la Reine comme un avare l'est de son argent, lui représenta qu'elle devoit le chasser, & elle y consentit : elle commença par congédier la femme de chambre qui avoit remis les lettres, croyant par-là se dispenser de faire son compliment à Gerze ; mais le Marquis, quoiqu'il sût la disgrace de son amie, vint se présenter devant la Reine à son ordinaire, étant Capitaine des Gardes. Alors elle lui dit : » vraiment vous êtes » bien ridicule ; ayant cinquante ans, je ne croyois » pas avoir un visage propre à donner de l'amour. » Voyez un peu le joli galant, je vous regarde » comme un fou, plus digne de pitié que de » colere. « La Reine ne devoit que rire de cette aventure ; l'éclat qu'elle fit la rendit publique ; & bien des gens disoient qu'une femme Espagnole, quoique dévote & sage, peut toujours être attaquée avec quelque espérance.

Louis XIII eût pardonné à la Reine ses galanteries, s'il ne l'avoit soupçonnée d'entretenir des intrigues plus

plus férieuſes. Elle haïſſoit le Cardinal de Richelieu, & ne s'en cachoit pas. Barriere, un de ſes gens, s'étant offert à le tuer : » non, dit la Reine, je ne » puis y conſentir; car il eſt Prêtre. « Chalais Grand-Maître de la garde-robe, qui avoit ſa fortune au Cardinal, ayant comploté de l'aſſaſſiner, on ſoupçonna fortement la Reine d'être entrée dans la conjuration. Elle eut connoiſſance des intrigues de Cinq-mars, & elle étoit auſſi coupable que M. de Thou, dont tout le crime fut d'avoir ſu cette affaire, & de ne l'avoir pas déclarée. Les enfants qu'elle eut du Roi la réconcilierent un peu avec lui. Elle ne les dut cependant qu'au hazard.

Le Roi étant aller voir mademoiſelle de la Fayette au couvent de Sainte-Marie, y reſta ſi long-temps que la nuit l'y ſurprit. Le mauvais temps, outre cela, l'empêcha de retourner à Saint-Germain. Un de ſes courtiſans lui conſeilla de reſter au Louvre : » mais » il n'y a point de lit, dit le Roi. Il y a celui de la » Reine, repartit-il; vous n'en trouverez point de » meilleur. « Ce fut à ce conſeil que la France dut Louis XIV, après vingt-deux ans d'un mariage ſtérile. Deux ans après, elle eut encore un ſecond fils, qui fut pour le Roi un nouveau ſujet de joie.

Louis XIII mourut quelques années après, & ne laiſſa à la Reine que le titre de Régente, donnant toute l'autorité à un Conſeil qu'il avoit nommé; mais à peine eut-il les yeux fermés, que la Reine, peu contente d'une régence bornée, fit caſſer par le Parlement la Déclaration du Roi. Perſonne n'étoit cependant moins propre qu'elle à ſoutenir le poids d'une régence. Outre qu'elle étoit naturellement pareſſeuſe, elle n'avoit pas la moindre connoiſſance des affaires. Née pour être gouvernée, elle reconnut de bonne foi ſon incapacité, & le beſoin qu'elle avoit d'une bonne tête. Mazarin, ſouple lorſqu'il le falloit, s'étant préſenté à elle, il n'en fallut pas davantage pour gagner toute ſa confiance. Jamais la France n'a été ſi agitée que pendant le temps de ſa régence:

la Cour fut toujours en guerre avec le Parlement & avec le peuple, & eut presque toujours le dessous.

Dans les premiers jours de son administration, la Reine répandit à pleines mains les bienfaits; elle accorda les demandes les plus impertinentes. Il y eut une personne à qui l'on expédia un brevet pour mettre un impôt sur la Messe; ce qui fit dire qu'il n'y avoit plus dans la langue Françaife que ces mots: *la Reine est si bonne*. Beautru disoit qu'elle faisoit des miracles, parce que les plus dévots avoient même oublié ses coquetteries. Elle se corrigea bientôt de cette prodigalité.

Tous les malheurs de la régence ne vinrent que parce que la Reine se livra trop d'abord à ses amis, lorsqu'elle ne connoissoit pas encore le prix des libéralités, & de ce qu'elle les abandonna trop dans la suite pour satisfaire le Cardinal, auquel elle s'étoit entiérement livrée. Les revenus de l'Etat épuisés par ses largesses inconsidérées, ne furent bientôt plus suffisants. Pour avoir de l'argent, la Reine retrancha un tiers de toutes les pensions; ce qui lui attira un grand nombre d'ennemis. Cette ressource se trouvant trop foible, il fallut mettre de nouveaux impôts sur le peuple, qui étoit déjà dans la misére. Le Parlement voulut s'y opposer; le peuple soutenu par ce corps respectable, devint furieux; il étoit sur-tout irrité de voir les dépenses qu'on faisoit à la Cour en jeux & en spectacles. Pendant qu'il gémissoit sous le poids des taxes, on joua un opéra dont la première représentation coûta plus de cinq cens mille écus.

Le 7 de janvier 1648, le mécontentement éclata, huit cens Marchands de vin s'assemblerent & se mutinerent à cause d'un impôt mis sur les maisons. Un autre corps plus considérable se souleva en même temps: ce corps étoit celui des Maîtres-des-Requêtes, qui ne voulut jamais souffrir qu'on l'augmentât de douze nouveaux Officiers. La Reine irritée le cassa; ce qui ne fit qu'aigrir le mal: elle le ré-

tablit ensuite. On attribua cette démarche à une foiblesse qui ne fit que donner du courage aux mécontents : c'étoit le défaut de la Reine & de son Conseil de faire d'abord bien du bruit, & de se relâcher lorsqu'il n'étoit plus temps. Il n'y a point de petit-maître aujourd'hui qui méprise la robe autant que cette Reine la méprisoit : elle ne la traitoit que de *canaille*, & ne pouvoit s'imaginer que ce corps pût lui être redoutable. Toutes les assemblées du Parlement l'effrayoient moins qu'une troupe de femmes. Elle avoit coutume d'aller tous les samedis à Notre-Dame : le 11 de janvier elle y alla à son ordinaire ; deux cens femmes la suivirent jusques dans l'Eglise, en criant justice & miséricorde. Elle eut si peur de cette canaille qu'elle cria aux Gardes de l'empêcher d'aborder.

Poussée à bout par les révoltes fréquentes du Parlement, elle se résolut à faire un coup d'éclat, sans considérer si elle étoit en état de le soutenir. Le 26 d'août 1648, elle fit arrêter plusieurs membres du Parlement, & pour le faire avec plus d'éclat, elle voulut que ce fût en plein jour. Ceux qu'elle fit arrêter furent le Président Potier de Blancménil, & Broussel. Paris se mutina & renouvella la scene des barricades. Un des courtisans, nommé *Guitaud*, conseilla à la Reine de remettre en liberté le Conseiller Broussel, qui étoit fort chéri du peuple : » rendez ce vieux coquin, lui dit-il, & tranquillisez-vous... « Le rendre, répondit la Reine qui » étoit fort vive ! je l'étranglerai plutôt avec mes » deux mains. « Il fallut cependant s'y résoudre : la sédition augmenta à un tel point, qu'il n'y avoit plus de sûreté pour elle dans son propre Palais. Deux jours après, Broussel & les autres prisonniers rentrerent à Paris en triomphe dans les carrosses du Roi, aux acclamations du peuple qui crioit : *vive le Roi tout seul & M. de Broussel.*

Pendant tous ces troubles, le Reine n'interrompit point ses exercices de dévotion : elle prioit, & Maza-

rin combattoit. Les railleurs demandoient si dans son oratoire elle apprenoit à commander ou à obéir. Cependant le Parlement commença ses assemblées & ses cabales : on vit même les Curés de Paris s'assembler pour prendre connoissance des affaires de l'Etat, & faire des remontrances. La Reine excédée de toutes ces tracasseries, résolut d'abandonner le champ de bataille aux factieux, & de faire sortir le Roi de Paris : elle exécuta très-heureusement ce projet, qui demandoit les plus grandes précautions.

Le 5 de janvier 1649, les Princes & le Cardinal allerent faire les Rois chez madame de Grammont. La Reine pour lors resta seule avec quelques-unes de ses femmes, & s'amusa à tirer un gâteau avec elles. Elle avoit coutume, les veilles de fêtes, de se coucher de bonne heure, parce qu'elle se levoit plus matin pour satisfaire à ses dévotions : elle annonça qu'elle iroit les faire au Val-de-Grace. S'étant mise au lit, tout le monde se retira tranquillement. Aussitôt elle commanda qu'on fermât les portes, qu'on n'ouvrît à qui que ce fût, & manifesta son dessein à ceux qui nécessairement devoient le savoir. Vers les deux heures, elle fit lever le Roi & Monsieur, & sortit avec eux par une petite porte du Palais royal, où un carrosse les attendoit. La Reine aussitôt envoya des ordres à tous ceux qui devoient la suivre, & leur fit dire de venir la trouver au Cours, qui étoit le lieu du rendez-vous ; elle y arriva la premiere, les Princes qui étoient du secret, & le Cardinal Mazarin, s'y rendirent quelque temps après ; & lorsque tous les Princes, les Princesses & les personnes les plus considérables furent rassemblées, on partit & on arriva heureusement à Saint-Germain.

Il ne s'y trouva point d'autres lits que trois petits qu'on y portoit ; il n'y avoit ni meubles, ni linge ; ainsi on se trouva forcé de répandre de la paille dans les appartements. La Duchesse d'Orléans & Mademoiselle n'eurent point d'autre lit ; on peut penser que les autres ne furent pas plus à leur aise.

Quelques jours après, le Prince de Conti s'échappa de la Cour, & vint à Paris se mettre à la tête des Frondeurs ; c'étoit le nom qu'on donnoit aux factieux, parce qu'ils frondoient le gouvernement. Alors les rebelles, ayant un Chef du sang royal, devinrent plus hardis & plus redoutables. Ils soutinrent un siege de plus de deux mois, après lequel la Régente fut forcée de conclure avec eux un traité des plus ignominieux.

Le 18 d'août de la même année, le Roi rentra dans Paris avec la Reine & le Cardinal, aux acclamations de tout le peuple ; mais cette joie ne fut pas de longue durée. La guerre de la Fronde se ralluma avec plus de chaleur que jamais : les Frondeurs en vouloient sur-tout au Cardinal Mazarin, & ils forcerent la Reine à l'éloigner de la Cour ; mais il rentra en triomphe dans Paris le 3 de fevrier 1653. Les troubles s'appaiserent en 1660, & les solemnités du mariage du Roi, qui épousa l'Infante d'Espagne, ramenerent le calme & la joie dans le royaume.

La Reine étant tombée malade, en 1663, des fatigues du carême qu'elle observoit scrupuleusement, le Roi la veilla lui-même pendant plusieurs nuits. Il lui avoit donné, pendant les jours gras, un petit chagrin qui donna occasion aux dévots de se déchaîner contre la Reine. Le Roi ayant déclaré publiquement que ce seroit mademoiselle de la Valiere qu'il meneroit au bal, la jeune Reine se trouva offensée de cette préférence. La Reine mere, pour la consoler, lui dit qu'elle l'y meneroit. Il se donnoit chez Monsieur, & l'on n'y entroit que masqué. La Reine mere mit une mante de taffetas noir à l'Espagnole ; ce déguisement, aussi innocent que ses motifs, donna lieu aux dévots d'exercer leur malignité.

Au commencement de l'été suivant, il lui vint au sein une petite glande, dont elle ne s'inquiéta point d'abord, & qui dégénéra ensuite en un cancer incurable, par l'ignorance des Médecins qui, ne connoissant point le mal, y appliquerent des remedes

contraires. Le 27 de mai 1665, elle fut attaquée d'une fievre, suivie d'une érésipelle qui lui couvrit la moitié du corps, & la mit à deux doigts de la mort. L'Abbé de Montaigu, Anglois, un de ses anciens confidents, le lui annonça. Elle lui répondit : » vous me » faites plaisir ; ce sont-là les plus solides & les plus » véritables marques d'amitié. « Elle fit alors son testament ; & le mal augmentant, elle demanda ardemment le Viatique & l'Extrême-Onction, qu'elle reçut avec la plus grande ferveur.

Son cancer ne fut pas le seul mal dont elle eut à souffrir : il lui vint un abscès sous le bras, du côté opposé, qui lui causa les plus vives douleurs. On ne peut exprimer par combien de maux sa patience fut exercée pendant cette cruelle maladie. Jamais femme n'aima plus les odeurs : son mal répandoit alors une infection insupportable. Elle étoit d'une propreté si grande que, dans le temps même qu'elle portoit la mort dans le sein, elle apportoit autant de soins à sa toilette que dans les jours de sa meilleure santé : alors elle se voyoit couverte d'emplâtres dégouttants de pus & de sang. Elle avoit la peau si délicate qu'on ne pouvoit trouver de batiste assez fine pour lui faire des chemises & des draps. Le Cardinal Mazarin lui disoit que si elle alloit en enfer, elle n'auroit pas d'autre supplice que celui de coucher dans des draps de toile de Hollande. Malgré tant de maux, il ne lui échappoit pas la moindre plainte, ni le moindre mouvement d'impatience.

Le 4 d'août, elle se trouva beaucoup mieux, & l'on commença à espérer : on la transporta de Saint-Germain à Paris, & elle fut d'abord conduite au Val-de-Grace ; mais elle ne jouit pas long-temps de la consolation d'être au milieu de ces bonnes filles. Les cérémonies qu'il falloit observer, lorsqu'on ouvre les portes, impatienterent les Médecins & les Officiers : la Reine fut transportée au Louvre. Alors la gangrene parut, & l'on perdit toute espérance. Il fallut couper son corps par tranches avec un rasoir.

Elle disoit au milieu de ces opérations : » les autres » ne pourrissent qu'après leur mort, pour moi je suis » condamnée à pourrir pendant ma vie. « Le 16 de janvier 1666 on vit paroître une nouvelle éréspelle, qui, en rentrant, abrégea ses jours & ses douleurs.

Enfin le 19 l'Archevêque d'Ausch lui annonça qu'il n'y avoit plus d'espérance. Elle étoit depuis long-temps préparée à cet arrêt : un moment auparavant, elle regarda ses mains, qu'on avoit tant admirées, & qui étoient encore fort belles. » Ma main s'enfle, dit-elle, » il est temps de partir. « Elle vécut encore jusqu'au lendemain matin, qu'elle mourut entre cinq & six heures, le 20 de janvier 1666.

Voici le portrait que le Cardinal de Retz a fait de cette Reine : » la Reine avoit, plus que personne » que j'aie jamais vue, cette sorte d'esprit qui lui étoit » nécessaire pour ne pas paroître sotte à ceux qui » ne la connoissoient pas : elle avoit plus d'aigreur » que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, » plus de maniere que de fond, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus de libéralité » que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéressement, plus d'attachement que de passion, plus » de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété » que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, » & plus d'incapacité que tout ce que dessus. «

La plus grande vertu de cette Princesse fut la bonté & le pardon des injures qui n'attaquoient que sa personne. Une certaine femme, qui gagnoit sa vie en chantant des chansons infames qu'on avoit faites sur la Reine, après avoir exercé long-temps cet odieux métier, fut mise en prison : la Reine le sut ; on lui dit même que cette femme étoit réduite à la plus affreuse misere ; la Reine lui envoya en secret des secours abondants. La derniere grace qu'elle demanda avec instance au Roi, fut le rappel d'un Seigneur qui avoit fait des libelles contr'elle. Cette pieuse Reine fut enterrée à Saint-Denis. On porta son cœur

au Val-de-Grace, dont elle est fondatrice. On lui fit cette épitaphe :

Et soror & conjux & mater nataque Regum,
Nulla unquam tanto sanguine digna fuit.

» Sœur, femme, mere & fille de Rois, qui fut ja- » mais plus digne qu'elle de ces glorieux titres? «

On lit, dans l'histoire de l'Imprimerie de la Caille, un trait qui fait voir qu'Anne d'Autriche aimoit les Lettres, & en soutenoit la dignité. Antoine Berthier, Libraire de Paris, ayant dessein de joindre à la vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery, deux volumes de Lettres & de Mémoires qu'il avoit rassemblés avec beaucoup de soin, il s'adressa à la Reine mere, à laquelle il remontra qu'il n'osoit, sans une autorité & une protection aussi puissante que la sienne, hazarder l'impression de ces recueils; sa raison étoit que bien des gens qui y étoient maltraités, étoient rentrés en grace à la Cour. » Travaillez » sans crainte, lui dit la Reine, & faites tant de honte » au vice, qu'il ne reste que de la vertu en France. « Ce trait est sans contredit un des plus beaux de la vie d'Anne d'Autriche.

ANNE IWANOWNA, Czarine & Grande-Duchesse de Moscovie, Impératrice de toutes les Russies, naquit le 7 de juin 1693. Elle étoit fille puînée de Jean Alexiowitz, Czar & Grand-Duc de Moscovie, mort le 26 de janvier 1696, & de Proscovie Fœderowna Solticow sa femme. Elle épousa le 13 de novembre 1710 Frédéric-Guillaume, Duc de Courlande, qui mourut le 21 de janvier 1711 sans laisser d'enfants. Le Czar Pierre Alexiowitz II du nom, son neveu à la mode de Bretagne, étant mort en 1730, elle fut aussitôt reconnue & proclamée Impératrice de toutes les Russies à Moscow, vers les dix heures du matin, à la tête des troupes, au bruit du canon, & au son de toutes les cloches. Cette Princesse étoit alors à Mittau en Courlande, où elle faisoit son séjour or-

dinaire. Le Prince Dolgorucki arriva dans cette ville le 5 de fevrier ; le Sénat & les grands l'avoient envoyé avec trois autres Seigneurs & un Lieutenant des Gardes du corps, pour annoncer à la nouvelle Impératrice la mort du jeune Czar, & sa proclamation. Peu de jours après elle partit de Mittau, & se rendit à Moscow le 19 du même mois de fevrier. Elle se retira dans un monastere des environs, où elle passa quelques jours. Elle fit ensuite son entrée dans la capitale le 26.

Les députés qu'on lui avoit envoyés à Mittau, lui avoient présenté, de la part du Haut-Conseil, quelques articles qui limitoient beaucoup le pouvoir monarchique, & ne lui laissoient que la moitié de l'autorité. Elle les avoit acceptés & signés : le Haut-Conseil, les Généraux & la Noblesse vouloient encore lui faire accepter quelques autres conditions ; mais, le 8 mars, trois cens quatre-vingt-dix Gentilshommes, la plupart revêtus de charges militaires & civiles, ayant à leur tête le Velt-Maréchal Trubetzkoi & le Kneès Alexis Czerkaski, Sénateur, se présenterent au Palais, & demanderent audience à la nouvelle Czarine : elle leur fut accordée, & en même temps les membres du Haut-Conseil furent mandés ; le Maréchal Trubetzkoi entra dans la salle d'audience avec toute sa suite, & présenta à l'Impératrice un Mémoire dans lequel on lui représentoit que quelques-uns des articles qu'elle avoit signés ayant paru préjudiciables à l'État, il étoit nécessaire que le Conseil délibérât encore sur ce sujet, & on la supplioit de le lui permettre : elle y consentit. L'après-midi le Maréchal rentra dans la salle d'audience, & rendit compte à la Czarine de la délibération du Conseil. Il lui apprit qu'on avoit jugé d'une voix unanime que le gouvernement monarchique étoit le seul convenable à l'empire Russien, & qu'il étoit député de la part du Conseil pour la supplier de vouloir accepter la souveraineté entiere, & conserver la même autorité dont avoient joui ses prédécesseurs. La Czarine accepta l'offre qu'on lui faisoit : les articles

qu'elle avoit signés lui furent rapportés, & on les déchira aussi-tôt. Elle réunit ensuite en un seul corps le Haut-Conseil privé & le Sénat, sous le nom de Régence, & elle le composa de vingt & un membres. Son couronnement se fit avec le plus grand appareil dans la grande église de Moscow le 9 mai 1730. Elle fit publier un manifeste le 28 de décembre 1731, qui régloit la succession future au trône de Russie, & partit de Moscow avec sa cour le 11 de janvier 1732, pour se rendre à Pétersbourg. Elle y arriva le 26, & le lendemain elle y fit son entrée. Cette Princesse mourut dans cette ville le 28 d'octobre 1740, âgée de quarante-sept ans quatre mois & vingt-un ans.

ANNE DE CLEVES, Reine d'Angleterre, fille de Jean III du nom, Duc de Cleves & de Juliers, Comte de la Marck, & de Marie Duchesse de Juliers & de Mons, Comtesse de Ravemberg, épousa le 6 janvier 1540 Henri VIII, Roi d'Angleterre, dont elle fut la quatrieme femme. Cette Princesse joignoit à beaucoup d'esprit une fierté & une ambition démesurées. Ce fut elle qui conseilla à Henri d'unir la dixieme partie des biens ecclésiastiques au domaine de la couronne, & de supprimer l'ordre de saint Jean de Jerusalem en Angleterre. Thomas Cromwel, principal Ministre de Henri, ayant été convaincu de plusieurs entreprises criminelles, fut condamné à avoir la tête tranchée : sa mort fut la premiere cause de la disgrace de la Reine ; c'étoit lui qui avoit fait son mariage avec Henri. Le Roi, irrité contre son Ministre, commença à se dégoûter d'une union dont il étoit l'auteur. Après six mois de mariage, il fit dire à la Reine qu'il ne pouvoit plus la reconnoître pour sa femme, puisqu'elle professoit la religion Luthérienne. Anne reçut ce compliment avec la fierté qui lui étoit naturelle ; elle s'emporta même en paroles injurieuses contre le Roi, & dit qu'elle avoit été promise à un autre avant son mariage avec Henri. Cette raison parut suffi-

fente à des juges flatteurs & corrompus, pour prononcer une sentence de séparation. Henri, au comble de sa joie, épousa huit jours après Catherine Howard, qui fut sa cinquieme femme. Anne fut bientôt vengée de sa rivale : Henri ne l'ayant pas trouvée vierge, lui fit couper la tête. La Princesse de Cleves se retira chez son frere, où elle mourut en 1557.

ANNE, Reine d'Ecosse & d'Angleterre, fille de Frédéric II, Roi de Danemarck. Elle fut mariée à Jacques VI, Roi d'Ecosse, puis d'Angleterre, premier du nom, & mourut le 2 de mars 1619.

ANNE STUART, Reine d'Angleterre. *Voyez* STUART. (*Anne*)

ANNE DE BRANDEBOURG, Reine de Danemarck, fille de Jean II de ce nom, Electeur de l'empire, & de Marguerite de Saxe, épousa le 10 avril 1502 Frédéric I, Roi de Danemarck, qui fut depuis dépouillé de ses Etats. Cette Princesse mourut le 2 mai 1521, âgée de trente-quatre ans.

ANNE D'AUTRICHE, Reine d'Espagne, fille aînée de l'Empereur Maximilien II, & de Marie d'Espagne ou d'Autriche, naquit le 11 de novembre 1549, dans la ville de Cigale. Elle épousa en 1570, avec une dispense du Pape, le Roi Philippe II, son oncle, après la mort d'Elizabeth ou Isabelle de France, sa troisieme femme. Anne d'Autriche passa dans les Pays-Bas accompagnée de ses deux jeunes freres, les Archiducs Albert & Vinceslas, & fut reçue par le Duc d'Albe à Nimegue, au nom du Roi son maître. Elle fit son entrée à Anvers & dans les autres villes, où on lui rendit les plus grands honneurs. Elle s'embarqua ensuite à Flessingue le 25 de septembre. Elle s'arrêta quelque temps en Angleterre, où la Reine Elizabeth la reçut très-bien, & arriva enfin en Espagne, où son mariage fut célébré avec une magnificence extraordinaire. Elle eut cinq fils & une fille ; mais tous ces enfants moururent, à l'exception de Philippe III, qui succéda à

son pere. Anne se distingua par sa douceur, sa patience, sa piété & sa charité. Le Roi son époux ayant été attaqué d'une maladie dangereuse en 1580, elle le servit toujours avec le plus grand soin. Peu de temps après elle tomba malade elle-même, & mourut le 25 d'octobre de la même année. Ses obseques furent faites à Milan, le 6 de septembre 1581; & saint Charles Borromée prononça lui-même l'oraison funebre de cette Reine.

ANNE JAGELLON *ou* DE HONGRIE, Reine de Hongrie & de Bohême, fille de Ladislas VI, Roi de Hongrie & de Bohême, & d'Anne de Foix, fille de Jean & de Catherine de Foix, Comte & Comtesse de Candale. Elle fut mariée en 1521 à Ferdinand, Archiduc d'Autriche, fils puîné de Philippe, Roi d'Espagne. Louis dit *le Jeune*, son frere, Roi de Hongrie & de Bohême, étant mort sans laisser d'enfants, le 29 d'août 1526, Anne lui succéda, & Ferdinand son époux fut couronné à Albe-Royale en 1527. Il eut une guerre fâcheuse à soutenir contre Jean de Zapol ou Zapolski, Comte de Scépus & Vaivode de Transilvanie, qui avoit été élu Roi par un autre parti dès le 11 de novembre 1526. Cet usurpateur, fier de la protection de Soliman, Empereur des Turcs, prit les armes contre l'Archiduc Ferdinand & Anne, & vint mettre le siege devant Vienne en Autriche l'an 1529. Anne témoigna dans cette occasion beaucoup de prudence & de fermeté, & ranima le courage de son époux, qui succomboit à tant de maux.

Pendant que Ferdinand faisoit tête à ses ennemis, elle tâchoit d'attirer la bénédiction du Ciel sur ses armes par ses prieres & ses bonnes œuvres : sa principale occupation étoit d'élever ses enfants dans la piété.

Elle eut de son mariage avec Ferdinand quatre fils & onze filles. Entre ses filles, Anne d'Autriche fut mariée par l'Empereur Charles-Quint son oncle, l'an 1546, avec Albert, Duc de Baviere. Deux autres ont été meres de deux de nos Reines de France. Marguerite

d'Autriche, Reine d'Espagne, fut mere d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, & mere de Louis XIV. Jeanne, Grande-Duchesse de Toscane, eut de François de Médicis, Marie, épouse de Henri IV, & mere de Louis XIII.

La Reine Anne, dit le Pere Hilarion de Coste, n'est pas seulement louée pour le soin qu'elle eut de ses enfants, & pour avoir aimé uniquement le Roi Ferdinand son époux, mais encore pour avoir été l'une des plus belles & des plus sages Princesses de son temps, ornée de toutes les graces & perfections du corps & de l'esprit, d'une dévotion & d'une piété vive & sincere. Elle étoit la mere des pauvres & des Ecclésiastiques, dont elle avoit toujours un grand nombre à sa suite. Elle fonda plusieurs monasteres, enrichit ou embellit plusieurs églises. Elle mourut à Prague, en accouchant de la Princesse Jeanne d'Autriche, le 27 de janvier 1547, & fut enterrée dans l'église cathédrale de cette même ville.

ANNE DE POLOGNE *ou* JAGELLON, Reine de Pologne, fille du Roi Sigismond I, & de Bonne Sforce, fille de Jean Galeas, Duc de Milan, & sœur du Roi Sigismond II, surnommé *Auguste*. Après la mort de ce dernier, en 1572, Henri Duc d'Anjou, depuis Roi de France, IIIe de ce nom, lui succéda, & fut couronné le 15 de février 1574. Etant sorti de Pologne, au mois de juin, on mit à sa place Etienne Batthori, Prince de Transilvanie, qui fut couronné le 1 de mai 1576. Anne de Pologne, quoique sexagénaire & incapable d'avoir des enfants, épousa le Roi Etienne, pour complaire aux Etats du royaume. Ce Prince étant mort le 15 de décembre 1586, Anne passa le reste de ses jours dans un saint veuvage, & mourut en 1596.

ANNE D'AUTRICHE, Reine de Pologne & de Suede, étoit fille de Charles d'Autriche, Archiduc de Gratz, & de Marie de Baviere, sœur de l'Empereur Ferdinand II. Elle naquit à Gratz le 15 d'août 1573. L'Archiduchesse sa mere l'éleva dans la plus

grande piété. Elle profita si bien de cette éducation qu'elle fut une des plus vertueuses Princesses de son temps. On la trouvoit toujours ou dans les monasteres & les hôpitaux, ou occupée de la lecture des livres saints, ou abymée dans une profonde méditation. Les exercices de charité & de dévotion étoient son unique plaisir. Etienne Batthori, Roi de Pologne, étant mort, Maximilien d'Autriche fut élu par quelques Sénateurs le 12 d'août 1587; mais la couronne lui fut disputée par Sigismond III, Roi de Suede, qui avoit été élu le 9 du même mois. Les deux concurrents prirent les armes, & la fortune ne fut pas favorable à Maximilien. Le Cardinal Hyppolite Aldobrandin, depuis le Pape Clément VIII, s'employa pour terminer ce différent, & y réussit. Afin de confirmer la paix qui venoit d'être conclue, il proposa le mariage d'Anne d'Autriche avec Sigismond. Les noces furent célébrées en 1592, & la nouvelle Reine fut conduite en Pologne par l'Archiduchesse sa mere. Anne eut deux filles & un fils unique, Ladislas IV, qui fut aussi Roi de Pologne. Elle mourut extrêmement jeune en 1595. Elle étoit alors prête d'accoucher; on tira de ses flancs l'enfant qu'elle portoit, & elle eut la consolation de le voir baptiser. Le Pape Clément VIII avoit une si grande idée des vertus de cette Princesse, qu'il dit à Ferrare, en présence de quelques Cardinaux, à l'Archiduchesse sa mere, qu'il pouvoit la canoniser.

ANNE COMNENE, fille de l'Empereur Alexis Comnene, dit *l'Ancien*, & d'Irene, renonça aux frivoles amusements de son sexe pour se livrer avec ardeur à l'étude, qui étoit son unique passion: elle acquit une connoissance parfaite de l'histoire & des belles-lettres; elle fit même de grands progrès dans la philosophie, quoique les obscurités dont on l'enveloppoit de son temps fussent bien capables de rebuter tout autre esprit que le sien. Ses études ne furent point inutiles; elle employa pour la gloire de son pere & de sa famille les connoissances qu'elle

avoit acquises : elle écrivit en quinze livres l'histoire du regne d'Alexis Comnene son pere, depuis l'an 1069 jusqu'à l'an 1118. Cet ouvrage est intitulé *l'Alexiade* : on y trouve beaucoup d'art & d'éloquence, & cette histoire peut en quelque façon être mise en parallele avec celle de Quinte-Curce ; mais il y regne un grand défaut qu'il étoit bien difficile que l'Auteur évitât. On n'y remarque point la vérité, qui est la premiere qualité d'un Historien. Cette histoire n'est qu'un panégyrique : cependant Anne Comnene promet, dans sa préface, qu'elle ne dira rien qui ne soit conforme à la vérité, & qu'elle se tiendra en garde contre la prévention ; mais l'intérêt naturel qu'une fille prend à son pere, lui a fait illusion sans qu'elle s'en apperçût. On a dit qu'un bon Historien ne devoit être d'aucun pays, il faudroit aussi qu'il n'eût point de parents.

ANNE DE LORRAINE, Princesse d'Orange, fille d'Antoine Duc de Lorraine & de Bar, & de Renée de Bourbon, naquit le 25 de juillet 1522, & fut mariée en 1540 à René de Nassau de Châlons, Prince d'Orange ; mais cette union ne dura pas long-temps : le Prince mourut sans laisser d'enfants le 15 juillet 1544, étant au camp de l'Empereur Charles-Quint, devant la ville de Saint-Dizier. Anne se remaria avec Philippe de Croi, premier de ce nom, Duc d'Arschots ; & c'est de ce mariage que sont issus les Ducs de Croi & d'Havré.

ANNE DE SAXE, Princesse d'Orange, fille de Maurice, Duc & Electeur de Saxe, mort en 1553, fut mariée par son oncle Auguste de Saxe en 1561 à Guillaume de Nassau, Prince d'Orange. Le mariage fut célébré à Leipsick avec un appareil magnifique : plusieurs Princes y assisterent, entr'autres Frédéric, Roi de Danemarck. Anne eut de ce mariage Maurice, Prince d'Orange, Capitaine-Général de la République de Hollande ; Anne, femme de Guillaume-Louis, Comte de Nassau, Gouverneur de Frise ; Emilie, mariée l'an 1597 à Emmanuel I,

Prince de Portugal & Vice-Roi des Indes. Anne de Saxe mourut vers l'an 1573.

ANNE DE SAVOIE, Princesse de Tarente, fille d'Amédée IX, dit *le Bienheureux*, & d'Yolande de France, fille du Roi Charles VII, & sœur de Louis XI, épousa Frédéric d'Aragon, Prince de Tarente, puis Roi de Naples & de Sicile. Ce Prince étoit fils puîné de Ferdinand I, dit le *Bâtard*, Roi de Naples & de Sicile, & frere d'Alfonse. Son mariage fut conclu à la Lande, dans le diocese de Chartres, le premier du mois de septembre de l'année 1478, par l'autorité du Roi Louis XI, oncle d'Anne de Savoie. Louis lui promit une terre de douze mille livres de rente, avec les comtés du Roussillon & Cerdagne, à la charge de l'hommage; & Ferdinand I constitua deux cens mille ducats à son fils Frédéric, qui fut depuis Roi de Naples & de Sicile, après Ferdinand II, son neveu, l'année 1496.

ANNE DE CHYPRE, Duchesse de Savoie, fille de Janus, Roi de Chypre, de Jerusalem & d'Arménie, fut promise en mariage, par contrat du 19 août 1431, à Amédée de Savoie, Prince de Piémont, fils d'Amédée VIII, premier Duc de Savoie, & de Marguerite de Bourgogne. La mort de ce Prince, qui arriva quelque temps après, rompit ce projet. Anne fut mariée à Nicosie, le premier de l'an 1432, avec Louis, Comte de Geneve, fils puîné du même Amédée VIII: elle eut en dot cent mille ducats d'or de Venise, & le Duc Amédée lui assigna dix mille écus de douaire. Le Duc de Savoie invita Marguerite sa fille, femme de Louis III, Roi de Naples, à assister à la célébration de ce mariage; elle s'y trouva, & avec elle le Duc de Bourgogne, Hugues de Lusignan, Cardinal de Chypre, oncle de la Princesse, le Duc de Bar, le Comte de Nevers, le Prince d'Orange, le Comte de Fribourg, & plusieurs autres Seigneurs. Louis son époux fut depuis Duc de Savoie. Elle sut si bien s'emparer de son esprit

qu'elle jouit, sous son nom, de toute l'autorité. C'étoit elle qui disposoit des dignités & des revenus de l'Etat. Sa piété l'engagea à fonder plusieurs maisons Religieuses, telles que le Monastere des Cordeliers de Geneve, une chapelle de saint Anne dans l'église des Dominicains de Chambéry, les Observantins de Turin & de Nice, &c. La Princesse Anne mourut le 11 novembre 1462; elle fut enterrée avec l'habit de S. François dans l'église des Cordeliers, dont elle étoit la fondatrice. Les Historiens en parlent comme de la plus belle Princesse de son temps, & qui joignoit à toutes les graces du corps beaucoup d'esprit & de finesse.

ANNE DE DANEMARCK, Duchesse de Saxe, fille de Christiern III, Roi de Danemarck, & de Dorothée de Saxe, épousa, au mois d'octobre 1548, Auguste, Duc & depuis Electeur de Saxe. Maurice, frere de ce Prince, ayant eu beaucoup de part aux guerres d'Allemagne, dans le XVIe siecle, l'Empereur Charles V lui avoit donné la confiscation des biens de Jean-Frédéric, Duc & Electeur de Saxe. Maurice n'ayant point d'enfants, Auguste son frere devoit lui succéder, comme en effet il lui succéda. C'est pourquoi le Roi de Danemarck fit mettre dans le contrat de mariage de sa fille, que le même Auguste renonceroit aux biens provenus de la confiscation du Duc Jean-Frédéric, voulant faire voir par cette clause qu'il n'approuvoit point ce qui s'étoit passé; ce qui n'empêcha pas que Christiern, né de ce mariage en 1560, ne fût Electeur, après la mort de son pere en 1586. La Princesse Anne mourut l'année d'auparavant, en 1585.

ANNE DE POLOGNE, Duchesse de Poméranie, fille de Casimir, Roi de Pologne, & d'Elizabeth d'Autriche, dite *de Hongrie*, sœur de Ladislas, Roi de Hongrie, épousa Bogislas ou Boleslas X. de ce nom, Duc de Poméranie & de Stetin, qui mérita par ses belles actions le surnom de *Grand*. Anne,

dont la santé étoit foible & délicate, mourut, après quelques années de mariage, en 1503.

ANNE DE PISSELEU. *Voyez* ESTAMPES.

ANNE DE FRANCE, dame de Beaujeu. *Voyez* BEAUJEU.

ANNE DE BOURGOGNE, fille de Jean surnommé *Sans-Peur*, Duc de Bourgogne, & de Marguerite de Baviere. Elle épousa, en 1423, Jean d'Angleterre, Duc de Bedford, Régent du royaume de France, pour son neveu Henri VI, Roi d'Angleterre. Cette Princesse mourut sans laisser d'enfants, dans l'hôtel de Bourbon, le 14 de novembre 1432, à l'âge de vingt-huit ans. Son corps est aux Célestins de Paris, & son cœur aux grands Augustins.

ANNE D'EST *ou* DE FERRARE, Duchesse de Guise & de Nemours, étoit fille d'Hercule II, Duc de Ferrare, & de Renée de France, fille puînée de Louis XII. Elle reçut au baptême le nom d'*Anne* en mémoire de son aïeule Anne de Bretagne, Reine de France. Anne fut envoyée en France; & le Roi Henri II, son cousin, lui fit épouser en 1549, au château de Saint-Germain en Laye, François de Lorraine, Duc d'Aumale, puis second Duc de Guise, Prince de Joinville, Chevalier de l'ordre du Roi, puis Grand-Maître, Grand-Chambellan & Grand-Veneur de France, Gouverneur du Dauphiné, & Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté. Ce ne fut pas un petit honneur à ce Prince d'avoir pour femme une Princesse petite-fille, niece & cousine de nos Rois, aussi vertueuse que belle, & dont le Poëte Ronsard disoit dans son vieux langage:

Vénus la sainte en ses graces habite;
Tous les amours logent en ses regards.
Pour ce à bon droit telle dame mérite
D'avoir été femme de notre Mars.

Le Duc de Guise ayant été assassiné par Poltrot

devant Orléans, en 1563, Anne poursuivit avec ardeur la vengeance de ce meurtre. Elle contracta depuis une nouvelle alliance avec Jacques de Savoye, Duc de Nemours, fils de Philippe & de Charlotte d'Orléans. Elle eut encore le malheur de perdre cet époux le 15 de juin 1585, & elle resta veuve l'espace de vingt-trois ans. Cette Princesse eut beaucoup de part au dessein de la Ligue, dont ses fils étoient les chefs. Elle vit périr à Blois le Duc & le Cardinal de Guise; elle fut elle-même arrêtée quelques jours prisonniere à Blois & à Amboise. Etant embarquée sur la riviere de Loire, pour aller de Blois à Amboise, elle se retourna vers le château de Blois, où étoit la statue du Roi Louis XII, son aïeul maternel, & s'écria, en levant les mains au Ciel: » ah! grand Roi, avez-vous fait bâtir ce château pour » y faire mourir les enfants de votre petite-fille? «

ANNE DE BOURBON, Duchesse de Nevers, fille de Louis II, Duc de Montpensier, & de Jacqueline de Longwic, Comtesse de Bar-sur-Seine, fut mariée, en 1561, à François de Cleves II du nom, Duc de Nevers; & elle mourut sans enfants en 1594.

ANNE DE BOURBON, fille de Jean I, Comte de la Marche, de Vendôme, &c. & de Catherine de Vendôme, fut dame de Cailli, de Quillebeuf, &c. du côté de sa mere, qui avoit hérité des terres de Richard VII, son frere. Elle épousa Jean de Berri, Comte de Montpensier, fils de Jean de France, Duc de Berri. Elle se remaria depuis avec Louis dit *le Barbu*, Duc de Baviere & Seigneur d'Ingolstad. Cette Princesse mourut en couches, à Paris, en 1404.

ANNE-GENEVIEVE DE BOURBON, Duchesse de Longueville. *Voyez* LONGUEVILLE.

ANNE, Dauphine d'Auvergne, Comtesse de Forez, dame de Mercœur, puis Duchesse de Bourbon, fille unique & héritiere de Béraud II, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, surnommé *le Grand*, & de Jeanne de Forez, dame d'Ussel, épousa Louis II,

Duc de Bourbon, le 19 d'août 1371. Cette Princesse se distingua par sa vertu & par plusieurs fondations pieuses. Elle mourut en 1416, & fut enterrée dans la chapelle de Bourbon, du prieuré de Souvigni, que le Duc son mari avoit fait bâtir.

ANNE DE VIENNOIS, Comtesse de Savoie, fille d'André de Bourgogne, dit *Guigues XI*, Comte de Viennois, & de sa troisieme femme Béatrix, fille de Boniface I, Marquis de Montferrat, épousa Amédée IV, Comte de Savoie, & en eut deux filles.

ANNE, Dauphine, Comtesse d'Albon & de Viennois, fille de Guigues XII, Dauphin de Viennois, & de Béatrix de Savoie, & sœur de Jean I, aussi Dauphin, qui mourut sans enfants, en 1282, & la laissa héritiere de ses États. Anne fut mariée à Humbert, Baron de la Tour-du-Pin; mais Robert, Duc de Bourgogne, obtint de l'Empereur Rodolphe l'investiture du Dauphiné, prétendant qu'étant un fief masculin, il étoit le plus habile à succéder au Dauphin Jean, mort sans postérité. Amédée IV, Comte de Savoie, appuyoit les intérêts de Robert; & on en vint à une guerre ouverte, qui donna occasion à de sanglants combats & à plusieurs sieges. Le Roi Philippe le Bel se porta pour médiateur entr'eux, & le différent fut terminé de maniere que le Duc Robert fut content, & que la possession du Dauphiné demeura à Anne & à Humbert, & à leurs descendants; mais le Dauphin & le Comte de Savoie resterent toujours en contestation au sujet de la baronnie de la Tour, dont Amédée fut enfin obligé de reconnoître l'indépendance. Anne & son époux avoient fondé le monastere de Salettes pour des Religieuses Chartreuses: ce fut le lieu de la sépulture d'Anne, qui mourut en 1296. Humbert se retira aux Chartreux du Val-sainte-Marie, & y mourut l'an 1307.

ANNE D'ALENÇON, Marquise de Montferrat. *Voyez* MONTFERRAT.

ANNE DE BOULEN. *Voyez* BOULEN.

ANNE, troisieme fille de Charles I, Roi d'Angleterre, née à Saint-James le 17 de mars 1637, & morte à l'âge de quatre ans. Elle faisoit déjà voir dans une âge si tendre beaucoup d'esprit & de raison. Etant près de mourir, ceux qui entouroient son lit l'exhortoient à prier Dieu ; elle leur répondit : » je ne suis pas en état de dire ma longue » priere, (l'Oraison Dominicale ;) mais je vais dire » la courte : éclairez mes yeux, Seigneur, de peur » que je ne dorme du sommeil de la mort. « En achevant ces paroles elle expira.

ANNE-MARIE DE SAINT-JOSEPH, Religieuse de l'ordre de saint François, dans le monastere de Salamanque, a été célebre par sa piété. Elle étoit de Ville-Castin, bourg du diocese de Ségovie en Espagne. Son confesseur lui ordonna d'écrire sa vie : elle obéit, & cet ouvrage fut imprimé à Salamanque en l'année 1632 ; c'est celle de la mort de cette bonne Religieuse, qui arriva le 12 du mois de mars.

ANNE BINSIA *ou* DE BINS. *Voyez* BINS.

ANNE-MARIE MARTINOZZI, Princesse de Conti, fille puînée du Comte Jérôme Martinozzi, Gentilhomme Romain, & de Laura-Marguerite Mazarin, sœur puînée du Cardinal Mazarin, Ministre d'Etat, épousa au Louvre à Paris Armand de Bourbon, Prince de Conti, le 22 fevrier 1644. Elle tint sur les fonts de baptême Monseigneur le Dauphin, le 24 mars 1668. Cette Princesse resta veuve à vingt-neuf ans, & mourut à Paris le 4 de fevrier 1672, âgée de trente-cinq ans. Le mérite de cette Princesse a été célébré dans toute l'Europe, & sa mémoire est encore chere à la France.

ANNE DE LOBERA, dite *de Jesus*. Voyez LOBERA.

ANNE DE SAINT-BARTHELEMI. *Voyez* GARCIE.

ANNE, excellente chanteuse, étoit Angloise. Elle demeura long-temps à la Cour de Ferdinand I, Roi de Naples.

ANNIA GALERIA FAUSTINA, femme de l'Empereur Antonin le Pieux. *Voyez* FAUSTINE.

ANNIA FAUSTINA, femme de l'Empereur Marc-Aurele. *Voyez* FAUSTINE la jeune.

ANNIA FAUSTINA, femme de l'Empereur Héliogabale. *Voyez* FAUSTINE.

ANNIA, dame Romaine. Veuve, mais encore jeune & belle, on la voulut engager à se remarier : » je n'en ferai rien, répondit-elle. En épousant un » honnête homme, je ne veux pas courir encore le » risque de le perdre, & je serois folle d'en épouser un » qui ne le fût pas, après la perte de celui que je » regrette. «

ANSGARDE, sœur d'Eudes, Duc de France, & fille du Comte Hardouin, épousa secrettement, en 862, le Roi Louis II dit *le Begue*, qui n'avoit alors que dix-neuf ans, & eut de ce Prince Louis III & Carloman, qui succéderent à leur pere. Charles le Chauve n'approuva point cette alliance, & Louis le Begue fut obligé de répudier Ansgarde. Quelques Historiens croient que Louis, dégoûté de son épouse, se fit ordonner par son pere de la répudier. Quoi qu'il en soit, elle ne supporta point patiemment cette injure; car, après la mort de Charles le Chauve, elle fit éclater ses plaintes ; & l'Archevêque de Reims, Hincmar, fut nommé pour examiner l'affaire du divorce. Il se déclara pour Ansgarde ; mais des considérations particulieres l'empêcherent de prononcer un jugement définitif. Le Pape Jean VIII, qui s'étoit refugié en France, ne pensa pas autrement que l'Archevêque, & refusa même de couronner Adélaïde, que Charles le Chauve avoit fait épouser à son fils. Ansgarde ne remonta point sur le trône ; mais elle eut probablement la consolation d'y voir monter ses fils Louis III & Carloman, qui succéderent à Louis le Begue.

ANSTRUDE, femme de Drogon, frere de Charles Martel.

ANTHIS, courtisanne Grecque. *Voyez* STUGONIUM.

ANTHUSE, mere de S. Jean Chrysostôme : ayant perdu, à l'âge de vingt-huit ans, son mari Secundus, elle resta veuve le reste de ses jours.

ANTHUSE, Vierge solitaire, vivoit dans une maison retirée, hors de Constantinople. L'Empereur Copronyme, qui faisoit alors une guerre cruelle aux images, fut informé qu'Anthuse en recommandoit le culte à tous ceux qui alloient la voir dans sa solitude. Irrité de son audace il la fit cruellement maltraiter; & pour ébranler sa constance il eût eu recours aux plus cruels tourments, s'il n'eût été appaisé par les prieres de l'Impératrice Eudoxe. Cette Princesse estimoit beaucoup Anthuse, & avoit une grande confiance dans sa vertu. Se voyant stérile, elle eut recours aux prieres de cette pieuse solitaire, qui lui prédit qu'elle auroit des enfants. La prédiction s'accomplit; Eudoxe eut une fille qu'elle fit appeller *Anthuse*.

ANTHUSE, fille de Constantin Copronyme, préféra le cloître & la solitude aux honneurs & aux plaisirs du siecle. L'Empereur Léon, son frere, lui ayant laissé la disposition libre de ses biens, elle les employa à réparer les monasteres, &, ce qui étoit sans doute bien plus utile, à racheter les captifs pris par les Infideles sur les terres de l'Empereur, & à faire élever, dans des maisons particulieres, les enfants exposés par leurs parents.

ANTHUSE, qui se rendit célebre sous l'empire de Léon I, par un nouvel art de deviner. Photius, dans sa Bibliotheque, donnant l'Extrait de la Vie du Philosophe Isidore par Damascius, dit de ce Damascius : » il rapporte qu'une femme nommée *Anthuse* trouva, du temps de Léon, Empereur des » Romains, la divination par les nuages, de laquelle les anciens n'avoient pas même entendu » parler. Née, disoit-on, à Eges en Cilicie, &

» sortie d'une famille de Cappadoce, établie sur le
» mont Orestiade, près de Comane*, elle tiroit
» son origine de Pelops (Roi d'Argos.) Inquiete de
» son mari, qui, pourvu d'un emploi militaire,
» avoit été, comme plusieurs autres, envoyé servir
» dans la guerre de Sicile, elle demanda, dans ses
» prieres, de connoître l'avenir par des songes. Elle
» avoit prié, tournée vers le soleil levant. Son pere
» lui vint en songe ordonner de prier aussi du côté
» du soleil couchant. Pendant qu'elle prioit ainsi,
» tout-à-coup, par un temps serein, il s'éleve autour
» du soleil un nuage, qui s'augmente ensuite, &
» prend la figure d'un homme. Un autre nuage
» s'éleve en même temps, s'accroît jusqu'à la même
» grandeur que le premier, & se change en lion
» furieux. Ce lion, ouvrant une gueule immense,
» engloutit l'homme. La figure d'homme, formée
» par le nuage, étoit celle d'un Goth. Peu de temps
» après l'Empereur Léon fit mourir, comme en
» trahison, Asper, Général des Goths, & ses fils.
» Depuis ce temps-là jusqu'à présent Anthuse n'a
» pas cessé de chercher, dans l'inspection des nua-
» ges, à deviner & prédire l'avenir. «

ANTIANIRE, Reine des Amazones. Elle dit très-librement à ceux qui s'étonnoient qu'elle eut fait choix d'un boîteux pour se marier : » un boî-
» teux est un très-bon mari. «

ANTICIRE fut une fameuse courtisanne Grecque, très-belle & très-aimable. Ce n'est pas là son véritable nom, qui n'est pas venu jusqu'à nous; & l'on dit qu'elle fut surnommée ainsi, ou parce que ses charmes naturels & son habileté dans son art tournoient si bien la tête à ses amants qu'ils étoient dans le cas de faire le voyage de l'isle d'Anticire, où l'on envoyoit les fous, ou parce qu'elle fit servir à la cure de beaucoup de pareils malades une très-grande quantité d'ellébore, la principale production de la même isle. Elle avoit eu cet ellébore par un legs

que

que le célebre Médecin Nicostrate lui avoit fait par son testament ; & l'on doit penser qu'elle avoit appris du même Médecin la maniere dont il le falloit employer.

ANTIGUA, (*Maria de la*) Religieuse Espagnole qui vivoit au commencement du dix-septieme siecle. On la croit native de Cazalla, petit bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Elle prit l'habit du tiers ordre de S. Dominique, puis celui de S. François, & enfin celui de la Merci. Elle n'avoit fait aucunes études ; on assure cependant qu'elle écrivoit avec une facilité prodigieuse ; elle a composé en effet un grand nombre de traités sur des matieres pieuses, que nous avons encore.

ANTIOCHIDE, maîtresse d'Antiochus Epiphanes. Ce Prince lui donna le revenu des villes de Tharse & de Mallo en Cilicie ; mais les habitants trouverent qu'il seroit honteux pour eux de payer tribut à cette femme ; ils se révolterent, & la sédition devint si considérable qu'Antiochus fut obligé de venir en personne pour l'appaiser, l'an avant J. C. 170.

ANTIOPE, Reine des Amazones, régnoit à Thémiscire avec sa sœur Orithrie, lorsqu'Euristhée, Roi de Mycenes, qui cherchoit à perdre son frere Hercule, dont il redoutoit la valeur, le chargea d'aller enlever la ceinture, ou, si l'on veut, l'écharpe volante de la Reine des Amazones, qu'il vouloit avoir pour la Princesse Admete, sa fille. C'est ce que la fable compte pour le neuvieme des douze travaux d'Hercule. On ne se propose d'en dire ici que ce qui s'en trouve dans Diodore de Sicile, dans la Bibliotheque d'Apollodore, dans Justin & dans Plutarque.

Le réputation de la puissance des Amazones, qui possédoient alors un royaume de plus de cinq cens lieues, qu'elles avoient conquis, rendoit l'expédition digne d'Hercule. Il choisit les plus braves guerriers de la Grece, dont le plus considérable fut Thésée, Roi d'Athenes ; & neuf galeres le porterent avec ses compa-

gnons à l'embouchure du Thermodon. Il remonta ce fleuve jusqu'à Thémiscire, capitale de tout l'Empire des Amazones. Il envoya, tout en arrivant, un hérault demander de sa part la ceinture de la Reine, & déclarer la guerre en cas de refus. Orithrie veilloit alors à la sûreté des frontieres, avec la plus grande partie de l'armée. Antiope, restée à Thémiscire, n'avoit avec elle qu'un petit nombre de combattantes. Elle refusa la ceinture, & fit fermer les portes, résolue de se défendre courageusement contre qui venoit l'attaquer & l'outrager sans sujet. Hercule assiégea la ville. Les Amazones, après quelques assauts soutenus avec succès, rougirent de se tenir renfermées dans leurs murailles. Elle firent une sortie, & livrerent aux assiégeants un combat, où l'on fit voir des deux parts autant d'habileté que de courage. La force & la bravoure d'Hercule attirerent par préférence l'attention des Amazones. Les plus braves d'entr'elles ambitionnerent la gloire de triompher d'un pareil guerrier.

Aëlle, qui joignoit à la valeur une légéreté surprenante, fut la premiere qui l'attaqua. Son adresse, la rapidité de ses mouvements, ses feintes, furent admirées des Grecs; mais enfin elle ne put éviter un coup de la massue d'Hercule, qui l'étendit à terre sans vie.

Philippis, son amie, voulut en venger la mort, & n'en remporta que l'honneur de mourir de la main du plus grand héros de la Grece.

Prothoé, furieuse de la perte de ses deux compagnes, courut sur Hercule, lui porta sept coups de javeline, sans pouvoir percer la peau de lion qui le couvroit, & fut renversée morte d'un seul coup de massue.

Euribée, qui s'étoit illustrée par un grand nombre d'actions éclatantes, se flattant de réparer seule l'honneur des Amazones, se présente hardiment devant Hercule, & le combat de maniere à l'obliger de faire usage de toute son adresse & de toute sa

force. Elle n'eut que la gloire d'avoir donné plus de peine que les autres au héros, qui termina leur combat par l'envoyer leur tenir compagnie chez les morts.

Euribie, Célene & Phobée, comptant ſur leur extrême adreſſe à tirer de l'arc, ſe joignirent pour lui lancer des fleches enſemble. Il eut l'art de s'en garantir, les joignit, & les tua l'une après l'autre.

Il fit enſuite périr ſous ſes coups Aſtérie, Déjanire, Tecmeſſe, Alcippe & Marpée : bientôt après, celles qui reſtoient furent obligées de rentrer dans la ville.

Antiope, emportée par l'ardeur de ſon courage, s'expoſa plus témérairement que les autres, & fut priſe dans le fort de la mêlée, avec ſes ſœurs Hyppolite & Ménalippe, qui combattoient à ſes côtés.

Son infortune termina la guerre. Elle balança quelque temps ſur le parti qu'elle avoit à prendre ; mais enfin elle jugea qu'il étoit plus ſage de donner ſa ceinture que de déshonorer les Amazones en laiſſant emmener leur Reine en eſclavage. Elle recouvra ſa liberté, ſon trône & ſa ſœur Ménalippe, en ſatisfaiſant Hercule, & lui donnant ce qui, ſuivant les mœurs de ſa nation, lui devoit être plus cher que ſon diadême.

Théſée, volage adorateur de toutes les belles, n'ayant point vu les charmes d'Hyppolite ſans en être épris, refuſa de la rendre ; ou peut-être Hyppolite, devenue amoureuſe de Théſée, le voulut ſuivre en Grece.

On apprend de Plutarque, dans la vie de Théſée, que, ſuivant quelques Hiſtoriens qu'il nomme, ce fut Théſée qui fit cette expédition contre les Amazones, & qu'Hercule n'en fut point.

ANTOINETTE DE BOURBON, Ducheſſe de Guiſe. *Voyez* GUISE.

ANTOINETTE d'ORLÉANS, Marquiſe de Belle-Iſle. *Voyez* BELLE-ISLE.

ANTOINETTE DE PONS. *V.* GUERCHEVILLE.

ANTONIA, fille de Marc-Antoine & d'Octavie; sœur de l'Empereur Auguste; épousa L. Domitius Ænobarbus. Elle eut de ce mariage Cn. Domitius, pere de l'Empereur Néron, Lépida, femme de M. Valerius Barbarus Messala; puis de Silanus, enfin de Galba, qui fut Empereur; Domitia, femme de Crispus Consul, que Néron fit empoisonner.

ANTONIA, autre fille de Marc-Antoine & d'Octavie; fut mariée à Drusus frere de l'Empereur Tibere, & fut mere de l'illustre Germanicus, de l'Empereur Claude, & de Livia ou Livilla, qui épousa Drusus fils de Tibere. Antonia étoit encore jeune lorsqu'elle perdit son époux. Elle pouvoit sans honte contracter un second engagement; mais elle voulut conserver jusqu'au tombeau l'amour tendre qu'elle avoit eu pour Drusus: l'amour maternel ne l'aveugla point sur la stupidité de son fils Claude, qui fût depuis Empereur; & lorsqu'elle vouloit se moquer de quelqu'un, elle disoit qu'il étoit aussi bête que son fils. Caligula, son petit-fils, ayant succédé à Tibere, lui donna d'abord quelque part aux affaires; mais il revint bientôt à son caractere farouche, & traita si indignement Antonia, qu'elle en mourut de chagrin l'an 38 de J. C. On croit même que ce Prince dénaturé la fit empoisonner.

ANTONIA, fille de Claude, & d'Ælia Petina; née avant que son pere fut Empereur. Elle eut deux maris: Cn. Pompeius Magnus, & Cornelius Sylla. Ils périrent tous deux par les ordres de Néron. Ce Prince, après la mort de Poppée, voulut épouser Antonia; mais elle ne put jamais consentir à donner la main au meurtrier de ses deux époux. Néron, irrité de ce refus, la fit accuser d'avoir cabalé contre l'Etat.

ANTONIA, femme de Bernard Pulci, Poëte Italien. *Voyez* Pulci.

ANTONIE, (*sainte*) Vierge, reçut la couronne du martyre à Nicomédie. Après avoir souffert divers tourments cruels & longs, elle fut pendue par un

bras durant trois jours. On la mit ensuite dans une prison, où, pendant deux ans, on employa toutes sortes de moyens pour l'engager à sacrifier aux faux Dieux. Sa constance à confesser Jesus-Christ mit enfin le Préfet dans une telle fureur qu'il lui fit trancher la tête.

ANTONINE, femme de Bélisaire, fut la favorite de l'Impératrice Théodora, femme de l'Empereur Justinien I. Antonine avoit beaucoup d'esprit & de manege ; ce qui la mettoit en état de gouverner l'Impératrice, & par elle tout l'Empire, Justinien se laissant gouverner par sa femme. Mais Théodora, Princesse d'autant plus impérieuse qu'elle étoit d'une extraction plus vile, avoit l'humeur très-inégale ; & ses caprices occasionnoient souvent des disgraces à sa favorite ; de-là vinrent les variations de la fortune de Bélisaire. Quoiqu'il fût dès sa premiere jeunesse l'ami de Justinien, il étoit plus ou moins en crédit, plus ou moins employé de maniere à faire briller ses grands talents, selon qu'Antonine étoit bien ou mal avec Théodora. Le besoin qu'il avoit d'elle pour se soutenir dans la faveur de l'Empereur, le rendit esclave de tout ce qu'elle vouloit. Ce fut pour lui complaire qu'il ternit toute sa gloire par la sacrilege déposition qu'il fit militairement du Pape Sylvestre, pendant le siege de Rome par Witigès, Roi des Goths, & par l'intrusion simoniaque du Diacre Vigile en la place de ce Pape.

ANYTE, femme de la Grece, illustre par son talent pour la poésie. Il nous reste quelques fragments de ses ouvrages. On ignore le temps où elle a vécu.

APICATA, femme de Séjan. Son époux l'avoit répudiée plus de six ans avant sa disgrace. Elle ne fut point soupçonnée d'avoir part à ses crimes ; elle n'avoit pas même joui de sa prospérité & de sa fortune, & n'avoit jamais excité l'envie. Lorsque cette dame infortunée vit les corps de ses enfants exposés

aux Gémonies, qui étoit un lieu de supplice, elle envoya à Tibere un mémoire écrit de sa main, dans lequel elle lui découvroit la trahison de Livie, femme de Drusus, son commerce criminel avec Séjan, enfin tout le secret de la mort de Drusus. Apicata se donna ensuite la mort, contente de périr pourvu qu'elle se vengeât de sa rivale.

APOLLONIAS *ou* APOLLONIS, femme d'Attale, premier Roi de Pergame, étoit de Cyzique & de basse extraction. Sa beauté ne fut pas son seul mérite ; & ce ne fut point par des artifices & des ruses de courtisanne, qu'elle parvint à monter sur le trône. Elle se fit si généralement estimer par sa modestie, par sa gravité, par sa prudence & par sa probité, qu'Attale, l'ayant eue quelque temps pour concubine, la crut digne d'être sa femme légitime, & la déclara Reine, au grand contentement de ses sujets. Le trône ne changea point ses mœurs, & ses vertus la rendirent toujours également chere à son mari, qui mourut long-temps avant elle. Mere de quatre fils, qui furent Eumene & Attale, Rois successivement après leur pere, Philétere & Athénée, elle eut pour eux une tendresse égale & sans prédilection pour aucun d'eux. Il semble que l'on peut penser que l'amitié dont ces quatre freres furent toujours unis, fut le fruit de l'exemple & des conseils de leur mere. Eumene, au rapport de Polybe, se conduisit si bien avec ses cadets, gens habiles & braves, qu'il en fit les plus sûrs appuis de son trône, & la garde la plus fidelle de sa personne. Et Plutarque dit qu'on entendit souvent leur mere s'écrier » qu'elle étoit » heureuse, & rendre graces aux Dieux, non de » ce qu'ils l'avoient fait opulente & Reine, mais » de ce que ses trois plus jeunes fils étoient les gar- » des & les défenseurs de leur aîné, qui pouvoit » être sans crainte au milieu d'eux, quoiqu'ils fus- » sent toujours armés d'épées & de piques. « Les quatres freres eurent pour leur mere la même ten-

dresse & le même respect. Eumene mourut avant elle. Après la mort de ce fils, elle fit un voyage dans sa patrie. Attale II l'y voulut accompagner avec un de ses freres, & tous deux donnerent à la ville de Cyzique un spectacle qui les fit combler de louanges & de bénédictions. On les vit conduire ensemble leur mere par la main dans tous les temples & les lieux publics de la ville qu'elle voulut visiter : exemple d'une piété bien rare parmi les descendants des successeurs d'Alexandre.

APOLLINE *ou* APOLLONIE, vierge & martyre du IIIe siecle. Sous le regne de Philippe, en 248, il s'éleva une sédition contre les chrétiens à Alexandrie, pendant laquelle Apollonie fut arrêtée. On voulut la faire renoncer à la religion ; & sur son refus, on se disposa à la jetter dans un brasier ardent qu'on avoit allumé. Apolline demanda d'être relâchée, comme si elle eût changé de dessein ; mais dès qu'elle se vit libre, elle s'élança elle-même au milieu des flammes, dont elle fut consumée.

AQUILÉENNES *ou* Femmes d'Aquilée, ville d'Italie. Vers l'an de J. C. 239, l'Empereur Maximin, irrité de ce que le Sénat de Rome l'avoit déclaré ennemi de l'État, & s'étoit donné un autre Souverain, quitta les Gaules où il faisoit la guerre, & vint en Italie à la tête de son armée, dans le dessein de massacrer les Sénateurs & le peuple Romain. La ville d'Aquilée, qui se trouva la premiere sur son passage, & qui étoit alors la plus belle & la plus forte place de l'Italie, lui ferma ses portes ; ce qui obligea Maximin de l'assiéger. Les femmes se signalerent dans ce siege ; car, comme on manquoit de cordes pour bander les arbalêtres & les machines propres à lancer des pierres, elles couperent leurs cheveux & en firent des cordes. En mémoire de cette action le Sénat fit bâtir un temple à Vénus la Chauve, & y fit mettre une statue de cette Déesse sans cheveux.

AQUILIA Severa. (*Julia*) On la croit fille d'Aquilius Sabinus, homme consulaire & jurisconsulte. Elle s'étoit consacrée à la Déesse Vesta ; & ce sacrifice avoit dû lui coûter, d'autant plus qu'elle étoit une des plus belles filles de Rome : cependant sans son titre de *Vestale* peut-être n'auroit elle jamais eu un époux aussi illustre que l'Empereur Héliogabale ; ce Prince, qui ne trouvoit rien de piquant dans les plaisirs s'ils n'étoient criminels, se fit une gloire de violer les loix les plus sacrées de l'empire. Il épousa cette belle Vestale l'an 219 de J. C., & tournant ce sacrilege en plaisanterie, il disoit que le Prêtre du soleil devoit naturellement épouser une Vestale, & que, de deux époux consacrés par la religion, il naîtroit une postérité toute divine. Héliogabale ne tarda pas à se dégoûter d'Aquilia : il la répudia ; &, par une inconstance qui lui étoit ordinaire, il la reprit ensuite. On conserve une médaille de cuivre qui représente cette Aquilia Severa ; sur le revers on voit le génie de la ville d'Alexandrie.

AQUILINE & Nicete, courtisannes converties, souffrirent le martyre dans une ville de Licie. Elles étoient sœurs & payennes. N'ayant que leur beauté pour patrimoine, elles l'employoient à suppléer ce qui leur manquoit.

Un Chrétien appellé *Christophe*, étant venu dans leur ville, fut arrêté par ordre du Gouverneur, qui leur promettant une grande récompense, les chargea d'aller dans la prison essayer de faire succomber ce Chrétien à leurs agaceries, & de le faire sacrifier aux Dieux. La chose tourna tout différemment. Christophe leur remontra si pathétiquement l'infamie de leur métier, & leur annonça l'évangile du salut avec tant de force, que, touchées de la grace, elle résolurent d'embrasser le Christianisme. Au sortir de la prison elles confesserent le nom de Jesus-Christ ; & le Gouverneur les fit mourir en même temps que Christophe.

AQUITAINE, (*Agnès d'*) Reine de Léon, puis Comtesse du Mans. *Voyez* LÉON.

ARA-BEGUM. *Voyez* JEHAN-ARA-BEGUM.

ARABES. (*femmes*) Tous les voyageurs s'accordent à louer extrêmement la fidélité, la prudence & la modeste retenue des femmes Arabes. C'est ce qui paroît d'autant plus surprenant qu'il semble que la chaleur du climat devroit, comme il arrive dans les pays voisins, allumer la jalousie dans les hommes, & l'esprit d'intrigue & de libertinage dans les femmes. Il est rare d'entendre parler d'infidélité parmi ces peuples ; &, dans ce cas, un mari n'a pas besoin d'user d'autre sévérité que de renvoyer la femme à ses parents, qui ne manquent pas, si elle se trouve coupable, de venger l'affront qu'elle a fait à son mari & à sa famille, par le poison, le poignard, ou par quelque autre genre de mort prompt. La crainte de s'y voir exposées rend les femmes attentives & retenues à éviter de donner le moindre ombrage.

Bien qu'elles ne paroissent jamais en public sans leur voile, qui est assez grand pour leur couvrir le visage & les mains, & qu'elles ne sortent que lorsque les soins & les affaires du ménage les y obligent, elles ont, plus qu'en aucun autre pays, le goût du luxe & de la parure ; elles aiment sur-tout passionnément à s'orner la tête, le cou, les bras, les jambes de chaînes d'or, de perles, de colliers riches ; & quand elles n'en peuvent avoir de ceux-ci, elles en ont de corail, de crystal & d'autre matiere moins précieuse.

L'an 634 de J. C. l'Armée du Calife Abubecre assiégeant Damas, capitale de la Syrie, & les Chrétiens, commandés par Werdan, étant venus au secours de la place, les assiégés firent une sortie sous la conduite de deux Officiers, dont l'un s'appelloit *Pierre* & l'autre *Paul*. Le premier commandoit l'infanterie, & le second la cavalerie. Paul attaqua l'arriere-garde de l'Armée Ma-

hométane avec tant de courage qu'il la mit en désordre, pendant que Pierre se saisit des femmes, des enfants, du bagage & des richesses des ennemis qui étoient à l'arriere-garde. Le Général Mahométan, ayant reçu avis de ce désastre, envoya huit mille chevaux au secours des siens : leur arrivée changea la face du combat ; la cavalerie Chrétienne fut taillée en pieces ; il n'en échappa qu'une centaine de chevaux, qui regagnerent la ville avec beaucoup de peine. Pierre, avec toute l'infanterie, au lieu de soutenir Paul, comme il le devoit, l'abandonna sans rien faire, après avoir pillé les Arabes. Paul fut fait prisonnier ; & il auroit été massacré d'abord, si les Musulmans n'avoient craint qu'on ne se vengeât de cette cruauté sur leurs femmes & leurs enfants, que Pierre avoit emmenés.

Parmi ces prisonnieres il y en avoit quelques-unes de la tribu de Hamyar, qui étoient exercées à monter à cheval, & à combattre comme les Amazones ; & Khawlah, sœur de Devar, l'un des Généraux, femme d'une grande beauté, & d'un courage mâle. Pierre en devint éperdument amoureux ; mais bien loin de condescendre aux propositions qu'il lui fit, elle se mit en devoir, conjointement avec Ofeirah, une des plus résolues, d'attaquer Pierre & ses gens à la tête des autres prisonnieres armées de piquets de tente ; ce qui irrita tellement Pierre qu'il ordonna de les passer toutes au fil de l'épée. Mais dans le temps que ces Amazones Arabes étoient réduites à la derniere extrêmité, elles eurent le bonheur d'être secourues. Après un court combat, Pierre & trois mille des siens demeurerent sur la place : le reste eut beaucoup de peine à regagner la ville assiégée.

L'Armée auxiliaire des Chrétiens & celle des Mahométans se trouverent bientôt en présence. Khaled, qui commandoit la derniere, la rangea en ordre de bataille. Il anima Khawlah, Ofeirah & les autres femmes Arabes de la premiere qualité,

avec un nombre considérable d'autres d'un moindre rang, non-seulement à combattre elles-mêmes, mais à se servir du pouvoir qu'elles avoient sur les hommes pour les encourager à se battre vaillamment. Elles s'y engagerent toutes, & leur valeur ne contribua pas peu à faire remporter aux Arabes une victoire complette.

ARACHNÉ, de qui Pline l'ancien dit, liv. vij. » qu'elle trouva le lin & les filets, « étoit d'une ville de la Colchide, & fille d'Idmon, qui gagnoit sa vie à teindre les laines. On lui attribue l'invention de l'art de filer le lin, & d'en employer le fil à faire des filets, ou pour la pêche, ou pour la chasse. On dit aussi que son fils Closter fut l'inventeur de fuseaux propres à filer la laine d'une maniere plus parfaite qu'on ne l'avoit pu faire jusqu'alors avec les instruments dont on se servoit, & qu'à cette invention il joignit celle de la navette & de quelques autres instruments. A l'aide des inventions de son fils & de la laine mieux filée qu'auparavant, elle imagina de faire de la tapisserie, y représentant tout ce qu'elle voulut, aussi parfaitement, dit-on, qu'un Peintre l'auroit pu faire avec son pinceau. L'on ajoute que la beauté de ses ouvrages l'ayant rendue très-célebre, elle prétendit l'emporter sur une autre Asiatique, appellée *Minerve*, premiere inventrice de cet art; qu'elles travaillerent en concurrence, & qu'Arachné, honteuse de se voir inférieure à celle qu'elle s'étoit vantée de surpasser, se pendit. Les Poëtes ont feint que Minerve, dont ils ont fait une Déesse sous ce nom & sous celui de Pallas, l'avoit changée en araignée; mais on peut prendre pour vrai ce que disent quelques-uns, savoir que les esclaves d'Arachné s'étant apperçus à temps qu'elle s'étoit pendue, couperent la corde, & lui sauverent la vie, & que par dépit elle ne voulut plus travailler en tapisserie.

ARAGON. (*Blanche de Naples, Reine d'*) *Voyez* BLANCHE, Reine d'Aragon.

ARAGON, (*Catherine d'*) Reine d'Angleterre. *Voyez* CATHERINE D'ARAGON.

ARAGON, (*Constance d'*) Reine de Hongrie, puis de Sicile. *Voyez* CONSTANCE D'ARAGON.

ARAGON, (*Eléonor d'*) Reine de Portugal. *Voyez* ELÉONOR D'ARAGON.

ARAGON, (*sainte Elizabeth d'*) Reine de Portugal. *Voyez* ELIZABETH (*sainte.*)

ARAGON, (*Elizabeth d'*) dite *de Castille*, Reine de Portugal. *Voyez* ELIZABETH D'ARAGON.

ARAGON. (*Iolande de Hongrie, Reine d'*) *Voyez* IOLANDE.

ARAGON, (*Iolande d'*) Ducheſſe de Calabre, puis Infante de Caſtille. *Voyez* IOLANDE.

ARAGON, (*Iſabelle d'*) Ducheſſe de Milan. *Voyez* ISABELLE D'ARAGON.

ARAGON, (*Jeanne d'*) femme d'Aſcagne-Coonne. *Voyez* JEANNE D'ARAGON.

ARAGON, (*Léonor d'*) Ducheſſe de Ferrare. *Voyez* FERRARE.

ARAGON, (*Marie d'*) concubine de l'Empereur Otton III; car cet Empereur ne fut jamais marié. *Voyez* MARIE D'ARAGON.

ARAGON. (*Marie de Montpellier, Reine d'*) *Voy.* MONTPELLIER.

ARAGON. (*Pétronille, Infante & Reine d'*). *Voyez* PÉTRONILLE.

ARAGON, (*Tullie d'*) Napolitaine, célebre par ſon érudition, par ſon eſprit, & par ſes poéſies. Elle fleuriſſoit vers 1550. Amenée dans ſon enfance à Rome, elle y fut élevée avec ſoin; &, très-jeune encore, elle ſe livra par goût à l'étude des belles-lettres. La rapidité de ſes progrès la fit bientôt connoître. On la plaça de bonne heure au rang des ſavants les plus illuſtres. Elle vécut dans la ſuite pluſieurs années à Veniſe, & fut en liaiſon avec tous les gens de mérite qui s'y trouvoient.

Elle eut, preſque dès l'enfance, les plus heureu-

ses dispositions pour la poésie italienne, & s'en amusa toute sa vie. Ses poésies diverses, où l'on remarque du génie, avec des pensées agréables, ingénieuses & fines, & dont on loue le style pour sa pureté, parurent d'abord éparses dans différents recueils, & puis rassemblées en 1547, à Venise, chez Giolito.

Ses conversations avec des gens de beaucoup d'esprit, & leurs instances, l'engagerent à composer son Traité de l'Infinité de l'Amour (*Dell' Infinita d'Amor*,) où l'on voit toute la beauté de son esprit. Elle le fit imprimer à Venise. Elle y fit aussi paroître *Il Meschino* (l'Infortuné) roman de chevalerie en vers, que l'on auroit peut-être raison de regarder comme un Poëme épique. Le héros est Guerrino da Durazzo, qui, comme Télémaque dans le quatrieme livre de l'Odissée, n'a pour but que de retrouver son pere. Il ne se fait rien dans le Poëme dont il ne soit le principal acteur. Au reste, cet ouvrage, dont la versification & le style furent estimés, eut un médiocre succès. Il passa pour être la traduction d'un Roman Espagnol. S'il existe en cette langue, ce n'est sans doute qu'en manuscrit; & les copies en doivent être extrêmement rares. Miguel de Cervantes ne l'a point connu, puisqu'il ne le nomme pas dans cette énumération de romans qui composoient la bibliotheque de Dom Quichote; & Nicolas Antonio n'en fait aucune mention dans sa Bibliotheque d'Espagne.

Si les Espagnols cependant ont le Meschino dans leur langue, ce doit être une traduction d'un très-ancien Roman Italien, dont le Poggianti, qui, dans son Catalogue des Ecrivains de Florence, dit en avoir vu dans une bibliotheque célebre une ancienne copie manuscrite, dit aussi que l'Auteur étoit un Florentin, qui s'appelloit *André Patria.* D'autres littérateurs Italiens prétendent que ce Roman est plus ancien que le Dante, qui lui doit l'idée

de cet Enfer qui fait une partie de son grand Poëme ; qu'il a nommé *Comédie*, sans qu'on en devine la raison.

Quoi qu'il en soit, on trouve le Roman original du Meschino mis au jour pour la premiere fois à Venise en 1440, *in-folio*. Ce qu'on vient de dire conduit à conclure que le Meschino de Tullie d'Aragon n'est que cet ancien Roman refondu, mieux écrit, & bien versifié. Beaucoup de beaux esprits d'Italie l'ont louée dans leurs écrits ; mais aucun n'a mieux parlé d'elle que le célebre Girolamo Muzio, qui l'aimoit éperdument, & ne l'estimoit pas moins ; dans le troisieme livre de ses Lettres, il s'étend beaucoup sur les belles qualités & les vertus de cette ingénieuse savante, & ses plus belles Poésies, qui sont en assez grand nombre, n'ont pour but que d'en célebrer les charmes & le mérite, tantôt sous le nom de *Tyrrhénie*, tantôt sous celui de *Thalie*.

ARBOUZE, (*Marguerite de Veni d'*) Abbesse de Notre-Dame du Val-de-Grace. *Voyez* MARGUERITE D'ARBOUZE.

ARBUSCULE, Actrice de mimes, sorte de farces estimées chez les Romains, étoit, au rapport d'Acron, ancien scholiaste d'Horace, une courtisanne très-célebre à Rome.

Horace dit d'elle, qu'un jour étant sifflée, elle dit » qu'il lui suffisoit d'être applaudie par les Cheva» liers, & qu'elle méprisoit tous les autres. «

ARC. (*Jeanne d'*) Voyez PUCELLE D'ORLÉANS.

ARCADIE, fille de l'Empereur Arcadius, & sœur de l'Empereur Théodose II, mourut à Constantinople, en 444, à l'âge de quarante-cinq ans. En se conformant aux pieuses exhortations de l'illustre Pulchérie, sa sœur, elle conserva sa virginité jusqu'à la mort. Comme fille d'Empereur, elle portoit le titre de *nobilissime*. Ce fut elle qui fit bâtir à Constantinople les bains Arcadiens. Gennade, dans ses Ecrivains ecclésiastiques, dit que le Patriarche

Atticus dédia son ouvrage *de la Foi & de la Virginité* aux Reines, filles de l'Empereur Arcadius. En parlant de cette maniere il veut faire entendre qu'Arcadie étoit une des Princesses à qui cet ouvrage étoit dédié. L'histoire loue beaucoup les vertus, & sur-tout la piété d'Arcadie, qui, dissemblable en un point de sa sœur Pulchérie, ne se voulut jamais mêler des affaires de l'Etat.

ARCANGELO-DI-FIORE. (*Jeanne*) Voyez FIORE.

ARCHIDAMIE, fille de Cléonyme, Roi de Sparte. Le Sénat ayant appris que Pyrrhus se préparoit à mettre le siege devant Sparte, vers la deuxieme année de la CXXVII^e olympiade, ordonna que toutes les femmes sortissent de la ville. Archidamie, indignée de cet arrêt, parut devant les Sénateurs, l'épée à la main. Elle leur représenta vivement que les meres de tant de braves guerriers qui se préparoient à défendrela ville, combattroient pour la patrie avec autant de courage que leurs enfants, & leur donneroient même l'exemple : le Sénat ne put s'empêcher d'admirer la magnanimité de cette femme, & révoqua son décret.

ARCHILÉONIDE, femme Lacédémonienne. Ayant appris que son fils avoit été tué dans le combat, elle demanda s'il étoit mort en brave homme. Des étrangers, témoins de la valeur de ce jeune homme, en firent de grands éloges à sa mere, & lui dirent qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût à Lacédémone un plus vaillant citoyen : » vous vous » trompez, répondit cette généreuse mere : mon fils, » il est vrai, avoit du courage ; mais, grace au » Ciel, il reste encore à ma patrie plusieurs citoyens » qui valent mieux que lui. «

ARDOINI-LODOVISI, (*Anne Marie*) Princesse de Piombino. *Voyez* PIOMBINO.

ARDRA. (*femmes du royaume d'*) Ce royaume est situé sur la côte occidentale d'Afrique, appellée

la côte des esclaves, parce que les marchands Européens y vont acheter des negres. Les femmes de ce pays portent fort loin le luxe des habits & le goût pour la parure. On les voit, dit Dapper, chargées des plus beaux satins, de brocards & d'indiennes, & succombant sous le poids, pour satisfaire leur vanité. Ce n'est pas tout-à-fait leur faute néanmoins ; il faut l'attribuer au mauvais goût des hommes, qui ne croient pas qu'une femme soit bien parée si elle n'a pas sur elle des pieces entieres de soie ou d'autres étoffes.

ARÉGONDE, sœur d'Ingonde, l'une & l'autre femmes de Clotaire I, Roi de France. Ce Prince avoit épousé Ingonde en 517. Elle en étoit aimée uniquement, dit Grégoire de Tours, lorsqu'un jour elle lui parla en ces termes : » le Roi mon Seigneur a » fait ce qu'il lui a plu de sa servante, & il m'a ho- » norée de sa couche ; je supplie maintenant mon Sei- » gneur & mon Roi de vouloir bien entendre ce que » sa très-humble servante a à lui proposer : s'il dai- » gne mettre le comble aux faveurs dont il l'honore, » je le conjure de vouloir bien donner à ma sœur » Arégonde, sa servante, un mari dont le rang & » le mérite répondent à l'état & au rang où il m'a » élevée, afin de m'attacher, par une pareille al- » liance, de plus près encore, s'il se peut, à la per- » sonne de mon Roi. «

Clotaire témoigna bien singuliérement sa bonne volonté pour Ingonde ; car étant allé voir sa sœur, il en fit sa femme, & vint apprendre lui-même cette nouvelle à la Reine. » J'ai eu égard, lui dit-il, à la » priere que vous m'avez faite, & vos désirs doi- » vent être pleinement satisfaits, après ce que je » viens de faire pour votre sœur. Vous me deman- » diez pour elle un mari puissant & riche ; je lui en » ai donné un tel que vous pouviez le demander ; » & ce mari, ajouta-t-il, c'est moi-même. Je vous » apprends que j'ai épousé Arégonde, & je crois » que cela doit vous faire plaisir. «

L'usage, dans ees temps barbares, autorisoit sans doute de pareils mariages ; car on ne voit point que Clotaire eût été moins estimé de ses sujets après avoir pris les deux sœurs pour femmes. La réponse d'Ingonde au discours du Monarque n'annonce pas beaucoup de satisfaction, elle prouve seulement son obéissance & son respect. » Je tâcherai, dit-elle, de ne rien faire qui puisse déplaire » à mon Seigneur ; toute la grace que je lui demande, c'est que sa servante ne perde pas l'honneur » de son estime. «

On ignore le temps de la mort de ces deux Princesses. Arégonde fut mere du Roi Chilpéric, successeur de Clotaire au royaume de Soissons, & l'un de nos plus savants Rois.

AREMBERG, (*Isabelle d'*) fille d'Albert, Prince de Brabançon, & sœur d'Octave-Ignace, dernier Prince de Brabançon, fut mariée à Albert-François de Lalain, Comte d'Hochstrate. Elle eut de ce mariage Marie-Gabrielle de Lalain, héritiere de la maison d'Hochstrate, mariée au Rhingrave Charles Florentin, qui fut tué en 1676 devant Mastricht, un peu avant que le Prince d'Orange fut obligé d'en lever le siege. Isabelle contracta une nouvelle alliance, en 1651, avec le Duc Ulric de Wirtemberg. Ce Prince étant mort, elle se retira à Paris, & amena avec elle la Princesse Marie-Anne, née de son second mariage en 1653. La Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, prit soin de cette jeune Princesse, & la fit élever dans la religion catholique. Isabelle, sa mere, mourut à Paris le 17 d'août 1678, à l'âge de cinquante-cinq ans.

ARÉTAPHILE, fille d'Æglaton, naquit à Cyrene dans la Lybie, du temps de Mithridate Eupator, vers la CLXXI^e olympiade, & environ l'an 96 avant J. C. Elle fut d'abord mariée à un certain Phœdimus ; mais le bruit de sa beauté s'étant répandu dans toute la ville, Nicocrate, Souverain de Cyrene, la vit &

en devint éperdument amoureux. Les crimes ne lui coûtoient rien pour se satisfaire. Il fit mourir le mari d'Arétaphile, & l'épousa.

Cette femme vertueuse ne put se voir sans horreur dans les bras du meurtrier de son époux, & du tyran de ses concitoyens : elle ne songea qu'à délivrer sa patrie d'un tel monstre. Dans ce dessein elle prépara du poison ; mais elle fut surprise, & son barbare époux la fit mettre à la torture. Arétaphile avoua dans les tourments, qu'elle avoit préparé un poison ; mais un poison propre à inspirer de l'amour, un philtre qui devoit la rendre encore plus chere aux yeux de son époux. Nicocrate, qui chérissoit toujours Arétaphile, se laissa tromper par cette confession ingénieuse, & l'aima plus que jamais ; mais cette Princesse ne fut point rebutée par le malheureux succès de son entreprise. Elle gagna par ses charmes Léandre, frere du tyran, & le conjura de la délivrer d'un barbare, dont la compagnie lui étoit odieuse, promettant de lui donner en mariage une fille qu'elle avoit. Léandre fit assassiner Nicocrate ; mais il s'empara de la souveraine autorité, & Cyrene ne fit que changer de tyran.

Arétaphile, dont le premier dessein avoit été de rendre la liberté à sa patrie, chercha les moyens de se défaire de Léandre. Elle engagea Anabus, Prince de Lybie, à la seconder dans son dessein : Anabus surprit Léandre, le fit enfermer dans un sac & précipiter dans la mer. Les habitants de Cyrene, pour reconnoître les services d'Arétaphile, voulurent lui déférer le pouvoir souverain ; mais, contente d'avoir affranchi ses concitoyens, elle refusa le trône qu'on lui offroit, & se retira chez ses parents.

ARÉTÉ, fille & disciple d'Aristippe de Cyrene, disciple de Socrate, & fondateur de la secte Cyrénaïque, fut mere d'Aristippe, surnommé *Metrodidacte*, c'est-à-dire *disciple de sa mere* : ce fut en effet par sa mere que le jeune Aristippe fut instruit

de la philosophie, dont elle donna même des leçons publiques avec un applaudissement universel.

ARGENTARIA POLLA. *Voyez* POLLA.

ARGENTINE PALAVICINE, dame Romaine. *Voyez* PALAVICINE.

ARGIE, THÉOGNIDE, ARTÉMISE & PANTACLÉE. Elles étoient filles du Philosophe Dialecticien Diodore, surnommé *Cronus*. Elles firent toutes quatre profession de la même philosophie que leur pere, comme le dit le Dialecticien Philon dans un ouvrage cité par Clément d'Alexandrie, livre IV de ses Stromates.

S. Jerôme, dans son premier livre contre Jovinien, donne cinq filles à Diodore, en disant: » On » dit que Diodore, disciple de Socrate, eut cinq » filles Dialecticiennes, illustres par leur chasteté. «

Philon, maître de Carnéade, a écrit leur histoire fort au long. C'est d'après ce même Philon que Clément d'Alexandrie nomme les quatre filles de Diodore. Il se peut que S. Jerôme, écrivant de mémoire, ait dit cinq au lieu de quatre.

ARGIENNES *ou* femmes de la ville d'Argos dans la Grece. Pyrrhus, Roi des Epirotes, ayant été introduit dans Argos, tandis qu'il se battoit dans les rues avec les habitants, une femme lui jetta de sa fenêtre une tuile sur la tête, & s'acquit, par cette action hardie, une très-grande réputation. Pyrrhus mourut du coup qu'il reçut. Les Argiens, préservés du dernier malheur, ne manquerent pas de donner du merveilleux à l'action de leur concitoyenne, en publiant que la Déesse Cérès avoit elle-même lancé la pierre qui avoit tué leur ennemi.

Environ trois cens ans avant la mort de Pyrrhus, les femmes de la ville d'Argos s'étoient rendues célebres par leur bravoure & par leur résolution. Cléomene I, Roi de Lacédémone, ayant tué dans une sanglante bataille un grand nombre d'Argiens, s'avança vers Argos, avec beaucoup de prompti-

tude, à dessein de prendre cette ville qu'il croyoit dépourvue d'habitants. Mais quelle fut sa surprise lorsqu'il s'apperçut que les femmes Argiennes avoient pris les armes sous la conduite de la noble Télésille, & s'étoient portées sur les murailles de la ville, bien résolues de périr plutôt que de la laisser prendre ! Cléomene, qui ne s'étoit pas attendu de trouver cet obstacle, prit le sage parti de déloger, après avoir vu périr à ses côtés un grand nombre de ses soldats ; & Démarate, l'autre Roi Lacédémonien, qui s'étoit déjà emparé, par surprise, d'un quartier de la ville, ne tarda pas à le suivre.

Pour récompenser les femmes Argiennes du service qu'elles avoient rendu à l'État en cette occasion, on leur permit de consacrer une statue au Dieu Mars ; & l'on établit une fête où les femmes portoient des saies & des manteaux à l'usage des hommes, tandis que les hommes portoient des cottes & des voiles à l'usage des femmes. Il fut ordonné de plus, que les nouvelles mariées auroient des barbes feintes au menton, lorsqu'elles coucheroient avec leurs maris. C'étoit pour faire entendre que les femmes, ayant conservé la ville d'Argos, lorsque les hommes étoient dans l'impuissance de le faire, devoient être les maîtresses de leurs maris.

ARGONTE, Reine de Léon & des Asturies, étoit d'une des meilleures maisons de Galice. Elle étoit belle ; & sa beauté frappa si fort, en 922, le Roi Ordogno II, qu'il l'épousa ; mais il la répudia quelques mois après, & la renvoya chez ses parents ; on ignore pour quelle raison, ou sous quel prétexte. Argonte supporta sa disgrace en chrétienne, & s'enferma dans le monastere de Sainte-Marie de la Sulcéda en Galice. Elle y mena jusqu'à sa mort une vie exemplaire. L'histoire ne dit point en quelle année elle mourut ; mais elle nous donne lieu de croire qu'Ordogno l'avoit répudiée très-injustement,

puisqu'elle nous apprend qu'il s'en repentit dans la suite, & qu'il en fit une digne pénitence.

ARIADNÉ, fille de l'Empereur Léon I, dit *le Vieux*. Cette Princesse épousa Zénon d'Isaurie, qui fut Empereur en 474. Les débauches excessives de son époux, & peut-être plus encore son amour pour Anastase surnommé *le Silentiaire*, la porterent à ôter la vie à Zénon. Ce Prince s'étant un jour enivré selon sa coutume, & étant tombé comme mort, Ariadné le fit enfermer dans un tombeau, & l'y laissa périr. Elle mit ensuite la couronne sur la tête d'Anastase, quoiqu'elle appartînt de droit à Zénon, frere de Longin, & confirma par cette conduite les soupçons qu'on avoit de son amour pour Anastase.

ARIGNOTE, femme savante, dont S. Clément d'Alexandrie fait mention. On ignore le temps où elle a vécu; on sait seulement qu'elle composa une histoire de Denis le tyran.

ARIGNOTE, fille de Pythagore. *Voyez* THÉANO.

ARIOSTI, (LIPPA, c'est-à-dire PHILIPPE) d'une ancienne & noble famille de Ferrare, fut long-temps la maîtresse d'Obizzon, Marquis d'Este, & Seigneur de Ferrare & de Modene. Elle eut cinq fils, qui furent *Aldobrandin*, *Nicolas*, *Foulques*, *Hugues* & *Albert*. Si le Marquis Obizzon l'aima d'abord à cause de sa beauté, l'on doit présumer que la fidélité qu'elle lui garda, jointe à des agréments plus enchanteurs qu'une beauté fragile, & sans doute des qualités solides, & même des vertus, perpétuerent la passion qu'il avoit pour elle, & l'engagerent à l'épouser.

On ne sait pas en quelle année se fit le mariage, & c'est sans aucune preuve qu'on le fixe en 1352. Par ce mariage les cinq fils d'Obizzon & de Lippa furent légitimés; & c'est par eux que la branche Italienne de la maison d'Este, qui possede depuis long-temps les duchés de Modene & de Reggio, s'est continuée jusqu'à présent.

vivre religieusement. Usant de la voie de persuasion & de douceur, non de commandement & de contrainte, elle exécuta son dessein avec tant de sagesse & de prudence, qu'elle y fit entrer les plus anciennes Religieuses, accoutumées depuis long-temps à un genre de vie bien différent.

Attentive à ne rien exiger de ses filles dont elle ne leur eût donné l'exemple, & à ne leur imposer aucune nouvelle obligation qu'elles ne s'y portassent volontiers, elle fut la premiere à porter un habit fort pauvre & fort simple, & garda seule assez long-temps l'abstinence de la chair, avant que d'introduire ces pratiques dans sa communauté.

A peine la réforme qu'elle avoit établie fut-elle connue, que le Général de l'ordre la chargea d'en faire autant à Maubuisson, en lui donnant pouvoir sur le spirituel & le temporel de cette grande abbaye. Chargée de cette commission, & munie d'un arrêt du Parlement, qui lui permettoit d'y recevoir jusqu'à cinquante filles, elle en reçut trente presque toutes gratuitement, pendant cinq ans qu'elle y demeura. Elle prit un soin extrême de les bien instruire de l'esprit & des devoirs de leur état, & de porter les anciennes Religieuses de la maison à penser sérieusement à embrasser une vie plus réguliere. Elle eut la consolation de voir que les Religieuses agréerent enfin le bon ordre qu'elle mit dans le monastere, qui bientôt fut en une aussi bonne odeur qu'il avoit été auparavant un grand sujet de scandale.

Ce fut pendant le séjour qu'elle fit à Maubuisson, qu'elle eut connoissance de S. François de Sales, Evêque de Geneve, qui étoit alors à Paris pour des affaires importantes. Aussi-tôt elle se mit sous sa conduite, & lui donna un pouvoir si entier sur son ame, que ce saint Prélat l'a regardée toujours depuis comme l'une de ses plus cheres filles, & lui continua ses assistances jusqu'à la mort, soit par ses visites, lorsqu'elle en étoit à portée, soit par ses lettres, dans son éloignement.

De retour à Port-Royal, la mere Marie-Angélique se donna des soins infatigables pour les affaires temporelles & spirituelles de sa maison. Ayant formé le dessein de mettre le monastere sous la jurisdiction de l'Ordinaire, elle s'adressa au Pape Urbain VIII, qui répondit favorablement à sa requête. Prévoyant encore que la régularité s'altere aisément dans le changement de conduite, par l'introduction des Abbesses qui viennent des monasteres étrangers, elle travailla de tout son pouvoir à obtenir le droit d'élection, qui lui fut accordé par Louis XIII. Alors, se trouvant dans la liberté qu'elle désiroit depuis plus de vingt ans de se démettre de sa dignité, elle le fit avec une joie incroyable, & l'on élut à sa place une Religieuse de grande vertu, qu'elle avoit reçue à profession, & à laquelle elle se soumit comme si elle fût tout nouvellement entrée dans le cloître.

Douze ans après qu'elle se fut démise, les Religieuses l'élurent pour Abbesse, & la continuerent quatre triennaux de suite, avec la permission de leur Supérieur. Elle mourut âgée de soixante-dix ans, le 6 d'août 1661.

ARNAULD. (*Catherine-Agnès*) Elle étoit sœur & coadjutrice de Marie-Angélique Arnauld, qui la choisit, lorsqu'elle étoit encore au noviciat, pour être la maîtresse des novices, parce qu'elle étoit seule capable de cet emploi. Peu d'années après elle fut chargée du gouvernement de toute la maison, pendant l'espace de cinq ans, que la mere Marie-Angélique passa dans l'abbaye de Maubuisson, pour y établir la réforme. Ce fut en cette occasion que celle-ci fit son possible pour résigner son abbaye à la mere Agnès; mais elle ne put obtenir que de la faire sa coadjutrice. Agnès instruisit par ses exemples autant que par ses discours. Aimée & respectée de ses Religieuses, elle mourut d'une fluxion de poitrine le 19 de fevrier 1671, à l'âge de soixante-dix-sept ans passés, dont il y avoit soixante-douze qu'elle portoit le voile sacré.

Elle ne fut pas moins célebre par son esprit que par sa piété. Elle composa deux petits livres, dont l'un est intitulé *le Chapelet secret du Saint-Sacrement ;* l'autre *l'Image de la Religieuse parfaite & imparfaite*, tous deux imprimés à Paris. M. Hallier, Docteur de Sorbonne, censura le livre intitulé *le Chapelet secret du Saint-Sacrement.* Quelques autres Docteurs furent de son avis ; mais l'Evêque de Langres, qui étoit alors Supérieur de Port Royal, fit revoir cet écrit par d'autres Docteurs, qui lui donnerent leur approbation. Les sentiments étant ainsi partagés dans la Sorbonne, l'affaire fut portée au Tribunal du Souverain Pontife, qui déclara que ce *Chapelet* ne seroit point censuré ni mis dans l'expurgatoire ; mais qu'il seroit supprimé, afin que les simples n'en abusassent pas.

ARNAULD, (*Angélique*) niece des précédentes, Abbesse de Port-Royal des Champs. Elle entra dans le cloître dès l'âge de six ans, & y fut formée à la piété par les soins de ses tantes. Comme elle réunissoit en soi leurs qualités naturelles, ces deux personnes la jugeoient digne de remplir leur place dès les premieres années de sa profession. Angélique répondit à leurs espérances, & les prit pour ses modeles lorsqu'elle fut élevée à la premiere place de la communauté. Elle avoit, pour bien écrire & pour bien parler, une facilité singuliere. Son discernement & le goût qu'elle avoit pour les bonnes choses, étoient exquis. Elle mourut dans la derniere année de son second triennal, âgée de cinquante-neuf ans, le 29 de janvier 1684.

ARNAUDE DE ROCAS, l'une des filles Chypriotes qui furent emmenées en esclavage par les Turcs, après la prise de Nicosie en 1570. Sa grande beauté l'ayant fait destiner aux plaisirs du serrail avec plusieurs de ses compagnes, on les mit sur un vaisseau qui fit voile incontinent vers Constantinople ; mais cette généreuse fille, préférant la mort à la honte qui la menaçoit, mit le feu, pendant la nuit, aux

poudres du bâtiment, & périt avec tous ceux qui le montoient.

ARRIE, femme de Cécinna Pætus, homme consulaire, s'est acquis une gloire immortelle par son amour pour son époux, son courage & sa grandeur d'ame. Son mari & son fils furent attaqués en même temps d'une maladie très-dangereuse. Le fils mourut: c'étoit un jeune homme fait pour plaire, qui joignoit à la plus aimable figure toutes les vertus de son âge. Le pere, déjà affoibli par la maladie, n'auroit pas survécu à la perte de son fils. Arrie employa toute son adresse pour lui cacher ce funeste événement: elle fit faire, le plus secrettement qu'il fut possible, les obseques de son fils. Quand elle étoit seule, elle s'abandonnoit sans réserve à sa douleur amere; mais lorsqu'elle entroit dans la chambre de son époux, elle dévoroit ses larmes, & prenoit un visage gai & content. Pætus lui demandoit des nouvelles de son fils: » il se porte mieux, il a bien » reposé, répondoit Arrie d'un ton doux & tranquille. « Pendant toute la maladie de son époux elle se comporta avec la même adresse, sans que jamais la douleur la trahît. Il faut être bien maître de soi-même pour soutenir un pareil effort.

Seribonien, ayant excité une révolte en Illyrie, sous l'Empereur Claude, fut vaincu & mis à mort. Pætus, qui se trouva engagé dans le parti de ce rebelle, fut fait prisonnier & conduit à Rome par mer. Arrie conjura les soldats qui escortoient son époux, de la recevoir sur leur vaisseau: » vous ne » pouvez vous dispenser, leur dit-elle, de donner à » un homme consulaire quelques esclaves pour lui ser- » vir à manger, pour le chausser, l'habiller; hé bien, » je lui rendrai moi seule tous ces services. « Les soldats la refuserent avec dureté. Arrie ne se rebute point, elle loue une barque de pêcheur, & vogue sur ce petit bâtiment à la suite du gros vaisseau que montoit son époux. Lorsqu'elle fut arrivée à Rome, elle rencontra dans le Palais la femme de Scribonien,

qui demanda à lui parler. » Moi te parler, s'écria » Arrie? à toi, femme lâche & sans cœur, qui vis encore » après avoir vu expirer ton époux ! « Traséas son gendre, fit tous ses efforts pour la détourner du dessein où elle étoit de mourir avec son époux : » Quoi ! » lui dit-il, si j'étois forcé de quitter la vie, vous » voudriez donc que votre fille mourût avec moi ?.... » Oui, sans doute, répondit Arrie avec fermeté, si » elle avoit vécu avec vous aussi long-temps & dans » une aussi parfaite union que j'ai vécu avec Pætus. « Ce discours répandit l'alarme dans toute sa famille ; on l'observa de près, de peur qu'elle ne se portât à quelque extrêmité funeste. Arrie s'en apperçut : » Vos » soins sont inutiles, dit-elle, il n'est pas en votre » pouvoir de m'empêcher de mourir ; le seul fruit de » vos importunités sera de me faire mourir d'un genre » de mort plus douloureux. « Elle se leve aussi-tôt avec précipitation, s'élance, tête baissée, contre le mur, & tombe presque sans vie. On s'empresse à la secourir : » vous voyez, dit-elle à ceux qui l'en» vironnoient, que si l'on me ferme les chemins or» dinaires de la mort, je saurai m'en frayer de nou» veaux. « Quand on la vit si ferme dans sa résolution, on la laissa en liberté. Cette illustre héroïne, voyant que son époux n'avoit pas le courage de prévenir la mort qu'on lui préparoit, voulut l'animer par son exemple. Elle s'enfonça en sa présence un poignard dans le sein ; &, le retirant tout sanglant, elle le présenta à son époux ; » tiens, Pætus, lui » dit-elle, il ne m'a point fait de mal. « Pætus, honteux d'être moins courageux qu'une femme, se perça du même poignard.

ARRIE, Platonicienne, vivoit du temps de l'Empereur Sévere-Alexandre, comme Jonsius le fait voir dans son Histoire philosophique. L'Auteur du livre de la Thériaque, adressé à Pison, dit, chapitre second, » qu'elle avoit fait une étude très-particuliere des » ouvrages de Platon. « Reinesius & Ménage croient qu'elle est cette dame *Philoplatone*, c'est-à-dire

amie de Platon, à qui Diogene de Laërce a dédié ses vies des Philosophes.

ARRINGHIERI DE CERETANI. (*Ermellina*) Voyez CERETANI.

ARRIVA BENE-GONZAGUE. (*Emilie*) Voyez GONZAGUE. (*Emilie Arriva Bene-*)

ARSINOÉ, femme de Magas, Roi de Cyrene, fameuse par ses débauches & le déréglement de ses mœurs. Magas avant sa mort avoit promis Bérénice, leur fille unique, au fils de Ptolémée, Roi d'Egypte. Dès qu'il eut fermé les yeux, Arsinoé, qui avoit d'autres vues, rompit l'accord fait avec le fils du Roi d'Egypte, & proposa Bérénice, avec le royaume de Cyrene, à Démétrius, frere du Roi Antigonus. Sa proposition fut acceptée. Démétrius s'embarqua aussi-tôt, & secondé d'un vent favorable, il ne tarda pas à paroître aux yeux de Bérénice. La bonne mine de Démétrius produisit un grand effet sur le cœur d'Arsinoé. Oubliant qu'elle l'avoit elle-même destiné pour époux à sa fille, elle en devint éperdument amoureuse. Démétrius, qui avoit plus d'ambition que d'amour, ne parut pas se soucier beaucoup de la fille, & n'eut d'empressement que pour la mere. Il commença à exercer dans Cyrene le pouvoir le plus tyrannique; il maltraita les gens de guerre, & se rendit si odieux à tout le peuple qu'on résolut de se défaire de Démétrius, & de déférer la couronne au fils de Ptolémée, selon les intentions de Magas. Bérénice, irritée du mépris que Démétrius avoit fait d'elle, entra dans cette conspiration: les assassins s'insinuerent dans la chambre de Démétrius, dans le temps qu'il alloit se mettre au lit auprès d'Arsinoé: cette femme désespérée couvrit son amant de son corps; mais ses efforts furent inutiles. Démétrius fut tué; & Bérénice, après sa mort, épousa le fils de Ptolémée. On ignore, après cette révolution, quelle fut la destinée d'Arsinoé.

ARSINOÉ, fille de Ptolémée Lagus, Roi d'E-

gypte, épousa Ptolémée Philadelphe, son propre frere. Les Egyptiens permettoient ces sortes de mariages, afin que la couronne se conservât toujours dans la famille royale. Arsinoé n'est célebre que par le monument que la tendresse de son époux voulut lui ériger après sa mort. Ptolémée Philadelphe, voulant conserver à la postérité la mémoire de cette Princesse, entreprit de faire bâtir un temple magnifique en son honneur : il confia le soin de cet ouvrage à Dinocrate, le plus fameux Architecte de son temps. Dinocrate résolut de construire la voûte du temple de pierres d'aimant, afin que la statue d'Arsinoé, qui étoit de fer doré, restât suspendue en l'air ; mais la mort ne lui permit pas d'achever cet ouvrage.

ARSINOÉ, autre fille de Ptolémée Lagus, fut mariée à Lysimaque, Roi de Macédoine, & en eut deux fils, Lysimaque & Philippe. Ce Roi ayant été tué dans une bataille contre Séleucus, la troisieme année de la CXXIV^e olympiade, 282 avant J. C. Arsinoé gouverna la Macédoine en qualité de tutrice de ses deux enfants, qui n'étoient pas encore en âge de régner. Ptolémée son frere, surnommé *Ceraunos* ou *le Foudre*, lui témoigna beaucoup d'amitié, & l'engagea à l'épouser. Arsinoé, trompée par ces fausses apparences, y consentit avec trop de facilité, & reçut le perfide dans la ville de Cassandrée : elle envoya même au-devant de lui ses deux enfants, qui vinrent le saluer tenants des couronnes dans leurs mains. Ptolémée les embrassa avec toutes les marques d'une véritable tendresse ; mais il ne fut pas plutôt entré dans la ville qu'il leva le masque. Il s'empara d'abord de la citadelle, & ordonna qu'on mît à mort les deux jeunes Princes. Ils furent égorgés presque entre les bras de leur mere, auprès de laquelle ils s'étoient refugiés. La malheureuse Arsinoé sortit de la ville, déchirant ses habits & s'arrachant les cheveux : elle se retira dans la Samothrace, où elle mourut de douleur.

ARSINOÉ, l'une des filles de Ptolémée Auletes, Roi d'Egypte, & des sœurs du dernier Ptolémée, & de la fameuse Cléopatre, fut une Princesse qui n'eut pas moins de courage que d'ambition. Lorsqu'après l'assassinat du grand Pompée, le jeune Ptolémée fut mal reçu de Jules-César, qu'il avoit cru servir en consentant au meurtre de Pompée, & qu'il en fut retenu comme prisonnier, Arsinoé, qui crut qu'au défaut de son frere le trône lui devoit appartenir, alla joindre l'armée des Egyptiens, & la commanda, conjointement avec Achillas. Il ne tarda pas à s'élever de la mésintelligence entr'eux; Achillas vouloit commander seul; Arsinoé tranchoit de la souveraine, & vouloit être obéie. Elle se débarrassa d'Achillas, en le faisant tuer par l'eunuque Ganimede. Elle se conduisit ensuite comme si véritablement elle eût été Reine; & vraisemblablement elle se fit proclamer telle au moins par l'armée. Mais quand Ptolémée eut été remis en liberté par César, il fallut que, renonçant à sa royauté chimérique, elle rentrât sous l'obéissance de son frere; ce ne fut pas pour long-temps.

Ptolémée, se livrant à de mauvais conseils, osa se révolter contre César. Ayant une armée considérable, il ne douta pas qu'il n'eût bon marché d'une poignée de Romains. Il eut donc la hardiesse de les combattre. Son armée fut mise en déroute, & lui-même périt dans sa fuite.

César alors fit monter Cléopatre sur un trône qu'elle avoit acquis au prix de ses faveurs; & voulut, pour la sûreté de la nouvelle Reine, qu'Arsinoé sortît d'Egypte. Elle choisit Ephèse pour retraite; & Mégabize, Prêtre de Diane, la reçut dans sa maison, & la traita comme Reine; peu s'en fallut que ce bon office, dans la suite, ne lui coutât la vie. Lorsque Marc-Antoine, esclave des volontés & des caprices de Cléopatre, fit mourir Arsinoé dans Milet, il fit arrêter Mégabize. Il eût suivi de près Arsinoé, si les

Ephésiens n'eussent pas demandé sa grace à Cléopatre, qui la leur accorda.

ARTÉMIE, (*sainte*) Vierge, souffrit le martyre à Rome, sous Maximien, que l'Empereur Dioclétien s'étoit associé à l'Empire. Elle étoit fille de ce même Dioclétien. Tourmentée d'une violente maladie convulsive, qui la fit croire possédée d'un esprit immonde, elle en fut guérie par les prieres de S. Cyriaque, qui la convertit à la foi, & lui procura la grace du baptême. Ce saint fut martyrisé lui-même dans le même-temps.

ARTÉMISE I du nom, Reine de Carie, fille de Lygdamis. Cette Princesse, célebre par son courage & sa prudence, jouissoit de l'autorité souveraine à cause de la minorité de son fils. Lorsque Xerxès déclara la guerre aux Grecs, vers l'an 480 avant J. C. l'amour de la gloire lui inspira le dessein d'accompagner le Roi de Perse dans cette expédition ; & elle s'y distingua plus qu'aucun des Généraux Persans. Elle conseilla à Xerxès de ne point risquer la bataille de Salamine, dont l'événement fut si malheureux pour lui. Pendant ce combat elle se tira habilement d'un très-grand danger. Se voyant poursuivie par un vaisseau Athénien, sans aucune espérance de pouvoir se dérober à sa poursuite, elle attaqua un vaisseau des Perses, monté par Damasithymus, Roi de Calinde, avec qui elle avoit eu une querelle, & le coula à fond. Ceux qui la poursuivoient jugerent par cette action que son vaisseau étoit du parti des Grecs, & cesserent de l'inquiéter. Heureusement il ne se sauva personne du vaisseau de Damasithymus ; & sans qu'on pût lui faire aucun reproche, elle se défit d'un ennemi, évita d'être prise, & eut encore la gloire d'avoir coulé à fond un vaisseau grec. Xerxès fut sur-tout la dupe de son stratagême ; & dans l'excès de son admiration pour Artémise, il s'écria » que ses hommes s'étoient comportés comme des femmes, &

» les femmes comme des hommes. « Il lui confia la conduite des jeunes Princes ses enfants, lorsque, par son avis, il abandonna la Grece pour repasser en Asie.

Les Athéniens étoient si fâchés qu'une femme leur fît la guerre, qu'ils promirent une grande somme à ceux qui prendroient Artémise, & qu'ils ordonnerent à tous leurs Capitaines de la poursuivre. On voyoit sa statue à Lacédémone parmi celles des Généraux Persans, dans le portique qui avoit été construit des dépouilles de cette nation.

La ruse dont elle se servit pour s'emparer de Latmus, mérite d'être remarquée. Elle mit ses troupes en embuscade, & s'en alla avec un grand équipage de dévotion, composé d'eunuques, de femmes, de trompettes & de tambours, célébrer la fête de Cybele, dans un bois qui lui étoit consacré, auprès de la ville. Les habitants, édifiés de ce zele, y accoururent pour admirer sa dévotion; & pendant ce tems-là les troupes d'Artémise s'emparerent de Latmus.

Avec toutes les qualités qui font les héros, Artémise ne fut point exempte des foiblesses de l'amour. Elle aima passionnément un homme d'Abydos, nommé *Dardanus*, & fut si outrée de son mépris qu'elle lui creva les yeux pendant qu'il dormoit. Cette vengeance n'éteignit pas son amour. Réduite au désespoir, elle alla sur le rocher de Leucate, refuge des amants malheureux, & se précipita dans la mer.

ARTÉMISE II, autre Reine de Carie, Princesse non moins célebre que la précédente par ses qualités guerrieres, & qui lui est de beaucoup supérieure par la rare tendresse qu'elle eut pour son mari Mausole. Toute l'antiquité nous vante avec raison l'amour de cette Reine, le vrai modele des femmes & des veuves. Voulant immortaliser ses regrets, après avoir perdu son cher Mausole, elle lui fit élever un monument si magnifique, qu'il a passé pour une des sept merveilles du monde, & qu'on a depuis appellé *mausolées* tous les ouvrages

superbes érigés en l'honneur des morts. Pline le Naturaliste en a fait une ample description. Il suffira de présenter ici l'abrégé qu'en ont donné les Auteurs du Moréri.

Ce mausolée étoit de soixante-trois pieds du midi au septentrion ; les faces étoient un peu moins larges, & son tour étoit de quatre cens onze pieds. Il avoit vingt-cinq coudées de hauteur, & trente-six colonnes dans son enceinte. Scopas entreprit ce qui regarde l'orient ; Timothée eut le côté du midi ; Léocharès travailla au couchant, & Briaxis au septentrion. Artémise mourut de déplaisir avant que de voir finir cet ouvrage, que les Architectes ne laisserent pas de continuer. Pythis se joignit à ces quatre fameux Architectes, & éleva une pyramide au-dessus du mausolée, sur laquelle il posa un char de marbre attelé de quatre chevaux.

Au rapport d'Aulu-Gelle, Artémise mêloit tous les jours dans sa boisson une partie des cendres de Mausole, & lui servit elle-même de tombeau. En même-temps, pour qu'il ne manquât rien à la gloire de son époux, elle établit un prix destiné à celui qui réussiroit le mieux à faire l'éloge de Mausole. Théopompe de Chio fut le premier qui le remporta.

La douleur d'Artémise ne l'empêcha point de veiller à la sûreté de ses Etats. Les Rhodiens avoient formé le dessein de la détrôner ; elle leur fit une guerre sanglante, & les repoussa jusques dans leur ville, qu'elle assiégea en personne. S'en étant rendue maîtresse, elle traita les habitants avec rigueur ; & pour perpétuer sa vengeance & leur honte, elle fit dresser dans l'enceinte de leurs murailles deux statues de bronze, dont l'une représentoit Rhodes habillée en esclave, & l'autre Artémise qui marquoit cette captive d'un fer chaud. Ce monument subsista long-temps à la honte des vaincus, parce que c'étoit un point de religion parmi eux de ne jamais abattre les trophées mêmes de leurs ennemis ; mais, dans la suite, pour dérober à la vue

tes marques de leur déshonneur, ils les firent entourer d'un édifice, avec défenses à toutes sortes de personnes d'y entrer, sous peine de la vie.

On ignore l'année de la mort d'Artémise : Pline place celle de son mari sous la deuxieme année de la C^e^ olympiade, 379 ans avant J. C. Le Pere le Moine, dont la poésie gigantesque est pleine de chaleur & d'images, a mis le sonnet suivant dans la bouche d'Artémise :

Voyez de ce tombeau la superbe structure,
Où la gloire & le deuil regnent également ;
Et l'Asie, érigée en un seul monument,
A lassé tous les arts & vaincu la nature.

L'amour avec ses traits en a fait la sculpture,
Il en a de ses yeux préparé le ciment,
Et fait, malgré la mort, au nom de mon amant
Une éternelle vie en cette sépulture.

Mais, Amour, quelle gloire ai-je de ces travaux,
Si je souffre aujourd'hui des marbres pour rivaux,
Et partage avec eux le beau feu de mon ame ?

Non, non, si sa belle ombre erre parmi les morts,
Il faut que mon esprit en nourrisse la flamme,
Et que la cendre même en vive dans mon corps.

ARTÉMISE, fille de Diodore le Dialecticien. *Voyez* ARGIE.

ARTOIS, (*Blanche d'*) Reine de Navarre. *Voyez* BLANCHE D'ARTOIS.

ARTOIS, (*Bonne d'*) Comtesse de Nevers. *Voyez* BONNE D'ARTOIS.

ARZÉMIDOKHT *ou* AZURMIDOKT, Reine de Perse, dans le septieme siecle. On ne sait point de particularités de son regne, si ce n'est qu'il fut assez malheureux, & que les Persans, irrités des mauvais succès de leurs armes contre les Arabes, déposerent leur Souveraine, pour lui substituer Isdegerde.

ASELLE, (*sainte*) Vierge, étoit une Romaine d'illustre famille. Elle fut la disciple de Sainte Marcelle, dont elle étoit la filleule; & S. Jérôme en parle comme d'un modele pour les Vierges Chrétiennes. En 390, n'ayant pas encore dix ans, elle se destina d'elle-même à n'avoir point d'autre occupation que de servir Dieu. Dans ce dessein elle pria sa mere de la vêtir de brun; & n'ayant pu l'obtenir, elle trouva moyen de se défaire, dit-on, à l'insu de ses parents, d'une chaîne d'or qu'elle avoit, & dont elle fit servir le prix à se vêtir comme elle le vouloit être. Quand elle eut douze ans accomplis elle se retira dans une cellule auprès de sainte Marcelle, pour ne s'occuper que de la priere & du travail des mains. Elle jeûnoit trois ou quatre jours de chaque semaine, ne prenant le plus souvent pour nourriture que du pain & de l'eau. Dans le Carême elle continuoit ordinairement son jeûne durant toute la semaine, ne mangeant que le dimanche. Son lit le plus commun étoit le plancher de sa cellule. Elle portoit un cilice, au lieu de chemise. Elle ne sortoit jamais en public; &, quand elle vouloit aller prier aux tombeaux des Apôtres, elle prenoit si bien ses mesures qu'elle n'étoit vue de presque personne. Elle n'avoit jamais d'entretien avec aucun homme, ne voyoit même que très-rarement sa sœur, qu'elle aimoit beaucoup, & qui vivoit chrétiennement. Par la longueur du temps qu'elle étoit à genoux en prieres, la peau de ses genoux devint aussi dure que celle d'un chameau. Malgré la rigueur de sa pénitence, ses jeûnes si fréquents & si longs, & le peu de soin qu'elle prenoit de sa personne, elle mourut, dans sa cinquantieme année, sans avoir jamais eu de mal à l'estomac, ni senti de douleur dans les intestins, &, l'on ajoute, sans qu'il se fût exhalé jamais aucune mauvaise odeur de sa peau, son corps & son esprit s'étant conservés sains jusqu'à son dernier moment.

ASMA, une des femmes du Prophete des Musulmans, qui, par un privilege spécial, en épousa jusqu'à quatorze ou quinze, d'autres disent vingt-six, & entretint de plus onze esclaves ou concubines.

Asma s'étant trouvée lépreuse, Mahomet ne lui permit pas d'approcher de son lit, & la renvoya.

ASPASIE, dont le véritable nom étoit *Milto*, naquit à Phocée en Ionie, vers l'an 421 avant J. C. d'un pere libre, mais pauvre, qui s'appelloit *Hermotime*; sa mere dont on ne trouve pas le nom, mourut presque aussi-tôt après l'avoir mise au monde. Elle fut élevée dans la pauvreté, mais dans la vertu. Dès son enfance, différents songes semblerent lui prédire qu'elle seroit la femme d'un homme aussi vertueux que beau.

Lorsqu'elle étoit encore jeune fille il lui vint au menton une tumeur qui l'enlaidissoit beaucoup, & qui la plongea dans le chagrin. Son pere, qui n'étoit pas moins affligé qu'elle, la mena chez un Médecin, qui promit de la guérir pour trois stateres, valants douze à quinze francs de notre monnoie. Hermotime ayant dit » qu'il n'avoit pas cette » somme, « & le Médecin ayant répondu » qu'il » n'avoit point le remede, « le chagrin de la jeune personne augmenta, comme on le peut croire, très-considérablement. Retournée chez elle, elle répandit beaucoup de larmes, en se regardant dans un miroir qu'elle tenoit sur ses genoux. L'excès de sa douleur ne lui permettant pas de manger, elle se coucha sans souper, & par bonheur elle s'endormit. Un songe vint, dit-on, la consoler. Elle vit une colombe, qui, se changeant en femme, lui dit: » aie bon courage; prends des roses offertes à Vé» nus & déjà fanées, broie-les dans tes mains, » & les applique sur cette tumeur. « Ce songe lui parut un ordre de Vénus elle-même. Elle en exécuta le conseil, & la tumeur fut dissoute. Elle parut alors plus belle que toutes ses compagnes.

Elle avoit les cheveux blonds & naturellement

frisés, les yeux très-grands, le néz un peu aquilin, les oreilles petites, les levres vermeilles, les dents très-blanches, la peau fine, le teint de la couleur des roses, & la voix douce & tendre. Comme elle étoit pauvre, elle étoit vêtue simplement, & l'éclat de sa beauté n'emprunta rien de celui de la parure.

Un des Satrapes de Cyrus le Jeune força, de quelque maniere que ce fût, Hermotime de lui livrer sa fille, sans qu'elle y consentît, pour le serrail de ce Prince. Il la fallut battre pour lui faire mettre les riches habits destinés à la parer. Elle les trouvoit plus dignes d'une courtisanne que d'une fille sage. Elle fut présentée à Cyrus au moment qu'après le repas il alloit, suivant la coutume des Perses, se mettre à boire. Trois autres filles l'accompagnoient; leurs cheveux masqués de couleurs étrangeres, embellissoient leurs visages; & les femmes qui les avoient élevées pour le sort qu'elles eurent, leur avoient appris tous les petits artifices dont usent celles qui trafiquent de leurs appas. Elles n'avoient songé qu'à paroître plus belles l'une que l'autre. Dès qu'elles furent devant Cyrus elles égayerent leur physionomie, & lui lancerent des regards agaçants, accompagnés de doux sourires. Aspasie, les yeux baissés, le visage couvert d'une honnête rougeur, versoit des larmes, & n'offroit dans ses gestes & dans son maintien, que de la pudeur. Cyrus leur ayant ordonné de s'asseoir auprès de lui, les trois autres coururent s'y placer. Aspasie ne fit aucun mouvement; & le Satrape qui la présentoit la força de s'asseoir. Ses compagnes se prêterent de bonne grace lorsque Cyrus voulut examiner leurs yeux, & lorsqu'il leur toucha les joues & les mains. Aspasie s'y refusa, disant même à Cyrus » qu'il ne la toucheroit pas impunément. «

C'est Ælien qui nous apprend cette particularité, peut-être embellit-il sa narration. Plutarque, dans la Vie d'Artaxerxès, ne dit pas qu'Aspasie menaça Cyrus. Il dit seulement que, lorsque les gens

de ce Prince la voulurent prendre pour l'en faire approcher, elle s'écria » que quiconque mettroit » la main sur elle s'en repentiroit ; « & que les courtisans, la trouvant farouche & grossiere, l'accuserent de ne savoir pas vivre.

Quoi-qu'il en soit, les refus d'Aspasie charmerent Cyrus. Il lui porta la main à la gorge. Elle se leva précipitamment, & s'éloigna. Ce mouvement acheva de le rendre amoureux. » Celle-ci, dit-il au Satrape qui l'avoit amenée, doit seule tout à la nature ; » & rien encore ne l'a corrompue. Les mœurs & » les manieres des autres ne sont pas moins far» dées que leur visage. « Il eut, dès ce moment, pour elle une tendresse plus vive que pour aucune autre de ses concubines ; & dès-lors il la surnomma *la Sage*. Il s'appliqua sérieusement à lui plaire, & parvint à s'en faire aimer.

La tendresse mutuelle de Cyrus & d'Aspasie s'accrut au point que l'égalité s'établit entr'eux ; & que leur union, par la concorde & la modestie, ne différa point des mariages des Grecs. Le bruit de cet amour remplit non-seulement l'Ionie, mais aussi toute la Grece : il se répandit même dans la Perse ; & l'on n'y douta pas que Cyrus n'eût renoncé pour Aspasie à toutes ses autres femmes. Elle le méritoit par sa beauté sans apprêt, par la régularité de sa conduite, par l'ingénuité de sa conversation, & par une solidité d'esprit peu commune. Mais on se trompoit : Cyrus continua d'avoir d'autres concubines. Xénophon parle d'une Milésienne, plus jeune qu'Aspasie, que Cyrus avoit dans son camp avec elle, & d'une Reine de Cilicie, avec laquelle on croyoit qu'il avoit couché. Contentons-nous de dire qu'Aspasie fut, de toutes les femmes, la plus aimée de Cyrus, & que, se prêtant au mœurs des Perses, & contente de régner sur le cœur & sur l'esprit de son amant, elle voyoit sans jalousie des rivales, qui n'étoient peut-être employées à la remplacer que quand elle étoit forcée de rester en repos.

Ce fut sans doute à cause de son esprit, qui faisoit que Cyrus la consultoit souvent sur les affaires les plus importantes, & qu'il ne se repentit jamais d'en avoir suivi les conseils, que ce Prince lui fit quitter son nom de *Milto*, pour prendre celui qu'Aspasie de Milet avoit rendu si célebre, beaucoup plus encore par l'excellence de son esprit que par les charmes de sa beauté.

Livrée à son amour, Aspasie n'oublia pas l'éducation vertueuse qu'elle avoit reçue. Il faut juger d'elle par les mœurs de son pays, & par celles du pays dans lequel elle fut transplantée. La profession de courtisanne n'étoit point déshonorante dans la Grece, si ce n'est peut-être à Lacédémone. A plus forte raison le concubinage d'une femme qui se contentoit d'un seul homme, & qui ne s'éloignoit pas des loix de la tempérance & de la modestie, ne devoit pas y paroître contraire à la vertu. Chez les Perses, le concubinage étoit autorisé par un usage général; & les concubines y différoient peu des femmes. D'après cette remarque, on voit qu'Aspasie put être la concubine de Cyrus sans cesser d'être vertueuse. Elle fut toujours fidelle à son amant; & tant qu'il vécut, elle fut toujours très-sobre sur l'article de la volupté: c'est un éloge que les femmes de la Perse & celles de la Grece lui donnoient également.

Lorsqu'elle trouva son bonheur à faire celui de Cyrus, elle se rappella les songes de son enfance, & sur-tout celui de la colombe. Elle attribua toute sa fortune à la protection de Vénus. Elle en fit faire une statue d'or, auprès de laquelle elle mit une colombe ornée de pierreries; & tous les jours, par des prieres & des sacrifices, elle remercioit la Déesse de ses faveurs, & lui demandoit de les lui continuer.

Elle fit encore mieux: elle tira son Pere Hermotime de la misere; les présents qu'elle lui fit ou qu'elle lui fit faire par Cyrus, Prince généreux & bienfaisant, le rendirent très-riche, & l'un des citoyens les plus puissants de Phocée.

Pour elle, sa haute fortune ne la priva point de la modération que sa naissance & son éducation pauvre avoient dû lui donner. On envoya de Thessalie à Cyrus un collier d'or, fait en Sicile, dont le travail étoit exquis, & qui fit l'admiration de tous ceux qui le virent. Il en fut enchanté lui-même, & passa vers le midi chez Aspasie. Il la trouva couchée, & dormant. Il se plaça doucement auprès d'elle, & ne fit ni bruit ni mouvement, jusqu'à ce qu'elle s'éveillât. A son réveil, elle voit Cyrus & l'embrasse, suivant sa coutume; & lui, tirant le collier de son écrin, le lui montre, en disant: » Ce » bijou sans doute est digne d'une mere ou d'une fille » de Roi. « Chez les Perses certains ornements ou bijoux d'or, réservés pour les meres, les femmes & les filles de Rois, étoient interdits à toutes les autres femmes. Aspasie ayant considéré le collier, répondit à Cyrus, qu'il avoit raison. » Eh bien! reprit-il, je » te le donne, aie soin de me le faire voir à ton col. « Elle refusa ce présent, & dit: » Eh! comment ose» rois-je me parer de ce qui convient beaucoup mieux » à votre mere? Envoyez le lui; j'aurai soin que mon » col vous paroisse assez beau. « Cyrus admira cette réponse, qui dut lui paroître dictée en même temps par une véritable modestie & par une sage politique. Il étoit le fils bien-aimé de Parisatis. Cette Reine ambitieuse, jalouse & vindicative, vouloit gouverner seule l'esprit, & régner seule dans le cœur de ce fils. En lui faisant envoyer le collier, Aspasie lui procuroit, de la part de son fils, une marque d'attention qui lui devoit être chere, & s'assuroit en même temps pour elle-même la bienveillance & la protection de cette Reine. L'envoi du collier fut accompagné d'une lettre dans laquelle Cyrus instruisoit Parisatis de ce qui s'étoit passé. Plus contente encore du procédé d'Aspasie que de la magnificence du présent, elle crut que celle, à la modération de qui elle en étoit redevable, devoit en être récompensée par des présents dignes d'une Reine; & ces présents furent ac-

compagnés d'une grande somme d'argent. Aspasie loua la générosité de Parisatis, en disant » qu'elle » n'en avoit pas besoin, « & remit le tout à Cyrus, en ajoutant : » Tout cela peut vous servir, puisque » vous avez une si grande multitude de gens à faire » vivre. Il me suffit de vous avoir ; vous êtes ma » richesse & ma parure. «

Cyrus, excité par sa mere & par sa propre ambition, avoit entrepris de détrôner son frere Artaxerxès. Ce qu'il fit à cet égard n'appartient point à l'histoire d'Aspasie. Il suffit de dire qu'il périt dans une bataille, peut-être même de la main de son frere. Aspasie fut une partie du butin que fit l'armée d'Artaxerxès. Ce Roi, qui l'estimoit sur ce que la renommée en publioit, ordonna qu'on la cherchât, & qu'on la lui remît. Elle lui fut amenée chargée de fers. Il en fut dans une grande colere, fit mettre en prison ceux qui l'amenoient, & commanda qu'on lui donnât de magnifiques vêtements. Cet ordre fit couler les larmes d'Aspasie en abondance. Elle avoit tendrement aimé Cyrus ; elle le regrettoit sincérement. Il la fallut forcer à mettre les habits qui lui furent présentés de la part du Roi. Quand elle parut avec devant Artaxerxès, il la trouva plus belle qu'aucune femme qu'il eut vue : sur le champ, il en devint extrêmement amoureux, & ne tarda pas à lui donner le premier rang entre ses concubines ; Ælien dit entre ses femmes : il se trompe ; Statira, femme d'Artaxerxès, vivoit encore ; & les Rois de Perse, maîtres d'avoir autant de concubines qu'il leur plaisoit, ne pouvoient avoir qu'une femme légitime. Artaxerxès, ne pouvant pas épouser Aspasie, lui fit rendre à-peu-près les mêmes honneurs que l'on devoit rendre à la Reine. Il vouloit lui faire oublier Cyrus, & lui paroître aussi digne d'être aimé ; mais il fut long-temps à mériter de la reconnoissance d'Aspasie des sentiments qui ressemblassent à de l'amour.

Elle commençoit à s'accoutumer avec lui quand Tiridate, jeune eunuque adolescent, mourut. C'é-

toit le confident & le favori d'Artaxerxès. Ce Prince en fut accablé de douleur ; & personne n'osoit approcher de lui pour le consoler. Trois jours se passerent ainsi ; le quatrieme, Aspasie, soit d'elle-même, soit qu'elle fût invitée par les Reines, mere & femme d'Artaxerxès, d'essayer de le distraire un peu de sa douleur, se présenta devant lui, vêtue de deuil, les yeux baissés, & versant des larmes, lorsqu'il alloit au bain. Il fut consterné de la voir en cet état, & lui demanda ce qui l'amenoit? » Seigneur, » lui dit-elle, je suis venue pour vous consoler, » si c'est votre bon plaisir, sinon je m'en retourne. « Il lui sut gré de son attention, & lui dit de l'aller attendre. En arrivant chez elle, il lui fit mettre le magnifique vêtement de l'eunuque mort. Il se trouva convenir à sa taille, & la fit paroître aux yeux du Roi si belle qu'il la pria de ne se montrer à lui qu'avec cet habit, jusqu'à ce que sa douleur fût diminuée. Elle obéit, & par sa complaisance elle parvint en assez peu de temps à consoler Artaxerxès.

Il est à croire que l'amour d'Artaxerxès diminua sans s'éteindre, & qu'au bout de quelques années, Aspasie vit un peu de déchet dans son crédit ; c'est ce qui semble résulter de ce qui reste à dire.

Artaxerxès n'étant plus de la premiere jeunesse, & voyant ses fils légitimes se disputer déjà la succession au trône, & s'intriguer & cabaler pour cet effet, déclara son successeur Darius, leur ainé, lequel avoit vingt-cinq ans. Ce dut être en 383 avant J. C. Quoique Bayle, sur des suppositions que l'on ne peut pas admettre, prétende qu'alors Aspasie avoit soixante & quinze ans, elle n'en avoit cependant qu'environ trente-huit, & sa beauté se soutenoit encore chez les Perses. Ce Prince, désigné successeur, avoit droit, par une ancienne loi, de demander un don, que le Roi lui devoit accorder, s'il n'y avoit point d'impossibilité. Celui que Darius demanda fut As-

pasie. Artaxerxès en fut mécontent, & lui dit » qu'il » la pouvoit prendre, pourvu qu'elle y consentît ; » mais qu'il ne vouloit pas qu'on lui fit aucune vio» lence. « Aspasie fut mandée, & déclara, contre l'attente du Roi, » qu'elle consentoit d'être à Darius.« Sur quoi le dernier traducteur des Vies de Plutarque s'égaie, en disant : » Artaxerxès étoit bien simple » de s'attendre à autre chose ; voilà un assez bon » tour de courtisanne. «

Aspasie, qui pouvoit avoir quelque sujet de mécontentement, étoit dans un âge où la beauté commence à perdre de son éclat, & par conséquent, elle se livroit à des vues d'ambition. Elle se flatta d'avoir plus d'empire sur l'esprit & sur le cœur du fils, qui, se déclarant tout-à-coup amoureux, alloit commencer à la posséder, qu'elle n'en conservoit sur l'esprit & sur le cœur du pere, qui, sans doute, après dix-huit ans de possession, n'avoit plus pour elle les mêmes empressements. Elle voyoit par cette raison décroître insensiblement son crédit à la Cour, & craignoit d'y devenir un objet de mépris. Le parti qu'elle prit, & qu'elle crut le plus sage, réchauffa l'amour d'Artaxerxès ; mais ce fut pour se venger d'elle & de son fils, d'une maniere cependant qui ne fut point rigoureuse, & qui pouvoit se tourner en plaisanterie. Aspasie n'étoit que depuis quelques jours avec Darius, lorsqu'il lui fallut subir la loi d'une continence perpétuelle. Le Roi la nomma, suivant Plutarque, Prêtresse de Diane-Anitis, dans son temple d'Ecbatane, capitale de la Médie, ou plutôt, suivant Justin, qui parle d'après Trogue-Pompée, Prêtresse du Soleil. C'étoit la principale Divinité des Perses. La chose ne parut point du tout plaisante à Darius. Piqué jusqu'au vif d'être obligé de renoncer à l'objet de son amour, il ne respira que la vengeance, & forma contre la vie de son pere une conjuration dans laquelle il fit entrer cinquante de ses freres naturels. Artaxerxès avoit cent quinze fils nés de

ses concubines, dont le nombre alloit jusqu'à trois cens. La conspiration fut découverte, & tous les coupables furent punis suivant la rigueur des loix. Après cela l'Histoire ne parle plus d'Aspasie.

ASPASIE, une des plus célebres courtisannes que la Grece ait eues. Elle étoit de Milet, & fille d'Axidénus. Cependant Héraclite de Pont, cité par Athénée, la dit de Mégare. Vraisemblablement ce fut en cette ville qu'elle commença de s'illustrer par sa profession. Elle étoit d'ailleurs très-estimable à plusieurs égards. Elle avoit, avec infiniment d'esprit, un grand fond d'éloquence naturelle, qu'elle avoit perfectionné par l'étude de la rhétorique; art dans lequel elle égala Prodicus & Gorgias. Elle eut aussi beaucoup de connoissance de la Philosophie, & fut sur-tout extrêmement savante dans la partie de la morale qui concerne le gouvernement. Il faut aussi qu'elle eût fait quelqu'étude de la poésie, & qu'elle se fût exercée dans cet art agréable, puisque dans la suite un certain Hérodien rendit public un recueil d'ouvrages en vers dont on la croyoit auteur.

Telle étoit Aspasie, lorsque, croyant Athenes le seul théatre qui fût digne d'elle, elle y vint, suivie de jeunes filles qu'elle avoit formées dans l'art de mettre leurs charmes en valeur, ouvrir une école d'éloquence, & tenir une académie d'amour. C'étoit le moyen d'attirer chez elle tout Athenes : les uns y vinrent chercher à s'instruire dans ses conférences sur l'art oratoire & sur diverses matieres philosophiques. Les autres y vinrent chercher à jouir de ses embrassements ou de ceux de ses éleves. Elle fit des disciples & des conquêtes illustres. Elle enseigna la rhétorique à Socrate. Elle inspira l'amour le plus vif à Périclès, & leur fit à tous deux des leçons de politique ; c'est ce qu'on apprend de Platon, de Plutarque & d'Athénée.

Périclès, au rapport d'Antisthene, disciple de Socrate, cité par le même Athénée, liv. xiij, ne passoit aucun jour sans aller voir deux fois Aspasie. Il avoit

une femme qu'il n'aimoit point. Il saisit avidement l'occasion de l'amour que quelqu'un prit pour elle, & la lui céda très-volontiers. Ensuite, n'écoutant que sa passion pour Aspasie, il l'épousa. Ses attentions pour elle ne diminuerent point quand il la posséda dans sa maison. Chaque fois qu'il sortoit de chez lui dans la journée, & qu'il y rentroit, saluer Aspasie d'un baiser, étoit la derniere chose qu'il faisoit en sortant, & la premiere en rentrant. Mais ce n'étoit pas l'amour seul qui la lui rendoit si chere; il la consultoit sur toutes les affaires publiques, & se trouvoit très-bien d'en suivre les conseils. Quoiqu'il fût grand orateur, comme il n'avoit pas toujours le temps nécessaire pour donner à ses harangues toute la perfection qu'il souhaitoit, elle l'aidoit dans leur composition : souvent même, quand le temps lui manquoit, elle en composoit d'entieres, qu'il ne faisoit pas difficulté de prononcer en public.

Elle lui rendoit encore, dit-on, un autre sorte de service. Avant son mariage, les gens les plus assidus à son école y menoient leurs femmes pour leur faire entendre ses leçons & ses discours, & ne craignoient pas que la contagion du mauvais exemple de l'académie associée à cette école influât dans leur ménage. La confiance inspirée par les maris à leurs femmes, sur le peu de danger que leur réputation avoit à courir en fréquentant Aspasie, devint plus grande quand elle fut la femme de Périclès; & comme Périclès, tout passionné qu'il étoit pour Aspasie, avoit souvent des goûts passagers, elle lui procuroit les faveurs de celles d'entre les femmes des citoyens qui lui plaisoient. Il est du moins certain qu'elle en fut accusée devant les Juges par le Poëte comique Hermippe, qui joignit à ce chef d'accusation celle d'impiété. La cause fut plaidée publiquement : Périclès déploya toute son éloquence pour défendre Aspasie, & la fit absoudre, moins par la force des raisons qu'il fit valoir pour la justifier, que par la compassion que la vivacité de ses prieres & l'abon-

ſtance de ſes larmes exciterent dans le cœur des Juges.

Si quelque choſe prouve combien Périclès avoit d'autorité dans ſa république, ce ſont deux guerres dans leſquelles il l'engagea, ſans qu'elle y pût être portée par aucune ſorte d'intérêt ; & ce fut à la priere d'Aſpaſie qu'il fit entreprendre ces deux guerres. Les Samiens & les Miléſiens ſe diſputoient la poſſeſſion de la ville de Priene. Ils en vinrent aux mains, & les premiers remporterent la victoire. Aſpaſie s'intéreſſant pour ſa patrie, engagea Périclès à prendre parti pour les Miléſiens ; & les Athéniens leur ayant envoyé du ſecours, les Samiens eurent le deſſous. L'autre guerre fut celle de Mégare, qui donna naiſſance à celle du Péloponnèſe, durant laquelle Athenes fut à deux doigts de ſa perte. Elle fut encore l'ouvrage d'Aſpaſie ; mais le motif qui la fit agir ne lui fait pas grand honneur. De jeunes Athéniens, étant ivres, allerent à Mégare enlever Simethe, fameuſe courtiſanne. Les Mégariens en fureur, prirent leur revanche, en enlevant deux des académiciennes d'Aſpaſie. Ce fut pour venger celle-ci que Périclès fit paſſer le décret qui déclara la guerre aux Mégariens ; & cette guerre, où preſque tous les Grecs prirent part, dura vingt-deux ans dans le Péloponnèſe. Ce fut ainſi que trois filles de joie, dit Ariſtophane dans Athénée, firent naître une guerre entre tous les Grecs.

Après la mort de Périclès, Aſpaſie s'amouracha d'un certain Lyſiclès, homme de baſſe naiſſance, qui faiſoit commerce de beſtiaux. Ses intrigues & ſon éloquence le pouſſerent juſqu'aux premieres charges de la république d'Athenes.

L'Hiſtoire nous a conſervé un trait de l'éloquence d'Aſpaſie, qui a beaucoup de rapport à la maniere de Socrate. La femme de Xénophon étoit naturellement envieuſe & avide du bien d'autrui. Aſpaſie lui dit un jour : » Si votre voiſine avoit une maiſon » plus belle & mieux bâtie que la vôtre, vous vou-

» driez l'avoir ?..... Sans doute...... Si elle avoit des
» bijoux plus riches & plus brillants que les vôtres,
» vous en auriez envie ?..... Assurément..... Si son
» époux étoit plus aimable, plus vigoureux, mieux
» en fond que le vôtre, vous changeriez volontiers
» avec elle ? « La femme de Xénophon rougit & ne répondit rien. C'est ainsi que Socrate, par des interrogations fines & adroites, savoit amener à son but ceux qui s'entretenoient avec lui, & les réduisoit au silence.

La célébrité du nom d'Aspasie fut cause que Cyrus le Jeune le fit prendre à Milto de Phocée, celle de ses concubines qu'il aima le plus, & qui méritoit le plus d'être aimée. Elle fait le sujet de l'article précédent.

ASPREMONT (*N. d'*) étoit d'une ancienne maison noble d'Aquitaine. Elle étoit douée de prudence, de sagesse & d'autres vertus, autant ou plus qu'aucune autre dame de son temps. Elle étoit d'ailleurs fort bien instruite dans les sciences; excelloit à faire des vers en langue provençale, & possédoit très-bien la musique. Il ne s'est point conservé de ses poésies.

Elle eut pour amant Savari de Mauléon, gentilhomme Poitevin, Seigneur de Châtel-Aillon en Aunis, & Gouverneur, pour Jean Sans-Terre, Roi d'Angleterre, de cette Province, qu'il remit à notre Roi Philippe-Auguste, en passant à son service. C'étoit un très-bel homme, & l'un des plus braves guerriers de son temps. Guillaume Breton en parle avec éloge dans sa Philippéide. Il étoit d'ailleurs poli, savant & libéral plus qu'aucun autre gentilhomme. La galanterie, les tournois, la poésie, la musique, & les autres passe-temps honnêtes étoient extrêmement de son goût. Il joignoit à ces qualités aimables celle d'être un des meilleurs troubadours de son temps; & c'est à ce titre qu'il choisit la demoiselle d'Aspremont, pour être l'objet de ses chansons galantes. Quelques Ecrivains disent que la beauté célébrée dans ses vers étoit une demoiselle de l'illustre

lustre maison de Lévis, qui subsiste encore. Il semble qu'on en peut conclure qu'il y avoit alors une demoiselle de Lévis, personne d'un grand mérite, & qui tenoit un rang parmi les Poëtes Provençaux les plus distingués. Vraisemblablement même Savari de Mauléon fut le Chevalier & le Poëte de la demoiselle de Lévis, comme il l'avoit été de la demoiselle d'Aspremont. Ses talents poétiques furent ensuite employés pour une demoiselle de Glandeves, dont on trouvera l'article à Baux.

ASTÉRIE, l'une des maîtresses d'Horace, est immortalisée par les vers dans lesquels il en parle.

ASTORGAS, (*la Marquise d'*) vivoit sous Charles II, Roi d'Espagne. Elle fit voir jusqu'où peut aller la fureur d'une femme jalouse. Le Marquis son époux aimoit une jeune personne parfaitement belle. Instruite de cette intrigue, elle court aussi-tôt chez la maîtresse de son mari, bien accompagnée, & la tue elle-même ; elle lui arrache ensuite le cœur, qu'elle fait accommoder en ragoût & servir à son mari. Lorsqu'il en eut mangé, elle lui demanda si ce ragoût lui sembloit bon. Il lui dit qu'oui. » Je n'en » suis pas surprise, répondit-elle aussi-tôt, car c'est » le cœur de ta maîtresse que tu as tant aimée. « En même temps elle tire d'une armoire sa tête encore toute sanglante, & la fait rouler sur la table où ce malheureux amant étoit avec plusieurs de ses amis. Sa femme disparoît dans le moment, & se sauve dans un convent, où elle devint folle de rage & de jalousie.

ATHALIE, que Joseph nomme aussi *Gothalie*, fille d'Achab & de Jézabel, épousa Joram, fils de Josaphat, Roi de Juda. Cette femme impie corrompit le cœur de son époux, & le porta à élever des temples aux Idoles. Joram étant mort l'an du monde 3150, 885 avant J. C. son fils Ochosias lui succéda ; mais il ne régna qu'un an après sa mort. Athalie, étouffant tous les sentiments de la nature pour n'écouter que son ambition, fit massacrer tous ses

enfants & tous les Princes de la maison royale, & s'empara du Gouvernement. Le seul Joas, qui étoit encore au berceau, échappa à la cruauté de sa mere; Josaba, ou Jocabed sa tante, l'emporta à d mi mort, & lui sauva la vie. Le Grand-Prêtre Joïada fit élever cet enfant dans le temple. Lorsqu'il eut atteint l'âge de sept ans, il déclara sa naissance aux Prêtres & aux Lévites; &, par leurs secours, il rétablit Joas sur le trône, & fit périr Athalie l'an du monde 3157, & 878 avant J. C. Cette histoire a fourni à l'illustre Racine le sujet de sa plus belle tragédie.

ATHENAIS, dite *Eeudoxie*, femme de l'Empereur Théodose II, dit *le Jeune*.

Elle devoit être née en 393, selon Nicéphore-Calliste, qui dit qu'elle avoit soixante & sept ans lorsqu'elle mourut. Elle étoit fille, suivant la Chronique Paschale ou d'Alexandrie, du Philosophe Héraclite; mais, selon Socrate, Evagre, le même Nicéphore-Calliste, & Zonaras, son pere fut le Sophiste Léonce, Athénien; & dans un distique qui se lisoit à la fin d'un de ses ouvrages, & qui peut-être est d'elle, elle est nommée *Leontia*, c'est-à-dire, fille de Léonce, ensorte qu'il ne paroît pas douteux qu'il y a faute dans la Chronique d'Alexandrie au nom de son pere. Elle avoit deux freres, ses ainés, que cette Chronique nomme *Valerien* & *Génésius*. Zonaras donne au premier le nom de *Valerius*, qui différe peu de celui de Valeyron. Socrate & Nicéphore nomment l'ainé des deux *Génésius*, & le plus jeune *Aëtius*.

En 420, comme la Chronique d'Alexandrie le dit, Théodose le Jeune ayant atteint l'âge propre à se marier, s'ouvrit, sur les qualités qu'il souhaitoit dans une femme, à sa sœur Pulchérie, Princesse du plus grand mérite, qu'il avoit déclarée Auguste, c'est-à-dire décorée du rang & des honneurs d'Impératrice, en 414. » Il lui témoigna qu'il vouloit une » fille vierge, de race royale, ou patricienne, & » plus belle que toutes les filles de Constantinople;

» mais qu'au fond, pourvu qu'elle fût excellem-
» ment belle, il ne se soucioit ni du rang, ni de l'ori-
» gine royale, ni des richesses. «

Pulchérie, qui s'étoit déjà mise au fait du goût de son frere à cet égard, avoit fait élever dans le palais avec grand soin un certain nombre de filles de qualité; mais n'en voyant point dont la beauté fût telle que Théodose la souhaitoit, elle envoya de tous côtés en chercher une. Paulin, le condisciple & l'ami le plus cher de Théodose, fit diverses courses pour cette recherche. Il étoit fils d'un Comte de domestiques, charge du palais de l'Empereur.

Dans ce temps-là le pere d'Athénaïs mourut; & dans son testament, fait peu de jours avant sa mort, il institua ses deux fils ses héritiers; & dit au sujet d'Athénaïs, » qu'il vouloit que l'on donnât seule-
» ment cent écus à sa très-chere fille, parce que sa
» science & sa beauté, qui la mettoient au-dessus
» de tout son sexe, devoient lui suffire. «

» Athénaïs, se voyant privée de sa part de la
» succession de son pere, implora la tendresse de ses
» freres; se jettant à leurs pieds, elle les conjura de
» n'avoir point d'égard au testament, & de lui re-
» mettre le tiers de la succession, parce qu'ils n'igno-
» roient pas qu'elle avoit toujours rempli les devoirs
» de fille à l'égard de son pere, & qu'elle n'avoit
» point mérité d'être déshéritée. « Ses prieres ne servirent qu'à mettre en colere ses freres, qui la chasserent de la maison paternelle. Une sœur de sa mere lui donna retraite.

Nicéphore-Calliste est le seul des Historiens qui nous donne une idée de l'éducation que Léonce avoit donné à sa fille. » Elle avoit infiniment d'esprit,
» dit-il livre quatorze de son *Histoire ecclésiasti-
» que*, chapitre vingt-trois; & son père l'avoit ins-
» truite dans tous les genres de la littérature. Elle
» fit autant de progrès que qui que ce fût dans la
» philosophie-pratique, & dans la philosophie con-
» templative, de même que dans la partie de l'art

» oratoire qui s'occupe de la preuve & de la ré-
» futation. Elle fut aussi plus savante qu'aucun au-
» tre dans l'astronomie, dans la géométrie, & dans
» les proportions des nombres. « Ajoutons qu'elle ne fut pas moins éloquente en vers qu'en prose, comme ses ouvrages le firent voir.

La tante qui l'avoit reçue chez elle, la conduisit à Constantinople chez une autre tante, sœur de Léonce. Ces deux femmes, également touchées du sort de leur niece, intenterent procès à ses freres, & réclamerent la protection de Pulchérie; lui présenterent Athénaïs; lui parlerent de ses talents, & lui rendirent compte du mauvais procédé de ses freres. Pulchérie, frappée de sa beauté, s'informa si sa virginité n'avoit point souffert d'atteinte. Ayant appris, par la réponse qu'on lui fit, que son pere l'avoit gardée avec le plus grand soin, & qu'il l'avoit instruite de toute la philosophie, elle dit qu'elle se chargeoit elle-même de lui faire rendre justice, la retint dans le palais, & la fit loger avec les dames âgées qu'elle avoit à son service.

Elle se rendit ensuite chez l'Empereur son frere:
» j'ai trouvé, lui dit-elle, comme la Chronique
» d'Alexandrie le rapporte, une jeune personne de
» mœurs pures, que parent admirablement un front
» bien dessiné, des traits agréables, un nez bien
» fait, une blancheur de neige, de grands yeux,
» une grace singuliere, des cheveux blonds & fri-
» sés, un maintien sage. Elle est grecque, vierge
» & savante. «

Théodose, à ce portrait, s'enflamma comme un jeune homme, & pria Pulchérie de faire venir Athénaïs dans sa chambre, afin qu'il pût, avec son ami Paulin, la voir à travers une portiere. Il fut enchanté de la vue d'Athénaïs, & Paulin en fut transporté d'admiration. Elle étoit payenne & suivant la religion des anciens Grecs. Pulchérie la fit instruire de la religion Chrétienne; lui persuada de l'embrasser; lui donna le nom d'*Eudoxie* au bap-

tême, qui lui fut conféré par Atticus, Patriarche de Constantinople, & l'adopta pour sa fille. Théodose l'épousa le 7 de juin de l'année suivante 421. Il en eut, en 422, une fille, qui fut appellée *Eudoxie*; &, l'année suivante, il déclara sa femme Auguste, c'est-à-dire Impératrice.

Théodose avoit une tante paternelle, appellée *Galla Placidia*, qu'Honorius, Empereur d'Occident, son frere, maria d'abord avec Ataulfe, Roi des Wisigoths; ensuite avec le Patrice Constance, le plus grand Général qu'il y eût alors en Occident. Ce second mariage, auquel elle fut forcée, se fit le 1 de janvier 417. Elle ne cessa pas de se plaindre de ce qu'étant veuve de Roi, son frere l'avoit réduite à n'être que la femme d'un sujet. Honorius enfin, pour la contenter, s'associa Constance à l'Empire, le 8 de fevrier 421; & par-là Placidie se vit Impératrice. Constance ne porta la pourpre impériale que six mois & vingt-cinq jours, & mourut le 2 de septembre de la même année, laissant une fille appellée *Honorie*, & *Valentinien*, qui devint Empereur d'Occident. Placidie, veuve pour la seconde fois, se livrant à de mauvais conseils, & dans la vue, sans doute, d'assurer l'Empire à son fils, noua des intrigues qui causerent à Ravenne des querelles & des séditions; ce qui fut cause que son frere, en 423, la chassa de sa cour avec ses enfants. Elle alla demander à Constantinople un asyle à son neveu Théodose, qui ne la traita point comme Impératrice, parce qu'il n'avoit pas voulu reconnoître Constance pour Empereur. Honorius mourut sans enfants le 15 d'août de la même année 423; & par sa mort l'Empire d'Occident revenoit de droit à Théodose. Mais Jean, le premier des Notaires ou Secrétaires d'Honorius, se fit proclamer Empereur à Ravenne; & Théodose prit dès-lors des mesures pour le renverser du trône qu'il venoit d'usurper.

Lorsque, l'année suivante, il fut prêt d'agir, il

reconnut Placidie pour Impératrice, & décora Valentinien du titre de *nobilissime*, réservé pour les fils des Empereurs. Il les fit ensuite partir pour l'Italie ; &, quand ils furent à Thessalonique, Valentinien fut déclaré César par le Patrice Elion, que Théodose avoit envoyé pour faire cette cérémonie ; & le mariage de ce jeune Prince, qui n'avoit encore que six ans, avec Eudoxie, fille de Théodose & d'Athénaïs, fut arrêté. Le Comte Aspar, à la tête de la cavalerie de Théodose, surprit Ravenne. Ce fut le fruit d'une intrigue sourde. Après un léger combat, Jean, abandonné par les siens, fut pris. Aspar l'envoya chargé de chaines à Aquilée, où l'Impératrice Placidie étoit avec son fils. Le tyran eut la tête tranchée, & Placidie & son fils se rendirent à Ravenne. Peu de temps après le Patrice Elion y vint apporter à Valentinien la pourpre impériale, & le déclara Empereur, sous la régence & tutelle de l'Impératrice sa mere. On ne sauroit douter que le désir qu'Athénaïs eut de voir sa fille Impératrice n'ait contribué pour beaucoup à mettre Valentinien III sur le trône d'Occident.

En 427 les troupes de Théodose remporterent deux grandes victoires sur les Persans. Il y eut, à cette occasion, divers panégyriques prononcés à Constantinople en l'honneur de l'Empereur. Athénaïs elle-même célébra par un poëme les heureux succès des armes de son mari.

Elle alla, l'année suivante 428, avec la permission de l'Empereur, à Jerusalem, s'acquitter d'un vœu pour l'accomplissement du mariage de sa fille, dont la célébration s'étoit faite à Constantinople le 29 d'octobre 427. Lorsque sainte Mélanie la jeune, dame célebre dans l'Histoire Ecclésiastique, étoit venue, quelques années auparavant, à Constantinople, elle avoit engagé l'Impératrice à visiter les lieux que le Sauveur avoit consacrés par sa présence. C'étoit une seconde raison du voyage d'Athénaïs à Jerusalem. Quand elle y arriva, sainte Mé-

famie, qui s'y trouvoit, sortit au-devant d'elle, & reçut d'elle de grands témoignages d'estime, & même de respect.

Socrate, l'*Historia miscellanea*, Théophane, Evagre, parlent de ce voyage d'Athénaïs, & disent qu'elle fit de riches présents à toutes les églises, non-seulement de Jerusalem, mais aussi des autres villes par lesquelles elle passa, soit en allant, soit en revenant. Evagre ajoute qu'elle fit enceindre de nouveaux murs la ville sainte, & qu'elle y fit bâtir différents monasteres; mais il confond ce voyage avec celui qu'elle y fit, quelques années après, pour y passer le reste de ses jours.

Théodose, qui n'avoit guere hérité des vertus de son aïeul Théodose le Grand, se reposoit sur la sagesse & l'habileté de sa sœur Pulchérie des principaux soins du gouvernement, & donnoit d'ailleurs toute sa confiance à l'eunuque Chrysaphe, parvenu par son adresse à l'emporter même sur Paulin, l'ami dès l'enfance de l'Empereur, qui l'avoit fait Grand-Maître de sa maison; ce qui s'appelloit *Maître des offices*. La philosophie n'avoit pas mis Athénaïs à l'abri des atteintes de l'ambition. Elle étoit peu contente de n'avoir point eu d'autre rôle à jouer que celui de donner des successeurs à l'Empire. L'étude qui faisoit tout son amusement, ses sentiments de reconnoissance pour Pulchérie, & la tendresse de son mari, tinrent long-temps cachés des mouvements ambitieux, qui n'attendoient, comme il parut, que l'occasion de se produire. La Chronique d'Alexandrie fait commencer en 444 la mésintelligence entre Athénaïs & Théodose; mais la suite des faits oblige à la renvoyer plus tard.

Proclus, Patriarche de Constantinople, étant mort en 447, Flavien, que l'on compte, ainsi que son prédécesseur, au nombre des Saints, lui succéda. L'eunuque Chrysaphe, dont le crédit étoit alors au plus haut point, prétendit que Flavien devoit, en reconnoissance de son élection confirmée par l'Em-

pereur, envoyer un présent à ce Prince. Il comptoit que ce seroit une somme considérable en or, qu'il avoit dessein de s'approprier. Flavien bénit des pains, & les fit porter de sa part à l'Empereur; c'est ce qu'on appelloit l'*eulogie*, ancien usage par lequel les Evêques, en prenant possession de leurs sieges, & dans d'autres occasions, envoyoient aux Princes des pains qu'ils avoient bénis. Chrysaphe, trompé dans son attente, prit en haine Flavien, qu'il résolut de faire déposer; mais, comme il sentit qu'il seroit impossible d'y réussir tant que Pulchérie, la protectrice née de tous les gens de bien, jouiroit du pouvoir qu'elle avoit dans le gouvernement & sur l'esprit de son frere, il s'insinua plus qu'il n'avoit fait jusqu'alors dans la confiance d'Athénaïs; &, n'ayant pas eu de peine à découvrir qu'elle étoit plus ambitieuse qu'elle ne paroissoit l'être, il vint aisément à bout de lui persuader de travailler à dépouiller Pulchérie de toute l'autorité qu'elle avoit eue jusqu'alors. C'est ce qu'on apprend de Nicéphore-Calliste. Ajoutons que Chrysaphe sut bien saisir le moment.

Une plaisanterie que Pulchérie avoit faite à l'Empereur dans une vue d'utilité, venoit d'indisposer Athénaïs contre elle. Voici le fait tel que Cédrénus le raconte. Théodose, Prince indolent, que les moindres soins exigés par son état effrayoient, avoit coutume de s'en rapporter aveuglément à ses Ministres, & signoit tout sans rien lire. Pulchérie, ayant en vain souvent tenté de le convaincre de la nécessité de voir tout par lui-même, & de ne rien signer sans savoir ce que c'étoit, mêla, parmi les signatures, un Mémoire par lequel, sur un prétexte, quel qu'il fût, elle prioit l'Empereur de lui vendre, comme esclave, sa femme Eudoxie. Théodose, suivant sa coutume, signa ce Mémoire, comme tout le reste, sans le lire. Athénaïs étant ensuite venue dans l'appartement de Pulchérie, elle la retint; &, lorsque Théodose l'envoya chercher, elle refusa de la

laisser aller, en disant qu'elle l'avoit achetée. La plaisanterie ne dut être poussée qu'autant qu'il convenoit; mais l'Empereur en fut peu content; & l'Impératrice en fut indignée.

Ce fut dans ces circonstances que Chrysaphe la fit entrer dans ses vues. Elle ne tarda pas à faire partager son indignation à l'Empereur, & lui persuada d'obliger Pulchérie à se mettre parmi les diaconesses. Théodose prit là-dessus l'avis de Flavien, & ce Patriarche avertit en secret Pulchérie de ce qui se tramoit contr'elle. Il n'en fallut pas davantage pour que cette sage Princesse quittât la cour & même Constantinople, pour aller mener dans la retraite une vie tranquille.

Athénaïs se rendit alors maîtresse de l'esprit de Théodose, & se mit à la tête du gouvernement. Elle n'y fut pas assez long-temps pour faire connoître ses talents à cet égard; mais on n'a guère lieu d'en penser bien, en la voyant continuer de donner toute sa confiance à Chrysaphe. Elle se fit voir vindicative, en ce qu'elle ne pardonna pas à Flavien de l'avoir empêchée de porter sa vengeance aussi loin qu'elle le vouloit, & ne cessa pas d'irriter de plus en plus l'Empereur contre lui. De-là vinrent toutes les persécutions que ce Patriarche essuya de la part de la cour. Crysaphe, soutenu de la faveur de l'Impératrice, se vit en état de tout oser, & gouverna seul l'Empereur après qu'Athénaïs, comme on le va voir, eut été forcée, l'année suivante, d'abandonner la cour. Chrysaphe s'étant associé l'impie Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, parvint, en 449, à faire déposer Flavien dans ce faux concile qui fut appellé le *brigandage d'Ephese*. Le saint Patriarche mourut en exil au bout de quelques mois, & l'on n'est pas sûr que c'ait été de mort naturelle.

Ce faux concile, dans lequel l'hérésiarque Eutychès fut absous de l'excommunication prononcée contre lui dans un concile tenu l'année précédente

par Flavien à Constantinople, causa des maux infinis à l'église d'Orient, & l'administration de Chrysaphe fit des mécontents sans nombre, & jetta l'Empereur dans de grands embarras. Il est fâcheux pour la mémoire d'une Princesse du mérite d'Athénaïs qu'on la puisse accuser de tous ces maux, qui ne seroient pas arrivés sans doute, si son ambition avoit laissé Théodose continuer de se conduire par les conseils de Pulchérie.

La cause de la disgrace d'Athénaïs est rapportée ainsi dans la Chronique d'Alexandrie, par Théophane & par d'autres historiens. Un pauvre homme vint de Phrygie présenter à Théodose, comme une chose très-rare, une pomme d'une grosseur extraordinaire. L'Empereur ayant fait donner sur le champ cent cinquante écus à cet homme, envoya la pomme à l'Impératrice, qui la fit porter de sa part à Paulin, qu'un mal de pied retenoit alors au lit. C'étoit, comme on l'a vu, le favori de l'Empereur. Il avoit en même temps beaucoup de crédit auprès de l'Impératrice, qui croyoit lui devoir en partie sa fortune. Paulin, ne sachant pas d'où cette Princesse avoit eu la pomme, l'envoya sur le champ, comme quelque chose de très-singulier, à l'Empereur, qui la reçut comme il sortoit de l'église.

De retour au palais, Théodose n'a rien de plus pressé que de demander à l'Impératrice ce qu'elle a fait de cette pomme. Elle répond qu'elle l'a mangée. Il lui demande une seconde fois si véritablement elle l'a mangée, ou si plutôt elle ne l'a pas envoyée à quelqu'un. Elle fait la même réponse, en y joignant un serment. Ce mensonge, inexcusable en lui-même comme mensonge, ne fut produit sans doute que par la connoissance qu'elle avoit de l'esprit soupçonneux de l'Empereur; mais les circonstances le rendirent plus pernicieux qu'elle ne pouvoit l'imaginer. Les soupçons qu'il fit concevoir à Théodose lui parurent si bien fondés qu'il se sépara, même avec éclat, de sa femme, & qu'il fit

mer Paulin quelques temps après. Athénaïs, voyant sa réputation d'autant plus ternie qu'il se répandoit dans le public que c'étoit à cause d'elle que Paulin avoit péri si malheureusement, demanda la permission d'aller à Jerusalem visiter les saints lieux, & l'obtint.

Ce fut alors, comme on l'apprend de la Chronique d'Alexandrie, & non en 429, ainsi qu'Evagre le dit, qu'elle passa par Antioche. On lui fit dans cette ville tous les honneurs dûs aux Impératrices. Elle en témoigna sa reconnoissance aux habitants par une harangue qu'elle leur fit en public, & qu'elle termina par un vers, qui disoit » qu'elle se réjouis» soit d'être née du même sang qu'eux. « Elle faisoit allusion aux colonies envoyées de la Grece dans cette ville. Les habitants furent si flattés du compliment d'Athénaïs, qu'ils lui firent ériger une statue d'airain, qui se voyoit encore du temps d'Evagre.

L'année suivante Théodose trouvant que son honneur, qu'il croyoit offensé, n'avoit pas été vengé suffisamment, envoya Saturnin, Comte des gardes-domestiques, à Jerusalem pour se défaire du Prêtre Sévere & du Diacre Jean, attachés l'un & l'autre à l'Impératrice. Saturnin ayant exécuté sa commission, Athénaïs en fut tellement irritée qu'elle le fit mettre en pieces sur le champ; ce qui fut cause que Théodose la priva de tous les Officiers qu'elle avoit comme Impératrice, c'est-à-dire qu'il la dépouilla de toutes les marques de son rang. Elle en resta privée jusqu'à sa mort.

Sa disgrace fut aussi l'origine de celle de Cyrus de Panos, ville d'Egypte. Elle l'avoit pris en amitié, parce qu'il étoit bon Poëte; & sa faveur l'avoit successivement fait Général d'armée, Préfet du Prétoire d'Orient, Préfet de Constantinople, Consul & Patrice. Théodose, à qui l'amitié d'Athénaïs rendit Cyrus suspect, n'attendit qu'une occasion de le perdre. Dans un tremblement de terre qu'il y eut en 448, une partie des murs de Constantinople fut ren-

20 d'octobre 460, après avoir protesté solemnellement, en présence de beaucoup de monde, qu'elle étoit absolument innocente à l'égard des soupçons que l'envoi de la pomme à Paulin avoit fait concevoir à l'Empereur, son époux. Elle fut enterrée dans la magnifique église de S. Etienne, hors des murs de Jerusalem.

On a déjà vu qu'elle fit rebâtir les murailles de cette ville. Le Moine Cyrille, cité plus haut, lui donne de grands éloges; l'appelle *Bienheureuse*, & dit qu'elle éleva tant d'églises en l'honneur de Jesus-Christ, & fonda tant de monasteres & tant d'hôpitaux pour les pauvres & pour les vieillards, qu'il seroit difficile de les compter.

Ce fut dans sa retraite qu'elle composa ses principaux ouvrages. Photius, dans sa Bibliotheque, parle d'une paraphrase en vers hexametres de l'Octateuque, c'est à-dire des huit premiers livres de la Bible; d'une pareille paraphrase des prophéties de Zacharie & de Daniel; d'un poëme en trois livres sur S. Cyprien, Evêque de Carthage & martyr; & des Centons d'Homere sur des sujets de piété. Zonaras dit que ces Centons avoient été faits par un bel esprit, honoré de la dignité de Patrice, qui les avoit laissés mal en ordre sans les avoir finis, & qu'Athénaïs les mit en ordre & les acheva. Quelques gens de lettres ont prétendu qu'elle étoit Auteur du Centon de Virgile sur la vie de Jesus-Christ. Mais on le reconnoît aujourd'hui pour être de Valeria Falconia-Proba, sous le nom de laquelle il est imprimé. Cette dame célebre par son esprit & par sa science, étoit femme du Proconsul Adelphius, & fleurissoit vers 440. Au reste, il passe pour certain qu'Athénaïs, bien qu'elle sût la langue latine, n'a composé d'ouvrages qu'en grec.

Une chose dont il ne faut pas oublier de lui faire honneur, c'est qu'elle pardonna généreusement à ses freres leurs mauvais procédés à son égard; qu'elle obtint pour Génésius la charge de

Préfet du Prétoire d'Illyrie, & pour Valérien une des principales charges du palais Impérial, & qu'elle disoit, comme Zonaras le rapporte, » qu'elle n'avoit » aucune raison de leur vouloir du mal, parce que » s'ils ne l'avoient pas chassée de la maison de leur » pere, elle ne seroit jamais venue à Constantinople, » & n'auroit pas fait l'étonnante fortune qu'elle » avoit faite. «

ATHÉNIENNES. (*femmes*) L'antiquité payenne nous a transmis plusieurs traits héroïques qui les concernent. *Voyez* MACAIRE.

Les trois filles de Léos, fils d'Orphée, dont Ælien nous a conservé les noms; savoir, Praxitée, Théope & Eubule, ont partagé avec Macaire l'honneur de se sacrifier pour leur patrie. Ce fut à l'occasion d'une grande cherté dont les Athéniens étoient affligés. Ce sacrifice, qui, suivant la promesse des Ministres d'Apollon, devoit mettre fin à la misere, fut suivi d'une grande abondance; & le peuple témoigna sa reconnoissance envers les trois sœurs, en leur dédiant un temple qui a long-temps porté leur nom. En écartant de ce fait ce qu'il présente de merveilleux, rien n'empêche qu'on n'en admette la réalité.

Plutarque en rapporte un presque semblable d'une autre Athénienne, fille d'un nommé *Embarus*, laquelle délivra, par sa mort volontaire, Athenes & les environs d'une famine que la Déesse Diane y avoit, dit-on, envoyée, en punition de ce qu'un de ses temples avoit été détruit. Passons à des faits qui ne tiennent en aucune maniere à la fable.

Une Athénienne, fille de Démotion, chef de l'Aréopage, apprenant que son mari Léosthene, auteur d'une guerre que les Athéniens avoient alors, venoit de périr dans un combat, elle se tua; mais ce ne fut point par excès d'amour. Avant de se tuer, elle assura » qu'elle étoit encore vierge, & que » si l'on vouloit la forcer à prendre un second mari, » elle ne le prendroit point, parce que son esprit

» & son cœur n'avoient jamais épousé le premier. »
Elle ne se donna la mort apparemment que pour n'être pas obligée de se marier encore une fois contre son gré.

Une autre femme de Nicérate, outrée de douleur de l'affront que l'on faisoit à son mari, se tua, pour n'être pas toujours exposée à satisfaire la lubricité des trente tyrans que Lysander, Général des Lacédémoniens, après avoir pris Athenes, y avoit laissés pour gouverner cet Etat.

Deux jeunes Athéniennes furent mandées par les mêmes tyrans, qui venoient de faire tuer dans un festin leur pere Phidon, & qui leur ordonnerent, comme à des courtisannes, de se mettre nues, & de se coucher sur le plancher teint du sang de leur pere. Elles dissimulerent du mieux qu'elles purent la douleur qu'elles ressentoient d'une pareille indignité, jusqu'à ce qu'elles les vissent ivres. Alors, étant sorties de la salle sous prétexte de quelque besoin, elles s'embrasserent & se précipiterent dans le puits, pour conserver, par leur mort, la fleur de leur virginité.

ATOSSE, fille de Cyrus, Roi de Perse, sœur de Cambyse & de Smerdis, fut quelque temps femme du Mage qui avoit usurpé le trône de Perse sous le nom de Smerdis; mais la fourberie ayant été découverte, sept Princes Persans conspirerent contre le Mage, & le firent mourir. Atosse épousa alors Darius, fils d'Hystaspe, qui fut déclaré Roi de Perse, 521 ans avant J. C. Elle eut de ce mariage Artabazane & Xerxès. Cette Princesse fut attaquée d'un ulcere au sein: le Médecin Democede la guérit, & se fit par cette cure une grande réputation.

ATTENDOLI, (*Marguerite degli*) femme de Michel de Cotignola, fut une digne sœur de Sforce Attendolo. Celui-ci, né le 10 de juin 1369 à Cotignola ville de la Romagne, étoit d'une très-basse extraction, quoique, pour flatter ses descendants, de-

venus Souverains, on ait dit les Attendoli d'ancienne noblesse. Il se fit simple soldat dans sa premiere jeunesse, & devint bientôt Capitaine d'une troupe d'aventuriers. Sa valeur & son habileté dans l'art de la guerre lui firent acquérir de grandes possessions, & lui valurent la charge de Grand-Connétable du royaume de Naples. Il venoit de l'obtenir de la Reine Jeanne II en 1415, lorsque, sur la fin de juillet de la même année, Jacques, Comte de la Marche, Prince du sang royal de France, arriva dans le royaume pour épouser Jeanne. Sforce fut envoyé par la Reine, avec un grand cortege de Barons, pour complimenter le Comte de la Marche; mais il eut ordre de ne lui point donner d'autres titres que ceux de Prince de Tarente & de Duc de Calabre, comme on en étoit convenu par le contrat de mariage. Plusieurs des Barons, envieux de la fortune du Grand-Connétable, conseillerent au Comte de le faire arrêter; ce qui se fit quelques jours après à Bénevent, où Sforce, avec ceux de ses parents qui l'accompagnoient, & notamment son fils naturel, François, fut renfermé dans une prison. Ce François Sforce, plus grand homme de guerre que son pere, fut proclamé Duc de Milan en 1450.

Le Comte de la Marche arriva le 12 d'août à Naples, & n'eut pas plutôt consommé son mariage, qu'usurpant le titre de Roi, il se conduisit en véritable Souverain, ou plutôt en tyran, & tint la Reine comme prisonniere, en ne lui laissant aucun exercice de son autorité.

Lorsque Sforce fut arrêté, sa sœur Marguerite étoit à Tricarico avec son mari & plusieurs de leurs parents, tous gens braves, qui servoient avec honneur dans les troupes de Sforce. Ils ne furent pas plutôt informés de sa prison, qu'ayant rassemblé toutes ses troupes, ils commencerent la guerre dans le royaume, & Marguerite prit le commandement en chef.

Les mauvais traitements que la Reine éprouvoit,

indignerent si fort les Napolitains, que le 15 de septembre de l'année suivante, choisissant le temps que les troupes Françaises du Comte de la Marche étoient occupées dans l'Abbruzze contre des rebelles, ils se révolterent ; & le Comte fut obligé de s'enfermer dans le château de Capuana. La Reine l'y fit aussi-tôt assiéger. Plusieurs personnes s'entre-mêlerent pour faire un accommodement, dont les conditions furent que le Comte se contenteroit des titres de Prince de Tarente & de Vicaire, c'est-à-dire Lieutenant-Général du royaume, & qu'il remettroit Sforce en liberté.

Le Comte députa quelques Nobles du royaume à Marguerite & à ses parents, pour les menacer de sa part de la mort de Sforce s'ils ne lui rendoient Tricarico. Sur cette proposition Marguerite fit sur le champ mettre en prison les députés. Les familles de ceux-ci presserent le Comte d'épargner la vie de Sforce, pour qu'on n'usât point de représailles à l'égard de leurs parents. Sforce recouvra donc la charge de Grand-Connétable avec sa liberté. Ses parents, mis en prison avec lui, en sortirent, à la réserve de François Sforce, que le Comte retint quelque temps, comme un ôtage de la fidélité de son pere.

ATTENDOLI, (*Elise* ou *Elizabeth Sforce degli*) niece de la précédente, & femme de Robert de San-Sévérino. *Voyez* SAN-SÉVÉRINO.

AUBESPINE, (*Madeleine de l'*) dame de Villeroi, étoit fille de Claude de l'Aubespine, Seigneur de Hauterive, & de Jeanne Bouchetel, sa premiere femme. Elle fut mariée à Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroi & d'Alincourt, Secrétaire d'Etat, Trésorier des ordres du Roi, lequel se distingua au service de cinq de nos Rois, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII.

Aux charmes d'une beauté parfaite elle joignoit tous les agréments d'un esprit fin & délicat. François Grudé, sieur de la Croix du Maine, dans sa Biblio-

theque des illustres Ecrivains Français, dit qu'elle traduisit en vers les Epîtres d'Ovide, & qu'elle composa de plus une infinité de poëmes de son invention. Louis Jacob, Carme, fait son éloge dans sa Bibliotheque des Femmes illustres par leurs écrits. Abel de Sainte-Marthe, Conseiller d'Etat, fils ainé de grand Gaucher ou Scévole, la loue dans l'Eloge de la très-illustre Maison de l'Aubespine; & plusieurs Auteurs ont parlé dans leurs ouvrages du mérite de cette Dame. Le célebre Ronsard lui adressa le sonnet suivant, qui peut faire voir au lecteur en quel état étoit alors notre poésie.

Madeleine, ôtez-moi ce nom de l'Aubespine,
Et prenez en sa place & palmes & lauriers,
Qui croissent sur Parnasse en verdeur les premiers,
Dignes de prendre en vous & tiges & racine.

Chef couronné d'honneur, rare & chaste poitrine
Où naissent les vertus & les arts à milliers,
Et les dons d'Apollon, qui vous sont familiers,
Si bien que rien de vous que vous-même n'est digne.

Je suis, en vous voyant, heureux & malheureux;
Heureux de voir vos vers, ouvrages généreux,
Et malheureux de voir ma Muse qui se couche
Dessous votre orient. O saint germe nouveau!
De Pallas prenez cœur, les sœurs n'ont assez d'eau
Sur le mont Hélicon pour laver votre bouche.

N'en déplaise au Prince de nos Poëtes du seizieme siecle, l'épitaphe que fit pour Madeleine de l'Aubespine Jean Bertaut, Evêque de Séez, en 1596, est d'une poésie plus supportable que la sienne.

Celle qui dort ici fut richement parée
De toutes les vertus qu'on impetre des Cieux;
Aussi son ame au Ciel s'est-elle retirée
Quand la mort s'est permis de lui clorre les yeux.

Nul amour que divin ne l'a jamais ravie,
Bien vivre & bien mourir fut son plus grand souci;
Et peut-on justement témoigner de sa vie,
Que, pour mourir heureuse, il falloit vivre ainsi.
Nous pleurerions sa mort de mille & mille plaintes,
S'il nous étoit permis de pleurer son bonheur;
Mais elle étant au Ciel entre les ames saintes,
Nos pleurs lui feroient tort en lui faisant honneur.

AUBIGNÉ. (*Françoise d'*) *Voyez* MAINTENON.

AUBIN. (*madame*) Cette dame, quoique fille d'un Officier Français, étoit née à Londres. Se trouvant dans une situation embarrassante, & presque réduite à l'indigence, elle chercha une ressource dans les productions de son esprit : c'étoit en effet la seule qui lui restoit; car quoique son cœur fût capable des passions les plus tendres, elle manquoit de ce qu'il faut pour les faire naître. Madame Aubin étoit donc laide & pauvre, deux qualités qui s'attirent peu de considération dans le siecle où nous vivons. Après avoir essayé quelque temps ses forces, par diverses petites brochures qu'elle publioit sans y mettre son nom, elle se hazarda enfin au grand jour, dans un roman qu'elle avouoit pour son ouvrage, & qui eut d'abord quelque succès, parce qu'il venoit de la plume d'une femme; mais il cessa de plaire lorsqu'il n'eut plus le mérite de la nouveauté : le public reçut si froidement les volumes qui vinrent après, que madame Aubin brisa de dépit plume & pinceau, & jura de ne les reprendre jamais. Le Parnasse se consola aisément de cette perte : la religion y gagna plus qu'on ne devoit s'y attendre.

Madame Aubin, guérie de l'amour du monde par son infortune & par celle de ses livres, ne voulut plus employer ses talents que pour la gloire de Dieu, & l'édification du prochain. Aux romans succéderent les sermons; mais comme elle ne trouvoit pas aisément des prédicateurs qui voulussent

les acheter, elle entreprit de les prêcher elle-même. La rareté du fait attira à l'oratoire * de madame Aubin, une foule prodigieuse d'auditeurs de l'un & de l'autre sexe, qui lui apportoient réguliérement leurs trente sols pour entendre un mauvais discours qui duroit environ trois quarts d'heure. Le succès de ses sermons ne fut pas plus constant que celui de ses livres : il s'évanouit avec la nouveauté ; mais il dura du moins assez pour lui donner le temps d'amasser une somme considérable, qui la mit au-dessus de la misere. Mais à peine commençoit-elle à jouir des commodités de la vie, que la mort vint lui ravir le fruit de ses travaux ; elle n'eut que le plaisir des avares, celui de mourir dans l'abondance.

AUCHY. (*Charlotte des Ursins, Vicomtesse d'*) *Voyez* URSINS.

AUDOVERE, Reine de France, premiere femme de Chilpéric frere de Chérébert & de Gontran, & fils de Clotaire I. On croit qu'elle étoit fille de quelque Seigneur de la nation. Elle n'eut d'autre mérite qu'une grande douceur de caractere, une rare simplicité d'esprit, & beaucoup de fécondité. Le Gendre dit que c'étoit une beauté fade, une belle statue. Elle étoit déjà mere de Théodebert, de Mérouée, de Clovis & de Basine, lorsque le Roi son époux, partant pour aller faire la guerre aux Saxons, la laissa grosse d'un quatrieme enfant. La célebre Frédégonde, une des filles d'honneur de la Reine, pour qui Chilpéric avoit pris de l'amour, résolut de profiter de l'absence de son amant pour jetter les fondements de son élévation. Comme elle avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit d'Audovere, elle lui conseilla, lorsqu'elle fut accouchée, de tenir elle-même son enfant sur les fonts de baptême, sous prétexte que le Roi seroit extrêmement flatté de la trouver doublement mere à son retour. La crédule Au-

* On donne ce nom aux assemblées de piété qui ne forment point des églises régulieres.

dovere donna dans le piege, & fut marreine de sa propre fille, à laquelle elle donna le nom de *Childesinde*. L'Evêque ou celui qui fit la cérémonie avoit été sans doute gagné par Frédégonde, qui ne manqua pas de représenter à Chilpéric qu'ayant contracté une alliance spirituelle avec son épouse, il ne pouvoit, sans crime, habiter avec elle. Le Roi ne balança pas un instant à se séparer d'Audovere, & lui dit en la congédiant : » vous avez fait, Madame, une faute grossiere & indigne de vous, » en tenant vous-même votre fille sur les fonts. » Puisque vous êtes devenue ma commere, vous » ne sauriez plus être ma femme. « Il la fit mettre dans un couvent, & donna sa place à Frédégonde : cette ambitieuse Princesse ne s'en tint pas là. Craignant que la Reine ne remontât un jour sur le trône, elle la fit, dit-on, précipiter dans un torrent ; d'autres, avec plus de vraisemblance, assurent qu'elle la fit étrangler en 580.

AUFUSTIA, dame Romaine, qui vivoit sous l'empire de Marc-Aurele. Elle fut la premiere qui pratiqua, l'an 175 de J. C., une cérémonie inventée par les payens, à l'imitation ou au mépris du baptême. Voici comme elle se faisoit.

On immoloit aux Dieux un ou plusieurs taureaux. Celui qui vouloit être consacré par ce sacrifice descendoit dans une fosse couverte de planches percées en plusieurs endroits, par où le sang de la victime tomboit sur sa tête, sur son visage, sur ses yeux & sur toutes les parties de son corps ; & il croyoit être si bien lavé par cette cérémonie, qu'il ne la renouvelloit qu'au bout de vingt ans.

AUNOI, (*Marie-Catherine de Berneville, Comtesse d'*) vivoit sur la fin du dernier siecle, & est morte en 1705. Elle a laissé plusieurs ouvrages qui lui ont acquis beaucoup de réputation ; entr'autres les aventures d'Hyppolite Comte de Duglas, celles du Comte de Warvick & des contes de Fée en quatre volumes. On estime sur-tout ce dernier ouvrage,

dont il s'est fait plusieurs éditions. Ces contes, qu'on croiroit ne devoir convenir qu'à des enfants, sont capables d'amuser agréablement les gens les plus sérieux. L'imagination la plus féconde, le style le plus pur & le plus coulant, beaucoup de graces & un air de naïveté qui enchante ; telles sont les qualités qui distinguent les contes de Madame d'Aunoi. Le célebre Ovide n'a pas répandu plus d'agrément & de variété dans ses métamorphoses ; & s'il est vrai qu'Homere ait emprunté pour plaire la ceinture de Vénus, on peut dire que les Fées on prêté à madame d'Aunoi leur baguette pour enchanter ses lecteurs. La fille de madame d'Aunoi, digne héritiere de ses talents, n'est pas moins connue dans la république des Lettres. *Voyez* HÉERE.

AURE, (*sainte*) que l'église de Paris fête le 5 d'octobre, étoit de cette ville ; elle y fleurissoit vers l'an 636. Sa famille n'est pas connue ; on la croit cependant née de parents illustres. Elle montra dès l'enfance un esprit sage & prudent, une ame élevée & grande, & dédaigna dès-lors de penser ou de dire quoi que ce soit de bas ou de puérile. Tout le temps qu'on lui laissoit pour se récréer après celui qu'elle devoit employer, soit à cultiver son esprit, soit à s'occuper d'ouvrages propres aux femmes, elle le consacroit à la priere, ou dans l'église, ou dans quelque endroit écarté de sa maison. Elle fit, convenablement à son siecle, de grands progrès dans l'étude des lettres ; & son heureux naturel, secondé des leçons de S. Eloy, Evêque de Noyon, qui la dirigeoit, la rendit très-habile dans la science de la religion.

Dès sa premiere jeunesse, son unique désir étant de renoncer au monde, elle reçut le voile de religion des mains du même Evêque, qui la plaça dans un monastere de filles qu'il venoit de fonder à Paris même. Elle fut bientôt mise au nombre des Religieuses les plus parfaites qu'il y eût alors. La charité qui régnoit dans son cœur la rendit capable de vivre

dans l'union la plus grande avec ses sœurs, & d'entretenir entr'elles toutes une pareille union.

Devenue Abbesse de son monastere, dont S. Eloy ne crut pas pouvoir remettre le gouvernement en de meilleures mains, elle y conserva cette union précieuse, fruit de son exemple & de ses conseils. Elle fut en tout, pour ses filles, le modele qu'elles devoient suivre. Sa dignité d'Abbesse ne lui persuada pas de se permettre aucun relâchement, soit à l'égard des habits, soit à l'égard de la nourriture & des commodités de la vie, soit enfin à l'égard de l'observance de la regle & des pratiques Réligieuses établies dans son monastere. Elle s'acquit l'estime & la vénération des Parisiens, qui disoient tous que c'étoit véritablement elle que l'on devoit appeller la mere des religieuses. On dit que Dieu la favorisa de graces particulieres, comme de révélation & du don des miracles; mais comme ce n'est point un objet d'imitation, c'est ce qu'il suffit d'annoncer.

Elle mourut âgée de plus de quatre-vingt-six ans; &, par le vœu des peuples, le culte qu'on lui rend commença peu de temps après sa mort.

AUREMBIASSE, Comtesse d'Urgel. *Voyez* URGEL.

AURISPI, (*Victoire Galli-*) qui vivoit encore en 1558, se fit estimer par ses poésies italiennes, dont on trouve quelques-unes dans différents recueils de son temps, & d'autres dans les *Egloghe e Rime* (Eglogues & Poésies) de Frédéric Ricciuoli, qui parurent à Urbin en 1594. Elle étoit de cette ville. Antoine Galli, son pere, avoit eu, comme Poëte, de la célébrité. Son mari fut Aurispa Aurispi, Gentilhomme d'Urbin.

AURORA, (*Blanche*) femme de Thomas Porcacchi. *Voyez* PORCACCHI.

AUSTREGILDE, dite *Bobile*, femme de Gontran, Roi d'Orléans & de Bourgogne. Elle fut d'abord demoiselle de la Reine Marcatrude: Gontran en étant devenu amoureux, répudia la Reine son épouse, & donna

donna sa place à Austregilde, en 556. La tendresse de Gontran pour cette Princesse fut fatale à plusieurs personnes. Deux fils de Magnachaire, pere de Marcatrude, ayant tenu quelques discours injurieux contre Austregilde & ses enfants, le Roi les poignarda de sa propre main.

En 580, Austregilde n'étant âgée que de trente-deux ans, tomba dangereusement malade, & l'on désespéra de pouvoir jamais la guérir. Se sentant près de sa fin, elle ne put l'envisager sans la plus grande douleur. Les richesses, les plaisirs, les honneurs se peignirent avec tous leurs charmes à son imagination ébranlée; & la perte de tant de biens excitant en elle une sorte de désespoir, elle appella le Roi son époux, & lui fit cette priere, rapportée par Grégoire de Tours. » Je pouvois compter sur » une vie plus longue, si elle ne m'étoit pas ravie » par les Médecins qui ont conjuré de me l'ôter. » Oui, Seigneur, ce sont eux, ce sont leurs abominables breuvages qui m'ont donné la mort. Je vous » prie donc, pour ne pas laisser cette mort impunie, de les faire tous égorger, dès que j'aurai cessé » de voir le jour, puisqu'il faut que je meure: jurez-moi que vous ne les laisserez pas jouir de la » gloire de m'avoir fait périr; que les regrets de » ceux qui nous sont attachés soient accompagnés » des larmes de ceux qui les aiment. «

Le trop complaisant Gontran promit à la Reine de faire ce qu'elle demandoit. Il lui tint parole, & fit égorger Nicolas & Donat, les deux Médecins qui avoient traité Austregilde.

AUTREVAL, (*Madame d'*) l'une des femmes du siecle dernier qui se sont distinguées par leur esprit. Nous ne la connoissons que par deux Lettres qu'elle écrivit à M. de Vertron, le plus grand Apologiste qu'ait eu le beau sexe. On y lit avec plaisir, dans la seconde, ce qui suit. » J'ai cru, Monsieur, » que je devois me faire justice, puisque vous ne » me la faisiez pas, & qu'il ne falloit pas prendre

» le parti de mon sexe, pour le mettre au-dessus » du vôtre, comme vous vouliez que je fisse. La » chose, quoique nouvelle, n'auroit pas trouvé quan- » tité d'approbateurs ; & je vous réponds que si je » me métamorphosois en orateur, je fuirois ces ma- » nieres d'abaisser l'un pour élever l'autre. Je con- » damne donc, s'il m'est permis de condamner, » votre maniere d'écrire trop flatteuse. «

AUTRICHE, (*Anne-Maurice d'*) Reine de France. *Voyez* ANNE-MAURICE D'AUTRICHE.

AUTRICHE. (*Anne d'*) *Voyez* ANNE D'AUTRICHE.

AUTRICHE. (*Catherine d'*) *Voyez* CATHERINE D'AUTRICHE.

AUTRICHE. (*Eléonor d'*) *Voyez* ELÉONOR D'AUTRICHE.

AUTRICHE. (*Elizabeth d'*) *Voyez* ELIZABETH D'AUTRICHE.

AUTRICHE. (*Jeanne d'*) *Voyez* JEANNE D'AUTRICHE.

AUTRICHE. (*Marguerite d'*) *Voyez* MARGUERITE D'AUTRICHE.

AUTRICHE. (*Marie d'*) *Voyez* MARIE D'AUTRICHE.

AVALOS, (*dona Constance d'*) Duchesse d'Amalfi. *Voyez* AMALFI.

AVANDA. (*dona Louise de Padilla, Comtesse d'*) *Voyez* PADILLA. (*dona Louise de*)

AVIGNON, (*Adélasie, Vicomtesse d'*) contemporaine de la belle Laure, fut une des illustres dames Provençales qui tinrent la cour d'amour d'Avignon, lorsque les Papes séjournoient dans cette ville.

AVOCATE. (*l'*) Sous ce nom l'illustre Marguerite de Valois, sœur de François I, désigne une maîtresse du Roi son frere. Il y avoit à Paris un Avocat célebre, qui, par le grand nombre des affaires dont il étoit chargé, & ses succès au Palais,

étoit devenu l'homme le plus riche de la robe. Se trouvant sans enfants d'une premiere femme qu'il avoit perdue, quoiqu'âgé, il pensa à en prendre une seconde. Celle dont il fit choix étoit une jeune personne de dix-huit à dix-neuf ans; ses traits étoient parfaitement beaux, son teint admirable, sa taille noble & bien prise. L'amour de l'Avocat fut extrême; mais il étoit vieux, l'épouse étoit jeune; elle chercha à dissiper l'ennui que donnent les complaisances mêmes d'un vieillard, par les amusements, les petites sociétés, le bal, les promenades, & les autres parties qu'elle lia avec des bourgeoises de son rang, sans s'écarter néanmoins de la décence. Elle alla à une noce, où se trouva aussi François I, qui n'étoit encore, suivant toutes les apparences, que Duc de Valois. Ce Prince a toujours passé pour l'homme le mieux fait, le plus galant & le plus aimable de son siecle. Fixé par les charmes de la jeune Avocate, il s'approcha d'elle, parla de son amour, & fut écouté favorablement. On convint du rendez-vous chez le mari même. François y alla sur le soir, & déguisé; mais le premier objet qu'il rencontra sur l'escalier, fut l'Avocat, qui descendoit une bougie à la main. Quelque grande que fut la surprise du Prince, il se remit aussi-tôt, & s'approchant du vieillard, il lui dit: » Monsieur l'Avocat, vous savez quelle » confiance moi & tous ceux de ma maison ont » toujours eue en vous, & que je vous regarde » comme un de mes meilleurs amis, & l'un de mes » serviteurs le plus attaché. J'ai bien voulu venir jus» ques chez vous sans suite, pour vous recommander » mes affaires & vous prier de me donner à boire; car » j'en ai grand besoin, mais sur-tout, bouche close, » & ne dites à personne du monde que je sois venu: » j'ai mes raisons, & d'ici je vais dans un endroit où » je ne veux pas être connu. « Le mari, ne se sentant pas d'aise de la confiance du Prince, & de l'honneur qu'il lui faisoit de le venir voir, le mene dans la salle, appelle sa femme, & lui ordonne d'ap-

prêter la collation la plus délicate qu'elle pourroit. Cela fut fait d'aussi bon cœur que promptement. La suite sent un peu le conte. Il suffira de dire ici que François I, pendant la collation, trouva le moment de dire un mot à l'Avocate, & prit avec elle d'autres mesures. On croit qu'il demeura assez long-temps attaché à cette maîtresse.

AVOGADRI, (*Lucia Albani*) de Bergame, étoit fille de Jérôme Albani, Collatéral-Général de la République de Venise, lequel fut très-célebre par sa science & par la pureté de ses mœurs, & mourut Cardinal. Elle fut la femme d'un Gentilhomme de Brescia de l'ancienne maison des Avogadri. Les occupations & les amusements de son sexe eurent peu d'attraits pour elle. Elle n'eut de goût que pour les Belles-Lettres, & sur-tout pour la Poésie Italienne dans laquelle elle excella. Les plus grands poëtes de son temps la comblerent de louanges, & le Tasse lui-même en éleve beaucoup le mérite dans quelques-unes de celles de ses poésies qu'il a commentées lui-même. Ses inventions sont pleines de feu. Son langage est pur, sa versification aisée, & son style coulant. Différents recueils offrent de ses poésies, & sur-tout celui qu'on fit en 1561 des pieces composées sur la mort d'Irene de Spilembergue, femme célebre par la beauté de son chant, & par la délicatesse de son pinceau. Lucie vécut plusieurs années au-delà de 1561. Après sa mort, Barthelemi Aringio & Diomede Sala, tous deux Académiciens *Occulti* (cachés) de Brescia; le premier sous le nom d'*Il Solingo*, le second sous celui d'*Il Sommerso*, & beaucoup d'autres gens de Lettres s'empresserent de célébrer ses louanges; & depuis le P. Calvi l'a placée honorablement dans sa Scene littéraire des Ecrivains de Bergame. Le Tasse, dans ses commentaires indiqués ci-dessus, dit que l'ancienne & noble famille des Albani tire son origine de l'ancienne ville d'Albe, dont la ruine accrut celle de Rome. C'est apparemment une fiction poétique. Voici quelque chose qui blesse moins

la vraisemblance. L'Abbé Jean-Vincent Lucchesini, dans un discours qu'il fit sur l'exaltation de Clément XI au souverain pontificat, dit cette même famille originaire d'Albanie, où son nom avoit été très-célebre par la puissance & par les vertus de ceux qui le portoient. Les Albani d'Urbin, dont étoit Clément XI, viennent d'un Albani de Bergame, qui s'étoit établi dans cette ville.

AXIOTHÉE, femme Grecque, celebre par son amour pour la philosophie. Il lui tomba, par hazard, entre les mains quelques livres de la République de Platon, elle les lut avec avidité, & conçut une si haute idée de la sagesse de leur auteur, qu'elle résolut, à quelque prix que ce fût, de l'aller trouver, & d'entendre ses leçons. Elle se déguisa en homme, se rendit à Athenes; & sans se faire connoître, elle assista quelque temps aux leçons de Platon. Il y a encore quelques autres femmes moins connues qui ont fait la même chose; bien des Philosophes de nos jours se trouveroient sans doute heureux d'avoir de tels disciples. Aussi le bonheur de Platon excita-t-il l'envie des autres Philosophes, dont la doctrine moins aimable n'étoit pas du goût du beau sexe. Ils prétendirent que ce n'étoit pas le seul amour de la philosophie qui amenoit les femmes à l'école de Platon, & qu'elles trouvoient en lui un autre mérite fort indépendant de la philosophie.

AYESHA, la troisieme femme du faux prophete Mahomet, & celle qu'il aima le plus. Elle fut accusée d'incontinence par plusieurs personnes, & cette affaire causa tant d'inquiétude à Mahomet, qu'il tint conseil avec Ali, fils d'Abutaleb, & Osâma, fils de Zeid, sur les moyens les plus propres à rétablir la paix dans sa famille. Osâma soutint de la façon la plus forte l'innocence d'Ayesha; mais Ali, de l'autre côté, paroissoit pleinement convaincu de son infidélité, de sorte qu'ils donnerent à Mahomet des avis conformes aux idées qu'ils avoient sur ce sujet. Quelques-uns croient que ce fut Ali qui découvrit son in-

continence à Mahomet, » qui, dit M. Prideaux, » ne put jamais se résoudre à la renvoyer. Il com» posa le 24ᵉ chapitre de l'Alcoran pour inno» center sa femme, & pour se disculper en même» temps de ce qu'il la gardoit. Il y déclare à ses» musulmans, de la part de Dieu, que tous ces bruits» qui couroient au désavantage d'Ayesha étoient» des impostures, de noires calomnies; leur dé» fend d'en plus parler, & menace en même temps» de peines terribles en cette vie & en l'autre ceux» qui oseroient médire des femmes de bien. Maho» met, l'ayant épousée jeune, prit soin de la faire ins» truire dans toutes les sciences qui avoient cours» parmi les Arabes, sur-tout dans l'éloquence, la» politesse du langage, & la connoissance de leurs» antiquités. Elle profita extrêmement des soins de» son mari, & devint polie & savante. «

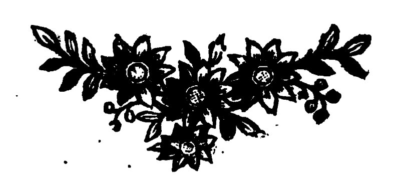
Bayle, d'après Gentius, rapporte une preuve de la tendresse avec laquelle elle étoit aimée de son mari. Sewda étoit celle des femmes de Mahomet qu'il aimoit le moins: il avoit même résolu de la renvoyer; mais elle le fléchit par l'empressement avec lequel elle lui demanda qu'elle pût continuer à jouir du nom de femme de Mahomet, lui promettant qu'elle n'exigeroit rien de plus, & que, quand son tour viendroit de coucher avec lui, elle le céderoit à Ayesha. L'amour de Mahomet pour Ayesha le fit consentir très-volontiers à ce traité; ainsi Sewda demeura dans sa maison pendant qu'il vécut, aux conditions qu'elle s'étoit imposées.

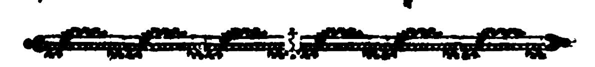
Après la mort du faux prophete le crédit d'Ayesha fut assez grand pour empêcher qu'Ali ne devînt Calife. Elle le haïssoit avec fureur, pour la raison qu'on a vue plus haut. Sa haine fut longue, » car » quoique Ali, dit M. Prideaux, eût droit au trône » vacant, étant gendre de l'imposteur, il en fut » exclus par trois fois consécutives. Le trône va» qua pour la quatrieme fois, & Ali y parvint enfin; » mais Ayesha parut en armes contre lui, & quoi-

» qu'elle ne réussit point par cette voie, elle le per-
» dit néanmoins en suscitant & en fomentant cette
» révolte qui, à la longue, ruina Ali & sa famille.
» Ayesha survécut quarante-huit ans entiers à Ma-
» homet. Elle jouit d'une grande réputation dans la
» secte, qui l'appelloit *la Prophétesse* & *la Mere*
» *des fideles*. Elle étoit l'oracle vivant de sa secte,
» qui la consultoit dans tous les points difficiles de
» la loi, pour apprendre d'elle quel avoit été le
» sens du Législateur. Quelles que fussent ses ré-
» ponses, elles étoient reçues comme des oracles,
» & ont toujours passé depuis, parmi eux, pour des
» traditions authentiques. Toutes leurs traditions
» qui composent leur Sunneh, viennent, selon eux,
» d'Ayesha, ou de quelqu'un des dix compagnons
» de Mahomet ; c'est ainsi qu'ils appellent ces dix
» hommes qui se joignirent les premiers à ce séduc-
» teur. Mais le témoignage d'Ayesha rend une tra-
» dition plus authentique. « Elle mourut à Médine
la cinquante-huitieme année de l'hégire, qui répond
à l'an de J. C. 678, sous le Califat de Moavie, âgée
de soixante-sept ans.

AZURMI-DOKHT. *Voyez* ARZEMI-DOKHT.

AZZI DE FORTI. (*Faustine*) *Voyez* FORTI.





BAA

BAAT, (*Catherine*) savante Suédoise du dix-septieme siecle. Elle étoit très-versée dans les Belles-Lettres. Les Savants de Suede ont extrêmement loué ses Tables généalogiques des familles Suédoises, dressées & peintes par elle-même, & où elle rectifie, en plusieurs endroits, les fautes que Jean Messénius a commises dans son Théatre de la Noblesse de Suede. C'est dommage que cet excellent ouvrage n'ait pas encore été publié.

BABÉLIME d'Argos est comptée par Iamblique, dans la Vie de Pythagore, au nombre des femmes qui furent de la secte de ce Philosophe.

BABILONIENNES (*les*) étoient obligées, par une loi de leur pays, ainsi qu'on l'apprend d'Hérodote, liv. j. chap. 199, d'aller s'asseoir auprès du temple de Vénus *Militta*, pour attendre l'occasion d'avoir affaire à quelqu'étranger. La loi n'en exemptoit aucune. Il falloit que toutes, riches & pauvres, belles & laides, satisfissent une fois en leur vie au désir de la loi.

Les riches & grandes dames, accompagnées d'une foule de domestiques, attendoient le chaland dans leurs voitures. Toutes les autres formoient comme différentes haies, dans lesquelles elles étoient séparées les unes des autres par des cordes, de maniere qu'il y avoit des entrées & des issues, pour que les étrangers pussent librement aller entre les rangs, les examiner toutes à leur aise, & choisir celle qui leur plairoit le plus. Lorsqu'un étranger avoit fixé son choix, il jettoit sur celle qu'il avoit choisie de l'argent, qu'elle étoit obligée de prendre, quelque modique que la somme pût être. Cet argent n'étoit pas pour elle. La loi le destinoit à des usages religieux. On entend ce que cela veut dire. L'étran-

ger emmenoit à l'écart celle qui venoit de prendre son argent, & qui n'avoit pas plus droit de refuser sa personne que son argent même, son devoir étant de se prêter au premier étranger qui voudroit jouir d'elle. Après qu'elle avoit rempli ce que la loi lui prescrivoit, l'étranger faisoit pour elle une priere à la Déesse; priere sans doute plus ou moins affectueuse, selon qu'il avoit été plus ou moins content de la belle. Ils se séparoient ensuite. Alors ayant accompli l'expiation ordonnée par Vénus, elle s'en retournoit chez elle, bien ou mal satisfaite de l'étranger.

Cette loi, si l'on met à part les regles de la pudeur, n'étoit pas fort onéreuse aux personnes belles ou jolies. Elles n'avoient pas besoin d'étaler longtemps pour trouver un heureux débit; mais les laides n'avoient pas lieu d'en être aussi contentes. Il y en avoit qui restoient trois ou quatre ans en espalier avant que le moment favorable d'obéir à la loi se présentât. N'étoient-elles pas en droit de maudire une dévotion qu'il ne leur étoit pas libre de ne pas remplir? & quand enfin ce moment arrivoit, les dédommageoit-il de l'ennui de l'attente?

Au reste, on ne se trompera peut-être pas si l'on pense que, dans un pays où la corruption des mœurs étoit extrême, le Clergé, mâle ou femelle, du temple de Vénus imagina, pour grossir son revenu, cette loi plus absurde encore qu'elle n'étoit infame.

BADAJOZ. (*Catherine*) *Voyez* CATHERINE DE BADAJOZ.

BADIUS, (*Perrette*) femme de Robert-Etienne. *Voyez* ETIENNE.

BAFFA, (*Françoise*) Venitienne, qui fleurissoit vers 1540, se fit estimer par ses poésies, & passa pour n'être pas une des moindres versificatrices de son temps. Plusieurs écrivains, & sur-tout le Doménichi, parlent d'elle avec éloge. On trouve de ses vers dans le premier livre du Recueil intitulé: *Rime*

di diversi, (poésies de divers Auteurs,) imprimé par Giolito, à Venise, en 1554.

BAFFO. (*la Sultane*) Nous ne ferons que copier ici ce que nous avons dit de cette femme, tome I de l'Abrégé chronologique de l'Histoire Ottomane, pages 604, 606 & 608.

Sous le regne de Selim II, des corsaires s'étant rendus maîtres d'un vaisseau de la république de Venise, qui portoit à Corfou Baffo, Noble Vénitien, qu'on en avoit fait Gouverneur, ils furent surpris de l'extrême beauté de la fille de ce Baffo, qu'ils destinerent aussi-tôt au serrail du Sultan. Mais réfléchissant sur la passion de Selim pour le vin, qui le rendoit insensible aux plus beaux objets, ils aimerent mieux en faire présent au Prince son fils. Amurat III vit la jeune esclave, & l'aima d'abord de l'amour le plus violent. Il en fit sa favorite, & négligea pour elle toutes les beautés de son serrail. Etant monté sur le trône en 1575, il la fit proclamer Sultane Aséki, c'est-à-dire Impératrice concubine; car depuis Soliman II nul Empereur Ottoman n'avoit donné le titre d'épouse à ses femmes. Dans la suite, la fidélité d'Amurat parut tenir du prodige.

La crainte qu'on eut du crédit de la Sultane, lui fit un grand nombre d'ennemis, que ses rivales ne manquerent pas d'entretenir. Le Grand-Vizir, les Bachas & le Muphti représenterent au Sultan qu'il devoit user du privilege de la loi dans toute son étendue, en prenant plusieurs femmes; que la mort pouvoit lui ravir le seul fils qu'il avoit, & que l'empire souffriroit de ce malheur, si Sa Hautesse ne consentoit à le prévenir. Amurat se rendit aux raisons de ses courtisans; & passant tout d'un coup d'un excès à l'autre, il partageoit, dit-on, chaque nuit son lit avec quatre à cinq concubines différentes. Néanmoins il revenoit toujours à Baffo, pour qui sa tendresse ne paroissoit point diminuer.

Jalouses d'une préférence aussi constante, les Sul-

sanes firent entendre à l'Empereur que Baffo se servoit de sortileges pour le retenir dans ses chaînes. Amurat crut ce discours ; & , comme cet Empereur Romain , il fut tenté de faire donner la question à sa maîtresse , pour apprendre d'elle son secret. Il fit arrêter toutes les femmes qui la servoient , & tâcha , par les menaces & par les châtiments même , d'en arracher le prétendu crime de Baffo. Les ayant trouvées toutes inébranlables , il eut honte à la fin de son extravagance , & courut se jetter aux pieds de la Sultane , qui voulut profiter de ce repentir pour obtenir sa liberté ; mais le Sultan , qui l'estimoit toujours , la retint auprès de sa personne , sans cesser pour cela de voir ses nouvelles favorites. Il en aima jusqu'à trente , qui lui donnerent cinquante enfants.

Baffo jouit d'une grande considération à la Porte pendant les regnes d'Amurat III & de Mahomet III , son successeur. Elle eut même le maniement de toutes les affaires sous ce dernier Prince ; mais comme elle n'avoit que de l'ambition , sans aucun talent , elle mit plusieurs fois l'empire à deux doigts de sa ruine. Achmet I , son petit-fils , la relégua dans le vieux serrail à son avénement au trône , c'est-à-dire en 1603. On ignore en quelle année mourut cette Princesse.

BAGHDAD KHATUN. C'étoit une Princesse Tartare , une des plus rares beautés de l'Asie. L'Emir Juban son pere , Régent du royaume de Perse sous Abusaïd , l'ayant , en 1323 , donnée en mariage à un des plus puissants Seigneurs du pays , Abusaïd la demanda pour lui-même ; & n'ayant pu l'obtenir , quoiqu'il n'exigeât rien en cela qui fût contraire aux loix , il déclara & fit à Juban une guerre sanglante & opiniâtre.

BAGNO. (*Silvie de Somma , Comtesse de*) *Voyez* SOMMA.

BALAGNI. (*Renée de Clermont d'Amboise , femme de Jean de Montluc , Seigneur de*) Quoiqu'il

paroiſſe naturel de renvoyer cet article à Clermont d'Amboiſe, ou même à Montluc, nous le laiſſerons pourtant ici, par la raiſon que tous ceux qui ont parlé de cette héroïne ne l'appellent que *la Dame* ou *la Maréchale de Balagni*. Digne ſœur du brave Buſſi d'Amboiſe, elle alla trouver, en 1593, Henri IV à Dieppe, & gagna l'eſtime de ce généreux Prince au point qu'il laiſſa la ſouveraineté de Cambrai au Seigneur de Balagni, qui s'en étoit mis en poſſeſſion à la faveur des guerres civiles. Dès l'an 1581 il avoit été fait Gouverneur de Cambrai par le Duc d'Alençon; &, comme il étoit naturellement dur & orgueilleux, il ne s'étoit point mis en peine de ſe faire des amis & des créatures. Ce fut bien pis lorſqu'il ſe vit Souverain de Cambrai; il traita ſes vaſſaux avec hauteur. & tyranniſa ſes ſujets plus qu'il n'avoit fait juſqu'alors. Ceux-ci cherchoient depuis long-temps l'occaſion favorable de ſecouer le joug. Quelques-uns de leurs amis ou compatriotes, qui ſervoient dans le parti des Eſpagnols, perſuaderent au Comte de Fuentes d'aller aſſiéger Cambrai; ce qu'il fit au mois de ſeptembre 1595. Les peuples d'Artois & de Hainaut, pour ſe délivrer de l'oppreſſion de Balagni, fortifierent l'armée Eſpagnole de plus de huit mille hommes; & l'Evêque même de Cambrai, dans l'eſpérance de recouvrer les biens de ſon égliſe dont on l'avoit dépouillé, contribua de ſon argent à cette expédition. Les Cambréſiens virent avec la plus grande joie les préparatifs du ſiege. Réſolus de ſe ſouſtraire à la domination tyrannique de leur Souverain, ils barricaderent les rues qui menoient à la citadelle; &, après avoir débauché deux cens Suiſſes de la garniſon, ils s'emparerent de la grande place, s'y retrancherent, & députerent au Général Eſpagnol pour traiter de la reddition de la ville.

Balagni, ſurpris & furieux de la trahiſon des habitants, n'eut pas le courage d'aller ſe préſenter à eux; ſa femme, plus hardie, prit une pique à la

main, & descendit seule dans la grande place. Elle employa toutes les ressources de son éloquence pour ramener les habitants à leur devoir ; mais ce fut inutilement. Ils ouvrirent leurs portes aux Espagnols, & se joignirent à eux pour assiéger la citadelle. Notre héroïne en avoit repris le chemin, & ne cessoit d'encourager la garnison à se bien défendre. » Elle assistoit, dit le P. le Moine, à toutes les » factions des soldats ; elle visitoit les sentinelles & » les corps-de garde ; elle haranguoit sur les bas» tions, & donnoit chaleur aux corvées par sa pré» sence & par son exemple ; & si, de bonne heure, » elle eût su gagner le cœur des habitants, la tête » du Comte de Fuentes, & tous les bras de son ar» mée se fussent lassés assez inutilement à ce siege. «

Ceux qui défendoient la citadelle de Cambrai, désespérant d'être secourus, capitulerent le 7 d'octobre 1597. La dame de Balagni crut alors que mourir étoit quelque chose de moins fâcheux pour elle que de rentrer dans le néant. Lorsqu'elle vit qu'on traitoit, elle s'enferma dans son cabinet, où elle mourut de déplaisir, & perdit ainsi la vie avant que d'avoir perdu le titre de Princesse.

BALLIANO. (*Marthe Bonanno*) *Voyez* BONANNO. (*Marthe*)

BALLON, (*Louise-Blanche-Thereze de*) fondatrice des Religieuses Bernardines réformées, des congrégations de la Divine Providence & de S. Bernard, en France & en Savoie, fille de Charles-Emmanuel de Ballon, Gentilhomme de la chambre du Duc de Savoie Charles-Emmanuel I, & qui fut dans la suite Ambassadeur de ce Prince en France & en Espagne, née, en 1591, au château de Vanchi, à cinq lieues de Geneve, & à égale distance d'Anneci.

Dès sa plus tendre enfance, ses parents la consacrerent à Dieu, & la mirent, à l'âge de sept ans, dans l'abbaye de sainte Catherine, de l'ordre de Cîteaux, dont l'Abbesse étoit sa parente. On lui donna dès-

lors l'habit de l'ordre, suivant l'usage de ce monastere. Sa piété croissant avec son âge, elle fut admise au noviciat, du consentement de ses parents, qui étoient eux-mêmes pleins de piété. A l'âge de seize ans, elle fit profession ; ses parents désirerent que, pour l'édification de leur famille, une cérémonie si touchante se fît dans leur maison. Dom Nicolas de Rhides, Abbé Régulier de Tamjers, & Vicaire-Général de l'Abbé de Cîteaux, reçut les vœux de la jeune Religieuse. Après la profession, elle se hâta de sortir de la maison paternelle, où l'on vouloit la retenir quelques jours, & s'enferma dans son couvent. S. François de Sales, qui étoit de sa famille, ne contribua pas peu à ses progrès dans la spiritualité.

Le saint Evêque de Geneve, ayant été prié par l'Abbé de Cîteaux de travailler à la réforme du monastere de sainte Catherine, qui étoit dans son diocese, & où l'on n'observoit plus ni regle ni discipline, entreprit cette réforme en 1608. Louise Ballon, qui en avoit déjà conçu le projet, le vit exécuter avec plaisir. Son exemple engagea quatre autres Religieuses à l'embrasser. Ces cinq personnes jetterent les fondements de la réforme, en 1622, à Rumilli, petite ville de Savoie : le 8 de septembre, elles prirent possession de leur chapelle ; & le 21 du même mois elles se revêtirent de l'habit de la réforme. Elles commencerent alors un nouveau genre de vie. Elles récitoient l'office au chœur ; elles observoient un silence exact ; seulement après les repas elles se permettoient un entretien d'une heure pour se récréer. Louise Ballon, d'une voix unanime, fut élue supérieure. Elle écrivit à S. François de Sales, pour lui demander la permission de prendre le nom de *Filles de la Providence* : le Prélat voulut qu'elles attendissent encore un an, pour voir si elles se rendroient dignes de ce titre. Ce terme étant expiré elles prirent ce nom, qui leur fut confirmé par Jean-Fran-

çois de Sales, successeur du saint Evêque de Geneve ; mais le peuple a continué de les appeller *les Religieuses Bernardines réformées*. Leur nombre devint bientôt considérable ; elles acquirent une grande maison à Rumilli, dans laquelle elles se transporterent le 24 de mai 1624.

La Mere Ballon fit ensuite un voyage à Grenoble ; elle y mit la réforme dans un monastere dont elle fut élue Supérieure. Il fut permis à ces Religieuses de manger de la viande trois fois la semaine, de porter du linge, de se servir de matelas & de tours de lits. Elles voulurent se soustraire à la jurisdiction des Peres de l'ordre de Cîteaux ; & malgré les obstacles qu'on leur opposa, elles obtinrent, en 1628, un bref du Pape Urbain VIII, qui les mettoit sous la jurisdiction des ordinaires des lieux où elles s'établiroient.

La Mere Ballon étendit son zele dans différents lieux où elle fit divers établissements. Elle en fit deux en France, l'un à Vienne en Dauphiné, l'autre à Lyon, qui furent suivis peu après de ceux de Toulon & de Marseille. Les constitutions de ces Religieuses furent imprimées en 1631, & approuvées par le Souverain Pontife en 1634. La Mere de Ponçonas, autre Religieuse remplie de zele, vint à Paris pour y faire un nouvel établissement ; elle fit réimprimer les constitutions de la Mere Ballon ; mais elle prit la liberté d'y faire quelques changements. La Mere Ballon en fut choquée ; la division se mit entre ces deux Religieuses. La querelle fut poussée avec chaleur de part & d'autre. L'avantage demeura à la Mere de Ponçonas, qui fit tant par ses cabales que les Religieuses de Rumilli déposerent la Mere Ballon ; mais celles de Marseille la consolerent de cette disgrace en la choisissant pour Supérieure. Elle n'y resta pas long-temps ; l'activité de son zele la conduisit en différents lieux, où elle fit encore plusieurs fondations. Elle termina enfin sa carriere au mo-

nastere de Seissel, le 14 de décembre 1668, âgée de soixante-dix-sept ans.

BALMONT, (*la Comtesse de Saint*) d'une illustre maison de Lorraine. Elle fut à plusieurs titres l'honneur de son sexe. Elle avoit su joindre la fierté d'un militaire à la modestie d'une femme vertueuse. Elle étoit belle : la petite-vérole gâta un peu sa beauté ; mais cette femme extraordinaire se réjouissoit d'en être marquée, disant qu'elle en seroit plus semblable aux hommes. Elle en recherchoit volontiers les exercices. Le Comte de Saint-Balmont, qu'elle avoit épousé, ne lui cédoit ni en naissance ni en mérite ; ils vécurent ensemble dans une parfaite union. Le Comte ayant été obligé de suivre le Duc de Lorraine à la guerre, madame de Saint-Balmont prit le parti de se retirer à la campagne. Un Officier de cavalerie étoit venu prendre un logement sur ses terres, & s'y comporta fort mal. Madame de Saint-Balmont, avec beaucoup d'honnêteté, lui envoya faire des plaintes, qu'il méprisa. Résolue d'en tirer raison, elle lui écrivit un billet qu'elle signa *le Chevalier de Saint-Balmont*. Elle lui marquoit dans ce billet, que le mauvais traitement qu'il avoit fait à sa belle-sœur l'obligeoit à la venger, & qu'il le vouloit voir l'épée à la main. L'Officier accepta le défi, & se rendit au lieu marqué. La Comtesse l'attendoit en habit d'homme. Ils se battirent ; elle eut l'avantage sur lui ; &, après l'avoir désarmé, elle lui dit galamment : » vous avez cru, monsieur, » vous battre contre le Chevalier de Saint-Balmont ; » mais c'est madame de Saint-Balmont qui vous rend » votre épée, & qui vous prie, à l'avenir, d'avoir » plus de considération pour les prieres des dames. « Après ces mots, elle le quitta rempli de confusion & de honte ; il s'absenta aussi-tôt, & on ne l'a jamais revu depuis.

C'est sans doute à cette dame de Saint-Balmont qu'on attribue une tragédie intitulée *les Jumeaux martyrs*, ou *Marc & Marcellin*, imprimée en 1650.

Cette piece n'a guere d'autre mérite que d'avoir été faite en quinze jours, comme on l'apprend dans l'avis au lecteur; mais, si l'on en doit croire le même avis, qui dit qu'elle a été imprimée à l'insu de l'Auteur, on conviendra que madame de Saint-Balmont auroit pu donner au public quelque chose de meilleur.

BAPTISTE SFORCE. (*femme savante*) *Voyez* SFORCE.

BARASSA, (*domna*) dame Provençale, de la maison de Barras, fut femme de Gasbert de Poycybot. C'est ainsi que Jean de Notre-Dame l'appelle. C'étoit un gentilhomme Limosin, né dans le diocese de Limoges, d'un pere Châtelain de Poycybot ou Poggibot. Son pere le fit entrer jeune dans le monastere de S. Lunart, c'est-à-dire S. Léonard. Il y fit son occupation de l'étude des belles-lettres & de la musique. Il apprit en même-temps à bien chanter, & parvint à jouer agréablement de tous les instruments de musique. Une dame de ses parentes, qui, sous prétexte de dévotion, alloit souvent le voir dans son couvent, lui fit honte de l'état auquel il se destinoit, en lui disant » que c'étoit grand dom» mage qu'il passât ainsi sa vie dans une pareille pri» son; qu'il valoit mieux qu'il vécût dans le monde » que de croupir là dans la paresse & l'inutilité. « Les remontrances de cette dame l'ayant fait sortir de son monastere, il alla se présenter à Savari de Mauléon, dont la maison étoit ouverte à tous les gens de mérite; qui le combla de présents, & qui vanta ses poésies aux plus grands Seigneurs de Provence.

Gasbert cependant devint amoureux de Barassa, pour laquelle il composa différentes pieces qui lui donnerent de plus en plus de la réputation. Mais Barassa, fiere de sa naissance, lui dit » qu'elle ne » l'aimeroit jamais qu'il n'eût été fait Chevalier, » & que, lorsqu'il auroit obtenu cet honneur, elle » seroit fort contente de l'épouser. « Brûlant du dé-

fir de faire un mariage l'objet de tous ses vœux ; il eut recours à Savari, qui ne tarda pas beaucoup à lui procurer l'honneur d'être armé Chevalier, & qui lui donna même un revenu considérable. Rien ne s'opposant plus à son mariage, Barassa consentit à l'épouser. Ils demeurerent ensemble jusqu'à ce que Savari, partant pour aller en ambassade en Espagne, emmena Gasbert.

Barassa, restée seule, fut priée d'amour si vivement par un Chevalier Anglois, qu'elle se rendit. Il la força de partir avec lui, la conduisit à Arles, & bientôt après l'abandonna, sans même lui dire adieu.

Gasbert cependant, revenant d'Espagne, & passant par Arles, logea chez une pauvre femme qui lui dit qu'elle avoit chez elle une très-jolie personne qui seroit à son service, s'il le vouloit. Il accepta l'offre pour la nuit. Il n'eut pas de peine à reconnoître sa femme ; & le lendemain matin, il l'obligea de venir à Avignon avec lui. Il l'y renferma dans un couvent, en faisant entendre aux Religieuses que c'étoit une de ses parentes.

Il eut tant de chagrin de sa disgrace maritale, que, de retour en sa maison, il vendit tout ce qu'il avoit, & s'alla faire Moine ; les uns disent au monastere de Pignan, les autres au monastere de Torondet, où depuis il ne voulut plus absolument ni chanter ni faire des vers, quelque priere que lui fissent les plus grands Seigneurs, & ceux qui faisoient le plus de cas de ses poésies. Il avoit fait un poëme sous ce titre : *las Bauzias d'Amours* (les Joies de l'Amour.)

Il n'étoit pas seulement un très-bon troubadour ; il servit avec honneur dans les troupes de Charles I, Comte d'Anjou & de Provence, lorsque ce Prince alla châtier pour la seconde fois les Marseillois qui s'étoient révoltés.

Il mourut dans son monastere en 1263. On trouve de ses poésies dans quelques manuscrits de Florence,

& dans ceux du Vatican, cotés 3204, 3206 & 3207; & par-tout son nom est étrangement défiguré.

BARBARA, (*donna*) Reine d'Angola, dans l'Afrique. Après la mort de la Reine Zingha, sa sœur, en décembre 1663, elle fut élue pour lui succéder, le 19 du même mois. C'étoit une Princesse très-zélée pour la foi chrétienne, qui avoit de bonnes qualités, mais nullement la force d'esprit & le courage héroïque de la Reine sa sœur. Elle mourut de vieillesse & d'infirmité, après deux ans de regne. *Voyez* ZINGHA.

BARBE, Impératrice, fille d'Herman, Comte de Cilléi, épousa Sigismond, Empereur, Roi de Hongrie & de Bohême. Elle déshonora son rang & sa naissance par la dissolution de ses mœurs; & dans ses débauches elle ménagea si peu la décence qu'elle faisoit publiquement des avances aux jeunes Seigneurs de la cour. Sigismond étant mort en 1437, elle voulut contracter une nouv lle alliance avec Ladislas, Roi de Pologne & puis de Hongrie, alors fort jeune. Des personnes pieuses lui remontrerent qu'elle devoit imiter la tourterelle, qui, lorsque la mort lui a ravi son fidele compagnon, reste dans un veuvage perpétuel. » Si vous voulez, répondit » l'Impératrice, que je suive l'exemple des oiseaux » qui sont privés de raison, pourquoi ne me propo» sez-vous pas plutôt pour modele les colombes & » les passereaux? «

BARBE DE BRANDEBOURG, Marquise de Mantoue. *Voyez* BRANDEBOURG (*Barbe de*)

BARBIA ORBIANA, (*Salustia*) Impératrice Romaine. L'histoire ne nous apprend rien de ce qui concerne cette Princesse; on voit seulement par des médailles, qu'elle fut la troisieme femme de l'Empereur Alexandre-Sévere.

BARBIER, (*Marie-Anne*) savante Française, a fleuri jusques vers le milieu de ce siecle. Elle étoit d'Orléans, & reçut dans cette ville une éducation qui développa bientôt ses talents pour les belles-let-

tres, & particuliérement son goût pour la poésie. Etant encore fort jeune, elle faisoit de jolis vers, où l'on remarquoit déjà la fécondité de l'invention & les graces du style. Encouragée par ses succès, elle vint à Paris, & y fixa sa résidence. Après s'être exercée sur de petits sujets, elle osa prendre un plus noble essor, & suivre les traces des Racine & des Quinaut. Le public applaudit à ses ouvrages, quoique bien inférieurs à ceux de ces grands hommes.

Pour diminuer le mérite de mademoiselle Barbier, on a prétendu que l'Abbé Pellegrin étoit Auteur des pieces dramatiques attribuées à cette demoiselle. Il se peut qu'il y ait eu la part que M. de Fontenelle eut depuis aux pieces de mademoiselle Bernard, c'est-à-dire qu'il l'ait beaucoup aidée ; mais il n'est pas probable qu'il eût sacrifié quatre tragédies & une comédie à la seule complaisance. Il est certain d'ailleurs que mademoiselle Barbier avoit beaucoup d'esprit & de connoissance de la poésie. Ses tragédies sont *Arrie & Pætus*, qu'elle dédia par une épître en vers à madame la Duchesse de Bouillon, représentée en 1702. *Cornélie*, mere des Gracques, dédiée à S. A. R. Madame par une épître en vers, représentée en 1703. *Tomyris*, Reine des Massagetes, dédiée à madame la Duchesse du Maine, représentée en 1707. *La Mort de César*, dédiée à M. d'Argenson, Conseiller d'Etat. Ces pieces ont été imprimées la même année de leur représentation, de même que le *Faucon*, comédie en un acte, en vers, représentée en 1719. Mademoiselle Barbier a composé une cinquieme tragédie, intitulée *Joseph*, qui n'a été ni représentée ni imprimée. On a d'elle encore trois opéra ; savoir, *les Fêtes de l'été*, dont la musique est de Montclair, représentées pour la premiere fois le 10 de juin 1716 ; *le Jugement de Pâris*, pastorale héroïque en trois actes, représentée le 21 de juin 1718 ; & *les Plaisirs de la campagne*, ballet en trois actes, donné pour la premiere fois le 10 d'août 1719. Ces trois ouvrages sont encore attribués à M. l'Abbé Pellegrin.

BARBOSSA, (*domna*) que Jean de Nostredame qualifie de Princesse, ce qui, peut-être, ne veut dire chez lui que Fille de très-grande qualité, étoit une demoiselle Provençale, extrêmement belle, de mœurs honnêtes, d'une grace infinie, la plus aimable du monde, & bien instruite des sept arts libéraux. Elle fut l'objet d'une partie des poésies Provençales d'Aimeric de Belvezer.

Ce Poëte étoit du château de Lesparre, dans le territoire de Bordeaux. Il étoit clerc, & se fit Jongleur ou Troubadour. Il devint amoureux d'une demoiselle de Gascogne, que Nostredame dit de la maison de la Valette, & que d'autres nomment *Gentile de Ruis*. Ce fut pour elle que sa verve s'égaya; mais voyant qu'on parloit mal de sa liaison avec elle, il quitta son pays pour aller à la cour de Raimond Bérenger, Comte de Provence, à la louange duquel & de sa femme Béatrix de Savoie, il composa beaucoup de vers qui furent estimés. Il resta long-temps dans cette cour, parce qu'il y devint amoureux de Barbossa. Entre plusieurs pieces de vers qu'il fit pour elle, il y en avoit une dans laquelle il se plaignoit d'une réponse dure qu'il avoit reçue de cette Demoiselle, & qui l'avoit empêché de reparoître devant elle. Il ajoutoit » qu'il mouroit du » désir de la voir; & que, s'il pouvoit avoir ce » bonheur, il mourroit de plaisir. «

Un jour qu'elle causoit avec lui dans une conversation chez la Princesse Béatrix, fille de Raimond-Bérenger, elle laissa tomber un gant, qu'Aimeric se hâta de ramasser, & qu'il lui rendit en le baisant. Les autres Demoiselles, présentes à la conversation, en reprirent en particulier aigrement Barbossa, qui, secondée de la Princesse Béatrix, leur répondit: » que les Dames d'honneur ne pouvoient jamais ac» corder assez de faveurs honnêtes aux Poëtes qui » chantoient leurs louanges, & dont les poésies les » rendoient immortelles. « Cette réponse, dont Ai-

meric fut informé, fut cause qu'il fit deux chansons, l'une adressée à Barbossa sur sa réponse même; & l'autre adressée à la Princesse Béatrix.

Quelque temps après Barbossa se fit Religieuse, & devint Abbesse du monastere de Monleges en Provence. Comme il n'étoit pas permis de parler aux Religieuses de ce monastere, Aimeric conçut un tel chagrin d'avoir perdu sa maîtresse, & d'être sans aucune espérance d'avoir le plaisir de la revoir encore, qu'il en mourut en 1264; ce qui nous fait connoître en quel temps Barbossa vivoit. Depuis son entrée en religion, le Poëte son amant fit un poëme intitulé *las Amours de son Ingrata*, (les Amours de son Ingrate) & le lui fit remettre peu de jours avant sa mort.

Il y a en Italie des manuscrits des poésies d'Aimeric. Le Redi en avoit un en sa possession; & l'on en conserve quelques autres à Florence. Les manuscrits 3204, 3205, 3206 & 3207 du Vatican offrent aussi quelques-unes de ses poésies.

BARCELONE, (*Bérengere de*) Reine de Léon, de Castille & de Tolede. *Voyez* BÉRENGERE DE BARCELONE.

BARCLAI, (*Louise Débonnaire, femme du célebre Jean*) étoit fille de Michel Débonnaire, Trésorier des vieilles bandes, & d'Ursine Denisot. Ce fut à Paris que Barclai l'épousa, vers la fin de 1605, ou au commencement de 1606, puisque cette derniere année là même il étoit à Londres avec sa femme, de laquelle il eut, pendant le séjour qu'il fit en Angleterre, un fils & une fille.

Il quitta l'Angleterre pour se retirer à Rome en 1616, & quatre ans après, c'est-à-dire, en 1620, sa femme, son fils & son beau-frere Jean-Louis Débonnaire l'allerent joindre dans cette capitale du monde Chrétien.

Louise Débonnaire y fit son mari pere d'un second fils, dont le Cardinal Maphée Barberin, qui fut depuis le Pape Urbain VIII, fut le parrein.

Barclai mourut à Rome le 12 d'août 1621, & fut enterré dans l'église de S. Onuphre au Janicule. Son fils lui fit élever un tombeau de marbre à la porte du cimetiere de l'église de S. Laurent, hors des murs, vis-à-vis d'un tombeau que le Cardinal Barberin avoit fait ériger pour Bernard Gughelmi, son précepteur. Soit par le choix du fils de Barclai, soit parce que l'artiste n'avoit pas le génie de l'invention, soit enfin parce qu'on affecta ridiculement une vaine symmétrie, le nouveau mausolée fut la copie exacte de l'ancien.

» L'épouse de Barclai, femme accusée d'être haute » & fiere, dit Janus Nicius Erythræus, c'est-à-dire » Jean-Victor Rossi, dans sa *Pinacotheca*, part. 3, » n'eut pas plutôt vu cette parfaite ressemblance » des deux tombeaux, que, fâchée de ne pouvoir » pas abattre tout-à-fait celui de Barclai, elle en » fit sur le champ ôter son buste, & le fit porter » chez elle. Elle ne pouvoit pas souffrir qu'on fît com- » paraison de son époux, illustre par sa naissance, » & plus illustre encore par son esprit & par sa ré- » putation de savant, avec un homme obscur, un » petit esprit, un pédant, comme elle disoit. «

Guillaume Barclai, pere de Jean, étoit d'Aberdéen en Ecosse; & la maison noble dont il étoit & dont il portoit le nom, étoit alliée aux plus grandes maisons de ce royaume, comme on le voit dans une patente du Roi Jacques, I en Angleterre & VI en Ecosse, laquelle est imprimée à la tête de l'*Argenis* de Jean Barclai.

Imagineroit-on que l'orgueilleuse extravagance d'une Françoise, que dix ans de séjour en Angleterre n'avoient pas dû rendre plus modeste, eût pu faire imaginer les sottises qu'on va voir. Cet article pourra paroître inutile à quelques lecteurs; les gens de lettres n'en jugeront peut-être pas de même.

Mais auparavant il est à propos de dire que Jean Barclai, fils d'un pere Catholique, qui, par un at-

tachement sincere à sa religion, avoit abandonné sa patrie, fut élevé dans la religion de son pere, & qu'il la professa toute sa vie.* C'est une vérité constante. On le rendit pourtant suspect sur l'article de la religion. Cela devoit être. Il avoit des ennemis. Les plus considérables étoient les Jésuites. Ils haïssoient Guillaume & Jean Barclai, parce que, par les précautions du pere, qui les connoissoit & ne les aimoit pas, ils n'avoient pu venir à bout de mettre la main sur le fils, dont les talents annonçoient un grand sujet dès le temps qu'il faisoit ses premieres études dans leur college de Pont-à-Mousson. Ils haïssoient ce dernier en particulier, parce que, par une apologie victorieuse, il avoit vengé la mémoire de son pere, étrangement calomnié par le Cardinal Bellarmin. Ajoutons à ce motif de haine que, quoique Jean Barclai n'eût fait qu'une fortune très-médiocre à Rome, des gens de lettres Italiens voyoient avec chagrin un étranger avoir quelque part à des faveurs dont ils croyoient devoir seuls être les objets. Les Jésuites lâcherent un de leurs enfants perdus sur Barclai, qui fut accusé d'avoir fait profession de l'hérésie à la cour de Jacques I, ou du moins d'avoir bien voulu passer pour en faire profession. Il se lava très-bien de cet injuste & cruel reproche. Mais le vieux courtisan de Philippe de Macédoine avoit raison, en conseillant d'employer la calomnie contre ses ennemis. La blessure qu'elle fait se ferme; mais il en reste toujours la cicatrice. L'impudente accusation intentée contre Barclai par le Jésuite Eudémon Jean, fit une impression qui ne put jamais s'effacer entiérement.

Le Rossi, qui prenoit plaisir à dire du mal des gens de lettres dont il parloit, n'attaque pas directement la religion de Barclai; mais il la rend suspecte, en disant » que tous les Catholiques Anglois étoient » persuadés qu'il avoit prêté sa plume à Jacques I, » pour un ouvrage de ce Prince contre l'église Ro» maine. «

» maine. « L'Impériali, dans son Musée ou Cabinet historique, garde moins de mesures, & dit sans façon: » que Barclai fit profession en Angleterre de la re« ligion Anglicane, & qu'il l'abjura pour aller à » Rome; mais que l'on fut si persuadé, dans cette » ville, de la sincérité de sa conversion, qu'après » sa mort on fit ôter son buste & l'épitaphe que » son fils avoit fait mettre sur son tombeau. « Fréhérus, honnête Allemand, qui n'avoit point de raison de vouloir du mal à Barclai, dit, dans son Théatre des gens de lettres, » que les Peres de la Société » de Jesus voulurent qu'on ôtât la statue & qu'on » effaçât l'inscription qu'après la mort de Barclai » son fils avoit érigées à sa gloire dans l'église de S. » Laurent, hors des murs. «

Quelques-uns de ces oisifs de profession qui s'occupent de spéculations en l'air, n'ont pas voulu se persuader que Louise Débonnaire eût eu la tête assez pleine de vent pour faire d'elle-même ce que le Rossi raconte. Ils ont commenté tout à leur aise sa folle action, en la combinant avec quelques circonstances de la vie de Barclai. Leurs profondes méditations ont enfin vu dans un ridicule caprice de femme des ordres secrets émanés, à l'instigation aussi secrette des Jésuites, du tribunal de l'inquisition. C'est d'après les vains propos de ces sortes de gens, qui se sont répandus de bouche en bouche, que l'Impériali, Fréhérus & d'autres ont parlé.

BARDI, (*sœur Dea de'*) de Florence, Religieuse à Castel-Fiorentino, vivoit dans le quinzieme siecle. On a d'elle une Ode (*Canzone*) sur la mort d'une Pie, dans le troisieme livre des Œuvres burlesques de François Berni, &c. imprimées à Naples, sous le nom de *Florence*, en 1723.

BARINE, courtisanne de Rome, nous est connue par une Ode d'Horace, qui l'accuse de perfidies. Elle faisoit son métier.

BARONI, (*Adrienne Basile, femme de Muzio*) étoit de Mantoue, sœur du cavalier Basile, Poëte

Italien, & Baronne de Pian-Carreta; son mari étoit Napolitain.

Elle fut célebre par sa beauté, qui la fit appeller *la belle Adrienne;* mais elle ne le fut pas moins par son esprit, & par les charmes de sa voix & les graces de son chant. Elle fut si fort admirée, que grand nombre de beaux esprits composerent à sa louange des vers, dont on fit un recueil qui parut en 1623, sous le titre de *Teatro delle glorie d'Adriana Basile.* (Théatre de la gloire d'Adrienne Basile.) Elle eut deux filles, qui furent, comme elle, de grandes musiciennes, sur-tout celle qui fait l'objet de l'article suivant.

BARONI, (*Léonor*) fille de la précédente, naquit à Naples, & passa la plus grande partie de sa vie à Rome. Elle ne fut pas aussi belle que sa mere; mais elle l'emporta sur elle par la profondeur de la connoissance de la musique, par la beauté de sa voix, & par l'excellence de son chant. Ces talents étoient accompagnés d'un très-bel esprit, d'une heureuse facilité pour la poésie dans sa langue, de mœurs douces, & d'une conduite sans reproche.

Elle fut célébrée comme sa mere l'avoit été. Les beaux esprits la chanterent à l'envi les uns des autres; & l'on vit paroître en 1639, à Bracciano, un recueil de poésies latines, grecques, italiennes, espagnoles & françaises, faites pour elle sous ce titre: *Applausi poetici alle glorie della signora Leonora Baroni.* (Applaudissements poétiques à la gloire de la signora Leonora Baroni.) Le Rossi, dans sa *Pinacotheca*, part. 2, confond le titre de ce recueil avec celui du recueil fait pour la mere de Léonor, & dit, en parlant d'une épigramme de Lelio Guidiccioni: » je » l'ai lue dans le Théatre de Léonor Baroni, can- » tatrice admirable, où tous ceux qui dans Rome » excellent par l'esprit & par le talent de la poésie, » dans des vers tant italiens que latins, donnent » comme des especes de cris de joie, & des ap- » plaudissements à l'art singulier & presque divin » avec lequel cette personne chante. «

Il y a dans ce recueil quelques pieces de vers de Léonor. On en trouve d'autres d'elle dans un autre recueil, qui contient les pieces faites par les Académiciens Humoristes, sur la mort du célebre Claude Fabri de Peyresc, lequel avoit paru l'année précédente 1638 à Rome, avec ce titre : *monumentum Romanum.* (Monument Romain.)

Mais, comme Léonor Baroni, quelque mérite qu'elle eût d'ailleurs, fut principalement célebre par son chant, c'est par-là sur-tout qu'il faut la faire connoître. Dans un petit recueil de divers Traités, donné par Saint-Ussans à Paris en 1672, est un Discours sur la musique d'Italie, à la fin duquel l'éditeur a mis ces paroles : » ce discours fut fait par M. Maugars, » Prieur de S. Pierre de Mac, Interprete du Roi en » langue angloise, & d'ailleurs si fameux par la » viole, que le Roi d'Espagne & plusieurs Souverains » de l'europe ont souhaité de l'entendre. « Voici donc ce que le sieur Maugars dit de notre célebre chanteuse : » elle est douée d'un bel esprit ; elle a le ju- » gement fort bon pour discerner la mauvaise d'avec » la bonne musique : elle l'entend parfaitement bien, » voire même elle y compose ; ce qui fait qu'elle » possede absolument ce qu'elle chante, & qu'elle » prononce & exprime parfaitement bien le sens » des paroles. Elle ne se pique pas d'être belle ; mais » elle n'est pas désagréable ni coquette. Elle chante » avec une pudeur assurée, avec une généreuse mo- » destie, & avec une douce gravité. Sa voix est d'une » haute étendue, juste, sonore, harmonieuse ; l'a- » doucissant & la renforçant sans peine, & sans faire » aucunes grimaces. Ses élans & ses soupirs ne sont » point lascifs ; ses regards n'ont rien d'impudique, » & ses gestes sont de la bienséance d'une honnête » fille. En passant d'un ton en l'autre elle fait quel- » quefois sentir les divisions des genres enharmo- » nique & chromatique, avec tant d'adresse & d'a- » grément qu'il n'y a personne qui ne soit ravi à » cette belle & difficile méthode de chanter. Elle

» n'a pas besoin de mendier l'aide d'un thuorbe ou » d'une viole, sans l'un desquels son chant seroit » imparfait ; car elle-même touche les deux instru» ments parfaitement. Enfin j'ai eu le bien de l'en» tendre chanter plusieurs fois plus de trente airs dif» férents, avec des seconds & troisiemes couplets, » qu'elle composoit elle-même. Il faut que je vous » dise qu'un jour elle me fit une grace particuliere » de chanter avec sa mere & sa sœur ; sa mere tou» chant la lyre, sa sœur la harpe, & elle le thuorbe. » Ce concert, composé de trois belles voix & de » trois instruments différents, me surprit si fort les » sens, & me porta dans un tel ravissement que » j'oubliai ma condition mortelle, & crus être déjà » parmi les anges, jouissant du contentement des » bienheureux. «

BARSENE *ou* BARSINE, fille du Satrape Artabase, dont la mere étoit fille d'un Roi de Perse, fut femme de Memnon le Rhodien, le seul des Généraux de Darius qu'Alexandre le Grand craignît, & le seul capable de retarder ses conquêtes, & de sauver peut-être le royaume de Perse, s'il ne fût pas mort avant la bataille d'Arbelles.

Barsene étoit d'une beauté peu commune : elle avoit l'esprit doux & les mœurs honnêtes. Instruite de tous les usages des Grecs, elle en parloit fort bien la langue.

Elle fut prise avec la mere, la femme & les filles de Darius ; & Parménion la voyant si belle exhorta son Roi d'en faire sa maîtresse. Ce conseil fut cause qu'Alexandre fit plus d'attention à la beauté de Barsene qu'il n'en eût fait sans doute ; & cette captive fut, comme le dit Plutarque, la premiere femme qui lui fit connoître les plaisirs de l'amour : il en eut un fils, auquel il donna le nom d'*Hercule*.

Barsene avoit deux sœurs, qu'Alexandre maria dans sa cour. L'une fut femme de Ptolémée, fils de Lagus, & l'autre d'Eumene.

BARTOLI, (*Minerve*) d'Urbin, vivant à la fin

du seizieme siecle, & dans le commencement du dix-septieme, faisoit agréablement des vers italiens; & l'on trouve quelque chose d'elle dans les *Egloghe & Rime* (Eglogues & poésies diverses) de Frédéric Ricciuoli, imprimées à Urbin en 1594, & dans le *Parnaso de Poetici ingeni*, (Parnasse des esprits poétiques) qu'Alexandre Scaïoli, son Auteur, fit paroître à Parme en 1611.

BARTON, (*Elizabeth*) née en Angleterre dans la province de Kent, vivoit sous le regne de Henri VIII. On l'appelloit communément *la sainte fille de Kent*. Elle avoit été long-temps affligée de convulsions terribles, qui lui tournoient la bouche & plusieurs membres du corps. Son mal dura si long-temps qu'elle contracta l'habitude de faire diverses contorsions extraordinaires, & la conserva même après sa guérison. Son Curé crut qu'elle pouvoit tirer un parti très-avantageux de la facilité qu'elle avoit à faire des contorsions. Il lui conseilla de feindre des extases, des ravissements, des accès d'un saint enthousiasme, pendant lesquels, en faisant ses contorsions, elle débiteroit des maximes dévotes, toutes contre la corruption du siecle, & principalement contre les hérétiques & les Auteurs des nouvelles opinions.

Elizabeth Barton entra parfaitement dans les vues de son Curé, & convainquit tous ceux qui la virent que l'esprit de Dieu l'animoit intérieurement : ce ne fut pas seulement la populace qui fut dupe de ses impostures; des Docteurs, des Prélats, les Légats & les Nonces du Pape, Vasham, Archevêque de Cantorberi, Fischer, Evêque de Rochester, se laisserent prendre à ses grimaces. Un Prêtre & une fille se jouerent de toute l'Angleterre. Ils auroient sans doute continué long-temps le même jeu, si la fille de Kent n'eût voulu parler sur les affaires, & se mêler de faire des prédictions qui tendoient à soulever le peuple. Elle eut l'audace de déclamer publiquement contre le divorce de Henri VIII, &

assura que si ce Prince épousoit Anne de Boulen, il perdroit sa couronne, & ne vivroit pas un mois après son mariage. On la fit arrêter; elle fut condamnée à mort comme un criminel d'Etat, le 22 d'avril 1534. Fischer, Evêque de Rochester, fut enveloppé dans sa disgrace, ainsi que le fameux Thomas Morus, quoique ce dernier n'eût eu simplement que la curiosité de la voir. Bien loin de la regarder comme une fille extraordinaire, il la traita de *sotte nonne* dans une de ses lettres. Sandérus a voulu faire passer cette fille pour une prophéteſſe, parce que quelques-unes de ses prédictions se sont accomplies, entr'autres que Marie régneroit avant Elizabeth.

BASILE, (*Adrienne*) Baronne de Pian-Carretto, femme de Muzio Baroni, & mere de Léonor Baroni. *Voyez* BARONI.

BASILINE, femme d'une naissance illustre, épousa Jules Constantin, frere de Constance le Grand, dont elle fut la seconde femme. Elle eut de lui Julien l'Apostat, qu'elle mit au monde l'an 331. On ne doute pas que Basiline n'ait été Chrétienne, puisqu'on trouve qu'elle a donné des terres à l'église d'Ephese; mais il est probable qu'elle adopta l'héréfie des Ariens. La haine qu'elle fit éclater contre S. Eutrope, Evêque d'Andrinople, le prouve assez. Ce fut elle en partie qui fut cause de l'exil & de la déposition de cet illustre Prélat.

BASINE *ou* BAZINE, Reine de France, femme de Childeric I. Elle étoit mariée à Bazin, Roi de Thuringe, à la Cour duquel Childeric, chassé de ses Etats par ses propres sujets, fut obligé de chercher un asyle. Il n'est pas bien certain qu'il prit d'abord de l'amour pour la femme de son bienfaicteur; mais on ne sauroit douter que Basine n'en fût violemment éprise. Lorsque Childeric fut retourné dans ses Etats, dont il se remit en possession par la fidélité de Vidomare, un de ses confidents, il fut surpris d'y voir arriver peu de temps après la Reine de Thuringe, & ne put s'empêcher de lui demander le motif de

sa démarche. » Je n'en ai point eu d'autres, lui ré-
» pondit Basine, que l'estime que je fais de votre va-
» leur, & que l'inclination que m'ont inspirée votre
» mérite & vos charmes. Si j'eusse cru trouver un
» Prince plus aimable que vous au bout de l'univers,
» j'eusse été l'y chercher. « Childeric fut sensible à cette galanterie, & ne fit pas difficulté d'épouser Basine. Elle le rendit pere de Clovis, le premier Roi Chrétien qu'ait eu la France.

Quelques-uns de nos premiers Historiens, amis du merveilleux, ont fait, au sujet de Basine, un conte, qui peut servir du moins à faire croire qu'elle étoit une Princesse de grand mérite. La nuit de ses nôces, disent-ils, elle pria son nouvel époux de garder une entiere continence, de se lever, d'aller à la porte de son palais, & de lui dire ce qu'il y auroit vu. Childeric, trouvant dans cet avis quelque chose de très-respectable, s'y conforma scrupuleusement : il vint tout effrayé rapporter à la Reine qu'il avoit vu des léopards, des licornes & des lions. Basine le rassura d'un ton d'oracle, & lui dit de retourner à la porte du palais : il y vit cette seconde fois des loups & des ours ; & la Reine l'ayant renvoyé pour la troisieme fois, il n'apperçut plus que des chiens & d'autres petits animaux qui s'entre-déchiroient. Il demanda l'explication de ces visions à Basine : » Vous
» serez instruit, lui dit-elle ; mais pour cela il faut
» passer le reste de la nuit sagement, & au point du
» jour vous saurez ce que vous voulez apprendre. « Childeric en passa par tout ce qu'elle voulut. Le lendemain, de grand matin, il réitéra ses instances.
» Cher époux, lui dit Basine, n'ayez point d'inquié-
» tude & écoutez attentivement ce que je vais vous
» dire : les prodiges que vous avez vus sont une ima-
» ge de l'avenir ; ils représentent les mœurs & le ca-
» ractere de toute notre postérité. Les lions & les
» licornes désignent le fils qui naîtra de nous. Les
» loups & les ours sont ses enfants, Princes vigou-
» reux & avides de proie ; & les chiens, animaux

» aveuglément livrés à leurs passions, désignent
» les derniers Rois de votre race. Ces petits animaux
» que vous avez vus avec les chiens, c'est le peuple
» indocile au joug de ses Maîtres, soulevé contre
» ses Rois, livré aux passions des grands, & mal-
» heureuse victime des uns & des autres. « On ne
pouvoit pas mieux caractériser les Rois de cette premiere race, ajoute l'Auteur des Anecdotes de nos Reines; & si la vision n'est qu'un conte, elle est assez bien imaginée.

BASINE, fille de Chilperic I, Roi de France, & d'Audovere, après avoir vu tuer son frere Clovis, qui fut assassiné secrettement à Noisi, au-delà de la Marne, par les ordres de la cruelle Frédégonde, fut déshonorée par les gens de cette indigne Princesse, & envoyée à Poitiers, où elle prit l'habit de Religieuse sous l'Abbesse sainte Radegonde, dans le monastere de Sainte-Croix, en 580. Basine parut d'abord supporter son état avec patience; mais en 589 Leubouere ayant succédé à Agnès, qui n'avoit été que peu de temps Abbesse après sainte Radegonde, Chrodielde, fille du Roi Chérébert, qui étoit Religieuse dans ce monastere, fit jurer à plusieurs de ses compagnes d'accuser leur Abbesse de plusieurs crimes, afin de la chasser & d'avoir sa place. Elle attira Basine dans son parti; & ces révoltées sortirent au nombre de quarante au moins, malgré l'Evêque Merouée, & s'en allerent à Tours à pied, & sans manger. Etant arrivées dans cette ville, très-lasses & presque épuisées de fatigue, elles s'adresserent à l'Evêque S. Grégoire; & Chrodielde lui dit: » je
» vous supplie, saint Evêque, de vouloir bien garder
» & nourrir ces filles que l'Abbesse de Poitiers a très-
» mal-traitées, pendant que j'irai trouver les Rois nos
» parents, pour leur exposer ce que nous souffrons. «
S. Grégoire la reprit avec douceur touchant cette fuite scandaleuse, & lui conseilla de s'adresser à l'Evêque Merouée, pour corriger Leubouere si elle étoit coupable; mais Chrodielde résista aux sages

avis du Prélat, & consentit seulement de demeurer à Tours le reste de l'hiver. L'été suivant, elle alla trouver seule le Roi Gontran, à qui elle persuada ce qu'elle voulut; & ce Prince ordonna une assemblée d'Evêques, pour prendre connoissance de ce différent. Chrodielde revint à Tours pour les attendre; mais elle y trouva les désordres bien multipliés: plusieurs Religieuses, compagnes de sa révolte, s'y étoient mariées, & avoient renoncé à leurs vœux. Chrodielde elle-même, ayant attendu vainement pendant quelque temps l'arrivée des Evêques, revint avec le reste de ses compagnes à Poitiers; & ayant assemblé une troupe de voleurs & de scélérats, elles s'emparerent de l'Eglise de S. Hilaire, où les Evêques de Bordeaux, d'Angoulême, de Périgueux & de Poitiers vinrent les trouver, pour les exhorter à finir ce scandale, & à retourner à leur monastere; & sur leur refus opiniâtre, ils les déclarerent excommuniées. Mais les séditieux que ces filles avoient assemblés, fondirent sur les Evêques & le reste du Clergé qui les accompagnoit, les frapperent rudement, & en blesserent plusieurs. Ensuite Chrodielde fit administrer les biens du monastere par des gens violents & déterminés au crime, & fit menacer Leubouere de la jetter par-dessus les murailles lorsqu'elle seroit entrée dans Sainte-Croix. Le Roi Childebert, informé de ces désordres, écrivit à Maccon, Comte de Poitiers, d'arrêter ces violences. Pendant ce temps-là, Leubouere fut tirée par violence hors du monastere, & mise sous sûre garde auprès de Basine; & le monastere de Sainte-Croix fut pillé. Il y eut des gens blessés & tués dans ce tumulte, qui eût été beaucoup plus loin si le Comte Maccon, qui étoit venu avec main-forte, n'avoit dissipé les scélérats que ces Religieuses révoltées avoient pris pour défenseurs, & n'avoit puni sévérement ceux dont on put se saisir. On trouva moyen de sauver Leubouere, que Chrodielde avoit commandé de tuer. Enfin, la sédition étant appaisée, les Evêques as-

ſemblés à Poitiers, écoutoient les plaintes de Chrodielde; & après un mûr examen ils les jugerent ſans fondement, & déclarerent Leubouere innocente. Baſine & les autres ſe réconcilierent avec elle, & Chrodielde n'ayant point voulu la reconnoître pour Abbeſſe, Childebert lui donna la jouiſſance d'une terre, où elle ſe retira. Comme Baſine & ſes autres complices étoient toujours excommuniées, Childebert demanda, dans le Concile de Metz, tenu en 590, qu'on levât l'excommunication; ce qui fut accordé; & Chrodielde même, quoique toujours opiniâtre, eut part à cette faveur.

BATARNAY, (*Françoiſe de*) fille ainée de René de Batarnay, Comte de Bouchage, & femme de François d'Ailly, Vidame d'Amiens, qui mourut en 1560. Françoiſe étoit encore fort jeune alors, n'étant âgée que de vingt-deux ans. Elle donna des larmes abondantes & ſinceres à la perte de ſon époux, & chercha ſa conſolation dans les ſaintes rigueurs de la pénitence. Elle employa ſoixante années que dura ſon veuvage, à la priere, aux jeûnes, aux mortifications, à la pratique enfin de toutes les vertus chrétiennes. Elle traita ſon corps tendre & délicat auſſi rudement qu'avoient fait les anciens Anachoretes, & les Paule, les Mélanie, les Euſtochium. Outre qu'elle jeûnoit preſque continuellement, elle paſſa vingt ans ſans ſe coucher, & les trois dernieres années de ſa vie, elle ſe coucha l'eſpace de deux ou trois heures par jour, & cela par obéiſſance aux ordres exprès de ſes Directeurs.

Pluſieurs fois elle eut deſſein de renoncer au monde, de quitter ſes richeſſes, & de s'enfermer dans un couvent; mais le Cardinal de Joyeuſe, ſon neveu, l'en diſſuada toujours, en lui remontrant qu'elle feroit plus de bien dans le ſiecle que dans le cloître. En effet, elle ne ceſſa point d'être la mere des pauvres, l'appui des orphelins, le refuge des malheureux, & fit en divers lieux beaucoup de fondations & de pieux établiſſements. Elle mourut, comblée d'ans &

de mérites, dans la quatre-vingt-troisieme année de son âge.

BATARNAY, (*Marie de*) sœur de la précédente, courut la même carriere, & y fit des progrès non moins rapides. Elle fut mariée à Guillaume Vicomte de Joyeuse, Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre de nos Rois, & leur Lieutenant en Languedoc. Les vertus éminentes de Marie, & sur-tout sa grande douceur, la rendirent extrêmement chere à son époux. Ils vécurent l'un & l'autre dans une union parfaite ; & ce ne fut pas sans beaucoup de peine que Marie, après avoir passé quelque temps en Languedoc, se vit obligée de quitter le Vicomte pour se rendre aux instances de la Reine Louise de Lorraine-Vaudemont, qui vouloit s'édifier par ses exemples & par sa conversation. Un autre motif plus pressant la fit résoudre à paroître à la Cour ; ce fut le désir de veiller sur ses enfants, qui étoient au nombre de six, savoir, Anne, Duc de Joyeuse ; François le Cardinal, Archevêque de Narbonne ; Henri, Comte de Bouchage, qui fut depuis Duc de Joyeuse, & mourut Capucin ; Antoine-Scipion de Joyeuse, Grand-Prieur de Toulouse ; George de Joyeuse, Seigneur de Saint-Didier ; & Claude de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, qui tous étoient en grande faveur auprès de Henri III.

Marie de Batarnay profita de l'éloignement de son mari pour multiplier les dévotions, les mortifications & les pénitences, dont elle s'étoit fait de bonne heure une pieuse habitude. La priere & la méditation étoient ses plus cheres délices ; & ne trouvant pas que les jours fussent suffisants à cet exercice, elle y joignoit souvent les nuits entieres ; & lorsqu'accablée de lassitude, le sommeil appesantissoit ses paupieres, elle se servoit d'une chaise pour lit, sommeilloit quelque temps, appuyée sur son bras, & reprenoit bientôt ses prieres avec une nouvelle ardeur. Elle étoit toujours levée la premiere de sa

maiſon. Ses premieres viſites étoient aux Egliſes ; elle y paſſoit trois ou quatre heures de ſuite.

Dans ces jours de fêtes & de réjouiſſances auxquels Henri III témoigna, de la maniere la plus éclatante, ſon attachement au Duc de Joyeuſe, par les carrouſels, les joûtes, les tournois, les courſes de bagues, & mille autres exercices galans dont il voulut honorer les noces de ce favori, notre pieuſe Marie, mere du Duc, ſe tenoit renfermée dans ſon oratoire. Là, ſeule & à genoux, le cœur gros de ſoupirs, les mains & les yeux élevés vers le Ciel, elle y adreſſoit les plus ferventes prieres, de peur que tant de ſomptuoſités & de magnificences n'attiraſſent le courroux de Dieu ſur ſes enfants, & ſur la maiſon de Joyeuſe.

Jamais la proſpérité n'altéra ſon heureuſe tranquillité d'ame. Lorſqu'elle apprit en 1583 que ſon ſecond fils François avoit été décoré de la Pourpre Romaine, elle redoubla ſes prieres pour que ce Prélat fût un jour une des plus fermes colonnes de l'Egliſe, & demanda pour lui la piété, la juſtice, & l'eſprit de lumiere & de paix. Sa patience ne fut pas moins admirable que ſa modération. Ayant eu le malheur de perdre quatre de ſes fils & un époux qu'elle chériſſoit, elle fit pluſieurs fois à Dieu le ſacrifice de ſa tendreſſe, & continua de le ſervir avec zele juſqu'à ſa mort.

BATILDE, Bauteur *ou* Baudour, femme de Clovis II. Cette ſainte Reine de France, illuſtre par ſa ſageſſe & par ſa piété, deſcendoit des Princes Saxons d'Angleterre, d'où elle fut enlevée, étant encore fort jeune, ſoit par des pirates, ſoit par ſes propres parents, ſuivant la coutume des Anglo-Saxons qui vendoient leurs enfants. Quoi qu'il en ſoit, elle fut emmenée ſur les côtes de France, & achetée par Erchinoald ou Erchevaldo, Maire du Palais, que l'on appelle communément *Archambaud*. Il la donna à ſa femme, dont elle gagna le cœur. » Batilde, dit un

» Històrien moderne, étoit parfaitement belle ; sa » physionomie étoit heureuse, & son esprit juste & » délicat répondoit à tout ce que promettoit sa phy» sionomie. Ses charmes étoient soutenus non-seule» ment de ces graces touchantes, & sans lesquelles la » beauté n'est qu'un mérite imparfait, mais encore de » beaucoup de vertu. « Le jeune Roi Clovis II la vit chez la femme du Maire, & prit pour elle la plus forte passion. On n'étoit point scrupuleux alors sur les alliances. Clovis épousa la belle Batilde, & la fit mere de trois Princes, Clotaire III, Childéric II, & Thierri III.

Après la mort du Roi, Batilde fut régente & tutrice de ses enfants. Elle gouverna sagement le Royaume durant la minorité de Clotaire III. Elle déféra beaucoup, dans les commencements, aux conseils d'Ebrouin, le plus grand homme d'Etat qu'aient eus les Rois de la premiere race : mais dans la suite, soit qu'elle craignît l'ambition de ce Ministre, soit par quelqu'autre considération, elle lui donna pour compagnons dans l'administration des affaires, Léger, Evêque d'Autun, & Sigebrand, Evêque de Paris. Ces trois personnages ne demeurerent pas long-temps unis. Ebrouin laissoit à ses confreres le moins qu'il pouvoit d'autorité. Ceux-ci vouloient éclairer les démarches d'Ebrouin. Les défiances, les jalousies, les inimitiés se succéderent insensiblement. Sigebrand fut assassiné. La Reine dégoûtée de la Cour & de ses intrigues, exécuta le projet qu'elle avoit formé depuis long-temps ; ce fut de se retirer à l'Abbaye de Chelles, près de Paris, qu'elle avoit fondée, ainsi que celle de Corbie. Elle y prit l'habit de Religieuse, & se soumit à l'Abbesse qu'elle avoit établie, avec une humilité des plus édifiantes. Le reste de sa vie fut un modele de douceur, d'obéissance & de ferveur. Elle mourut en réputation de sainteté le 30 de janvier 680, âgée de quarante-cinq ans.

Le Pape Nicolas I la canonisa. Elle fut enter-

rée dans la petite église de Sainte-Croix à Chelles, qu'elle avoit fait bâtir. Son corps fut transféré, le 17 de mars 833, par Louis le Débonnaire, dans celle de la Sainte Vierge; il repose à présent sous le grand autel de l'Abbaye de Chelles.

BATISTA MALATESTA, Duchesse d'Urbin. *Voyez* URBIN. (*Batista Malatesta*)

BATS, (*Violante de*) Espagnole de nation, se rendit célebre au commencement du dix-septieme siecle par son impudicité, & par la mort honteuse à laquelle le Parlement de Toulouse la condamna. Tous les temps, & presque toutes les nations ont produit des monstres. On peut ranger dans cette classe notre Violante de Bats, qui, fâchée de ce que son mari ne lui laissoit pas la liberté de recevoir ses galants, le fit assassiner au mois de juillet 1608, par Arias Burdéus, Moine Augustin, Professeur dans l'Université de Toulouse, & par un Conseiller à la Sénéchaussée, ses plus intimes favoris. Ils furent secondés de plusieurs autres; & l'infortuné mari fut tué de dix-sept coups d'épée & de couteau. Burdéus, convaincu d'adultere & de meurtre, fut condamné à perdre la tête, & à être ensuite écartelé; ce qui fut exécuté au mois de fevrier 1609. Violante & plusieurs de ses amants furent aussi punis du dernier supplice.

BATTIFERRI-AMMANNATI. (*Lavinie*) Voyez AMMANNATI.

BAUDONIVIE, Religieuse à Poitiers, vivoit sur la fin du sixieme siecle, & au commencement du septieme. Elle fut élevée dans son enfance auprès de sainte Radegonde, dans le monastere de Sainte-Croix, que cette Princesse avoit fondé à Poitiers. Radegonde vouloit que ses Religieuses fussent également formées à la piété & aux sciences. Baudonivie, entrant dans les vues de la Fondatrice, fit de grands progrès dans les lettres & dans la vertu. Sainte Radegonde étant morte en 587, on ne trouva personne plus capa-

ble que Baudonivie d'écrire dignement la Vie de cette Reine; l'Abbesse & les Religieuses, d'un commun accord, la prierent d'entreprendre cet ouvrage, & elle y consentit. L'Evêque Fortunat avoit déjà écrit sur le même sujet. Baudonivie, sans rien répéter de ce que ce Prélat avoit dit, se borna à recueillir les faits qu'il avoit omis. L'ouvrage de Baudonivie se trouve dans le premier volume des Actes des Saints de l'ordre de S. Benoît.

BAULZETTE. *Voyez* BAUX. (*Huguette de*)

BAUX. (*N. de Glandeves, femme d'un Seigneur de*) *Voyez* ASPREMONT.

BAUX, (*Clairette de*) Dame de Berre, étoit, ainsi que Bérengere, de la très-ancienne maison Provençale de Balz, en Français de *Baux*, en Italien *di Balzo*, laquelle avoit des droits sur le Comté de Provence, & posséda la Principauté d'Orange. Le pere de Clairette étoit Seigneur de Berre.

Elle étoit belle & vertueuse, & fut aimée de Pierre d'Auvergne, surnommé l'*Ancien*, célebre Poëte Provençal, qui fit pour elle grand nombre de chansons, qu'il mettoit lui-même en musique, & qu'il chantoit en sa présence.

Ce Poëte, que Jean de Nostredame nomme *Peire d'Aulvergne*, étoit, suivant le Moine des Isles d'Or, fils d'un bourgeois de Clermont en Auvergne. Il étoit beau, bien fait, d'une physionomie agréable, très-instruit des lettres, parlant de tout avec une très-grande liberté. Il fut le premier qui, dans sa Province, se mit à composer des vers en langue Provençale. Il vécut fort long-temps, & mourut sous le regne de Charles I, Comte d'Anjou & de Provence, & Roi de Sicile, plusieurs années après le massacre des Français appellé les *Vêpres Siciliennes*, qui lui fournirent l'occasion de faire contre les Siciliens un *Servantès*, c'est-à-dire une satyre. Avide de gloire, il faisoit très-peu de cas des autres Poëtes & de leurs ouvrages. Il sentit pourtant à la fin que son

mépris pour les autres avoit dû lui faire tort ; ce qui fut cause qu'il composa dans sa vieillesse une longue piece à la louange de tous les Poëtes de son temps, & ne s'oublia pas lui-même. Il la finit par dire » qu'il avoit la voix plus belle que tous les » autres ; & que, dès qu'il avoit eu pris de l'amour » en Provence, ses poésies avoient été supérieures » à celles de tous les Poëtes du pays. « C'étoit annoncer qu'il s'estimoit beaucoup lui-même. On peut le lui pardonner, parce que véritablement il fut reconnu pour le meilleur versificateur, le meilleur musicien, & le *trouvere*, c'est-à-dire l'inventeur le plus ingénieux que la Provence eut eu jusqu'alors ; ce qui lui fit donner le surnom de *Maître des Troubadours*.

Il s'étoit si bien acquis l'estime & l'amitié des Dames, que, toutes les fois qu'il leur chantoit ou leur récitoit quelques pieces, il en recevoit une récompense de celle qui lui plaisoit le plus, & le plus souvent c'étoit de la main de Clairette de Baux, comme étant la plus belle & la plus gracieuse.

Il entreprit à la fin de sa vie un Poëme intitulé : *Lou Contract del Cors e de l'Arma*, (le Contrat du Corps & de l'Ame ;) mais il ne le finit pas. Richard Arquier de Lambesc l'acheva dans la suite fort heureusement.

Il fit aussi quelques poésies spirituelles, entre autres une Hymne (*Canzone*) en l'honneur de la sainte Vierge. Cette piece fut le modele de celle que Pétrarque composa dans la suite sur le même sujet.

On trouve de ses vers dans le manuscrit 3204 du Vatican.

N'oublions pas de dire que Clairette de Baux fut une des Présidentes de la Cour souveraine d'Amour de Romanino.

BAUX, (*Huguette de*) dite *Baulzette*, de la même maison que les précédentes, étoit fille d'Hugues de Baux. Elle passa sa jeunesse en qualité de fille d'honneur auprès d'Esmengarde, c'est-à-dire Ermen-

garde de Narbonne, femme de Roger, Comte de Foix, & fut mariée dans la suite à Blacasse de Beaudinar, Seigneur d'Aulps en Provence. Elle avoit de l'esprit, & doit avoir un rang parmi les Poëtes Provençaux.

Pendant qu'elle étoit à la cour d'Esmengarde de Narbonne elle fit la conquête du troubadour Pierre Roger, qui composa pour elle beaucoup de chansons & d'autres vers. Suivant Hugues de Saint-Césaire, Historien des Poëtes Provençaux, cité par Jean de Nostredame, ce Poëte obtint de sa dame des graces excessives, & même les dernieres preuves d'amour. Cette assertion embarrassoit Nostredame, parce qu'il avoit sous les yeux une chanson d'Huguette, dans laquelle elle disoit à Roger, » qu'elle » ne se soucioit de lui nullement, & qu'elle ne fai» soit aucun cas de tout ce qu'il composoit. « Il observe cependant que le Moine des Isles-d'Or, autre Historien des Poëtes Provençaux, étoit d'avis qu'Huguette n'avoit envoyé cette piece à Roger que pour cacher aux autres leurs amours, & que ce fut dans la même intention que Roger fit une piece dont le titre étoit : *Contra la Dama di mala merce.* (Contre la Dame sans merci.) Quoi qu'il en soit, son commerce, innocent ou coupable, avec Huguette, fut la cause de sa mort ; quelques parents de la demoiselle l'assassinerent en trahison.

Ce Poëte est nommé *Peire de Rogier* dans un manuscrit de la bibliotheque de Saint-Laurent de Florence ; *Peire Rogier* dans le manuscrit 3204 du Vatican ; & *Pere Roger* dans celui coté 3205.

Suivant sa vie, qui se trouve dans le premier des deux, il étoit d'Auvergne, & fut Chanoine de Clermont ; mais Hugues de Saint-Césaire, & le Moine des Isles-d'Or, qui devoient être mieux informés que l'Auteur anonyme de cette vie, avoient dit qu'il étoit Chanoine d'Arles & de Nîmes. Jeune, avec une belle figure, de la naissance & de l'esprit, il crut

qu'il figureroit mieux dans le monde que dans un cloître. Il quitta donc ses bénéfices, & se mit à faire & jouer d'ingénieuses comédies, qui lui donnerent de la réputation. Ce fut en allant de cour en cour qu'il vint dans celle d'Esmengarde de Narbonne. La vie manuscrite, copiée par divers littérateurs Italiens, comme Mario Equicola, le Velutelle & le Gesualdo, dit » qu'il reçut tant de faveurs d'Es-» mengarde qu'il en devint amoureux; qu'elle, » de son côté, l'aima tant qu'elle ne lui refusa rien » de ce que l'amour lui pût faire désirer; qu'elle en » fut blâmée de toute sa cour, & qu'elle fut obligée » de le renvoyer. « La même vie ajoute qu'il se retira près de Rambauld d'Orange. Mario Equicola dit qu'il célébra la Comtesse de Foix sous le nom feint de *Tortnaves*.

Au reste, il vivoit sous le regne de Robert, Roi de Naples, & Comte de Provence. Il mourut vers 1330; & ce fut sans doute après sa mort qu'Huguette de Baux fut mariée.

La Comtesse de Foix, dont il est parlé dans cet article, fut une des Présidentes de la Cour d'Amour, sans doute de Gascogne, où le comté de Foix est situé. Le Crescimbeni rapporte un de ses arrêts dans sa Traduction des Vies des Poëtes Provençaux, par Jean de Nostredame. C'est dans la remarque 3, sur la vie de Percivalle Doria, t. 2 de l'Hist. de la poésie vulg. édit. de Venise 1730. La remarque contient neuf de ces arrêts. Il dit, p. 90, qu'ils ont été tirés, à sa priere, par l'Abbé Antoine-Marie Salvini, d'un ancien manuscrit italien que Nicolas Bargiacchi, Savant illustre de Florence, avoit en sa possession, & dont le titre étoit *Libro d'Amore*. (Livre d'Amour.) Il est daté par le copiste du 10 de décembre 1408. Voici l'arrêt d'Esmengarde de Narbonne, mal nommée dans ce livre *Mingarde*, lequel le Crescimbeni donne, p. 91. » Un homme » de cœur, de mérite, & sage, demande l'amour

» d'une dame. Il en furvient un autre de plus grand » mérite, qui demande de même à la même dame » fon amour. Mingarde, Comteffe de Narbonne, » juge ainfi cette caufe : *la dame eft maîtreffe de* » *prendre celui qu'elle voudra, le bon ou le meil-* » *leur.* «

BAUX, (*Jeanne, dame de*) contemporaine de la belle Laure de Sade, maîtreffe de Pétrarque. Elle ne fut pas moins illuftre par les qualités de l'efprit & du cœur, que par la naiffance. Elle fut une des dames qui compoferent la Cour d'Amour d'Avignon lorfque les Papes réfidoient dans cette ville.

BAUX, (*Jeanne de Quiqueran, femme d'un Seigneur de*) eft une des dames de mérite dont B. de Parafolo, Chanoine de Cifteron, Poëte Provençal, avoit fait éloge dans un livre qu'il avoit compofé fur quelques hommes & quelques dames illuftres.

BAUX, (*Fanette de*) femme de Bérenger de Pontevès, Seigneur de Lambefc. *Voyez* LAMBESC.

BAVIERE. (*Elizabeth-Charlotte de*) *Voyez* ELIZABETH-CHARLOTTE DE BAVIERE.

BAVIERE. (*Marie-Chriftine-Victoire de*) *Voyez* MARIE-CHRISTINE DE BAVIERE.

BAZINE. *Voyez* BASINE.

BÉATRIX, fille de Renaud Comte de Bourgogne, époufa l'Empereur Frédéric en 1156. Cette Princeffe, ayant entendu vanter la beauté & la magnificence de la ville de Milan, fut curieufe de voir cette ville célebre ; mais fa curiofité lui coûta cher : le peuple indigné contre l'Empereur Frédéric, qui lui avoit ravi fon ancienne liberté, déchargea fa fureur & fon reffentiment fur l'innocente Béatrix. Les féditieux arrêterent cette Princeffe, la mirent fur une âneffe, le vifage tourné du côté de la queue, qu'ils lui firent tenir au lieu de bride ; & dans cet état, ils la promenerent dans toutes les rues de la ville, au milieu des huées du peuple.

L'Empereur, outré de colere, ne tarda pas à tirer une vengeance éclatante de cet outrage. En 1163

il vint mettre le siege devant Milan, prît & rasa la ville jusqu'aux fondements, à l'exception des églises; il la fit ensuite labourer, & y fit semer du sel au lieu de bled : tous ceux qui furent pris furent obligés, pour sauver leur vie, de tirer avec les dents une figue que l'on mettoit au derriere de l'ânesse sur laquelle l'Impératrice avoit été mise. Plusieurs préférerent la mort à une si grande ignominie. C'est delà qu'est venue cette sorte d'injure aujourd'hui d'usage chez les Italiens; lorsqu'ils veulent se moquer de quelqu'un, ils lui-montrent un doigt qu'ils élevent au-dessus des deux autres, & lui disent : » voilà la figue. «

BÉATRIX DE PROVENCE, Reine de Naples, de Sicile, &c. fille de Raimond-Bérenger V, Comte de Provence, & de Béatrix de Savoie. Comme elle étoit la principale héritiere de Raimond-Bérenger, plusieurs Princes prétendirent à sa main. Elle fut accordée en 1245 à Charles de France, fils du Roi Louis VIII. Béatrix avoit trois sœurs qui étoient Reines; Marguerite mariée avec S. Louis; Eléonor, femme de Henri III, Roi d'Angleterre; Sanche, qui avoit épousé Richard, Roi des Romains. Béatrix souhaitoit d'avoir le même honneur, & ses vœux furent remplis. Charles son époux fut investi des royaumes de Naples & de Sicile par les Papes Urbain IV & Clément IV. Ce Prince fut couronné à Rome avec son épouse le 6 de janvier 1265. Béatrix ne jouit pas long-temps de sa nouvelle dignité; elle mourut à Nocera deux ans après son couronnement.

BÉATRIX DE SAVOIE, Comtesse de Provence, fille de Thomas, Comte de Savoie, & de Marguerite de Foucigni, épousa en 1269 Raimond-Bérenger V, Comte de Provence, & eut de ce mariage quatre filles. Cette Princesse fonda en 1248 un monastere de Dominicains, près de Sisteron, & en 1260 une commanderie de l'ordre de S. Jean de Jerusalem. On voit encore son tombeau dans l'église de S. Jean d'Aix.

BÉATRIX de Portugal, Ducheſſe de Savoie, fille d'Emmanuel Roi de Portugal, & de Marie d'Aragon, dite *de Caſtille*, naquit à Lisbonne le 31 de décembre 1504, & épouſa en 1521 Charles III Duc de Savoie. Cette Princeſſe donna neuf enfants au Duc ſon époux, & mourut au château de Nice, le 8 de janvier 1538. Les Hiſtoriens de ſon temps ont célébré ſa beauté, ſa ſageſſe, ſa vertu, & ſurtout la conſtance qu'elle fit éclater lorſque François I ſoumit la Savoie, & étendit ſes conquêtes juſqu'au Piémont.

BÉATRIX, fille de Hugues dit *l'Abbé*, & ſœur du Roi Hugues Capet, fut mariée à *N*.... Comte de Rhinsfeld. Elle ſe remaria depuis, en 954, avec Frédéric, Seigneur de Bar, premier Duc de la haute Lorraine ou Mozillane. Cette Princeſſe mourut en 1005.

BÉATRIX de Silva, Demoiſelle Portugaiſe. *Voyez* Silva.

BÉATRIX Pia, Dame de Ferrare. *Voyez* Pia.

BÉATRIX & BRIANDE d'Agoult, célebres Dames Provençales du quatorzieme ſiecle, deſquelles la premiere étoit Dame de Sault, & la ſeconde Comteſſe de Lème, furent du nombre des Dames les plus eſtimées entre celles qui compoſoient la Cour d'Amour qui ſe tenoit dans la ville d'Avignon pendant que les Papes y faiſoient leur réſidence.

BÉATRIX de Lorraine, Ducheſſe de Toſcane, mariée en premieres noces à Boniface, Marquis de Montferrat, qui vivoit au commencement du onzieme ſiecle, & en ſecondes noces à Godefroi *le Barbu*, Duc de la baſſe Lorraine, étoit, dit Benvenuto d'Imola, Commentateur du Dante, une dame d'une grande vertu, & ſelon Muratori, qui parle d'après Donizon, méchant Poëte latin d'Italie, une Princeſſe d'une grande piété, d'une égale prudence, & d'un courage mâle. Sa plus grande gloire néanmoins fut d'avoir mis au monde la Comteſſe

Mathilde, que ses grandes qualités, & plus encore ses bienfaits envers le saint Siege, ont rendue très-célebre dans l'histoire d'Italie.

BEAUDINAR. (*Huguette de Baux, dite* Baulzette, *femme de Blacasse de*) *Voyez* Baux. (*Huguette de*)

BEAUJEU, (*Anne de France, Dame de*) Duchesse de Bourbon, fille de Louis XI. Cette Princesse se distingua par un génie supérieur à son sexe, par la pénétration de son esprit & les ressorts de sa politique. Elle étoit née pour gouverner. » C'étoit, dit » Brantome, une maîtresse femme, un petit pourtant » brouillonne, spirituelle & bonne assez. « Louis XI, qui connoissoit le caractere de sa fille, craignit que, s'il lui donnoit un époux aussi ferme & aussi entreprenant qu'elle, elle ne se rendît trop puissante. Par cette raison il lui fit épouser Pierre de Bourbon, Comte de Beaujeu, homme pacifique & d'un esprit borné. Les confidents d'Anne disoient que c'étoit attacher un vivant avec un mort que de l'unir à un tel époux. Quoique le caractere du Comte lui convînt si peu, elle fut heureuse avec lui, contre son attente. Assez judicieux pour reconnoître qu'elle avoit plus d'esprit que lui, son mari la laissa vivre à la cour & gouverner à son gré sa maison; pour lui il se retira dans le Beaujolois.

Louis XI, quoique jaloux pendant toute sa vie des talents de sa fille, crut cependant qu'elle étoit seule en état de s'opposer aux factions des grands, & de faire régner en repos son frere Charles VIII. En mourant il lui laissa par son testament l'administration du royaume, jusqu'à ce que son frere, qui n'avoit alors que treize ans, fût en état de gouverner par lui-même. Anne se fit un point d'honneur de remplir si bien son attente que les peuples n'eussent point à se repentir de ce choix. Mais l'exécution du testament de Louis XI souffrit de grandes difficultés. Le Duc d'Orléans, depuis Louis XII, & le

Duc de Bourbon, Princes d'un grand mérite, prétendirent qu'ils devoient être préférés à une femme. Le Duc d'Orléans étoit héritier présomptif de la couronne ; les courtisans le regardoient comme devant être bientôt leur maître, parce que Charles VIII étoit d'une santé très-foible. Le Duc de Bourbon, âgé de soixante ans, étoit respecté à cause de son expérience & des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat. Dans une circonstance aussi délicate la Comtesse se comporta avec une prudence admirable. Elle engagea ses deux compétiteurs à prendre les Etats pour arbitres du différent : il sembloit qu'elle ne demandoit rien ; sa proposition ne pouvoit être réfusée. Cette habile Princesse, en les y faisant consentir, les mettoit dans la nécessité de céder, puisqu'en attendant la convocation des Etats, le Roi, qui devenoit majeur, déclareroit qu'il prétendoit avoir le droit de choisir son conseil. Les deux rivaux virent bien que, quelque mauvais que fût ce parti, ils n'en avoient point d'autre à prendre, parce qu'en refusant les Etats pour arbitres, dès-lors ils s'attireroient la haine du public.

La Comtesse, pour avoir moins d'ennemis en tête, tâcha de gagner le Duc de Bourbon. Elle lui représenta que si les suffrages n'étoient pas pour elle, ils seroient pour le Duc d'Orléans, & jamais pour lui ; qu'ainsi, outre l'avantage qu'il trouveroit à laisser l'autorité dans la maison de Bourbon, elle lui offroit la charge de Connétable de France. C'étoit le prendre par son foible. Depuis trente ans cette charge étoit l'objet de son ambition ; ainsi prudemment il prit le certain & quitta l'incertain. Après avoir remporté cet avantage, Anne ne s'endormit pas ; & toutes ses intrigues réussirent si bien que les Etats, d'un commun accord, confirmerent la volonté de Louis XI. Il n'y eut que les députés de l'appanage du Duc d'Orléans qui y formerent opposition. Le Duc fut piqué jusqu'au vif de l'affront qu'il venoit

de recevoir : il ne fut pas assez maître de son ressentiment contre la Comtesse, & il lui échappa une vivacité dont il eut lieu de se repentir.

Un jour qu'il jouoit à la paume en présence du Roi & de sa sœur, on contesta sur un coup qui fut laissé au jugement des spectateurs. La Comtesse de Beaujeu décida aussi-tôt contre le Duc d'Orléans. Le Duc, naturellement vif & impétueux, aussi irrité contre le juge que contre sa décision, dit assez haut, » qu'il » n'y avoit qu'une P..... qui pût juger ainsi. « La Comtesse ne fit pas semblant d'avoir entendu ce mot; mais lorsque la fougue du Duc d'Orléans fut appaisée, il comprit qu'une personne qui avoit l'autorité en main ne pardonnoit jamais une telle injure. Il apprit en même temps qu'on se disposoit à l'arrêter; ce qui le fit résoudre à quitter la cour. Il se retira chez le Duc d'Alençon, & entraîna plusieurs Princes dans son parti. La guerre se fit de part & d'autre. La Trimouille se signala à la tête des armées, & notre héroïne au conseil. Le Duc d'Orléans fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, & remis entre les mains de son ennemie. Cette Princesse vindicative retint le Duc en prison pendant trois ans.

La mort de François II, Duc de Bretagne, lui donna lieu d'immortaliser son administration, en réunissant la Bretagne à la France; mais elle diminua l'éclat de cette action en restituant à Ferdinand le Catholique le Roussillon & la Cerdaigne, sans même exiger la restitution de l'argent prêté. Un Moine, qui étoit son confesseur, gagné par Ferdinand, lui fit accroire que Louis XI ne sortiroit point du purgatoire qu'elle n'eût fait cette restitution. Il est étonnant qu'une femme d'esprit ait pu goûter une pareille raison.

Charles VIII étant mort au mois d'avril 1498, Louis, Duc d'Orléans, monta sur le trône. Anne avoit tout lieu de craindre le ressentiment d'un tel ennemi; mais elle fut agréablement trompée. Louis fut plus généreux

généreux qu'elle : il déclara que ce n'étoit point au Roi de France à venger les injures faites au Duc d'Orléans ; il lui conserva même la place qu'elle avoit au Conseil. Cette Princesse mourut, le 14 de novembre 1522, au château de Chantelle. Elle fut enterrée avec son mari au Prieuré de Sauvigny en Bourbonnois. C'est elle qui a fondé les Filles de sainte Claire de Gien, & les Minimes de la même ville.

BEAUME-MONTREUIL, (*Françoise de la*) femme de Gaspard, Seigneur de Tavannes, & Maréchal de France, s'acquit beaucoup de réputation dans le seizieme siecle. Elle étoit si savante & possédoit tellement à fond l'Ecriture Sainte, qu'elle eut la gloire de convertir un fameux Rabbin, qu'elle convainquit dans une dispute réglée. Elle mérite à ce titre un rang distingué parmi les femmes doctes de la France.

BEAUMER, (*madame de*) dont les talents sont connus du public, a travaillé quelque temps au Journal des Dames. On a d'elle aussi un petit ouvrage *in-12*, qui porte pour titre : *Œuvres mêlées*.

BEAUMONT. (*Madame le Prince de*) On ne sauroit mieux faire l'éloge de cette Dame, qui vit encore, qu'en disant que ses ouvrages sont entre les mains de tout le monde. Ils joignent à l'agrément, à la délicatesse, à la simplicité du style, une heureuse fécondité d'imagination, un choix admirable des sujets, une sage économie de morale, le tout à la portée des jeunes lecteurs qu'elle veut instruire. Voici les titres de ses principales productions : *le Triomphe de la vérité. Le nouveau Magasin*, &c. *Education complette. Le Magasin des Enfants. Le Magasin des Adolescentes. Instructions pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde ;* c'est la suite du précédent ouvrage. *Lettres de Madame du Montier. Lettres diverses. Cyran*, &c.

BEAUMONT, (*Madame Elie de*) femme d'un Avocat célebre de cette capitale : tous deux estimés des gens de lettres par les productions de leur esprit ; tous deux chéris de leurs connoissances par

les belles qualités de leur ame. Avec autant de modestie que de mérite, madame de Beaumont ne seroit peut-être connue que de notre siecle, si l'on ne savoit, indirectement à la vérité, qu'elle est auteur, entr'autres ouvrages, des *Lettres du Marquis de Roselle*, fiction ingénieuse, où les ridicules de nos petits-maîtres sont peints au naturel.

BEAUPRÉ, (*Marotte*) Comédienne de la troupe qui fut appellée *la Troupe du Marais*, parce qu'elle s'établit dans ce quartier de Paris au commencement du regne de Louis XIII. Ayant eu quelque différent avec une de ses compagnes, nommée *Catherine des Urlis*, elle résolut de se mesurer avec elle l'épée à la main. Catherine accepta le défi ; & le théatre parut à toutes deux le rendez-vous le plus convenable pour faire briller leur adresse. Ce fut à la fin de la petite piece qu'elles se battirent, dit Sauval, qui, ce jour-là même, se trouvoit à la Comédie. Il ne nous apprend point si le combat fut meurtrier; sans doute que l'issue en fut telle qu'elle devoit être, c'est-à-dire fort plaisante.

BEAUVAIS. (*Esther de*) Voyez ESTHER DE BEAUVAIS.

BEAUVAISIENNES. (*les*) Voyez HACHETTE. (*Jeanne*)

BEAUVILLIERS, (*Marie de*) fille de Claude de Beauvilliers, Comte de S. Aignan, & de Marie Babou de la Bourdaisiere, naquit, en 1574, au Château de la Ferté-Hubert en Sologne, & fut élevée dès l'enfance au monastere de Beaumont-lès-Tours, auprès d'Anne Babou de la Bourdaisiere, sa tante, dont elle fut, dans la suite, nommée Coadjutrice. Dès l'âge de douze ans, elle prit l'habit de l'ordre de saint Benoît, & fit profession à seize ans ; mais elle n'avoit alors pour vocation que le vœu de ses parents, une fortune à ménager, & un grand nombre de freres & de sœurs. M. Dufrêne, son beau-frere, lui fit donner, en 1598, l'Abbaye de Montmartre. Henri IV la vit pendant le siege de Paris, & fut touché de ses

charmes & de sa jeunesse; Marie étoit à peine âgée de dix-sept ans. Elle suivit la Cour à Senlis. Dans ce temps, une Abbesse, ou une Religieuse de qualité, pouvoit sortir de sa maison pour éviter les désordres des gens de guerre. Peu de temps après elle reprit la route de Montmartre, & le Roi lui donna, outre son Abbaye, la seigneurie de Montmartre, des Porcherons & du Fort-aux-Dames. Le reste de la vie de Marie de Beauvilliers fut un modele de pénitence & de vertu.

L'Abbaye de Montmartre, aujourd'hui si riche, n'avoit alors qu'un revenu de deux mille livres, & elle en devoit dix mille. Tout étoit saisi & engagé, jusqu'à la crosse de l'Abbesse; & dans tout le couvent on ne trouva pas même de quoi meubler décemment sa chambre. Ce n'étoit pas là le plus grand désordre: les Religieuses vivoient dans une extrême licence; les hommes entroient librement chez elles, & n'en sortoient souvent que fort avant dans la nuit. Marie entreprit de réformer les abus les plus grossiers; mais elle vit aussi-tôt toutes les Religieuses se soulever contr'elle, comme autant de furies, & lui reprocher les premiers déréglements de sa jeunesse. Ces reproches ne firent que l'exciter davantage contre le mal que son exemple avoit autorisé. La fureur s'empara des Religieuses, & leur suggéra le dessein de l'empoisonner. N'ayant pu réussir après deux tentatives, elles résolurent d'employer le fer. Marie n'eût pas manqué d'être la victime de son zèle, si un de ceux qui étoient chargés de l'assassiner n'eût découvert le complot. Tous ces dangers ne purent ébranler son courage; & sans avoir recours à la violence, son adresse, secondée du crédit de M. Dufrêne & de l'autorité du Roi, rempli d'estime pour ses vertus, vint à bout d'établir la réforme. Pendant près de soixante ans qu'elle fut Abbesse, elle eut la consolation de donner l'habit à deux cens vingt-sept filles, dont plus de cinquante sortirent dans la suite pour aller réformer ou gouverner différents couvents de l'ordre de S. Benoît.

Marie mourut le 21 d'avril 1657, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après avoir expié sa foiblesse par une conduite édifiante & toutes les vertus d'une sainte Religieuse.

BECTOZ, (*Claude de*) étoit fille de Jacques de Bectoz & de Michelette de Salvaing, l'un & l'autre issus de familles illustres dans le Dauphiné. La vertu, le savoir & la piété de Claude la rendirent si recommandable qu'elle fut non-seulement en estime dans toute la France, mais que sa réputation passa les Alpes, & fut connue en Italie, où deux célebres Ecrivains, Ludovico Domenichi & François-Augustin della Chiesa, l'ont jugée digne de leurs éloges : le premier, dans son livre intitulé *Nobilta delle Donne*, après quelques détails sur le mérite de Claude de Bectoz, qu'il appelle *madame Scholastique Bettona*, ajoute : *Mori con lei lo belta, la valore & la Cortesia insieme ;* paroles que le lecteur peut très-facilement entendre.

Augustin della Chiesa, depuis Evêque de Saluces, nous apprend dans son *Teatro delle Donne illustre*, que Bettona ou Bectoz naquit dans un château ou village voisin de Grenoble en Dauphiné, de parents nobles, & fut nommée *Claude ;* mais que depuis, s'étant rendue Religieuse, elle prit le nom de *Scholastique*. Elle fit voir, dès ses premieres années, qu'elle auroit un jour autant d'esprit que de jugement ; ce fut ce qui détermina un Religieux nommé *Denis Fauchier*, à lui apprendre la langue latine & les belles-lettres. Elle y fit en peu de temps de si grands progrès, qu'elle surpassa de beaucoup toutes celles de son sexe qui se livroient à cette étude, & qu'elle égala même les hommes les plus savants de son siecle. Elle a laissé des Poésies Latines & Françaises qui l'ont fait comparer à l'illustre Sapho ; & des discours & des lettres, où, par le génie & la solidité de ses sentiments, elle a mérité d'être comparée aux Philosophes de l'ancienne Académie. Elle fut en commerce de lettres avec plusieurs Savants de France

& d'Italie. Le Roi François I ne se contenta pas de lui écrire. Etant à Avignon, il l'envoya visiter de sa part à Tarascon, où elle avoit pris l'habit de Religieuse; & la Reine de Navarre, sœur de ce Prince, alla la voir dans ce monastere, dont elle fut depuis élue Abbesse. Elle mourut en 1547, le même jour que moururent François I & Henri VIII Roi d'Angleterre.

BECTOZ, (*Catherine de*) parente de Claude, fut aussi Religieuse à S. Honoré de Tarascon. Elle marcha sur les traces de l'illustre Abbesse de cette maison, &, comme elle, se distingua par ses vertus & par son savoir.

BEDACIER. (*Catherine*) *Voyez* DURAND.

BÉGUINES, filles vivant en communauté, & engagées par des vœux simples à garder la chasteté. Lambert Beggh fonda la premiere communauté de cet institut à Liege en 1173. Il en sortit un grand nombre de filles, qui allerent s'établir à Nivelle en 1207, & de-là se répandirent par toute la Flandre, en France & en Allemagne. Elles s'appellerent *Béguines* du nom de Beggh leur fondateur. Leurs maisons, qu'on nomme *Béguinages*, comprennent plusieurs maisons renfermées dans un même enclos, avec une ou plusieurs églises, selon le nombre des Béguines. Dans chaque maison il y a une Prieure ou maîtresse, & elles ne peuvent sortir sans sa permission: elles ne prennent l'habit qu'après trois ans de noviciat; elles ne font point de profession publique; elles prononcent leurs vœux en particulier, & même au confessionnal, entre les mains du Curé de la paroisse où le Béguinage est situé. Ces vœux ne sont autre chose qu'une promesse qu'elles font au Curé & aux Magistrats de garder l'obéissance & la chasteté tant qu'elles demeureront dans le Béguinage. Elles en peuvent sortir quand elles veulent; mais on peut aussi les en chasser.

Les Béguines d'Allemagne tomberent, dans la suite, dans des erreurs qui porterent le Concile de Vienne à abolir leur état comme suspect. En 1311

ce décret eut aussi lieu en France, où Philippe le Bel le fit exécuter ; mais les Béguines conserverent leurs établissements en Flandres, où elles n'avoient donné aucun mauvais soupçon. Il y a peu de villes dans les Pays-bas où l'on ne trouve un Béguinage ; & malgré le changement de religion il y en a un fort beau à Amsterdam, qui est habité par cent trente Béguines. Leur cloître est assez grand, & leur église peut contenir aisément douze cens personnes.

BEGUM SAHEH. *Voyez* JEHAN-ARA-BEGUM.

BEHN, (*Aphara*) Dame Angloise, qui vivoit dans le dernier siecle, connue sous le nom de *Jonhson*. Elle étoit d'une bonne famille ; & le sieur Jonhson, son pere, avoit un établissement honnête à Cantorbery. Dans sa plus tendre jeunesse, elle fit avec lui le voyage de Surinam, dans les Indes occidentales. A son retour, elle fut présentée au Roi Charles II : elle rendit compte à ce Prince de l'état de la colonie Angloise, avec tant de netteté & de précision, que le Roi en fut charmé, & lui ordonna d'écrire l'Histoire d'Oroonoko, Prince Africain. Elle s'en acquitta avec succès. Cette histoire, ou plutôt ce roman, est son premier ouvrage.

Son pere & tous ses autres parents étoient morts aux Indes, & elle étoit revenue seule. Quelque temps après son arrivée à Londres, elle se maria avec M. Behn, riche Marchand Hollandois, établi dans cette capitale. Charles II connoissant l'intelligence & la pénétration de madame Behn, l'employa, pendant la guerre de Flandres, à plusieurs négociations délicates, dont elle s'acquitta avec honneur ; mais les Ministres, jaloux de ses talents, ayant affecté quelque mépris pour ses avis, elle en fut piquée, & résolut d'abandonner la politique.

Elle tourna son génie du côté de la littérature. Ses poésies ont fait long-temps les délices de Londres, & ont mérité l'estime des connoisseurs. Gildon lui donne toujours l'épithete d'*Incomparable*. On lui a reproché d'emprunter souvent des pensées

des Poëtes Français ; mais elle ſavoit les préſenter ſous une forme nouvelle, & elle ſe les approprioit en quelque ſorte par le tour qu'elle leur donnoit. On pourroit lui reprocher avec plus de raiſon de s'être écartée des regles de la pudeur & de la décence dans les pieces de théatre qu'elle a données au public. Quoique les Poëtes dramatiques ſoient aſſez licentieux en Angleterre, ſon ſexe eût dû la rendre plus réſervée qu'un autre.

Sur la fin de ſes jours elle s'appliqua à des ſciences plus ſérieuſes : la philoſophie, les mathématiques, la chronologie, la théologie même l'occuperent tour-à-tour. Elle a donné une traduction Angloiſe des Mondes de Fontenelle, enrichie de notes. Madame Behn mourut le 16 d'avril 1689. En 1747 on a traduit en français le roman d'Oroonoko. M. Souchers, Poëte Anglois, a tiré de cet ouvrage le ſujet d'une tragédie. On prétend que le fond n'en eſt point romaneſque : il y a eu un Oroonoko, fils d'un Roi du Cormentin en Afrique, enlevé par trahiſon & vendu aux Anglois de Surinam, de la même maniere à peu près dont madame Behn le rapporte dans ſon ouvrage : ce negre, qui n'avoit point perdu avec la liberté le ſentiment de ſon illuſtre origine, ne put ſoutenir l'humiliation de ſon état ; il ſouleva pluſieurs autres negres, & fut condamné à mort ſelon la loi des colonies.

BELLE-ISLE, (*Antoinette d'Orléans, Marquiſe de*) fille de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, & de Marie de Bourbon, Ducheſſe d'Eſtouteville, &c. épouſa Charles de Gondi, Marquis de Belle-Iſle, qui périt en 1596 à l'attaque du Mont-Saint-Michel. Elle renonça alors au monde, & prit l'habit de Religieuſe Feuillantine à Toulouſe, ſous le nom de *Sœur Antoinette de ſainte Scholaſtique.* Cinq ans après le Roi Henri IV la fit ſortir de Toulouſe pour être coadjutrice d'Eléonor de Bourbon-Vendôme, Abbeſſe de Fontevrault. Mais ſon humilité lui fit regretter l'obſcurité où elle vivoit dans ſon premier

monastere ; elle tâcha d'obtenir du Pape la permission d'y retourner. On l'en empêcha. Après la mort de l'Abbesse de Fontevrault, arrivée en 1610, elle refusa constamment de prendre le titre d'Abbesse. Elle alla cacher ses vertus dans le monastere de l'Encloistre de l'ordre de Fontevrault, diocese de Poitiers, où elle avoit établi la réforme. C'est-là qu'elle forma le projet d'une nouvelle congrégation qui fut nommée *du Calvaire*, qui devoit pratiquer dans toute sa rigueur la regle de S. Benoît.

Elle commença en 1611 d'exercer à ce genre de vie quelques filles pleines de ferveur, & cette réforme commença à s'établir à Poitiers en 1614. Le Pape lui permit de quitter l'habit & l'ordre de Fontevrault, & d'emmener avec elle les filles de l'Encloistre qu'elle avoit formées. L'Abbesse de Fontevrault s'y opposa ; mais le fameux Pere Joseph Capucin employa sa politique dans cette affaire importante, & leva les obstacles qu'opposoit l'Abbesse. Antoinette sortit donc au mois d'octobre 1617, accompagnée de vingt-quatre de ses Religieuses, & alla prendre possession du nouveau monastere du Calvaire à Poitiers. Elle y mourut le 25 d'avril 1618.

BELLEVILLE. (*Jeanne de*) *Voyez* CLISSON.

BELLOT (*Madame*) fait honneur à la France & à son sexe par ses ouvrages. Les principaux sont des *Observations sur la Noblesse & le tiers-état* ; des *Réflexions d'une Provinciale sur le discours de M. Rousseau ; Mêlanges de littérature angloise ; Histoire de Rasselas ; Ophélie ; Histoire de la maison de Tudor*, &c.

BEMBI, (*la bienheureuse Illuminata*) Religieuse de sainte Catherine à Boulogne, dans le monastere fondé par sainte Catherine de Boulogne, & dans le temps même que cette sainte en étoit Abbesse, c'est-à-dire de 1446 à 1563, en composa la Vie, dans laquelle elle en inséra les poésies spirituelles. Cet ouvrage, dont le titre est *Specchio d'Illuminazione*, (Miroir d'Illumination) & qu'on n'a jamais imprimé, se trouve en manuscrit dans quelques bibliotheques

d'Italie. Le Crescimbeni le fait connoître dans son Histoire de la Poésie vulgaire, tom. 3 de l'édition de Venise, 1730, page 291, article *S. Caterina di Bologna.*

BÉNEVENT, (*Ageltrude, Agiltrude, Agildrude* ou *Rachetrude, Duchesse de Spolete & de*) & Impératrice d'Occident, étoit fille d'Adelgise ou Adelchis II, & sœur de Radelgise ou Adelchis II, & d'Aïon II, tous trois Princes de Bénevent.

Elle fut mariée, on ignore en quel temps, à Gui, descendant, par les femmes, de la maison de Charlemagne, lequel, fait ou rétabli Duc & Marquis de Camérino, par l'Empereur Charles le Chauve, en 876, devint Duc de Spolete en 880; fut ensuite élu Roi d'Italie au mois de mai 889, en concurrence de Bérenger, Duc de Frioul & Marquis de Trévise, élu Roi l'année précédente, reçut, le 21 de fevrier 891, la couronne impériale des mains du Pape Etienne V, & s'associa, dans le mois de fevrier 892, son fils Lambert, encore fort jeune, qui fut couronné Empereur par le Pape Formose; qui fut le premier des Empereurs d'Occident issus de la maison de Charlemagne par les femmes.

Ageltrude ne commence à paroître dans l'histoire qu'au couronnement de son mari comme Empereur. Ce Prince, le premier jour même de son empire, lui confirma, dans un diplôme daté de Rome, & publié par Muratori dans ses Antiquités d'Italie, tous les biens qu'elle possédoit, soit à titre héréditaire, soit par donation de son mari.

Gui fut continuellement en guerre contre Bérenger; &, du 12 au 30 de décembre 894, il mourut presque subitement d'un crachement de sang, entre Parme & Plaisance, près du Taro, lorsqu'il s'occupoit à recouvrer ce qu'avoit conquis Arnoul, Roi de Germanie, que Bérenger avoit imprudemment fait venir en Italie, après s'être rendu son vassal; qui, venu dans l'intention de dépouiller également Bérenger & Gui, s'étoit fait proclamer Roi d'Italie; &

qui depuis avoit repassé les Alpes, pour aller faire la guerre à Rodolfe Welf, premier Roi de la Bourgogne Transjurane.

La mort de Gui, grace aux talents d'Ageltrude, ne porta point de préjudice aux affaires de l'Empereur Lambert son fils. Ce fut sans doute à la sollicitation de l'Impératrice que Foulques, grand Seigneur Français, Archevêque de Rheims, & parent très-proche de Lambert, sollicita par ses lettres le Pape Formose de veiller aux intérêts de ce jeune Empereur, qu'il avoit lui-même couronné. Mais Formose étoit ami, de tous les temps, des Princes de la branche allemande de la maison de Charlemagne; branche dont étoit Arnoul, Roi de Germanie, fils naturel, ou peut-être fils légitime, n'ayant pas droit d'hériter du Roi Carloman, fils du Roi Louis le Germanique, l'un des fils de l'Empereur Louis le Débonnaire. Ce Pape, qui faisoit peu d'usage de la bonne foi dans sa conduite, endormit l'Archevêque Foulques de belles paroles. Il lui disoit dans une lettre, » qu'il avoit de Lambert le même soin qu'un pere » en pourroit avoir; qu'il l'aimoit comme son cher » fils, & qu'il vouloit vivre avec lui dans une union » inaltérable. «... Dans une seconde lettre, » il ap» plaudissoit aux sollicitations de l'Archevêque en » faveur de Lambert, avec lequel il se disoit uni » par une paix si solide, & par une amitié si sin» cere, qu'aucun effort des méchants ne pouvoit les » séparer. « Dans le même temps il exhortoit, par d'autres lettres, & par des députés, Arnoul de revenir en Italie, & de se rendre même à Rome. Lambert cependant, guidé par les conseils de sa mere, se mit, quoique très-jeune, à la tête de ses troupes, &, secondé sans doute par de bons Généraux, continua de recouvrer ce qu'Arnoul avoit conquis. On trouve que le 4 de mai 895 il étoit maître de Pavie, puisque, par un diplôme daté ce jour-là de cette ville, il en fit une donation à l'Impératrice sa mere.

Arnoul, cédant aux instances de Formose, revint

en Italie au mois de septembre de la même année. Il passa l'hiver en Toscane, & se mit en marche pour Rome au printemps de 896. A son arrivée près de cette ville il trouva qu'Ageltrude, qui ne manquoit ni de tête ni de courage, l'avoit prévenu. Résolue de soutenir les droits de son fils, elle étoit entrée dans cette ville avec un bon corps de troupes, & l'intention de défendre en même temps Rome & la cité Léonine, que l'on nomme aujourd'hui *le bourg de Saint-Pierre*; &, comme elle avoit sans doute reconnu la duplicité de Formose, elle avoit accordé sa confiance à la faction des ennemis de ce Pape, qui l'avoient mis en prison. Arnoul prévoyant que les Romains, encouragés par la présence & soutenus par les troupes d'Ageltrude, feroient une si vigoureuse défense qu'il ne retireroit de son voyage que la perte de son armée, fut tenté de s'en retourner. Si l'on s'en rapporte à ce que Luitprand, Evêque de Crémone, dit au chap. 8 du 1er livre de son Histoire, on regardera comme la cause de la prise de Rome par Arnoul un petit événement qui ne peut paroître aux gens sensés qu'un mauvais conte. Il dit » qu'un lievre qui couroit près » du camp d'Arnoul, effrayé par les grands cris » des soldats, s'enfuit vers les murs de Rome; que » la fuite de ce lievre, prise par les Romains pour » être de mauvais augure, abattit leur courage; que » les troupes d'Arnoul s'en étant apperçues, don» nerent l'assaut à la cité Léonine, qu'ils prirent, » & que les Romains capitulerent sur le champ. « Luitprand, Auteur bien informé des événements de son temps, n'est d'aucune autorité pour tout ce qui précede. Il n'en parle presque jamais que d'après de vaines traditions populaires. Nous n'avons aucun détail concernant le siege de Rome; & nous savons uniquement que cette ville fut emportée d'assaut; que Formose fut délivré de prison par Arnoul, qu'il couronna Empereur le 17 d'avril; que le nouvel Empereur ne séjourna que quinze jours à Rome, qu'il

y donna les ordres nécessaires pour le gouvernement de la ville, & pour la sûreté du Pape; qu'il fit arrêter Etienne & Constantin, deux des principaux Barons de Rome, que l'on soupçonnoit d'avoir aidé l'Impératrice à s'introduire dans la ville, & qu'il les envoya chargés de chaînes en Baviere; enfin qu'il reçut, dans la basilique de S. Paul, le serment de fidélité des Romains. En voici la formule: » je jure » par tous ces mysteres de Dieu, que sauf mon » honneur & la fidélité due au Seigneur Formose » Pape, je suis & serai, tous les jours de ma vie, » le féal de l'Empereur Arnoul, & que je ne m'as» socierai jamais avec qui que ce soit pour lui man» quer de fidélité; que je ne prêterai jamais secours, » soit à Lambert, fils d'Ageltrude, soit à la mere » elle-même, pour les aider à se maintenir dans » leur dignité séculiere, soit à quelqu'un des leurs » ou de leurs vassaux. « Arnoul partit ensuite de Rome, en y laissant pour Commissaire un Seigneur Allemand appellé *Farold*. Pendant que ses troupes entroient dans cette ville, Ageltrude, comme on l'apprend de la Chronique de Réginon, en étoit sortie secrettement par un autre côté, pour aller rejoindre l'Empereur Lambert à Spolete. Arnoul y conduisit son armée, & forma le siege de la place. Mais surpris tout-à-coup d'un mal de tête, auquel Réginon donne le nom de *paralysie*, au lieu de continuer le siege, il ne songea plus qu'à s'échapper d'Italie, n'osant pas s'arrêter dans un pays où, par ses projets ambitieux & par ses cruautés, il s'étoit fait un très-grand nombre d'ennemis. Ainsi, forçant les marches, il retourna, même avant la fin de mai, par la vallée de Trente en Baviere. Le chap. 9 du 1er livre de Luitprand ne s'accorde pas tout-à-fait avec ce récit. On y voit que la maladie subite d'Arnoul fut attribuée à l'adresse de l'Impératrice Ageltrude, assiégée par cet Empereur dans le château de Fermo. Elle réussit, dit l'Historien, à gagner à force d'or un domestique d'Arnoul, par lequel elle

lui fit donner un somnifere, qui lui dérangea l'esprit & la santé, de maniere que l'un & l'autre ne purent jamais se rétablir. Ce n'est-là sans doute qu'un vain propos du peuple, toujours enclin à regarder certaines maladies, sur-tout des grands Seigneurs, ou comme surnaturelles, ou comme des effets de la méchanceté des hommes. Ce que Luitprand dit là mérite d'autant moins de croyance que, dans ce chapitre & les suivants, il ne fait qu'entasser faussetés sur faussetés. Ageltrude & Lambert mirent promptement à profit la retraite d'Arnoul. Dans l'espace d'assez peu de jours ils se virent maîtres de ce qu'il leur restoit à recouvrer dans la Lombardie, & principalement de Milan. Leur autorité fut aussi rétablie entiérement dans Rome.

Cette même année 896 offre autre chose qui fait honneur à l'habileté courageuse d'Ageltrude. On ne trouve pas dans l'histoire qu'elle ait eu d'autres enfants que l'Empereur Lambert. Il plaît cependant au Comte Campelli de lui donner, dans son Histoire de Spolete, pour second fils un Gui, que l'anonyme de Salerne, historien Lombard, confond avec l'Empereur Gui dont ce devoit être le neveu, comme on le voit dans l'abrégé chronologique de l'Histoire d'Italie. Ce Prince y est mis au rang des Ducs de Spolete, & compté Gui IV; mais on y montre que, sous les titres de Duc & de Marquis, il ne dut être que le Gouverneur général du duché de Spolete, & de la marche de Camerino, parce qu'on ne trouve nulle part que les Empereurs Gui & Lambert se soient jamais dessaisis de ces Etats, où même ils faisoient leur principale résidence.

Après avoir fait connoître ce Gui, parlons des choses auxquelles Ageltrude devoit prendre un intérêt particulier. Son frere Radelgise II, devenu Prince de Bénevent en 881, ne le fut que jusqu'en 884, que ses sujets, peu satisfaits de son gouvernement, le chasserent, & mirent en sa place son frere Aïon II. Celui-ci mourut en 890, laissant pour successeur Urse son fils, qui n'avoit

que sept ans, sur lequel les Grecs firent, l'année suivante, la conquête de Bénevent. Ils garderent cette ville & sa principauté jusqu'en 894. Les Béneventins, à qui leur joug étoit insupportable, prierent secrettement Waimaire I, Prince de Salerne, de les aider à le secouer. Waimaire, ayant pour femme Jota, sœur de Gui IV, engagea ce Duc à chasser les Grecs de Bénevent. Gui vint assiéger cette ville avec une armée considérable, & la pressa long-temps sans avancer beaucoup : mais Théodore Turmocas, successeur du Patrice George au gouvernement de cette ville, voyant qu'avec ses Grecs seuls il ne pouvoit pas tenir long-temps, exhorta les citoyens de se joindre à lui pour leur défense commune. C'étoit ce qu'ils attendoient pour l'exécution de leur projet. Ils prirent donc les armes & firent une sortie avec les Grecs ; mais, comme ils en étoient convenus en secret avec Gui, dès que l'on en fut aux mains, ils tournerent le dos, & rentrerent en fuyant dans la ville, où les troupes de Spolete, en feignant de les poursuivre, rentrerent avec eux. Les Grecs furent taillés en pieces ; & Turmocas donna cinq mille écus d'or pour racheter sa vie & sa liberté. Les Béneventins élurent Gui pour leur Prince, & ne tarderent pas à s'en repentir. Il tenoit de son origine une tête Françaiſe, & vouloit gouverner en maître absolu des peuples qu'il s'imaginoit avoir conquis, & qui, suivant le caractere général des Lombards, étoient accoutumés à n'obéir à-peu-près à leurs Souverains qu'autant qu'ils le vouloient. L'Evêque Pierre, Prélat respectable par ses vertus, & le principal auteur de la révolution, se rendant peut-être importun par ses remontrances & ses conseils, fut exilé. Les Béneventins en murmurerent si hautement que, craignant une nouvelle révolution, Gui, pour les calmer, alla quatre mois après à Salerne, où l'Evêque s'étoit refugié, lui fit des excuses, & l'engagea de revenir à Bénevent, où depuis il eut pour lui toutes sortes d'égards. Mais cette démar-

che, & la conduite qu'il tint ensuite, ne lui gagnerent pas l'affection des Béneventins. Il ne fut pas long-temps leur Prince. L'anonyme de Bénevent, Historien Lombard, dit » qu'un an & huit mois » s'étant écoulés depuis que les Grecs furent chassés » de Bénevent, l'Impératrice Ageltrude y fit son » entrée le 31 de mars, & que, peu de jours » après, elle rétablit dans cette principauté son frere » Radelgise, qu'on avoit chassé depuis environ douze » ans. « Le même Historien dit aussi, » que le » Marquis Gui se rendit à Spolete, parce qu'il avoit » envie de voir l'Empereur Lambert & l'Impératrice » sa mere, qui l'un & l'autre étoient sur le point » d'aller à Rome visiter les tombeaux des Apôtres, » où Gui lui-même avoit dessein d'aller. « On ne peut pas se dispenser de suppléer au peu que dit cet anonyme, qui, seul entre les Historiens, parle du rétablissement de Radelgise, confirmé d'ailleurs par différentes chartres. Il est naturel de penser que Radelgise II s'étoit retiré près de l'Impératrice sa sœur, qui n'attendoit qu'une occasion favorable pour le rétablir. Il n'est pas moins naturel de croire que, comme on étoit à Bénevent peu satisfait de la conduite de Gui, quelques mécontents solliciterent en secret Ageltrude de leur rendre son frere, leur Prince naturel ; & , cela supposé, l'on peut dire, avec l'abrégé chronologique de l'Histoire d'Italie : » ce » ne fut pas volontairement que Gui rendit la prin» cipauté de Bénevent à Radelgise II .... Il est vrai» semblable que l'Impératrice fit rester à Spolete le « Duc Gui près de l'Empereur ; qu'elle prit avec elle » quelques troupes qui s'emparerent de Bénevent, » & que ce fut d'autorité qu'elle rétablit son frere. « Ces derniers mots ne sont point hazardés. Ageltrude se conduisit à Bénevent comme suzeraine. On trouve dans la Chronique de S. Vincent de Volturne, un plaid qu'elle fit tenir dans le palais de Bénevent par le Gastalde Louis, en sa présence & en celle du Prince Radelgise.

L'Empereur Lambert mourut d'une chûte à sa chasse, au commencement d'octobre 998 ; & sa mort fit reconnoître Bérenger pour seul Roi d'Italie. Les circonstances obligerent Ageltrude de traiter avec ce Prince ; mais elle traita comme une Princesse habile qu'elle étoit. Elle se fit donner par Bérenger deux riches monasteres en commende, & confirmer la possession de tous les biens qu'elle avoit. Elle tourna d'ailleurs si bien l'esprit de ce Prince, qu'il écrivit de sa main au bas de leur traité : » Je » Bérenger, Roi, promets à vous, Ageltrude, veuve » de Gui, ci-devant Empereur, que, dès à présent » & pour toujours, je suis votre ami de la meilleure » maniere qu'un ami puisse l'être pour son ami. Je » ne vous ôte & je ne souffrirai jamais qu'on vous » ôte quoi que ce soit de ce que les Empereurs Gui » & Lambert son fils vous ont accordé. «

Depuis ce traité l'on ne trouve plus rien qui concerne Ageltrude, si ce n'est une chartre que le Campi rapporte dans l'*Appendix* de son histoire Ecclésiastique de Plaisance. Dans cette chartre, laquelle est du 23 de septembre 900, cette Princesse est qualifiée Dame Ageltrude, autrefois Impératrice ; & l'on y voit que, par un échange qu'elle fit avec Maïon, Abbé de S. Vincent de Volturne, elle acquit une cour & une église situées dans le Plaisantin, & qu'elle faisoit sa résidence dans le duché de Spolete. On ignore l'année de sa mort.

Au reste, » c'est, dit l'Abrégé chronologique » ci-dessus cité, une conjecture assez vraisemblable » de l'Abbé Muratori, qu'après la mort de l'Empe» reur Lambert, l'Impératrice Ageltrude, sa mere, » resta Duchesse de Spolete, en reconnoissant » pour son Souverain Bérenger, Roi d'Italie. « Ce qu'il y a de certain, c'est que, durant plusieurs années après la mort de Lambert, on ne voit point de Duc à Spolete.

BENTIVOGLIO-CALCAGNINI, (*la Marquise donna Batilde*) de Ferrare, appellée dans l'Acadé-

mie des Arcades de Rome *Amarilli Tritonide*, mourut le 13 de mars 1711. Elle avoit beaucoup d'érudition, & savoit plusieurs langues. Elle a traduit en Italien de bons ouvrages français de différents genres ; & l'on voit quelques-unes de ses poésies italiennes dans le recueil que les Arcades de la colonie de Ferrare firent paroître dans cette ville en 1703. Le Crescimbeni parle d'elle avec éloge dans son Histoire de l'Arcadie, & dans d'autres ouvrages.

BENTIVOGLIO, (*la Marquise donna Camille Caprara*) qui vivoit à Rome en 1714, s'y fit estimer par ses grandes qualités, par son érudition, & par les agréments de sa plume. Elle avoit étudié sa langue avec soin, & ne l'écrivoit pas moins bien en vers qu'en prose.

BÉRENGERE, Infante de Castille, & Reine de Léon. *Voyez* LÉON.

BÉRENGERE DE BARCELONE, Reine de Léon, de Castille & de Tolede, fille de Raimond IV, Comte de Barcelone, & de Doulce, fille & héritiere de Gilbert Comte de Provence, étoit sœur de Raimond V, Comte de Barcelone par lui-même, & Prince d'Aragon par la Reine Pétronille sa femme ; de Bérenger, Comte de Provence du chef de sa mere ; & de Cécile, Comtesse de Foix.

En 1128 Alfonse VIII, Roi de Léon, de Castille & de Tolede, ayant atteint l'âge de vingt-deux ans, & se voyant en paix avec Alfonse I, Roi d'Aragon & de Navarre, second mari de la Reine Urraque, sa mere, & Théreze, Comtesse de Portugal, sa tante, prit la résolution de se marier, & jetta les yeux sur Bérengere, jeune Princesse dont on vantoit en Espagne, non-seulement la grande beauté, mais aussi le mérite extraordinaire. Le mariage se conclut vraisemblablement par l'entremise du Roi d'Aragon. La Princesse fut amenée à Saldanna, où le Roi de Léon l'attendoit ; & les nôces y furent célébrées avec beaucoup de pompe, en présence

d'un grand nombre de Prélats & de Seigneurs des royaumes de Léon, de Castille & de Tolede.

Elle mit au monde l'Infant don Sanche en 1131. On ne marque pas l'année de la naissance de son second fils l'Infant don Ferdinand. Leur pere, vers 1149, les déclara Rois l'un & l'autre; Sanche, de Castille, des Montagnes de Burgos, de la Biscaye & de Tolede; Ferdinand, de Léon, des Asturies & de la Galice. Il n'est pas sûr que Bérengere, qui mourut le 3 de fevrier de cette même année 1149, eût eu le plaisir de voir couronner Rois ses deux fils; mais en 1135 elle avoit eu celui de voir les Etats généraux des royaumes & seigneuries d'Alfonse VIII, assemblés à Léon les fêtes de la Pentecôte, le proclamer Empereur des Espagnes, à cause des victoires qu'il avoit remportées en grand nombre sur les Maures, & parce qu'il avoit pour vassaux le Roi de Navarre, les Comtes de Barcelone & de Toulouse, & d'autres Souverains moins considérables. Bérengere fut présente à la cérémonie, avec l'Infante donna Sanche, sa belle-sœur. Voici ce que Ferreras, tome 3 de la traduction françaife, page 395, dit à ce sujet: » Les Etats, le second jour de leur assemblée, » étant convenus de proclamer Empereur le Roi Dom » Alfonse, l'allerent quérir au palais, & le menerent » solemnellement à l'église, où il étoit attendu par » Dom Raimond, Archevêque de Tolede, assisté de » tous les Evêques, des Abbés & du Clergé. En entrant dans l'église, le Monarque, vêtu d'un riche » manteau, fut conduit en procession au maître-autel, où on lui mit la couronne sur la tête & le » sceptre en main, soutenu à droite par Dom Garcie, » Roi de Navarre, & à gauche par Dom Arias, Evê» que de Léon, pendant que tout le Clergé chantoit le » *Te Deum*. On célébra ensuite la messe, après la» quelle les assistants le proclamerent Empereur, s'é» criant tous: *vive, vive l'Empereur Dom Alfonse*. » Cette cérémonie ainsi terminée, tous les Prélats

» & Seigneurs conduisirent l'Empereur à son palais, » où il leur donna à tous un repas magnifique. «

Bérengere eut une fille appellée *Constance*, qu'elle n'eut pas la consolation de voir marier. Ce fut quatre à cinq ans après sa mort que l'Infante Constance, appellée mal-à-propos par des Ecrivains Espagnols *Elizabeth*, & par des Ecrivains Français *Adélaïde*, épousa notre Roi Louis VII.

On rapporte de Bérengere un trait ingénieux, digne d'une Catalane; c'est l'équivalent d'une Gascone. Elle étoit à Tolede en 1139, lorsqu'Alfonse VIII faisoit le siege du château d'Oréja, place très-forte que les Maures avoient dans l'Andalousie. La garnison en étoit nombreuse, les provisions d'armes & de vivres abondantes, & le Commandant un très-bon homme de guerre, qui s'appelloit *Ali*. Cette place fut serrée de près; & comme on prévit qu'elle tiendroit long-temps, Alfonse fit détourner l'eau d'une riviere & d'une fontaine d'où les assiégés tiroient principalement leur eau. Ali, dont le manque d'une chose si nécessaire alloit le réduire dans un cruel état, demanda du secours aux Alcaïdes ou Gouverneurs de Cordoue, de Séville & de Valence. Les Alcaïdes en donnerent avis au Roi de Maroc Aben-Ali-Texefin, alors Souverain de l'Espagne Mahométane. Ce Prince fit promptement passer de Maroc en Andalousie un corps de troupes, avec un grand convoi de vivres. En attendant ce secours, les Alcaïdes, Aben-Azuel de Cordoue, Aben-Céta de Séville, & Aben-Gama de Valence, rassemblerent autant de troupes qu'ils purent; ce qui leur fit, avec celles de Maroc, trente mille hommes. Ils s'avancerent de Cordoue, en bon ordre, jusqu'auprès d'Yépès & d'Ocanna. Campés dans cet endroit, ils mirent un gros détachement en embuscade, en cas qu'Alfonse vînt les attaquer, & firent dire aux assiégés, » de faire une » sortie aussi-tôt que le Roi de Léon leveroit le siege; » de brûler toutes les fortifications de son camp, » & de les suivre à Tolede, où leur dessein étoit de

» marcher. « Alfonse, instruit par ses espions de ce que les Maures projetoient, tint conseil; & ses Officiers furent d'avis d'attendre les ennemis de pied ferme, ou même de les laisser aller s'engager au siegé de Tolede, parce que cette grande ville étoit en état de ne rien craindre. Les Maures ayant inutilement attendu qu'Alfonse vînt les combattre, décamperent & marcherent à Tolede. Bérengere ne les vit pas plutôt approcher, qu'elle envoya quelqu'un de marque dire aux Alcaïdes, » que des Officiers Généraux » comme eux, recommandables par leur bravoure » & par leur naissance, n'en agissoient pas comme » il leur convenoit d'agir; que s'ils avoient véri» tablement du courage & de l'honneur, au lieu de » venir attaquer une femme, ils iroient au château » d'Oréja; qu'ils y trouveroient le Roi qui n'oublie» roit rien pour les bien recevoir. « Les Alcaïdes, que cette incartade devoit offenser, la tournerent en galanterie. Ils envoyerent assurer la Reine de leurs respects & lui faire leurs excuses, & la firent prier de vouloir se faire voir de quelque endroit de son palais, pour qu'ils pussent, quoique de loin, avoir l'honneur de la saluer. Elle les satisfit, & parut à leurs yeux, entourée de ses dames, avec tout l'éclat & toute la magnificence que la conjoncture put permettre. Saisis d'admiration ils la saluerent avec toutes les marques du plus profond respect, & prirent congé d'elle d'une maniere qui témoignoit le regret qu'ils avoient de ne pas jouir plus long-temps du plaisir de la voir; ils se retirerent en cessant toutes les hostilités; &, n'osant aller tenter de secourir Oréja, parce que l'armée Chrétienne étoit beaucoup plus considérable que la leur, ils s'en retournerent chez eux. Le brave Ali se défendit tant qu'il put se défendre; mais voyant la place serrée de si près que personne n'y pouvoit entrer & personne en sortir; que les puits du château étoient presque taris, les vivres près de manquer, & la breche ouverte, il envoya demander une suspension d'armes, à condition

de rendre la place, s'il n'étoit pas secouru dans un mois. Il obtint ce qu'il demandoit. Le secours ne vint point. Oréja fut rendu.

En 1142 les Alcaïdes Aben-Azuel de Cordoue, & Aben-Céta de Séville furent tués dans une bataille contre les troupes du Roi de Léon. Leurs têtes, séparées de leurs corps, furent portées en triomphe à Tolede, &, par ordre du Roi, placées sur le haut du palais. Bérengere les en ayant fait ôter quelques jours après, elles furent mises dans un cercueil décent, & portées de sa part à leurs femmes.

BÉRÉNICE, femme de Ptolémée Lagus, Roi d'Egypte, fut mere de Ptolémée dit *Philadelphe*, qui fut élevé sur le trône au préjudice de ses freres, quoiqu'il fût le plus jeune de tous. Cette Princesse survécut à Ptolémée Lagus son époux, & vivoit encore sous la CXXIV^e olympiade, l'an 284 avant Jesus-Christ.

BÉRÉNICE, fille de Magas, Roi de Cyrene, & d'Arsinoé, fut mariée à Ptolémée Evergetes, Roi d'Egypte, la deuxieme année de la CXXX^e olympiade, 247 ans avant J. C.

BÉRÉNICE, fille de Ptolémée Philadelphe, Roi d'Egypte. Son pere lui fit épouser Antiochus II, surnommé *le Dieu*, Roi de Syrie, la quatrieme année de la CXXX^e olympiade, & 249 ans avant J. C. Antiochus II avoit eu une autre femme nommée *Laodice*, qui lui avoit donné deux enfants, Séleucus dit *Callinicus*, & Antiochus, surnommé *l'Epervier*. Ce Prince, naturellement volage & inconstant, se dégoûta de Bérénice, sept ou huit ans après l'avoir épousée. Il rappella Laodice; mais cette femme craignant encore d'être sacrifiée à quelque rivale, empoisonna Antiochus. Bérénice s'étoit retirée, avec un fils qu'elle avoit, dans l'asyle de Daphné, au fauxbourg d'Antioche. Laodice l'y fit assiéger. Ptolémée Evergetes, frere de Bérénice, marcha aussi-tôt à son secours; mais, avant son arrivée, le fils de Bérénice tomba entre les mains de Cénée, émissaire de

Laodice, qui massacra impitoyablement ce jeune Prince. Sa mere monta aussi-tôt sur un charriot, poursuivit vivement l'assassin, & le tua d'un coup de pierre. Elle se renferma ensuite dans Antioche, où elle fut prise & étranglée.

BÉRÉNICE, sœur, ou, selon d'autres, fille de Ptolémée Auletes, Roi d'Egypte. Les Egyptiens, mécontents du gouvernement de Ptolémée, le détrônerent l'an 58 avant J. C. & déférerent la couronne à sa fille Bérénice, qui avoit eu l'art de gagner tous les cœurs. Cette Princesse épousa Séleucus Cybiosactès, de la race des Séleucides. Elle le fit dans la suite étrangler, & épousa Archélaüs. Ce dernier périt dans un combat. Ptolémée Auletes remonta sur le trône par le secours des Romains, la deuxieme année de la CLXXXI^e olympiade, & 55 ans avant J. C. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut de faire mourir sa fille, pour la punir d'avoir accepté un trône dont il avoit été chassé.

BÉRÉNICE DE CHIO, l'une des femmes de Mithridate le Grand. Ce Prince vaincu par Lucullus, & craignant que Bérénice ne tombât au pouvoir du vainqueur, par une jalousie barbare, envoya un eunuque nommé *Bacchides*, lui porter du poison de sa part. Bérénice partagea avec sa mere le poison que lui offrit l'eunuque; & la dose qu'elle s'étoit réservée ne se trouvant pas assez forte pour la faire mourir promptement, elle pria l'eunuque d'abréger ses douleurs; ce qu'il fit, en l'étranglant, l'an 71 avant J. C.

BERÉNICE, sœur d'Hérode le Grand, Roi des Juifs, & femme d'Aristobule, fils de ce Prince, & de Mariamne. Ne pouvant vivre avec son mari, cette Princesse essaya de s'en défaire, & ne contribua pas peu à sa mort, par les rapports & les plaintes qu'elle fit à son beau-pere. Elle se remaria ensuite avec un autre fils d'Hérode; & après sa mort elle alla à Rome, où elle s'attacha particuliérement à la femme de Drusus, Antonia, qui eut pour elle

beaucoup de considération. On ignore l'année de sa mort.

BÉRÉNICE, fille d'Agrippa l'ancien, & sœur d'Agrippa le jeune, Roi des Juifs, épousa son oncle Hérode, & vivoit vers l'an 50 de J. C. Josephe en a fait mention : » Quant à Bérénice, dit-il, la » plus âgée des trois sœurs d'Agrippa, elle demeura » quelque temps veuve après la mort d'Hérode, qui » étoit tout ensemble son mari & son oncle ; mais, sur » le bruit qui se répandoit qu'elle avoit des habi- » tudes criminelles avec son frere, elle fit propo- » ser à Polémon, Roi de Cilicie, de l'épouser, & » d'embrasser pour cela la religion des Juifs, dans » la créance qu'elle eut que ce seroit le moyen de » faire connoître que ce discours étoit faux. Ce Prince » y consentit, à cause qu'elle étoit extrêmement » riche ; mais ils ne furent pas long-temps ensem- » ble, car elle le quitta par impudicité, à ce que » l'on dit. L'Empereur Claudius l'avoit autrefois » destinée pour être femme de Marc, fils d'Alexan- » dre Lysimachus Alabarche, qu'il aimoit beaucoup ; » mais ce Marc étant mort avant que les nôces se » pussent faire, Agrippa l'ancien, pere de Béré- » nice, la donna en mariage à Hérode son frere, » pour qu'il obtînt de Claudius le royaume de Chal- » cide. « Cet Hérode mourut en l'an 48, laissant de Bérénice deux fils nommés *Bérénicien* & *Hyrcan*. Bérénice étoit avec son frere Agrippa, l'an 55, lorsque S. Paul plaida sa cause en leur présence & en celle du Proconsul Portius Festus.

BÉRÉNICE *ou* BÉRONICE, est nommée par Photius dans l'énumération qu'il fait des Philosophes de qui Stobée a rapporté les Apophthegmes ; mais il ne la fait pas connoître, & rien ne nous apprend ni ce qu'elle étoit ni le temps auquel elle vécut.

BÉRÉNICE *ou* PHÉRÉNICE, sœur & mere de vainqueurs aux jeux olympiques. *Voyez* PHÉRÉNICE *ou* BÉRÉNICE.

BERINGHEN, (*madame de*) Abbesse de Fars-

mouftier en Brie, eft comptée par M. de Vertron parmi les femmes favantes du dernier fiecle. Il dit d'elle » qu'elle fut illuftre par fon favoir & par fa » vertu. «

BERNARD, (*Catherine*) née à Rouen, s'eft rendue célebre fur la fin du dernier fiecle par fon efprit & fes ouvrages. Elle vint s'établir à Paris, & fe lia avec plufieurs beaux efprits des plus diftingués de fon temps. Elle compofa pour le théatre français deux tragédies; *Léodamie*, imprimée en 1690, piece qui n'eut qu'un fuccès médiocre; & *Brutus*, imprimée en 1691, & reçue avec applaudiffement. On a prétendu que M. de Fontenelle, qui étoit un des intimes amis de mademoifelle Bernard, avoit eu beaucoup de part à ces deux pieces. Elle renonça au théatre par les avis de madame la Chanceliere de Pontchartrain, qui l'eftimoit beaucoup, & qui lui faifoit une penfion. Mademoifelle Bernard remporta plufieurs fois le prix de poéfie de l'Académie Françaife. Ses pieces font imprimées dans les Recueils de cette Académie de 1691, de 1695 & de 1697; elle a été auffi couronnée trois fois aux jeux floraux de Touloufe. Sur la fin de fa vie elle fupprima plufieurs pieces de vers qu'elle avoit compofées dans fa jeuneffe, & qui lui parurent trop libres. Quoiqu'on lui en offrît une fomme confidérable, elle ne voulut jamais les communiquer. On trouve dans différents Recueils de poéfies, de très-jolis vers de fa façon. Nous rapporterons ici le Placet au Roi, par lequel cette demoifelle demande à Louis XIV de lui faire toucher les deux cens écus de penfion qu'il lui faifoit:

Sire, deux cens écus font-ils fi néceffaires
Au bonheur de l'Etat, au bien de vos affaires,
Que fans ma penfion vous ne puiffiez dompter
Les foibles Alliés & du Rhin & du Tage?
A vos armes, Grand Roi, s'ils peuvent réfifter;
Si, pour vaincre l'effort de leur injufte rage,

Il falloit ces deux cens écus,
Je ne les demanderois plus.
Ne pouvant au combat pour vous perdre la vie,
Je voudrois me creuser un illustre tombeau,
Et souffrant une mort d'un genre tout nouveau,
Mourir de faim pour la patrie.
Sire, sans ce secours, tout suivra votre loi,
Et vous pouvez en croire Apollon sur sa foi;
Le sort n'a point pour vous démenti ses oracles:
Ah! puisqu'il vous promet miracles sur miracles,
Faites-moi vivre & voir tout ce que je prévois.

Le mérite de mademoiselle Bernard la fit recevoir dans l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Elle mourut à Paris en 1712, & fut enterrée à S. Paul.

BERRE, (*Claire de*) Demoiselle Provençale. *Voyez* PONTEVÈS. (*Anne de*)

BERRI, (*Bonne de*) Comtesse de Savoie. *Voyez* BONNE DE BERRI.

BERTANA, (*Lucie*) savante demoiselle Modénoise, comme on le dit dans le quatrieme livre, page 280, de l'Histoire de Modene, imprimée en Italien sous ce titre: *Istoria della Patria Modanese*, édition de 1698; mais l'Atanagi, dans la Table raisonnée du second livre de son Recueil de Poésies, qu'il publia sous le nom de *Gherardo Spini*, dit que cette demoiselle étoit de Boulogne; & la nomme *Lucia dell' Oro* ou *Bertana*. Le Betussi parle aussi d'elle dans ses Images ou Portraits; & ses poésies se trouvent dans le recueil des *Rime di cinquanta Poetesse*. (Poésies de cinquante Dames.) Elle est connue d'ailleurs par la part qu'elle prit dans une célebre dispute littéraire. Le Castelvetro, savant littérateur, mais critique vétilleux, reprit dans une belle Ode qu'Annibal Caro, cet excellent traducteur de l'Enéide de Virgile, avoit faite à la gloire de la maison de France, certaines choses qui parurent alors, & qui paroissent encore peu dignes d'être censurées,

& les reprit avec une aigreur très-contraire aux ménagements de la politesse. Les amis du Poëte & lui-même prirent feu sur cette attaque indécente ; ce qui produisit de leur part plusieurs pieces contre le Castelvetro, tant en prose qu'en vers, lesquelles coururent manuscrites, & furent ensuite imprimées, principalement par les soins de Commendon, qui devint Cardinal avant leur impression. Lucie Bertana, non moins liée sans doute avec Annibal Caro qu'avec le Castelvetro, s'entremit pour appaiser une querelle qu'il lui paroissoit que l'on poussoit trop loin, & la chose étoit vraie. Les défenseurs du Poëte censuré traitoient indignement le Castelvetro. Cette demoiselle écrivit à Caro, pour l'exhorter à laisser là cette misérable querelle, & l'engager même à retirer les copies des différentes pieces qui couroient ; mais les Poëtes ordinairement ne pardonnent pas plus que les dévots. Le Caro se prétendit offensé trop griévement ; & loin de consentir à la suppression des pieces en question, il donna les mains à ce qu'on les rassemblât pour les faire imprimer. On y joignit les différentes lettres qu'il avoit reçues de la savante Modénoise, avec ses réponses.

BERTANI, (*Barbe*) de Reggio de Lombardie, laquelle fleurissoit vers 1588, se fit de la réputation par ses poésies Italiennes. Le Guasco parle d'elle avec éloge aux pages 203 & 226 de son Histoire littéraire.

BERTHE, Abbesse de Blangi en Artois, fille du Comte Rigobert, Seigneur de la cour de Clovis II, & d'Ursane, parente du Roi de Kent, épousa Sigefroi à l'âge de vingt ans, & eut de lui cinq filles. Après la mort de son époux, cette Princesse se retira dans le monastere qu'elle avoit fait bâtir à Blangi, sur la riviere de Fernois, au diocese de Térouanne, dans le pays d'Artois, & elle en fut Abbesse. Elle fit bâtir trois églises dans ce monastere. Lorsque sa fille Déotile eut atteint un âge convenable, elle lui céda la charge d'Abbesse, & s'enferma dans une cel-

tule, où elle finit saintement ses jours le 4 de juillet 725, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Le monastere de Blangi fut brûlé par les Normands sur la fin du IXe siecle. Le Comte de Flandres le fit rétablir en 1032 par des Religieux de S. Benoît. Les Religieuses de ce monastere, qui avoient pris la fuite à l'approche des Normands, vinrent à Mayence, en 895, emportant avec elles les corps de Berthe & de ses deux filles, Gertrude & Déotile. L'Abbesse d'Erstein, près de Strasbourg, les reçut d'abord dans son Abbaye, & leur fonda ensuite un autre monastere à Alziac, qu'elles allerent habiter.

BERTHE *ou* EDITHBERGE, fille de Charibert, Roi de France, & d'Ingoberge, épousa Ethelbert, Roi de Kent en Angleterre. Cette Princesse, par ses exemples & sa vertu, convertit à la foi catholique le Roi son époux, qui étoit payen. Ethelbert fut baptisé en 597, par le Moine Augustin, que Grégoire le Grand avoit envoyé en Angleterre.

BERTHE *ou* BERTRADE, surnommée *au Grand-Pied*, fille de Charibert, Comte de Laon, épousa Pepin dit *le Bref*, depuis Roi de France, & en eut Charlemagne, Carloman, &c. Cette Princesse mourut à Choisy le 27 juillet 783, & fut depuis enterrée à Saint-Denis auprès de son époux.

BERTHE, fille de Charlemagne, fut mariée à S. Angilberth, Comte & Abbé de S. Rigier. Elle eut de ce mariage deux enfants, Harnide & Nithard, qui fut Abbé de S. Rigier. Berthe mourut l'an 853.

BERTHE, fille de Pepin I, Roi d'Aquitaine, & d'Ingeltrude, épousa Gérard de Roussillon, dit *d'Alsace*, si fameux dans l'histoire. Elle mourut en 874, & fut enterrée à Ponchiere auprès de son mari.

BERTHE, fille de Lothaire & de Valdrade, vivoit dans le Xe siecle. Cette Princesse joignoit à une beauté parfaite un courage héroïque & une prudence singuliere. Elle se maria d'abord avec Thibaut, Comte d'Arles, & en eut un fils nommé *Hugues*, qui fut Roi d'Arles, puis d'Italie, l'an 928.

Thibaut étant mort, Berthe, qui étoit encore extrêmement jeune, se remaria avec Adalbert ou Adelbert, Marquis de Toscane, dit *le Riche*, homme simple & d'un génie très-borné, qui se laissa gouverner absolument par sa femme. Elle lui disoit quelquefois en raillant, qu'il falloit qu'elle fit de lui un Roi ou un âne. Cette Princesse fit une ligue contre Bérenger, Roi d'Italie; mais la mort d'Adelbert renversa ses projets. Bérenger se saisit de Berthe, & la fit conduire prisonniere à Mantoue. Il exigea, pour prix de sa liberté, qu'elle lui remît les principales villes & les plus forts châteaux de la Toscane. Berthe n'y voulut point consentir, & ses charmes la servirent si bien dans cette occasion, que Bérenger amoureux de sa prisonniere, lui rendit une liberté qu'elle venoit de lui ravir. Berthe mourut à Lucques en 925. On voit dans cette ville son tombeau, avec une épitaphe qui contient un abrégé de sa vie.

BERTHE, fille de Conrad I, & de Mahaud de France, & sœur de Raoul III, dit *le Fainéant*, Roi de la Bourgogne Transjurane, épousa d'abord Eudes, Comte de Blois. En 995 elle contracta une nouvelle alliance avec Robert de France; mais le Pape Grégoire V obligea ce Prince à la quitter, sous prétexte qu'elle étoit sa parente. Pour achever de déterminer Robert à se séparer de son épouse, on lui assura qu'elle étoit accouchée d'un enfant difforme & monstrueux. Berthe conserva cependant toujours le titre de Reine.

BERTILLE, fille du diocese de Soissons, premiere Abbesse de l'Abbaye royale de Chelles, fondée par sainte Batilde, Reine de France.

BERTRADE. *Voyez* BERTHE, surnommée *au Grand-Pied*.

BERTRADE DE MONTFORT, Reine de France, seconde femme de Philippe I, étoit fille de Simon I, Comte de Montfort-l'Amauri, & fut mariée très-jeune encore, en 1089, à Foulques, Comte d'Anjou, surnommé *Rechin*, c'est-à-dire *le Querelleur* ou *le*

Revêche. Jamais époux ne furent si mal assortis. Bertrade étoit parfaitement belle, sage, bien faite, & n'avoit pas moins d'esprit que de beauté. Foulques, usé de débauches & de vieillesse, étoit laid, difforme, goutteux; ses richesses faisoient tout son mérite & toutes ses vertus. On juge bien que Bertrade n'eut pas pour un mari de cette sorte une passion bien violente. Craignant d'ailleurs qu'il ne la traitât comme il avoit fait deux de ses femmes qu'il avoit répudiées, elle résolut de le prévenir. Philippe I, Roi de France, Prince galant & voluptueux, venoit de répudier la Reine Berthe, quoiqu'il en eût eu un fils, qui fut Louis le Gros, son successeur. Il vit Bertrade à Tours en 1092 : tout ce que la coquetterie a d'attraits, & la beauté de charmes, fut employé pour fixer ce Prince volage, qui jura dès-lors à sa nouvelle amante l'amour le plus tendre & le plus constant, & qui lui tint parole.

Les obstacles ne leur parurent point difficiles à surmonter. Bertrade, la premiere, obtint en peu de temps d'être séparée du Comte d'Anjou, dont cependant elle avoit un fils. Philippe de son côté n'eut pas de peine à prouver un degré de parenté entre la Reine & lui; de sorte que Raimond, Archevêque de Reims, & ses suffragants, délégués par le Saint Siege, ne balancerent pas à prononcer la séparation qu'il demandoit. Le seul Yves de Chartres, Prélat comblé de bienfaits par Philippe, se mit en tête de profiter d'une circonstance aussi favorable pour faire sa cour au Pape, alors Urbain II, & pour établir en France le despotisme pernicieux de Grégoire VII sur le temporel des Rois. La mort de Berthe, arrivée en 1093, devoit rompre naturellement ce projet. Yves chercha des raisons pour le poursuivre, en alléguant la parenté du Comte d'Anjou, premier mari de Bertrade, avec le Roi Philippe. En vain le mariage de ce Prince fut célébré publiquement par l'Evêque de Senlis & deux autres Prélats, & du consentement du Cardinal Roger, Légat en France. Yves de

Chartres, par ses Lettres, porta de plus en plus le Pape à la rigueur, fit révoquer le Légat Roger, & substituer en sa place Hugues, Archevêque de Lyon.

» Ce dernier, dit un Auteur moderne, prévoyoit » les embarras de sa légation, & fit même quelques » difficultés de l'accepter. Yves ne manqua pas de » l'enhardir. Le refus d'Hugues eût dérangé son pro- » jet. Il lui écrivit pour le détourner du refus dont » on parloit. La lettre est vive & pressante ; & très- » injurieuse au Roi & à Bertrade. Il y fait des compa- » raisons les plus odieuses de Philippe avec Hérode, » avec Balac, avec Néron ; & de Bertrade avec Jé- » zabel & avec Hérodiade..... Hugues accepta la lé- » gation ; il assembla un concile à Autun le 16 de » novembre 1094, où le Roi fut excommunié » pour avoir épousé Bertrade. « Le Pape en indiqua un autre à Plaisançe, au commencement de l'année suivante ; l'ayant transféré à Clermont, il fut présent lui-même à l'ouverture qui s'en fit dans cette ville le 18 de novembre 1095. Philippe & sa femme y furent frappés de l'anathême, ainsi que tous ceux qui les reconnoîtroient pour leurs Souverains & communiqueroient avec eux. » Ce qu'il y a de re- » marquable, dit l'Auteur cité ci-dessus, c'est que » non-seulement un pareil jugement se rendoit en » France, presque sous les yeux du Roi, mais encore » par un Pontife qui étoit venu y chercher un asyle » contre l'Empereur. «

Nous n'insisterons point sur les suites de cette affaire, qui nous meneroient trop loin. Il suffira de dire ici que Philippe, voyant que des Seigneurs mal-intentionnés profitoient de son malheur pour exciter des troubles dans le royaume, consentit enfin à renoncer à sa chere Bertrade ; qu'il en alla faire la promesse au Pape dans la ville de Nîmes, au mois de juillet 1096, & qu'il y reçut l'absolution d'Urbain II. En conséquence il fit sacrer le fils qu'il avoit eu de la Reine Berthe, & le déclara son successeur.

Cependant les craintes de Philippe ne furent pas plutôt appaisées par la soumission des rebelles, qu'il reprit Bertrade, & continua de vivre avec elle comme il avoit fait jusqu'alors. La Cour de Rome fit gronder de nouveaux foudres. Pascal II suivit la même politique que son prédécesseur Urbain II; & deux conciles furent tenus à cet effet; l'un à Potiers, le 18 de novembre 1100; l'autre à Beaugenci, dans l'Orléanois, le 28 de juillet 1104. La mort seule sépara ces tendres époux. On croit qu'ils avoient obtenu dispense du Pape. Quoi qu'il en soit, Philippe ayant terminé ses jours à Melun le 29 de juillet 1108, Bertrade se retira dans un monastere de l'ordre de Fontevrauld, qu'elle avoit fondé quelques années auparavant à Hautes-Bruyeres, au diocese de Chartres, & y mourut peu de temps après dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Des Ecrivains passionnés ont laissé de cette Princesse des portraits qu'on peut dire affreux. Ils n'ont pas eu honte de la qualifier d'empoisonneuse, de magicienne, &c. Le lecteur sage & éclairé ne verra dans Bertrade qu'une femme aimable, ambitieuse peut-être, mais dont le mérite la rendoit digne du trône, qu'elle sut se conserver malgré les efforts d'une puissance qui faisoit trembler alors tous les Souverains.

BERTRUDE, Reine de France, étoit de Neustrie, d'autres disent de Saxe, & fut mariée à Clotaire II, vers l'an 607. Ses belles qualités la rendirent infiniment chere à son époux. Elle eut un fils nommé *Chérébert*, Roi d'Aquitaine, & mourut en 620, regrettée de Clotaire & de tous ses sujets, qui, suivant le témoignage d'Aymoin, l'avoient beaucoup aimée pour sa douceur & pour sa bonté. Cette Princesse fut inhumée à Paris dans l'abbaye de saint Vincent, aujourd'hui S. Germain-des-Prés, où l'on voit son tombeau de pierre, à main droite du grand autel.

BESTIA APPIA, Dame Capouane, très-riche,

s'illustra pendant la guerre d'Annibal contre les Romains, en exerçant, suivant que Capoue fut de l'un ou de l'autre parti, l'hospitalité envers les blessés, & la libéralité la plus noble envers les prisonniers de guerre.

BEUVE. (*Madeleine Luillier de Sainte*) *Voyez* LUILLIER.

BIANCA-CAPELLO, Grande-Duchesse de Toscane. *Voyez* CAPELLO.

BIBLIS, (*sainte*) célebre martyre de Lyon pendant la persécution de l'Empereur Marc-Aurele. Elle eut d'abord la foiblesse de céder à la rigueur des tourments, & fut du nombre de ceux qui renoncerent à la foi. Mais les Payens n'eurent point lieu de se réjouir de son changement : toujours chrétienne du fond du cœur, elle ne pouvoit s'empêcher de témoigner le mépris & l'horreur que lui inspiroient les superstitions du paganisme. Elle fut arrêtée de nouveau, & mise entre les mains des Magistrats, qui la condamnerent à la torture. Comme on la soupçonnoit d'entretenir des intelligences avec les Chrétiens, on espéroit pouvoir la forcer d'avouer les crimes dont ils étoient faussement accusés, entr'autres de manger des enfants. Biblis s'arma de constance & de courage. Résolue d'expier sa faute, elle envisagea les peines éternelles dues à son apostasie; & cette considération la rendit assez forte pour braver & lasser même la rage des bourreaux. » Comment se pourroit-il faire, disoit-elle, que les » Chrétiens mangeassent des enfants, eux à qui il » n'est pas même permis de goûter du sang? « Elle justifia donc les Chrétiens, & rentra dans la société des martyres.

BICHI (*Pia*,) qui vivoit avant 1580, fut une Dame de Siene, illustre par son savoir. On a ses poésies dans les *Rime di cinquanta Poëtesse* (Poésies de cinquante Dames,) recueillies à Naples par le Libraire Bulifon.

BIGORRE, (*Gisberte de*) & *Félicie de Rouci*,

demoiselles Françaises, ne doivent pas, pour l'honneur de la nation, être oubliées dans cet ouvrage. Elles furent les deux premieres Reines d'Aragon.

Gisberte étoit fille de Bernard, Comte de Bigorre, & de la Comtesse Garsende. Elle fut mariée, en 1036, à Ramire, que son pere Sanche III, dit *le Grand*, Roi de Navarre, avoit fait, en 1034, premier Roi d'Aragon. Ce Prince, tué dans une bataille le 8 de mai 1063, laissa Gisberte veuve & mere d'un fils, qui fut Sanche I, second Roi d'Aragon, lequel devint, en 1076, Roi de Navarre, cinquieme de son nom, ayant été choisi par les Etats du pays pour être le successeur du Roi Sanche IV, son cousin-germain, & petit-fils, comme lui, de Sanche le Grand.

Sanche I, second Roi d'Aragon, épousa Félicie en 1063, presque aussi-tôt qu'il fut sur le trône. On peut croire qu'elle étoit parente de Gisberte, & que ce fut cette Reine qui fit le mariage. Félicie » n'étoit » point, comme le disent les Aragonois, fille du » Comte d'Urgel, ni, comme Ferreras le dit, d'Hil- » duin II, Comte de Robey, & d'Adele de Châ- » tillon; mais elle l'étoit d'Hilduin II, Comte de » Rouci, & d'Adele, c'est-à-dire Adélaïde, fille » & héritiere d'Elbe I, Comte de Rouci. « Ces paroles sont de l'Abrégé chronologique de l'Histoire d'Italie, tome 3, page 681. L'Auteur de cet ouvrage souhaite qu'on avertisse ici, qu'en relevant les méprises des autres, il s'est mépris lui-même par distraction, en disant Hilduin II, au lieu d'Hilduin IV. Ce Seigneur étoit fils d'Hilduin III, petit-fils d'Hilduin II, & arriere-petit-fils d'Hilduin I, Comtes de Montdidier, d'Arcies, &c.

Elbe II, Comte de Rouci, l'un des grands hommes de guerre de son temps, beau-frere, par sa sœur, de Sanche I, Roi d'Aragon, le fut aussi, par sa femme, de l'Empereur Constantin-Ducas-Porphyrogénete. Il avoit épousé Sybille, quatrieme fille du célebre Robert Guiscard, Duc de Pouille; &

Constantin en avoit épousé la troisieme, appellée *Helene*. Pour le dire en passant, Robert Guiscard ne plaçoit pas mal ses filles. Il avoit donné en mariage Herric, l'ainée, à Hugues, Comte du Maine, fils de l'illustre Marquis Italien Albert-Azzon II, souche commune de la maison de Brunswick en Allemagne, & de la maison d'Este en Italie; & Maalte, la seconde, à Raimond II, Comte de Barcelone.

On ignore le temps de la mort de la Reine Gisberte. Pour la Reine Félicie, elle mourut le 24 d'avril 1085, laissant le Roi Sanche, son mari, pere de trois fils; Pedre, Alfonse & Ramire, qui succéderent, l'un après l'autre, à leur pere; les deux premiers aux royaumes d'Aragon & de Navarre; le troisieme au royaume d'Aragon seulement.

La postérité de ces deux Reines, *demoiselles Françaises*, occupe encore aujourd'hui tous les trônes d'Espagne, auxquels elle joint le royaume des Deux-Siciles & les Duchés de Parme & de Plaisance. C'est dire assez que toute la branche royale de la maison de France compte ces deux Reines entre ses meres.

BIGOT. (*Anne*) *Voyez* CORNUEL.

BILECHILDE *ou* BLICHILDE, premiere femme de Théodebert II, Roi d'Austrasie, que sa beauté fit passer de l'esclavage sur le trône. Brunehaud, aïeule de Théodebert, voulant plonger son petit-fils dans les plaisirs, & se conserver l'autorité souveraine, acheta Bilechilde à Metz, & la donna pour femme à Théodebert. Elle ne craignoit pas qu'une esclave qu'elle élevoit à une fortune si prodigieuse pût jamais être un obstacle à ses vues ambitieuses. Cependant la haine des grands pour Brunehaud les fit ranger du parti de la jeune Reine, dont la douceur & les manieres affables attiroient tous les cœurs. Théodebert lui-même penchoit pour son épouse. Il en eut deux fils & une fille. On ignore ce qui porta ce Prince à changer tout-à-coup son amour en fureur. Il est certain du moins qu'en 609 il fit tuer Bilechilde, pour une jeune fille nommée Théodechilde.

BILECHILDE *ou* BILIHILDE. *Voyez* BLITILDE.

BILIA, Dame Romaine, se fit, par ce qu'on en va rapporter, un honneur immortel. Elle étoit femme de Caïus Duellius, plus communément Duillius, qui, Consul vers l'an 259 avant J. C., commanda la premiere flotte que les Romains aient eue; battit celle des Carthaginois, & le premier, obtint le triomphe naval.

Devenu très-vieux, il eut querelle avec quelqu'un qui, dans la colere, lui reprocha, » qu'il avoit l'ha» leine forte. « Il s'en retourna chez lui fort triste, & se plaignit à Bilia de ce qu'elle ne l'en avoit pas averti. » Je vous en aurois averti, lui dit-elle, » si je n'avois pas cru que tous les hommes avoient » l'haleine de même. « Cette réponse, supposée bien sincere, annonce qu'elle n'avoit jamais connu d'autres baisers que ceux de son mari. Prise d'un autre sens, elle apprend que, par respect & par tendresse pour un mari qu'elle aimoit, elle avoit vaincu la délicatesse de son sexe, & souffert patiemment, & sans paroître s'en appercevoir, les inconvénients d'une incommodité qui, dans la liaison conjugale, semble devoir être insupportable. Enfin, en considérant cette réponse d'un autre côté, l'on voit une femme, non moins adroite que sage, qui, d'une maniere obligeante pour son mari, sait faire tourner à son avantage le reproche qu'il lui fait.

BINS, (*Anne de*) native d'Anvers, dans le seizieme siecle. Elle prit un tel goût pour les belles-lettres qu'elle refusa de se marier, dans la seule vue de s'y livrer toute entiere. Elle composa des poésies, en langue flamande, contre les hérétiques, & mérita l'estime des Savants ses contemporains. Plusieurs même n'ont pas fait difficulté de la comparer à l'illustre Sapho; ce qui prouve qu'elle savoit quelque chose de plus que rimer. François Swertius, écrivain Flamand, a dit, en parlant d'Anne de Bins, dans son Athenes Belgique, que la seule différence qu'il y avoit entre la Sapho d'Anvers &

la Sapho de Lesbos, toutes deux égales d'ailleurs en mérite, c'est que les écrits de la Flamande ne respiroient que la vertu, tandis que ceux de la Lesbienne étoient des leçons de vice.

Arte pares, Lesbis Sapho & mea Binsia distant
Hoc solo, vitia hæc dedocet, illa docet.

BIO, dame Argienne, faisoit profession de la philosophie de Pythagore. Iamblique en fait mention dans la vie de ce Philosophe.

BIRGITTE. *Voyez* Brégide.

BISATIMA, riche veuve de l'isle d'Ormus, dans le golfe Persique. C'étoit une femme d'âge, veuve d'un Vizir qui avoit gouverné le Mogostan en Perse. On dit qu'elle avoit de grandes richesses, & que, pour se défaire d'un vieux Monarque nommé *Ferragut-Schah*, qui étoit amoureux d'elle, elle lui dit qu'elle l'épouseroit quand il auroit trouvé une autre source d'eau douce à Turonpuka, croyant la chose impossible, parce que cette ville est sur un terrein de terre grasse salée, & qu'on n'avoit découvert jusqu'alors qu'une très-petite source d'eau douce, dont on se servoit pour arroser les vergers du Roi & du Vizir. Le Roi remplit cependant la condition prescrite; mais il n'obtint pas les trésors de la vieille.

Ferragut-Schah régnoit en 1596.

BISORRONDE de Tarente, est une Pythagoricienne qui ne nous est connue que par Iamblique, qui parle d'elle dans la vie de Pythagore.

BLACASSONE ou Blancassone, dame Provençale. *Voyez* Riez. (*Marguerite de*)

BLANCHE de Valois, Impératrice. *Voyez* Valois. (*Blanche de*)

BLANCHE *ou* Blandine, Reine de France. *Voyez* Blandine.

BLANCHE de Castille, Reine de France, & mere de S. Louis. Elle étoit fille d'Alfonse IX, Roi de Castille, qui fut surnommé *le Noble* pour sa magnificence & ses libéralités, & *le Bon* à cause de ses

autres vertus, qui le firent adorer des Espagnols. Ce Prince avoit pris pour femme Aliénor ou Eléonor, fille de Henri I, Roi d'Angleterre; & c'est de ce mariage que naquit, en 1169, Blanche de Castille, qui fut la seconde de onze enfants.

La Reine Eléonor, Princesse non moins habile que vertueuse, n'oublia rien pour l'éducation de sa petite Infante, & pour lui inspirer les grandes vertus d'une sage Reine. Il ne s'agissoit que de développer les heureuses dispositions de Blanche, qui, surpassant bientôt toutes les espérances, mérita, dès l'âge de quinze à seize ans, d'être choisie pour être le sceau d'une paix solide entre deux grands royaumes, en devenant la femme du Prince Louis de France, fils aîné de Philippe-Auguste.

Depuis plus d'un siecle, l'ambition & la rivalité n'avoient presque point cessé d'armer l'une contre l'autre la France & l'Angleterre. Ces longues & funestes querelles avoient enfin paru assoupies par la treve que le Cardinal de Capoue, Légat du Pape, avoit ménagée entre les deux couronnes; mais Philippe-Auguste avoit cru devoir la rompre le premier, autant pour profiter des troubles de l'Angleterre, que parce que raisonnablement il ne pouvoit faire aucun fond sur la parole du Roi Jean, surnommé *Sans-Terre*, Prince léger & capricieux, haï & méprisé de ses sujets. On sait que le fruit de cette guerre pour la France fut la conquête de la Normandie, & la réunion de cette riche province à la couronne, au bout d'environ trois cens ans qu'elle en avoit été démembrée. La Touraine, l'Anjou, le Maine eurent le même sort, & la Guienne seule restoit encore aux Anglois. Jean, craignant de tout perdre, se hâta de faire proposer un accommodement à Philippe, qui s'y prêta volontiers pour s'assurer la possession des provinces qu'il avoit conquises.

Une des principales conditions du traité fut le mariage de Louis, fils aîné de Philippe, avec Blanche de Castille, niece de Jean Sans-Terre; & la

chose fut arrêtée dans une entrevue qu'eurent les deux Rois, entre Gaillon & Andely, vers Noël de l'an 1199. Le Roi d'Angleterre se chargea de la négociation, & pria sa mere Eléonor d'Aquitaine, qui étoit l'aïeule de Blanche, d'aller elle-même en Espagne faire la demande de cette Princesse. Alfonse l'ayant accordée avec joie, la Reine d'Angleterre amena sa petite-fille à Bordeaux, vers les fêtes de Pâques de l'an 1200; mais elle se retira tout-à-coup à l'Abbaye de Fontevrault, pour y finir ses jours. Elie, Archevêque de Bordeaux, & les Grands d'Espagne, venus à la suite de Blanche, conduisirent cette Princesse en Normandie, où le Roi Jean l'attendoit. Vers la fin de juin ou au commencement de juillet, la paix ayant été signée de part & d'autre, on fit la cérémonie du mariage à Pont-Audemer, & Philippe reprit bientôt après, avec les nouveaux époux, la route de sa capitale.

La beauté de Blanche, son esprit & ses autres éminentes qualités firent l'admiration & l'ornement de la Cour de France. On avoit peine à comprendre qu'une femme de quinze ans fût déjà l'exemple & le modele des plus sages Princesses de l'Europe. Le Prince Louis, devenu le plus heureux des maris, en étoit aussi le plus tendre. Il eut en 1205 un gage de son amour; mais c'étoit une fille, & les vœux de la France n'étoient point remplis. Blanche accoucha quelques années après d'un fils nommé *Philippe*, qui mourut en bas âge. Ce ne fut qu'en 1215, le 25 d'avril, qu'elle mit au monde, au château de Poissi, S. Louis, son second fils. On remarqua, dit un Historien, pour preuve de la grande piété de cette Princesse, que s'étant apperçue qu'on ne sonnoit plus les cloches de l'église de Poissy, dont sa chambre étoit voisine, de crainte de l'incommoder dans ses douleurs, elle se fit transporter aussi-tôt dans un autre lieu qu'on appelle encore aujourd'hui *la Grange-aux-Dames*, ne pouvant souffrir qu'on préférât le soin de sa santé au service de l'église,

Notre illustre Princesse se consola, par la naissance de Louis, de la perte qu'elle avoit faite, au mois d'octobre 1214, d'Alfonse IX, Roi de Castille, son pere, & de sa mere Eléonor d'Angleterre, qui ne survécut que vingt-cinq jours à son mari. Cette même année avoit été très-glorieuse à la France, par la victoire que Philippe-Auguste avoit remportée à Bouvines, avec une armée de cinquante mille hommes, sur celle de l'Empereur Othon & de ses alliés, forte de plus de cent cinquante mille hommes; tandis que le Prince Louis triomphoit en Anjou des Anglois qui avoient renouvellé la guerre.

En 1216, Blanche fut encore l'objet de l'alégresse publique, parce que Louis, comme neveu du Roi d'Angleterre par son mariage avec cette Princesse, fut appellé par les Anglois pour les gouverner, en la place de Jean, dont ils avoient secoué le joug. Louis, à la vérité, ne régna que quinze mois, la mort de Jean Sans-Terre ayant rappellé ses enfants au trône; mais il est toujours vrai de dire qu'il acquit, par le vœu de toute la nation, des droits sur le royaume d'Angleterre, autant & mieux fondés que ceux que les Monarques Anglois ont prétendus long-temps sur la couronne de France, & dont ils se sont fait depuis une vaine parade. Louis n'étoit pas encore de retour en France, lorsque la mort de l'Infant Henri Roi de Castille, le seul fils d'Alfonse IX & d'Eléonor d'Angleterre, ouvrit, en faveur de Blanche, la succession à ce royaume: rien n'étoit plus clair que le droit de cette Princesse, l'ainée des filles d'Alfonse IX. Cependant Bérengere, sa cadette, déjà Régente de Castille, & Reine de Léon, fut préférée par les Castillans. Sa présence & son crédit dans le royaume firent oublier aisément celle qui en étoit la légitime héritiere. Quoique plusieurs Grands d'Espagne eussent fait solliciter le Prince Louis de venir se mettre en possession du patrimoine de son épouse, il continua son expédition d'Angleterre, dont le succès lui paroissoit plus certain; & lorsqu'il l'eut aban-

donnée, il se soucia peu d'aller donner des loix à des peuples qui s'étoient choisi volontairement un maître : il ne se désista pas néanmoins de ses justes prétentions, qu'il transmit à sa postérité. *

Pendant les six années qui s'écoulerent jusqu'à la mort de Philippe-Auguste, Blanche & son mari demeurerent le plus souvent à la cour, & continuerent d'y donner tous les exemples de piété, d'honneur & de toutes les vertus que l'on avoit toujours espéré d'eux. Ils eurent aussi plusieurs enfants, dont la naissance rendit Blanche de plus en plus chere à tous les Français. En 1223, le 14 de juillet, Louis VIII monta sur le trône, & se fit sacrer à Reims, avec la Reine son épouse, le jour de l'Assomption : il avoit alors trente-six ans, & Blanche pouvoit en avoir trente-sept à trente-huit.

Le regne de Louis VIII ne fut que de trois ans ; mais il ne laissa pas d'être utile & glorieux à la France. Henri, Roi d'Angleterre, ayant fait entrer des troupes en Poitou, sous prétexte qu'on avoit manqué de lui restituer certaines places, selon qu'on en étoit convenu par le traité de Londres, Louis conduisit une armée dans cette province, chassa les Anglois de plusieurs villes, & mit le siege devant la Rochelle. La Reine Blanche étoit demeurée à Paris ; mais, toute occupée des dangers où s'exposoit son époux, elle ne cessoit d'adresser au Ciel des prieres ferventes pour la prospérité de ses armes, & la conservation de sa personne. Elle faisoit faire des processions solemnelles, auxquelles cette pieuse Princesse ne manquoit jamais d'assister avec Isemberge de Danemarck, Reine douairiere de France, & Bérengere, Reine de Jerusalem, dont le mari étoit dans l'armée royale.

Cependant la Rochelle étoit attaquée & défendue avec une valeur extraordinaire. Savari de Mauléon, qui s'étoit jetté dans la place avec trois cens

---

* Voyez l'article de Bérengere, où le sentiment contraire est établi avec plus de vraisemblance.

Chevaliers, faiſoit de continuelles ſorties, & détruiſoit les travaux des aſſiégeants. Malgré ſes efforts & l'opiniâtreté des Rochelois, ceux-ci furent contraints de ſe rendre ; & leur ville, qui fut depuis jugée imprenable, céda pour lors aux armées victorieuſes de Louis VIII. Blanche partageoit en quelque ſorte ces heureux ſuccès avec ſon époux, qui l'aimoit toujours avec tendreſſe, & témoignoit beaucoup de déférence à ſes avis ; auſſi le plus ſouvent étoit-elle le canal des graces & des faveurs du Monarque.

En 1224 le Pape Honoré III, voulant engager Louis VIII à ſecourir Robert de Courtenai, Empereur de Conſtantinople, qui venoit de perdre une célebre bataille contre Alexis & Iſaac Comnene, s'adreſſa, dit le Continuateur de Baronius, à la Reine Blanche, qu'il ſavoit avoir beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de ſon époux. Cette demande du Pape n'étoit ſans doute que le prétexte d'une autre qu'il obtint ſans peine du zele de Louis : ce fut de recommencer, contre le Comte de Toulouſe & les Albigeois, la guerre que Philippe-Auguſte avoit faite à ces hérétiques ; & pour donner plus de chaleur à cette expédition, Romain Bonaventure, Cardinal de Saint-Ange fut envoyé Légat extraordinaire en France pour y prêcher une croiſade. Louis prit la croix de la main du Prélat ; & ſon exemple ayant été ſuivi de toute la nobleſſe, il mit ordre aux affaires de ſon état & de ſa conſcience par un teſtament fort chrétien, & ſe rendit avec une puiſſante armée devant la ville d'Avignon, vers l'été de 1226. Il la réduiſit à ſon obéiſſance après un long ſiege ; &, dit Auteuil, Hiſtorien de Blanche, il donna une terreur ſi grande & une telle épouvante au Languedoc & à tout le reſte du parti des Albigeois, ſoit par la gloire de ſes armes, ſoit par l'adreſſe des négociations du Cardinal Romain, que l'héréſie & tous ſes adhérants ſe rendirent encore, pour cette fois, aux pieds de notre invincible Monarque.

Peu de temps après la priſe d'Avignon, Louis VIII

tomba malade dans la ville de Pamiers, au pays de Foix. Il voulut se hâter d'aller reprendre son air natal; mais, dans ce voyage, il se trouva si mal à Montpensier, château de la basse Auvergne, qu'il fut contraint d'y demeurer. Ses Médecins l'ayant averti du danger de son état, il se prépara sérieusement à la mort, & confirma de vive voix les dispositions qu'il avoit réglées par son testament l'année précédente, aussi-bien que celle d'un autre acte par lequel il avoit déclaré la Reine Blanche régente du royaume, & tutrice de Louis son fils aîné. Ce Prince, qui vécut trop peu pour sa gloire, expira le 7 de novembre 1226, âgé de trente-neuf à quarante ans.

On peut rapporter, en l'honneur de Blanche, que Louis VIII faisoit une telle profession de la continence, qu'il n'avoit jamais aimé d'autre femme que la sienne. A ce sujet, Guillaume de Puilaurens, Historien assez exact, raconte que la maladie du Monarque étoit à la fin dégénérée en un désordre de la nature, dont le remede étoit bien contraire aux inclinations & à la vertu du malade. Les Médecins firent entendre à Louis qu'il n'y avoit qu'un seul moyen qui pût le tirer de l'état dangereux où ils le voyoient; mais que, la Reine sa femme étant éloignée, il avoit besoin du secours d'une autre pour lui sauver la vie. Mais le Roi rejetta ce conseil avec horreur. Le même Historien ajoute qu'Archambault, Sire de Bourbon, ayant appris ce secret des Médecins, & n'ayant rien de plus à cœur que la vie de son maître, pourvut adroitement au moyen que l'on jugeoit nécessaire pour la conserver; mais que Louis résista plus fortement encore à l'occasion qu'il n'avoit fait à la proposition, & qu'il ne voulut jamais acheter la santé qu'on lui promettoit, au prix d'un remede qu'il ne croyoit pas pouvoir accorder avec son salut.

On ne pouvoit agir plus sagement qu'avoit fait Louis VIII, en nommant la Reine Blanche régente de ses Etats après sa mort. Cette Princesse justifia bien dans la suite un choix aussi glorieux, & fut, par le

malheur des temps, le plus ferme soutien de la monarchie. Son premier soin fut de faire ordonner des prieres générales dans tout le royaume, pour le salut du feu Roi son Seigneur. Elle mit ensuite la main au gouvernail, & ne négligea rien de ce qui pouvoit donner une idée avantageuse de sa régence. Mais l'absence ou la fuite des grands du royaume, après la mort de Louis, & l'espece d'abandon où se trouva, pendant quelques jours, notre illustre Princesse, mirent à de bien rudes épreuves son courage & sa prudence. Elle mit toute sa confiance au Ciel, depuis long-temps sa principale ressource, & prépara sa grande ame à tous les événements.

Philippe de France, Comte de Boulogne, frere unique du feu Roi, fut un des premiers à se rendre auprès de la Régente. Robert Comte de Dreux, premier Prince du sang, & Mathieu de Montmorenci, Connétable de France, ne furent pas moins empressés; mais ce qui causa beaucoup de satisfaction à Blanche, fut l'arrivée du Cardinal Romain, que son expérience & ses rares qualités avoient mis en grande considération dans les conseils du feu Roi. Quoiqu'étranger, il avoit fait voir dans plusieurs occasions son attachement à la France, par les services essentiels qu'il lui avoit rendus. Le soin qu'il prenoit de mériter l'estime & l'affection des grands & du peuple, le rendoit cher à la nation. Blanche ne balança pas à se reposer sur lui de toutes les affaires, & l'établit aussi dans le conseil secret, qui étoit principalement composé des Comtes de Boulogne & de Dreux, & du Connétable.

Après avoir donné quelque forme à son gouvernement, la Régente crut qu'il falloit pourvoir à l'éducation du jeune Roi son fils, alors âgé de douze ans, & ce dépôt précieux fut confié, d'un consentement unanime, au Connétable de Montmorenci, le plus sage & le plus grand homme d'Etat & de guerre qui fut alors en France. Mais, comme le devoir de sa charge pouvoit l'éloigner souvent de la cour, on lui

donna pour sous-Gouverneur Jean, Sire de Nêsle, Gentilhomme de Picardie, & parent du Connétable. Toutes les autres personnes qui furent placées auprès des Princes n'étoient pas moins distinguées par leur science que par leur piété. Blanche les choisit surtout dans les ordres de S. Dominique & de S. François, qu'elle affectionnoit singuliérement, & qui, étant alors dans la pureté & dans le premier zele de leur institut, s'attiroient l'estime & l'admiration de tout le monde.

De quelques calomnies qu'aient osé noircir notre pieuse Reine des Ecrivains mal informés, il est certain que l'exemple de Blanche contribuoit, autant & plus que les meilleurs maîtres, à inspirer aux Princes ses fils la vertu & la piété. Elle leur souhaitoit pardessus tout, & travailloit à leur conserver la pureté de l'ame ; & c'est pour cela qu'elle répétoit souvent au jeune Roi ces belles paroles que l'histoire nous a conservées : » j'aimerois mille fois mieux vous » voir mourir, tout Roi que vous êtes, & quoique » je vous chérisse par-dessus toutes les choses du » monde, que de savoir que vous fussiez tombé dans » une faute qui pût vous priver de la grace, & vous » mériter l'indignation du Ciel. « La vie toute édifiante de S. Louis, & les honneurs que l'église a cru devoir lui rendre après sa mort, font assez voir qu'il avoit gravé profondément dans son cœur ces paroles de sa mere.

Dès que Blanche eut formé son conseil, réglé les affaires les plus pressantes de l'Etat, & pourvu à l'éducation de ses enfants, elle n'eut rien de plus pressé que de faire sacrer & couronner le jeune Louis, afin de guérir l'opinion extravagante du vulgaire, qui ne croyoit devoir obéissance & fidélité à son Roi qu'après cette double cérémonie. L'usage & la superstition ont prévalu long-temps sur le droit & la raison, depuis même le regne de S. Louis ; & Charles VI ayant éprouvé dans sa jeunesse les effets dangereux de cette opinion, fut obligé, pour la déraciner entié-

rement de l'esprit des peuples, de donner en 1403 un édit perpétuel & irrévocable, qui déclare que nos Princes sont Rois par les seuls droits de la succession, & qu'ils n'ont besoin, pour l'exercice de leur autorité souveraine, ni de sacre ni de couronnement.

En conséquence de sa résolution, la Régente fit écrire à tous les Princes, Officiers, Seigneurs & Prélats du royaume, de se rendre à Reims, le dernier jour de novembre, pour assister aux sacre & couronnement du Roi, qui devoient être faits le lendemain. Elle étoit informée des mauvaises intentions de plusieurs des principaux vassaux de la couronne, & de celles entr'autres du Duc de Bretagne, qui faisoit fortifier le château de S. James & de Belesme, dont le feu Roi lui avoit confié la garde. Ces avis n'empêcherent pas qu'après avoir rassemblé tout ce qu'elle put de gens de guerre, elle ne se mit en marche pour Reims, où la cérémonie fut faite par Jacques de Basoches, Archevêque de cette ville. Ensuite Blanche, de l'avis de son conseil, conduisit le jeune Monarque en Bretagne, pour y faire l'essai de ses armes contre les mécontents. On étoit alors au mois de décembre; mais la rigueur de l'hiver, trop capable d'effrayer une femme & un enfant, ne put détourner la régente de ce voyage. Elle étoit depuis long-temps accoutumée à ne consulter d'autres intérêts que ceux de l'Etat. Le désir de donner une idée avantageuse de sa régence excitoit encore son courage.

Les principaux chefs des rebelles étoient Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, frere puîné du Comte de Dreux, & Hugues de Lusignan, Comte de la Marche. Henri II, Comte de Bar, beau-frere du Duc de Bretagne; Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul; Simon de Dammartin, Comte de Ponthieu, s'étoient rangés sous les mêmes étendards; mais celui de tous qu'on fut le plus surpris d'y voir, étoit Thibaud, Comte de Champagne, dont les soins constants & les respects extraordinaires pour Blanche

& le Roi son fils, les Parisiens signalerent leur amour pour leur Souverain, & sortirent en foule au-devant de la famille royale, qu'ils ramenerent en triomphe, à la vue du Duc de Bretagne & des autres Barons ligués. Joinville dit avoir entendu conter à S. Louis lui-même, que depuis Montlheri jusqu'à Paris on voyoit deux haies de bourgeois, & des habitants bien armés, qui ne faisoient autre chose que des exclamations & des prieres pour sa prospérité.

Les mécontents ayant manqué leur coup, en préparerent un second, que le Comte de Champagne rendit encore inutile. Blanche, de son côté, n'oublioit rien pour s'attacher de plus en plus ce Seigneur : elle donnoit à sa fidélité les plus grands éloges, & nourrissoit son ambition en lui promettant d'appuyer & de faire valoir les droits qu'il avoit sur le royaume de Navarre. Des Historiens mal-intentionnés ont avancé que cette Princesse se servit des avantages de sa beauté pour obliger le Comte de Champagne à demeurer fidele au service du Roi son fils. Peut-être Thibaud, épris des charmes de Blanche, eut-il pour elle des sentiments plus tendres que ceux de l'estime ; on ne voit pas du moins qu'il en ait jamais fait l'aveu : ce qu'on ne peut révoquer en doute, c'est que la vertu de la Reine, plus admirable encore que sa beauté, dut faire perdre au Comte de Champagne jusqu'à l'idée même de la rendre sensible.

Blanche avoit dans sa politique de puissantes ressources. Elle en fit usage pour détacher du parti des confédérés Raimond, Comte de Provence, & lui fit entendre que le jeune Louis pourroit un jour épouser une de ses filles. Cette espérance, toute éloignée qu'elle étoit alors, & que l'événement justifia dans la suite, contribua beaucoup à faire rentrer le Comte dans son devoir. Son exemple entraîna quantité de Barons, & le Duc de Bretagne lui-même, qui, bien qu'intérieurement résolu à ne pas tenir sa parole, ne fit pas difficulté d'envoyer à la cour

sa

sa fille Isabeau de Dreux ou de Bretagne, pour la sûreté du mariage que l'on devoit faire de cette jeune Princesse avec Jean de France, l'un des fils puînés de la Régente. Le nouveau traité se fit au mois de septembre de l'an 1227.

Les choses étant ainsi pacifiées, il ne restoit plus d'ennemis dans le royaume que Raimond, Comte de Toulouse, & les Albigeois, dont il étoit le protecteur & le chef. Les armes de Philippe-Auguste & celles de Louis VIII, son successeur, avoient en vain porté les coups les plus terribles à cette hérésie monstrueuse. Son entière extirpation étoit réservée au courage, à la prudence, à l'habileté de notre illustre Régente. Pendant tous les troubles dont on vient de parler, Raimond avoit emporté d'assaut Castel-Sarasin dans le haut Languedoc, & mis à contribution les pays d'alentour. Imbert de Beaujeu, qui commandoit pour le Roi dans cette province, ne donna pas le temps aux rebelles de se fortifier; il les repoussa même dans Toulouse, & réduisit bientôt cette capitale aux dernieres extrêmités, non point en l'assiégeant, comme l'ont cru quelques Historiens, mais en ravageant & ruinant tous les environs. Aux approches de l'hiver il se contenta de bloquer la place, & d'empêcher qu'on n'y fit entrer de vivres. C'en étoit fait du Comte, si la Régente eût suivi le parti de la rigueur; ce qui n'eût pas manqué d'aigrir & de désespérer les hérétiques répandus dans toute la province. Mais par une politique plus douce, plus raisonnable, plus conforme à l'évangile, elle fit envisager aux hérétiques qu'ils avoient tout à espérer de sa clémence & de sa bonté, s'ils vouloient abandonner leurs erreurs. Il n'est pas aisé de comprendre avec quelle joie & quelle surprise cette proposition fut reçue des Albigeois; on ne leur avoit opposé jusqu'alors que la force & la violence, & ces moyens, qui, comme il arrive d'ordinaire, leur rendoient odieux les Catholiques, les éloignoient de plus en plus du centre de l'église. Blanche résolut de les y

rappeller, & n'eut besoin, pour réussir, que de joindre à la douceur naturelle de son sexe, le véritable esprit de la religion. Déjà le Comte Raimond, suivi de tous ses vassaux, embrasse les genoux de son Souverain : déjà même il abjure solemnellement, nuds pieds, en chemise, & de la maniere la plus humiliante, l'hérésie dont il s'étoit long-temps fait gloire d'être le chef. Cette cérémonie se fit à Paris le vendredi saint, dans l'église de Notre-Dame ; & le traité de réconciliation fut signé cinq ou six jours après, c'est-à-dire, comme on comptoit alors, tout au commencement de l'année 1228.

Les succès constants qui couronnoient les entreprises de la Régente, exciterent de nouveau la jalousie des grands du royaume, qui recommencerent leurs plaintes & leurs murmures. Ils publierent entre autres choses, que Blanche régnoit trop absolument pour une étrangere ; qu'elle ne consultoit en rien ni les avis ni les intérêts des Princes les plus proches parents du Roi ; qu'enfin elle leur préféroit un étranger qui seul avoit toute sa confiance (c'étoit le Cardinal Romain.) Sur ces prétextes la plupart quitterent la cour.

Blanche avoit fait une nouvelle convocation des Etats du royaume à Paris, quelques jours après les fêtes de la Pentecôte. Les mécontents, qui n'avoient encore fait alors aucun éclat, ne crurent pas devoir s'en absenter. Ils s'assemblerent ensuite à Corbeil ; & ce fut-là qu'ils arrêterent entr'eux que, pour mieux tromper la Régente, le seul Duc de Bretagne leveroit le masque, & mettroit une armée en campagne ; que tous les autres alliés, feignant d'abandonner la partie, suivroient le Roi, comme pour le servir contre le Duc ; mais qu'ils ne se feroient accompagner chacun que de deux cavaliers, afin que le Duc de Bretagne pût aisément défaire l'armée royale, & même se rendre maître de la personne du jeune Monarque.

Le Duc ne tarda pas à déployer l'étendard de la révolte, & commença les hostilités. Sur les premieres nouvelles qu'on en reçut à la cour, aux appro-

ches de l'hiver, Blanche assembla ce qu'elle put de troupes, & se mit en campagne avec le Roi son fils, sous qui le Connétable Mathieu de Montmorenci commandoit l'armée. Après plusieurs jours de marche, on eut avis que les rebelles n'étoient pas éloignés ; & les Barons perfides de la suite du Roi s'applaudissoient déjà du succès prochain de leur trahison. La personne de Louis étoit sans doute alors exposée au plus grand danger, lorsque Thibaud, Comte de Champagne, se rendit auprès de la Régente avec un renfort considérable de troupes, & découvrit à la Reine toute la conjuration. Son arrivée, dont le motif fut pénétré par les Barons mécontents, déconcerta tous leurs projets. Ils abandonnerent aussi-tôt leurs postes pour aller joindre le Duc de Bretagne.

Cette désertion n'affoiblissoit pas beaucoup l'armée ; mais ce qui causa le plus vif chagrin à la Régente, ce fut d'apprendre que Robert, Comte de Dreux, premier Prince du sang, s'étoit aussi retiré de la cour, & qu'il traitoit secrettement avec les mécontents. Elle n'eut plus lieu d'en douter lorsqu'elle sut que le brave Enguerrand, Sire de Couci, l'un des plus considérables alliés du Comte, paroissoit déjà les armes à la main au milieu des factieux. Ce n'étoit pas tout encore, le Comte de Boulogne, frere unique du Roi, s'étoit aussi laissé gagner ; &, retiré dans les terres de son appanage, il y faisoit fortifier Calais & d'autres places.

Dans ces circonstances critiques la Régente rappella toute sa prudence ; & l'usage heureux qu'elle en sut faire empêcha la ruine de l'Etat, qui paroissoit infaillible. On ne sait si les Comtes de Dreux & de Boulogne se laisserent persuader sans peine aux invitations de la Reine ; il est même probable qu'ils persisterent dans leur révolte jusqu'à l'année 1229 ; mais tout ce temps se passa de leur part en négociations.

Cependant l'armée royale avoit continué sa marche ; &, renforcée par un grand nombre de vassaux,

elle avoit mis le siege devant Belesme, place alors très-forte dans le Perche. Une autre armée, rassemblée par les soins de Blanche, faisoit tête en Normandie aux Anglois, qui, pour profiter des troubles de la France, avoient passé la mer. Une troisieme enfin, aux ordres du Sire des Vigues, faisoit la guerre en Touraine, contre les alliés du Duc de Bretagne. Belesme fut emporté d'assaut à la vue des ennemis, qui n'oserent entreprendre d'y jetter du secours, & qui se retirerent honteusement.

On ne doit point oublier ici ce que dit Guillaume de Nangis, Historien contemporain, de la vigilance extraordinaire de notre généreuse Reine durant le siege de Belesme. Elle visitoit elle-même son camp, & parcouroit tous les quartiers, & sur-tout avoit un soin très-grand de la cavalerie. Un jour qu'il faisoit un froid excessif, elle fit allumer, pendant la nuit, de grands feux de tous côtés, & principalement autour des chevaux & des gens d'armes. » Ce n'étoit » pas seulement par cette vigilance, ajoute l'Histo- » rien, que Blanche de Castille paroissoit être une » Princesse de conduite ; mais en tout le reste de » ses actions c'étoit la plus adroite & la plus ha- » bile femme de son royaume. « Blanche ramena comme en triomphe le Roi son fils dans sa capitale, pour y passer le reste de l'hiver.

Au printemps de 1229 les rebelles se jetterent avec toutes leurs forces sur la Champagne, afin de se venger du Comte Thibaud, & commirent dans cette province d'étranges ravages. Ils furent même violemment soupçonnés de vouloir disposer de la couronne ; ce qui détermina la Régente à voler au secours du Comte. La seule approche du Connétable de Montmorenci fit perdre courage aux Barons ; ils prirent la fuite avec une promptitude extraordinaire, & députerent à la régence, pour lui faire de très-humbles protestations qu'il n'avoient pris les armes que contre le Comte de Champagne. Nonobstant leur requête, l'armée royale les poursuivit

avec chaleur jusqu'à Langres, où Blanche se laissa persuader enfin de traiter avec eux. Elle exigea qu'ils missent bas les armes, & cessassent promptement tous actes d'hostilité contre le Comte; à ces conditions elle leur accorda la paix vers la fin de l'été de la même année.

Qui n'auroit cru qu'après tant de révoltes & de pardons, la tranquillité ne dût être parfaitement rétablie dans le royaume? Mais la rebellion avoit pris de trop fortes racines dans l'esprit du Duc de Bretagne. Il falloit, pour le réduire, de plus grands revers que ceux qu'il avoit essuyés. Sur la fin de l'année 1229 il recommença la guerre par mille entreprises, & par plusieurs actes d'hostilités qu'il commit sur les terres de France. L'infatigable Régente part aussi-tôt de Paris, accompagnée du Roi son fils, & d'une armée fort leste, dont le Connétable étoit Lieutenant-Général sous le Roi. La terreur & l'effroi précédent sa marche; tout fuit dans l'Anjou & dans la Bretagne. Elle met le siege devant Angers au commencement de 1230; & cette ville, appartenante au Roi d'Angleterre, est presqu'aussi-tôt prise qu'attaquée. De-là Blanche conduit son fils à Clisson, où ses armes ne sont pas moins heureuses. Ce fut dans cette ville que le Comte de la Marche, l'un des principaux chefs des rebelles, vint implorer la clémence de la Régente, & conclut son accommodement au mois de mai de l'an 1230. On remarque qu'il ne demanda point d'autres assurances que la parole du Connétable de Montmorenci, tant cet illustre guerrier s'étoit acquis d'estime parmi ses ennemis mêmes.

Au mois de juin l'armée royale fit le siege d'Ancenis, à six lieues au dessus de Nantes. Le Roi d'Angleterre étoit alors dans cette capitale; il en délogea promptement, » aimant mieux, dit l'Historien de » Blanche, manquer de foi à son fidele partisan le » Duc de Bretagne, que de se mettre au hazard » d'augmenter les trophées d'une femme, de laquelle » pour la seconde fois il n'osoit attendre les atta-

» ques. « Durant le siege d'Ancenis la Régente fit condamner, par un Arrêt solemnel du Parlement, ou de l'assemblée des grands Seigneurs de France, Pierre dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, comme criminel de leze-majesté, de félonie, & d'autres crimes énormes ; & le même Arrêt déclara ses vassaux & sujets absous envers lui du serment de fidélité ; & pour donner plus de peur aux Bretons, Blanche fit confirmer toute cette procédure par l'autorité Apostolique. En conséquence, plusieurs Seigneurs du pays vinrent rendre hommage au jeune Louis, entre les mains de sa mere. Cependant la ville d'Ancenis fut forcée d'ouvrir ses portes. Oudon & Chantoceaux, forteresses situées des deux côtés de la Loire, n'opposerent qu'une foible résistance ; en peu de temps toute la Bretagne fut soumise, à l'exception de Nantes ; & le Duc lui-même se voyoit à la veille d'être forcé dans sa capitale. Mais Blanche, qui pouvoit & devoit peut-être terminer la guerre par le châtiment d'un rebelle, se laissa fléchir aux prieres de Robert, Comte de Dreux, premier Prince du sang, & frere ainé de Pierre Duc de Bretagne. Elle rendit ses états au Duc, après avoir pris toutefois ses précautions pour l'avenir, & retourna passer à Paris le reste de l'hiver.

Blanche de Castille employa les dernieres années de sa régence à conserver l'union & la paix parmi les grands du royaume, & s'occupa plus que jamais à faire fleurir la justice & la piété. Elle redoubla ses aumônes envers les pauvres, ses charités envers les églises & les monasteres, & fit sur-tout un grand nombre de riches fondations. En 1234 sa politique procura de nouveaux avantages à la France, par une treve de trois ans, qu'elle fit avec l'Angleterre, & par le mariage du Roi son fils avec Marguerite, fille ainée du Comte de Provence. L'année suivante, S. Louis ayant atteint l'âge de vingt & un ans *,

* Avant S. Louis on ne trouve point que l'âge de la majorité de nos Rois soit déterminé d'une maniere invariable,

entra dans l'exercice de l'autorité souveraine, qui, dans les mains de Blanche, avoit, comme on l'a vu, reçu beaucoup d'éclat.

On ne dira rien ici des événements qui se sont passés entre cette premiere régence de Blanche de Castille & la seconde, c'est-à-dire depuis 1235 jusqu'à l'année 1248, que S. Louis partit le 12 de juin pour son voyage de la Terre-sainte, après avoir établi la Reine sa mere Régente du royaume pendant son absence. On remarquera seulement que Blanche, en Princesse judicieuse & sage, avoit fait tous ses efforts pour détourner le Roi d'une expédition qui ne pouvoit être que très-funeste à la France.

Blanche n'eut pas de peine à reprendre le maniement des affaires, auxquelles elle n'avoit point cessé davoir part depuis même la majorité de son fils. Comme elle étoit fort habile & très-grande politique, elle veilloit de tous côtés pour empêcher que le feu de la sédition ou de la guerre ne s'allumât au dedans ou au dehors du royaume, & disposoit toutes choses pour en éteindre la premiere étincelle.

Au mois d'août de l'an 1249 la Régente perdit un de ses plus fermes soutiens, dans la personne d'Alfonse Comte de Poitiers, frere du Roi, qui fut obligé de conduire à ce Prince des troupes & de l'argent. Mais, sans ressource du côté de sa famille, elle en trouva dans son courage & sa constance. Raimond, Comte de Toulouse, dont le Comte de Poitiers avoit épousé la fille, étant mort au mois de septembre, la Régente envoya promptement en Languedoc des Commissaires pour prendre possession des Etats de Raimond, au nom d'Alfonse de France, & de la

puisque Philippe & Philippe-Auguste ne demeurerent sous le pouvoir des régents & des tuteurs que jusqu'à quinze ans. Philippe le Hardi, fils & successeur de S. Louis, commença de le fixer à quatorze ans ; & cent ans après, Charles V en fit un réglement certain & perpétuel.

Princesse sa femme, qui en étoient devenus héritiers. En même temps elle fit des traités particuliers avec les principaux vassaux du feu Comte, & s'assura de leur fidélité. Ce fut aussi par ses ordres qu'on ménagea si bien les esprits des peuples dans cette province, que, quoiqu'on eût à craindre quelques soulevements de la part des Albigeois, qui tenoient encore à leurs erreurs, on n'entendit parler d'aucun complot ni d'aucune émeute.

Vers le commencement de l'an 1250 Blanche de Castille envoya au Roi son fils une grande quantité d'argent, autant que onze charrettes attelées de plusieurs chevaux en pouvoient porter. Elle avoit déjà fait partir plusieurs convois à-peu-près semblables; & ce n'étoit pas un médiocre embarras pour cette Princesse d'être obligée d'épuiser le royaume de finances, & d'y conserver pourtant, comme elle faisoit, la paix & l'abondance. Sa tendresse maternelle n'étoit pas à de moins rudes épreuves que son amour pour ses sujets. Elle ne recevoit que de fâcheuses nouvelles de l'Egypte, soit que S. Louis eût vaincu les infideles, soit qu'il en eût été battu; dans l'un & dans l'autre cas la France perdoit la fleur de ses guerriers, & des richesses immenses. Quelque temps après les fêtes de Pâques de cette année, S. Louis ayant eu quantité de mauvais succès à la Massoure, ayant vu son armée taillée en pieces, & le Comte d'Artois son frere massacré par les infideles, demeura prisonnier avec la plupart des Princes & des Seigneurs de sa cour.

Lorsque Blanche apprit, au bout de quelques mois, cet étrange malheur, elle fut pénétrée de la plus vive tristesse, & sa santé même en reçut un considérable dommage. Depuis ce temps elle fut presque toujours languissante; mais portant dans un corps foible une ame vraiment héroïque, elle redoubla ses soins pour la prospérité de l'Etat, ou du moins pour en empêcher la ruine. Elle se hâta de ramasser les sommes d'argent prodigieuses qu'il falloit envoyer

en Egypte pour la rançon du jeune Monarque & des Princes ses freres. L'espérance qu'elle avoit du prompt retour de S. Louis, & de ses autres enfants, donnoit une activité merveilleuse à toutes ses actions.

L'arrivée des Comtes de Poitou & d'Anjou, freres de S. Louis, au commencement de l'année 1251, causa beaucoup de joie à la Régente; mais cette joie fut bien modérée par une lettre du Roi son fils, qui lui marquoit sa résolution de ne point revenir en France qu'il n'eût remis les affaires des Chrétiens en meilleur état, & qu'il n'eût regagné sur les Sarasins les avantages qu'il avoit perdus. Il finissoit par lui demander de nouveaux secours d'hommes & d'argent. Blanche, étouffant dans son cœur les cruels chagrins que lui donnoit cette lettre, ne songea qu'à suivre les ordres de son fils. Elle fit inviter d'abord, puis sommer, tous les Seigneurs du royaume à faire le voyage de la Terre-sainte, sous peine de confiscation de leurs terres & châteaux; triste nécessité dont la Régente gémissoit la premiere. Pour comble de malheur, la France, jusqu'alors paisible, fut la proie du zele fanatique de certaine canaille qu'on appella *Pastoureaux*, lesquels, sous prétexte d'aller venger l'outrage fait à S. Louis, s'assemblerent au nombre de plus de cent mille hommes, & commirent dans les provinces du royaume toutes sortes d'excès & de désordres. On les avoit tolérés d'abord comme pouvant êtres utiles aux croisés; mais il fallut cette année armer contr'eux, & leur faire une guerre sanglante. On en extermina un grand nombre; » & cette vapeur grossiere, dit l'Historien » de Blanche, qui s'étoit élevée de la terre, fut » dissipée en un instant par les soins & par la con» duite de la Régente. «

Blanche de Castille n'eut pas moins d'attention à s'opposer aux prétentions injustes de quelques ecclésiastiques, entr'autres du Chapitre de Notre-Dame de Paris, qui prétendoit avoir droit de vie & de mort sur les paysans de sa jurisdiction. Elle se

rendit en personne aux prisons de l'Officialité, en frappa la premiere les portes, dont elle fit achever l'ouverture par ceux de sa suite, & mit en liberté une troupe de misérables que les Chanoines y tenoient renfermés. Depuis elle les prit sous sa protection, & fit saisir le temporel des Chanoines, qu'elle retint jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés dans leur devoir. Mais, voulant accorder la justice la plus exacte avec la clémence, elle déclara que les villages dont les habitants avoient été si maltraités demeureroient affranchis de ces droits odieux que prétendoit le chapitre de Notre-Dame, à condition toutefois que les habitants paieroient une somme raisonnable pour leur liberté.

Cependant la santé de la Reine s'affoiblissant de plus en plus, ses Médecins lui conseillerent de quitter l'air de Paris, pour en aller respirer un plus sain à la campagne. Elle choisit Melun pour sa résidence, & passa dans cette ville l'été & l'automne de l'an 1253. Elle y fut attaquée d'une fievre lente & continue, qui l'avertit du peu de temps qu'il lui restoit à vivre. S'étant fait transporter à Paris, elle y mourut le jour de S. André, munie des Sacrements de l'église & après avoir fait profession entre les mains de l'Abbesse de Maubuisson, de l'ordre de Cîteaux, âgée de soixante & huit ans. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Maubuisson, & fut porté, dit-on, sur les épaules des principaux Seigneurs de la cour.

BLANCHE DE BOURGOGNE, Reine de France, étoit fille d'Othon IV, Comte Palatin de Bourgogne, & de Mahaud ou Matilde, d'Artois. Elle fut mariée en 1308 à Charles le Bel, Comte de la Marche, qui fut depuis Roi de France après la mort de ses deux freres, Louis Hutin & Philippe le Long. Cette Princesse étoit parfaitement belle. Mais trop semblable à ses belles-sœurs, femmes de Louis & de Philippe, elle se déshonora par un commerce criminel. Toutes trois furent convaincues d'adultere, & reléguées au Château-Gaillard d'Andely. Blanche

y étoit encore en 1321. Elle fut répudiée l'année suivante, sous prétexte de parenté. Trois ans après elle obtint la permission de se faire Religieuse, & finit sa vie à l'abbaye de Maubuisson en 1326, dans les exercices d'une rigoureuse pénitence.

BLANCHE DE NAVARRE, Reine de France, seconde femme de Philippe de Valois, étoit fille de Philippe III du nom, Roi de Navarre, & de Jeanne de France, Reine de Navarre. Elle fut mariée fort jeune encore à Brie-Comte-Robert en 1349, & accoucha d'une fille posthume deux ans après, & mourut en 1398, âgée de soixante-sept ou soixante-huit ans.

BLANCHE DE FRANCE, Reine de Bohême, fille du Roi Philippe III, surnommé *le Hardi*, fut accordée en 1299 à Rodolphe III, dit *le Débonnaire*, Roi de Bohême, dans l'entrevue qui se fit au mois de décembre à Vaucouleur, entre le Roi Philippe & l'Empereur Albert I. Le mariage se fit l'année d'après; & Blanche mourut en 1305 à Vienne en Autriche, où elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers.

BLANCHE DE FRANCE, Reine de Castille, fille de S. Louis & de Marguerite de Provence, naquit à Japha en Syrie l'an 1252, & fut mariée en 1269 par dispense du Pape Martin IV, à Ferdinand de la Cerda, Infant de Castille, fils aîné du Roi Alfonse X. Elle eut de ce mariage Alfonse, Seigneur de Lunel, & Ferdinand, Seigneur de Lara, qui furent privés du royaume de leur aïeul. Ferdinand étant mort à Valladolid, au mois d'août de l'an 1275, la Reine Blanche revint en France, & y finit ses jours en 1320. C'est elle qui fit bâtir à Paris une partie de l'église des Cordeliers du fauxbourg S. Marcel : elle y fut enterrée, & l'on y voit encore son épitaphe.

BLANCHE DE BOURBON, Reine de Castille, fille de Pierre I de ce nom, Duc de Bourbon, fut accordée à Pierre Roi de Castille, surnommé *le Cruel*; & le mariage se fit en l'abbaye de Preuilly le 9 de juillet de l'an 1352. Cette Princesse n'étoit alors que

dans sa quatorzieme année, & avoit autant de vertu que d'esprit & de beauté. Le Roi son mari la traita de la maniere du monde la plus cruelle; & l'ayant long-temps retenue en prison, il la fit enfin empoisonner à Medina-Sidonia, l'an 1361, parce qu'il étoit irrité du parti que les grands du royaume avoient formé contre lui, pour le punir lui-même de ses cruautés. Blanche n'étoit alors âgée que de vingt-trois ans. Elle fut enterrée à Tudelle. Les Français ne laisserent pas cette mort impunie.

BLANCHE D'ARTOIS, Reine de Navarre, fille de Robert de France I de ce nom, Comte d'Artois, & de Mahaud de Brabant, fut mariée l'an 1269, par dispense du Pape, avec Henri I, dit *le Gros*, Roi de Navarre & Comte de Champagne, dont elle eut Jeanne, mariée au Roi Philippe IV, dit *le Bel*. Le Roi de Navarre mourut en 1274; & Blanche prit une seconde alliance avec Edmond d'Angleterre, Comte de Lancastre. Elle fonda l'abbaye d'Argensoles, de l'ordre de Cîteaux, qui eut pour premiere Abbesse la bienheureuse Ida, morte à Paris le deuxieme jour de mai de l'an 1302.

BLANCHE, Reine de Navarre, étoit fille de Charles III, dit *le Noble*, Roi de Navarre, & d'Eléonore de Castille. Quoiqu'elle ne fût que la sixieme des enfants de ce Roi, elle demeura néanmoins héritiere de cet Etat après la mort de son pere arrivée en 1425, & fut mariée fort jeune à Martin d'Aragon, Roi de Sicile. Ce Prince étant mort à Cagliari le 25 de juillet 1409, elle prit, l'an 1420, une seconde alliance avec Jean d'Aragon, Duc de Pennafiel, depuis Roi de Navarre & d'Aragon. Ils furent couronnés à Pampelune le 15 de mai, jour de la Pentecôte de l'an 1429; & la Reine mourut à Notre-Dame des Neiges en Castille le premier d'avril 1441. Son corps fut porté dans la Navarre, où il est enterré dans l'église des Religieux de S. François de Tudelle.

BLANCHE DE FRANCE, fille posthume du Roi

Charles IV, & de Jeanne d'Evreux, née à Châteauneuf près d'Orléans le premier jour d'avril de l'an 1328, porta le titre de Comtesse de Beaumont, & fut mariée à Philippe de France, Duc d'Orléans, le 18 de janvier 1344. Elle mourut, sans enfants, le 7 de fevrier 1392, & fut enterrée à Saint-Denis.

BLANCHE DE SICILE *ou* D'ANJOU, Comtesse de Flandres, fille de Charles de France, Comte d'Anjou & de Provence, Roi de Naples & de Sicile, &c. & de Béatrix de Provence, épousa Robert III, dit *de Béthune*, Comte de Flandres, & mourut en travail d'enfant l'an 1272, ne laissant qu'un fils mort sans lignée. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Flines près de Douai.

BLANCHE, Reine d'Aragon, fille de Charles II, Roi de Naples & de Sicile, qui de Marie de Hongrie, sa femme, eut quatorze enfants; l'onzieme étoit Blanche, qui fut mariée le premier du mois de novembre 1295 à Jacques II, Roi d'Aragon. Elle fut couronnée à Saragosse l'an 1296, & mourut à Barcelone le 14 d'octobre de l'an 1310; son corps fut enterré au monastere de Sainte-Croix en Catalogne, où l'on voit son tombeau.

BLANCHE, femme de Baptiste de la Porte, citoyen de Padoue, se rendit très-illustre par sa chasteté & par son courage dans le XIIIe siecle. Elle accompagna son mari lorsqu'il fut envoyé de Padoue à Bessano, dans la Marche Trévisane, pour y commander la garnison en 1233; & elle défendit généreusement cette place avec lui, contre le tyran Acciolin qui l'assiégeoit. Mais la ville ayant été prise par trahison, son mari y fut tué, & elle-même fut menée captive à Acciolin. Ce tyran, charmé de la beauté & de la majesté de cette Amazone, qui parut sous les armes en sa présence, voulut la forcer; ce qu'elle évita en se jettant par la fenêtre. Lorsqu'elle fut guérie de cette chûte, Acciolin redoubla ses efforts pour jouir d'elle, & ne pou-

celle du jour de sa profession. Quatre ans seulement après elle fut choisie pour être maîtresse des novices. Elle fut ensuite nommée Prieure ; & ce fut alors qu'elle commença à travailler à l'*Année Bénédictine*. L'application qu'elle donna à cet ouvrage ne lui fit rien relâcher de l'assiduité qu'elle apportoit à l'office. Un des fruits qu'elle tira de cet ouvrage, fut de connoître l'étendue de ses devoirs, par l'exemple des saints, dont elle écrivoit la vie. Elle rougit de louer ce qu'elle ne pratiquoit pas, & quoiqu'elle sût que le royaume de Dieu ne consiste pas dans l'abstinence de certaines viandes, elle crut néanmoins que, pour être véritable imitatrice de S. Benoît, elle devoit joindre cette pratique aux autres observances de sa regle.

La Providence lui en fournit l'occasion, en inspirant à madame la Duchesse de Meckelbourg le dessein de faire à Châtillon un nouvel établissement de Religieuses Bénédictines du S. Sacrement. Cette Duchesse la demanda pour cet effet à son Abbesse, qui ne put la refuser ; & la mere Jacqueline Bouette y consentit volontiers, quoiqu'elle eût déjà soixante ans. Elle fut donc reçue dans la maison des Religieuses du S. Sacrement ; &, de Prieure qu'elle avoit été autrefois dans l'Abbaye de la Sainte Trinité, elle se réduisit à l'humble état de novice. Après cette profession elle préféra la derniere place de cette maison à une Abbaye qui lui fut offerte.

En ce temps-là elle mit au jour plusieurs ouvrages, qui sont : *les grandeurs de la Sainte Vierge ; la Vie du P. Fourrier de Matincourt ; les Exercices de la Mort* ; & sur-tout *la Vie de tous les Saints*, en deux gros volumes, qu'elle acheva dans un âge fort avancé. Pendant les dernieres années elle sentit ses forces diminuer, perdit l'usage de la vue & des pieds, & presque entiérement celui de la langue. Le 19 de mars 1696 elle se trouva dans une grande foiblesse : cependant le 21, jour de la fête de S. Benoît, elle se leva dès cinq heures & demie du matin pour com-

munier ; & le 24, après une agonie de vingt-quatre heures, elle expira.

» BLESILLE, une des plus nobles dames Ro-
» maines, fille de la très-sainte dame Paule, &
» sœur de la vierge *Eustochium*, fut un exemple
» d'un très-illustre veuvage. En 389, après avoir
» laissé des preuves très-certaines de son amour
» pour Dieu, n'étant encore que dans sa ving-
» tieme année, elle passa des ténebres à la lu-
» miere, à Rome, chez sa sainte mere ; &, comme
» S. Jérome le dit, dans l'ardeur d'une foi com-
» mençante, elle reçut la couronne de l'œuvre con-
» sommée.

» Je crois que cette jeune personne mérite d'être
» comptée entre les femmes, non-seulement illustres,
» mais saintes, à cause de la grandeur de sa sainteté,
» de son innocence, de sa chasteté, de sa compas-
» sion pour les malheureux & pour les pauvres;
» ainsi qu'à cause de sa grande connoissance de trois
» langues. Elle fut d'ailleurs un excellent modele
» de modération & d'humilité. Privée, à la plus belle
» fleur de son âge, d'un mari dont la noblesse & le
» crédit étoient considérables, elle arbora sur le
» champ, à l'exemple de sa mere, l'étendard de la
» croix ; ensorte qu'elle parut s'affliger plutôt de la
» perte de sa virginité, que de la mort de son mari.

» Blesille, dégagée du lien conjugal, n'eut rien
» de plus à cœur que de se rabaisser par des vête-
» ments si pauvres & si méprisables qu'elle devint
» pour son siecle l'exemple d'une humilité jusqu'alors
» inouie. Elle s'étoit parée précédemment de perles
» & de pierreries de très-grand prix, interrogeant
» tout le jour son miroir, pour en apprendre ce qui
» manquoit à son ajustement. Comme elle avoit,
» non une, mais plusieurs fois dans la journée, fait
» peigner & ranger ses cheveux par ses femmes de
» chambre ; depuis, négligeant l'ornement de sa
» tête, il lui suffit qu'on n'arrachât point ses che-
» veux. Elle avoit d'abord trouvé dure la mollesse

» même des plumes ; dans la suite elle ne cessa pas » d'être à genoux sur la terre, pour prier & louer » Dieu, & pour lui demander avec une ferveur » incroyable & des larmes abondantes, qu'il dai- » gnât lui pardonner ses péchés. Après sa priere, » elle chantoit des pseaumes, & sa tête tombante, » ses genoux chancelants, & ses yeux à demi fer- » més par le sommeil, obtenoient d'elle avec pei- » ne qu'elle prît un peu de repos. Son habillement » étoit pauvre, comme je l'ai dit ; sa ceinture, » loin d'être enrichie d'or, ou chargée de pierre- » ries, étoit de laine, de la simplicité la plus gran- » de, & telle qu'il falloit qu'elle fût pour serrer » plutôt ses vêtements que pour les couper. L'extrê- » me modestie des habits n'étoit pas chez elle, com- » me elle l'est chez la plupart, la marque de l'or- » gueil de l'esprit. Elle se disoit en elle-même qu'il » n'y avoit point d'ajustement mitoyen entre celui » des femmes de chambre, & celui de leurs maî- » tresses ; & l'on voyoit qu'à cet égard elle avoit » plus de négligence & plus de gravité que les au- » tres.

» Après quatre mois de persévérance dans sa sainte » résolution, elle tomba malade d'une fievre dont » le feu la consuma pendant trente jours. Elle en » devint si foible que son col délicat pouvoit à peine » porter sa tête. Elle vouloit cependant avoir tou- » jours dans les mains quelque Prophete, ou l'Evan- » gile, dont la lecture remplissoit ses yeux de lar- » mes. Enfin, lorsque l'ardeur de la fievre eut achevé » de détruire son saint & foible corps, étendue dans » son lit, & prête à rendre l'ame, elle dit à ceux » qui l'environnoient : priez, je vous le demande » en grace, le Seigneur Jésus qu'il me pardonne, » puisqu'il ne m'a pas été donné d'achever ce que j'a- » vois entrepris. Elle dit, & son ame, débarrassée » du fardeau de la chair, s'envola vers son Auteur, » & retourna prendre, après une longue absence, » possession de son ancien héritage.

» Sa mort fut un coup si cruel pour sa sainte mere, » qu'en la pleurant il s'en fallut peu qu'elle ne » mourût elle-même. Jérôme, qui demeuroit alors » à Rome, la voulant consoler, se servit de ces » termes : tant que l'ame gouvernera mon corps, » ma langue prononcera le nom de Blesille. Elle » sera l'objet de mes travaux. Mon esprit s'occu- » pera d'elle. Il n'y aura point dans mes écrits de » page qui ne fasse retentir son nom. Les vierges, » les veuves, les Moines, les Prêtres la liront écrite » dans mon cœur ; & la courte durée de sa vie sera » compensée par une mémoire éternelle.

» Blesille eut un esprit capable d'apprendre tout, » & presque divin. Sa mémoire fut excellente ; & » le talent de la parole fut en elle au plus haut de- » gré. Elle s'appliqua dès ses plus tendres années à » l'étude, avec tant de succès, qu'en peu de temps elle » posséda parfaitement les langues latine & grecque, » & que, ce qui fut admiré dans Origene par toute » la Grece, elle vint très-promptement à bout de » vaincre si bien les difficultés de la langue hébraï- » que, qu'elle en sut prononcer les sons bizarres » & rompus, de maniere à faire croire à qui l'eût » entendue, qu'elle ne savoit parler que cette lan- » gue. «

On a traduit aussi fidellement qu'on l'a pu cet article du latin de Jacques-Philippe Foresti, plus connu sous le nom de *Philippe de Bergame*, Religieux Augustin, auteur d'un ouvrage intitulé *Des Femmes Illustres Chrétiennes.*

BLICHILDE, premiere femme de Théodebert II, Roi d'Austrasie. *Voyez* BILECHILDE.

BLITILDE, Reine de France, femme de Childéric II, ne nous est connue que par la sanglante catastrophe qui termina ses jours. Le Roi son époux, Prince cruel & barbare, ayant, contre la loi, fait battre de verges un Seigneur Français, nommé *Bodillon :* celui-ci, qui eût préféré la mort à un traitement qui n'étoit réservé qu'aux serfs, jura d'en

tirer vengeance, & s'associa quelques autres mécontents. Ayant, à quelque temps de-là, rencontré Childéric dans une partie de chasse, près de Chaumont en Vexin, il l'accabla de reproches & d'injures, & le perça de son épée. Non-content de ce parricide, il courut au Palais, où la Reine Blitilde étoit avec son fils Dagobert, & les massacra l'un & l'autre.

BOBILE, Reine de France. *Voyez* AUSTREGILDE.

BOCAGE, (*Marie-Anne le Page, Dame du*) de l'Académie des Arcades de Rome, & de celles de Bologne & de Lyon, est une des savantes Françaises qui font actuellement le plus d'honneur à notre siecle. Ses ouvrages sont en grand nombre. Voici les titres des principaux. *Le Paradis terrestre*, Poëme imité de Milton; *le Temple de la Renommée*, poëme traduit de Pope; *les Amazones*, tragédie; *la Colombiade*, ou *la Foi portée au Nouveau-Monde*, poëme; *le Prix alternatif entre les belles-lettres & les sciences*, poëme couronné à Rouen en 1746; la Traduction de l'*Oraison funebre du Prince Eugene*, &c.

BOHÊME, (*Elizabeth de*) Princesse Palatine. *Voyez* ELIZABETH DE BOHÊME.

BOIS, (*Madeleine du*) de Fontaines-Marans, dite *de S. Joseph*, la premiere des Carmélites Françaises qui soit morte en odeur de sainteté. Elle étoit fille d'Antoine du Bois, sieur de Fontaines-Marans, en Touraine, & de Marie Prud'homme, fille du sieur de Fontenay, en Brie, & sœur ainée de madame la Chanceliere de Silleri, l'une & l'autre illustres par leur noblesse & par leurs vertus. Elle naquit à Paris le 18 de mai 1578, & reçut au baptême le nom de *Madeleine*. Le Pere Hilarion de Coste rapporte une particularité de son enfance qui peut paroître curieuse. On ne changera rien au style.

» Dès l'âge de quatre ans elle fut prévenue de » Dieu; & en ce temps, où les enfants n'ont point

» encore l'usage de raison, elle fit paroître qu'elle » étoit raisonnable & pieuse tout ensemble. La grace » l'éleva de la terre dans le ciel, & lui donna des » sentiments de l'éternité; car étant seule sur la porte » du logis de son pere, à Paris, entre les bras de sa » gouvernante; & voyant passer le corps d'un en- » fant que l'on portoit en terre, elle fut touchée » de cette cérémonie, & en demanda, plus soi- » gneusement que son âge ne portoit, l'explica- » tion à sa gouvernante. Celle-ci, s'accommodant » à sa capacité, lui dit que c'étoit le corps d'une » petite fille qu'on alloit mettre en terre, où il se- » roit mangé des vers, & que son ame, selon la diffé- » rence de ses mérites, monteroit en paradis, pour y » régner avec Dieu, ou descendroit aux enfers, » pour y brûler dans un feu qui ne s'éteindroit ja- » mais. Cette réponse ouvrant l'esprit de cette pe- » tite fille, & le préparant insensiblement au mé- » pris du monde, lui fit dire à sa gouvernante ces » paroles: mais mourrai-je aussi comme elle?...Oui, » ma fille, lui répondit-elle; car tout le monde » mourra comme cette petite fille; & l'enfant pour- » suivant ses demandes: sera-t-elle long-temps en » paradis ou en enfer?... Une éternité, lui répondit sa » gouvernante... Et qu'est-ce qu'une éternité, lui re- » partit la petite? Dure-t-elle plus d'un jour?.. L'éter- » nité, lui dit la gouvernante, n'a point de fin; elle » dure toujours, & ne finira jamais..... Ce nom » d'*éternité* l'étonna; cette durée qui ne finit ja- » mais & qui recommence toujours, fit une si puis- » sante impression dans l'ame de Madeleine du Bois, » que dès-lors elle passoit des heures entieres à s'en- » tretenir de ce sujet, & disoit souvent, par le » mouvement de la grace qui l'animoit: une éter- » nité en paradis ou en enfer! Il nous faut tous mou- » rir! & après cette vie il en reste une autre qui ne » doit jamais finir! «

Ces heureuses dispositions se fortifierent avec l'âge; & l'ordre des Carmélites de sainte Thérese

n'eut pas été plutôt apporté d'Espagne en France, que Madeleine du Bois se présenta aux six Meres Espagnoles pour y être admise. Elle fut la quatrieme qui prit l'habit de cet ordre; & ses vertus éminentes l'en rendirent bientôt une des plus fermes colonnes. Au sortir de son noviciat, elle fut établie maîtresse des novices, &, dans cette charge, elle fut très-utile à sa communauté. Depuis, étant Prieure des deux monasteres de Paris & de celui de Notre-Dame de Pitié à Lyon, elle eut plusieurs occasions de faire éclater sa charité, sa prudence, sa patience & son humilité.

» Durant l'extrême cherté qui arriva à Paris en » 1631, dit le P. Hilarion, elle fit augmenter le » pain qu'on donnoit aux pauvres, & commanda » qu'on n'en refusât à personne. Le nombre des » pauvres que le bruit de cette aumône attiroit de » toutes parts, fut si grand, qu'elle fit nourrir long- » temps plus de quatre cens personnes tous les jours » aux dépens du monastere de Notre-Dame des » Champs, (du fauxbourg S. Jacques) sans l'assis- » tance duquel plusieurs écoliers Anglois eussent eu » peine à vivre dans une saison si fâcheuse. Aussi » cette charité fut si agréable à Notre-Seigneur, » qu'il la voulut honorer d'un miracle après sa mort; » car la Mere Prieure de ce dévot monastere ayant » eu dévotion de faire l'aumône à cinquante-neuf » pauvres, en mémoire des cinquante-neuf années » que la mere Madeleine avoit vécu sur la terre, » il s'en trouva plus de cent cinquante qui eurent » chacun une portion de viande, quoiqu'il n'y en » eût que cinquante-neuf. La merveille fut encore » plus grande dans le pain que dans la viande; car » la tourriere n'en ayant coupé que trente-neuf » portions, & s'étant résolue de donner de l'argent » à ceux qui n'auroient point de pain, toutes choses » se multiplierent de telle façon entre ses mains, » que non-seulement les pauvres en eurent suffi- » samment pour eux, mais en porterent encore à

» leurs femmes & à leurs enfants. Le miracle eut » tant d'éclat qu'on en dressa un procès-verbal de» vant M. l'Archevêque de Paris ; & , pour en ho» norer le souvenir, le couvent de Notre-Dame des » Champs a toujours depuis continué à traiter cin» quante-neuf pauvres ce même jour. «

Madeleine du Bois mourut le jeudi 30 d'avril 1637, & fut enterrée dans le cloître, suivant son intention. Sa Vie a été écrite par le P. Sénault, Prêtre de l'Oratoire.

BOISMORTIER, (*Mademoiselle de*) fille du Musicien de ce nom, a fait imprimer en 1751 un ouvrage intitulé : *Mémoires de la Comtesse de Marienbourg*. C'est tout ce que nous savons de cette auteur.

BOISSANGERS, (*Mademoiselle de*) nous est connue par M. de Vertron, qui dit qu'elle a un génie particulier pour les énigmes.

BOIVAULT. (*Madame la Présidente de*) Cette dame naquit avec tous les avantages qui donnent un rang distingué dans le monde. Son esprit, sa figure, & plus que tout cela, les graces séduisantes répandues sur sa personne la rendoient l'idole des cercles ; mais à peine entrevit-elle l'usage de ces talents extérieurs qu'elle en fit hommage à celui qui l'en avoit si libéralement pourvue. M. Hébert son pere, célebre Avocat au Conseil, la maria de bonne heure à M. de Boivault, Président à la Chambre des Comptes de Dijon, qui mena dans sa province sa nouvelle épouse. Le premier soin de la Présidente fut d'employer tous ses efforts à guérir son mari de sa passion pour le jeu. Ensuite elle se choisit pour directeur le P. de Clugny, & méprisa tous les ridicules que le monde attache à la dévotion.

Nous n'entrerons point ici dans le détail de sa mortification, & de toutes les œuvres de sa charité : il suffit de dire qu'elle fit aimer la vertu à tous ceux qui la connoissoient. On s'assembloit chez elle par amusement ; on y revenoit par édification. Sa

maison étoit une école de morale, remplie de gens qui n'en avoient pu jusques-là supporter les préceptes. Le Président vint à mourir; alors son épouse, ne tenant plus au monde par aucun lien, déchira son portrait, brûla les tableaux profanes & les ornements mondains qui servoient à sa parure, & vola chez les Carmélites. Le P. de Clugny voulut en vain s'opposer à ce sacrifice, en lui représentant que le monde avoit plus besoin de ses vertus que le cloître. L'événement justifia les conseils du directeur: l'avant-veille du jour marqué pour la cérémonie, la Providence permit qu'on lui suscitât de grandes affaires, & qu'on formât opposition à son dessein. Cet obstacle ne put arrêter son zele: elle sacrifia la plupart de ses droits pour jouir de la vie religieuse; mais comme elle avoit la vue très-foible, quoiqu'elle eût à peine quarante ans, & qu'elle ne pouvoit lire ses offices, le directeur saisit ce prétexte pour la détourner du couvent; ajoutant que, par esprit de pénitence, elle devoit se résoudre à passer dans le monde pour une Religieuse défroquée. Madame de Boivault, toujours humble & soumise, obéit, mais bien résolue de se macérer par les plus grandes austérités. On peut même dire, à ne consulter que la raison, qu'elle poussa trop loin cette ferveur.

Souvent elle étoit revêtue d'une haire tissue de crins, garnie en plusieurs endroits de petites pointes de fer, & couchoit dans deux cilices faits en forme de draps, étendus sur deux planches de bois. Ces pieuses cruautés sont plus admirables qu'imitables; mais, ce qui est au-dessus de nos éloges, c'est le soin qu'elle prenoit de cacher ses bonnes actions, & d'étouffer l'amour-propre, qui se masque souvent du voile de la vertu. Sa table étoit toujours bien servie; & ses domestiques mêmes ignoroient que, se contentant d'un simple potage, & souvent d'un morceau de pain, elle nourrissoit une pauvre, mais vertueuse famille, de tous les mets qui couvroient sa table.

table. Son immense charité la dépouilla de tous ses biens, au point que, sa servante étant malade, elle alloit elle-même chercher le nécessaire dans son voisinage, & s'acquittoit auprès d'elle des fonctions les plus humiliantes. Malgré ces mortifications, on ne remarquoit point sur son visage les traces du jeûne, & la pâleur d'une pénitente : son air riant & son aisance naturelle annonçoient la paix & le bonheur. Elle conserva sa vivacité & son enjouement jusqu'au lit de la mort.

Sa maladie, qui dura neuf mois, commença par une fievre lente & un rhume considérable, qui produisit une oppression & une hydropisie de poitrine; ses entrailles étoient dévorées par un feu ardent, qui envoyoit au cerveau des fumées noires & malignes. Toute autre eût succombé à une pareille situation; mais l'Eucharistie, dont elle se nourrissoit tous les jours, la fortifioit contre la maladie & la mort. Pendant une heure entiere elle perdit connoissance, & parut absorbée dans le sein de la Divinité. Lorsqu'elle fut revenue de son extase, un pieux Ecclésiastique lui demanda : » à quoi pensiez-» vous, Madame, durant ce temps? De quoi étiez-» vous occupée? .... Ce sont, dit-elle en sou-» riant, mes petites affaires. « Elle expira le dernier jour de décembre 1686, à l'âge de quarante-six ans.

Dès que le bruit de sa mort fut répandu, toute la ville accourut à ses funérailles, & s'empressa de se procurer quelques morceaux de ses vêtements. On donna aux pauvres, selon son intention, les frais d'un convoi magnifique; & on l'enterra sans pompe dans la sépulture des pauvres. Si la Cour de Rome n'a point couronné ses vertus par la canonisation, on peut présumer sans témérité que la Cour Céleste les a récompensées de toute sa gloire.

BONAFOND D'ALBRET, (*mademoiselle Madeleine*) née à Versailles en 1717, est Auteur de *Tanastès*, conte allégorique.

BONNE, Ducheſſe de Lorraine, femme de Charles, Duc de Lorraine.

BONNE DE SAVOIE, Ducheſſe de Milan, femme de Galéas-Marie Sforce, Duc de Milan, morte en 1485, après ſon mari, qui avoit été aſſaſſiné en 1476.

BONNE D'ARTOIS, Comteſſe de Nevers, puis Ducheſſe de Bourgogne, mariée, en 1413, à Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, &c. dont elle eut deux fils, Charles & Jean, Comtes de Nevers; & en ſecondes noces, à Philippe III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, mourut à Dijon en 1425, ſans laiſſer de poſtérité de ſon ſecond mariage.

BONNE DE BOURBON, Comteſſe de Savoie, fille de Pierre I de ce nom, Duc de Bourbon, &c. & mariée à Paris, en 1355, à Amé VI, Comte de Savoie, dit *le Verd*. L'Hiſtoire nous repréſente cette Princeſſe comme l'ornement de ſon ſiecle, & vante ſur-tout ſa prudence, ſon génie, ſa libéralité, ſa grandeur d'ame. Le Comte ſon époux lui donna beaucoup de part aux affaires, & n'eut pas lieu de ſe repentir d'avoir ſuivi quelquefois ſes conſeils. Après la mort de ce Prince, arrivée en 1383, elle prit en main les rênes du gouvernement au nom de ſon fils Amé VII, qui ne régna que huit ans. Elle conſerva ſon autorité ſous Amé VIII, ſon petit-fils, qui, devenu majeur, paya ſes ſervices de la plus odieuſe ingratitude, & refuſa de lui remettre les terres de ſon douaire. Louis II, Duc de Bourbon, frere de la Comteſſe, entreprit de la venger; mais les choſes s'accommoderent; & Bonne s'étant retirée au château de Mâcon, elle y mourut le 19 de janvier 1402.

BONNE DE BERRI, Comteſſe de Savoie, fille de Jean de France, Duc de Berri & d'Armagnac, fut mariée, en 1376, au Comte de Savoie, Amé VIII dit *le Rouge*, lequel, étant mort en 1391, laiſſa la tutelle de ſon fils Amé VIII à Bonne de Bourbon, ſa mere, parce qu'il prévit, comme il arriva, que Bonne de Berri, jeune encore & aimable, pour-

roit contracter une seconde alliance. Malgré cette sage disposition, sa veuve disputa la régence à sa belle-mere, & l'on fut à la veille de voir la Savoie en proie aux guerres civiles. Cette affaire ayant été terminée à l'avantage de Bonne de Bourbon, Bonne de Berri contracta un second mariage, en 1393, avec Bernard VII du nom, Comte d'Armagnac. Elle mourut dans un âge fort avancé, le 30 de juin 1434.

BONNE SFORCE, Reine de Pologne, étoit fille de Jean-Galéas Sforce, Duc de Milan, & fut mariée, en 1518, à Sigismond I, Roi de Pologne, alors veuf de Barbe, fille d'Etienne Zapolski, Palatin de Transilvanie. Elle le fit pere de cinq enfants, un fils & quatre filles. La tendresse qu'elle eut pour Sigismond ne se démentit jamais ; & lorsqu'au bout de trente années de mariage ce Prince tomba dans une langueur qui dura toute sa vie, Bonne ne le quitta pas d'un instant, & ne voulut point permettre qu'aucun autre qu'elle lui donnât les secours dont il avoit besoin. Sa mort l'affligea sensiblement. Il paroît néanmoins qu'elle ne le pleura pas tout le reste de ses jours. On en jugera par ce qui suit.

Sigismond-Auguste, fils de la Reine Bonne, ayant été reconnu Roi par les Polonois, ce Prince ne vécut pas long-temps en bonne intelligence avec sa mere: car ayant épousé, sans le consentement de cette Princesse, Barbe Radziwil, veuve de Gastold, Seigneur Lithuanien, vassal de la Pologne, il ne put jamais lui faire approuver ce mariage. Elle alla même jusqu'à se joindre aux Seigneurs mécontents qui s'étoient retirés de la cour, & qui vouloient forcer Sigismond à renoncer à une alliance qui leur paroissoit indigne de lui. Les choses auroient été poussées peut-être à l'extrêmité, si Barbe, qui étoit le prétexte de la rebellion, ne fût morte subitement à Cracovie. Cet événement fut suivi d'une réconciliation entre le Roi Sigismond II & sa mere ; mais elle ne fut pas de longue durée. Bonne Sforce, dont

on ne sauroit louer ici la prudence, faisoit souvent des reproches à son fils sur son mariage avec la fille du Lithuanien. Un jour le Roi perdit patience, & lui dit brusquement, » qu'il n'avoit pas fait tant de » déshonneur à sa maison & à la couronne de Po- » logne, lorsqu'il avoit épousé Barbe publiquement » & en face de l'église, qu'elle l'avoit déshonorée » en se mariant secrettement à Pappacoda, homme » de basse condition. « La Reine mere, que ce reproche touchoit d'autant plus vivement qu'il étoit fondé, répondit au Prince avec aigreur. La désunion se mit entr'eux; l'Empereur Charles-Quint, & Ferdinand Roi des Romains, son frere, voulurent en profiter pour fomenter les troubles dans la Pologne, & empêcher les Polonois de secourir Isabelle, Reine de Hongrie, dont le fils, Etienne ou Jean Sigismond, avoit été dépouillé de ce royaume par l'Empereur & Ferdinand. Ils écrivirent à Bonne des lettres fort engageantes, & lui firent offre de leurs services. Flattée de la protection de deux Princes aussi puissants, la Reine douairiere quitta la Pologne & son fils, & se retira dans ses terres de la Pouille, à l'extrêmité de l'Italie, après avoir été reçue magnifiquement dans tous les Etats de Charles-Quint & de Ferdinand. Elle mourut à Venise en 1558, laissant héritiers de ses biens le Roi Sigismond, avec lequel elle s'étoit réconciliée, & ses filles, qui furent mariées toutes quatre à des Souverains. On a prétendu que Bonne avoit, par un testament, laissé ses biens à Pappacoda, son époux secret; d'autres disent que ce fut à Philippe II, Roi d'Espagne; mais c'est ce qui n'est appuyé sur aucune preuve.

BONNE, paysanne native de la Valteline, paissoit ses brebis à la campagne lorsqu'elle fut rencontrée par Pierre Brunoro, illustre guerrier Parmesan. Cet Officier ayant remarqué de la vivacité & de la fierté dans cette jeune fille, la prit, l'emmena avec lui, & en fit sa concubine. Il prenoit plaisir à la faire habiller en homme, pour monter à cheval & l'ac-

compagner à la chasse ; & Bonne s'acquittoit admirablement bien de ces exercices. Elle étoit avec Brunoro lorsque, pour servir le Comte François Sforce, il prit parti contre Alfonse Roi de Naples, & elle le suivit lorsqu'il rentra au service du Roi Alfonse son premier maître. Quelque temps après Brunoro voulut retourner avec Sforce, & délibéra des moyens de s'enfuir ; mais il ne put les exécuter si secrettement que son dessein ne vînt à la connoissance du Roi de Naples, qui le fit arrêter & mettre en prison. Aussi-tôt Bonne, résolue de délivrer Brunoro, alla trouver tous les Princes d'Italie, le Roi de France, Philippe Duc de Bourgogne, & les Venitiens, de qui elle obtint des lettres de recommandation, pour procurer la liberté de Pierre Brunoro. Alfonse, sollicité par de si grandes puissances, fut obligé de l'élargir, & de le rendre à cette généreuse fille, qui sut ménager pour son amant, auprès du Sénat de Venise, la conduite des troupes de cette République, avec vingt mille ducats d'appointements. Alors Brunoro, considérant les grandes obligations qu'il avoit à Bonne, résolut de l'épouser, & la prit pour sa femme légitime. Bonne, après son mariage, fit de plus en plus paroître la grandeur de son courage. Elle se trouvoit à toutes les rencontres, où elle combattoit vaillamment. Elle devint fort intelligente en l'art de la guerre ; & l'on en vit les effets en diverses occasions, principalement dans l'entreprise des Venitiens contre François Sforce, Duc de Milan, où elle força les ennemis de rendre le château de Pavono, près de Bresce, après y avoir fait donner un assaut, dans lequel elle parut en tête, les armes à la main. Enfin le Sénat de Venise, ayant une entiere confiance en la conduite de Pierre Brunoro & en la valeur & prudence de sa femme, les envoya à la défense de Négrepont contre les Turcs ; & ils défendirent si bien cette isle, que, pendant tout le temps qu'ils y demeurerent, les Turcs n'oserent plus rien entreprendre de ce côté-là. Bru-

noro mourut en la ville de Négrepont, où il fut enterré fort honorablement. L'illustre Bonne, s'en revenant à Venise, mourut en chemin, l'an 1466, dans une ville de Morée, laissant deux enfants de son mariage.

BONNEVAUT, (*madame*) savante Françaïse du siecle dernier, dont on ne connoît point d'ouvrage. On sait seulement qu'elle étoit grande Cartésienne, & que, par conséquent, elle avoit beaucoup de goût pour la philosophie.

BONTEMS, (*madame*) a traduit quelques ouvrages anglois, entr'autres *les Saisons*, poëme de Tompson.

BONSUIQUE, héroïne Angloise, se signala par sa valeur & par son intrépidité du temps que les Romains porterent leurs armes en Angleterre. Plus d'une fois elle battit les troupes de ces fiers conquérants, & peu s'en fallut qu'elle ne les chassât entiérement de l'isle.

BONZESSES. Ce sont des filles qui vivent en communauté dans la Chine, dans des monasteres, comme sont ceux de l'église Grecque & Romaine, dont l'entrée est interdite à tout le monde. Elles s'y occupent principalement du service des idoles, & sont obligées de vivre dans la continence.

BORE, (*Catherine de*) femme de Martin Luther, étoit fille d'un simple Gentilhomme. Elle quitta le monastere de Nimptschen en Allemagne, où elle étoit Religieuse avec huit autres de ses compagnes. » Entre ces neuf Religieuses libertines & dévoilées, » qui étoient toutes filles de qualité, dit le P. Maimbourg, il y en avoit une nommée *Catherine de Bore*, » que Luther, qui étoit encore en habit Religieux, » trouva fort belle, & dont ensuite il devint fort » amoureux. « Mais ce passage est démenti par les Lettres mêmes de Luther, dont le mariage avec cette fille se fit très-brusquement en 1525, soit pour édifier ses sectateurs, ou pour faire dépit aux Catholiques. Elle survécut à son mari, qui rendit d'elle, dans son testament, un bon témoignage de probité,

de fidélité & d'honnêteté. On convient cependant qu'elle étoit impérieuse, hautaine, trop ménagere dans son domestique, & trop prodigue en bâtiments. Elle mourut à Torga, le 20 de décembre 1552, âgée d'environ cinquante-trois ans.

BORROMÉE, (*Blanche*) demoiselle de Padoue. » C'étoit, dit le P. Hilarion de Coste, la gloire & » l'ornement de Padoue, pour sa beauté, sa bonté, » sa modestie & son savoir.......... Non-seulement » ses concitoyens l'estimoient pour sa vertu, ses » perfections & ses mérites, mais aussi les étrangers, » qui venoient de tous côtés à cette belle Acadé- » mie pour voir & admirer cette sage & savante » demoiselle. « Concluons de tout ce verbiage que Blanche Borromée cultivoit les sciences avec succès, & n'étoit pas moins belle que savante. Elle mourut fort regrettée en 1557; & plusieurs Savants d'Italie lui dresserent des épitaphes.

BOSNIE, (*Elizabeth de*) Reine de Pologne. *Voyez* ELIZABETH DE BOSNIE.

BOTILDE, femme d'Eric II, Roi de Danemarck, qui commença de régner l'an 863, peut passer pour un prodige de complaisance & de fidélité. Le Roi son époux choisissoit souvent des objets de son amour parmi les filles de la suite de cette Princesse; non-seulement elle supportoit patiemment ce désordre, elle accabloit encore de caresses & de bienfaits celles qui plaisoient le plus à son mari, & les paroit elle-même de ses mains, pour les lui rendre plus agréables. Sans approuver ni blâmer cette conduite, nous nous contenterons d'observer qu'Eric, touché des procédés de son épouse, renonça volontairement à ses amours passagers pour s'attacher uniquement à Botilde.

BOUDICÉE, *ou plutôt* BODICÉE, Reine des Icéniens, peuple de l'ancienne Albion ou Angleterre, est célebre dans l'histoire par son courage & par sa valeur. Le Roi Prasutague, son époux, Prince riche & puissant, avoit, avant que de mourir, institué par

son testament l'Empereur Néron héritier de son royaume & de tous ses biens. Il avoit cru par-là mettre sa famille à couvert des violences qu'il craignoit de la part des Romains; mais ses précautions furent inutiles. A peine eut-il fermé les yeux à la lumiere que les Romains pillerent son palais, outragerent sa veuve, jusqu'à la battre comme une esclave, & violerent ses deux filles presqu'en sa présence. Cette Princesse, justement irritée de cet attentat, fit soulever les habitants du pays, les assembla jusqu'au nombre de cent vingt mille, se mit à leur tête; &, après les avoir fortement animés à secouer le joug des Romains, elle les mena courageusement au combat. Malgré les efforts des Romains, Boudicée vint à bout de les faire plier, & remporta sur eux une victoire complette. L'absence de Paulin Suétone, Lieutenant de l'Empereur, qui étoit allé se saisir de l'isle de Mona, où les mécontents d'Angleterre s'étoient retirés, contribua sans doute beaucoup à cet avantage; car ce Général ne fut pas plutôt de retour qu'il dissipa sans peine cette multitude d'hommes mal aguerris & qui ne suivoient que les mouvements d'une fureur aveugle. Il en fit un horrible carnage, & l'on dit qu'il en demeura plus de quatre-vingt mille sur la place. Boudicée, réduite au désespoir après une si sanglante défaite, ne put se résoudre à vivre davantage, & se fit mourir par le poison, vers l'an 61 de Jesus-Christ.

BOUETTE DE BLEMUR. *Voyez* BLEMUR. (*Bouette de*)

BOULANGERE. (*une*) Quoique l'histoire ne nous ait point conservé son nom, elle n'en mérite pas moins une place distinguée parmi les femmes célebres. Elle peut servir de preuve contre ceux qui prétendroient que les personnes du commun sont rarement à l'abri de la corruption. Des ennemis secrets de Crésus, Roi de Lydie, cherchant à se défaire de ce Prince, s'adresserent à sa Boulangere, & lui offri-

vint une somme d'argent considérable pour qu'elle empoisonnât le Roi. Sans doute qu'elle l'auroit pu facilement, & que son commerce lui en fournissoit les moyens. Mais, irritée d'une proposition aussi injurieuse à sa vertu, elle refusa courageusement de faire ce qu'on lui demandoit, & courut en avertir Crésus. Ce Prince, en reconnoissance, lui fit élever une statue d'or.

BOULEN ou BULEYN, (*Anne de*) maîtresse & femme de Henri VIII, Roi d'Angleterre, eut pour pere Thomas de Boulen, Chevalier & Trésorier du cabinet, & pour mere Jeanne Clinston, fille d'un Baron de ce nom. Dès l'âge de quinze ans, c'est-à-dire en 1515, elle passa en France en qualité de Demoiselle d'honneur de la Princesse Marie, sœur de Henri VIII, qui épousa à l'âge de seize ans le Roi Louis XII, qui en avoit cinquante-trois. Ce Prince mourut après trois mois de mariage, & Marie épousa secrettement à Paris un simple Gentilhomme de sa suite, favori de Henri VIII, qui lui donna le duché de Suffolck.

Anne de Boulen revint à Londres, avec sa maîtresse, mais plus belle que jamais. L'air qu'elle avoit respiré à la cour de France animoit son teint des couleurs brillantes de la gaieté, & rendoit ses moindres actions intéressantes. Le Roi d'Angleterre ne put la voir sans émotion : ce fut pour la premiere fois dans le jardin de son pere. Après quelques moments d'entretien sur l'humeur agréable & galante des dames Françaises, il en devint si amoureux, qu'arrivé à Witehall, il dit au Cardinal Wolsey, son favori : » je viens d'avoir une conversation de » demi-heure avec une demoiselle qui a de l'es» prit comme un ange, & qui est digne d'une cou» ronne. « Le Cardinal répondit : » C'est bien » assez qu'elle soit digne de votre amour...... « Mais » je crains, ajouta le Roi, que cet esprit angélique » ne veuille pas s'abaisser jusqu'aux hommes. «

Wolsey, qui ne cherchoit qu'à éloigner le Roi des affaires, pour en avoir seul tout le maniement, l'encou-

ragea dans son amour. » Les grands Princes comme » votre Majesté, lui dit-il, ont dans le cœur & dans » la main un aimant capable d'attirer même le fer. « Ensuite il lui conseilla de créer Milord le pere d'Anne de Boulen, & de lui donner à elle la qualité de Demoiselle d'honneur de la Reine Catherine. Ce conseil ne pouvoit manquer d'être agréable ; le Roi envoya les brevets nécessaires à la jeune Boulen, avec la lettre suivante, écrite de sa main : » je vous » ai trouvée si belle & si charmante, que la fortune ne pouvoit me faire de plus grande faveur » que celle que j'en reçus l'autre jour, lorsqu'elle me » procura quelques moments d'entretien avec vous » dans votre jardin, puisqu'elle me donna par-là » le moyen de reconnoître qu'ayant beaucoup » de mérite, vous êtes digne de tenir un rang plus » considérable dans le monde, & votre maison » d'être élevée à de plus grands honneurs. Je vous » prie d'agréer pour cette fois les deux brevets ci-» inclus, que je vous envoie comme une récompense qui est due à votre mérite, & soyez persuadée que je vous trouve tellement à mon gré » qu'il ne dépendra que de vous d'en faire telle » expérience qu'il vous plaira. Ne négligez pas d'accepter ce que vous offre bien plus du cœur que » de la bouche

Le Roi qui vous aime. «

Anne de Boulen, déjà avertie de l'entretien du Roi avec le Cardinal, par un Page de ses parents, communiqua la lettre à son pere, qui, plus sensible à l'ambition qu'à l'honneur, exhorta sa fille à répondre aux vœux du Monarque.

Lorsqu'elle parut à la cour en qualité de Dame d'honneur de Catherine, cette Princesse sentit naître dans son cœur quelque pressentiment de ce qui devoit arriver, & dit aux autres Dames : » l'arrivée » d'Anne de Boulen à la cour est un présage qui » la menace de quelque grand malheur. Je ferai ce » que je pourrai pour dissuader le Roi de la laisser

» long-temps dans cet emploi. « Malgré tout ce qu'elle put faire, Anne de Boulen devint la source de toutes les faveurs. Le Roi donna à son pere le vicomté de Rochefort, avec la plus grande charge de l'Etat & les ambassades les plus honorables. On a prétendu que le Roi, pendant douze ans, n'avoit fait que soupirer auprès de sa maitresse. Elle craignoit, dit-on, son inconstance, & ne lui accordoit que ce qui pouvoit l'enflammer davantage. Enfin elle dévoila le motif d'un refus si persévérant : elle dit au Roi, » que s'il l'aimoit tout de bon, il lui étoit » aisé de répudier la Reine pour l'épouser, & que les » plaisirs dérobés ne pouvoient pas être fort doux. « D'autres assurent que le Roi s'étoit marié secrettement avec elle, avant qu'il l'épousât publiquement, & qu'elle avoit accouché d'une fille morte, & puis d'un garçon qui ne vécut que peu de jours. Soit qu'elle fût déja sa femme, soit qu'elle lui eût refusé les dernieres faveurs jusqu'à ce qu'il l'eût épousée, le Roi aveuglé par sa passion, résolut de lui faire part de son trône, & d'en exclure Catherine. Il ordonna au Cardinal de Wolsey de se disposer à demander en Cour de Rome son divorce avec la Reine. Sur la fin du mois de mai 1528 Anne de Boulen écrivit au Prélat la lettre suivante :

» Milord, je vous supplie très-humblement de » me pardonner la liberté que je prends d'interrompre vos occupations par une lettre simple & » mal concertée. Vous la devez imputer à la joie que » je ressens d'apprendre que vous êtes en parfaite » santé : pour moi je ne cesserai jamais de demander à Dieu dans toutes mes prieres qu'il vous » conserve en cet heureux état, afin de satisfaire, » en quelque maniere, à tant d'obligations que je vous » ai. Je suis très-persuadée des bonnes intentions » que vous avez pour moi, & que vous avez pris » tellement mes intérêts à cœur, qu'ils ne vous » laissent reposer ni nuit ni jour. Cependant, Milord, je ne puis répondre à tant de bontés que

» vous avez pour moi, que par une amitié très-
» particuliere que j'aurai toujours pour vous, que
» j'aimerai toujours plus que personne du monde
» après le Roi ; & comme je n'ai encore rien fait
» qui puisse démentir cette protestation, je me pro-
» mets aussi que je ne ferai jamais rien à l'avenir
» qui n'y réponde. Je crois que vous en êtes assez
» persuadé. Je suis du reste, Milord, dans l'impa-
» tience d'apprendre quelque nouvelle de l'arrivée
» du Légat, m'assurant qu'elle ne me sauroit être
» qu'avantageuse, puisque c'est vous qui le faites
» venir. Je sais que vous êtes en cela dans une aussi
» grande impatience que moi, & qu'elle sera tou-
» jours plus grande jusqu'à ce que les choses auront
» réussi ; mais il faut avoir patience, & toujours
» bien espérer. En attendant, je suis avec passion,
» Milord, votre très-humble servante „.

ANNE DE BOULEN. &c.

A la fin de cette lettre le Roi ajouta de sa propre main cette apostille : » celle qui vous écrit la lettre » ci-dessus ne me veut point laisser en repos, que » je n'y joigne ce peu de lignes de ma propre main. » Mais, quoique vous ne trouviez ici que peu de » paroles, je vous prie de les recevoir en bonne » part, & d'être assuré qu'elle & moi souhaitons » avec passion de vous voir, pour vous témoigner » la joie que nous avons de ce que vous avez si » heureusement échappé à la fureur de la peste. » J'espere que la malignité de ce mal aura cessé, » au moins à l'égard des personnes d'une vie aussi » réglée que la vôtre. Nous sommes dans un grand » chagrin de n'apprendre point de nouvelles de l'ar- » rivée du Légat ; mais nous espérons que nous sor- » tirons bientôt d'affaire par votre moyen, & que » vos soins seront accompagnés de la bénédiction » du Ciel. C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le » présent ; la seule chose que je veux y ajouter, » c'est que je vous souhaite tout le bonheur que

» peut désirer pour vous celui qui écrit ces lignes.
» c'est votre Roi & bon ami.

HENRI. «

Pour l'intelligence de quelques endroits de ces lettres, il faut savoir que la peste ravageoit alors la ville de Londres. Le Roi s'étoit retiré dans une maison de campagne avec sa maîtresse, après avoir confié au Cardinal toute son autorité. Il avoit déjà fait demander au Pape Clément VII son divorce avec la Reine Catherine, le priant instamment d'envoyer dans son royaume un Légat *à latere*, pour faire les informations requises en pareil cas. Mais, comme il craignoit de n'obtenir que fort tard ce qu'il demandoit, il obligea la malheureuse Catherine de rester à Londres, afin que la peste le délivrât des obstacles qui s'opposoient à son nouveau mariage; mais il n'eut pas cette consolation. D'un autre côté, la Cour de Rome, dont la politique est de toujours temporiser, n'avoit garde de se presser dans une pareille circonstance. Charles-Quint venoit de saccager Rome, & de rendre la liberté au Pape, après l'avoir détenu pendant neuf mois dans les prisons du château Saint-Ange; la Reine Catherine étoit la tante de cet Empereur. Comment se déclarer pour Henri sans offenser Charles-Quint? Dans cette extrêmité le Pape ne songea qu'à gagner du temps, en attendant des conjonctures plus favorables. Il fit son Légat en cette affaire le vieux Cardinal Campegge, & lui ordonna d'aller le plus lentement qu'il pourroit. Ce Prélat, accablé de goutte, exécuta si bien l'ordre de son maître, qu'il fut plus de neuf mois pour aller de Rome à Paris.

Anne de Boulen, dans son impatience, écrivit à Wolsey: » Milord, vous m'avez donné la plus
» grande satisfaction que je pouvois recevoir au
» monde, par la bonté avec laquelle vous m'avez
» fait part de vos bonnes nouvelles, & par le pré-
» sent riche & précieux que vous m'avez fait: quel-
» que grandes que soient les obligations que je vous

» couvrir les secrets de mon cœur. J'avoue que, vous
» croyant sincere, je fus trop prompte à vous
» les découvrir ; c'est ce qui fera que je garderai
» plus de modération à me venger, ne pouvant
» oublier que j'ai été votre servante, «

ANNE DE BOULEN.

En 1530 le Roi d'Angleterre dépêcha Ambassadeurs sur Ambassadeurs au Pape Clément, pour le presser d'autoriser le divorce. Ces Ambassadeurs le trouverent à Boulogne, où il venoit de couronner l'Empereur Charles-Quint, auquel il promit de ne jamais accorder au Roi d'Angleterre ce qu'il demandoit. Quand il eut donné audience aux Envoyés de ce Prince, il promit de leur répondre lorsqu'il seroit de retour à Rome ; mais quand il y fut arrivé ils ne purent jamais rien conclure avec lui. Cependant Henri, averti de la promesse que le Pape avoit faite à l'Empereur, résolut de se faire rendre justice dans son propre royaume, par une assemblée d'Ecclésiastiques. Il défendit ensuite à tous ses sujets, sous de très-grandes peines, de demander à Rome aucune sorte de bulles. Il savoit que cette défense feroit perdre plus de quatre mille écus de rente à la Daterie de Rome ; & il espéroit que le Pape, se voyant attaqué par la bourse, consentiroit aussi-tôt à accorder le divorce ; mais il se trompa : on fit même contre lui plusieurs procédures ; on menaça de l'excommunier, & on lui défendit de faire traiter cette affaire dans son royaume. Malgré cette défense le Roi assembla un synode, & ses Avocats plaiderent vivement contre ceux de la Reine.

Au commencement de l'année 1531, le Roi assembla son Parlement pour l'informer de toutes les procédures de la Cour de Rome, & contraires aux anciens privileges de son royaume. L'assemblée du Clergé se tenoit toujours à Londres. Les députés du diocese de Cantorbery, dans le dessein de faire leur cour, proposerent de donner au Roi

la qualité nouvelle de Chef & de Protecteur souverain de l'église & des ecclésiastiques d'Angleterre. Cet avis ne manqua point de partisans. Les seuls députés du diocese d'Yorck s'y opposerent ; & , dans un Mémoire qu'ils présenterent au Roi à ce sujet , ils protesterent qu'ils ne pouvoient en conscience lui accorder ce titre. Le Roi s'en plaignit au Parlement, qui commença à procéder contre les ecclésiastiques de ce diocese ; mais le Roi se laissa appaiser par un présent de vingt mille guinées. Tout le Clergé, d'une commune voix , nomma le Prince Chef & Protecteur de l'église d'Angleterre , & le Roi accorda une amnistie générale de tout ce qui avoit été fait au préjudice de l'autorité royale.

Cependant Catherine avoit relevé appel à Rome d'une sentence prononcée contr'elle par le Clergé d'Angleterre. Le Roi vouloit que l'affaire fût décidée à Londres, en lui laissant la liberté d'en rappeller à un Concile général. Catherine répondit » qu'elle » souhaitoit que Dieu voulût appaiser le Roi son » époux ; mais qu'étant sa femme légitime , il n'y » avoit que le Pape qui pût , par une sentence dé- » cisive , l'empêcher d'être toujours telle. « Le Prince irrité de cette obstination , lui fit dire » que » depuis ce moment - là il ne prétendoit plus avoir » aucun commerce avec elle ; mais qu'il lui laissoit » la liberté de choisir tel endroit de ses Etats qu'elle « voudroit, pour y demeurer , lui promettant qu'elle » y seroit traitée selon sa qualité......... Il m'est in- » différent en quelque lieu que je sois , répondit » Catherine , puisque je serai par-tout Reine & » épouse du Roi. «

Le 14 de juillet fut le jour de la séparation. La Reine quitta le château de Windsor , & choisit More pour le lieu de sa résidence. Pendant que son Ministre pressoit le Pape , afin qu'il obligeât le Roi à porter cette affaire devant la Cour de Rome , François I ne cessoit de répéter à Henri qu'il étoit également de son intérêt & de son honneur de venir

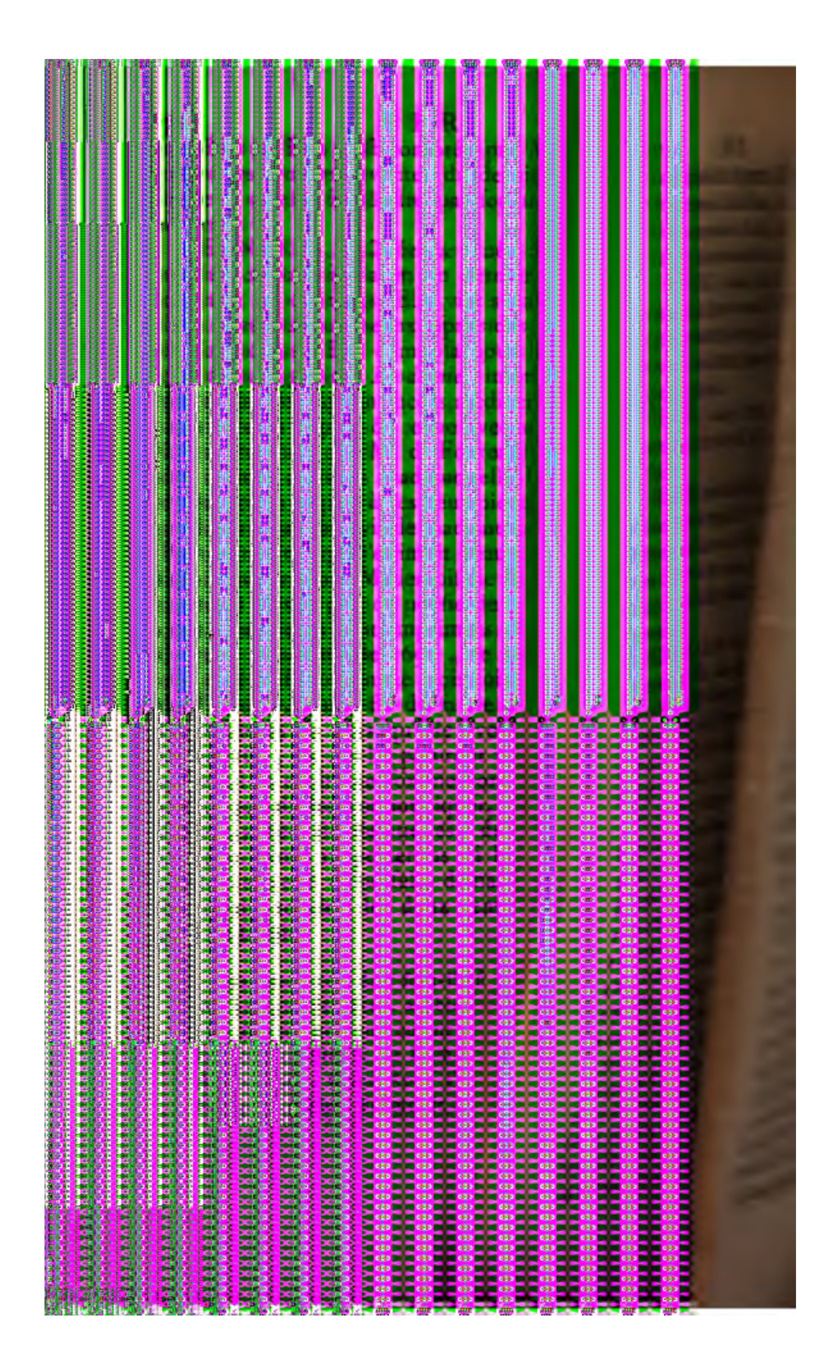
à bout de ce divorce. Le dessein du Roi de France étoit d'empêcher l'Angleterre de donner aucun secours à l'Empereur attaqué par Soliman.

Au commencement de 1532 le Pape fit citer le Roi devant lui, pour déférer à l'appel de la Reine, sous peine d'encourir l'indignation & les censures du Saint Siege. Le Roi, qui ne vouloit pas démentir le zele qu'il avoit témoigné pour la religion Romaine, en écrivant contre Luther, dépêcha à Rome le chevalier Karnes, avec la simple & nouvelle qualité d'Excusateur, & lui donna pour adjoint le Docteur Bonnet. Lorsqu'ils furent arrivés, le Pape renvoya la cause au Consistoire, qui se trouva bien embarrassé par les divisions des Cardinaux. Ne sachant à quoi se déterminer, il prit le parti de gagner du temps, & de chercher des biais & des détours, pour contenter les deux partis, de Charles-Quint & du Roi d'Angleterre. Le Chevalier Karnes promettoit, de la part du Roi son maître, le rétablissement des annates, si l'on vouloit consentir au divorce. Anne de Boulen, qui ne manquoit ni d'esprit pour persuader, ni d'attraits pour plaire, faisoit sa cour au Clergé & au Parlement, & leur parloit du divorce comme d'un bien également avantageux à l'Eglise & à l'Etat. Le Chevalier Temse, un des membres de la chambre des communes, ne fut pas de son avis. Il osa dire en plein Parlement, qu'il falloit s'opposer fortement au divorce, puisqu'il n'avoit pour motif que la passion effrénée du Roi pour Anne de Boulen, qu'il vouloit élever sur le trône. Le Roi, averti de ce discours, alla au Parlement, & protesta sur sa conscience, qu'à l'âge de quarante & un ans, il n'iroit pas troubler le royaume pour des plaisirs de jeunesse, & qu'il n'avoit d'autre vue en cette affaire que le bien de son royaume. Il se plaignit aussi de ce que le Parlement, qui ne prenoit aucune part en cette affaire, eût voulu écouter Temse. Mais on n'alla pas plus avant, parce que la peste qui se découvrit alors, obligea le Parlement de se séparer.

Le Roi, avant que de rompre entiérement avec la Cour de Rome, voulut faire un dernier effort; mais le Pape répondit à toutes ses instances, » que puisque la Cour d'Angleterre ne vouloit pas que les » formalités du divorce & les prétentions du demandeur fussent décidées à Rome, Sa Sainteté » consentoit qu'elle nommât un lieu neûtre, où il » promettoit d'envoyer un Légat apostolique, avec » deux Auditeurs de Rote, pour prendre les informations nécessaires, sur lesquelles Sa Sainteté prononceroit sentence définitive, & que, si les Princes Chrétiens vouloient signer une treve de trois » ou quatre ans, il assembleroit, avant que ce » temps fût expiré, un Concile général, comme » on le souhaitoit en Angleterre. «

Ce billet qui fut mis entre les mains du Prélat Anglois, & dans lequel on n'avoit pas seulement daigné nommer le Roi, n'étoit signé que d'un Auditeur de Rote. Le Roi fut choqué de la fierté du Pontife : cependant, résolu de le gagner, il employa toutes les caresses imaginables. Le Chevalier Eliot fut chargé de porter la réponse suivante, écrite de la main du Roi.

» Quant à la suspension d'armes que le Pape lui » demandoit, qu'il ne pouvoit donner aucune résolution là-dessus, si la France n'y consentoit. » Quant au Concile général, que, quoiqu'il en jugeât la convocation utile & nécessaire, néanmoins il croyoit que ce n'en étoit pas le temps, » vu l'état des affaires. Qu'il étoit vrai que l'Angleterre avoit souhaité un Concile, mais que les » affaires de l'Europe étoient alors dans un autre » état, les intérêts de l'Empereur étant aujourd'hui » trop confondus avec ceux des Luthériens d'Allemagne. Quant à la citation & à l'appel en question, qu'un simple particulier pouvoit bien envoyer à Rome pour y être jugé par Procureur; » mais qu'un Prince comme lui avoit d'autres mesures à garder, étant indispensablement obligé





» de conserver inviolablement les droits de sa cou-
» ronne & les privileges de ses sujets. Que les uns
» & les autres demandoient, en conformité des
» canons anciens & de la pratique de toute l'église,
» que les causes matrimoniales fussent jugées par
» les Ecclésiastiques du royaume. Que le serment
» qu'il avoit fait à son avenement à la couronne
» ne lui permettoit pas de se soumettre à un Tribu-
» nal étranger, sans le consentement de ses Etats,
» & qu'il espéroit que le Pape ne voudroit pas souf-
» frir que l'on violât les droits de son royaume, éta-
» blis depuis si long-temps. «

Le Roi ne se contenta pas de cette lettre, il voulut qu'Eliot s'étendît davantage sur la nécessité de juger l'affaire dans le royaume; &, pour rendre ses raisons plus convaincantes, il le pourvut de bonnes lettres de change en faveur de ceux qui se laisseroient persuader. Anne de Boulen lui donna aussi quatre diamants de mille écus chacun, pour en faire présent à ceux qui se déclareroient pour le divorce. Outre cela, le Chevalier Eliot reçut des ordres exprès de se démettre de la prétention que la cause se traitât en Angleterre, pourvu qu'on l'assurât qu'elle seroit décidée à Rome en sa faveur. Eliot fut si éloquent que le Pape parut persuadé. Il écrivit aussi-tôt en Angleterre, par le premier courrier, que l'affaire étoit en bon état; mais le lendemain la faction de l'Empereur l'emporta, & le Cardinal-Neveu fit sentir à Eliot l'inutilité de sa présence. Il revint en Angleterre, où il trouva le Roi prêt à conclure son mariage, qui ne voulut pas seulement écouter le rapport de sa négociation. Sixte V, alors encore Moine, prévoyant les suites de l'obstination du Saint Siege, ne put s'empêcher de dire » que peu importoit à
» l'église de Dieu que Henri VIII eût pour femme
» ou Catherine, ou Anne de Boulen. «

Le 9 de septembre le Roi donna à sa maîtresse le marquisat de Pembroke, un palais superbement meublé, une cour nombreuse & au-dessus de tout

tes les Princesses du sang, avec un présent de vingt mille guinées pour ses menus plaisirs ; somme prodigieuse pour ce temps-là. François I, après avoir sollicité le Roi, pendant trois ans, à terminer son divorce, obtint une entrevue avec lui à Boulogne dans le mois d'octobre. Il le pressa encore davantage par les plus fortes considérations, & lui promit de le seconder de tout son pouvoir ; il fit complimenter ensuite Anne de Boulen par un gentilhomme, & lui envoya une bague de deux mille pistoles. Henri, persuadé par le Roi de France, entraîné d'ailleurs par son amour, épousa secrettement sa maîtresse, le 14 de novembre, par le ministere d'un Chapelain nommé *George Day*, qui fut dans la suite Evêque de Chichester. On ne prit pour témoins que les personnes les plus affidées au Roi & à la nouvelle épouse, & les plus propres à garder le secret. On persuada au Roi que son mariage avec Catherine étoit suffisamment cassé, après que tant de Canonistes, Théologiens & synodes l'avoient déclaré nul, sans qu'il fût nécessaire d'attendre la formalité d'une sentence de la Cour de Rome. Malgré cela, le Roi se ménageoit toujours avec le Pape, & lui fit de nouvelles propositions qui furent rejettées.

Deux mois après le mariage secret, Anne de Boulen devint grosse ; ce qui fit croire à tout le monde que le Roi n'avoit satisfait sa passion qu'après son mariage. Cette idée n'est pas vraisemblable. Comment est-il possible qu'un Prince aussi voluptueux que Henri VIII, eût passé sept ans auprès d'une maîtresse aussi belle qu'Anne de Boulen, sans avoir jamais enfreint les loix de la continence ? Quoi qu'il en soit, le Roi, résolu d'achever le divorce, & de rendre public son nouveau mariage, fit assembler un synode général. Le Docteur Crammer, dont le Roi avoit acheté le suffrage en lui donnant l'Archevêché de Cantorbery, déclara que l'intention de sa Majesté étoit que tous les Ecclésiastiques du royaume lui prêtassent le même serment de

fidélité & d'obéissance qu'ils avoient prêté au Pape.
Toute l'assemblée prêta serment, & déclara » que » le Roi pouvoit légitimement se séparer de la Reine » Catherine, puisqu'il avoit des preuves certaines » que son mariage avec elle étoit nul, ayant été » fait contre les formalités requises. « Le même jour Crammer se transporta dans le Comté de Bedfort, où étoit Catherine, pour la citer à venir entendre la sentence du divorce, en présence du Roi. La Reine, sans le voir ni l'entendre, lui répondit par un Secrétaire, » qu'ayant relevé appel en Cour de Rome » du prétendu divorce que le Roi son époux demandoit, elle ne pouvoit reconnoître d'autre Tribunal » en cette cause que celui de Rome. Sans égard à ses protestations, Crammer déclara, en qualité de Primat d'Angleterre, » que Henri demeuroit » séparé de Catherine de corps & de biens. Que » leur mariage étoit déclaré nul, & les deux parties » mises en leur premiere liberté. «

Le 10 mai, le Roi envoya des Ambassadeurs extraordinaires aux Princes étrangers, pour justifier sa conduite. Il ordonna au Milord Monjoye de déclarer à Catherine qu'elle ne pourroit plus porter la qualité de Reine; mais seulement celle de Princesse douairiere. Le même jour, le Pape excommunia l'Archevêque de Cantorbery, & cassa toutes ses procédures. D'un autre côté, l'Ambassadeur de l'Empereur proposa une ligue entre les Princes Chrétiens, pour châtier la rebellion du Roi d'Angleterre contre l'église & le Saint Siége.

Henri se moqua de toutes ces vaines menaces. Le 13 de mai, veille du jour de Pâques, il fit publier à son de trompe son mariage avec Anne de Boulen, qu'il logea dans le palais de Witehall: ensuite il fit menacer Catherine » que, si elle ne renonçoit à la qualité de Reine, il déshériteroit » sa fille Marie. « Elle répondit » que personne ne » pouvoit lui ôter la qualité de Reine que Dieu, en » la faisant mourir, ou le Pape, par une sentence » de divorce. «

Le premier de juin la nouvelle Reine fut couronnée avec l'appareil le plus magnifique. Les Grands & le peuple s'empresserent à l'envi de lui témoigner la joie que leur causoit son avénement à la couronne. Le lendemain le Roi la mena à Hamptoncourt, la plus belle maison de campagne qu'il y eût alors en Europe. Le Cardinal Wolsey l'avoit fait bâtir, & le Roi la lui avoit confisquée. En y entrant, la Reine ne put dissimuler sa joie, & dit à Henri : » Le Cardinal mon ennemi, qui a fait bâtir cette belle » maison, ne croyoit pas que j'y entrerois un jour » en qualité de Reine ; mais malgré lui, votre amour » m'y a conduite, mon cher époux. «

Le bruit de sa grossesse s'étant répandu depuis seulement que Henri l'avoit épousée, lui acquit l'estime du peuple, qui admira sa vertu. Le 8 de septembre 1533, elle accoucha d'une fille qui fut nommée *Elizabeth*, dans la chambre que le Cardinal Wolsey appelloit *la vierge*, parce que personne n'y avoit jamais logé, & qu'elle étoit ornée de quantité de riches tableaux de vierges saintes. La Reine dit » qu'on pouvoit » alors appeller avec raison cette chambre *la vierge*, » puisqu'une vierge y venoit de naître, au propre » jour que l'église romaine célebre la Nativité de la » Vierge. « Catherine de son côté, dit » que cette » fille étant le fruit d'un adultere abominable, & » n'étant venue au monde que par un coup de la » malédiction de Dieu, elle ne pouvoit être qu'un » monstre terrible contre l'église. «

La jeune Princesse fut tenue sur les fonts par le Duc & la Duchesse de Norfolck ; & la Reine, pour se faire mieux valoir, déclara qu'elle vouloit nourrir son enfant ; mais Henri, qui ne pensoit qu'à ses plaisirs, ne le permit pas. Luther & Calvin voulurent profiter de la division qui étoit entre le Roi & la Cour de Rome ; mais rien ne put ébranler le zele de Henri pour le Saint Siége. Il écrivit, au sujet de son divorce, une lettre fort soumise à l'Empereur, qui lui répondit » qu'il aviseroit à ce qu'il auroit à faire. «

François I venoit de marier son fils avec la niece du Pape Clément. Henri saisit le moment favorable, & conjura François I de faire sa paix avec le Pontife. Le Roi de France envoya à Rome du Bellai, Evêque de Paris. Cet habile Prélat négocia l'affaire avec beaucoup de prudence; mais lorsqu'il étoit sur le point de réussir, le Pape mourut le 25 de septembre; & le 13 d'octobre suivant les Cardinaux Impérialistes élurent Alexandre Farnese, qui prit le nom de *Paul III.* Ce nouveau Pontife, grand défenseur des immunités ecclésiastiques, déclara, dès qu'il fut sur le trône, » que Henri chasseroit Anne de » Boulen; qu'il reprendroit Catherine son épouse » légitime, & qu'il enverroit un Ambassadeur à » Rome pour demander pardon des fautes qu'il » avoit faites. « En même temps il ordonna aux Secrétaires de la chambre de dresser la bulle d'excommunication. On voulut lui représenter les suites dangereuses d'une telle rigueur; mais il répondit avec dédain : » l'église aura plus de gloire de perdre » deux royaumes que de souffrir une brebis galeuse » dans son troupeau... « Enfin il déclara par une bulle » que le Roi Henri avoit encouru l'excommuni- » cation majeure, dont il ne pouvoit recevoir l'ab- » solution que du Pape, après une pénitence, resti- » tution des dommages causés, & amende publique. » De plus il déclare Henri déchu de sa couronne, » ses enfants nés ou à naître de son mariage illégi- » time avec Anne de Boulen, incapables de succé- » der à la couronne : ordonne, sous peine d'excom- » munication, que personne n'eût à le recon- » noître pour Roi, &, sous les mêmes peines, à la » Noblesse, de se soulever & de prendre les armes » contre lui, comme étant rebelle à Jesus-Christ, » & persécuteur de l'église. Il enjoignit de plus aux » Evêques, Curés & Archevêques du royaume de » l'excommunier tous les jours de fête, après l'é- » vangile de la messe; exhortant enfin l'Empereur, » en qualité de protecteur de l'église, de tenir la

» main à l'exécution de cette Sentence, par la voie » des armes ; & le Roi de France, en qualité de Prince » très-Chrétien, de n'entretenir aucune correspon- » dance avec un tel ennemi de l'Eglise. « Pour irriter davantage l'esprit du Roi, on ordonna à tous les Curés des environs de Calais de publier l'excommunication.

Le Parlement assemblé fit un acte, à la requisition du Roi, par lequel il ôtoit au Pape toute l'autorité qu'il avoit eue jusqu'alors en Angleterre, & en revêtoit Henri. Ce Prince, prévoyant qu'il alloit s'attirer les armes de Rome & de l'Empire, songea à faire de l'argent, & confisqua tous les biens ecclésiastiques, meubles & immeubles, sacrés & profanes. On fit pendre tous ceux qui refuserent de reconnoître le Roi en qualité de Chef de l'Eglise Anglicane. Il tourna ensuite tout son ressentiment contre la Reine Catherine, lui ôta la plus grande partie des personnes qui étoient à son service, & défendit aux autres de l'appeller autrement que Princesse de Galles. Catherine rejetta tous ceux qui lui refuserent la qualité de Reine, & fut plusieurs jours réduite à se servir elle-même. Elle tomba malade. Alors le Roi ordonna au Duc de Suffolck, qui la gardoit comme une prisonniere, de lui faire donner des gens pour la servir, & lui fournir toutes les choses nécessaires.

Anne étoit au comble du bonheur; cependant elle n'étoit pas sans inquiétude. Elle vouloit que sa fille Elizabeth fût déclarée la seule héritiere au préjudice de la Princesse Marie. Elle commença d'abord par publier qu'il y avoit de certaines prophéties qui promettoient la couronne à Marie, après la mort du Roi. Lorsque ce bruit se fut un peu répandu, elle se présenta au Roi, toute éplorée, & lui dit le sujet de sa douleur. Pour la consoler, Henri promit non-seulement de déshériter Marie, mais encore de la faire mourir. Rien ne coûtoit à ce Prince cruel pour assouvir ses passions ou les caprices de son

époufe. Cependant, lorfqu'il fe préparoit à faire empoifonner la jeune Princeffe, il changea tout-à-coup de fentiment, & fe contenta de faire publier à fon de trompe, que Marie étoit incapable de fuccéder à la couronne, & qu'Elizabeth étoit fa légitime héritiere. Il voulut que tous les ordres des Magiftrats vinffent la reconnoître en cette qualité, quoiqu'elle fût encore au berceau.

Catherine ne put réfifter à des coups fi fenfibles. Elle fut attaquée d'une colique violente, & mourut le 3 de janvier 1536. Le Roi la fit enterrer fans aucune pompe dans la Cathédrale de Péterborough, & ne marqua pas d'abord le moindre regret, quoique, deux jours avant fa mort, elle lui eut écrit cette lettre pleine de tendreffe :

» Sire, mon très-cher Roi, Seigneur & Epoux ; » je fuis fur le point de remettre mon ame entre » les mains de la miféricorde de Dieu ; & ainfi » elle va être délivrée de ce corps, auquel vous » avez caufé tant de peines & d'afflictions. Mais, » quelque grandes qu'elles aient été, elles n'ont » jamais été capables, je ne dirai pas d'éteindre, » mais non pas même de refroidir l'amour que j'ai » toujours eu pour vous, & qui durera jufqu'au » tombeau. C'eft ce qui m'oblige à vous écrire au- » jourd'hui cette lettre, pour vous exhorter en qua- » lité de votre époufe, & vous avertir en qualité » de Chrétienne, de penfer à votre falut éternel, » qui vous doit être plus cher que la couronne périf- » fable que vous portez, & que toutes les grandeurs » du monde. Je n'ai point manqué, mon cher époux » & mon Roi, de prier le Pere des lumieres pour » vous, afin qu'il vous infpirât de bons fentiments » pour le falut de votre ame, en vous éloignant de » ces plaifirs fenfuels qui m'ont coûté tant de lar- » mes & de chagrins, & qui vous ont précipité vous- » même en un abyme de défordres & d'inquiétudes. » Au refte, je vous pardonne de bon cœur tout ce » que vous avez fait contre moi ; & je prie Dieu

» qu'il veuille aussi vous pardonner en son infinie
» miséricorde. Avant que de rendre le dernier soupir,
» je vous supplie de ne pas me refuser une grace que
» toutes les loix du ciel & de la terre vous obli-
» gent à m'accorder ; c'est d'avoir soin de la Prin-
» cesse Marie, votre fille & la mienne. Si vous n'a-
» vez pas voulu vous montrer bon mari en mon
» endroit, montrez-vous au moins bon pere au sien.
» Je vous prie encore d'avoir soin de mes trois de-
» moiselles & de mes domestiques, qui m'ont si
» fidélement servie, & d'avoir la générosité de leur
» faire payer tout ce qui leur est dû de leurs gages,
» & d'y ajouter une année de leurs appointements,
» afin de les récompenser en quelque sorte de ce
» que je leur dois. Je finis en vous assurant que je
» vous aime de tout mon cœur, & que la seule
» chose que je souhaiterois, pour sortir du monde
» avec quelque satisfaction, seroit de vous voir &
» de mourir entre vos bras. «

Lorsque le Chevalier Sothon vint annoncer à la nouvelle Reine la mort de Catherine, elle étoit à laver ses mains dans un bassin de grand prix, sur lequel il y avoit une coupe fort riche. Sa joie fut si grande, qu'elle donna l'un & l'autre au Chevalier, en lui disant: ,, Recevez ce petit présent en récom-
,, pense de la nouvelle que vous m'apportez, qui
,, est trop considérable pour vous laisser aller sans
,, vous donner quelque marque de ma reconnois-
,, sance. " Le même soir, elle reçut la visite de son pere & de sa mere ; du plus loin qu'elle les vit, elle s'écria : ,, réjouissez-vous, mes chers pere & mere,
,, puisque c'est aujourd'hui seulement que la couron-
,, ne a été raffermie sur ma tête. " Mais, aveuglée par sa joie, elle ne prévoyoit pas que ce qu'elle regardoit comme le commencement de son regne, alloit être l'époque de ses malheurs.

Le Roi, tout cruel & tout barbare qu'il étoit, ne put refuser des larmes à la mémoire de Catherine, qu'il avoit si cruellement outragée. Dans ce moment

de repentir Anne de Boulen perdit bien de ses charmes aux yeux de son époux. Il se rappella son injustice qui l'avoit obligé à déshériter la Princesse Marie en faveur d'Elizabeth. Mais rien ne fit plus de tort à la Reine que l'accident qui lui arriva le 25 de janvier 1536. Elle accoucha, pour la seconde fois, d'un Prince mort. Les partisans de la Cour de Rome ne manquerent pas d'affirmer que c'étoit un coup du Ciel, qui menaçoit le Roi de plus grands malheurs. Henri approuva cette idée, parce qu'elle favorisoit son inconstance; car l'amour qu'il sentoit naître dans son cœur pour Jeanne Seymour, demoiselle de la Reine, d'une rare beauté, & dont l'humeur agréable & intéressante tenoit un juste milieu entre l'austérité de Catherine & la gaieté d'Anne de Boulen, le refroidissoit beaucoup pour cette Princesse. Elle s'en apperçut, & résolut de perdre sa rivale, ou de devenir enceinte, à quelque prix que ce fût.

Pour réussir dans l'un & l'autre dessein, elle s'unit étroitement avec son frere, qu'elle avoit fait Comte de Rochefort; le Baron de Noris, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi; le Chevalier Weston, & un Musicien nommé *Smetton*. Ce commerce ne fut pas long-temps secret. On rapporta au Roi, qu'un jour les Dames avoient vu Milord Rochefort mettre la main au sein de la Reine sa sœur, pendant qu'on l'habilloit, & qu'une autre fois, la Reine étant au lit, il avoit pris avec elle les plus grandes libertés. De plus, on avoit souvent entendu dire à la Comtesse de Rochefort, „ que la grande familiarité de son mari avec la Reine ne lui plaisoit „ pas. « Elle en étoit devenue si jalouse, qu'elle n'alloit plus à la Cour; & quand on lui en demandoit la raison : » C'est, disoit-elle, pour ne pas voir de » mes propres yeux mon mari faire plus de caresses » à la Reine qu'à moi. «

Le premier de mai, comme toute la Cour prenoit le divertissement de quelques jeux à Greenwick, le Roi s'apperçut que la Reine jettoit des re-

gards passionnés sur son frere, sur le Baron de Noris, Weston, & le Musicien, qu'elle voulut avoir auprès d'elle, & avec lesquels elles rioit beaucoup, sans prendre garde à son époux. Son imprudence alla plus loin : le Baron s'étant trop échauffé à la course, la Reine lui jetta son mouchoir pour s'essuyer. Le Roi furieux, quitta les jeux aussi-tôt, & retourna à Londres. Pendant les divertissements il avoit paru triste & pensif. Ce départ précipité confirma qu'il avoit quelque chagrin. La Reine ne pouvoit en ignorer le motif; mais elle espéroit qu'il reviendroit à Greenwick, & que, par ses caresses, elle viendroit à bout de le dissuader ; mais elle n'en eut pas le temps. Le soir du même jour, tous ses amants furent arrêtés & conduits à la tour de Londres. A cette nouvelle, Anne de Boulen dit à sa mere & à la Metly, une de ses Demoiselles, ,, qu'elle étoit perdue, & qu'on ,, l'alloit envoyer bientôt à la tour comme les autres. " En effet le lendemain, de grand matin, on la mit en carrosse, sans lui donner aucun domestique pour l'accompagner ; & on la fit conduire à la tour par une compagnie de gardes, dans une chambre où elle n'eut pas la liberté de voir personne.

Le même jour, Henri créa un tribunal de douze juges, dont il fit chef & Président le Duc de Suffolck, son beau-frere. Après avoir travaillé aux informations du procès, les Juges s'assemblerent le 15, dans la tour même, firent paroître la Reine devant eux, & selon l'usage du pays, ils commencerent à l'examiner. Elle se défendit si bien, que les Juges la déclarerent innocente ; mais le Duc de Suffolck les obligea de réopiner & de la condamner à la mort. Le jour suivant, les autres accusés furent condamnés, sans avoir rien confessé, à avoir la tête tranchée, excepté Noris. On l'avoit beaucoup pressé de confesser son adultere avec la Reine, avec promesse de lui accorder la vie ; mais le Baron soutint constamment ,, que cela étoit faux ; que la Reine étoit in- ,, nocente, & qu'il n'avoit jamais rien vu en elle

„ qui pût faire tort à son honneur. « Le Roi fut offensé de son opiniâtreté, qu'il le fit pendre. On croit que le musicien l'avoit plus chargée du crime d'adultere qu'aucun autre. Cependant la Reine nia d'avoir jamais eu aucune familiarité avec lui ; mais elle eut l'imprudence d'avouer qu'elle avoit donné parole à Noris de l'épouser si le Roi venoit à mourir. Sur cet aveu on lui fit trancher la tête, le 19 de mai, sur un échafaud qu'on avoit dressé dans une cour de la tour. Avant que de mourir, elle se mit à genoux devant la femme du Lieutenant de la tour, & la pria, au nom de Dieu, d'aller trouver la Princesse Marie, pour lui demander pardon de sa part des déplaisirs qu'elle lui avoit donnés, & de l'affront qu'elle lui avoit fait souffrir. Elle fit la même protestation en public. Ensuite elle monta sur l'échafaud, superbement habillée ; parla beaucoup de son innocence, loua la clémence du Roi ; & s'étant apperçue que quelques Dames rioient avec malignité, elle leur dit : „ Je meurs Reine, malgré vous. « Selon Spelman, l'on vit bondir sa tête sur l'échafaud, après sa séparation, & remuer ses yeux & ses levres pendant quelques moments. Elle fut enterrée dans une chapelle de la tour. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'elle ne dit pas un mot d'Elizabeth sa fille, que le Roi avoit donné ordre de lui mener, si elle demandoit à la voir.

Les Catholiques assurerent que Dieu avoit puni cette femme pour avoir excité le Roi à rompre avec la Cour de Rome ; & les partisans du Roi publioient par-tout les désordres de cette Reine, pour justifier la conduite de leur maître. Mais l'opinion générale étoit qu'il y avoit plus d'imprudence que de crime dans la conduite d'Anne de Boulen. Soit crime ou imprudence, elle méritoit le malheureux sort qui a terminé sa vie, par le trop de sécurité qu'elle témoignoit, & le peu de ménagement qu'elle avoit pour un Roi qui l'avoit élevée sur le trône par un excès d'amour, & au mépris de toutes les loix.

BOULOGNE. (*sainte Catherine de*) *Voyez* CATHERINE (*sainte*) de Boulogne.

BOURBON. (*Agnès de*) *Voyez* AGNÈS DE BOURBON.

BOURBON. (*Anne de*) *Voyez* ANNE DE BOURBON.

BOURBON, (*Antoinette de*) Ducheſſe de Guiſe. *Voyez* GUISE.

BOURBON, (*Anne-Genevieve de*) Ducheſſe de Longueville. *Voyez* LONGUEVILLE.

BOURBON, (*Blanche de*) Reine de Caſtille. *Voyez* BLANCHE DE BOURBON.

BOURBON, (*Bonne de*) Comteſſe de Savoie. *Voyez* BONNE DE BOURBON.

BOURBON, (*Catherine de*) Princeſſe de Navarre. *Voyez* CATHERINE DE BOURBON.

BOURBON, (*Eléonor de*) Princeſſe d'Orange. *Voyez* ELÉONOR DE BOURBON.

BOURBON. (*Louiſe de*) *Voyez* LOUISE DE BOURBON.

BOURETTE, (*madame*) ci-devant madame Curé, & Limonadiere de Paris, a joui, dans ces derniers temps, d'une grande réputation; & ſon eſprit a fait une partie de ſa fortune. On a d'elle une *Ode au Roi de Pruſſe*; une autre *Ode en proſe*; une *Prédiction ſur la naiſſance d'un Duc de Bourgogne*; un *Compliment à Madame la Dauphine ſur la convaleſcence de Monſeigneur le Dauphin*, & quelques autres pieces en vers. Le tout eſt recueilli dans deux volumes in-12, intitulés: *la Muſe Limonadiere*.

BOURGES, (*Clémence de*) née dans le ſeizieme ſiecle, tient un rang diſtingué parmi les ſavantes Lyonnoiſes, On a d'elle quelques poéſies aſſez eſtimées. Elle n'étoit point inférieure à Louiſe Labé, ſon amie, en génie pour la poéſie, & en talent pour la muſique; mais elle lui étoit fort ſupérieure en nobleſſe & en vertu. Elle eut l'honneur d'entretenir nos Rois, & de jouer des inſtruments en leur préſence, dans les diverſes fêtes qu'on leur donna à

Lyon. Du Verdier la nomme, dans sa Bibliotheque, p. 218, *la Perle des Demoiselles Lyonnoises de son temps*. De Rubys l'appelle, dans son Histoire, une *Perle vraiment orientale*. Elle fut promise en mariage & fiancée à Jean de Peyrat, fils d'un Lieutenant-Général à Lyon, & depuis Lieutenant-de-Roi dans la Province. Mais ce jeune homme, qui étoit Capitaine des Chevaux-Légers, ayant été tué le 30 de septembre 1561, en combattant contre les Protestants de Beaurepaire en Dauphiné, Clémence en mourut de douleur à la fin de l'année suivante; elle étoit encore à la fleur de son âge. On la porta en terre, le visage découvert & la tête couronnée de fleurs, pour marque de sa virginité. Les meilleurs Poëtes de son temps, ceux sur-tout qui vivoient dans le Lyonnois, consacrerent à l'envi des pieces de poésies à sa mémoire. Le jeune de Peyrat en avoit fait aussi plusieurs à sa louange, avant la campagne où il fut tué.

BOURGEOIS *ou* BOURGOIS, (*Marguerite*) Fondatrice d'une communauté en Canada. Elle étoit fille d'Abraham Bourgeois, & de Guillemette Garnier, gens pauvres, mais honnêtes, & naquit le 15 d'avril 1620. Dès son enfance elle donna des présages de ce zele ardent qui l'anima dans la suite pour la religion. A vingt-trois ans elle fit volontairement vœu de chasteté, & se présenta successivement aux Carmélites & aux filles de sainte Claire. Mais la Providence, qui l'appelloit ailleurs, ne permit pas qu'on la reçût. M. Jaudret, son directeur, dressoit un plan de communauté de filles, qui fut approuvé. Il en donna la direction à Marguerite & à deux autres filles. Mademoiselle de Cheuli, sœur de M. de Maison-Neuve, Gouverneur de Monréal en Canada, fournit un appartement; mais l'une des compagnes étant morte, & l'autre ayant pris parti ailleurs, on abandonna l'entreprise, & mademoiselle Bourgeois se consacra entiérement à l'instruction des personnes de son sexe.

Ayant appris que de jeunes débauchés venoient

d'enlever une fille, elle s'arme aussi-tôt d'un crucifix, vole après les ravisseurs, & les conjure d'épargner cette jeune victime. Mais on ne lui répond qu'en la menaçant d'un coup de pistolet. La vue du danger redouble son courage : » malheureux, » s'écrie-t-elle, c'est Jesus-Christ que vous attaquez » en ses membres ; sachez que tôt ou tard il se ven» gera de votre témérité sacrilege. « Les jeunes gens effrayés, abandonnerent leur proie ; & mademoiselle Bourgeois l'associa dès-lors à ses travaux évangéliques.

Dans ce temps M. de Maison-Neuve faisoit plusieurs voyages dans son gouvernement de Monréal. Quelques Religieuses de l'institut du P. Fourrier lui demanderent la permission de l'accompagner en Canada, pour y planter une colonie de leur ordre ; mais la Sœur Bourgeois fut la seule acceptée pour ouvrir une école aux filles sauvages. La pudeur parla quelque temps contre ce voyage, le zele l'emporta. Après avoir distribué tout ce qu'elle avoit en aumônes, & cédé tous ses droits à ses parents, elle prit le chemin d'Orléans au mois de fevrier 1653 ; elle avoit alors trente-trois ans. Arrivée dans cette ville, on lui refusa le logement, parce qu'elle étoit seule. Un charretier qui étoit dans l'auberge crut, comme les autres, que c'étoit une fille du monde ; & pour s'en assurer la jouissance il la prit sous sa protection, & lui fit donner une chambre à l'écart. La nuit il vint l'assiéger inutilement. Le jour revenu fit voir à la Sœur Bourgeois tout le péril qu'elle avoit couru ; en détournant une tapisserie elle trouva une porte ouverte, & vit sur le plancher une troupe d'ivrognes inondés dans l'excès de leur débauche. Elle partit sur le champ, s'embarqua pour Nantes, & arriva chez M. le Cocq, fameux Négociant, connu sous le nom de *la Bessoniere*, qui devoit équiper le vaisseau du Canada : c'étoit là que M. de Maison-Neuve avoit assigné le rendez-vous de son monde. M. le Cocq, enchanté des vertus de Marguerite, ne

voulut rien prendre pour sa pension ni pour son passage, & lui donna les meubles les plus utiles.

On parla diversement du voyage de la Sœur Bourgeois; les honnêtes gens la taxerent d'imprudence; les gens du monde l'accuserent de libertinage, mais le succès justifia l'entreprise. Le 22 de septembre 1653 l'équipage prit terre en Canada. Tous nos Auteurs de voyages parlent de ce pays; il est inutile d'en faire la description. Nous dirons seulement qu'après des peines infinies, la Sœur Bourgeois vint à bout de former une communauté sur le plan de M. Jaudret, qu'elle nomma *Sœurs séculieres de la Congrégation de Notre-Dame*. Ecoutons-la s'expliquer elle-même: » il faut avouer que le » bon Dieu a fait subsister notre communauté d'une » façon admirable. Je n'apportai pas un double » quand je vins seule en Canada pour la premiere » fois; cependant j'entrepris de bâtir une chapelle » à la sainte Vierge. Pour réussir dans cette entre» prise, j'excitai le peu de monde qui étoit ici à » amasser de la pierre: je faisois quelques coutures, » & en paiement je demandois des journées de tra» vail. M. de Maison-Neuve fit équarrir le bois; » d'autres fournirent la chaux, le sable & les plan» ches. Bref, je trouvai suffisamment pour faire » mon bâtiment & pour le couvrir...... Je fis un » voyage en France, où j'obtins du Roi des Lettres » patentes pour l'établissement de notre commu» nauté. Revenue en Canada, j'eus le déplaisir » de voir que tous les matériaux étoient dissipés. » De plus, comme j'avois amené avec moi les de» moiselles Crolo, Raisin, Hioux & Châtel, & plu» sieurs autres Sœurs, je fus contrainte, pour les lo» ger, de faire élever un édifice d'environ cent » pieds de long.... La chapelle, qui consistoit déjà » en une petite charpente, que j'avois faite avant » mon départ, fut achevée en 1677, & j'y plaçai » une image de la sainte Vierge. «

Nous ne parlerons point ici des motifs de la Sœur

Bourgeois dans cette institution, ni des regles qu'elle fit observer aux congréganistes ; il suffit de dire qu'elle s'appliqua toute sa vie à la conversion & à l'instruction des jeunes Canadiennes. Après qu'elle eut fait un troisieme voyage en France, elle eut la douleur de voir périr deux de ses compagnes, dans l'incendie qui consuma sa maison. Un nouveau bâtiment, plus vaste que le premier, fut le fruit du travail des congréganistes. La Sœur Bourgeois mit le comble à ses vertus en se démettant de la supériorité ; elle vécut dès-lors comme la derniere de la maison. Enfin, après avoir donné l'exemple de l'humilité la plus profonde, & de la charité la plus ardente, elle reçut la récompense de ses travaux, & mourut le 12 de janvier, à l'âge de soixante dix-neuf ans & neuf mois.

On assure qu'après sa mort, & même pendant sa vie, sa vertu éclata par des miracles. Il est inutile de les rapporter ; les actions des justes parlent mieux en leur faveur que les prodiges les plus éclatants. Le séminaire de Quebec inhuma le corps à la paroisse, & laissa à la congrégation le cœur, qui fut enchâssé dans une boîte de plomb, & scellé ensuite dans le mur de l'oratoire où les sœurs font leurs exercices de piété. L'affluence du peuple aux deux endroits fit autant l'éloge de Marguerite, qu'une canonisation solemnelle.

BOURGOGNE, (*Blanche de*) Reine de France. *Voyez* Blanche de Bourgogne.

BOURGOGNE. (*Marie de*) *Voyez* Marie de Bourgogne.

BOURGOGNE. (*Agnès de*) *Voyez* Agnès de Bourgogne.

BOURGOGNE. (*Anne de*) *Voyez* Anne de Bourgogne.

BOURIGNON, (*Antoinette*) naquit à Lille, le 13 janvier 1616, si laide, que l'on délibéra quelques jours dans sa famille s'il ne feroit pas à propos de l'étouffer comme un monstre. Sa diffor-

mité diminua, & l'on ne prit point ce parti. A quatre ans elle connoissoit déjà qu'il y avoit dans le monde bien des choses mauvaises, & qui eussent dû aller autrement; par exemple, que l'on vieillissoit, que l'on mouroit, & qu'il auroit été meilleur qu'il y eût une vie où rien ne se corrompît & ne mourût. Ayant oui parler du Paradis, & de Jesus-Christ, qui étoit venu nous en montrer le chemin, & qui avoit vécu en méprisant les biens de la terre, elle trouva cela si beau qu'elle demanda s'il y avoit quelques personnes au monde qui vécussent comme Jesus-Christ avoit enseigné. On lui dit que les Chrétiens le faisoient, & que nous étions ces Chrétiens-là. Mais elle ne le vouloit pas croire: » car, disoit cette enfant, » Jesus-Christ étoit pauvre, & nous aimons l'or & » l'argent; il étoit petit, & nous cherchons les gran» deurs; il étoit en mal-aise, & nous cherchons les » plaisirs. «

Une des plus grandes croix qu'elle eut à souffrir dans sa famille, fut qu'on la vouloit marier; ce n'étoit point ce qu'elle cherchoit: un cloître lui paroissoit préférable à un mari. Elle voyoit sa mere trop malheureuse dans l'état du mariage pour ne pas craindre le même inconvénient; & c'est sans doute ce qui lui faisoit faire si souvent à Dieu cette priere: » Mon Dieu, mon Dieu! faites que je ne me marie » jamais. « Son pere ne laissa pas de la promettre en mariage à un Français. Le temps étoit déjà pris pour solemniser les noces; & il fallut, pour détourner cette exécution, qu'elle prît la fuite le jour de Pâques 1636. Ce ne fut pas pour se jetter dans un cloître; elle avoit connu que l'esprit de l'évangile ne regne pas toujours dans les couvents. Ce fut pour s'en aller dans quelque désert. Elle s'habilla donc en hermite, & gagna pays autant qu'elle put; mais parce qu'on soupçonna, dans un village du Hainaut, qu'elle étoit fille, on l'arrêta.

Jamais elle ne courut autant de risques qu'alors, par rapport à l'état de sa virginité. Elle étoit tombée

entre les mains d'un homme de guerre, qui ne lâcha prise que par une espece de miracle. Le pasteur du lieu la délivra du péril ; & croyant remarquer en elle l'Esprit de Dieu, il en parla à l'Archevêque de Cambrai, qui la vint interroger, & qui, l'ayant dissuadée d'embrasser la vie d'hermite, l'obligea de retourner chez son pere.

De nouvelles propositions de mariage la firent sortir une seconde fois de la maison paternelle. Elle alla trouver le même Archevêque, & obtint de lui la permission de former une petite communauté à la campagne, avec quelques autres filles de son humeur. Il la lui ôta peu de temps après ; ce qui obligea Antoinette de s'en aller dans le pays de Liege, d'où elle retourna en Flandres, & y passa plusieurs années dans la retraite & dans une grande simplicité de vie, mais non pas sans inspirer beaucoup d'amour à un homme qui contrefit le dévot afin d'avoir accès auprès d'elle. Il s'appelloit *Jean de saint Saulieu*. On lit dans la Vie de mademoiselle Bourignon, que ,, la premiere fois qu'il l'accosta ,, il lui parla en prophete, mais en prophete modéré ,, & retenu, qui, ayant achevé sa prophétie, se ,, retire doucement sans rien expliquer, & sans in- ,, sister à se faire croire ; & que, la seconde fois ,, qu'il lui parla, il prit le personnage d'un homme ,, illuminé, charitable & familier à Dieu. " Voici ce qu'en dit la dame : ,, souvent, étant dans mon logis, ,, il m'étoit si importun & insolent qu'il me falloit ,, avertir mes filles de veiller sur lui, & ne lui plus ,, ouvrir la porte de mon logis ; car il venoit quel- ,, quefois avec un couteau en la main, qu'il me pré- ,, sentoit à la gorge, si je ne voulois point céder ,, à ses mauvais desseins ; ensorte que je fus à la ,, fin obligée d'avoir recours au bras de la Justice, ,, parce qu'il menaçoit de rompre les portes & fe- ,, nêtres de mon logis, voire de me tuer ; encore ,, bien qu'on le devroit pendre sur le marché de ,, Lille. Le Prévôt me donna deux hommes de garde

„ en mon logis, pendant qu'on tenoit les infor„ mations des insolences qu'icelui S. Saulieu m'a„ voit faites. “

Antoinette, qui avoit résolu de renoncer pour jamais à son patrimoine, changea d'avis, & en reprit possession. Elle devint en 1653 Directrice de l'hôpital de Notre-Dame des Sept Douleurs à Lille, & s'y enferma sous la clôture en 1658, ayant pris l'ordre & l'habit de S. Augustin. Par une fatalité singuliere, le bruit s'étant répandu que toutes les petites filles de cet hôpital avoient un engagement avec le diable, les Magistrats, pour arrêter le désordre que cette opinion pouvoit occasionner, envoyerent chercher la Directrice, & l'interrogerent. Elle leur répondit pertinemment; mais, comme elle crut que ses parties avoient autant de crédit que de passion, elle ne jugea pas à propos de demeurer exposée à leurs poursuites. C'est pourquoi elle se sauva à Gand, où Dieu lui découvrit de grands secrets. Elle fit à Malines un ami qui lui a été toujours fidele. Il se nommoit *M. de Cort*.

„ Lorsque Dieu le donna à mademoiselle Bouri„ gnon, dit l'Auteur de sa vie aussi singulier que son „ héroïne, ce fut d'une maniere toute particuliere, „ & même comme le premier de ses enfants spiri„ tuels, au sujet duquel elle ressentit de grandes „ douleurs corporelles, & comme de pressantes „ tranchées d'un enfantement; car c'est une chose „ très-véritable, & connue par l'expérience de tous „ ceux qui ont conversé avec cette personne, (les „ méchants & les impies moqueurs en peuvent dire „ tout ce qu'il leur plaira) c'est que toutes les fois „ que quelques-uns recevoient par ses paroles ou „ par ses écrits tant de lumieres & de forces que „ de se résoudre à renoncer à tout pour se rendre „ à Dieu, elle en ressentoit, quelque part qu'elle „ fût, des douleurs & des tranchées pareilles à celles „ d'une femme qui feroit dans le travail de l'enfan„ tement, comme il est marqué de la femme que

„ S. Jean vit dans le XII de l'apocalypse ; & elle
„ en ressentoit plus ou moins, à proportion que les
„ vérités qu'elle avoit déclarées avoient opéré plus
„ ou moins fortement dans les ames ; ce qui donna
„ lieu à une innocente raillerie que fit l'Archidiacre
„ de M. de Cort ; car, comme ils étoient eux deux
„ avec mademoiselle Bourignon à s'entretenir de la
„ vie chrétienne, & de leur bonne & nouvelle ré-
„ solution, & que M. de Cort eut fait remarquer
„ qu'elle avoit ressenti beaucoup plus de douleurs
„ pour lui que pour l'autre, lorsqu'ils s'étoient ré-
„ solus de naître de nouveau selon Dieu, l'Archi-
„ diacre, regardant M. de Cort, gros & corpu-
„ lent, au lieu qu'il étoit lui-même petit; &, voyant
„ qu'il vouloit se prévaloir d'avoir coûté plus cher
„ que lui à sa mere spirituelle ; lui dit en riant : ce
„ n'est pas merveille que notre mere ait souffert
„ plus de travail pour vous que pour moi ; car vous
„ êtes un si gros enfant, au lieu que j'en suis un tout
„ petit ; ce qui les fit tous rire de cette belle dé-
„ faite. "

Mademoiselle Bourignon fit un assez long séjour à Amsterdam, avec son cher M. de Cort : elle y composa beaucoup plus de livres qu'elle n'y fit de sectateurs, & y publia son livre *de la Lumiere du Monde*. M. de Cort mourut le 12 de novembre 1669, & l'institua son héritiere ; ce qui l'exposa, pendant quelque temps, à plus de persécutions que ses dogmes. Elle quitta la Hollande en 1671, pour s'en aller en Noordstrand, isle du pays de Holstein, que la mer avoit inondée, & où M. de Cort, après avoir contribué de ses biens à la faire dessécher, avoit fait, de son vivant, de grandes acquisitions. Elle s'arrêta en divers lieux du Holstein, & fut obligée de congédier quelque disciples qui s'étoient venus ranger sous ses étendards. Ayant vu que chacun cherchoit ses propres commodités & ses aises, elle comprit que ce n'étoit pas le moyen de faire un troupeau de nouveaux Chrétiens. Elle se pourvut d'une

imprimerie, & fit imprimer ses livres en français, en flamand & en allemand. Elle se vit horriblement diffamée par quelques livres que l'on publia contre ses dogmes & contre ses mœurs, & se défendit par un ouvrage qu'elle intitula : *Témoignage de la Vérité*, où elle fronda durement les ecclésiastiques. Ce n'étoit pas le moyen de trouver la paix. On lui suscita diverses persécutions qui la firent errer long-temps de ville en ville, jusqu'à ce que le Baron de Lutzbourg lui offrit sa protection & un asyle en Oostfrise, au mois de juin 1677. Elle y fut Directrice d'un hôpital, & consacra au bien de cette maison ses soins & son industrie. Elle trouva là aussi des persécuteurs ; de sorte qu'elle prit la route de la Hollande en l'année 1680. Elle mourut à Franeker, dans la province de Frise, le 30 d'octobre de la même année.

Les traverses qu'on lui suscitoit en Allemagne ne l'empêchoient pas de composer plusieurs livres ; & nous avons d'elle dix-huit volumes *in*-8°, sur des matieres de théologie. Il seroit bien mal-aisé d'exposer quel est son systême. Il ne faut rien attendre de bien lié ni de bien suivi d'une personne qui donne tout aux inspirations immédiates. On ne sauroit nier que ce ne soit un étrange égarement que de prétendre, comme on dit qu'elle faisoit, que la vraie église étoit éteinte, & qu'il falloit renoncer aux exercices lithurgiques de la religion. Mademoiselle Bourignon, dit Bayle dans un autre endroit, n'a peut-être rien avancé de plus étrange que ce qui regarde le premier homme. „ Les hommes, dit-elle, croient „ d'avoir été créés de Dieu comme ils se trouvent „ à présent, quoique cela ne soit véritable, puisque „ le péché a défiguré en eux l'œuvre de Dieu ; & „ au lieu d'hommes qu'ils devoient être, ils sont devenus des monstres dans la nature, divisés en deux „ sexes imparfaits, impuissants à produire leurs semblables seuls, comme se produisent les arbres & „ les plantes, qui en ce point ont plus de perfec-

» tion que les hommes ou les femmes, incapables
» de produire seuls, ains par conjonction d'un au-
» tre, & avec douleurs & miseres. «

BOUSSONET STELLA, tient un rang parmi les plus célebres artistes. Elle excelloit dans le dessein & la gravure. L'on voit des estampes de sa façon d'une beauté parfaite.

BOUVIERES, (*Jeanne-Marie*) de la Mothe-Guyon. *Voyez* GUYON.

BRAME, (*Marie de*) Demoiselle du Bourbonnois, vivoit encore à la fin du seizieme siecle. On lui attribue quelques poésies qui ne le cedent point aux meilleures de son temps.

BRANDEBOURG, (*Anne de*) Reine de Danemark. *Voyez* ANNE DE BRANDEBOURG.

BREGIDE, (*sainte*) Abbesse de Kildare en Irlande, née vers le milieu du cinquieme siecle, dans le village de Fouchard, au diocese d'Armach, étoit fille d'un homme de qualité, qui vouloit la marier; mais elle préféra l'état de virginité, & en fit profession, avec trois autres filles, entre les mains de S. Melde, disciple de S. Patrice, dans la province de Méath. Elle établit ensuite une communauté religieuse, & fonda plusieurs monasteres, dont le plus considérable étoit celui de Kildare, à sept ou huit lieues de Dublin, dans la province de Linster. Sa vie est pleine de quantité de miracles; ce qui lui a fait donner le surnom de *Thaumaturge*. On ne sait pas l'année de sa mort, qui est marquée différemment depuis l'an 490 jusqu'à l'an 523, par différents Auteurs. Bollandus a donné cinq histoires de sa Vie, toutes remplies de prodiges & de puérilités, sans ordre & sans discernement.

BREGI. (*Charlotte Saumaise de Chasan, Comtesse de*) Elle naquit à Paris en 1619, & y reçut une éducation excellente, à laquelle le savant Claude Saumaise, son oncle, se fit un plaisir de présider. Etant fort jeune encore elle épousa M. de Flecelles, Comte de Bregi, Lieutenant-Général des

armées du Roi, Conseiller d'Etat d'épée, Envoyé extraordinaire en Pologne, & depuis Ambassadeur en Suede. Cette Dame avoit beaucoup d'esprit, & l'on en juge par un Recueil de Lettres & de Poésies de sa façon, qui ont été imprimées en 1668 à Leyde. Elle étoit en commerce de lettres avec les plus beaux esprits de son temps; & l'on voit, par son Recueil, qu'elle a écrit même plusieurs fois aux têtes couronnées, comme à la Reine Anne d'Autriche, à la Reine d'Angleterre, & à la Reine de Suede. Un grand nombre de ses autres Lettres sont adressées aux personnes de la cour les plus illustres, comme à Monsieur, frere du Roi, à Madame, à la Duchesse de Longueville, &c. Elle étoit Dame d'Honneur de la Reine mere de Louis XIV. Benserade lui a adressé une Epître en vers. Cette Dame mourut à Paris le 3 d'avril 1693, âgée de soixante-quatorze ans, & a été inhumée à S. Gervais, où l'on voit son épitaphe, conjointement avec celle de son mari.

BRETAGNE, (*Anne de*) Reine de France. *Voyez* ANNE DE BRETAGNE.

BRETEUIL, (*Gabrielle-Emilie de*) Marquise du Chastelet. *Voyez* CHASTELET.

BRETONVILLIERS, (*Madame la Présidente de*) l'une des savantes Françaises qui, par leur esprit, ont fait le plus d'honneur à la nation, & que l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, en Italie, a jugée digne de remplacer l'illustre *Elena Piscopia Cornaro*, qui lui a fait tant d'honneur. Voici ce que M. de Vertron dit de cette Dame. » Il seroit à souhaiter qu'elle mît au jour sa Comédie en proverbes, ses Contes & ses Poésies sérieuses & galantes, & qu'elle fît graver ses Devises. Il n'y a rien de plus agréable. «

BRIGIDE *ou* BRITTE, compagne de sainte Maure, vivoit dans le cinquieme siecle de l'église. S. Grégoire de Tours fait mention de ces deux saintes, & de la découverte de leurs corps; mais les actes de leur vie & de leur martyre sont si fabuleux que l'on n'y peut ajouter aucune foi.

BRIGITTE *ou* BIRGITTE, (*sainte*) Princesse de Suede, vivoit dans le quatorzieme siecle. Elle épousa Ulfon ou Wlfon, Prince de Néricie, & fut mere de huit enfants, que l'on estime tous bienheureux, savoir Benoît & Guyomar, morts jeunes avec l'innocence de leur baptême; Charles & Birgere, qui moururent en allant à Jerusalem pour la guerre sainte; Marguerite & Marie, qui furent mariées, & parurent des modeles de vertu dans leur état; Ingeburge, qui fut Religieuse, & dont la sainteté fut marquée par plusieurs miracles; & l'illustre sainte Catherine de Suede. Après la mort de son mari, qui se fit religieux de Cîteaux, & avec lequel elle alla en pélerinage à S. Jacques de Compostelle, elle passa en Italie, & s'établit à Rome, où elle fonda un ordre Religieux, dit *de S. Sauveur*, & lui donna des regles, qu'elle écrivit en trente-un chapitres. Sur la fin de sa vie elle fit un voyage en Palestine, pour visiter les lieux sanctifiés par le Fils de Dieu & par les Apôtres. Elle écrivit à Avignon au Pape Grégoire XI, afin de l'obliger à retourner à Rome. On a sous son nom un volume de révélations en huit livres: ces révélations furent examinées au concile de Basle, où Jean de Turre-Cremata en fit un rapport favorable, & en sauva la censure, quoique Gerson & d'habiles Théologiens fussent d'avis qu'elles la méritoient. Sainte Brigitte mourut à Rome le 15 de juillet 1373, & fut enterrée au monastere des filles de sainte Claire, dit *de S. Laurent in Panispernâ*, d'où, l'année suivante, son corps fut transféré au monastere de Vasterna, qu'elle avoit fondé. On en conserva seulement un bras chez les Religieuses de sainte Claire. Le concile de Constance confirma sa canonisation en 1415.

BRINON, (*madame de*) premiere Supérieure de S. Cyr. Elle étoit fille d'un Président au Parlement de Normandie. Ayant fait profession de bonne heure dans un couvent d'Ursulines, & ce couvent ayant été ruiné, madame de Brinon erra d'abord quelque

temps de clôture en clôture, & se détermina enfin à garder, même au milieu du monde, les vœux qu'elle avoit faits. Celui d'instruire la jeunesse avoit pour elle des charmes particuliers. Elle prit, dans différentes villes où elle demeura, des pensionnaires qu'elle se plut à former à la vertu. Ses succès lui firent une réputation. Elle vint à Ruel, y loua une maison; & bientôt, avec la protection & les bienfaits de madame de Maintenon, elle se vit jusqu'à cent jeunes filles confiées à ses soins. Tel fut le berceau de saint Cyr. Madame de Maintenon engagea Louis XIV à seconder cet établissement; il accorda Noisy, maison située dans le parc de Versailles; & les pensionnaires de Ruel y furent transportées & divisées par classes. Quelques années après il fit élever S. Cyr, afin de rendre cette fondation digne de madame de Maintenon & de lui. Madame de Brinon dressa le plan des constitutions. La sagesse & le bon sens qui en font la base lui mériterent l'estime de tous ceux qui les virent, & particuliérement de Louis XIV. On déménagea de Noisy quand tout fut prêt à S. Cyr; & le jour de la prise de possession, la communauté se trouva complette.

Il étoit difficile qu'il ne s'y glissât point insensiblement quelques abus. Les demoiselles étoient bien élevées, dit l'Auteur des Mémoires de madame de Maintenon; mais les Dames étoient mal conduites. La Supérieure avoit tous les talents, hormis celui de gouverner. Madame de Brinon savoit le monde, les Peres de l'église, les Poëtes; elle ne savoit que la théorie de son état. Elle étoit d'une humeur inégale, brusque, impérieuse, prodigue, avide de gloire & de biens.

Madame de Maintenon, continue le même Auteur, l'avoit crue guérie de ses inconstances; & la sagesse de ses discours lui avoit donné une haute idée de son ame. Elle la combloit de distinctions, qui, au lieu de l'attacher au nouvel institut, l'en éloignoient en lui en ôtant l'esprit. Madame de Bri-

non avoit des préférences sur lé choix des novices, très-dangereuses pour la maison. Parmi celles qui se présentoient elle choisissoit celles qu'elle aimoit, & elle étoit fort sujette à d'injustes aversions ; & madame de Maintenon vouloit qu'une Supérieure s'oubliât sans cesse elle-même. Manseau (son Ecuyer & son maître-d'hôtel tout ensemble) eut ordre de modérer l'humeur prodigue & changeante de madame de Brinon, qui fut gouvernée sans savoir qu'elle l'étoit.

Bornée au spirituel, elle instruisoit tous les jours les professes & les novices ; & les dimanches elle faisoit des exhortations sur les épîtres & les évangiles avec tant d'éloquence qu'elle étoit admirée des étrangers mêmes, qui la venoient souvent entendre à la grille du chœur.

La considération de madame de Maintenon étoit extrême pour elle ; présents, caresses, prévenances, rien n'étoit épargné. On la regarda comme une espece de favorite. Le Roi n'alloit point à S. Cyr qu'il ne l'entretînt avec bonté. Sa réputation s'étendit ; & son poste devint d'un prix à être envié de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans les monasteres. On n'en parloit que comme d'un esprit supérieur ; on venoit de toutes parts entendre ses exhortations, qu'on appelloit *l'Explication de l'Evangile*.

Le spirituel suffisoit pour l'occuper : elle fut choquée d'être dispensée du temporel, & témoigna qu'elle l'étoit. Ses manieres, ses meubles, ses sentiments tenoient plus d'une Abbesse que d'une Religieuse, qui devoit commander par l'exemple. Le Roi, étant allé à S. Cyr, lui dit quelques mots à l'oreille. Cet air de familiarité la mit hors d'elle-même : elle ne traita plus les Dames qu'avec hauteur ; on ne l'approcha plus sans trembler.

Madame de Maintenon fit plusieurs réglements, toujours en consultant madame de Brinon. Leurs sentiments étoient presque toujours opposés. Madame de Brinon se prévaloit sans cesse de son titre

de Supérieure & des droits que les constitutions y attachoient. Accoutumée à une vie libre, elle avoit peine à se contenir dans la régularité où la retenoit la présence importune de madame de Maintenon. Cependant l'estime de la cour augmentoit. Elle étoit en commerce avec les Princesses, les Ministres, les Cardinaux : on briguoit à l'envi son amitié, & presque sa protection. Madame de Maintenon ajoutoit à l'estime publique : elle lui donnoit par-tout le pas, à l'église, au jardin, au réfectoire ; ce qu'elle soutenoit avec un défaut de mémoire étonnant pour tous ceux qui s'en appercevoient.

La joie & la paix sembloient régner à S. Cyr ; la discorde y étoit. Madame de Brinon avoit aigri tous les esprits. Les professes se plaignirent à madame de Maintenon, qui gémit & renvoya à un autre temps la réponse à leurs plaintes. En partant pour Fontaine-Bleau, elle prit des mesures pour maintenir le bon ordre durant son absence.

Elle apprit que madame de Brinon étoit très-malade : elle oublia tout, & fut sensiblement affligée. Elle lui envoya Fagon, & établit des courriers pour être informée d'heure en heure de son état. Le Roi alla la voir pendant sa convalescence ; cette faveur acheva de l'énorgueillir & de la perdre. Sa santé revint, & ses caprices avec elle. On lui députa des ecclésiastiques de nom : on lui envoya M. de Chartres ; elle ne revint point de ses sentiments, & objecta toujours les constitutions. Madame de Maintenon fut prête à lui tout abandonner ; mais ses directeurs lui représenterent que tout seroit perdu : ils peignirent madame de Brinon comme pleine de savoir & d'éloquence, plus propre que personne à instruire, mais aimant au-delà de son état le commandement, la liberté, les commodités, la grandeur. Elle continua donc ses soins, toujours prévenant madame de Brinon sur tout ce qui pouvoit l'obliger ou lui déplaire.

Celle-ci, sous prétexte de santé, alla voir ses pa-

tents dans le Vexin, & apprit aux dames de S. Louis qu'elles pouvoient se gouverner elles-mêmes. A son retour, elle assura que son embonpoint n'étoit pas naturel, & que les seules eaux de Bourbon la pouvoient rétablir. Elle n'attendit point l'obédience pour le voyage, & partit pour Paris, avec mademoiselle de Blair, sa niece. Elle reçut dans le Bourbonnois des honneurs extraordinaires. Elle avoit deux carrosses à elle, & souvent quatre de suite; elle étoit précédée d'un homme qui faisoit préparer ses logements. Les villes députoient pour la complimenter. Les villages se mettoient sous les armes. A l'église ses genoux ne se plioient que sur un carreau de velours. Pendant son séjour à Bourbon tous les plaisirs, tous les hommages furent pour elle. On lui donna des fêtes; on lui rendit des soins assidus; on lui fit des présents de goût; on lui présenta des placets : elle fut accompagnée par tout ce qu'il y avoit de grand dans la province. La cour apprenoit les détails de ce fastueux voyage, & en plaisantoit. Le Roi en fut blessé; & madame de Maintenon, sur qui tomboit le ridicule de cette conduite, en gémit.

Après avoir été à Bourbon six semaines, s'être promenée quinze jours chez ses parents, & s'être laissée adorer de toute la noblesse du pays, elle arrive à Fontaine-Bleau, où la cour devoit être encore quelques jours, & descend à l'hôtel des Fermes. Madame de Maintenon lui fait dire de venir dîner avec elle. On la présente au Roi, qui lui parle avec estime. Le lendemain, elle part pour se rendre à Paris, où elle séjourne quelques jours pour se remettre des fatigues du voyage. Marly venoit de s'achever, aussi-bien que Trianon, qu'on avoit démoli pour le rendre aussi beau qu'il est. C'étoient pour le Roi des lieux de délices : il y avoit établi des Officiers particuliers qui dépendoient de Bontemps. La nouveauté rendoit ces maisons respectables à toute la cour. Louis y déposoit sa majesté, pour y faire régner

autant de liberté qu'en pouvoit permettre la présence d'un Roi. Madame de Brinon, enflée de sa faveur, croit que l'attachement de Bontemps pour madame de Maintenon doit rejaillir sur elle. On écrit à Bontemps qu'on veut voir Marly; qu'il donne ses ordres pour qu'on l'y attende; & qu'après avoir dîné on verra Trianon. Ce ton parut fort singulier à Bontemps; c'étoit le ton que Monseigneur n'osoit prendre. Cependant le temps presse: Bontemps, le plus régulier des hommes, ne pouvant recevoir les ordres du Roi là-dessus, exécute ceux de madame de Brinon, incertain si madame de Maintenon approuve cette démarche; mais persuadé qu'elle saura la justifier auprès du Roi. Tous les Officiers se trouvent à leur poste, & madame de Brinon est servie à dîné comme si c'étoit madame de Maintenon ou la Reine. Bontemps y fit les honneurs, aussi-bien qu'à Trianon, où elle se rendit ensuite.

Le lendemain, on sut à Fontaine-Bleau la conduite de madame la Supérieure. Madame de Maintenon en fut outrée, en badina comme les autres, & dit qu'une Religieuse ne pouvoit pas savoir la conséquence de ces sortes de choses, & que le repas s'étoit fait sans avoir été demandé. Rentrée à saint Cyr, madame de Brinon critiqua tout, & principalement ce que madame de Maintenon avoit fait. Elle lui écrivit à Fontaine-Bleau, & s'emporta dans ses lettres, au point de dire que tous les accidents, toutes les maladies qui arrivoient à S. Cyr, provenoient des regles établies pendant son voyage. Ces lettres excéderent si fort madame de Maintenon, qu'elle songea sérieusement à délivrer sa communauté d'un esprit si inquiet & d'un cœur si ingrat; elle consulta des personnes sages; toutes se réunirent à éloigner madame de Brinon.

La Marquise de Montchevreuil, intime amie de madame de Brinon, fut chargée d'une lettre de cachet, portant ordre de sortir le lendemain de la maison à pareille heure, d'une obédience de M. de

Chartres ; & d'une décharge de la supériorité........ Madame de Brinon (après avoir fait d'inutiles efforts pour fléchir madame de Maintenon) tenta de se retirer dans quelque maison religieuse de Paris, les trouva toutes insupportables, & alla à Maubuisson, où elle s'établit à sa fantaisie, & sans dépendre de la communauté. Elle y entretint un commerce assez vif avec madame de Maintenon, qui la consola de sa disgrace par mille complaisances. Elle y mourut, regrettant le monde, S. Cyr & la vie.

BRINVILLIERS. (*Marie-Marguerite d'Aubray, Marquise de*) La Marquise de Brinvilliers, si fameuse par ses crimes & par sa mort, étoit fille de M. Dreux d'Aubray, Lieutenant-Civil à Paris. Elle avoit une taille médiocre ; mais sa physionomie avantageuse portoit le caractere de la vertu embellie par toutes les graces de son sexe. Ce dehors séduisant trompa le Marquis de Brinvilliers, fils de M. Gobelin, Président en la Chambre des Comptes, qui étoit Mestre de Camp du régiment de Normandie, & qui jouissoit de trente mille livres de rente. Il l'épousa ; mais peu susceptible de jalousie, il crut devoir laisser à son épouse la liberté dont il vouloit jouir lui-même. Il eut même l'imprudence d'introduire en sa maison un bâtard d'une illustre famille, qui prenoit le nom de *Sainte-Croix*, & qui étoit Capitaine de cavalerie. C'étoit le même caractere que la Marquise ; mêmes qualités extérieures, même fond de méchanceté. A peine ces deux ames se virent-elles qu'elles reconnurent leur affinité, se confondirent, & tramerent ce tissu d'horreurs dont le récit est effrayant.

Cependant M. de Brinvilliers, toujours aussi peu jaloux, ne songeoit qu'à se divertir. Ses grands biens ne purent suffire à ses folles dépenses ; & la Marquise, qui n'attendoit qu'un prétexte pour éclater, obtint une séparation de biens. Alors on ne garda plus de mesures. Le mari, soit prudence ou foiblesse, ne fit aucune plainte ; mais le Lieutenant-Civil, in-

digné de la conduite de sa fille, fit arrêter Sainte-Croix dans le carrosse de la Marquise, & conduire à la Bastille, où il resta enfermé pendant un an. Dans sa prison il fit connoissance avec un Italien nommé *Exili*, fameux artiste de poison. Sainte-Croix devint par goût son éleve, & montra tant de dispositions qu'il surpassa bientôt son maître. Sorti de prison, il retira l'Italien chez lui, se perfectionna dans sa science, & se hâta de la communiquer à son amante.

La Marquise enchantée d'un secret si merveilleux, commence par se réconcilier avec son pere, pour en faire plus sûrement sa victime. La cupidité s'unit à la vengeance; Sainte-Croix partagea le crime, dans l'espérance de partager l'héritage. Il composa les poisons, & la Marquise se chargea d'en faire les essais sur les malades de l'Hôtel-Dieu. Sous le prétexte affreux de les secourir, elle leur donnoit des biscuits empoisonnés, & veilloit attentivement aux progrès du poison. » Elle empoisonnoit, dit madame de Sévigné, des tourtes de pigeonneaux, » dont plusieurs mouroient qu'elle n'avoit pas dessein de tuer. Le Chevalier du Guet avoit été de » ces jolis repas, & s'en meurt depuis deux ou » trois ans. « Elle fit un essai sur sa femme de chambre, à qui elle donna une tranche de jambon; mais elle en fut quitte pour une longue maladie. Ce poison parut trop foible pour le Lieutenant-Civil. La Marquise en composa un très-violent, & le donna à son pere dans un bouillon qu'elle lui présenta à Offemont sa maison de campagne. Personne ne la soupçonna de ce crime.

M. d'Aubray eut pour successeur dans sa charge son fils ainé. La Marquise fit entrer au service du nouveau Lieutenant-Civil un nommé *Lachaussée*, ancien domestique de Sainte-Croix, qui l'empoisonna d'abord en lui donnant à boire; mais le poison rendit le vin si amer que son maître n'acheva pas de boire. Lachaussée donna, pour raison de cette

amertume, que le valet de chambre avoit pris médecine dans ce vase, & demanda pardon de son erreur. Cette excuse faite avec le plus grand sang-froid du monde, écarta tout soupçon. En 1670, M. d'Aubray fut moins heureux. Etant parti à la campagne avec son frere, Conseiller au Parlement, & six de ses amis, ils mangerent d'une tourte empoisonnée. Le Lieutenant-Civil devint étique, & mourut deux mois après. On l'ouvrit le 17 de juin, & l'on reconnut la cause de sa mort. Malgré cela Lachaussée voiloit si bien tous ses forfaits, que le Conseiller, qui survécut de six semaines à son frere, lui laissa cent écus.

Ce digne ministre servoit si bien la Marquise, qu'il ne lui restoit plus aucun obstacle que son mari; elle l'empoisonna pour épouser son amant. Mais Sainte-Croix, qui ne vouloit pas, dit madame de Sévigné, d'une femme aussi méchante que lui, donna du contre-poison au Marquis. Ce pauvre mari, tantôt empoisonné, tantôt désempoisonné, vécut malgré sa femme; mais ce fut pour être le témoin de son supplice. Sainte-Croix fut lui-même la victime de son art assassin. Un jour qu'il travailloit, le masque de verre qu'il portoit pour se garantir des vapeurs du poison, étant tombé, il fut aussi-tôt étouffé. Personne ne se douta de la cause de sa mort; mais le Commissaire ayant mis le scellé dans son appartement, parce qu'il ne se présentoit aucun héritier, l'on trouva dans une cassette un billet qui dévoila tous ses forfaits. Le voici.

„ Je supplie très-humblement ceux ou celles en-
„ tre les mains de qui tombera cette cassette, de
„ me faire la grace de vouloir la rendre en main
„ propre à madame la Marquise de Brinvilliers, de-
„ meurant rue Neuve S. Paul, attendu que tout ce
„ qu'elle contient la regarde, &c.... au cas qu'elle
„ fût plutôt morte que moi, de la brûler, & tout
„ ce qu'il y a dedans, sans rien ouvrir ni innover;
„ & afin qu'on n'en prétende cause d'ignorance;

„ je jure sur le Dieu que j'adore ; & tout ce qu'il „ y a de plus sacré, qu'on n'expose rien qui ne soit „ véritable ; & si d'aventure l'on contrevient à mes „ intentions, toutes justes & raisonnables en ce „ chef, j'en charge en ce monde & en l'autre leur „ conscience, pour la décharge de la mienne ; pro- „ testant que c'est ma derniere volonté. Fait à Paris „ ce 22 mai 1672. Signé *de Sainte-Croix*. «

Il y avoit au bas : *paquet adressé à M. Pénautier*, qu'il faut rendre. C'étoit le Réceveur général du Clergé.

Le Commissaire se moqua de l'intention, & fit ouvrir la cassette. On y trouva treize paquets, qui avoient chacun plus de huit cachets, & sur lesquels on lisoit : *papiers à brûler*, *le tout sans ouvrir le paquet*. Il y avoit dans un de ces paquets jusqu'à soixante-quinze livres de sublimé : l'on trouva de plus un grand nombre de lettres passionnées, avec une promesse de trente mille livres, qu'il avoit exigé de la Marquise, pour s'assurer le fruit de ses crimes.

La Marquise effrayée employa la séduction pour retirer la cassette ; n'ayant pu réussir, elle en donna une procuration à un Procureur, pour faire déclarer nul le billet de trente mille livres, comme une promesse surprise, & se refugia dans les pays étrangers. Sans l'imprudence de Lachaussée, on eût ignoré tous ses crimes. Il alla faire opposition au scellé, déclara qu'il avoit servi Sainte-Croix pendant sept ans, & qu'il lui étoit dû deux cens pistoles, & cent écus blancs. Madame Villarceau, veuve du Lieutenant-Civil, eut des soupçons, & le fit arrêter. Il avoua tous ses crimes, déclara que Sainte-Croix lui avoit donné du poison pour faire mourir les freres de la Marquise, & que la Marquise n'ignoroit pas ces empoisonnements. Cette confession le fit condamner à être roué vif, & jetta de grands soupçons sur la fuite de la Marquise. Glazer, Apothicaire, avoit fourni les drogues ; on l'arrêta, il déposa que la Marquise & Sainte-Croix travailloient de concert ;

mais il prouva qu'il étoit innocent. Il fut absous avec peine, & la Marquise condamnée par contumace à avoir la tête tranchée.

Retirée dans un couvent de Liege, elle brava la sentence; elle ignoroit qu'il n'y a point de sûreté dans aucun pays pour les empoisonneurs. L'Exempt Dégrais, qu'on avoit envoyé pour la saisir, obtint du Conseil de Liege la permission de l'arrêter; mais il avoit à craindre le peuple. Pour le tromper, il se déguisa en Abbé, fit le galant auprès de la Marquise, & fut accepté pour amant. On lui accorda une partie de promenade dehors la ville; mais elle y trouva plus de compagnie qu'elle n'en désiroit. Dégrais, après l'avoir fait partir sous l'escorte des archers, se rendit au couvent, & s'empara de tous ses papiers. Il ouvrit une cassette, dans laquelle il trouva un cahier de seize feuilles, qui contenoit une confession générale de toutes les actions de la Marquise. Elle s'y accusoit d'avoir cessé d'être fille dès l'âge de sept ans, d'avoir fait mettre le feu à une maison, d'avoir empoisonné son pere, ses freres, un de ses enfants, & de s'être empoisonnée elle-même. Pendant que son amant prétendu faisoit la recherche de ses papiers, elle chercha à gagner un archer, & lui donna des lettres pour avertir un nommé *Théria* de venir l'enlever, & sur-tout la cassette; mais elle fut trahie, & l'on ouvrit ses lettres. Malgré cela, Théria se trouva à Mastricht, & offrit aux archers mille pistoles, s'ils vouloient sauver la Marquise. Que n'employoit-il plutôt cet argent à rassembler vingt hommes, qui l'auroient facilement enlevée des mains de huit gardes? Mais il étoit temps qu'elle expiât tous ses crimes.

Lorsqu'elle fut arrivée à Rocroi, le Roi lui envoya un Conseiller de la Grand'Chambre, pour l'interroger; elle nia tout. Pendant son séjour à la conciergerie on intercepta une lettre qu'elle écrivoit à Pénautier, où, comme amie, elle exposoit le danger où elle étoit; l'assuroit qu'elle avoit pris

le parti de tout dissimuler ; lui demandoit son avis ; & le prioit de lui ménager la protection de ses amis. Sur cette lettre on arrêta le Receveur-général des finances, & on l'enferma dans le château de Ravaillac. On les confronta tous deux ; ils ne purent retenir leurs larmes ; la Marquise le déclara innocent ; mais le public & la Justice même ne pouvoient s'imaginer qu'un homme ami d'un pareil monstre, & qui avoit un paquet chez Sainte-Croix, ne fût point coupable.

La Marquise avoit deux confesseurs, dit madame de Sévigné ; l'un disoit qu'il falloit tout dire, & l'autre non ; elle rioit de cette diversité : » je puis donc » faire, dit-elle, en conscience tout ce qu'il me » plaira. « Son mari sollicita la grace de son indigne épouse, & il eut la funeste consolation de lui parler jusqu'au moment de son supplice. Malgré tous ses crimes elle espéroit avoir sa grace, & l'espéroit au point qu'elle dit, en montant sur l'échafaud : » c'est donc tout de bon ! « En effet on n'avoit aucune preuve de ses crimes ; mais sa confession manuscrite fut regardée comme un aveu. Nivelle fit un Factum, pour prouver que cette confession ne devoit & ne pouvoit faire preuve contr'elle ; mais le testament de mort de Lachaussée, les conjectures qu'on tiroit de sa fuite & des demi-confessions qui lui étoient échappées, furent des preuves plus que suffisantes.

Un jour qu'elle s'étoit enivrée, elle montra à une femme une boîte, en lui disant : » il y a là » dedans bien des successions. « La femme, qui étoit fille d'Apothicaire, reconnut aisément du sublimé. La Marquise se rappella son imprudence après son ivresse, & dit qu'elle avoit parlé en l'air. Cependant elle lui recommanda de jetter la boîte dans le feu, si elle venoit à mourir. Elle avoit un mot favori qui lui étoit échappé bien des fois : » quand un » homme déplaît, il faut lui donner un coup de pis» tolet dans un bouillon. « Ces différentes circons-

tances déterminerent les Juges. La Brinvilliers fut condamnée à la question, à faire amende honorable, à avoir la tête tranchée, ensuite à être brûlée.

Pendant sa prison elle eut assez de courage. Un jour elle demanda à faire une partie de piquet, » pour » se désennuyer, disoit-elle. « Néanmoins elle chercha deux ou trois fois à se tuer. Elle en imagina tous les moyens; & si l'on ne fût venu à son secours, on l'eût certainement trouvée morte.

Lorsqu'elle entra dans la chambre de la question, appercevant trois seaux d'eau, elle dit tranquillement: » C'est assurément pour me noyer; car de » la taille dont je suis, on ne prétend pas que je » boive tout cela. « A peine l'eut-on menacée de la question, qu'elle confessa tous ses crimes, plus affreux encore qu'on ne s'étoit imaginé. Elle eut avec le Procureur-Général une conversation d'une heure, dont le sujet n'a jamais été rendu public. L'arrêt qui la condamnoit à mort, ne lui causa pas la moindre frayeur; seulement sur la fin, elle fit recommencer, en disant: » ce tombereau m'a d'abord » frappée, j'en ai perdu l'attention pour tont le » reste. «

Ses crimes se présenterent alors à son imagination dans toute leur noirceur; elle en marqua un véritable repentir; & le Docteur Pirot qui la confessa, dit que, pendant les vingt-quatre dernieres heures de sa vie, elle fut si pénétrée de douleur & si bien éclairée des lumieres de la grace, qu'il auroit souhaité tenir sa place. Ne pouvant obtenir le sacrement d'Eucharistie, elle demanda du pain bénit, ainsi qu'on l'avoit donné au Maréchal de Marillac, son parent, dans une pareille circonstance. On lui refusa cette faveur; elle n'en parut que plus contrite. Sa ferveur fut si grande qu'on oublia pour le moment tous ses forfaits, & qu'on ne songea qu'à la plaindre.

Le 16 de juillet 1676, dit madame de Sévigné, vers les six heures du soir, » on l'a menée nue en

» chemise, la corde au col, à Notre-Dame, faire
» amende honorable; & puis on l'a remise dans le
» même tombereau, où je l'ai vue jetter à reculons
» sur de la paille, avec une cornette basse & en che-
» mise; un Docteur auprès d'elle, le bourreau de
» l'autre côté. En vérité, cela m'a fait frémir. Ceux
» qui ont vu l'exécution disent qu'elle est montée
» sur l'échafaud avec bien du courage. Pour moi,
» j'étois sur le pont Notre-Dame avec la bonne
» d'Escars: jamais il ne s'est vu tant de monde; ja-
» mais Paris n'a été si ému ni si attentif.... Elle dit
» à son confesseur, en chemin, de faire mettre le
» bourreau devant elle, afin, dit-elle, de ne pas voir
» ce coquin de Dégrais qui m'a prise. Son confes-
» seur la reprit de ce sentiment; elle dit: ah! mon
» Dieu, je vous en demande pardon. Qu'on me
» laisse donc cette étrange vue. « Ayant rencontré sur son passage des dames de distinction & de sa connoissance, fort avides de la voir, elle les reprit avec beaucoup de courage de leur curiosité, & leur dit: » voilà un beau spectacle à voir. « Le fameux le Brun se plaça dans un lieu où il pût saisir les traits d'une criminelle qui a sans cesse devant ses yeux l'image de la mort. » Elle monta seule, continue ma-
» dame de Sévigné, & nuds pieds sur l'échafaud,
» & fut un quart d'heure mirodée, rasée, dressée &
» redressée par le bourreau; ce fut un grand murmure
» & une grande cruauté. Le lendemain on cherchoit
» ses os, parce que le peuple disoit qu'elle étoit
» sainte.... Enfin c'en est fait, la Brinvilliers est en
» l'air; son pauvre petit corps a été jetté, après
» l'exécution, dans un fort grand feu, & ses cendres
» au vent; de sorte que nous la respirerons, & par
» la communication des petits esprits, il nous pren-
» dra quelqu'humeur empoisonnante, dont nous se-
» rons tous étonnés. «

On avoit arrêté plusieurs domestiques de la Brinvilliers; ils furent relâchés après sa mort: on rendit

aussi la liberté à la femme de Sainte-Croix, qui avoit toujours ignoré la conduite infâme de son époux. Pénautier resta quelque temps en prison. Ce qui lui fit un grand tort dans l'esprit des Juges, c'est qu'aussi-tôt après sa détention, Belleguise, son commis, prit la fuite. On le crut coupable ; deux mille écus que le Procureur-Général sut répandre à propos, la protection de l'Archevêque de Paris & de Colbert tirerent Pénautier de prison ; mais il ne fut pas justifié dans l'esprit de tout le monde : ses richesses étoient un grand préjugé contre son innocence ; & le Maréchal de Grammont, célebre par ses bons mots, disoit : » Il en sera quitte pour supprimer sa » table. «

Madame de Sévigné dogmatisa beaucoup sur la mort de la Brinvilliers ; elle dit à sa fille, qui ne vouloit pas trouver cette célebre criminelle dans le paradis : » Je crois que vous avez contentement ; car » il n'est pas possible qu'elle y soit : sa vilaine ame » doit être séparée des autres. Assassiner est le plus » sûr, nous sommes de votre avis ; c'est une ba- » gatelle, en comparaison d'être huit mois à tuer son » pere, & à recevoir toutes ses caresses & toutes » ses douceurs ; à quoi elle ne répondoit qu'en dou- » blant toujours la dose. Le monde est bien injuste, » dit-elle plus haut dans la même lettre. Jamais » tant de crimes n'ont été traités si doucement ; » elle n'a pas eu la question ; on lui faisoit entre- » voir une grace. Enfin elle est au vent, & son con- » fesseur dit que c'est une sainte. M. le Premier Pré- » sident avoit choisi ce Docteur comme une mer- » veille ; c'étoit celui qu'on vouloit qu'elle prît. » N'avez-vous point vu ces gens qui font des tours » de cartes ? Ils les mêlent fort long-temps, & vous » disent d'en prendre une, telle qu'il vous plaira, » & qu'ils ne s'en soucient pas ; vous la prenez, » vous croyez l'avoir prise, & c'est justement celle » qu'ils veulent : à l'application elle, est juste. «

Sans nous arrêter à faire voir la fausseté de ces ré-

flexions, nous nous contenterons de dire que jamais, femme n'égala la Brinvilliers en scélératesse ; elle possédoit si bien le déguisement, que jamais on n'a pu la convaincre d'aucun crime. Son art étoit si perfectionné, que les Médecins les plus experts avouerent leur ignorance, lorsqu'ils soumirent le poison aux recherches de la chymie. Voici le jugement qu'ils en porterent : » Le poison de Sainte-Croix a passé par » toutes les épreuves ; il surmonte l'art & la capacité » des Médecins, il se joue de toutes les expériences. » Ce poison nage sur l'eau ; il est supérieur & fait » obéir cet élément ; il se sauve de l'expérience du » feu, où il ne laisse qu'une matiere douce & inno- » cente. Dans les animaux, il se cache avec tant » d'art & d'adresse, qu'on ne peut le connoître ; tou- » tes les parties de l'animal sont saines & vivantes : » dans le même temps qu'il fait couler une source de » mort, ce poison artificieux y laisse l'image & les » marques de la vie. «

BRIQUET, (*Madeleine*) fille d'Etienne Briquet, Avocat-Général au Parlement de Paris, mort le 16 de septembre 1645, & de Marie Bignon, quoique unique héritiere d'un bien très-considérable, préféra à tous les avantages du siecle l'état religieux, dans lequel elle entra, en faisant profession en 1660, dans le monastere de Port-Royal des Champs, où elle avoit été élevée dès l'âge de trois ans. Elle avoit beaucoup d'esprit, & son style est pur & plein d'énergie. Elle a écrit la Relation d'une guérison subite, & qu'elle a toujours regardée comme miraculeuse, opérée sur un de ses genoux, qui étoit attaqué depuis trois ans d'une loupe très-considérable. Cette Relation se trouve à la fin de la Vie de la Sœur Marie des Anges. On a encore d'elle la Relation de quelques conférences de M. Chamillard, Docteur de Sorbonne, avec quelques Religieuses de Port-Royal ; plusieurs Lettres & une Relation fort ample de sa captivité en 1664. Elle avoit pris à sa profession le nom de *Madeleine de sainte Christine*. M. de Saci

étant mort, elle prit soin de recueillir ses Lettres : elle les transcrivit, y mit des titres, en supprima les noms propres, & obtint les approbations nécessaires. L'impression en étoit commencée lorsque Dieu l'appella à lui le 30 de novembre 1689, à l'âge de quarante-sept ans.

BRISÉIS, ainsi nommée, parce qu'elle étoit fille de Brisès ; car son véritable nom étoit Hyppodamie. Elle étoit femme de Mynos, Roi de Lyrnesse. Achille ayant tué ce Roi, pris & pillé ses états, emmena Briséis, dont il fit sa concubine. Agamemnon la fit enlever à ce Prince, pour se venger de ce qu'il l'avoit forcé de rendre à son pere la belle Chryséide ; mais le vaillant fils de Pélée ayant refusé long-temps de combattre pour les Grecs, Agamemnon lui renvoya Briséis.

BRUN, (*Madame*) femme du Subdélégué de l'Intendance à Besançon, est auteur du *Dictionnaire Comtois-Français*, conjointement avec M. Petit-Benoît.

BRUNEAU, (*Marie*) Dame des Loges. *Voyez* Loges. (*des*)

BRUNEHAUD ou BRUNICHILDE, fille puînée d'Athanagilde, Roi des Visigoths, en Espagne, & de Goswinthe, épousa Sigebert I, Roi d'Austrasie, en 568, & fut mere de Childebert II, d'Ingonde & de Clodesinde. Elle abjura les erreurs d'Arius, & parut d'abord pieuse & libérale ; car on prétend qu'elle fut fondatrice des abbayes de S. Martin d'Autun, de S. Pierre, & d'Aisnai de Lyon, & de saint Vincent de Laon ; c'est-ce que nous apprenons d'Aimoin. Apparemment ce sont ces actions de piété que S. Grégoire le Grand & S. Germain de Paris ont eu en vue dans les éloges qu'ils donnent à Brunehaud ; car elle est diffamée dans les écrits des autres Auteurs, par sa cruauté, sa veangeance, son avarice & son impudicité. Après la mort de Sigebert, elle épousa Mérouée, fils de Chilpéric ; & ayant été rendue à son fils Childebert, elle devint Régente du

cusa d'avoir fait mourir dix Rois. Elle fut condamnée à une mort infame, l'an 613, ou, selon d'autres, l'an 614. On la gêna trois jours durant; ensuite on la promena sur un chameau dans tout le camp, puis on l'attacha à la queue d'une cavale indomptée, qui lui cassa la tête, en la traînant sur les cailloux. D'autres disent qu'on la fit tirer à quatre chevaux. Les flammes consumerent le reste de son cadavre. Quelques-uns disent pourtant qu'on l'enterra dans l'abbaye de S. Martin d'Autun. Quelques écrivains cependant ont fait l'apologie de cette Princesse, entr'autres Cordemoi, qui tâche de la justifier sur la plupart de tous ces faits.

BUCCA, (*Dorothea*) dame savante de Boulogne en Italie, dans le XVe siecle, » étoit, dit le » P. Hilarion de Coste, fille d'un grand Philosophe » & Médecin de la même ville, laquelle, dès son » bas âge, ayant été nourrie aux études des bonnes » lettres, y fit tel profit qu'elle mérita & s'acquit les » marques & enseignes du doctorat, qui lui furent » données en l'école publique de l'Université de la- » dite ville; & peu après, qui fut l'an de grace 1436, » elle eut une chaire en la même Université, où elle » enseigna plusieurs années avec beaucoup d'hon- » neur & de réputation, tant sienne que de ceux à » qui elle apprenoit, & de la ville de Boulogne, » où l'on accouroit de tous côtés, & des pays étran- » gers, pour ouir & admirer tout ensemble une fem- » me faire leçon à quantité d'hommes, & leur ensei- » gner la philosophie. «

BUDOS, (*Louise de*) seconde femme de Henri, Duc de Montmorenci, Connétable de France. Le Laboureur, dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau, prétend que » la jalousie que le Duc de » Biron portoit au Duc de Montmorenci, à cause » de sa charge de Connétable, s'étendit jusqu'à Louise » de Budos, sa femme; qu'il lui fit parler de ma- » riage, son mari vivant, comme celui qui croyoit » devoir être son successeur, & que la partie étoit

